BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
M. EDMOND DEMOLINS

GOA UNIVERSITY LIBRARY
TALEIGAO - GOA
Donation ACC No. 030
Name of Donour L. B. Afonso.

LES ORIGINES DE LA SCIENCE SOCIALE

FRÉDÉRIC LE PLAY

SA MÉTHODE ET SA DOCTRINE

PAR

Edmond BOUCHIÉ DE BELLE

030

PARIS
BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE
56, RUE JACOB, 56
1907

SOMMAIRE

Préface, par Edmond Demolins.

Introduction. P. 3.

La méthode d'observation. — Comment Le Play l'appliqua aux sociétés humaines. — Pourquoi son œuvre scientifique est moins connue que ses plans de réforme.

Première partie. — **La Méthode.** P. 10.

I. ***Le principe de la méthode.***

Comment Le Play fut amené à l'étude des sociétés humaines. — Causes qui ont retardé le développement de la science sociale.

II. ***La description de la méthode.***

La méthode monographique. — Importance de l'étude de la famille ouvrière. — Le budget de la famille, son importance et ses lacunes.

III. ***Conclusions sur la méthode.***

Premier essai de classification : les trois formes de la famille. — Les *Ouvriers européens.* — Ce qui manque à la méthode de Le Play.

Deuxième partie. — **La Doctrine.** P. 35.

I. ***Les deux fondements de la doctrine.***

L'observation des sociétés est le premier fondement de la doctrine. — La conception de la prospérité en est le second. — La prospérité existe quand le pain quotidien est assuré et la loi morale observée. — Il faut propager les coutumes suivies par les peuples prospères.

II. ***Les rapports privés intérieurs à la famille.***

Rôle de la famille. — La famille patriarcale, la famille-souche et la famille instable. — Il faut établir la famille-souche à l'aide de la liberté de tester.

III. ***Les rapports extérieurs à la famille. L'organisation du travail et les rapports des classes.***

Complication croissante des rapports extérieurs à la famille. — Il faut combattre le paupérisme à l'aide des coutumes du patronage : permanence des engagements ; stabilité des salaires ; association du travail agricole et du travail industriel ; respect de la loi morale.

IV. ***Les rapports publics.***

Rôle des pouvoirs publics. — Leur organisation. — Exemple de l'Angleterre comme modèle.

V. ***Conclusions sur la doctrine.***

Les faits jugent la doctrine. — Le Play a négligé le phénomène de la concurrence qui a pris un développement de plus en plus grand. — Le mode de succession ne donne pas une classification exacte des sociétés. — Le patronage n'a pas résolu la question ouvrière.

Troisième partie. — **Les Résultats immédiats.** P. 78.

Première ébauche de la méthode d'observation. — Détermination de quelques lois générales. — Rôle important du travail. — Réfutation du préjugé des lois écrites. — Conciliation de la tradition et du progrès. — Caractère de l'égalité et de l'inégalité dans les sociétés. — Importance des questions morales et religieuses.

Appendice. — ***Comment étudier méthodiquement la Science sociale.*** P. 83.

Le perfectionnement de la méthode : la Nomenclature sociale. — L'application plus rigoureuse de la méthode. — Le groupement des répercussions sociales. — Le développement de la Classification sociale. — La coordination des résultats obtenus.

Donated by

Afonso

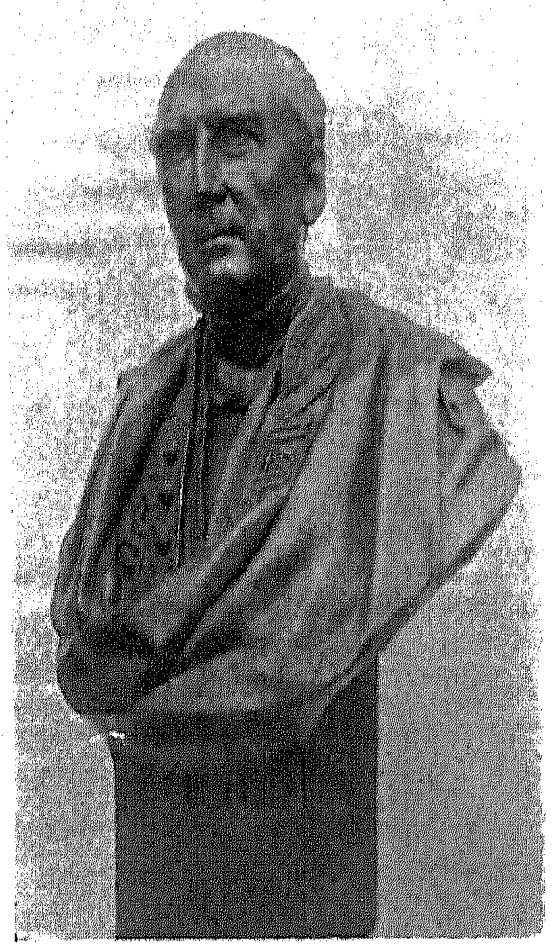

BUSTE DE FRÉDÉRIC LE PLAY

EDMOND DEMOLINS, directeur de la *Science sociale*, fondateur de l'École des Roches, continuateur de Le Play.

PRÉFACE

Par suite des progrès de la *Science sociale* depuis vingt ans, l'œuvre de Le Play n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique. Elle marque seulement le point de départ et la première ébauche de la science.

Mais il est nécessaire de connaître ce point de départ et cette ébauche, pour savoir combien il a été difficile de soumettre l'étude des phénomènes sociaux à la méthode rigoureuse de la science. On comprendra ainsi quelle admiration on doit avoir pour l'homme éminent, pour le Maître, qui a osé entreprendre une tentative aussi difficile.

S'il ne l'a pas menée plus loin, c'est que cela était impossible dans les limites d'une vie humaine.

Du moins il a pu se survivre par ses disciples, qui ont continué son œuvre et qui ont pu l'amener au point où elle est aujourd'hui.

Cette œuvre a traversé quatre périodes nettement distinctes :

Dans la première période, de 1830 à 1855, Le Play parcourt l'Europe et une partie de l'Asie pour recueillir des observations sociales méthodiques. Il rédige ces monographies de familles, qui devaient constituer le fondement de la science sociale. Le résultat de ses observations est consigné dans les six volumes

des *Ouvriers européens*. C'est un vaste répertoire de faits, décrits avec un soin et un ordre minutieux.

Pendant cette période, Le Play s'applique surtout à un travail d'analyse et tient encore les conclusions au second plan.

Dans la seconde période, de 1855 à 1882, année de sa mort, Le Play entreprend de formuler les conclusions, qui se dégagent des faits observés. C'est la synthèse. Il publie alors la *Réforme sociale en France*, l'*Organisation de la Famille*, l'*Organisation du travail*, la *Constitution de l'Angleterre*, la *Constitution essentielle de l'humanité*, etc.

Malheureusement, cette synthèse était prématurée.

Elle était fondée sur une méthode encore trop imparfaite et sur un nombre de faits insuffisants. Les observations ultérieures prouvèrent qu'elle devait être rectifiée, ou complétée, sur un grand nombre de points.

Mais, dans cette seconde série d'ouvrages, Le Play ne s'était pas contenté de formuler la synthèse des faits observés, il avait entrepris, en outre, de donner des conclusions en vue de la réforme sociale.

Ces conclusions étaient également prématurées, pour les mêmes raisons. Elles eurent un résultat encore plus grave. Elles détournèrent le public et Le Play lui-même de l'œuvre purement scientifique et en retardèrent ainsi le développement naturel, alors qu'elle n'était encore qu'à ses débuts.

Ainsi, du même coup, la science se trouva arrêtée et l'œuvre sociale se trouva compromise, parce qu'elle ne reposait pas sur une base suffisamment solide.

Cette double erreur a retardé de vingt années les progrès de la science sociale.

La troisième période va de 1886, date de la fondation de la Revue *la Science sociale*, à 1903. Cette période, de près de vingt années, fut consacrée à reprendre d'une façon plus méthodique l'œuvre scientifique de Le Play, grâce à l'emploi d'un instru-

ment d'analyse plus perfectionné, la Nomenclature sociale, établie par Henri de Tourville.

Grâce à la Nomenclature, les collaborateurs de la *Science sociale* ont pu réunir une masse considérable de faits, plus méthodiquement analysés; ils ont pu, en outre, déterminer plus exactement les conditions dans lesquelles ces faits se répercutent les uns sur les autres.

A partir de ce moment, les bases de la science sociale se trouvèrent définitivement constituées.

La quatrième période, qui commence en 1904, est nettement caractérisée, dès maintenant, par la coordination des résultats obtenus pendant la période précédente. Cette coordination s'accomplit par la mise en ordre des répercussions enregistrées jusqu'à ce jour, par l'énoncé des lois qui en résultent, par l'établissement de définitions plus précises et plus nombreuses, enfin, par la substitution d'une Classification sociale naturelle à la Classification artificielle ébauchée par Le Play.

Ces résultats sont consignés dans la *Bibliothèque de la Science sociale*, dont on trouvera le classement méthodique à la suite de cette étude sur l'œuvre de Le Play.

Cette étude est une introduction naturelle à la science sociale et nous remercions M. Bouchié de Belle d'avoir bien voulu l'écrire et d'avoir fait revivre si exactement l'œuvre du fondateur de la science sociale.

Edmond DEMOLINS.

LES ORIGINES DE LA SCIENCE SOCIALE

FRÉDÉRIC LE PLAY

SA MÉTHODE ET SA DOCTRINE

I

Le grand fait intellectuel du XIX^e siècle, — c'est aujourd'hui presque un lieu commun de le dire, — est l'application aux phénomènes de la vie morale des méthodes d'analyse scientifique réservées jusqu'alors à l'étude du monde physique. On a cessé d'opposer sur ce point la science à l'art et à la littérature. On a fait d'elle, a dit un psychologue contemporain, un procédé de l'intelligence capable de s'adapter à tous les objets et de renouveler le domaine entier de la connaissance. Le XVIII^e siècle avait tenté une entreprise semblable et y avait échoué. Comme base de ses théories morales et sociales, il avait substitué aux idées innées, aux dogmes révélés, les connaissances scientifiques qu'il avait acquises. Mais il avait immédiatement exagéré la portée de ces connaissances. Enivré de leur découverte, il les avait brandies comme un défi aux vieilles croyances. Puis, il avait tiré d'elles les conséquences les plus audacieuses et les plus inattendues. « Suivre en toute recherche, « avec toute confiance, dit Taine, la méthode des mathématiciens; extraire, circonscrire, isoler quelques notions très simples, très générales, puis, abandonnant l'expérience, les com-

« parer, les combiner et du composé artificiel ainsi obtenu, « déduire, par le raisonnement pur, toutes les conséquences « qu'il enferme : tel est le procédé naturel à l'esprit classique ». Et cet esprit classique domine encore le XVIII[e] siècle. L'observation, pour lui, ne compte presque pas, l'induction est sommaire, la déduction est tout.

Le XIX[e] siècle a compris qu'il fallait renverser les rôles : mettre l'observation au premier rang. Son mouvement intellectuel se résume en une immense enquête, embrassant tous les domaines de la sensibilité et de l'activité humaines.

Les historiens ont ouvert la route. Leur tâche, désormais, consiste à relever, à critiquer des faits, à les établir d'une manière incontestable. Et c'est d'après ces faits seulement, sans apport du dehors d'aucune idée, qu'on pourra philosopher, c'est-à-dire établir des lois.

Même procédé dans l'étude de l'âme humaine. Un caractère, pour les psychologues contemporains, n'est plus une substance permanente et ferme; c'est un faisceau de phénomènes, sans cesse en train de se faire et de se défaire, une succession d'images dans un cerveau. En saisissant ces images, en les classant, en découvrant ainsi le rythme selon lequel elles reviennent, on obtiendra cependant, non pas une association d'idées qui marche, mais une personne bien réelle et vivante, qu'elle s'appelle Julien Sorel, ou Emma Bovary.

La nouvelle méthode fut d'abord appliquée inconsciemment. On ne la formula guère que vers le milieu du siècle. Balzac, le premier, s'intitule « docteur en science sociale ». Stendhal, à qui l'on demandait sa profession, avait répondu, plus modestement, « observateur du cœur humain ». Lorsqu'on exposa à Sainte-Beuve les principes de l'observation sociale, l'auteur des *Lundis* déclara simplement y reconnaître « sa pratique naturelle ». L'idée se précisa ensuite dans l'esprit d'une pléiade de philosophes et d'historiens qui en donnèrent l'expression la plus brillante en l'appliquant à l'étude des faits sociaux : Auguste Comte, Tocqueville, Le Play, Renan, Taine.

II

Dans ce groupe, cependant, chacun marcha seul; très peu d'échange d'idées, d'appui mutuel. Le plus isolé de tous fut Le Play. Isolé dans sa vie d'abord : ce penseur vécut, non parmi d'autres penseurs, mais parmi des hommes d'action. Il dirigea des mines, des usines, fut conseiller d'État, sénateur. Isolé aussi dans son œuvre : il alla droit vers son but, sans regarder, à droite ni à gauche, où en étaient les autres. Si on le compare à eux, deux grandes originalités frappent en lui.

La première est de n'avoir voulu connaître les faits sociaux que dans leur réalité vivante. Il a très peu usé du document écrit. A travers les documents, en effet, les faits apparaissent morts. Il faut, pour qu'ils aient leur physionomie véritable, les faire revivre, reconstituer le milieu ambiant, transformer des notions en impressions. Cela exige une puissance d'évocation prodigieuse; si prodigieuse que la sensibilité de l'historien arrive, presque fatalement, à prendre le pas sur son intelligence, à obscurcir son jugement. Cependant, dira-t-on, en se bornant à étudier le présent, on ne suit que des expériences en voie d'accomplissement, c'est-à-dire indéterminées, incomplètes. Le passé seul peut donner des expériences achevées et concluantes. Aussi Le Play n'a-t-il point négligé l'étude du passé; seulement il a prétendu le connaître par le présent. L'évolution sociale ne marche pas, en effet, d'un pas égal dans tous les pays. Il est des institutions inertes dans certains lieux qui sont encore vivantes dans d'autres, ou qui y ont, au moins, laissé une empreinte plus visible. Leur évocation, si difficile à faire du sein des archives, se réalisera dès lors par un simple voyage. Remonter ainsi des faits directement observables à ceux qui ne le sont point, n'est-ce point la véritable méthode scientifique? Par ce procédé nouveau, Le Play, sans être historien, porta dans l'histoire des projections de génie [1].

1. C'est ainsi que les pages écrites par Le Play sur la féodalité sont parmi les plus

Il eut une seconde supériorité. Dans l'observation même des faits actuels ou passés, il comprit qu'il ne devait pas se fier aux seules qualités de son intelligence. Ces faits se présentent, en effet, en une multitude et dans un enchevêtrement infinis. Lorsque Michelet pénétra aux archives, il fut si brusquement entouré, assailli par une armée aux cent langues qu'il lui fallut dire « doucement, messieurs les morts! » Cette foule tumultueuse, l'esprit cherche instinctivement à la dominer, à l'embrasser du regard; il ne conçoit pas qu'il puisse la mieux connaître en se laissant rouler par elle. Il s'attache alors à une hypothèse, d'allure scientifique, que semblent corroborer certains faits et qui peut avoir, d'ailleurs, sa part de vérité. Cette hypothèse, il se la donne comme une loi générale, unique, par laquelle il prétend tout expliquer. Ç'a été le cas de penseurs illustres. Augustin Thierry, frappé des conséquences, incontestablement prodigieuses, qu'entraîne la superposition de races distinctes sur un même sol, voulut faire procéder de là toute l'histoire de France et d'Angleterre. Zola interprète l'histoire d'une famille par les seules lois de l'hérédité. Ou bien, on se laisse séduire par une analogie : on veut étendre arbitrairement aux phénomènes sociaux l'application d'une loi biologique, et, au premier abord, les faits vous donnent, presque toujours, un semblant de raison. Le Play, dressé à l'étude des sciences physiques, vit le danger. Il savait que la première qualité du savant est l'humilité, le respect, le culte des faits. Il lui faut s'incliner devant eux, les aborder de plein pied, les toucher dans toute leur simplicité, sous leur aspect le plus vulgaire, le plus brutal. Au bout de quelque temps, ces faits porteront

remarquables qui lui aient été consacrées. Ainsi qu'il l'a dit lui-même, Le Play la vit, cette féodalité, encore vivante et active dans diverses parties de l'Europe, ce qui lui fit mieux comprendre les institutions des XIe et XIIe siècles français. Il étudia, par le même procédé, les anciennes coutumes corporatives, montra les raisons profondes d'une organisation du travail que l'école économique orthodoxe avait condamnée par principe et qui, cependant, était la résultante directe d'un état social déterminé.

Le procédé de Le Play a, du reste, été appliqué presque en même temps par Tocqueville qui, préparant son ouvrage sur *l'ancien Régime et la Révolution*, s'imprégna de l'esprit des coutumes d'autrefois, par un voyage aux vieux pays d'Empire où ces coutumes subsistaient encore. Ni Le Play, ni Tocqueville ne se doutaient alors de cette coïncidence de leurs méthodes.

d'eux-mêmes l'observateur au-dessus d'eux, l'élèveront jusqu'à la connaissance des lois. Mais, pour pénétrer dans la masse confuse des faits, pour les isoler les uns des autres, il faut un instrument d'analyse, un procédé qui se substitue en quelque sorte à l'observateur, lui fasse jouer un rôle positif, l'impersonnalise. Cet instrument, Le Play, nous le verrons plus tard, le forgea : c'est sa monographie de famille ouvrière. Par là, l'auteur des *Ouvriers européens* apporta dans un nouvel ordre de faits la discipline objective sans laquelle il n'est point de réelle connaissance scientifique; par là, il peut être véritablement appelé le fondateur de la science sociale.

III

Le Play, sous cet aspect, est cependant peu connu. Son œuvre, pour la plupart des contemporains, ne présente pas l'unité et la belle ordonnance de celle d'un Tocqueville, d'un Renan, d'un Taine. Il a attaché son nom à certaines idées : le grand rôle social de la famille, la liberté testamentaire, le traditionalisme, le régionalisme. Mais ces idées ont pris, en quelque sorte, chacune une individualité distincte; elles se sont éparpillées; on admet l'une, on rejette l'autre, arbitrairement. La forte base de faits sur laquelle elles reposent, le lien qui les unit en un corps de doctrine ont été plus ou moins perdus de vue.

Cela tient, en grande partie, à ce que Le Play est fort peu lu et pour la raison qu'il est fort peu lisible. Ce savant illustre fut un écrivain médiocre. Sa première édition des *Ouvriers européens*, œuvre colossale au point de vue scientifique, est un simple atlas de chiffres. C'est au lecteur de faire parler ces chiffres et l'on comprend qu'un pareil effort ait peu tenté. La deuxième édition, au contraire, est si touffue qu'il faut, pour s'y reconnaître, un véritable travail de déblayage. Le seul ouvrage d'exposition véritable que nous possédions de Le Play est sa *Réforme sociale*, parue en 1864 et qui lui valut sa renommée. Ouvrage qui devait synthétiser son œuvre et qui, malgré sa grande va-

leur, n'est pas à la hauteur de sa tâche. Qu'on la compare, cette *Réforme sociale*, à la *Démocratie en Amérique*, aux *Origines de la France contemporaine*, et l'on comprendra quelle cause d'infériorité ç'a été pour son auteur de n'avoir pas su mettre sa parole à la hauteur de sa pensée.

Mais cette ignorance de l'œuvre scientifique de Le Play tient aussi à une autre raison. Cette œuvre, à partir de 1870, est masquée par une autre, celle-là toute d'action et d'apostolat. Le Play, en même temps que l'intelligence la plus haute, possédait une sensibilité ardente. Ce fut cette sensibilité qui le poussa dans sa tâche d'observation et ce fut elle qui, plus tard, l'en fit sortir. S'il étudia les sociétés, ce fut pour y rechercher le secret des peuples prospères, pour essayer de porter remède aux souffrances de son pays. Hors les temps de crise, dit-il lui-même, la science est inutile; une nation saine a autre chose à faire qu'à s'analyser. Nul homme ne fut moins atteint de cette maladie morale de l'intellectualisme pur qui fait de la satisfaction de l'observateur l'unique but de la connaissance. Jamais, sans doute, Le Play ne connut le plaisir aigu d'intelligence que dut éprouver Taine à faire la psychologie du Jacobin. En revanche, une joie profonde le pénétrait au contact d'un milieu de paix et de bien-être, comme il souffrait de voir souffrir. On comprend, dès lors, l'immense angoisse qui l'étreignit quand, derrière les maux apparents de son pays, il en découvre d'autres, plus dangereux encore et qui le menait au désastre. Le désastre arrivé, il se fit une révolution dans tout son être. Taine, quelque temps avant sa mort, regrettait de n'avoir pas pu mettre encore, sous les yeux de ses compatriotes, toute la vérité. Du moins, cette vérité, il l'avait poursuivie toute sa vie, sans défaillance et sans se laisser distraire. Le Play n'eut pas ce stoïcisme. Devant les blessures de sa patrie, il oublia toute étude, ne songea plus qu'à penser, qu'à guérir. Des hommes de bonne volonté se groupèrent autour de lui; il fit passer en eux son dévouement et sa confiance. Les paroles que sa science ne pouvait toujours lui fournir, il les chercha dans son cœur. C'est ce Le Play apôtre qui a fait tort au Le Play savant. Doit-on le regretter? Peut-être son œuvre

eût-elle été plus féconde si elle avait gardé toujours son unité. Mais, en vérité, il faudrait un bien triste courage pour oser reprocher à un homme d'avoir trop aimé son pays.

C'est le premier Le Play, le penseur, que cette étude essaiera de faire revivre. L'autre est assez connu. Il est encore vivant dans son œuvre.

Préciser la méthode d'observation créée par le maître, exposer les vérités que cette méthode lui a permis d'atteindre, montrer comment sa doctrine s'appuie sur ces vérités, voilà le plan que nous allons suivre.

Il nous faudra, ensuite, mettre les doctrines de Le Play en présence des transformations économiques et sociales de notre époque et par là nous pourrons juger de leur valeur. Il est inutile de dire qu'aucune critique personnelle ne saurait s'exercer en cette matière. A une doctrine fondée sur les faits, les faits seuls peuvent donner des confirmations ou des démentis : leur voix ne sera couverte par aucune autre.

PREMIÈRE PARTIE

LA MÉTHODE

I. — LE PRINCIPE DE LA MÉTHODE.

Au début du printemps de 1829, Frédéric Le Play, alors élève à l'École royale des mines, fut blessé par une explosion au cours d'une expérience chimique. Brûlé atrocement, sa vie fut en danger; il mit un an à se rétablir. Lorsque éclata la révolution de 1830, la maladie conservait son caractère aigu, « Privé de mes deux mains, dit-il, réduit à une complète im- « puissance, je n'avais pour diversion à mes maux que la société « des condisciples et des personnes compatissantes qui se pres- « saient autour de mon lit. J'entendais le récit des calamités « provoquées par l'effusion du sang, par la violence et par les « haines qui en sont la suite ».

Aux malheurs publics, chaque visiteur proposait son remède. Les programmes ne manquaient pas. Une génération, imprégnée de toute l'idéologie du XVIII^e siècle, découvrait soudain, devant elle, les complexes problèmes du siècle de la houille. Sans peur, elle les toisait de tout son orgueil. S'incliner devant leurs données, pour y rechercher leur solution, lui eût semblé absurde. Les sociétés n'étaient-elles point des produits du cerveau de l'homme et celui-ci, né libre, intelligent, juste, avait-il à regarder ailleurs qu'en lui-même pour y trouver l'image de la meilleure des républiques? De fait, les inventeurs surgissaient de toutes parts. Autour du lit de Le Play chaque école avait ses adeptes. Son meilleur ami, Jean Reynaud, était saint-simonien. Initié à la doctrine par Pierre Leroux, il en dissertait éloquemment.

Le Play, le jour, entendait tout cela et, la nuit, torturé d'insomnie, le repassait dans son esprit. Chose étrange, aucune théorie soutenue devant lui ne l'impressionnait. La griserie intellectuelle de ses compagnons lui était étrangère, car il n'avait point leur âme. Soustrait à la contrainte des internats, son esprit n'avait pas été plié, dès l'enfance, sous la pression des maîtres et des camarades, aux grands articles du credo d'alors. Les premières années de sa vie s'étaient passées sur les bords de la basse Seine, auprès d'Honfleur, et ses premiers maîtres avaient été de simples pêcheurs. La flotte anglaise bloquait alors leurs côtes et les privait de leur gagne-pain. Mêlé à leurs enfants, Le Play vécut leur détresse. « Les premières inclinations, dit « Taine, font souvent les inclinations dernières : dans l'enfant « on découvre l'homme et l'on est toujours ce que l'on a « d'abord été ». Élevé au milieu de la nature, Le Play sentit, dès l'enfance, la dépendance étroite qui rattache l'homme aux lieux. En lui imposant des besoins particuliers et certains moyens d'existence, le sol et le climat poussent, limitent et dirigent son activité et lui tracent sa vie. Par là, ils vont jusqu'à façonner son corps et son esprit même : ils créent un race humaine comme ils créent une flore et une faune. Placés entre la mer et la forêt, les pêcheurs d'Honfleur vivaient de l'une et de l'autre. Les parents de Le Play eux-mêmes — son père était officier des douanes — n'échappaient point complètement à cette dépendance : « Pendant un hiver rigoureux, dit-il, la récolte du « combustible devint pour le ménage et pour mon développe- « ment physique une utile ressource [1]. »

Son père mort, ce fut à Paris, dans la maison d'un de ses oncles, que Le Play débuta dans la vie civilisée. L'oncle, fort riche, tenait un salon où venaient chaque soir quelques amis, nés dans l'aisance, mais ayant perdu, par la Révolution, famille et fortune. Ces hommes, sur le ton spirituel et gai de l'ancienne France, remuaient entre eux une foule d'idées. Mais leurs opinions ne sentaient ni la rêverie ni les livres. La guerre

1. *Ouvriers européens*, 2[e] édition, I, p. 18.

et l'émeute, les commandements et les affaires, la misère et l'exil avaient été leurs maîtres. Ils n'avaient gardé du collège que la faculté de tout comprendre et l'art de causer sur tout. Deux de ces commensaux s'attachèrent au jeune Le Play : ils dirigeaient ses lectures et répondaient à ses questions. Ayant oublié leurs noms, il les appelle, l'un « le lettré » et l'autre le « gentleman ». Le lettré, vieux magistrat du siècle précédent, inclinait vers Rousseau, les Encyclopédistes et les Girondins. Le gentleman, ancien esprit fort, assagi par l'émigration, brûlait ce qu'il avait adoré et, attribuant aux idées nouvelles tout le malheur des temps, ne voyait de remède que dans le retour à la religion et aux bonnes mœurs.

Après quelques années de séjour à Paris, Le Play retourna à Honfleur, auprès de sa mère. Il y demeura sept ans, dirigeant lui-même ses études, et se mêlant à la vie des champs. Lorsqu'il fallut choisir un état, il fut tenté par le concours de l'École polytechnique. Un ami de sa famille, ingénieur des ponts et chaussées à Saint-Lô, M. Dan de la Vauterie, se chargea d'éprouver ses aptitudes en l'attachant à sa personne. Le Play demeura un an auprès de lui.

Cette année-là parut avoir, sur la formation de son esprit, une influence décisive. Le nouveau maître était un homme rare. Selon lui : « Les ingénieurs de l'État, après l'accomplissement de « leurs devoirs professionnels, avaient l'obligation de se rendre « gratuitement utiles à la chose publique, comme font les pro- « priétaires fonciers en Angleterre et dans les États du Nord[1] ». Dans ce but, il se livrait à des études littéraires et sociales auxquelles il initia son élève. Il lui fit surtout partager son goût pour son auteur de prédilection : Montaigne. Le gentilhomme périgourdin avait, d'après lui, trouvé, dans des temps difficiles, la vraie voie des gens de cœur : ses conseils devaient donc être leur guide à une époque différente, mais aussi troublée : « Consultez souvent l'auteur des *Essais*, disait à son élève « M. de la Vauterie, il vous empêchera de vous égarer aux

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, p. 29.

« premiers pas et souvent vers le point d'arrivée vous le « trouverez encore de bon conseil[1]. » Le disciple suivit ces enseignements et s'en trouva bien. « J'ai souvent cherché, « dit-il, parmi les hommes d'action de ce temps la sagesse « de Montaigne. Rarement je l'ai vu estimer à sa vraie valeur. « Souvent même les hommes chez qui j'espérais trouver « de nouveaux maîtres, l'ont complètement méconnu en l'ac- « cusant de scepticisme. Montaigne, au contraire, était pénétré « des convictions indispensables à ceux qui propagent la vé- « rité par l'exemple et par les préceptes. Pour la religion, « comme pour la souveraineté, il s'inspirait de la tradition na- « tionale. Dans un temps où, comme dans l'ère actuelle, la na- « tion était ébranlée par la corruption des classes dirigeantes, « l'erreur des lettrés et les entreprises dangereuses des nova- « teurs, il reste toujours fidèle à la coutume des ancêtres. Il a « souvent eu des doutes, mais ils ne se rapportaient pas aux « principes essentiels : ils avaient pour objet la défaillance de « ceux qui manquaient au devoir de sauver la patrie[2]. »

Le Play arriva à Paris en 1824 : il passa du collège Saint-Louis à l'École polytechnique et, de là, à l'École des Mines. Plongé dans un tourbillon de passions politiques qu'il ne partageait point, il en ressentit un malaise profond, auquel il voulut échapper, s'absorbant dans ses études scientifiques. Celles-là, du moins, ne le déçurent pas. A cet esprit affamé de certitude, elles apportèrent une satisfaction morale extraordinaire. Mais l'élève de M. de la Vauterie ne pouvait rester longtemps concentré sur lui-même. Partout, autour de lui, régnaient « l'es- « prit de discorde, la haine du présent et le désir des révolu- « tions ». Une chose le choquait surtout : la contradiction des doctrines qu'il entendait et des choses qu'il avait vues. Les esprits de ses compagnons, façonnés dès l'enfance à l'écart du monde réel, lui paraissaient des fruits monstrueux de serre chaude. Nulle répulsion pour eux, cependant, mais une sorte d'attrait. « En vertu de la loi mystérieuse des contrastes, j'é-

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, p. 228.
2. *Ibid.*

« prouvais, dit-il, en parlant du saint-simonien Jean Reynaud, « de l'admiration et de la sympathie, pour les talents littéraires, « l'inclination poétique et même pour l'imagination mystique « de mon ami[1]. » Il voulut d'abord discuter avec lui et se reconnut bientôt incapable, soit de le convaincre d'erreur, soit de lui enseigner la vérité. Il résolut alors de le mettre en contact avec cette réalité vivante des choses où lui-même avait puisé ses propres opinions. Un voyage d'études minéralogiques en 1829, dans l'Allemagne du Nord, en fut l'occasion. Pendant sept mois, tous deux visitèrent des mines, des usines et des forêts. Le Play a ainsi exposé les résultats de ce voyage : « Nous n'avions pas, dit-il, l'esprit assez formé pour remonter des effets aux causes et nous élever à la hauteur de la science. Mais « nous nous assurions les moyens de l'acquérir plus tard, car « nous apprenions l'art des voyages... Nous nous mîmes d'accord sur certaines opinions économiques conformes à l'évidence des faits. Cependant nous ne réussîmes point à nous « entendre sur la *question sociale* qui avait été le point de départ de notre entreprise. Seulement nous comprîmes qu'elle « était beaucoup plus compliquée que nous ne l'avions d'abord « supposée[2]. »

A vingt-trois ans, Le Play s'était ainsi avoué qu'il ne savait rien : les hommes, même supérieurs, y mettent en général plus de temps. Et cependant, il comprenait combien il eût été utile de savoir et combien plus nécessaire que tout autre était la science qui apprendrait aux hommes à vivre dans la paix.

Sa grande crise physique et morale de 1830 décida de sa vie. De son inaction, repliée sur elle-même, sortit l'idée qui devait illuminer sa voie.

Puisque toute discussion de systèmes préconçus demeurait stérile; puisqu'au contraire les sciences expérimentales avaient seules procuré quelque soulagement à son esprit, ne pouvait-il pas obtenir la même satisfaction en transportant dans l'ordre social la méthode de ces sciences? Ne pouvait-il pas étudier les

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, p. 141.
2. *Ibid.* 2e édition, I, p. 38.

sociétés comme on étudie les minéraux et les plantes? Le monde alors, il ne s'agirait plus de le faire à sa guise, mais de savoir comment il est fait. Aucun cerveau humain n'a pu jusqu'ici embrasser l'infinie complication de son mécanisme. Peut-être arriverait-on à mieux en l'observant dans ses détails les plus accessibles, en passant du connu à l'inconnu et du simple au complexe. Sans doute verrait-on ainsi que ce monde social n'est mené ni par le hasard, ni par les combinaisons ingénieuses de ceux qu'on appelle ses maîtres, mais qu'il obéit à de grandes lois providentielles. Le secret de la prospérité consisterait, dès lors, pour l'humanité, à régler sa conduite d'après ces lois; le désordre et la souffrance proviendraient le plus souvent de leur méconnaissance.

« J'étais fixé sur ce point, dit Le Play, que, dans la science « des sociétés, comme dans la science des métaux, je ne me croirais en possession de la vérité que lorsque ma conviction pourrait s'appuyer sur l'observation des faits. Je tins comme non « avenues, jusqu'à vérification personnelle, les opinions au milieu desquelles j'avais été élevé, et s'il ne me fut pas possible de « me soustraire à certaines convictions, je recherchai avec soin « la preuve qui semblait les combattre et les hommes imbus « de convictions opposées. Je n'adoptai comme axiome que le « devoir d'aimer mes semblables et d'être utile à mon pays. »

De grandes facilités étaient offertes à Le Play, pour l'observation des faits sociaux. Pendant les loisirs de sa convalescence, il avait créé à l'Administration des mines deux services importants. Leur développement imposait de longs voyages d'études en pays étrangers. Le Play fit vœu d'employer ces voyages à son instruction sociale, tout en pratiquant consciencieusement ses devoirs d'ingénieur. De 1830 à 1848, il parcourut l'Europe de l'Oural à la Castille, des Balkans à la Norvège. De là sortirent les *Ouvriers européens*.

II

La science sociale, c'est-à-dire l'étude des lois naturelles qui régissent les groupements humains, a-t-elle été inventée par Le Play? Il s'en défend : « Si le mot est nouveau, dit-il, la chose est aussi vieille que le monde ». Seulement cette science doit suivre dans son développement les étapes qu'ont parcourues l'astronomie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle et en général toutes les sciences d'observation.

« Or, dit Le Play, dans la première période de l'histoire de « ces sciences, la description et le classement des phénomènes « tenaient peu de place : ils étaient, au reste, subordonnés à « quelque idée conçue « à priori », à quelque théorie fondée « sur un fait saillant, mais incomplètement observé. »

« Dans la deuxième période, aussi féconde que la première « avait été stérile, la méthode contraire a été suivie : l'on s'est « soustrait, par degrés, autant que le comporte la faiblesse de « l'esprit humain, au joug des idées préconçues. On a pris l'é- « tude attentive des phénomènes pour base de leur apprécia- « tion. On n'a tenu ces phénomènes pour suffisamment connus « que lorsqu'on a pu en donner le poids, la mesure et l'image « exacte, et c'est alors qu'on a pu présenter la théorie. Sous « l'empire de cette méthode, les forces les plus précieuses, celles « qui s'emploient à la recherche de la vérité, ne s'épuisent pas « dans des discussions sans fin : les controverses scientifiques, « promptement ramenées à la vérification contradictoire des « faits, sont désormais tombées par la force même de l'évi- « dence.

« La science sociale au contraire est restée dans l'état d'im- « puissance qui a caractérisé la première période des sciences « naturelles. Elle se compose de systèmes qui se révèlent, en « général, par l'antagonisme de leurs auteurs, en sorte qu'il est « vrai de dire que cette science a pour ennemis les plus influents « ses propres adeptes. Les débats concernant l'organisation du

« travail et de la propriété sont presque aussi épineux que l'é- « taient, pendant les derniers siècles, ceux qui concernaient la « transmutation des métaux, la panacée universelle, la phlogis- « tique; ils s'éteindront sans retour possible, comme ces « classiques controverses, sous l'influence de la méthode expé- « rimentale[1]. »

Ce retard dans le développement d'une science qui semblerait la plus indispensable, puisqu'elle apprend aux hommes comment leurs sociétés vivent, à quelles conditions elles doivent répondre suivant le milieu où elles se développent, ne doit pas surprendre. En toute science, il faut observer et raisonner. Or, avant Le Play, en matière sociale, ceux qui observaient ne raisonnaient pas et ceux qui raisonnaient n'observaient pas.

Les premiers étaient des hommes de bonne volonté qui, placés à la tête d'une famille, d'un domaine ou d'un atelier, s'efforçaient de faire régner autour d'eux le bien-être et la paix. Pour y parvenir, ils ne s'appuyaient pas seulement sur les principes d'une religion révélée, mais aussi sur un ensemble de pratiques que leur dictait l'expérience. Les observations de ces hommes que Le Play appelle « autorités sociales » sont généralement profondes. Elles ne donnent cependant que des résultats empiriques, car leurs auteurs, confinés dans un étroit horizon local, ne peuvent s'élever par la comparaison à la connaissance complète des phénomènes.

Inversement, les grandes têtes politiques qui, du sommet du pouvoir ou de la pensée, prétendaient résoudre le problème du bonheur humain ne pouvaient et ne savaient vérifier, par l'expérience, les prémisses de leurs raisonnements. Pour que la science sociale prît quelque essor, il fallait qu'un même homme se chargeât des deux tâches, ou du moins qu'un lien étroit rattachât les observateurs à ceux qui induiraient de l'observation des vérités générales.

Un autre obstacle au développement de la science sociale venait de la nature même de l'esprit humain qui admet malai-

1. *Ouvriers européens*, 1re édition, Introduction.

sément qu'une pareille science soit possible. Comment, dit-on volontiers, les phénomènes sociaux pourraient-ils être régis par des lois naturelles puisque leur cause déterminante est l'action de l'homme qui est libre? Ceci est discutable. Il serait facile de répondre que si l'individu se meut librement dans un milieu donné, il n'est pas libre de faire ce milieu à sa guise. Les événements ne suivent-ils pas un cours que jamais personne n'a su déterminer ni prévoir? Les chefs des sociétés n'ont-ils pas toujours été confondus dans leurs plans et les philosophes dans leur pensée, semblables, les uns et les autres, à ces enfants dont parle Tolstoï, qui, cramponnés aux courroies intérieures d'une voiture, croient tenir les rênes? Cette marche des choses, personne ne la fait et tout le monde : « tout le monde, non par « un désir qui précède et prépare l'événement, mais par un « besoin qui s'y range et bientôt par une certaine satisfaction « qui l'agrée [1] ».

Le Play, cependant, refusa toujours d'appuyer, par une dissertation, le principe de sa méthode. « Cette démonstration, dit-« il, pourrait faire l'objet d'une thèse littéraire. Elle serait dé-« placée dans un ouvrage tendant à une conclusion pratique. « A l'époque où je m'adonnais aux sciences physiques, j'ai sou-« vent constaté la stérilité de ceux qui se flattent de les suivre « en discutant sur le choix d'une méthode. Je m'aperçois chaque « jour qu'il en est de même de toute autre recherche... L'écri-« vain qui traite de la science sociale, de même que le citoyen « qui la pratique doit surtout justifier de sa méthode par le « résultat. J'atteindrais ce but, si je mettais en lumière des faits « et des principes obscurcis par la passion et le préjugé [2]. »

Et, en vérité, il ne saurait y avoir de science sociale si, entre les phénomènes étudiés, il est impossible d'établir des rapports rigoureux de cause à effet : la science existe au contraire si ces rapports sont. Les lois naturelles qui encadrent l'action de l'homme, ne peuvent se prouver qu'en montrant, d'une

1. Henri de Tourville.
2. *Réforme sociale*, I, p. 61.

manière évidente, leur action et leur jeu, comme le mouvement se prouve en marchant.

II. — LA DESCRIPTION DE LA MÉTHODE.

I

Observer exactement les faits et déterminer leurs rapports, en raisonnant juste, voilà la base de la méthode de Le Play. Raisonner juste est une qualité individuelle assez rare, qui d'ailleurs se cultive et se développe. L'observation qui lui sert de base lui sert aussi de contrôle et l'avertit de ses erreurs. La tâche la plus difficile est celle de l'observation. Comment débrouiller l'enchevêtrement infini des phénomènes sociaux?

Un premier procédé s'offrait, déjà ancien, généralement employé par les économistes : la statistique. Le Play, sans lui dénier d'incontestables avantages, en faisait peu de cas. La statistique avait pour lui un vice fondamental, qui est que les statisticiens, ne pouvant raisonner que sur une très grande quantité de faits, n'observent pas eux-mêmes. Ils se contentent d'observations faites, dans un but étranger à la science, par des hommes généralement peu compétents. Sans doute, lorsqu'ils sont experts, parviennent-ils à contrôler, de diverses façons, les renseignements qu'on leur donne ; mais leurs observations n'en sont pas moins limitées. Tout ce qui concerne la vie privée leur échappe, ou ne leur est révélé que par des signes extérieurs fort incertains. A plus forte raison demeurent-ils étrangers aux faits touchant à la nature intime de l'homme, à ses qualités intellectuelles, à ses croyances. Comment cependant prétendre connaître la vie d'une société en ignorant tout des individus qui la composent?

Repoussant donc la méthode statistique, Le Play prit le parti d'observer lui-même, sur place, dans leur réalité vivante, les phénomènes de cette vie sociale ; et non pas en considérant chacun d'eux isolément, mais en recherchant l'action qu'ils ont les uns sur les autres.

Une semblable observation ne pouvait évidemment pas s'exercer sur l'ensemble de la société, mais seulement sur certaines de ses fractions prises comme types. Et c'est pourquoi Le Play est désigné comme le fondateur de la méthode d'observation dite *monographique*[1].

Le principe même de cette méthode, au premier abord, frappe et choque. Comment prétendre, de l'étude des faits particuliers, tirer des vérités générales? Comment vouloir connaître le monde entier en l'observant par quelques coins? Le monographe ressemble fort à cet Anglais qui, débarquant à Boulogne, reçu à son auberge par une servante rousse et laide, écrivit gravement sur son carnet : « Les Françaises sont rousses et laides ».

Qu'on réfléchisse quelque peu, cependant, et l'objection tombe. En appliquant sa méthode au monde social, Le Play n'a fait, en somme, que transporter dans un nouvel ordre de connaissances le procédé d'observation commun à toutes les sciences. La zoologie décrit et classe des milliers d'espèces et, en vérité, bien peu de types de chacune d'elles ont passé sous les yeux des naturalistes. Pour amener l'anatomie, la physiologie au point où elles en sont, il n'a pas été nécessaire de disséquer le genre humain et c'est par l'étude d'un animal invisible à l'œil nu que Pasteur a renouvelé toute la médecine. Si, donc, l'univers social obéit à de grandes lois naturelles, c'est, sans doute, par l'observation approfondie de quelques éléments de

1. Voilà l'analyse que donne Le Play des principes essentiels de cette méthode :
« On ne se propose pas d'étudier, dans un cadre général, toutes les questions sociales. On étudie chaque question séparément, en la circonscrivant autant que possible, de façon à la traiter plus complètement et à tirer de ses conclusions plus d'utilité pratique. Au lieu de considérer d'un point de vue unique pour chaque question l'ensemble d'un pays, on s'attache, autant que le sujet le comporte, à des cas particuliers ou à des localités spéciales qu'on envisage sous tous les aspects. L'observation n'est plus confiée à une multitude d'agents chargés d'exécuter un acte matériel ou de constater un fait avec une rigueur méthodique, mais bien à quelques hommes spéciaux, versés dans la connaissance du sujet et qui ne séparent jamais le fait matériel des considérations morales qui en déterminent l'importance et en fixent le caractère précis. Dans ce système, on n'arrive pas à la connaissance des faits par des inductions plus ou moins éloignées. On les constate aux sources mêmes de l'observation « (*Ouvriers européens*, 1re édition, Introduction).

cet univers qu'on arrivera à les connaître, comme l'examen attentif d'une seule plante révèle toutes les grandes lois de la vie végétale. Au surplus, là encore, rien de plus stérile que la discussion. La valeur du procédé monographique, comme celle du principe même de la science sociale, ne peut se démontrer que par les résultats obtenus.

Le reproche que l'on peut adresser à Le Play, c'est d'avoir pris au hasard les familles étudiées, parce que, au début de la science, il n'avait pas le moyen de choisir celles qui étaient le plus représentatives du milieu. Mais cette lacune de la méthode a pu être comblée plus tard grâce aux progrès mêmes de la science et, par suite, de la connaissance plus méthodique des divers milieux.

II

Le Play, donc, dédaigna livres, documents et rapports. Il plongea dans le monde et le regarda vivre. Il observa d'abord sans ordre et sans plan : ses devoirs professionnels le menaient dans les mines et les ateliers métallurgiques : il y étudia les procédés techniques et le mécanisme économique de la production. Il passait de là, naturellement, à la question de la main-d'œuvre et à la condition des ouvriers. Il s'informait également sur toutes les manifestations de la vie sociale, auprès des propriétaires, des chefs d'ateliers et des administrateurs qui lui paraissaient offrir le plus de garanties d'impartialité. Sa tâche, ainsi dirigée, fut loin d'être inféconde. Sa grande intelligence et l'indépendance de son jugement le portaient naturellement à distinguer le vrai du faux et l'important de l'accessoire. Cependant, il s'aperçut bientôt que les résultats d'une semblable observation manquaient de rigueur scientifique et qu'ils étaient souvent déconcertants. « Je voyais, dit-il, des peuples prospérer ou souffrir, avec les mêmes formes de religion et de souveraineté »[1].

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, 212.

Pour comprendre quelque chose à la vie des sociétés, il fallait isoler les phénomènes les uns des autres, saisir chacun d'eux, dans ses causes, ses manifestations et ses effets. Il fallait démonter, par la pensée, l'immense machine qui, dans la réalité, n'est pas démontable.

Le Play chercha le rouage essentiel de cette machine, celui qui, trouvé, révélerait, tout le mécanisme. Par de patients essais il y parvint.

En étudiant les ateliers métallurgiques, la place énorme que tient, dans leur organisation, la question de la main-d'œuvre l'avait frappé. Les fondeurs et les forgerons des montagnes du Hartz firent surtout son admiration. « Ces ouvriers, dit-il, ob-« tiennent au moyen de manipulations, simples en apparence, « des réactions physiques et chimiques d'une complication ex-« trême. Frappé de la science qu'ils possèdent sous des dehors « rudes et incultes, j'appris à les aimer et je voulus les mieux « connaître. »

A quelles conditions pouvait-on se procurer une semblable main-d'œuvre? Le Play reconnut vite que, pour avoir la réponse, il fallait regarder hors de l'atelier. Les ouvriers, en effet, y passaient, mais n'y vivaient pas. Leur existence appartenait à un autre milieu qui les formait, auquel ils demeuraient toujours rattachés par une solidarité étroite, et qui, leur carrière terminée, les reprenait tout entier. Ce milieu était leur famille. Le Play porta sur elle son attention et fut vite édifié.

C'était au sein de cet organisme essentiel que se manifestaient, dans leur plus grande simplicité, les formes les plus importantes de l'activité sociale. Une foule de travaux s'y effectuaient : le travail extérieur fournissait son appoint et ces ressources diverses, consommées en commun, assuraient le bien-être de tous les membres, quels que fussent leur sexe et leur âge. De même, ces membres puisaient dans le milieu familial, plus qu'à l'église et à l'école, les éléments de leur formation morale. C'était à la bonne constitution de la famile ouvrière que l'atelier métallurgique devait son excellente main-d'œuvre, partant sa prospérité propre. Le Play acquit bientôt la certitude que cette bonne constitution portait ses effets plus loin encore et qu'en réalité, c'était sur elle que reposait toute l'organisation sociale dans ces régions de l'Allemagne du Nord.

Son attention ainsi spécialement attirée sur la condition des familles, Le Play, marchant vers l'Orient de l'Europe, assista à un phénomène étrange. A mesure qu'il s'avançait à l'est, il vit le rôle de la famille grandir sans cesse, alors que celui des autres rouages sociaux diminuait. Chez les paysans, chez les artisans des Balkans, de l'Asie Mineure, tout travail était domestique : la famille absorbait l'atelier. C'est aussi par elle que se faisait l'appropriation des terres; elle était seule titulaire des droits de propriété ou de jouissance. Enfin, les pouvoirs publics se fiaient à elle d'assurer presque seule l'ordre matériel et le respect des lois morales. Le Play atteignit ainsi la limite des steppes asiatiques, où toute société se ramène à une simple juxtaposition de familles, quasi souveraines, à peu près égales entre elles et constituées de la même manière.

Lorsqu'il revint vers l'Occident et qu'il pénétra dans des sociétés de plus en plus compliquées, il vit le phénomène inverse. Le rôle de la famille diminuait. Elle cessait d'abord d'être un atelier. Au lieu de cela, les travaux extérieurs, l'usine, attirant au dehors tous ses membres, la disloquaient. La propriété collective s'évanouissait devant la propriété individuelle. Enfin, des pouvoirs publics développés et envahissants, des associations privées, de toute nature et de toutes formes, se superposaient à la famille, géraient en dehors d'elle une foule d'intérêts, auxquels elle demeurait complètement étrangère.

Et cependant, cette diminution n'entraînait nulle déchéance, la famille restait toujours l'organe prépondérant du corps social. Le Play constata, en effet, que toute atteinte à sa prospérité ébranlait le corps social tout entier, alors que les plus grands bouleversements politiques ou religieux n'avaient que des conséquences restreintes, tant que l'organisme familial n'était pas attaqué.

Ainsi, dans aucune société, les individus n'apparaissaient isolés. Ils étaient toujours groupés en familles. Ces familles

pouvaient être l'unique groupement social connu et, toujours, elles étaient le plus important. Le Play en conclut naturellement que la famille était l'unité sociale irréductible et, pour employer une expression biologique, comme la *cellule* des sociétés.

C'était donc sur elle que devait se porter tout d'abord l'observation scientifique.

Et, parmi la hiérarchie de familles qui constitue les sociétés complexes, il était également logique que l'observation s'attachât de préférence à celles qui forment la masse et le type commun : aux familles ouvrières. Surtout, ces familles doivent être étudiées d'abord parce que l'étroitesse de leurs ressources les rend plus dépendantes du milieu et que, par suite, on peut plus facilement connaître ce milieu en les observant qu'en observant des familles riches ou aisées.

Ces dernières, sans doute, jouent dans la société un rôle important, auquel elles ont dû leur élévation. Mais ce rôle est plus spécial. Elles peuvent, d'ailleurs, par l'accumulation des richesses, par la pratique exclusive de professions libérales ou de fonctions publiques, se dégager complètement de la masse, se faire une vie à part. Elles forment alors, au lieu d'un cadre, un état-major, et parfois, ce qui est pis, un état-major en vacances. Il a, ce monde à part, ses mœurs particulières qui ne sont pas toujours une expression plus raffinée des mœurs de la nation. Il les emprunte souvent à l'étranger : il va quelquefois même jusqu'à lui emprunter sa langue. Comme, seul, il pense, écrit et cause, c'est lui qu'on décrit généralement sous le nom de société. En réalité, le connaître seul est ne rien connaître et ne peut donner que des impressions fausses sur la vie d'un peuple.

III

La famille ouvrière devant être le premier objet de l'observation sociale, restait à déterminer comment on étudierait cette

famille ouvrière. Sans doute, d'après les principes mêmes de la méthode monographique, ce ne pouvait être que par de minutieuses enquêtes sur place. Il fallait, cependant, adopter pour ces enquêtes un ordre rigoureux, leur donner un cadre uniforme qui permît de ne rien oublier. Ainsi seraient possibles la comparaison et le classement des phénomènes, par suite la découverte inductive des lois sociales.

Le cadre monographique établi par Le Play, à cet effet, après de longs tâtonnements, repose sur une idée maîtresse. Toute la vie des ouvriers se passant à réaliser l'équilibre entre leurs moyens de subsistance et la satisfaction de leurs besoins ; il suffit, pensait-il, pour avoir la connaissance complète d'une famille, de constater, dans tous ses détails, ce qu'elle produit et ce qu'elle consomme. « On est initié par là, dit Le Play, non pas seulement à la vie matérielle, mais à la vie morale. Il n'est guère dans l'existence de l'ouvrier un sentiment ou un acte digne de mention qui n'ait sa place marquée au budget des recettes et des dépenses. » Il est inutile de dire qu'en parlant ainsi, Le Play n'exprimait pas une idée préconçue, mais un fait qu'il croyait avoir établi par ses observations personnelles.

La monographie de famille est donc avant tout un budget de recettes et de dépenses. En ce qui concerne les premières, le cas le plus simple serait celui où la famille vivrait exclusivement des salaires attribués à son chef et à ses membres les plus actifs pour leurs travaux professionnels ; c'est sur cette hypothèse que sont bâties la plupart des théories économiques touchant les salaires. Elle se réalise pourtant très rarement. Pour sa part, Le Play déclare ne l'avoir jamais observée. En dehors du salaire, les budgets ouvriers sont en effet alimentés par trois sortes de revenus qui sont : les produits des propriétés, ceux des industries domestiques, enfin ceux des droits d'usage et de jouissance sur certains biens que Le Play appelle des subventions. L'importance relative de ces trois sources de profits est naturellement très variable. Les moyens d'existence des ouvriers présentent ainsi des combinaisons infinies, depuis la condition du travailleur des centres industriels de l'Occident pour qui le salaire est à peu près tout, jusqu'à celle

de l'artisan d'Orient qui n'a même pas, dans sa langue, un mot pour le désigner.

Les recettes du budget de famille, étant souvent perçues en nature, donnent lieu à des évolutions délicates. Le Play, pour arriver au plus haut degré d'exactitude relative, indique certains procédés qui lui rendirent, à ce point de vue, de grands services.

Les dépenses sont également minutieusement inventoriées et appréciées. Le Play les a classées d'après les besoins auxquels elles se rapportent, depuis les plus humbles comme la nourriture, jusqu'aux plus élevées, comme l'éducation des enfants et les pratiques du culte.

La monographie ainsi constituée présentait un grand avantage. Elle portait en elle-même ses éléments de contrôle. Le total des recettes devant nécessairement équilibrer celui des dépenses, on était garanti contre toute erreur ou omission, lorsque, après avoir évalué séparément les unes et les autres, on arrivait à une balance. Cette vérification numérique des données de l'analyse avait beaucoup séduit le mathématicien qu'était Le Play. « Le plus sûr moyen, dit-il, de connaître la vie morale et ma« térielle des hommes ressemble beaucoup au procédé qu'em« ploient les chimistes pour mettre en lumière la nature intime « des minéraux. Une espèce minérale est connue, quand l'ana« lyse a isolé chacun des éléments qui entrent dans sa composi« tion et quand on a vérifié que le poids de tous ces éléments « équivaut exactement à celui du minéral analysé. Une signi« fication numérique du même genre est toujours à la disposition « du savant qui analyse méthodiquement l'existence de l'unité « sociale, constituée par une famille[1]. »

Le budget de famille, élément essentiel de la monographie, est, du reste, dans les deux éditions des *Ouvriers européens*, encadré d'explications destinées à en faciliter l'intelligence et à attirer l'attention sur les conclusions qui s'en dégagent[2]. Il est

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, 224.

2. Voici exactement les éléments qui constituent la monographie de famille dans la deuxième édition des *Ouvriers européens*.

1° Le *Titre :* c'est-à-dire « l'indication de la profession de l'ouvrier, du rang qu'il

surtout suivi par une série de notes de la plus haute importance, classées sous le titre très général d'*éléments divers de la constitution sociale.* Le Play y étudie tous les phénomènes qui sortent du cadre monographique et qui, cependant, ont, sur la famille observée, une répercussion, sont le milieu où elle se meut. Ces faits ne sont pas groupés d'une manière méthodique et, par là, leur observation perd le caractère scientifique qui distingue les autres éléments de la monographie. Le Play a voulu élargir en eux le cercle de ses études, s'élever de la simple vue de famille à celle de la société tout entière. N'ayant pu encore adapter à cette marche en avant une méthode rigoureuse, il laissait aux qualités naturelles de son esprit le soin de discerner le principal et l'accessoire, d'expliquer les causes et les effets. Aussi, ces notes

occupe dans la hiérarchie des travaux de profession et du système d'engagement qui le lie aux classes de cette hiérarchie ».

Le Play distingue, dans chaque profession, six positions que peuvent occuper les ouvriers. La première est celle des *ouvriers domestiques*, attachés au ménage de leur maître; la seconde celle des *ouvriers journaliers*, chefs de ménage et rétribués d'après le temps de travail fourni. Viennent ensuite les *ouvriers tâcherons*, qui, effectuant les travaux à forfait, s'élèvent à une industrie plus indépentante; les *ouvriers tenanciers* exploitent des immeubles qui leur sont alloués de diverses façons par les propriétaires : la condition de ces ouvriers est très variable, depuis celle du *bordier* qui ne tient que son habitation et quelques dépendances, jusqu'à celle du fermier qui dirige une exploitation importante. Les *ouvriers propriétaires* occupent toutes les situations qui correspondent à celles des ouvriers tenanciers, dont ils diffèrent en ce qu'ils possèdent, en toute propriété, l'immeuble qu'ils occupent. Enfin les *ouvriers chefs de métier*, soit tenanciers, soit propriétaires, occupent le sommet de la hiérarchie; travaillant exclusivement pour leur compte, ils sont sur la limite qui sépare l'ouvrier du patron.

Sous le rapport des engagements qui lient aux chefs d'industrie les ouvriers qui ne sont pas eux-mêmes chefs de métiers ou propriétaires, Le Play observe trois systèmes : celui des *engagements forcés* où les deux parties sont attachées indissolublement l'une à l'autre, celui des *engagements volontaires permanents* qui, sans être indissoluble, comporte un certaine solidarité traditionnelle entre le patron et l'ouvrier; enfin, celui des *engagements momentanés*, contrat essentiellement temporaire entre deux personnes qui s'ignorent;

2° Les *Observations préliminaires* qui précèdent immédiatement le budget. Répartis en treize paragraphes, elles décrivent la nature des lieux, l'organisation du travail dans la localité, et surtout certains caractères spéciaux de la famille étudiée : son histoire, ses traditions morales;

3° Le *Budget;*

4° Les *Comptes annexés au budget*, états de développements sur certains articles de recettes et de dépenses;

5° Les *Éléments divers de la constitution sociale.*

touchent-elles aux sujets les plus divers. Telle traite de l'intervention des pouvoirs publics; telle de l'organisation des corps de métiers. Toutes donnent sur le milieu social étudié les vues les plus claires et les plus pénétrantres. Le Play ayant un but personnel suivi avec une conscience acharnée, savait, en effet, rapporter à ce but toutes ses observations hors cadre : quel que fût leur objet, elles ne rompaient jamais l'unité de la monographie; elles précisaient, au contraire, sa physionomie propre et son caractère original.

III. — CONCLUSIONS SUR LA MÉTHODE.

I

Voilà la méthode d'observation de Le Play.

En vingt années de voyages, il l'appliqua à plus de trois cents familles. L'immense effort eut sa récompense. Les résultats obtenus montrèrent qu'il existait bien des lois sociales et que l'observation monographique permettait de les découvrir.

Les trois cents familles étudiées ne présentaient pas, en effet, des caractères indéfiniment variés qui auraient fait que chacune d'elles ne ressemblât à aucune autre. Leurs constitutions diverses se ramenaient toutes à quelques types.

Fait plus important, cette diversité n'était ni le produit du hasard, ni celui des combinaisons humaines. Elle résultait de causes exactement appréciables, comme elle entraînait, elle-même, d'infinies conséquences, en matière économique, religieuse, politique.

De ces conditions, qui déterminent les formations sociales, les unes tiennent à l'ordre moral : c'est-à-dire à la conception que se fait l'homme de ses devoirs et de ses droits. Les autres à l'ordre matériel et ce sont ces dernières qui ont le plus contribué à différencier les types. Aussi Le Play a-t-il pu établir, d'après elles, un essai de classification des sociétés européennes.

La plus importante de ces influences matérielles est celle

des lieux qui entraîne celle des moyens de subsistance.

« Les territoires où se sont développées les sociétés européennes offrent, dit Le Play, trois catégories qui, par la nature de leurs productions spontanées, ont entraîné, dans les conditions de ce développement une grande diversité. »

A l'Orient s'étend la région des *steppes,* vastes plaines d'herbe, qui repoussent la croissance des arbres et offrent aux troupeaux d'immenses pâturages. L'art pastoral y fournit donc la subsistance des populations. D'autre part, les *rivages maritimes* qui entourent le continent d'Europe, depuis le cap Nord jusqu'à la mer d'Azof, donnent à leurs habitants les productions spontanées de la zone de pêche contiguë, productions qui sont particulièrement abondantes et variées dans les mers du Nord. Aussi est-ce là que la pêche côtière a fait le plus sentir son influence sociale. Enfin les territoires compris entre les rivages maritimes et les steppes étaient, à l'origine, couverts de grandes forêts associées à des sols variés : landes et brousses, roches, marécages, étangs et lacs. La chasse et la pêche fluviale furent les uniques ressources que cette région offrit à ses premiers occupants. Plus tard, le développement de la population, due surtout à l'immigration des pasteurs du Nord, car les peuples chasseurs, trop misérables, ne se multiplient guère, assura le défrichement, exigea les durs travaux de la culture et de la fabrication. L'habitude de ces travaux, leur division nécessaire, qui multiplia l'échange, portèrent les sociétés ainsi formées à un haut degré de richesse, de civilisation et de puissance. Aussi tendaient-elles à déborder sur les races primitives qui demandaient encore leur subsistance aux productions spontanées du sol, et à transformer les territoires occupés par ces races, comme elles avaient transformé le leur.

Toutefois cette transformation n'a pas encore effacé la vieille empreinte mise sur les peuples d'Europe par les sols primitifs. L'influence de la steppe domine encore l'Orient, celle de la pêche côtière le Nord. Quant aux peuples d'Occident, leur double origine leur a fait ressentir à la fois l'une et l'autre et leur formation s'est achevée par l'action des travaux divers

auxquels leur nouvelle résidence sur des sols variés les a astreints.

Le Play détermina ainsi, sous cette action des lieux et des moyens des subsistance, trois grandes formations sociales qui ont chacune à leur base une constitution spéciale de la famille. La steppe a produit la *Famille patriarcale* qui caractérise l'Europe orientale; la pêche côtière, la *Famille-souche*, dont les rivages de la mer du Nord sont le berceau. Dans l'Occident, ces deux formations sociales se rejoignent et se pénètrent. Elles s'absorbent et se désorganisent pour aboutir à un troisième type, qui est celui de la *Famille instable*.

Nous étudierons plus tard les caractères distinctifs de chacune de ces organisations familiales. Nous ne parlons ici que de la méthode de Le Play, et il nous suffit de montrer que cette méthode a pu aboutir à un classement de faits sociaux. Ainsi se trouve justifié son caractère scientifique, qu'il était impossible d'établir *a priori*. Peu importe d'ailleurs la valeur de ce premier classement. Il ne peut être qu'une ébauche, un simple débrouillement de quelques éléments du monde social. Débrouillement qui comportera même forcément des inexactitudes et des confusions. Dans un ordre quelconque de phénomènes naturels, une première analyse n'a généralement pas d'intérêt par les résultats qu'elle donne. Elle en a une énorme par ce fait seul qu'elle a été possible. Elle montre que l'on n'a point affaire à un chaos, mais à un organisme dont toutes les parties se tiennent. Cet organisme, on le pénétrera d'abord avec des instruments grossiers; on isolera quelques faits qui permettront les premières inductions. On perfectionnera ensuite les outils et l'on ira plus avant. Des contradictions alors éclateront, qui montreront que l'on s'était d'abord trompé, que l'on avait raisonné sur des données fausses. On rectifiera ces données et l'on bâtira un nouveau raisonnement qui subira les mêmes épreuves. On marchera ainsi longtemps; et, très lentement, une à une, les vérités jailliront, brilleront de toute la lumière de l'évidence.

II

La première analyse des sociétés européennes, commencée par Le Play en 1830, fut interrompue par lui vers 1848. A cette époque, le peuple français venait de se constituer en République « pour appeler tous les citoyens à un degré plus élevé de moralité, de bien-être et de bonheur ». Les journées de juin vinrent jeter un voile sanglant sur ce beau rêve et l'on commença à douter qu'il dépendît d'un gouvernement, fût-il celui de tout le monde et par là le plus intéressé au bonheur social, d'entreprendre ce bonheur à forfait. Quelques amis de Le Play, parmi eux Jean Reynaud, Montalembert, Arago, Tocqueville, tenus au courant de ses travaux, l'invitèrent à en faire profiter ses contemporains. Ils le firent entrer dans cette commission du Luxembourg, présidée par Louis Blanc, et que le Gouvernement provisoire avait naïvement chargée de trouver la solution de la question sociale. « J'y fis, dit Le Play, quelque bien en opposant les faits aux idées préconçues. » Rien, d'ailleurs, ne sortit de ces travaux. On commençait à s'entendre sur certains points, lorsque les événements forcèrent la commission à se dissoudre.

Le Play se décida alors à publier les résultats de sa grande enquête. Parmi les trois cents monographies de familles qu'il avait assemblées, il en choisit trente-six qui formèrent la première édition des *Ouvriers européens*. L'œuvre frappa par son caractère scientifique, et chose singulière, ce contempteur de la statistique reçut de l'Académie des sciences un prix de statistique.

A partir de cette époque, Le Play renonce personnellement à l'observation et se consacre à la diffusion de la doctrine sociale qu'il a construite sur les résultats de son analyse.

Il voulait cependant que cette analyse fût poursuivie. Il dressa donc à sa méthode un certain nombre de disciples. La *Société d'économie sociale*, fondée par lui, devait être, au moins dans sa pensée, une pépinière d'observateurs.

L'analyse monographique des sociétés ne déçut jamais ceux qui s'y livrèrent. Toutefois certains d'entre eux s'aperçurent bientôt, à l'user, que l'instrument d'observation forgé par le maître, c'est-à-dire le cadre de la monographie de famille, était un outil bien rudimentaire pour pénétrer l'infinie complication des phénomènes sociaux. Comment Henri de Tourville transforma cet instrument imparfait en un autre à tous points de vue supérieur, c'est ce que nous n'avons point à dire dans une étude consacrée à Le Play. Seulement, comme nous allons, tout à l'heure, nous occuper de sa doctrine et que cette doctrine s'appuie exclusivement sur les résultats de l'observation, il nous est indispensable de savoir dans quelle mesure ces résultats ont pu être faussés par les défauts de la méthode. Il nous faut donc apprécier exactement les imperfections et les lacunes du cadre monographique.

III

La première de ces lacunes est matériellement visible. Le cadre de Le Play est, nous l'avons vu, un instrument d'analyse de la famille ouvrière, mais de la famille ouvrière seulement. Il permet, en quelque sorte, de décomposer, de disséquer cette famille, d'isoler les uns des autres tous les rouages de son mécanisme pour en surprendre le fonctionnement. Étude nécessaire et primordiale puisque la famille est l'organe social essentiel. Mais étude insuffisante, puisqu'il existe aussi d'autres organes. Les phénomènes sociaux extérieurs à la famille, le cadre de Le Play ne les saisit pas. Pour les classer quand on les rencontre, il faut prolonger ce cadre, établir une nouvelle série de compartiments; mais ceux-là, sans objet déterminé et sans nombre limité. Ils forment, à la suite de chaque monographie, les *faits importants d'organisation sociale*. Leur observation, n'étant pas méthodique, n'a point de rigueur scientifique. Toute sa valeur dépend des qualités personnelles de l'observateur et si éminentes que soient ces dernières, elles sont fatalement insuffisantes pour une étude aussi délicate que celle du monde social. Surtout, les résultats de semblables observations ne sont pas comparables entre eux. Rattachées à la monographie par un lien plus ou moins lâche; elles apparaissent comme « en l'air ».

Autre lacune aussi grave : celle-ci plus difficile à découvrir. Non seulement le cadre de Le Play est impuissant à saisir les rapports de la famille avec les éléments sociaux qui la dépassent, mais il ne saisit pas complètement la famille elle-même dans son organisation propre.

Et cette insuffisance découle directement de l'idée maîtresse qui a présidé à l'établissement du cadre et qui, tout bien pesé, se trouve être une idée fausse.

Cette idée, je le rappelle, est celle-ci. Il n'y a pas, dans la vie d'une famille ouvrière, de fait important qui ne se traduise par une recette ou par une dépense, qui ne trouve par conséquent sa place au budget. Un observateur possède la connaissance complète d'une famille, lorsque, ayant analysé tous les éléments compris dans les deux parties du budget domestique, il arrive à une correspondance exacte entre les deux totaux.

Il y a là une erreur considérable ou plutôt toute une série d'erreurs.

Prenez un des actes les plus importants de la vie d'une famille, l'éducation des enfants par exemple (je ne dis pas leur instruction) et montrez-moi sa place au budget. La plupart du temps, il n'y a rien. Et s'il y a quelque chose, la dépense n'est le plus souvent, en aucune manière, la mesure de l'importance du fait constaté. Voici un chiffonnier de Paris qui ne fait aucune dépense concernant la religion. Ce chiffonnier cependant « pratique la religion, catholique apostolique et romaine. Il est « profondément imbu du sentiment religieux. Il supporte, avec « résignation, un sort peu fortuné. Il remercie Dieu, chaque « jour, de lui avoir donné le nécessaire et se confie à lui pour « son avenir. Il aime à lire la Bible en famille, etc[1]. ». Son budget n'est donc, en aucune façon, l'expression de ses convic-

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, VI, p. 259.

tions et de ses pratiques religieuses. Enfin, s'il s'agit même de faits purement matériels, leur appréciation en argent présente parfois tant de difficultés qu'elle en devient illusoire [1].

Voilà les défauts de l'instrument d'analyse sociale laissé par Le Play. Ils étaient inévitables. Il était impossible que, pour une tâche dont les difficultés n'étaient pas connues, on créât du premier coup un instrument parfait. Le Play lui-même, s'il avait continué à en user, l'eût certainement rectifié. L'étude de la doctrine du maître va, du reste, nous permettre d'apprécier les conséquences de ces insuffisances de la méthode [2].

1. Voici, entre autres, l'exemple suivant que cite M. de Rousiers : « Je lis dans la « monographie du Bachkir que la famille jouit d'une petite prairie estimée 11 fr. 42, « d'une grande prairie estimée 85 fr. 65, d'un jardin potager estimé 20 fr. 56, d'un « champ de chanvre et de bois estimé 28 fr. 55 ; total : 146 fr. 18. A la suite de cette « estimation à un centime près, figure la note suivante : « Les prairies et les champs « dont jouit chaque famille ne lui sont attribués en propre que pour une période « de quinze années ; après ce délai, l'autorité municipale procède à une nouvelle dis- « tribution. » Autrement dit, on ne vend pas la terre dans ce pays-là, on la partage « périodiquement. Mais alors qu'est-ce donc qu'une prairie de 11 fr. 42 ? »

2. Toute cette analyse des lacunes du cadre monographique de Le Play est le résumé d'une étude de M. Paul de Rousiers (*Science sociale*, 2e période, 1er fascicule).

DEUXIÈME PARTIE

LA DOCTRINE

I. — LES DEUX FONDEMENTS DE LA DOCTRINE.

I

Elle a, cette doctrine, une unité singulière. Elle dériverait, comme les grands systèmes chers à l'esprit classique, d'un principe abstrait, d'une conception idéale dont toutes les conséquences seraient déduites avec la logique la plus rigoureuse, que toutes ses parties ne se tiendraient pas mieux entre elles. Seulement Le Play a remplacé la conception idéale par deux fondements d'une autre solidité.

Le premier de ces fondements est, il est à peine besoin de le dire, la minutieuse analyse de faits sociaux, à laquelle Le Play consacra vingt ans. Les résultats en sont exposés dans les deux éditions successives des *Ouvriers européens* [1]. Résumer ici cette

1. La première édition, celle de 1855, forme une sorte d'atlas où sont exposés trente-six budgets de familles encadrés de très brefs commentaires. Elle est précédée d'une Introduction remarquable, posant les premiers principes de la méthode d'observation sociale. Les exemplaires de cette première édition sont d'ailleurs infiniment rares.

Le manuscrit de la première édition contenait en outre, en conclusion, un exposé « des mœurs et des institutions, qui, selon les indications de l'expérience et l'opi- « nion des autorités sociales de l'Europe, se présentaient comme indispensables à « l'existence de toute société prospère » (*Ouvriers européens*, 2e édition, I, p. 342). Cet exposé donnait donc, en somme, les premiers éléments de la doctrine. Il servait de base à tout un plan de réforme des sociétés occidentales et de la société française en particulier. Mais les amis de Le Play, tout en approuvant, sans réserve, ses conclusions, le dissuadèrent de les publier. Elles choquaient, en effet, les préjugés dominants, incarnés dans tous les partis et qui, l'alarme de 1848 passée, avaient repris toute leur force. L'opinion publique, à leur seul énoncé, condamnerait l'ouvrage, sans autre examen, et la méthode d'observation sociale perdrait ainsi tout moyen de se faire

exposition paraît inutile. Les faits décrits dans une série de monographies juxtaposées ne parlent point par eux-mêmes, ou, tout au moins, leur voix est confuse. Leur portée ne se dégage pleinement que si on les présente à l'appui des éléments divers de la doctrine auxquels ils servent, en quelque sorte, de supports. C'est le plan adopté par Le Play dans la *Réforme sociale*, et il explique le retentissant succès de cet ouvrage, alors que les *Ouvriers européens* ne furent jamais lus du grand public. Le mieux est donc de suivre, à ce point de vue, l'exemple du maître.

Mais, pour constituer une doctrine, il ne suffit pas d'avoir observé des faits. Il ne suffit même pas d'avoir constaté entre eux des rapports nécessaires, c'est-à-dire des lois. Il faut encore et surtout savoir apprécier ces faits. Sont-ils un bien? Sont-ils un mal? On ne peut répondre que lorsqu'on s'est fait de la prospérité et de la souffrance une conception particulière. Conception qui semble bien aisée et bien simple à réaliser, qui, cependant, prête à toutes les hésitations, à toutes les divagations. Faire l'histoire de ses variations, c'est faire celle de l'esprit humain.

connaître. Le Play se rendit à ces raisons, l'ouvrage ne contint qu'une conclusion très courte et très réservée, qui ne permet pas de soupçonner l'ampleur future de la doctrine du maître.

La deuxième édition des *Ouvriers européens*, celle de 1879, est très différente de la première. Elle comprend six volumes, reproduisant cinquante-sept monographies, chacune de ces dernières suivie de notes très étendues. Chaque volume est en outre précédé d'une introduction et suivi d'un épilogue commentant les faits exposés par des conclusions doctrinales. Mais ce mélange d'analyse scientifique et de théories morales et sociales est présenté de la façon la plus lourde et la moins claire. Il rend l'ouvrage d'une lecture très pénible et, ce qui est pis, ne permet pas à un lecteur non averti de dégager toute la portée de l'œuvre de Le Play.

La doctrine fut exposée, pour la première fois en 1864, avec sa forte base de faits, dans les trois volumes de la *Réforme sociale*. Elle fut en outre développée, présentée sous toutes ses faces, dans une série d'ouvrages de propagande, publiés tous après 1870 : l'*Organisation du Travail*, l'*Organisation de la famille*, la *Paix sociale après le désastre*, la *Correspondance des Unions de la Paix sociale*, la *Constitution d'Angleterre*, la *Constitution essentielle de l'humanité*.

II

Si l'on avait demandé à un théologien du moyen âge quel idéal il concevait sur terre, il eût infailliblement répondu que c'était de voir la chrétienté comprendre tout l'univers. Et, si l'on s'était enquis du plus grand mal qu'il pouvait imaginer, sa réponse n'eût point davantage été douteuse. Famines, guerres, pestes, aurait-il dit, ne sont que misères sans importance au regard d'une hérésie. Le but des sociétés était, selon ce moine, la réalisation d'un idéal mystique et leur prospérité se mesurait à la distance qui les en séparait.

Quelques siècles plus tard, l'idéal avait changé, non qu'on l'eût reconnu faux ou irréalisable, mais parce que le courant des idées n'était plus le même. Pour les hommes du XVII[e] siècle, la prospérité d'une nation s'incarnait dans la grandeur du Prince. Richesse et science, art et pensée n'avaient de valeur qu'autant qu'ils concouraient à la gloire du trône et, si l'on admettait qu'un certain bien-être était désirable pour la masse des sujets, c'était parce que leur misère aurait terni l'éclat du soleil monarchique.

Le nouvel idéal régna peu. A peine fut-il fermé dans toute son ampleur que ceux qui avaient le plus profité de lui s'employèrent à le détruire. Et, quand il fut par terre, ils se mirent en quête de le remplacer. Pour qu'une organisation sociale fût bonne, il fallut, désormais, suivant le grand maître de la philosophie du XVIII[e] siècle, Rousseau, que les hommes, en la concevant, lui assignassent un but précis. « C'est ainsi, dit-il, que « les Hébreux et récemment les Arabes ont eu pour principal « objet la religion; les Athéniens, les lettres; Carthage et Tyr, « le commerce; Rhodes, la marine; Sparte, la guerre et Rome, « la vertu. »

Quant à lui, l'objet suprême vers lequel devait tendre sa république était la réalisation de la liberté et de l'égalité. Et, comme cet idéal n'était pas accessible à des hommes absorbés

par le travail manuel, il n'hésitait pas à recommander l'esclavage comme le seul moyen de l'atteindre et comme la condition essentielle de la prospérité d'un état.

Enfin, à côté de l'école des philosophes, s'était fondé, au XVIII[e] siècle, celle des économistes, qui confondait le développement de la prospérité sociale avec celui de la richesse.

Assigner ainsi à l'effet social un but déterminé à l'avance et d'une manière subjective, était en contradiction formelle avec le principe scientifique de la méthode de Le Play. La société étant considérée, non comme une machine artificielle, mais comme un organisme naturel et vivant, on ne saurait lui attribuer, pas plus qu'à aucun autre organisme de cette nature, de mobiles en dehors d'elle-même. Ses mobiles, ce sont ses besoins et tout son effet tend à leur satisfaction.

Lorsque cette satisfaction est obtenue, la société prospère; dans le cas contraire, elle souffre.

L'erreur des faiseurs de systèmes consiste, non pas à inventer des besoins nouveaux, ce qui est humainement impossible, mais à attribuer à la satisfaction d'un besoin spécial une importance exclusive. Le moine subordonnait tout à la religion, le lettré du grand siècle à la gloire de l'État, celui du XVIII[e] à l'exercice des droits politiques. Le premier ne voyait dans l'homme qu'un fidèle, le second qu'un sujet et le troisième qu'un citoyen. Or, il est un peu de tout cela et bien autre chose encore. Une société est normale et saine, lorsque tout intérêt trouve à s'y satisfaire sans léser un autre intérêt. Il y a alors, chez elle, un équilibre analogue à celui qui règne dans le corps d'un homme bien portant. Elle souffre, au contraire, lorsque cette harmonie se trouve détruite, lorsque certains besoins sont sacrifiés à d'autres, certaines aspirations, certaines facultés comprimées et atrophiées. Elle devient, enfin, un organisme monstrueux, lorsqu'un besoin secondaire est satisfait aux dépens d'un essentiel.

La prospérité et la souffrance d'une société se révèlent d'ailleurs, le plus souvent, d'elles-mêmes et l'analyse n'a pour but que d'en chercher les causes. Le symptôme de la prospérité est la *paix sociale,* c'est-à-dire un ensemble de bons rapports entre

les membres de la société et la satisfaction que chacun éprouve au maintien de l'ordre existant. Le symptôme de la souffrance est l'*antagonisme social;* c'est-à-dire la révolte des intérêts lésés contre l'organisation à laquelle ils attribuent leur malheur.

Le Play, passant alternativement d'une société prospère à une société souffrante, s'attacha à discerner les besoins qui, satisfaits dans l'une, ne l'étaient pas dans l'autre, dont, par conséquent, dépend le malheur ou le bonheur social et qui peuvent être ainsi justement appelés les besoins essentiels de l'humanité.

Il découvrit que ces besoins essentiels sont au nombre de deux seulement et des plus simples. Le premier est l'ensemble des moyens de subsistance nécessaires à la vie journalière de l'individu; en d'autres termes, son *pain quotidien*. Le second, aussi impérieux, quoique d'ordre tout différent, est la soumission à une *loi morale,* c'est-à-dire à un ensemble de préceptes, s'imposant à la conscience et se substituant aux instincts pour diriger la vie. Le Décalogue contient, selon Le Play, l'expression la plus haute, à la fois, et la plus simple, de cette loi morale, telle que la reconnaissent sous cette formule ou sous une autre toutes les races jouissant de la paix sociale. Elle n'est même point contestée davantage, ni attaquée directement, chez les peuples d'Occident, par ces novateurs les plus hostiles aux idées traditionnelles. Il n'est guère de contestation que sur son origine.

Ce qui, au premier abord, frappe et déconcerte dans la doctrine de Le Play, ce n'est pas qu'il fasse de la satisfaction des deux besoins essentiels une condition nécessaire de la prospérité sociale; c'est qu'il en fasse une condition suffisante. Il est évident qu'une nation dont une fraction importante mourrait de faim serait fatalement en proie à toutes les souffrances et à tous les désordres. Et il en serait de même d'un pays, si riche fût-il, où nul n'aurait souci de la vie, de la liberté, de la propriété de son semblable. Mais qu'une race, par le fait que chacun y jouit du strict nécessaire et observe, à peu près, les commandements, se doivent considérer comme n'ayant plus rien à souhaiter, voilà qui surprend et révolte. Ainsi, après vingt siècles de travail et de pensée, après avoir acquis par des souffrances sans

nombre, par un effort surhumain, un patrimoine immense de biens matériels, de sentiments et d'idées, nos sociétés d'Europe devraient limiter leur idéal à celui des pasteurs kirghiz, et des chameliers arabes! Ce rabaissement de l'idéal, ce démenti brutal à toutes les aspirations confuses qui tourmentent les civilisés, a beaucoup écarté de Le Play. Il a été, pour cela, considéré comme un traditionaliste aveugle, méconnaissant la nécessité de toute évolution et négateur de tout progrès.

Le reproche est très injuste. Si Le Play considère la loi morale et le pain quotidien comme les besoins essentiels de l'humanité, il n'a jamais contesté qu'il n'y en eût d'autres et dont la possession ne fût désirable. Il n'a jamais nié les avantages du progrès industriel, de la richesse, de la science et des arts. Il n'en a blâmé que les abus. Et il y a abus, selon lui, lorsque la satisfaction de ces besoins secondaires n'est obtenue que par le sacrifice des besoins primordiaux. Il n'admet point qu'une nation puisse être appelée prospère lorsque, sous une façade brillante, elle cache l'horrible plaie du paupérisme ou de la démoralisation profonde.

D'ailleurs son critérium de la prospérité, Le Play l'a tiré de l'observation même. Partout où les deux besoins essentiels étaient satisfaits, il vit régner le contentement universel et la prospérité sociale; partout où ils ne l'étaient point, la souffrance et la discorde. Toute l'histoire des sociétés s'est en somme passée à perdre et à reconquérir ces deux biens primordiaux. Les races qui les ont toujours conservés n'ont pas d'histoire : les pasteurs des steppes asiatiques vivent à présent comme au temps d'Abraham. Mais, le plus souvent, la prospérité même vient détruire l'équilibre qu'elle a créé. Les races prospères se multiplient vite et le problème de l'existence se pose à nouveau devant elles. Pour le résoudre, il leur faut se livrer à d'autres travaux, adopter une autre organisation. Elles atteignent ainsi parfois un état de prospérité supérieur à celui dont elles jouissaient auparavant, puis le reperdent pour tomber dans de nouvelles crises; crises qui peuvent leur être fatales, à en juger par le nombre des civilisations disparues. Il apparut à Le Play que les sociétés

modernes de l'Europe en traversaient une. Le problème de l'existence y est si compliqué que la grande masse de la population n'arrive pas à le résoudre par elle-même. Elle n'y parvient qu'en s'engageant dans les entreprises que dirige une élite : le pain quotidien lui est fourni sous forme de salaires, c'est-à-dire sous une forme relativement incertaine. Le salarié est constamment menacé, à la fois par des périls directs et par ceux qui peuvent ruiner son industrie et que multiplie toujours la concurrence. Il lui faudrait, pour donner quelque stabilité à son existence, pour savoir diriger ses vues, estimer exactement ses intérêts, organiser leur défense, un ensemble de qualités auxquelles peu d'individus peuvent atteindre. Aussi, dans cette lutte, les vaincus sont-ils nombreux et, nulle intervention n'arrêtant généralement leur chute, tombent-ils à un degré d'abaissement dont les faubourgs de nos grandes villes industrielles ont le triste secret. Quant à la morale, son règne est plus compromis encore. Dans les classes les plus élevées, la difficulté de parvenir et de maintenir les situations acquises a développé l'égoïsme, la richesse a permis la corruption. Pour défendre leur bien-être, ces classes n'ont pas hésité parfois à s'attribuer des privilèges injustes pesant lourdement sur le reste de la nation. Détenant les pouvoirs publics, elles ont fait de leur exercice, non pas une charge honorable, mais une source de profits. Chez les pauvres, la difficulté extrême de la vie matérielle crée fatalement l'indifférence morale : nul frein ne modère plus alors le sentiment instinctif d'envie qui en fait les ennemis naturels des riches. Ce sentiment est, au contraire, entretenu, cultivé par la catégorie nombreuse de déclassés que contiennent les sociétés compliquées pendant que la loi morale trouvant sans cesse, devant elle, un terrain moins préparé à la recevoir, est ébranlée dans ses fondements par les controverses qui règnent sur ses origines. Une partie des hommes qui l'enseignent est accusée par l'autre d'imposture et, ne sachant lesquels entendre, le peuple est naturellement porté à n'écouter que la voix de ses instincts et celle de ceux qui les flattent.

L'alternative continuelle de la prospérité et de la souffrance,

par la possession et la perte des deux biens essentiels, a donc commencé avec l'invention de la charrue et il est à craindre qu'elle ne cesse pas avec celle des voies ferrées. C'est une erreur profonde, selon Le Play, de croire les sociétés entraînées par la force des choses vers un avenir meilleur, comme de les croire condamnées à une décadence inévitable. En réalité, « la simpli-« cité, la complication, la corruption, enfin la réforme ou la « ruine, voilà le cercle vicieux dont jusqu'à ce jour aucune « nation civilisée n'a pu sortir ».

III

La possession des deux biens essentiels est donc toujours menacée, chez les sociétés prospères, par des influences indépendantes de la volonté humaine. Est-il du moins possible aux hommes de se mettre à l'abri de ces influences, de leur en opposer d'autres, de faire en sorte qu'elles ne puissent nuire? Et lorsque la prospérité est perdue, est-il des moyens d'assurer ou tout au moins de hâter son retour? A ces deux questions, les résultats de son observation permirent à Le Play de répondre oui. Non seulement le libre arbitre des sociétés joue un rôle dans leur destinée, mais ce rôle est considérable. Et tou en se refusant à croire à un avenir chimérique qui offrirait le règne permanent de la paix, Le Play parvint à mettre en lumière certains principes et certaines coutumes indispensables à l'existence de toute société prospère, et dont la restauration, pourrait, en particulier, mettre un terme à la crise que traversent les sociétés de l'occident.

Ces coutumes se distinguent par deux caractères essentiels. En premier lieu, elles supposent toutes la nécessité impérieuse de propager la connaissance et la pratique de la loi morale. Elles partent donc de ce principe que l'homme n'apporte pas en naissant toutes les facultés nécessaires pour s'élever sans aucun enseignement à cette connaissance et à cette pratique. C'est la doctrine inverse de celle qu'inventa Rousseau et qui,

depuis plus d'un siècle, se propage dans l'Occident. Pour condamner ce dogme de la perfection originelle, qui séduisit vraisemblablement le philosophe de Genève parce qu'il était le contre-pied d'une vérité généralement admise depuis cinq mille ans, Le Play s'appuya non sur un raisonnement métaphysique, mais sur l'observation sociale. Une pareille doctrine lui parut en contradiction formelle avec l'expérience et il suffit, pour comprendre ce jugement, de se reporter à l'analyse qui a été donnée de la Méthode. L'homme, dit Rousseau, naît bon, mais il est corrompu par les institutions qui, dès sa naissance, enserrent son existence et compriment sa liberté. Or, Le Play considère les sociétés comme des organismes naturels et vivants : il ne peut donc admettre que leurs rouages essentiels, la famille, par exemple, ne soient que des institutions arbitraires et mauvaises. On ne s'étonnera point, dès lors, que Le Play ait qualifié la théorie de la perfection originelle « d'Erreur fondamentale », faussant la notion de la véritable nature de l'homme, et conduisant dans la construction de systèmes sociaux à des aberrations.

Le deuxième caractère des coutumes préconisées par Le Play se révèle par leur nom même. Ce sont des *coutumes* et non pas des lois. A la différence de la plupart des réformateurs qui ne voient de moyen d'appliquer leurs systèmes que par la conquête du pouvoir, Le Play attachait assez peu de prix à l'intervention des gouvernements. L'observation lui avait appris que, s'ils sont un rouage important de la vie sociale, ils n'en sont point un rouage essentiel. Certaines sociétés primitives arrivent à se passer d'eux, alors qu'aucune d'elles ne peut se passer de la famille.

D'une manière générale, les rapports privés ont un caractère beaucoup plus primordiaux que les rapports publics. C'est presque exclusivement d'eux que dépend la possession de la loi morale et du pain quotidien. Or, en ce qui concerne les rapports privés, l'action de la loi ne peut se manifester que pour en assurer la régularité; elle serait impuissante à en modifier la nature. A ce point de vue, les nécessités matérielles et les

mœurs ont seules une influence. C'est donc sur les mœurs que Le Play s'est proposé d'agir et par l'intermédiaire de l'opinion. Ce n'est point, du reste, qu'il refuse toute espèce de rôle à l'action du législateur, mais il ne lui demande que ce qu'elle peut donner.

Les coutumes de la vie privée se divisent en deux catégories : les unes concernant les rapports de l'unité sociale par excellence, la famille; les autres touchant aux rapports extérieurs à la famille et qui ont généralement pour objet la conquête du pain quotidien, c'est-à-dire le travail. Nous étudierons donc successivement les idées de Le Play sur l'organisation de la famille et sur celle du travail. Un troisième chapitre sera consacré à sa doctrine en ce qui touche la constitution et l'intervention des pouvoirs publics.

II. — LES RAPPORTS PRIVÉS INTÉRIEURS A LA FAMILLE.

I

Étant le premier groupement humain constitué, le seul constitué encore chez certaines races, c'est la famille qui a été d'abord chargée de satisfaire les deux besoins essentiels, besoin matériel et besoin moral. Et, dans les nations les plus compliquées, alors qu'une infinité d'autres groupements l'encadrent et la dominent, c'est encore sur elle que retombe à peu près tout le poids du grand problème.

Au point de vue du premier terme de ce problème, de la question du pain quotidien, elle a été, cette famille, le centre primitif de tous les rapports humains : l'unique atelier de production, le foyer de tout échange et de toute consommation. Il en est ainsi encore chez les races asiatiques cotoyées par Le Play à la frontière de l'Oural. Chaque famille y forme une tribu nomade qui se suffit à elle-même[1]. Le rôle du groupement familial s'est amoindri, en cette matière, chez les races complexes où l'agglomération de la population a exigé la mise en valeur de toutes les ressources du lieu, développé l'intensité du travail et sa division. Une grande partie de l'industrie est, peu à peu, sortie de l'atelier domestique pour se concentrer, à l'extérieur, dans de grands et de petits ateliers. Mais une grande partie aussi y est restée, et cela chez les peuples les plus avancés. La famille est encore partout une unité essentielle de travail agricole, le foyer est toujours le centre de certaines fabrications. Enfin qui pourrait dire la masse énorme de travaux qui s'y effectuent, ceux qu'on appelle plus particulièrement les travaux domestiques, et qui, pour n'être point appréciés en argent, n'en sont pas moins productifs? La famille, d'ailleurs, si elle n'est plus que dans une certaine mesure un groupement de production, reste le groupement de consommation par excellence, celui où chacun reçoit selon ses besoins et par lequel est assurée l'existence de ceux qui ne travaillent pas encore et de ceux qui ne travaillent plus.

Elle joue aussi un rôle prépondérant dans le régime de la propriété. Dans les trois quarts du monde habité, c'est par elle que se fait l'appropriation du sol, soit à titre temporaire, comme en Asie Mineure et dans une partie de la Russie[1], soit à titre perpétuel, comme chez les Bulgares[2]. Elle est alors une communauté qui, se continuant indéfiniment, tient la terre en mainmorte. Chez les peuples occidentaux, ce caractère lui fait défaut par suite de l'avènement de la propriété individuelle. Elle a cependant, en cette matière, un rôle immense, car elle est l'instrument de transmission de cette propriété. Elle est le bien qui fait, au point de vue matériel, les générations solidaires entre elles.

Et pour en venir au point où le matériel cotoie le moral, la famille, quand elle ne doit pas toujours assurer elle-même à l'individu son pain quotidien, lui donne au moins les moyens de l'acquérir dans l'avenir. Par tout un côté de l'éducation,

1. Voyez *Ouvriers européens*, monographie du Bachkir demi-nomade (2e édition, t. II).

1. Voyez *Ouvriers européens*, 2e édition, t. II : *les Ouvriers d'Orient*.
2. Voyez *ibid.*, t. IV, *les Ouvriers d'Occident, races stables.*

elle l'adapte au milieu où il sera appelé à se mouvoir, le prépare à entrer dans les rouages de ce milieu et à y trouver sa place.

Sous le rapport moral, il est à peine besoin de définir le rôle de la famille. Moins qu'en ce qui concerne la conquête du pain quotidien, ce rôle varie suivant les temps et suivant les pays. Par le seul fait qu'elle tient groupées, en un contact permanent, les différentes générations, la famille assure la transmission de l'idéal d'une race comme de ses biens matériels. Le rôle des autorités religieuses et des pédagogues de profession qui la secondent dans cette tâche est fort effacé au regard du sien. Il est presque toujours inefficace lorsqu'elle ne les appuie pas.

Ainsi, chez les peuples les plus avancés, la famille, qui n'est plus un rouage unique, mais le centre d'une quantité d'autres, est encore chargée des trois fonctions sociales les plus importantes : assurer l'existence de tous les individus qui ne peuvent la gagner eux-mêmes aux dépens de ceux qui la gagnent; transmettre la propriété aux générations successives; enfin dresser ces générations à la conquête du pain quotidien et au culte de l'idéal suivi par leurs ancêtres.

II

Pour qu'elle puisse remplir cette tâche, il faut que la famille soit constituée à cet effet. Comme tout organisme naturel, elle s'est modelée sur sa fonction. Le Play découvrit toutefois — et nous l'avons signalé en parlant de sa méthode — que cette constitution ne s'est pas faite d'une manière uniforme. Sous diverses influences, que l'observation détermine, elle s'est différenciée en divers types et ces types eux-mêmes se peuvent ramener à trois grandes espèces.

La première est celle de la *famille patriarcale,* née dans la steppe et formée sous l'influence de l'art pastoral.

Elle présente, cette famille patriarcale, dès l'origine, deux caractères distinctifs.

D'abord, les moyens de subsistance étant, pour des pasteurs nomades, en quelque sorte indéfinis, les familles de ce type tendent à se multiplier sans se séparer. « Chaque jeune mé-« nage, dit Le Play, n'est tenu à aucune dépense de premier « établissement et une surveillance suffit à assurer la multi-« plication du bétail. Dans ces conditions, la famille, elle-même, « croît aussi vite que les ressources fournies par le troupeau « et, quand naît la cinquième génération, le chef de la famille « règne sur une petite tribu, avec une autorité consacrée par « l'action du temps. »

L'autorité de ce chef de famille est, en effet, très forte, pour ainsi dire absolue, et c'est là le deuxième signe qui distingue la famille patriarcale. Ajoutons qu'elle est perpétuelle, elle s'exerce quel que soit l'âge des descendants et s'étend à leurs propres enfants. Elle est en effet nécessaire pour assurer l'ordre dans la tribu et n'est affaiblie ou contrariée par aucune autre. A l'extérieur, chez ces races simples, nul pouvoir sérieux ne la domine. A l'intérieur, la garde des troupeaux ne donne pas aux aptitudes particulières le moyen de se révéler et la seule supériorité qui puisse se comprendre est celle de l'âge.

Mais faire régner l'ordre matériel est, chez ces races pastorales, la moindre des fonctions de l'autorité paternelle. La ferme croyance des peuples d'Orient lui attribue une mission beaucoup plus haute, qui est la transmission d'une loi morale et d'un idéal religieux. Cette loi morale est, en effet, considérée essentiellement comme d'origine surnaturelle. Aucun homme n'en saurait donc avoir la connaissance innée. Loin de là, ses instincts le portent à la violer continuellement. Il faut qu'il soit dressé, dès son jeune âge, à lui obéir. L'idée occidentale de la perfection originelle, de la tendance native de l'individu vers le bien, fut une de celles qui choquèrent le plus les Orientaux auxquels Le Play la rapporta. Toute leur philosophie et toute leur constitution sociale reposaient sur la croyance contraire. Quant à la formule de la loi morale, elle était à peu près la même

chez tous ces peuples, musulmans ou chrétiens. Elle s'exprimait par les commandements du Décalogue.

Les familles patriarcales ne purent, de par la nature même de leurs travaux, s'augmenter indéfiniment. Lorsque l'une d'elles devient trop nombreuse, un certain nombre de ses membres s'en détache, emmène une partie du troupeau et forme un *essaim* sous l'autorité d'un patriarche. Ces essaims se multiplient jusqu'aux limites des steppes, d'où ils débordent sur les pays environnants. Les populations ainsi refoulées sont contraintes d'abandonner, peu à peu, l'art pastoral pour la culture, la vie nomade pour la vie sédentaire. Toutefois, elles demeurent profondément imprégnées de leur constitution primitive et s'efforcent de l'adapter aux conditions nouvelles de leur existence.

Ce sont ces familles patriarcales, sorties de la steppe et devenues agricoles, que Le Play décrivit dans ses *Ouvriers de l'Orient*.

Elles maintenaient leur fondement matériel, l'existence assurée à tout individu en échange d'un peu de travail et de beaucoup d'obéissance, par la *communauté* complète de leurs biens entre tous leurs membres. Cette communauté était possible par l'abondance des terres et des productions spontanées. Les familles de paysans du Haouran, par exemple, non seulement peuvent étendre leur exploitation, à mesure qu'elles s'accroissent, mais encore la déplacent, presque chaque année, pour remédier à l'épuisement de la terre. Chez les paysans russes, au temps où Le Play les observa, une grande partie du sol était la propriété collective du « mir » et laissée à l'usage commun; le reste partagé périodiquement entre ces familles, en proportion du nombre de bras. Les seigneurs maintenaient le même régime sur leurs terres. En échange de corvées et de redevances, ils assuraient aux paysans la possession des terres nécessaires à leur subsistance, plus de nombreux droits d'usage sur les réserves seigneuriales.

Le second fondement de la famille patriarcale, l'autorité paternelle, était également maintenue. Mais cette autorité, dans cet état plus complexe des sociétés, eût été incapable d'accomplir seule sa double mission : le maintien de l'ordre et la propagation de la loi morale. Aussi deux autres pouvoirs venaient l'assister et la compléter : le pouvoir civil, représenté par le souverain et ses agents et le pouvoir religieux, représenté par le clergé. Ces deux autorités, que Le Play appelle les *deux ciments*, venaient consolider, chez ces peuples orientaux sédentaires, l'édifice patriarcal qui, dans la steppe, tenait tout seul. Le patronage des propriétaires fonciers intéressés au bien-être et à la moralité de leurs tenanciers s'exerçait dans le même sens et complétait cette organisation sociale.

Le spectacle des peuples d'Orient produisit sur Le Play une grande impression. Il y vit l'existence de chaque homme assurée et chaque homme content de son sort. Surtout nulle trace de cet antagonisme de classes qui empoisonnait la vie des nations avancées : nul désir maladif de changement. Au contraire, dans la masse, un attachement intense aux vieilles mœurs, ce qui prouve bien qu'elles n'en souffraient pas.

Le tableau cependant n'était pas sans ombres. Le Play discerna vite les dangers latents qui menaçaient d'ébranler cette constitution dans ses fondements mêmes. Dès 1855, il en vit toute l'importance; en 1877, il dut constater leurs énormes progrès. Les obstacles opposés au maintien des communautés familiales, par la rareté croissante du sol disponible et par l'incessante diminution des produits spontanés se surmontaient de plus en plus péniblement. Les populations se multipliaient, en effet, sur place. L'habitude de l'obéissance perpétuelle, en détruisant chez elles toute initiative, les rendaient incapables d'émigrer au loin, surtout de mettre en valeur de nouvelles terres. L'abolition du servage laïque de la propriété individuelle, malgré des avantages que Le Play ne conteste pas, vinrent encore compliquer le problème en rendant plus difficile l'acquisition des terres par le paysan, en privant des populations imprévoyantes de la tutelle de patrons qui, s'ils leur prenaient leur liberté, assuraient au moins leur existence.

Les principes généraux sur lesquels repose la constitution patriarcale n'étaient pas moins attaqués. L'incapacité et la corruption des pouvoirs publics, l'infériorité du clergé, l'oubli par le

classes supérieures de leurs traditions de patronage, créaient un infini malaise contre lequel s'élevaient une partie des classes lettrées. Celles-ci, tenant toute leur culture de l'influence occidentale, se trouvaient naturellement portées à chercher des remèdes dans l'application et la propagation des idées d'Occident. La croyance à la perfection originelle de l'enfant, c'est-à-dire à la non-révélation de la loi morale, au progrès fatal et indéfini par l'action des individus laissés à eux-mêmes, soustraits à toute contrainte, était la base de cette philosophie nouvelle. Cela aboutissait à la négation de cette autorité paternelle chargée de redresser les inclinations innées et que toutes les autres avaient pour but d'assister et de renforcer. Le vieil édifice patriarcal, si ferme encore d'apparence, subissait, sous les yeux de Le Play, les préliminaires du formidable assaut auquel l'époque contemporaine nous fait assister.

Au reste, en s'avançant vers l'Occident, Le Play put voir que, là aussi, il avait autrefois existé et qu'à présent ses débris jonchaient le sol. L'agglomération de la population avait fini par cantonner chaque famille sur un étroit domaine, lui avait ôté définitivement les moyens de se multiplier. D'autre part, les travaux sans cesse plus perfectionnés de la culture avaient développé les aptitudes individuelles et rendu insupportable aux plus capables le joug de la communauté. La première étape de la désorganisation du vieux régime social s'observait chez les races slaves comprises entre le Danube et l'Adriatique. Ces races gardaient encore l'appropriation du sol par famille et non par individu. Mais déjà un profond malaise travaillait leurs communautés que la force de la coutume, si puissante chez les Orientaux, se montrait de plus en plus incapable de maintenir. Il suffit, dans les états autrichiens et serbes, que le législateur autorisât le partage individuel des terres, pour que la masse populaire se précipitât avec une sorte de frénésie dans la voie qui lui était ouverte.

Dans tout le reste de l'Occident, l'évolution était accomplie. La rareté du sol avait partout substitué la propriété individuelle à la propriété collective, partout brisé dans son principe même,

la formation patriarcale. Ce fut à peine si, sur quelques plateaux du Nivernais, Le Play retrouva le souvenir d'anciennes communautés paysannes.

La deuxième espèce de famille observée par Le Play est celle de la *Famille-souche*. Formée sur les rivages maritimes de la mer du Nord et dans les régions avoisinantes, cette famille présente une organisation toute différente de celle des familles d'Orient. En premier lieu, elle n'est jamais nomade; toujours sédentaire. Les ménages du même sang ne restent point groupés autour d'un patriarche : les parents ne gardent auprès d'eux que celui de leurs enfants auquel ils transmettent leur foyer et le domaine qui l'entoure; les autres rejetons quittent la maison paternelle dès qu'ils sont capables de se suffire et vont fonder de nouveaux établissements. La famille-souche a donc pour condition un régime de propriété individuelle et d'émigration régulière. Le Play attribue cette formation à l'influence de la pêche maritime, très abondante dans les mers du Nord et surtout dans les fjords de Norwège où remontent les saumons. La pêche côtière s'effectue, en effet, par petites barques et exige aussi une résidence fixe sur un point du littoral. Cela a obligé les familles patriarcales à se séparer, à se réduire à un ou deux ménages. De plus, barque et foyer domestique forment un patrimoine indivisible qui n'a de valeur que transmis intégralement à un seul héritier. Ce régime s'est ensuite tout naturellement adapté à la vie agricole. Grâce à lui, par l'émigration de tous les enfants autres que l'héritier, le même domaine peut faire vivre et prospérer indéfiniment la même famille. Il a pour effet de donner aux races qui l'ont adopté une force d'expansion incroyable. Toute l'histoire de l'Europe en a senti le contre-coup.

Dans les vieux temps, les familles souches de la Scandinavie partaient par bandes et armés : ce furent les Vikings des temps Odiniques : les hommes du Nord qui terrifièrent l'empire romain et celui de Charlemagne. Sous le nom de Danois, de Saxons, ils envahirent les îles anglaises; sous celui de Francs, la Gaule. Leur dernier flot, celui des Normands, s'épandit sur tout l'Occident, jeta son écume jusqu'en Sicile. A présent, ils

s'en vont seuls, géants débonnaires et un peu gauches, s'embarquer sur de grands paquebots et leur « homestead » couvre, d'un groupement toujours plus dense, le Far-West Américain. Ce sont cependant toujours les mêmes hommes : des fondateurs de nations. Partis sans esprit de retour, ils ne sont cependant jamais des déracinés, car chacun d'eux porte en lui-même toute la civilisation de sa race. Jeté, comme une semence, sur la terre étrangère, il en fait sortir un foyer semblable à celui qu'il a quitté.

Ces familles sont chrétiennes, fondées donc sur le respect de la loi morale révélée et sur l'autorité paternelle. Mais cette autorité, à l'inverse de celle des patriarches orientaux, ne s'exerce nécessairement sur les enfants destinés à l'émigration que pendant leur minorité. Seul l'héritier choisi par le père demeure dans sa dépendance : dépendance qui ressemble d'ailleurs plus à celle d'un associé qu'à celle d'un fils : c'est, en effet, de la valeur de cet associé que dépend la prospérité du domaine et il n'aurait tenu qu'à lui de se soustraire par l'émigration à une sujétion trop rigoureuse. Ainsi limité, à la période d'éducation, le rôle de l'autorité paternelle n'en est pas moins très grand dans les familles-souches. Leur prospérité s'appuie, en effet, sur un bon régime d'émigration et la condition essentielle de ce régime est l'aptitude des émigrants : leur formation physique, intellectuelle et morale. C'est à cette formation, nécessairement très différente de celle d'un pasteur des steppes, que s'applique tout l'effort des parents.

Le régime de la famille-souche était, au moment où Le Play fit son enquête, la base de la constitution sociale des États scandinaves, du Danemark, de la Plaine saxonne, enfin de l'Angleterre. On le trouvait encore dans certaines régions de l'Europe occidentale. Cette forte organisation était basée sur le régime de la propriété individuelle, elle échappait aux causes d'ébranlement qui détruisent la famille patriarcale. Cependant, si solide qu'elle fût, Le Play remarqua qu'elle aussi, pouvait disparaître. La meilleure preuve était l'exemple de certaines régions d'Europe où elle avait autrefois existé et où elle n'existait plus.

Le Play discerna deux actions qui entraînaient vers sa dissolution la famille-souche.

La première était l'évolution économique produite par l'avènement de l'âge de la houille, qui arracha à la terre, concentra dans les grandes villes industrielles une masse énorme de la population. Pour cette population, le fondement matériel de la famille-souche, la propriété d'un domaine ou tout au moins d'un foyer domestique ne pouvait se maintenir. Autre cause d'ébranlement, l'instabilité de la production entraînait les chômages forcés, les variations constantes des salaires. Sans ressources régulièrement assurées, la famille-souche perdait toute solidité, ne pouvait plus tenir debout.

Au moins se maintiendrait-elle intacte dans les campagnes? Là, elle ne fut point attaquée par la force des choses, mais par celle des hommes, au moins dans certains pays. Le Code civil français, en effet, donne à tous les enfants les mêmes droits sur le bien familial, exige le partage des héritages et son exemple a été imité par plusieurs législations étrangères. Les auteurs de ce régime ont obéi, selon Le Play, à une idée préconçue d'égalité théorique et se sont aveuglés par le désir de détruire les grands domaines, source de la force des anciennes classes dirigeantes. Le résultat a été, non seulement d'empêcher, dans la masse du peuple, la formation de familles-souches, mais encore de détruire celles qui existaient auparavant. La décadence d'une famille de paysans pyrénéens décrite par Le Play, la famille Mélouga, est demeurée à ce point de vue un exemple frappant des ravages de la loi.

La famille patriarcale a pour fondements matériels la communauté des biens et la soumission absolue de tous les membres à l'autorité d'un chef; la famille-souche, la transmission intégrale du domaine à un héritier associé, l'émigration des autres enfants, l'autorité du chef se manifestant par le droit de choisir l'héritier et par la formation des émigrants.

Toutes deux ont également une base morale très solide :

une conception nette des droits et des devoirs de chacun, un idéal religieux incontesté.

La troisième espèce de famille observée par Le Play, la *famille instable*, se caractérise au contraire par une absence complète de base matérielle et souvent aussi de base morale.

Cette famille instable a pour principe essentiel l'égalité des droits des enfants à l'héritage : par conséquent, la vente ou le morcellement de cet héritage à la mort de chaque possesseur. Dans les campagnes, la terre, ainsi, s'émiette en parcelles innombrables qui s'agrègent et se désagrègent dans un mouvement perpétuel. La vie du paysan se passe à les acquérir, une à une, ces parcelles, par un acharné labeur, de dures privations, une âpre épargne. Il se constitue ainsi un domaine, non pas aggloméré autour d'un foyer, mais épars par morceaux dans la banlieue du village qu'il habite. Et, dans cette tâche, il est forcément solitaire. Il quitte, de bonne heure, la maison paternelle où son avenir n'était pas assuré et ses enfants agiront de même avec lui; comment retenir un seul d'entre eux sur un héritage qui doit un jour s'en aller par lambeaux. Sous ce régime, la famille n'enchaîne plus ses membres par aucun lien d'intérêt. Énergiques, prévoyants et capables, elle ne leur donne plus la terre, l'instrument de travail que fécondera leur effort. Faibles ou peu entreprenants, elle n'abritera plus leur existence en leur gardant une place à son foyer. Ils deviendront les valets d'une maison étrangère, ou bien, ils déserteront la terre, traîneront leur incapacité dans les villes, entrant dans la grande lutte pour la vie marqués pour la défaite fatale.

Le lien matériel rompu, que reste-t-il du lien moral? Pas grand'chose. On a souvent décrit, à ce point de vue, la misère des campagnes, on s'en est attristé, on s'en est indigné, rarement on l'a exagérée. Les qualités mêmes du paysan sont devenues ses vices. Une vie, toute de labeur et d'épargne incessante, a empreint son esprit d'un égoïsme profond, d'un matérialisme grossier, d'une cupidité sans mesure. Et il ne peut former ses enfants qu'à son image; ou plutôt, ils s'y forment tous seuls, car ils n'ont guère de place dans ses préoccupations. Eux-mêmes

perdent trop souvent, en grandissant, tout sentiment filial. La condition des vieillards devient ainsi particulièrement affligeante. Des procédés révoltants, à peine croyables, sont souvent employés pour les amener à partager leur patrimoine de leur vivant; ce résultat obtenu, ils ne sont plus qu'une charge, un poids mort. On les appelle « monsieur vit toujours », on leur refuse le nécessaire, quelquefois on les maltraite, on les abandonnerait s'il n'y avait, dans les pays d'Europe où règne la famille instable, ni juges ni gendarmes.

Cette décadence morale était encore activée par une autre cause. Je veux dire la crise religieuse, le bouleversement des croyances, « l'interrègne du divin », pour parler comme un philosophe contemporain qui, à l'époque où écrivait Le Play, descendait lentement des classes supérieures des nations occidentales et venait enténébrer peu à peu les couches profondes de la population. Cette crise morale jette l'anarchie dans les consciences, dresse face à face le père et le fils, le mari et la femme, armés chacun de leurs droits et ne pouvant s'entendre sur leurs devoirs. Quoi d'étonnant à ce qu'elle précipite la famille instable vers une instabilité plus grande encore.

Ajoutez à cela l'ébranlement que peuvent apporter dans la situation des classes ouvrières l'agglomération dans les centres et les variations de salaires qui caractérisent le régime de la grande industrie et de la concurrence intense. Nous avons signalé les effets de cet ébranlement sur les familles-souches, vigoureuses et saines. Ils sont fatalement pires sur les rejetons des familles instables, épaves d'une race désorganisée qu'elles précipitent dans une condition plus misérable encore. Pour s'édifier à ce sujet, il faut lire certaines monographies des *Ouvriers européens*, celles notamment des ouvriers de Paris et de sa banlieue. Ces familles sont instables au point de ne plus exister pour ainsi dire. La société se compose d'individus qui s'assemblent, se désunissent, se réassemblent au gré de leurs caprices [1].

1. « Un peu plus bas, dit Le Play, ce serait, si ce n'est déjà la barbarie. Le mariage « est toujours précédé de relations illicites. Il y a des concubinages patents, publics « et ils n'excitent aucune réprobation. La jeunesse est élevée au contact de tous les

GOA ... ITY LIBRARY
Donation ACC No. 030
Name of Donour L. B. Afonso.

Voilà le tableau de la Famille instable qui épouvanta Le Play. Il l'épouvanta d'autant plus que ce dernier régime voyait sans cesse son domaine s'accroître. Il gagnait toujours sur les ruines de la famille patriarcale et de la famille-souche. Combinez ce spectacle, avec la conception de Le Play sur la prospérité sociale, et vous aurez sa doctrine sur l'organisation de la famille.

III

Ce qu'il voulut, c'est maintenir la famille-souche là où elle existait encore : la reconstruire là où elle avait disparu. La formation patriarcale, bonne en elle-même, devait être mise de côté, comme reposant sur la communauté. Nous avons vu, en effet, sous l'impulsion de quelques forces naturelles et inéluctables cette communauté tend à disparaître pour faire place à la propriété individuelle.

La famille-souche, au contraire, règne concurremment avec la famille instable chez certains peuples, et non seulement elle s'adapte à toute évolution économique, mais elle donne aux races qui l'ont adoptée une écrasante supériorité à travers cette évolution. D'une part, en effet, elle assure mieux que toute autre le bien-être matériel et l'aisance. Solidement établie sur un domaine ou sur un atelier dont la valeur s'accroît sans cesse sous l'effort, elle donne à chaque nouvel héritier une situation égale ou supérieure à celle dont jouissait le précédent possesseur : infiniment plus que la famille instable, elle est capable de soutenir ses jeunes enfants, ses malades, ses vieillards. Gardant à son foyer les faibles de corps et d'esprit, elle ne rejette, par une émigration régulière et permanente, que les individus doués de l'énergie physique, des aptitudes morales, de l'éducation professionnelle et même du capital nécessaires à la fondation de nouvelles entreprises et de nouveaux foyers. Sous un pareil régime, les résultats acquis demeurent et servent de point de départ à d'autres efforts. Sous le régime de la famille instable, chaque génération défait l'œuvre de la précédente pour passer ensuite sa vie à la reconstruire.

« vices; elle les comprend et en parle bientôt le langage. Ivrognes et débauchés, les « enfants n'ont aucune idée de respect envers les parents. » Le nom de puissance paternelle, s'il était prononcé devant eux, n'éveillerait certainement aucune idée. Il est commun de voir un fils battre son père ou se battre avec lui. Il faut presque renoncer à retrouver l'idée du plus simple devoir.

D'autre part, la famille-souche, tenant groupés au même foyer trois générations : les parents, l'héritier associé et les enfants de celui-ci, entretient entre celles-ci un contact éminemment profitable à la transmission de la loi morale, de l'expérience professionnelle et des traditions qui font la force d'une race. Elle offre ainsi une résistance beaucoup plus grande à l'ébranlement causé par la crise religieuse. Et il n'est pas à craindre que le respect des coutumes traditionnelles dégénère chez elle en routine puisque le développement de l'esprit d'entreprise chez les futurs émigrants est une condition essentielle de sa prospérité.

Le fondement matériel de la famille-souche étant, selon Le Play, la transmission intégrale de l'héritage, on comprend, dès lors, le grand cri d'alarme qu'il poussa contre le régime de partage forcé établi par le Code civil. Il attaquait ainsi, de front, une chose que l'opinion considérait comme intangible, comme une conquête immense de la Révolution, comme un chef-d'œuvre d'égalité et de justice. Le Play montra ce qu'était, en réalité, cette loi si parfaite : un prodigieux instrument de démolition. Elle a tué un organisme et ne l'a point remplacé. Elle a détruit un ordre social qui, à défaut d'autres, avait, du moins, le mérite d'être un ordre pour ne laisser subsister que l'anarchie.

Classer, dit Le Play, parmi les « injustices », l'inégalité de fortune qui résulte, pour les enfants, de la liberté du testament, conduirait en bonne logique à condamner l'héritage en lui-même, source de toutes les inégalités sociales. Pourquoi ce qui paraît juste en dehors de la famille ne le paraît-il pas au dedans? Et si l'on tient le droit de propriété pour légitime, pourquoi vouloir le mutiler, entre les mains de certains individus, par le seul fait qu'ils sont pères?

Qu'on ne dise pas davantage que le partage forcé est une institution essentiellement démocratique. Sans doute, il tend à détruire la grande propriété, à abaisser les anciennes classes

dirigeantes, et c'est pour cela qu'on l'a créé. Mais la petite propriété ne profite pas de cet abaissement. Alors que les grandes fortunes mettent plusieurs générations à se disloquer et à disparaître, les petites sont anéanties à chaque partage. Chaque héritier n'en retire que des lambeaux et la plus grosse part est le plus souvent celle du fisc. Pour n'avoir pas voulu de l'inégalité dans le bien-être, le Code civil, selon Le Play, a créé l'égalité dans la souffrance. Aussi, l'auteur de la *Réforme sociale* considérait-il la liberté du testament comme la base unique de cette réforme.

Il voyait, d'ailleurs, dans cette liberté testamentaire, un autre intérêt. L'autorité du père au foyer est un caractère essentiel de la famille-souche prospère et la plus haute sanction possible à cette autorité est le droit de choisir l'héritier du domaine, le continuateur de l'œuvre des ancêtres. La grandeur des droits et des devoirs élève ainsi les chefs de famille à un degré moral supérieur; elle exalte l'individu et, par là même, toute la race.

Restait à résoudre une question très grave : la liberté testamentaire pouvait bien reconstituer la famille-souche dans les campagnes ; mais dans les villes, dans les grands centres industriels sans cesse plus peuplés, la tâche était-elle impossible?

C'est en se plaçant à ce point de vue que l'on comprendra tout un côté de l'œuvre de Le Play. Les familles des ouvriers de l'industrie ne peuvent évidemment, comme celles des paysans, s'enraciner au sol, faire corps avec un domaine. Elles peuvent, du moins, s'attacher à un foyer, à une maison d'habitation entourée de quelques dépendances rurales. Mais ce résultat ne peut être obtenu que si le régime du travail répond à certaines conditions que nous sommes conduits à étudier.

III. — LES RAPPORTS PRIVÉS EXTÉRIEURS A LA FAMILLE. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LES RAPPORTS DE CLASSES.

I

Chez les races simples, une bonne organisation familiale suffit à résoudre le problème de la prospérité. La famille y est, en effet,

une unité sociale indépendante qui produit tout ce qu'il lui faut et le consomme sur place.

Il en est ainsi, non seulement pendant cette période de la vie des sociétés que Le Play appelle l'*âge des herbes* [1], où le travail consiste dans la simple récolte de produits spontanés, mais même pendant une partie de l'âge suivant, celui des *machines*, où, peu à peu, se développent les travaux d'extraction et de fabrication. C'est le cas chez les races à qui l'abondance du sol libre permet encore d'être presque exclusivement agricoles et pour lesquelles la culture même ne demande pas de méthodes de travail perfectionnées.

Il en devient autrement, lorsque, par l'agglomération de la population, la mise en valeur du territoire exige diverses branches de travaux [2] également pénibles, dans lesquelles familles et individus se spécialisent. Une foule de rapports sociaux naissent alors et se développent, qui ont pour objet l'*échange et la concurrence.* D'autre part, la diversité des aptitudes et le progrès des méthodes créent, entre les familles, une *inégalité*, met certaines d'entre elles à la tête des entreprises et les autres sous la dépendance des premières; ainsi apparaissent, dans la société, des distinctions de classe et des rapports hiérarchiques. Ces rapports divers n'apportent cependant point, tant que dure l'âge proprement dit des machines, de grandes complications au problème de l'harmonie sociale. La difficulté des communications restreint l'étendue des marchés et le champ d'action de la concurrence. L'équilibre s'établit ainsi facilement entre les diverses branches de la production. Il est maintenu, au besoin, sans trop de compression pour les activités individuelles, par des con-

1. Le Play divise, au point de vue du régime du travail, l'histoire des sociétés en trois périodes :

L'âge des herbes et des engins à bras : celui des travaux de simple récolte (chasse ou pâturage) par l'effort direct des bras, armés seulement de quelques engins fort simples;

L'âge des machines mues par les animaux, les vents et eaux courantes : où l'homme met à son service les forces de la nature et se borne à en diriger l'action;

L'âge de la houille, de la vapeur et de l'électricité, qui est la continuation de l'âge des machines avec l'asservissement de forces naturelles plus puissantes.

2. Ces branches de la production sont au nombre de six (arts usuels) : 1° L'agriculture; 2° l'art des forêts; 3° l'art des mines; 4° l'industrie manufacturière; 5° le commerce; 6° les arts libéraux.

traintes légales qui limitent le nombre des entreprises et l'importance de chacune d'elles.

Divers obstacles s'opposent également au développement de l'inégalité. Les classes dirigeantes n'ont pas entre les mains de moyens suffisants pour s'élever à la grande richesse. Dans les classes inférieures, certaines influences compensent la diversité des aptitudes au travail et à la prévoyance. « Les peuples européens, dit Le Play, qui conservent à certaines familles les dis-« tinctions seigneuriales sont en même temps ceux qui se « préoccupent de faire régner, autant que possible, l'égalité « dans la masse de la population. Les races de l'Orient et du « Nord atteignent ce but de la manière la plus complète. A cet « effet, elles font agir trois influences qui se superposent en quel-« que sorte pour conjurer les défaillances individuelles. Le sei-« gneur est tenu de secourir au moyen des produits de la « propriété les familles qui tombent au-dessous d'un certain « état de bien-être. Le régime de communauté restitue pério-« diquement aux familles en décadence la terre arable aliénée « pendant l'époque précédente. Enfin l'organisation patriarcale « oblige tous les garçons à se marier dans la maison paternelle « et à consacrer leurs efforts à la prospérité commune. Les « anciennes communautés rurales qui subsistent encore, ou qui « ont pris fin de nos jours, montrent assez que la même direction « avait été imprimée chez nous pendant le moyen âge aux po-« pulations des campagnes. D'un autre côté, les corporations « d'arts et métiers, dont il reste en Allemagne et en France de « nombreux vestiges, tendaient toutes à imposer ce même « système aux populations urbaines et à conjurer chez elles « l'inégalité qu'eût produit le libre développement des talents. « Plus on étudiera l'ancien régime dans les documents que le « temps nous a laissés ou dans les institutions qui sont encore « en vigueur, plus on se convaincra que, tout en accordant des « privilèges à quelques familles, il tendait surtout à assurer « l'égalité dans le corps de la nation [1]. »

1. *Réforme sociale*, I, II, p. 409.

Tout change et tout change brusquement avec l'âge de la houille. Les communications rapides rapprochent les différents marchés autrefois séparés; la production centuplée des usines dépasse de beaucoup les besoins de la consommation locale; les échanges se multiplient d'un bout à l'autre de l'univers et la concurrence devient mondiale. Un appel se fait ainsi à toutes les capacités et à toutes les énergies, mais en même temps les effets de l'inégalité des aptitudes se trouvent multipliés : en haut naît la richesse; en bas, le paupérisme.

Devant cette révolution, toutes les anciennes institutions de contrainte disparaissent peu à peu. Les lois humaines cèdent sous la pression irrésistible des lois sociales providentielles. Les barrières qui limitaient l'échange s'abaissent; les règlements qui paralysaient la concurrence sont brisés ; la dépendance hiérarchique obligatoire qui liait entre elles les familles s'évanouit, laissant à chacune d'elles la liberté de son effort et la jouissance entière de ses résultats.

Nous l'avons dit, Le Play ne croyait pas que ce changement de régime fût, en lui-même et par la force des choses, favorable au développement de la prospérité. La lecture des *Ouvriers européens* laisse plutôt à cet égard une impression pessimiste : les sociétés occidentales les plus avancées y apparaissent aussi comme celles où l'existence matérielle est la plus hasardeuse, et la loi morale la moins pratiquée. Nous avons vu, tout à l'heure, quels bouleversements la grande industrie apporta dans l'organisation de la famille. Le Play cependant sut toujours voir dans la transformation économique un fait indépendant de toute volonté humaine et, c'est son expression propre, un « *événement de force majeure* [1] ».

Surtout, il ne prétendit jamais paralyser cette transformation par le maintien d'institutions de contrainte dont l'ancien ordre de choses seul justifiait la raison d'être. Son œuvre de savant et sa vie d'homme public témoignent que la liberté du travail lui apparut toujours comme une conséquence nécessaire de l'avène-

1. *Constitution essentielle de l'humanité*, p. 18.

ment du troisième âge. Conséquence que le législateur peut et doit, selon les circonstances, montrer plus ou moins d'empressement à consacrer, mais qui tôt ou tard s'impose à lui. Ainsi, dans la deuxième édition des *Ouvriers européens*, nous voyons Le Play critiquer, en Autriche-Hongrie, les règlements qui limitaient alors la création de grandes usines : la réforme sociale contient, d'autre part, la condamnation des anciennes corporations d'arts et métiers dont Le Play a été considéré, à tort, comme un des derniers défenseurs [1]. Loin de là, il fut, au Conseil d'État, en 1860, l'adversaire d'un projet de réglementation proposé par les boulangers de Paris, pour limiter entre eux la concurrence. Il se montrait également favorable, en matière douanière, au régime libéral des traités de commerce qui remplaça à cette époque une législation protectionniste.

Comme les deux âges précédents, l'âge de la houille était, pour Le Play, le résultat inéluctable du jeu des lois sociales. Pas plus qu'eux il n'engendrait fatalement le bonheur ou la souffrance. Le tout était de lui adapter des institutions et des coutumes qui le rendissent compatible avec un état habituel de prospérité, et c'est de la recherche de ces moyens que Le Play forma une science nouvelle : *l'Économie sociale*.

1. « En comparant la détresse qui frappe aujourd'hui les populations manufacturières, au bien-être dont elles jouissaient autrefois, on a été souvent conduit à « accepter le principe des anciennes corporations d'arts et métiers. On a même proposé de les rétablir en les perfectionnant. L'expérience acquise dans une foule « d'ateliers et même dans des régions entières de l'Europe conseille de repousser « cette proposition. Les corporations se sont éteintes spontanément ou ont été formellement abrogées en beaucoup de lieux, et j'ai vainement cherché un cas où l'on « ait jugé utile de les reconstituer. On établirait, il est vrai, la stabilité des existences, ce fait excellent du moyen âge, en revenant aux corporations fermées et aux « engagements forcés. Toutefois ce retour au passé n'est point désirable, car on détruirait en même temps la liberté du travail qui, malgré certains maux graves mais « guérissables, est une des rares supériorités de notre époque d'instabilité et d'antagonisme. Il est aussi nécessaire que jamais d'assurer l'existence de familles imprévoyantes. Mais il faut tirer de l'emploi intelligent du libre arbitre le résultat que « nos pères obtenaient du régime réglementaire. Pour atteindre librement ce but, il « faut fonder l'agriculture et l'industrie manufacturière sur la famille-souche et le « patronage volontaire. Le retour à la contrainte ne serait opportun que si nos « patrons et nos ouvriers, persistant dans leur déplorable antagonisme, se refusaient « à suivre l'exemple des ateliers modèles de la France et de l'étranger » (*Réforme sociale*, II, p. 308).

II

Ce qu'il fallait chercher avant tout, c'était le remède au grand mal des sociétés modernes, au *Paupérisme*, résultat naturel de l'imprévoyance et qu'aucun système de contrainte ne vient plus enrayer et qui, non seulement frappe durement ses victimes, mais tient les nations d'Occident sous une perpétuelle menace de révoltes et de violences. A ce point de vue, « les études faites de « nos jours, dit Le Play, sur les divers régimes du travail offrent « une singulière particularité. Elles ne considèrent ni les remèdes propres à la guérison du mal qui règne en beaucoup de « lieux ni les pratiques qui correspondent ailleurs à l'état de « santé. Elles traitent exclusivement des palliatifs applicables à « un état de malaise qu'on nous signale souvent comme une « conséquence inévitable des principes mêmes de l'ordre social [1]. »

Au nombre des palliatifs, « qui sont l'indice même du mal », Le Play cite en première ligne les sociétés de secours mutuels et les associations de toutes sortes qui remédient plus ou moins à l'imprévoyance et au dénouement; puis les sociétés de bienfaisance qui se proposent le même but. « Ces institutions ont toutes « un caractère commun : elles sont jugées inutiles dans les ateliers qui conservent un état traditionnel de prospérité; elles « sont repoussées par toutes les familles qui s'élèvent au premier degré de l'aisance ; elles disparaissent donc dès que la « réforme s'accomplit [2]. »

Il en est de même, selon Le Play, d'institutions créées de nos jours par la bienfaisance publique et qui, dans ces conditions, sont également l'indice du mal, alors qu'elles décéleraient l'état de santé si elles étaient créées par le mouvement spontané des populations. A cette catégorie de palliatifs se rattachent : les écoles de tous genres, les bibliothèques, les récréations choisies,

1. *Organisation du travail*, p. 136.
2. *Ibid.*, p. 137.

les caisses d'épargne, et en général, les institutions qui tendent à accroître le bien-être et la dignité des familles.

Quant aux coutumes qui assurent l'état de santé, Le Play les dégagea de l'étude comparée des ateliers. Là où il les vit négligées, régnait le paupérisme, quelles que fussent d'ailleurs les autres pratiques employées pour le combattre; là où elles étaient appliquées, régnaient l'harmonie, la stabilité et le bien-être. Ces coutumes ont un caractère commun et fondamental; elles supposent entre les différentes classes de la société, en particulier entre les chefs d'entreprises et les ouvriers qu'ils emploient, l'existence de rapports moraux. C'est pourquoi leur ensemble a été désigné sous le nom de régime de *patronage*. Le Play tranchait, par là, avec les économistes de l'école orthodoxe qui, sans nier l'importance de la morale, prétendent toujours séparer son domaine de celui de l'économie politique.

Ce serait d'ailleurs une grave erreur de regarder ces rapports moraux comme dérivant exclusivement de considérations sentimentales. La conception du patron, père de ses ouvriers, préférant leur bonheur au sien propre, de l'ouvrier considérant l'atelier comme une seconde famille à laquelle il prodigue un dévouement désintéressé, a paru enfantine à plusieurs et l'est en réalité. Elle ne fut jamais dans l'esprit de Le Play. Il recommande aux chefs d'ateliers les coutumes du patronage, non pas seulement au nom de leur conscience, mais au nom de leur intérêt bien entendu. Par elles seulement, en effet, peut se maintenir la paix sociale dont ils sont les premiers à tirer avantage; par elles ils résolvent un des problèmes essentiels de l'économie industrielle, celui d'une main-d'œuvre dévouée et capable. Ces coutumes n'exigent pas, en réalité, chez ceux qui les pratiquent, des qualités morales particulièrement éminentes. Le Play les a vues régulièrement appliquées, dans certains pays, par des hommes qui, à ce point de vue, ne s'élevaient pas au-dessus de la moyenne, mais qui les considéraient comme des obligations traditionnelles et bienfaisantes auxquelles il leur eût été aussi impossible de se soustraire qu'à l'observation des lois positives. Et cette application est, en effet, relativement facile dans certains

milieux très stables, car le patronage, selon Le Play, ne consiste pas en un paternalisme vague, mais en quelques pratiques parfaitement claires et définies.

La première et la plus essentielle de ces pratiques est la *permanence des engagements réciproques du patron et de l'ouvrier* : condition essentielle pour que l'existence de celui-ci ait quelque stabilité. Le Play rejetait, pour établir cette permanence, l'ancien régime de contrainte qui liait, sous le système féodal, le seigneur et le vassal. Ce régime, nous l'avons dit, ne lui paraissait plus en harmonie avec les conditions économiques actuelles qui supposent au contraire la pleine liberté des initiatives. La permanence des engagements, pour garantir le bien-être de la masse, sans contrarier l'essor des individualités supérieures, doit être volontaire. Et, à ce point de vue, Le Play remarqua que les ouvriers s'y montrent le plus souvent attachés et que la rupture, lorsqu'elle se produit, est généralement le fait des patrons. C'est donc à ceux-ci qu'il s'adresse en leur recommandant de résister aux entraînements que leur font subir les conditions actuelles de l'industrie : de se garder notamment, quand ils ne peuvent suffire aux demandes du commerce, d'accroître à tout prix leur production en appelant à eux de nouveaux ouvriers. Ils se ménagent ainsi le moyen, quand les demandes font défaut, de conserver du travail aux ouvriers qu'ils se sont une fois attachés. En un mot, ils ne doivent jamais séparer les combinaisons tendant à augmenter leurs bénéfices, de celles qui assurent aux populations des moyens d'existence.

La stabilité des engagements a pour conséquence naturelle celle des *salaires*. En temps de prospérité, les patrons ne sont pas, en effet, portés à élever exagérément ceux-ci puisqu'ils ne cherchent pas à s'attirer de nouveaux ouvriers. En temps de crise, ils sont ainsi mieux à même d'éviter une baisse, c'est-à-dire une occasion de conflit et de souffrance.

Un autre moyen d'assurer aux ouvriers la continuité du travail et la permanence des moyens de subsistance, consiste à favoriser l'*alliance du travail de l'atelier avec diverses autres sources de profits*. Les patrons arrivent à ce résultat en joignant

à leurs domaines ruraux des ateliers industriels, ou en annexant à leurs manufactures des dépendances rurales ou forestières. Le plus souvent, ils se bornent à encourager leurs ouvriers à entreprendre à leur compte une multitude d'industries domestiques, rurales et manufacturières. Celles-ci suppléent au travail de l'atelier quand surviennent certains chômages exceptionnels. Elles fournissent des occupations lucratives aux membres de la famille que l'âge, le sexe et la coutume retiennent au foyer. A ce point de vue, Le Play signale l'avantage des ateliers ruraux qui permettent à leurs ouvriers de se livrer concurremment à certains travaux agricoles sur ceux qui les agglomèrent dans les villes où toutes ressources accessoires leur font défaut. Par là, surtout, est possible le maintien, parmi les ouvriers de l'industrie, du régime de la famille-souche : régime qui, nous l'avons dit, a pour base la propriété du foyer domestique et, mieux, d'un domaine usuel, au moins de quelques dépendances.

Enfin, un devoir important du patronage consiste, non pas à assurer la pratique de la loi morale par une propagande maladroite et par une surveillance vexatoire, mais à écarter autant que possible des ateliers les éléments de désordre qui pourraient porter à son infraction. Le Play se montre, en général, hostile au travail des femmes dans les manufactures; il ne tolère que celui des jeunes filles, encore faut-il que celles-ci soient assurées de la protection à laquelle elles ont droit.

Le patronage avait, pour Le Play, un autre mérite que celui de combattre efficacement le paupérisme. Il remédiait aussi à un autre mal des sociétés modernes, qui est l'excès de richesse entre certaines mains. Une longue observation avait appris au fondateur de la science sociale que, dans une nation, ceux qui possèdent beaucoup peuvent être un élément de désordre aussi dangereux que ceux qui ne possèdent pas assez. Ils sont une cause de démoralisation profonde, lorsque leur activité ne se trouve pas dirigée vers un objet utile, lorsque, en un mot, leur richesse ne se trouve pas compensée par des charges correspondantes. Le Play voyait à ce danger trois remèdes : la liberté testamentaire qui permet d'écarter de la richesse les incapables et

les indignes, les devoirs du patronage qui absorbent en partie le temps et les ressources des chefs d'ateliers et de domaines ruraux, enfin la gestion gratuite des services d'intérêt public, fonction essentielle, selon lui, des grands propriétaires, comme il va être exposé dans le prochain chapitre.

IV. — LES RAPPORTS PUBLICS.

I

Le Play attribuait, nous l'avons dit, aux rapports privés, dans l'existence des sociétés, une place bien supérieure à celle que tiennent les diverses manifestations de la vie publique. L'étude de celles-ci ne s'en impose pas moins à toute observation sociale complète. Le Play ne s'attacha pas à définir d'une manière théorique le champ d'action des gouvernements. Ses études méthodiques lui avaient appris en effet que la mission de ces derniers varie beaucoup selon les races, les époques et les lieux. Les races simples de l'Orient se composent d'une juxtaposition de familles indépendantes, à peine unies, par les faibles liens de la tribu. Parmi les peuples sédentaires, certains ont été également conduits, par leur génie propre, à maintenir à la vie privée une grande prépondérance. Tel a été, dans l'antiquité, le caractère distinctif des premiers Romains.

Au moyen âge, il s'est développé plus encore chez les Européens de l'Occident. La plupart des peuples anciens avaient, au contraire, suivi la voie opposée et soumis à l'intervention publique les moindres manifestations de la vie sociale.

Ce contraste subsiste aujourd'hui chez les nations européennes. Quelques-unes conservent aux diverses branches de l'activité privée l'étendue qu'elles avaient au moyen âge; d'autres, au contraire, les restreignent de plus en plus. Poser à l'intervention de l'État des limites clairement marquées et infranchissables ne pouvait donc venir à l'esprit d'un homme dressé à l'observation scientifique des faits sociaux.

Cette observation convainquit toutefois Le Play d'une chose; c'est que l'extension de la vie publique aux dépens de la vie privée est toujours un symptôme de décadence; elle signifie, en effet, que les rouages sociaux les plus compétents, la famille par exemple, se montrent incapables de remplir leur tâche normale. Chez les peuples prospères, au contraire, les gouvernements se bornent à maintenir la paix publique et à écarter les obstacles qui entravent la liberté individuelle. « Le degré d'ap-
« titude, dit Le Play, que montrent les citoyens à diriger eux-
« mêmes, à titre privé, le mouvement matériel, intellectuel et
« moral donne la vraie mesure de la prépondérance que l'opi-
« nion accorde à leur pays. Les peuples incapables de ces hautes
« initiatives perdront le rang qu'ils avaient antérieurement con-
« quis à la faveur d'autres qualités qui se trouvaient en rapport
« avec un état de choses différent[1]. »

Le Play voulait que tout gouvernement gardât une grande réserve dans l'extension du domaine de son activité. Qu'il agit surtout en faisant respecter les coutumes lentement constituées par l'expérience et qui se modifient insensiblement selon l'état des mœurs et le besoin des temps. L'abus des lois écrites paraissait au fondateur de la science sociale une des plus dangereuses erreurs des sociétés modernes. Les gouvernements qui s'engagent dans cette voie s'exposent, tout au moins, à pécher par ignorance. La vie des sociétés est chose complexe et mystérieuse; à vouloir la régenter, les inventions législatives sont profondément impuissantes; par contre, elles risquent fort de la troubler. Chez les peuples sains, le législateur n'intervient que lorsqu'un besoin universellement ressenti sollicite son action. Il ne fait alors que consacrer ce que les grandes forces sociales qui travaillent les nations ont sourdement élaboré. Il marche avec elles sans prétendre les diriger et encore moins les entraver.

1. *Réforme sociale*, III, 22.

II

Pas plus qu'il n'entreprit de délimiter exactement les attributions des pouvoirs publics, Le Play ne chercha à définir leur organisation idéale. L'observation lui avait montré que cette organisation est liée à l'ensemble de la constitution sociale et que, pas plus que celle-ci, elle ne peut avoir d'uniformité chez tous les peuples. D'autre part, il lui parut qu'aucune forme de gouvernement ne peut se dire dans son principe supérieure à aucune autre. La souveraineté, en quelques mains qu'elle soit, a toujours les mêmes devoirs et se doit toujours tenir en garde contre les mêmes dangers. Elle est, en effet, de tous les éléments du corps social, le plus exposé à la corruption; par elle s'ingèrent le plus souvent dans ce corps les éléments de désordres qu'elle a précisément pour but de réprimer. Ce phénomène est exprimé d'une manière saisissante et brutale par un proverbe de pêcheurs : « C'est par la tête que pourrit le poisson ».

Le meilleur des gouvernements est donc celui qui sait le mieux se défendre contre lui-même, contre les abus qu'il est toujours tenté de faire de son autorité.

Pour y réussir, il est préférable, selon Le Play, que sa forme ne soit pas subordonnée à l'un de ces principes exclusifs qui, chez certaines nations, dominent en étouffant tous les autres. Ces principes doivent au contraire se faire mutuellement équilibre, chacun d'eux étant un frein aux abus qui dérivent naturellement des autres. Les Anglais parurent à Le Play les meilleurs maîtres sous ce rapport, par la sollicitude avec laquelle ils compensent entre eux les penchants et les influences.

« Dans la vie privée, dit-il, ils opposent à la soif des riches-
« ses le renoncement chrétien; à une propension acharnée
« pour le travail, le repos dominical et les jouissances journa-
« lières du foyer domestique; au prosélytisme religieux, la tolé-
« rance de tous les cultes; aux habitudes de confort et de quié-
« tude, les dangers des exercices violents; enfin aux jouissances

« physiques que recherchent toutes les classes selon leur for-
« tune, la simplicité et la frugalité systématiques d'une foule de « sociétés, dont les membres se tiennent par des obligations « volontaires.

« Dans la vie publique... ils opposent, en première ligne, « l'autorité de la Chambre des Pairs à celle des Communes et « l'ascendant du Roi à celui des deux Chambres...

« Ils balancent de même le droit du législateur par l'obligation « de l'enquête auprès de tous les hommes compétents; le pou- « voir du fonctionnaire, par sa responsabilité devant les admi- « nistrés; l'action de l'autorité publique, par la surveillance des « électeurs et des contribuables; le droit des pauvres à l'assis- « tance, par l'intervention nécessaire de ceux qui en font les « frais[1]. »

Un des meilleurs moyens employés par les Anglais pour prévenir la corruption dans la vie publique, consiste à faire de la participation au Pouvoir une charge et non un avantage pour ceux qui en sont investis. Ils multiplient, à cet effet, les fonctions gratuites et choisissent de préférence, pour les exercer, « les « hommes qui, dressés habituellement au soin de leurs affaires « privées, peuvent consacrer une partie de leur temps à la « chose commune ». Ils obtiennent ainsi une administration habile et dévouée tout en donnant un emploi utile à des activités qui autrement se seraient probablement employés au détriment de l'ordre social.

Le gouvernement présente enfin le maximum de garanties contre les abus, lorsqu'une décentralisation suffisante met en perpétuel contact l'homme public et l'administré, et surtout lorsque le premier répond de ses actes d'une manière réelle et directe. Le Play s'est élevé avec beaucoup de force et de justesse contre le système bureaucratique appliqué en France et dans la plupart des États européens : système qui, en droit, concentre toute autorité entre les mains d'un petit nombre de fonctionnaires dont un plus petit nombre encore sont l'objet d'une certaine responsabilité devant les assemblées politiques. En fait, cette autorité est disséminée, éparpillée entre une multitude d'agents groupés en bureaux, dont la personnalité n'est jamais attachée aux actes qu'ils dirigent et qui joignent la réalité du Pouvoir à l'absence de responsabilité. Cette bureaucratie, lourde, onéreuse et envahissante, parut à Le Play la meilleure alliée de l'esprit de privilège et de monopole.

1. *Réforme sociale*, III, 258.

« Les agents de la bureaucratie, dit-il, incessamment préoc- « cupés de soumettre la société à leur domination, ont une pré- « dilection particulière pour les corps privilégiés, qu'ils subs- « tituent autant que possible aux citoyens indépendants. Les « privilégiés, de leur côté, donnent en toute occasion leur appui « à la bureaucratie, pour repousser les réformes les plus justi- « fiées. Cette alliance tacite et instructive, spontanément pro- « voquée par le rapprochement de deux principes malfaisants, « jette le trouble dans la société. Elle place les privilégiés dans « un état permanent d'inquiétude; elle excite dans la masse du « public d'ardentes convoitises qui ne peuvent être satisfaites « et elle froisse presque tous les intérêts. C'est ainsi que la bu- « reaucratie et le privilège agitent incessamment les esprits et « les poussent aux révolutions. »

Tels sont les principes généraux sur lesquels Le Play appuya, dans la *Réforme sociale* (tome III), un projet de réorganisation du gouvernement en France. La question politique proprement dite, celle du principe de la souveraineté, y tient peu de place, mais on y trouve une foule d'aperçus sur la manière dont cette souveraineté doit exercer son action, dans la commune, la province et l'État; la décentralisation, et la responsabilité des fonctionnaires en sont les deux traits les plus importants.

1. *Réforme sociale*, III, 383.

V. — CONCLUSIONS SUR LA DOCTRINE.

Telle est, en résumé, la doctrine de Le Play. Fondée sur les faits, sa valeur ne peut être affirmée ou démentie que par les faits. Il faut donc mettre en présence chacun des éléments de cette doctrine et les transformations qu'ont subies les sociétés modernes dans l'ordre de faits correspondant. Beaucoup des jugements du maître recevront, par là, une confirmation éclatante; d'autres se heurteront à des démentis.

Ces démentis ne peuvent s'expliquer que par des erreurs d'observation. Or, nous avons vu, en étudiant la méthode, que de semblables erreurs étaient rendues possibles par les imperfections et les lacunes de l'instrument d'analyse, de la monographie de famille ouvrière. Des disciples et des continuateurs de Le Play en ont aussi relevé quelques-unes; ils en relèveront probablement encore. Ceci d'ailleurs n'entache en rien la gloire du maître. Le créateur d'une science ne peut prétendre qu'à lui faire faire ses premiers pas. Les progrès qu'elle doit ensuite à d'autres hommes, loin de diminuer l'initiateur, l'exaltent, puisque, sans lui, ils ne seraient pas.

I

D'une manière générale, il est un fait dont Le Play n'a point tenu assez compte. C'est celui de la concurrence des races, de leur action les unes sur les autres. Il étudie chacune d'elles, en quelque sorte en vase clos. Il détermine ses éléments de prospérité ou de souffrance, mais ne s'occupe point de savoir si elle est libre d'utiliser les premiers et d'éliminer les seconds. Il la considère comme un être absolument autonome et dont tous les mouvements sont indépendants. En réalité, cependant, aucun peuple n'a ses coudées franches. Tous sont plus ou moins entraînées dans le mouvement les uns des autres et il n'en est pas qui puisse se conserver indéfiniment un caractère propre et des coutumes particulières. Si Le Play s'était placé davantage à ce point de vue, certains de ses jugements se seraient sûrement modifiés. Par exemple, frappé de la prospérité que les populations de l'Europe orientale doivent à certains principes de leur constitution sociale, il n'aurait pas conclu, pour cela, comme il le fait, au maintien de ces principes. Le régime social de l'Orient est, en effet, en opposition absolue avec celui des peuples de l'Occident, dont la force d'expansion pénètre peu à peu tout l'univers. Il faut donc nécessairement que ce régime se transforme, sauf dans les lieux qui sont intransformables par leur nature même. Des deux civilisations, en présence, la plus faible doit céder, s'assimiler peu à peu à l'autre et ses coutumes, condamnées à une disparition fatale, ne sauraient exciter qu'une admiration rétrospective.

II

A un point de vue plus particulier, certaines des idées de Le Play, touchant l'organisation de la famille et du travail, ont pu également donner lieu à des critiques autorisées.

En ce qui concerne la famille, ces critiques portent surtout sur l'importance excessive attribuée par Le Play au régime des successions. C'est en effet ce régime qu'il prend pour base de sa classification des familles en trois espèces : *familles patriarcales* pratiquant la communauté; *familles-souches* transmettant intégralement leur patrimoine à un héritier unique; *familles instables* fondées sur le partage égal. Cette classification se justifiait aux yeux de Le Play, par ce fait que le régime de transmission des biens a une réaction directe sur toute la vie familiale et en détermine les caractères essentiels. Le régime patriarcal se distingue par la sécurité matérielle et morale qu'il donne à l'individu, pendant toute sa vie, en le soumettant à la prépondérance de l'esprit de tradition, à l'autorité des vieillards : il diminue par contre, l'aptitude au travail et l'esprit d'initia-

tive. La transmission intégrale, pratiquée par la famille-souche, montre au contraire, comme conséquences immédiates, l'établissement des enfants au dehors, l'esprit d'entreprise, la puissance de l'initiative privée, la prédominance de l'individu sur l'État. Enfin, le partage égal entraine l'instabilité sociale, le manque d'initiative, l'amour exagéré de la nouveauté, l'intervention abusive, énervante et vexatoire de l'État.

Or, une étude plus approfondie des sociétés a prouvé que le régime des successions, bien que d'importance sociale énorme, n'a point, cependant, cette influence primordiale et qu'en le prenant pour base de la classification des familles, on arrive à des distinctions arbitraires et à des confusions injustifiées. Les familles anglo-saxonnes de l'Amérique du Nord, par exemple, bien que gardant la liberté testamentaire, ont, en fait, cessé de pratiquer la transmission intégrale, qui distingue les anciennes familles-souches de l'Angleterre dont elles sont issues. Elles ont cependant conservé les caractères essentiels de leurs ancêtres et notamment toutes leurs qualités et toutes leurs aptitudes. Elles n'ont jamais été atteintes par cette décadence dont Le Play les menaçait comme de la conséquence nécessaire de la division des héritages [1].

Inversement, certaines races, qui pratiquent la transmission intégrale, sont beaucoup plus près, sous tous les autres rapports, des peuples patriarcaux de l'Orient que des familles-souches du Nord avec lesquelles Le Play cependant les confond. A vrai dire, la transmission intégrale n'est, pour les paysans des Pyrénées et de l'Auvergne, par exemple, qu'un moyen de continuer, en des temps nouveaux et dans des circonstances différentes, l'ancien régime de communauté qui les distinguait autrefois. L'héritier d'un domaine est moins considéré, chez eux, comme un propriétaire que comme un usufruitier chargé d'assurer la jouissance en commun du bien de famille.

Le Play ne s'est pas mépris quand il a montré les graves répercussions que pouvait avoir un bon ou un mauvais régime

1. Voir sur ce point la lettre-préface, écrite par Le Play, pour l'ouvrage de Claudio Jannet : *Les États-Unis contemporains*.

de succession. Il n'a pas exagéré les inconvénients du système de partage forcé établi par le Code civil, surtout en ce qui concerne les petits héritages. Mais de là à faire du mode de transmission de la propriété le fondement même de la famille, et par là de tout l'ordre social, il y a loin et les faits ont donné sous ce rapport à Le Play de formels démentis [1].

III

Les idées de Le Play touchant l'organisation du travail ont également, sur certains points, subi de ces démentis. Le Play n'a vu la solution de la question ouvrière que par l'application du régime du *patronage*, c'est-à-dire par une entente spontanée et complète des chefs d'entreprises et des ouvriers qu'ils emploient. Entente qui doit amener la permanence des engagements, la fixité des salaires, une sollicitude constante chez le patron, un dévouement profond chez le salarié. Le Play, nous l'avons dit, appuyait directement sa conviction sur les faits. Alors qu'une désorganisation profonde désolait la plus grande partie des ateliers européens, ceux-là seuls où se maintenaient les coutumes du patronage gardaient la paix et la stabilité.

Mais Le Play parlait à une époque où l'évolution économique, qui correspond à l'avènement de l'âge de la houille, n'avait pas encore atteint son plein développement et les faits eux-mêmes sont venus, dans la suite, contredire ce qu'ils avaient d'abord semblé prouver. Depuis la mort de Le Play, les anciennes coutumes du patronage n'ont pas cessé de décliner; elles ne subsistent que dans une minorité d'ateliers et encore nulle part ne sont appliquées intégralement. Cependant l'expérience montre que ce nouveau régime n'est pas, comme le croyait le fondateur

1. Une classification nouvelle des espèces de la famille a été élaborée par les continuateurs de Le Play dans la science sociale; elle est fondée non plus sur le mode de transmission des biens, mais sur l'éducation donnée par la famille à ses rejetons; cette éducation est, en effet, considérée à juste titre comme la mission essentielle de la famille et elle est plus indépendante que Le Play ne l'a cru du régime de succession.

de la science sociale, une cause fatale de désordre et de souffrance pour la classe ouvrière. Il est des pays où cette classe voit au contraire son bien-être s'augmenter sans cesse, sa condition se relever, alors que le patronage ne joue qu'un rôle assez restreint. L'Angleterre et les États-Unis d'Amérique en offrent le meilleur exemple.

La disparition des anciens rapports de patronage n'est pas, en effet, la suite d'un oubli volontaire, par les parties en présence, de leurs devoirs traditionnels. Il est le résultat de la force des choses et des conditions nouvelles du travail. Le patronage s'est trouvé en face d'un ennemi terrible. La concurrence suraiguë et mondiale qui domine actuellement la production, dont aucun régime douanier n'a pu enrayer les effets de pays à pays, place chaque entreprise dans des conditions d'instabilité et d'incertitude de l'avenir qui autrefois n'étaient point connues. En quelques années, une industrie naît sur un point du globe, se développe et soudain disparaît devant une industrie rivale créée peut-être aux antipodes. Pendant son existence, sa production s'augmente et se resserre sans cesse par à-coups brusques. Un pareil régime permet-il la permanence des engagements, l'attachement de plusieurs générations d'ouvriers à une même usine, qui est le fondement même du système du patronage? Si quelques établissements ont pu garder, à ce point de vue, leurs anciennes traditions, cela tient à ce que, pour une raison ou pour une autre, ils ont échappé dans une certaine mesure à l'action de la concurrence, à ce qu'ils jouissent d'un monopole de fait. Partout ailleurs, aucune entreprise ne peut garantir à ses ouvriers la perpétuité de leur gagne-pain. Aucune profession même ne peut le faire : les progrès du machinisme ruinent sans cesse d'anciens métiers pour en créer de nouveaux, forcent les hommes à se transformer perpétuellement eux-mêmes comme se transforme leur industrie.

Quant aux salaires, comment le seul patronage pourrait-il les maintenir? Sous l'effroyable pression de la concurrence, ils tendraient sans cesse à s'abaisser, si leur défense n'était assurée par d'autres moyens.

En réalité, partout où la question ouvrière a été résolue de façon satisfaisante, la solution n'est point venue du patron; elle n'est pas davantage le fait de l'intervention des pouvoirs publics; elle est celui de l'ouvrier.

Ce dernier ne s'élève à une condition matérielle et morale supérieure que s'il sait adapter sa formation personnelle aux transformations de l'industrie, s'il sait diriger lui-même son existence, estimer exactement ses intérêts, organiser leur défense, évoluer, en un mot, à travers les variations et les complications du milieu économique moderne aussi aisément qu'il vivait autrefois dans la paix du patronage.

Divers instruments sont à la portée du travailleur pour l'aider dans son élévation. Le plus important est l'association qui lui permet seule de défendre son salaire et tous ses intérêts contre la pression trop forte de la concurrence. L'association n'a point cependant en elle-même de vertu magique; elle ne vaut qu'autant que valent les membres qui la composent.

Elle est un instrument dangereux à qui ne sait point le manier. L'éducation des classes ouvrières peut se faire, sans doute, à ce point de vue par la force même des choses, par le lent apprentissage et par l'expérience de leur vie nouvelle. Elles peuvent aussi être aidées en cela par les classes dirigeantes, et c'est sous cette nouvelle forme que le patronage a encore à jouer un rôle important et utile. Il ne s'appliquera plus à préserver l'ouvrier des risques de l'existence, il y serait radicalement impuissant, mais il l'armera contre ces risques en s'attachant à accroître sa valeur d'homme.

TROISIÈME PARTIE

LES RÉSULTATS

I

C'est d'abord la méthode d'observation sociale. Le Play a laissé cette méthode à l'état d'ébauche, juste cependant dans son principe et avant tout perfectible. Elle évite, en effet, le grand écueil de toutes les tentatives semblables. Celles-ci, consciemment ou non, cherchent presque toujours à retrouver, dans l'ordre social, l'application d'une loi relative à un autre ordre de phénomènes, d'une loi biologique, par exemple. Le Play, au contraire, et son école après lui, ont toujours subordonné leurs procédés d'observation à la nature même des faits observés. Ils ont considéré ces faits comme des *phénomènes premiers*[1] auxquels il ne faut pas chercher d'abord de raison d'être en dehors d'eux-mêmes. Ce n'est qu'en les observant successivement dans différents milieux qu'on peut, d'après les répercussions qu'ils subissent et qu'ils engendrent, dégager la façon dont ils sont conditionnés et par conséquent les lois auxquelles ils obéissent, lois qui sont ainsi établies non par le raisonnement, mais par l'expérience, c'est-à-dire d'une manière vraiment scientifique.

Ces lois connues, on peut arriver à découvrir l'origine des phénomènes de prospérité ou de souffrance que l'on a constatés. Et, pour ces derniers, c'est encore l'observation de la réalité vivante

1. Expression empruntée à M. Paul Bourget, *Sociologie et Littérature*, p. 17.

qui permettra de trouver le remède. Le problème qu'un individu ou une nation n'arrive pas à résoudre, peut-être sera-t-il résolu par un autre individu ou par une autre nation, qui ont cependant à tenir compte des mêmes facteurs.

L'application de cette méthode, il ne faut pas se le dissimuler, est infiniment délicate. Pour pouvoir légitimement comparer des milieux des situations différentes, il faut avoir fait de ces situations et de ces milieux une analyse si approfondie qu'aucun de leurs éléments constitutifs ne vous échappe. Une seule omission peut fausser complètement les conclusions, et c'est ce qui arrive presque toujours dans les débuts. Quand Le Play a comparé entre eux les ateliers de l'Orient où régnait le patronage et ceux de l'Occident où régnait l'antagonisme de l'employeur et du salarié, il en a conclu que les seconds retrouveraient la paix en revenant aux traditions des premiers. En réalité, il rapprochait deux situations qui ne sont pas comparables ; puisque l'industrie occidentale doit tenir compte d'un facteur inconnu à l'Orient : la concurrence intense. La précision dans l'analyse est donc le grand but que doivent poursuivre les observateurs sociaux. Ils ne peuvent y parvenir qu'en s'appuyant les uns sur les autres, comme le font les savants dans tout autre ordre de connaissance. Ce sera le grand honneur de Le Play d'avoir, en cette matière, solidarisé tous les efforts. Grâce à lui, on peut prévoir le temps où, en matière sociale, « les forces les plus précieuses, celles qui s'emploient à la recherche de la vérité, ne s'épuiseront pas dans des discussions sans fin, où les controverses scientifiques, promptement ramenées à la vérification contradictoire des faits, tomberont par la force de l'évidence »[1].

II

Nous avons dit ce qu'en vertu même du témoignage des faits, il fallait prendre et laisser de la doctrine de Le Play. Ce qu'on lui doit surtout, c'est moins d'avoir lancé dans le monde des idées

1. *Ouvriers européens*, 1re édition, Introduction.

nouvelles et positives que d'avoir dissipé des préjugés et projeté, grâce à la vigueur de sa méthode, sur des questions depuis longtemps agitées, une lumière concentrée et éclatante.

En matière économique, il a mis en relief toute l'importance de la question du travail. L'école classique n'avait vu dans le travail qu'un des facteurs de la production des richesses : cette production était son seul but. Le rôle social immense qu'il a par lui-même, son influence sur toutes les conditions matérielles et morales de la vie, il faut lire les *Ouvriers européens,* ou la *Réforme sociale,* pour s'en rendre compte. Dans une nation, il forme à la fois les individus et tous les organes du corps politique.

Dans le domaine du droit et de la législation, Le Play a été le premier destructeur des préjugés des lois écrites. Ses attaques contre le régime de succession établi par le Code civil, en dehors de l'importance particulière à la question, ont eu surtout ce résultat : montrer qu'un principe juridique absolument juste en apparence peut entraîner dans la vie d'un pays les perturbations les plus grandes; qu'il n'est pas de pire ennemi du peuple qu'un législateur, qui, sans tenir compte des faits, prétend mettre toute la vie sociale en formules rationnelles.

En passant à l'ordre des idées générales, Le Play a été appelé par Sainte-Beuve un « Bonald progressif ». Les deux mots semblent s'exclure et l'expression pourtant est juste. L'auteur de la *Réforme sociale* a montré qu'il n'y a pas antagonisme entre la tradition et le progrès, que le passé et le présent ne sont pas nécessairement ennemis, et il a ramené toute la question à ceci : Les sociétés se trouvent en présence d'un assez petit nombre de problèmes à résoudre, toujours les mêmes au fond, mais dont les données varient et se compliquent au cours de l'évolution. Une coutume est la solution expérimentale donnée à l'un de ces problèmes. Elle est donc éminemment respectable et contient toujours une part de vérité. Toutefois il peut arriver qu'à un moment donné, elle ne réponde plus à l'état des faits. Une nouvelle solution doit être alors cherchée avec autant de prudence que de méthode et, si elle est trouvée, il peut réellement y avoir progrès; tant qu'elle ne l'est pas, il y a crise et cette

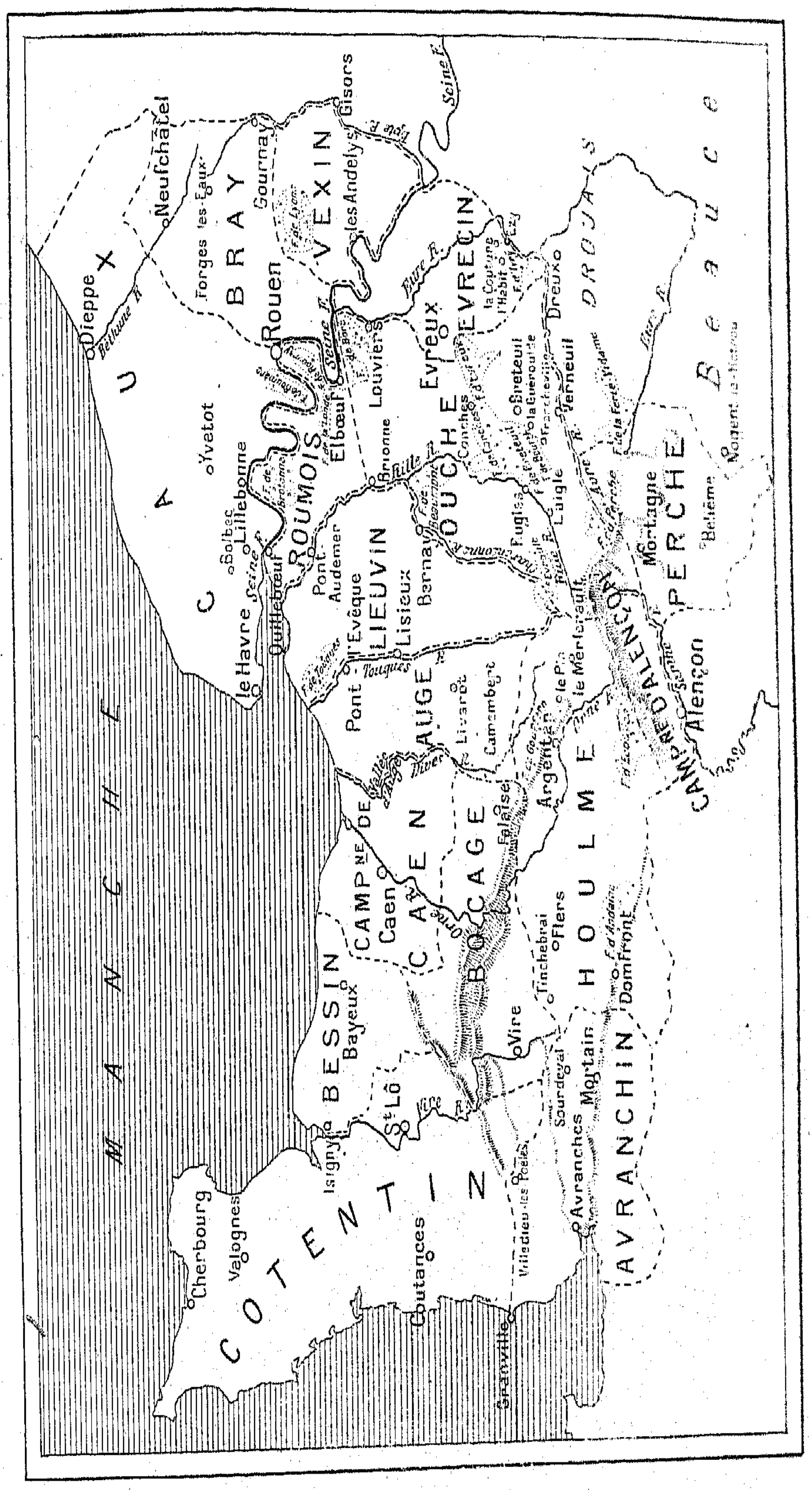

CARTE DE LA NORMANDIE, DIVISÉE PAR PAYS

3° Le Bessin, v. pr. Bayeux;
4° Le Bocage, v. pr. Vire, Falaise;
5° Le Pays de Bray, v. pr. Neufchâtel;
6° La Campagne d'Alençon, v. pr. Alençon;
7° La Campagne de Caen, v. pr. Caen;
8° Le Pays de Caux, v. pr. Lillebonne, Caudebec, Yvetot;
9° Le Cotentin, v. pr. Coutance, Valognes, Cherbourg;
10° L'Évrecin, v. pr. Évreux;
11° Le Houlme, v. pr. Argentan, Flers;
12° Le Lieuvin, v. pr. Lisieux;
13° Le Pays d'Ouche, v. pr. Laigle, Verneuil, Nonancourt;
14° Le Perche normand, v. pr. Mortagne, Bellême;
15° Le Roumois, v. pr. Rouen;
16° Le Vexin normand, v. pr. Gisors.

Il est certain que ces divers Pays, tout en retenant plus ou moins les traits communs qui caractérisent le type normand, doivent présenter des différences les uns par rapport aux autres. Il faudra donc que l'observateur porte successivement son attention sur chacun de ces Pays, afin de constater et de préciser ces différences.

Mais, pour éclairer d'avance cette observation et pour lui imprimer une direction, il est nécessaire de faire, dès maintenant, et pour chacun de ces Pays, une hypothèse, comme nous l'avons faite pour le type normand en général.

Cette hypothèse doit avoir également pour base les caractères de lieu et de travail de chacun de ces Pays et aboutir à un classement. Ces caractères et ce classement seront nécessairement hypothétiques, puisqu'il s'agit d'une hypothèse. Mais nous avons dit qu'il est impossible de faire un seul pas en avant sans être guidé par une hypothèse préalable.

Si on recueille, sur les divers Pays que nous venons d'énumérer, les renseignements généraux que l'on peut trouver dans les ouvrages de géographie et de voyages, on ne tarde pas à constater entre eux certaines affinités et certains contrastes, qui permettent d'établir des groupements.

Voici ceux que j'aperçois et que je note, suivant la nature du lieu et la complication croissante du travail.

1° *Pays où le travail dominant est la reproduction de l'espèce chevaline.*

Ces Pays comprennent toute la *partie méridionale* de la Normandie, c'est-à-dire le Bocage, l'Avranchin, le Houlme, la Campagne d'Alençon et le Perche normand. C'est une région généralement vallonée et parfois montagneuse, à pâturages assez maigres, qui suffisent au cheval, moins exigeant que le bœuf. En effet, dans cette région, les vaches sont mauvaises laitières.

Si cette indication est exacte, comme je suis porté à le croire, l'observation monographique dans cette région doit prendre pour base une famille de paysans herbagers ayant au moins une jument poulinière.

2° *Pays où le travail dominant est l'élevage de l'espèce chevaline.*

C'est essentiellement la Campagne, ou Plaine de Caen, immédiatement contiguë à la région précédente et qui continue le Bocage au nord.

La Plaine de Caen termine donc le travail commencé dans les pays de reproduction et c'est pour cela que je la classe immédiatement après; elle élève les jeunes chevaux qui lui sont livrés par ces pays. C'est là que se fait le fameux cheval normand demi-sang.

Ici l'observateur doit choisir une famille se livrant à l'élevage du cheval.

3° *Pays où le travail dominant est la reproduction de l'espèce bovine.*

Cette variété est particulièrement accusée dans le Cotentin, qui produit la célèbre race cotentine.

Dans le Cotentin on devra prendre pour point de départ une famille se livrant à ce travail.

4° *Pays où le travail dominant est l'exploitation laitière.*

J'entends par là l'exploitation du lait sous ses trois formes : lait, beurre et fromage.

C'est surtout le cas du Bessin, qui continue le Cotentin vers

l'Est et qui est ainsi bien placé pour se procurer les animaux dont il a besoin. C'est dans le Bessin que se fait le fameux beurre d'Isigny.

Il faut rattacher à ce groupe le pays de Bray qui est situé à l'est de la Normandie, dans une région surtout herbagère et où on produit le beurre de Gournay et le fromage de Neufchâtel.

Ici l'observation doit porter sur une famille se livrant à l'exploitation laitière.

5° *Pays où le travail dominant est l'engraissement du bœuf.*

C'est le cas du Pays d'Auge, dont les herbages sont assez nourrissants pour engraisser l'animal sans le secours d'aucune autre alimentation. Le Pays d'Auge fait surtout l'animal de boucherie.

On ne peut expliquer les caractères essentiels de ce pays, si on n'observe pas une famille s'adonnant à l'engraissement du bétail.

6° *Pays où le travail dominant est l'élevage et la culture des céréales combinés.*

Ces pays sont le Lieuvin, le Pays d'Ouche, l'Evrecin, le Vexin, le Roumois, le Pays de Caux.

Ici, nous entrons dans la région des plaines plus élevées et plus étendues, où l'herbage est moins riche et moins répandu; on ne le trouve plus que dans les vallées et dans les fonds. Il faut donc ajouter à l'herbe insuffisante les fourrages artificiels et les racines fourragères obtenues par la culture; il est nécessaire en outre de produire les céréales en plus grande quantité.

Ces pays doivent se classer après les précédents, parce que l'herbage, qui est la caractéristique du type normand, recule ici devant la culture plus développée.

Ils marquent la transition entre la Normandie, pays d'herbage, et les régions de grande culture céréale, la Beauce au sud-est, la Somme et l'Oise au nord-est. Cependant ils appartiennent bien encore à la Normandie, parce que la culture elle-même y est faite surtout en vue de l'élevage du bétail, qui fait sentir jusque-là son empire souverain.

Pour ces divers pays, on devra donc choisir une famille combinant l'élevage avec la culture des céréales.

Et voilà bien les grandes divisions que j'aperçois, à première vue, pour permettre à l'observateur de faire les hypothèses qui devront diriger et guider ses études.

Mais, en indiquant ces hypothèses, je n'ai pas tenu compte de la répartition des industries dans ces divers pays. C'est que, en Normandie, la fabrication, dont j'ai signalé plus haut le caractère général, ne me paraît pas se localiser aussi étroitement que les diverses formes de l'exploitation herbagère, ou de la culture. Elle broche sur le tout, si je puis ainsi dire. Il est donc nécessaire de la noter pour chaque pays. Si elle présente des différences d'un pays à l'autre, ce sera à l'observateur ainsi averti de les mettre en lumière, pour arriver à une précision plus grande et à une classification plus exacte.

Tout ce que j'entrevois dès à présent, c'est que, à mesure que l'on avance des pays, où domine l'herbage, vers les pays où se développe la culture céréale, la fabrique collective paraît de plus en plus remplacée par le grand atelier. Cette évolution est surtout apparente dans le voisinage de la Seine, qui offre à l'industrie une magnifique route pour l'importation de la matière première et pour l'exportation des produits. Cette grande industrie est bien caractérisée à Louviers, Elbeuf, Rouen, Lillebonne.

Je dois enfin ajouter une indication très importante, au point de vue de la méthode à suivre pour la description de chacun de ces pays.

J'ai signalé et classé ces divers pays d'après le *travail dominant* parce que c'est lui qui imprime à chacun son caractère particulier. Mais si ce travail est dominant, il n'est pas exclusif des autres. Dans chacun de ces pays, on trouvera plus ou moins, ici ou là, les autres formes de travail. Comment l'observateur va-t-il se tirer de cette complication?

Il devra d'abord, pour chaque pays, prendre comme point de départ, ainsi que je l'ai dit, une famille se livrant au travail do-

minant. Par là, il saisira le caractère le plus général du type, qu'il observera dans un cas bien nettement circonscrit; il décrira toutes les répercussions qui se produisent sur la vie privée.

Après cette première observation, il suffira de noter dans quelle mesure sont pratiqués les autres travaux, en les présentant dans l'ordre de leur complication croissante, c'est-à-dire l'exploitation herbagère, puis la culture céréale, puis la fabrication, puis les transports et le commerce, dont les centres urbains sont la manifestation principale et le siège le plus ordinaire.

Je crois qu'avec ces indications générales, tout observateur de bonne volonté peut entreprendre, facilement et avec méthode, l'étude d'une région.

V. — LA DESCRIPTION ET L'EXPOSITION DU TYPE.

Le travail est plus simple et plus rapide qu'il ne semble au premier abord, par une raison que je vais indiquer et sur laquelle j'appelle toute l'attention.

L'observation sociale a pour but d'arriver à la connaissance des lois sociales. Or, lorsque vous observez plusieurs types successivement, vous retrouvez, dans certains d'entre eux, des caractères que vous avez déjà observés dans les précédents et vous constatez les mêmes conséquences. Ce sont des faits connus, qui donnent des résultats connus. Il, *n'y a aucun intérêt,* ni pour le lecteur, ni pour la science *à répéter ce qui est déjà connu*, sans cela on piétinerait sur place, au lieu d'avancer, comme doit le faire toute science. On ne doit pas découvrir tout le temps la loi de la pesanteur, ou celle de la gravitation.

Comment faut-il donc procéder?

Il faut procéder, — notez bien ceci, — en décrivant chaque type seulement par différence avec les précédents. On décrira le second par différence avec le premier, le troisième, par différence avec le second et ainsi de suite, en se contentant de brèves indications pour signaler l'existence des caractères communs,

décrits précédemment. Ces caractères, ainsi que les lois qui en sortent, étant connus, ne présentent plus aucun intérêt pour la science, ils sont acquis; il suffit d'y renvoyer le lecteur. Sans cela, comme tout est dans tout, la science serait un perpétuel recommencement.

Ainsi, si nous reprenons notre exemple de la Normandie, nous décrirons d'abord, dans le plus grand détail, les pays où domine la reproduction de l'espèce chevaline parce qu'ils sont le point de départ et que ce point de départ doit être établi solidement. Ensuite, dans les pays d'élevage de l'espèce chevaline, nous insisterons seulement sur les caractères *nouveaux* apportés par cet élevage. Avec le type suivant, nous mettrons surtout en lumière ce qu'apporte le travail de reproduction de l'espèce bovine; ensuite ce qu'apporte l'exploitation laitière; ensuite ce qu'apporte l'engraissement; puis ce qu'apporte l'élevage associé à la culture. Nous ferons de même pour la fabrication, les transports et le commerce, en signalant dans chaque pays, ce que ces divers travaux apportent de nouveau, par rapport aux types précédemment décrits, et par suite des combinaisons différentes qui peuvent se produire suivant les diverses formes de l'exploitation herbagère, ou de la culture.

On doit comprendre maintenant comment la monographie de famille, — qui est seulement le point de départ et non le point d'aboutissement de l'observation, — permet de s'élever à la connaissance complète d'un pays, puis d'une région. Elle représente, en Science sociale, le point d'appui que demandait Archimède pour soulever le monde. Elle n'est que cela, mais elle est cela et cela est énorme; c'est la plus grande découverte de Le Play.

Mais c'est seulement depuis l'établissement de la Nomenclature que cette découverte est devenue complètement utilisable. Elle est utilisable, parce que la Nomenclature donne un instrument d'analyse plus exact et le moyen de s'élever de la connaissance d'une famille à la connaissance de la société entière, depuis le lieu jusqu'aux organismes divers de la vie publique, sans omettre un seul des organismes intermédiaires.

D'après tout ce que je viens de dire, on peut ramener à quelques indications très simples les règles de l'analyse et le mode d'exposition des monographies.

Quelque objet que l'on poursuive, soit l'étude d'un seul élément, soit l'étude entière d'une région, le procédé de travail est le même : il s'agit de se servir de la Nomenclature comme d'un instrument d'analyse et de coordination.

On présente successivement, soit le phénomène, soit la région que l'on entreprend d'analyser, à toutes les divisions de la Nomenclature, depuis la première jusqu'à la dernière, en recherchant en quoi chacune de ces divisions a pu influencer ce phénomène, ou cette région. Ainsi, on recherche quelle influence a eu le Lieu, le Travail, la Propriété, la Famille, la Religion, l'État, etc., etc.; en quoi ils ont agi, soit comme *cause*, soit comme *conséquence*.

En d'autres termes, la Nomenclature est un crible, ou plutôt une sorte d'opérateur anatomique, au moyen duquel on sépare un élément composé en ses diverses parties simples, afin de saisir une à une toutes les influences qui ont pu agir sur chacune de ces parties, et toutes les influences que ces diverses parties ont pu avoir entre elles.

On arrive ainsi à déterminer les relations de cause à effet qui expliquent le type que l'on étudie.

Mais à mesure que la science avance et qu'un plus grand nombre de types sont décrits, l'analyse révèle une quantité croissante de phénomènes, de relations de cause à effet, déjà connus. On serait donc exposé à d'inutiles répétitions qui ne seraient que des confirmations superflues, car ce qui a été une fois acquis à la science reste acquis jusqu'à preuve du contraire. Nous connaissons, par exemple, un certain nombre de causes ou d'effets de telles formes du Lieu, du Travail, de la Propriété, de la Famille, du Patronage, des Cultures intellectuelles, de la Religion, de l'État, etc. Il suffit donc de constater qu'elles se vérifient, mais sans insister. Ce qu'il est intéressant de déterminer ce ne sont pas les ressemblances avec les types déjà connus, mais *les différences*. La question que l'observateur doit

se poser sans cesse est celle-ci : *En quoi le type que j'étudie diffère-t-il des types du même groupe, qui ont été précédemment étudiés?* Sous l'empire de cette préoccupation, et en poussant toujours plus à fond son analyse, il arrivera à apercevoir des différences là où, au premier abord, il ne voyait que des ressemblances, car il n'y a pas deux types sociaux, quelque rapprochés qu'ils soient, qui se trouvent exactement semblables.

Ces différences une fois reconnues, l'observateur doit s'attacher à les décrire avec le plus grand soin et exclusivement.

Le type ainsi *analysé*, puis *comparé* avec les types analogues pour en saisir les différences, puis *classé*, il reste à l'*exposer* au public.

La *méthode d'exposition* consiste à présenter les éléments du type *dans l'ordre où ils s'enchaînent et s'engendrent les uns les autres, en commençant par le phénomène le plus simple et le plus facilement constatable.* C'est cet enchaînement qui donne à l'exposition un caractère rigoureux et scientifique et qui met en lumière la loi de chaque phénomène.

C'est aussi par cet enchaînement que le savant se distingue de l'érudit. Il est nécessaire de s'expliquer à ce sujet.

Depuis 1870, l'érudition allemande a fait chez nous beaucoup d'adeptes. Compilateurs, collectionneurs de textes, les Allemands estiment la valeur d'une œuvre, surtout d'après la quantité de faits inédits mis au jour; jamais l'art d'accumuler les faits et les citations de sources n'a été poussé plus loin. Les Universités allemandes sont sans rivales à ce point de vue. Un livre allemand qui se respecte connaît tout ce qui a été écrit précédemment sur le même sujet, et a bien soin d'en donner la bibliographie complète. On n'est un érudit qu'à cette condition-là.

Il faut le dire hautement : l'érudition ne doit pas être confondue avec la science, elle ne la constitue pas et souvent même elle l'étouffe. Il y a là un préjugé dont il serait temps de se débarrasser.

Comment procède l'érudit? Il accumule, sur un sujet donné,

le plus de documents, le plus de textes possible; la palme appartient à celui qui a pu en réunir le plus grand nombre. Au fond, ce n'est pas là un travail compliqué, ni qui exige beaucoup d'effort intellectuel : de la patience, beaucoup de patience y suffit. C'est même, en somme, un travail attrayant, comme tout travail de collectionneur, comme la chasse. On collectionne des fiches, on va à la chasse des faits. Chaque soir, on constate avec satisfaction que le tas des fiches a augmenté, que le nombre des faits accumulés s'est accru. Ainsi on est encouragé à recommencer le lendemain ce travail de compilation, car on se donne à soi-même la preuve matérielle que le travail avance, puisque le tas de fiches s'accroît.

En réalité, le travail n'avance pas, car un sujet n'est pas connu par le fait qu'on a réuni tous les documents publiés sur la question, toutes les citations qui s'y rapportent. Souvent même il recule en proportion des documents qu'on a amassés, ou, plus exactement, sous lesquels on est submergé. Un érudit allemand me disait un jour, à propos d'une étude qu'il poursuivait : « Je n'y vois plus rien; j'ai trop de faits. » Il avait raison et j'ai connu moi-même pendant longtemps la cruelle situation d'un auteur enlizé au milieu des faits qu'il a accumulés. J'ai entre autres un certain carton que j'avais fait faire exprès, il y a une vingtaine d'années, et qui contient peut-être dix mille fiches. Je voyais le tas croître avec une satisfaction juvénile, mais lorsque enfin j'ai voulu classer cet entassement de matériaux pour lui donner une tournure d'ouvrage, je me suis senti submergé par le document et impuissant à mettre de l'ordre dans ce chaos : les arbres m'empêchaient de voir la forêt. Aujourd'hui, le carton est fermé et je ne le rouvrirai jamais, si ce n'est pour en jeter le contenu aux vieux papiers.

En général, l'érudit ainsi submergé ne se résout pas à ce parti extrême et pénible. Il ne veut pas que tant de notes amoncelées soient perdues, et, en désespoir de cause, il se décide à publier, sous forme d'ouvrage, une vaste compilation à la façon allemande. En réalité, il n'a fait que vider ses tiroirs, en se bornant à disposer à peu près ses notes par catégories de sujets, — ce

sont les chapitres, — sans se préoccuper de saisir l'enchaînement des causes et des effets et de dégager les lois.

Saisir l'enchaînement des causes et des effets et, par là, arriver à dégager la loi des phénomènes, tel est le but que nous devons poursuivre.

On peut ramener à trois les méthodes de travail dont se sert l'esprit humain :

1° *La méthode des théoriciens :* ils dédaignent les faits et construisent des théories et des systèmes par raisonnement pur.

2° *La méthode des érudits :* ils dédaignent le raisonnement théorique et procèdent par accumulation de faits.

C'est à ces deux méthodes qu'on en est encore généralement pour l'étude des questions sociales.

3° *La méthode des savants,* qui, seule, est rigoureuse. Ceux-ci ne procèdent ni par systèmes *à priori* comme les premiers, ni par accumulation de faits, comme les seconds. Leur procédé peut se résumer dans la formule suivante : *Raisonner* A FOND *sur un* PETIT NOMBRE *de faits, jusqu'à ce qu'on en ait saisi l'enchaînement et déterminé la classification.* Chaque progrès de la science a été le résultat de la connaissance plus complète de quelques faits complètement analysés. Ainsi Galilée rectifiant le système du monde par la seule inspection des taches du soleil; ainsi Pasteur bouleversant la médecine par l'étude patiente d'un infiniment petit; ainsi Le Play jetant les fondements de l'étude scientifique des sociétés humaines par l'analyse méthodique et approfondie de quelques familles.

Sous cette nouvelle forme, avec les explications et les exemples que je viens de donner, l'observation sociale me paraît devoir se vulgariser rapidement. Il est maintenant facile d'y amener peu à peu les esprits sérieux, épris d'exactitude et désireux d'avoir enfin à leur disposition le moyen d'expliquer tous les phénomènes sociaux qui se passent sous leurs yeux.

Nous sommes d'ailleurs à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'associer à nos travaux, soit pour les conseiller, soit pour les aider, s'ils le désirent.

Nous les prions de nous faire connaître les projets d'étude qu'ils pourraient avoir, et de nous envoyer en même temps quelques indications générales et préalables. S'il s'agit de l'étude d'une région, ils peuvent nous les envoyer suivant le plan que nous venons de donner pour les divers pays de la Normandie. En possession de ces éléments généraux de la question, nous pourrons ensuite leur communiquer les observations nécessaires pour entreprendre méthodiquement l'analyse. Nous les prions de joindre à ces renseignements une carte, aussi claire que possible, de la région qu'ils veulent étudier, en indiquant les divers pays qui en forment les subdivisions.

On peut m'écrire directement à l'École des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).

J'ai le ferme espoir que nous entrons dans une période nouvelle de large diffusion de la Science sociale et qu'il va surgir, en beaucoup de points de France et de l'étranger, une pléiade d'observateurs et de collaborateurs, qui nous aideront à développer nos études et qui nous prépareront des successeurs.

Edmond DEMOLINS.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

LA NOMENCLATURE SOCIALE ET SES SUBDIVISIONS

A. — LE LIEU

I Sol et eaux (*Géographie physique*).
- 1 Situation géographique de la famille et superficie étudiée.
- 2 Reliefs et contours du sol.
- 3 Terrains.
- 4 Eaux.

II Sous-sol (*Géologie*).

III Air (*Météorologie*).
- 1 Saisons.
- 2 Accidents atmosphériques.

IV Productions végétales (*Botanique*).
- 1 Steppes.
- 2 Forêts.
- 3 Végétations variées.

V Productions animales (*Zoologie*).
- 1 De la terre.
- 2 Des eaux.

B. — LE TRAVAIL

(des divers membres de la famille — objet, outillage, atelier, opération, personnel).

I Simple récolte.
- 1 Pâturage.
- 2 Pêche côtière.
- 3 Chasse, pêche fluviale, cueillette.

II Extraction.
- 1 Culture en communauté (*dite agricole*).
- 2 Culture, petite.
- 3 Culture, fragmentaire.
- 4 Culture, grande (*avec les usines agricoles*).
- 5 Forêts (art des) (*avec les usines forestières*).
- 6 Mines (art des) (*avec les fonderies*).

{ Quasi-patriarcale. Particulariste. Instable. }

III Fabrication.
- 1 A la main.
- 2 A moteurs animés.
- 3 A vent.
- 4 A eau.
- 5 Au bois.
- 6 A la houille.

{ *a* En communté ouv. (*dite Industrle*). *b* D'industrie domestique principale. *c* D'industrie domestique accessoire. *d* En petit atelier patronal. *e* En fabrique collective. *f* En grand atelier. }

IV Transports.
- 1 Par portefaix.
- 2 Par animaux de bât ou de trait.
- 3 Par glissage.
- 4 Par batellerie.
- 5 Par vapeur.

{ *a* Particuliers. *b* Publics. }

C. — LA PROPRIÉTÉ

(Composition des biens, mode de possession, subventions, transmission).

Pr. Sol disponible : sa nature, son parcours, abondance de ses productions spontanées, sa permanence.

I Communauté (*ouvrière*).
- 1 Du foyer.
- 2 Du domaine.
- 3 De l'industrie.

II Propriété familiale (*limitée ou illimitée*).
- 1 Du foyer.
- 2 Du domaine, petit.
- 3 Du domaine, fragmentaire.
- 4 De la petite industrie principale. { *a* Domestique. *b* Patronale. }
- 5 De la petite industrie accessoire.

III Propriété patronale (*particulière ou collective*).
- 1 Du foyer maître.
- 2 Du foyer ouvrier.
- 3 Du domaine chef.
- 4 Du domaine dépendant.
- 5 De la grande industrie en grand atelier.
- 6 De la grande industrie en fabrique collective.

D. — LES BIENS MOBILIERS

I Animaux domestiques.

II Instruments de travail.

III Mobilier meublant.

IV Mobilier personnel.

E. — LE SALAIRE

I Entente sur le salaire.

II Objet du salaire.
- 1 Salaire en nature.
- 2 Salaire en argent.

III Mesure du salaire.
- 1 Salaire à la journée.
- 2 Salaire à la tâche.
- 3 Salaire avec prime.

F. — L'ÉPARGNE

I Objet de l'épargne.
- 1 Épargne en nature.
- 2 Épargne en argent.

II Aides de l'épargne.

III Emploi de l'épargne.

G. — LA FAMILLE

(ouvrière).

I Patriarcale. II Quasi-Patriarcale. III Particulariste. IV Instable.

1 Père.
- *a* Le vice originel.
- *b* L'autorité au foyer.
- *c* La loi de Dieu.
- *d* La tradition des ancêtres.

2 Mère.
- *a* Les fiançailles.
- *b* Le mariage.
- *c* Le ménage domestique.

3 Enfants.
- *a* Leur nombre.
- *b* Leurs rapports.
- *c* Leurs aptitudes diverses.
- *d* Leur éducation.

4 *a* Enfants mariés au foyer.
  b Le choix de l'héritier associé.
{ Nouvelle génération. }

5 Émigrants, dans leurs rapports avec le foyer.

6 Célibataires demeurant au foyer.
{ Ancienne génération. }

7 Domestiques.

8 Vieillards.

9 Infirmes.

H. — LE MODE D'EXISTENCE

(matériel).

I Nourriture.

II Habitation.

III Vêtements.

IV Hygiène.

V Récréations.

I. — LES PHASES DE L'EXISTENCE

I Origines.
- 1 Du père.
- 2 De la mère.

II Survenances notables.
- 1 Naissances.
- 2 Instruction.
- 3 Solennités et somptuosités.
- 4 Établissements et entreprises.
- 5 Alliances et noces.
- 6 Institution de l'héritier.
- 7 Déplacements et départs.
- 8 Adoptions, donations, héritages.
- 9 Autres survenances notables.

III Perturbations.
- 1 Accidents et maladies.
- 2 Retraites.
- 3 Décès.
- 4 Sinistres.
- 5 Chômages.
- 6 Dettes.
- 7 Inconduite.
- 8 Condamnations.
- 9 Service public.
- 10 Calamités sociales.
- 11 Autres perturbations.

J. — LE PATRONAGE

(d'après chaque nature de travail).

I 1 Patriarche.
  2 Conseil de communauté (*ouvrière*).

II Ouvrier chef de métier.

III 1 Petit patron.
  2 Patron de fabrique collective.
  3 Grand patron.

IV Société d'actionnaires.

{ *a* A Famille Quasi-Patriarcale. *b* A Famille Particulariste. *c* A Famille Instable. }

K. — LE COMMERCE

I Chef de métier commerçant.

II 1 Petit commerçant.
  2 Grand commerçant.
  3 Société commerciale.

III Commis.

IV Banque.

L. — LES CULTURES INTELLECTUELLES

I Culture intellectuelle résultant des conditions de vie.

II Arts libéraux.
- 1 L'Instituteur primaire.
- 2 Le Professeur d'enseignement secondaire.
- 3 Le Médecin.
- 4 Le Savant.
- 5 L'Artiste.
- 6 Le Lettré.
- 7 Le Légiste.

III Corporations d'arts libéraux.
- 1 Fermées.
- 2 Ouvertes.

M. — LA RELIGION

(dans toute la série des faits sociaux).

I Culte privé.

II Culte public.

III Corporations religieuses.

IV Relations des dissidents.

{ 1 Personnel actif et passif. 2 Rites et coutumes. 3 Enseignement et doctrine. }

N. — LE VOISINAGE

I Proximité des foyers.

II Extension du voisinage.

III 1 Diversité et rapports du voisinage.
  2 Autorités sociales.
  3 Gentleman.

O. — LES CORPORATIONS

(de bien public).

I Corporations d'intérêts communs.

II Corporations de bienfaisance.

III Corporations mixtes.

P. — LA COMMUNE

(rurale).

I La circonscription et ses divisions.

II Biens et intérêts communaux.

III Service de la paix publique.

IV Impositions et contraintes.

V Participants.

VI Autorités et agents.

VII Gestion.

VIII Contrôle.

IX 1 Démocratie.
  2 Intervention supérieure.

Q. — LES UNIONS DE COMMUNES

I Diverses unions communales.

II Biens et intérêts de l'union communale.

III Service de la paix publique.

IV Impositions et contraintes.

V Participants.

VI Autorités et agents.

VII Gestion.

VIII Contrôle.

IX 1 Fédération.
  2 Intervention supérieure.

R. — LA CITÉ

I 1 La ville, ses quartiers et sa banlieue.
  2 Relations des campagnes avec la ville.

II Biens et intérêts de la cité.

III Service de la paix publique.

IV Impositions et contraintes.

V Participants.

VI Autorités et agents.

VII Gestion.

VIII Contrôle.

IX 1 Distinction politique des villes et des campagnes.
  2 Intervention supérieure.

S. — LE PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE

I La circonscription et ses divisions.

II Biens et intérêt du pays membre.

III Service de la paix publique.

IV Impositions et contraintes.

V Participants.

VI Autorités et agents.

VII Gestion.

VIII Contrôle.

IX 1 Autonomie locale.
  2 Intervention supérieure.

T. — LA PROVINCE

I La circonscription et ses divisions.
- 1 Province générale.
- 2 Province spéciale.
- 3 Université.

II 1 Biens et intérêts provinciaux.
  2 — — universitaires.

III Service de la paix publique.

IV Impositions et contraintes.

V Participants.

VI Autorités et agents.

VII Gestion.

VIII Contrôle.

IX 1 Aristocratie.
  2 Autonomie provinciale.
  3 Privilèges universitaires.
  4 Intervention supérieure.

U. — L'ÉTAT

I La circonscription et ses divisions.

II Biens et intérêts nationaux.
- 1 Domaines.
- 2 Affaires intérieures.
- 3 Affaires extérieures.

III Service de la paix publique.
- 1 Cours centrales de justice.
- 2 Police centrale.
- 3 Force armée centralisée.

IV Impositions et contraintes.
- 1 Contributions en service.
- 2 Contributions en nature.
- 3 Contributions en argent.

V Participants.
- 1 Nationaux ou résidents : leurs variétés.
- 2 Représentation nationale.
- 3 Loi écrite.

VI Autorités et agents.
- 1 Souverain.
- 2 Conseil du souverain.
- 3 Premier ministre.
- 4 Fonctionnaires, hauts et bas.

VII Gestion.
- 1 Mœurs administratives.
- 2 Mœurs politiques.
- 3 Capitale.
- 4 Cour et résidence du souverain.

VIII Contrôle.
- 1 Garanties légales.
- 2 Garanties sociales.

IX 1 Indépendance nationale.
  2 Protectorat politique.

V. — L'EXPANSION DE LA RACE.

I 1 Essaimage.
  2 Émigration organisée.
  - 1 Temporaire.
  - 2 Périodique.
  - 3 Définitive.
  { *a* A l'intérieur. *b* A l'étranger. }
  3 Émigration désorganisée.

II 1 Invasion nomade.
  2 Colonisation agricole.
  3 Colonisation commerciale.
  { *a* Libre. *b* Administrativ }

III 1 Établissement en territoire vacant,
  - 1 Avec une race unique.
  - 2 Avec des races mêlées.
  - 3 Avec des races subordonnées.
  2 Établissement en territoire peuplé.

X. — L'ÉTRANGER

I 1 Nationaux de passage à l'étranger.
  2 Étranger de passage.

II 1 Introduction d'essaims étrangers.
  2 Immigration organisée.
  - *a* Temporaire.
  - *b* Périodique.
  - *c* Définitive.
  3 Immigration désorganisée.

III Voisinage des races étrangères.

IV Concurrence des races étrangères.

V Annexions.

Y. — L'HISTOIRE DE LA RACE

I Origine historique des faits sociaux actuels.

II Résultats des mêmes faits aux diverses époqu

III Variations historiques de la race.

IV Comparaison avec les races locales antérieur

Z. — LE RANG DE LA RACE

I Rôle actuel de la race dans le monde.

II Rapprochement avec les faits similaires
- 1 Actuels.
- 2 Passés.
{ Chez des races étrangères. }

III Réformes.

IV Avenir de la race.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

A MES ÉLÈVES

DE LA SECTION SPÉCIALE

DE

L'ÉCOLE DES ROCHES

JE DÉDIE CE TRAVAIL

qui a été fait sous leurs yeux

et avec leur concours.

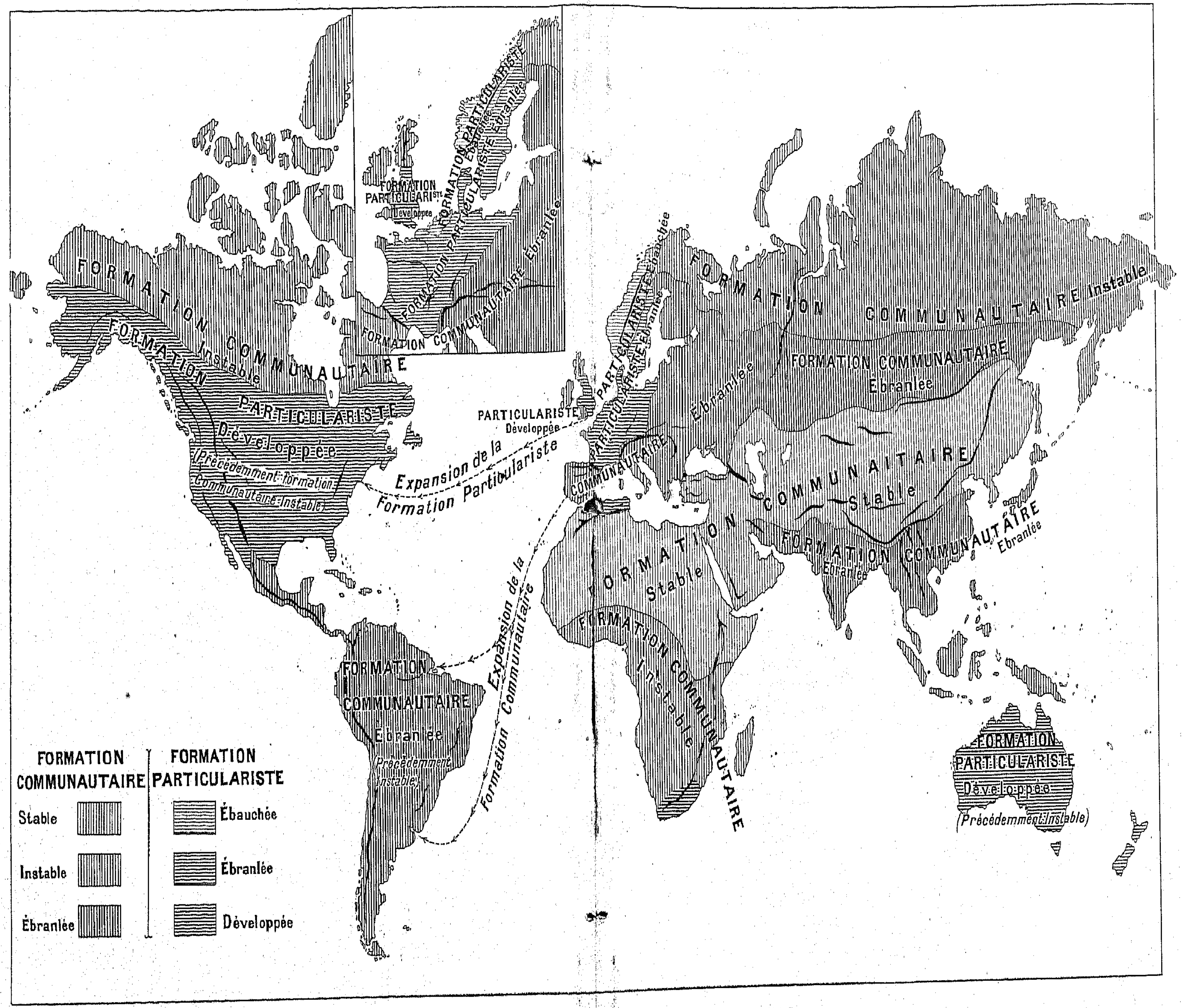

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FORMATIONS SOCIALES

INDICATIONS

POUR SE SERVIR

DE LA CLASSIFICATION SOCIALE

Si on étudie un lieu déterminé, on doit consulter la division de la classification qui correspond à ce lieu et les analyses publiées en notes.

Si on étudie un seul phénomène social, dans un ou dans plusieurs milieux différents, par exemple un phénomène relatif au Lieu, au Travail, à la Propriété, à la Famille, à la Vie publique, etc., etc., on doit consulter, *dans les diverses divisions de la Classification,* les analyses placées en notes, qui sont relatives à ce phénomène.

Ces analyses *sont présentées dans l'ordre des divisions de la Nomenclature*, ce qui rend les recherches très faciles [1].

Les renvois contenus dans les notes, lorsqu'il n'y a pas d'autre indication, se rapportent à la Revue *La Science sociale,* 1re Période, 1886-1903, 36 volumes.

Les renvois O. E. désignent les *Ouvriers européens*, 2e édition, en 6 vol. in-8. — Les renvois O. M. désignent les *Ouvriers des Deux Mondes*.

Ce fascicule ne contient que les divisions générales de la Classification. Les subdivisions seront données dans d'autres fascicules.

La Classification sera tenue au courant des progrès de la science par la publication de feuilles détachées qui pourront ainsi être toujours intercalées à leur place.

Je conseille de lire d'abord le texte d'un bout à l'autre, sans s'arrêter aux notes, afin de se donner une *vue d'ensemble* de la Classification. On lira ensuite le texte, avec les notes qui lui servent de support, de preuves et de développement.

1. Voir le tableau de la Nomenclature, dans la *Science sociale,* 2e pér., 1er fasc., à la fin.

INTRODUCTION

A

LA SCIENCE SOCIALE

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
M. EDMOND DEMOLINS

INTRODUCTION

À

LA SCIENCE SOCIALE

LES ORIGINES DE LA SCIENCE SOCIALE
LA MÉTHODE. — LA CLASSIFICATION

PAR

E. BOUCHIÉ DE BELLE, EDMOND DEMOLINS
ROBERT PINOT et PAUL DE ROUSIERS

PARIS
BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE
56, RUE JACOB, 56
1907

TABLE DES MATIÈRES

I. Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play ; sa méthode et sa doctrine, par E. Bouchié de Belle.

II. La méthode sociale ; ses procédés et ses applications :
1° Nos deux premiers maîtres, par Edmond Demolins.
2° L'École de la science sociale et sa méthode, par Paul de Rousiers.
3° La classification des espèces de la famille établie par Le Play est-elle exacte ? par Robert Pinot.
4° Comment on analyse et comment on classe les faits sociaux, par Edmond Demolins.

III. La science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale résultant des observations faites d'après la méthode de la science sociale, par Edmond Demolins.

IV. L'état actuel de la science sociale, par Edmond Demolins.

LA SCIENCE SOCIALE DEPUIS F. LE PLAY

1882-1905.

CLASSIFICATION SOCIALE

RÉSULTANT

DES OBSERVATIONS FAITES D'APRÈS LA MÉTHODE DE LA SCIENCE SOCIALE

PAR

EDMOND DEMOLINS

SOMMAIRE

I. — **Comment notre instrument d'analyse est suffisant et notre classification insuffisante.** P. 3.

II. — **Les divisions générales de la nouvelle classification.** P. 9.

1° *Les deux formations sociales.*
2° *Les six genres.*
3° *Les subdivisions du genre.*

III. — **Sociétés à formation communautaire stable.** P. 20.

1° *Le groupe des steppes asiatiques.*
2° *Le groupe des déserts et oasis.*

IV. — **Sociétés à formation communautaire instable.** P. 40.

1° *Le groupe des Toundras.*
2° *Le groupe des Savanes de l'Amérique du Nord.*
3° *Le groupe des Forêts de l'Amérique du Sud.*
4° *Le groupe des Forêts et sols divers de l'Afrique.*
5° *Le groupe de l'Océanie.*

V. — **Sociétés à formation communautaire ébranlée.** P. 55

1° *Le groupe de l'Asie méridionale et orientale.*
2° *Le groupe de l'Europe orientale.*
3° *Le groupe de l'Europe occidentale celtique.*
4° *Le groupe de l'Europe méridionale.*
5° *Le groupe de l'Amérique du Sud.*

VI. — **Sociétés à formation particulariste ébauchée.** P. 102.

1° *Le groupe des Fjords scandinaves.*
2° *Le groupe de la Plaine saxonne.*
3° *Le groupe des Polders flamands.*

VII. — **Sociétés à formation particulariste ébranlée.** P. 110.

1° *Le groupe de l'Europe centrale.*
2° *Le groupe de l'Europe occidentale.*

VIII. — **Sociétés à formation particulariste développée.** P. 132.

1° *Le groupe de l'Europe septentrionale.*
2° *Le groupe de l'Australasie et de l'Afrique anglaise.*
3° *Le groupe de l'Amérique du Nord.*

IX. — **Comment la classification se vérifie par la solution qu'elle apporte aux grands problèmes sociaux.** P. 155.

CLASSIFICATION SOCIALE

I

COMMENT NOTRE INSTRUMENT D'ANALYSE EST SUFFISANT ET NOTRE CLASSIFICATION INSUFFISANTE

C'est en 1829 que notre maître, Frédéric Le Play, commença à soumettre les phénomènes sociaux à une observation méthodique; il y a donc aujourd'hui 75 années que ces études se poursuivent sans interruption et à l'aide d'une méthode constamment précisée et perfectionnée.

Dans le 1er fascicule de cette deuxième période de la *Science sociale*[1], j'ai expliqué brièvement, avec mes amis et anciens collaborateurs, MM. Robert Pinot et Paul de Rousiers, les origines, les procédés et les applications de la méthode sociale[2].

1. **Avis.** — Toutes les notes qui suivent, lorsqu'il n'y a pas d'autre indication, se rapportent à la Revue *la Science sociale*, 1re Période, 36 volumes de 1886 à 1903. — O. E. désigne les *Ouvriers européens;* O. M. désigne les *Ouvriers des deux mondes.*

2. **Résumé sur la méthode d'analyse.** — La science sociale est une science, I, 9 à 21, 97 à 109, 289 à 304; II, 403 à 516. — Il n'y a pas de science sans définitions rigoureuses, I, 193, 205. — La science sociale a pour objet les conditions, ou les lois, des divers groupements qu'exigent entre les hommes la plupart des manifestations de leur activité, I, 18 à 21, 396. — Les origines de la méthode sociale, son caractère scientifique, I, 403 à 405. — Le Play, créateur de la science sociale, I, 402 à 403. — La science sociale a parcouru trois périodes, I, 5 à 8. — Les phénomènes sociaux tombent sous l'observation scientifique, I, 400 à 402. — L'intérêt de la science sociale est de dégager, de faits méthodiquement observés, analysés et classés, les lois qui régissent les sociétés humaines, I, 393. — Des diverses manières d'étudier scientifiquement un fait social, la seule qui permette de constater une loi, c'est l'analyse et la classification, I, 394 et 393. — Il n'y a pas conflit entre les lois sociales et la liberté humaine, I, 11 à 13. — La raison ne fournit pas seule à l'homme tous les éléments d'information sur la vie sociale, I, 14 à 16. — La science sociale ajoute à l'expérience l'analyse méthodique, l'observation comparée, le classement scientifique, I, 16 à 18. — L'analyse méthodique est le premier procédé de la science sociale, I, 97 à 109. — La vie de la famille ouvrière présente la forme la plus élémentaire de l'existence dans une société, I, 99 à 101. — L'observation doit porter non sur l'individu isolé, mais sur la famille, I, 103. — Et d'abord sur une famille ouvrière en particulier, I, 105, 406. — Il y a entre la famille ouvrière et certaines institutions diffé-

Nous avons montré comment la méthode d'analyse était arrivée aujourd'hui à une exactitude rigoureuse, grâce à la *Nomenclature sociale* établie par Henri de Tourville.

Cet instrument de travail a fait faire, depuis 15 ans, à la science sociale des progrès comparables à ceux que la nomenclature chimique a fait faire à la chimie. Aujourd'hui, nous pouvons analyser exactement et rapidement les sociétés les plus compliquées, nous rendre compte de la portée précise de chaque phénomène et de ses relations de causes et d'effets.

Notre instrument d'analyse est donc à la hauteur des progrès de la science.

Mais il n'en est pas de même de notre *Classification.*

Sur ce point, nous en sommes encore, — sauf quelques améliorations partielles [1], — à la classification établie par Le Play vers 1855 [2]! Cette classification, créée aux origines mêmes de la

rentes d'elle des rapports de dépendance et d'action liée, I, 406. — L'observation comparée est le second procédé de la science sociale, I, 289 à 304; — perfectionne l'analyse, I, 291; — doit être méthodique, I, 292; — se place entre l'analyse qu'elle perfectionne et la classification qu'elle prépare, I, 293. — Cette coordination est particulièrement nécessaire, II, 496. — Sa difficulté est démontrée par l'histoire des classements essayés par Le Play, II, 497 à 500. — Explication générale de la nomenclature, II, 502 à 516. — En science sociale, on ne se sert que de termes concrets et usuels, II, 33. — La découverte des lois sociales est le but des voyages d'observation, I, 144. — Ces voyages exigent une préparation scientifique, I, 146 à 150. Ils sont rendus précis par la méthode d'observation, I, 146 à 150. — Le Play trouva dans l'Orient de l'Europe le point de départ de l'observation sociale, I, 293 à 296. — Un simple fait bien observé permet de vérifier un grand nombre de lois, I, 334 à 347. — La connaissance de la science sociale donne l'explication des phénomènes observés, I, 150 à 152. — Elle découvre l'ordre général du monde social, II, 493 à 516. — Elle réfute les théories sociales, I, 31. — La science sociale éclaire et complète les autres sciences, I, 399; II, 453. — La science sociale renouvelle la géographie, II, 494. — L'étude méthodique de la géographie doit précéder celle de l'histoire, qu'elle explique partiellement, XXXVI, 131. — On ne comprend bien l'œuvre de Le Play qu'en se rendant compte du lien scientifique qui unit les conclusions aux observations, XVII, 150. — La méthode monographique, telle que l'a laissée Le Play, est un instrument imparfait, XVII, 153. — La Nomenclature sociale permet, dans une monographie, de ne plus présenter un phénomène sans en montrer la portée, XVII, 167. — La nouvelle méthode de science sociale permet une analyse plus complète, des classements plus féconds, une exposition plus scientifique et plus intéressante, XVII, 168. — En science sociale, on procède de la description des types les plus simples aux types plus compliqués, IX, 321. — La science sociale n'est ni fataliste ni matérialiste, et ses conclusions se concilient avec l'existence de la liberté, XXIII, 35. — Celui qui fait de la science sociale doit se dégager des préjugés, XXXII, 416. — Pour avoir prise sur les faits sociaux, rien ne sert d'imaginer des solutions *a priori*, il faut observer, XXXII, 421. — Pour opérer des réformes, il faut utiliser les forces sociales, et pour cela, les connaître, XXXII, 421.

Lire : *La Méthode sociale, ses procédés et ses applications*, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers. *Science sociale*, 2e Période, 1er fascicule.

1. Voir dans la *Science sociale*, 1er fascicule, 2e Période, p. 44 et suivantes.

2. C'est l'année où parut la 1re édition des *Ouvriers européens*.

science, est essentiellement *élémentaire et incomplète.* Elle comprenait trois et, plus tard, quatre types de famille :

La Famille patriarcale;

La Famille quasi patriarcale, ou fausse Famille-souche;

La Famille-souche, ou particulariste;

La Famille instable.

Toute la classification se bornait à ces quatre divisions, et elle ne comprenait aucune subdivision. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au premier volume de la seconde édition des *Ouvriers européens,* qui est consacré à la méthode d'observation. Le Play dit bien (p. 380) qu'il faut « multiplier les observations en vue d'arriver à un classement méthodique ». Mais ce classement n'a jamais été fait; on n'est pas allé au delà des trois, puis des quatre espèces de familles.

C'est ce qui explique le peu d'intérêt que les auteurs des monographies de familles ont pris à leur travail et le peu de lumière qu'ils en ont fait jaillir pour eux et ensuite pour le public. Ils remplissaient patiemment le cadre établi par Le Play et, cela fait, considéraient leur travail comme terminé. Cette masse énorme d'observations n'a presque pas été utilisée, faute d'un instrument de comparaison et de classification.

Cette classification n'est pas seulement incomplète; elle est, de plus, *artificielle.*

En histoire naturelle, on entend par système, ou classification *artificielle*, une méthode de classification où l'on ne prend en considération que les *ressemblances d'un ou de deux mêmes organes* pour constituer les groupes. L'exemple le plus remarquable est le système sexuel de botanique de Linné, basé sur les seuls organes de la fécondation.

Au début d'une science, lorsqu'on a trop peu de connaissances sur les êtres qu'il s'agit de classer, on est bien contraint de déterminer *quelques principes provisoires de classement* et d'adopter une classification artificielle. Alors, on crée des groupes d'après les *principes convenus*, et avec *le seul espoir* de parvenir à *distinguer nettement* et à *bien dénommer* les espèces dont l'étude serait impossible, si elles demeuraient confusément mêlées.

C'est dans cette situation que se trouvait Le Play, et il dut recourir provisoirement à une classification artificielle, c'est-à-dire établie d'après un seul caractère choisi un peu arbitrairement. Il adopta, comme base de classification, le mode de transmission des biens, qui fut le point de départ de la première division en trois groupes de famille.

Cette classification artificielle et provisoire nous a servi, jusqu'à présent, à mettre dans un certain ordre la multitude des faits analysés par Le Play et après lui.

Mais à mesure que ces faits devenaient plus nombreux et que les perfectionnements apportés à la méthode d'analyse nous permettaient de les mieux connaître, les imperfections, les lacunes et les inexactitudes de la classification de Le Play devenaient un obstacle croissant au progrès de la science.

Pendant ces vingt dernières années, nous nous sommes efforcés de nous accommoder de notre mieux d'un instrument dont nous sentions de plus en plus l'insuffisance. Il est plus facile de voir les points faibles d'une classification que d'en établir une autre.

Le progrès à faire consistait à passer de la classification artificielle à une *classification naturelle*, c'est-à-dire à une classification établie, non plus d'après un seul caractère choisi plus ou moins arbitrairement, mais d'après l'*ensemble des caractères* plus exactement connus.

L'ensemble des caractères donne une exactitude plus grande qu'un seul caractère; cela est évident.

Une classification naturelle est en outre plus conforme à la réalité en ce *qu'elle n'isole pas les types observés de leur milieu social*. En les isolant, on perd la notion des actions et des réactions entre les faits observés et le milieu où ils évoluent. On se trouve ainsi hors d'état de les comprendre et de les expliquer.

Le Play ne tenait pas compte du milieu pour classer les familles observées; il les considérait en elles-mêmes et les classait en tenant compte uniquement du caractère intrinsèque qu'il avait adopté comme indice, c'est-à-dire le mode de transmission des biens.

On s'en rendra compte si on veut bien se reporter à la carte de l'Europe qu'il a placée à la fin du tome I des *Ouvriers européens*. Cette carte indique la situation géographique des 57 familles décrites dans cet ouvrage. Elles sont désignées par des points de couleur différente, suivant que Le Play les rattache à la famille patriarcale, à la famille-souche, ou à la famille instable. D'autre part, la carte est divisée en trois parties : la région de l'Orient présentée comme patriarcale, la région du Nord présentée comme à famille-souche, la région de l'Occident présentée comme à famille instable.

Or il n'y a pas de concordance entre ces deux classements : on trouve indistinctement les différents types de famille dans les différentes régions. Il n'y a pas superposition entre les trois régions et les trois types de famille, *bien que les deux classements soient établis d'après le même trait caractéristique*.

Cette discordance vient de ce que Le Play a déterminé chaque région d'après ses caractères généraux et chaque famille d'après un caractère particulier choisi comme décisif.

Il n'a pas trouvé, bien qu'il l'ait cherché, le moyen de combiner ensemble les deux classements, le classement des régions et le classement des types. Il faut cependant arriver à cette concordance, car il n'est pas possible de maintenir ensemble deux classifications contradictoires. Ce dualisme a empêché jusqu'à ce jour le perfectionnement de la classification sociale.

La classification que je présente aujourd'hui au public tient compte de l'ensemble des phénomènes, *aussi bien pour les groupements géographiques que pour chaque type social*. Elle va donc nous donner la solution que Le Play a cherchée, mais qu'il ne pouvait trouver alors, à cause de l'état peu avancé de la science.

Venant après lui, et ayant comme point de départ son point d'arrivée, il m'a été possible de réaliser ce qu'il n'avait pu que souhaiter et entrevoir.

Mais ce résultat n'a pas été obtenu sans peine, sans de fréquents essais et sans un très long travail, dont le lecteur peut retrouver la trace.

J'ai fait une première tentative de classification naturelle en

publiant *Les Français d'aujourd'hui*. Les types sociaux du Midi et du Centre y sont présentés par zones classées méthodiquement suivant un ordre de complication croissante déterminé par la nature des productions et du travail.

Peu de temps après, j'ai entrepris d'étendre la classification aux grandes régions sociales du monde, en publiant les deux volumes : *Comment la route crée le type social*. Mais, dans ce dernier ouvrage, la préoccupation de combiner les périodes historiques avec une classification sociale a nui à l'unité et à la belle ordonnance de la classification.

Du moins le long effort que j'ai dû faire, pour grouper et sérier ainsi les phénomènes, m'a enfin mis sur la voie de la classification complète, que je viens aujourd'hui présenter au public après dix années d'essais multiples, de tâtonnements et de recherches.

Après cela, je n'ai pas besoin d'ajouter que cette classification n'est ni théorique, ni à priori : je n'ai pas classé des idées préconçues, mais des faits minutieusement et méthodiquement observés, analysés et décrits pendant 75 années. Pour en donner au lecteur l'impression matérielle et la preuve tangible, j'ai tenu à publier en note, dans des notes plus longues que le texte, le résumé analytique des faits qui servent de support, de contrôle et de confirmation à la classification elle-même. Ces faits ont été analysés et décrits dans la Revue *La Science sociale*; ils sont le résultat d'une œuvre collective, poursuivie en dehors de toute idée préconçue et avant toute classification.

Ces faits n'ont donc pas été réunis pour justifier après coup cette classification; mais cette classification a été établie pour mettre en ordre et pour expliquer ces faits. Elle porte ainsi avec elle la preuve de son exactitude.

II

LES DIVISIONS GÉNÉRALES DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION

I. — LES DEUX FORMATIONS SOCIALES.

Pour établir une classification naturelle, méthodique et rigoureuse, il faut aligner les différents phénomènes, en partant du phénomène le plus général, de celui qui influe le plus directement et le plus complètement sur tous les autres, qui les domine, qui les commande tous, qui les fait, en quelque sorte, virer dans un sens ou dans un autre.

Pour avoir un tel caractère de généralité, ce phénomène doit être tiré de l'*objet même* de la science que l'on étudie.

Or la science sociale a pour objet *les conditions, ou les lois, des divers groupements qu'exigent entre les hommes la plupart des manifestations de leur activité.*

La nomenclature sociale donne précisément la série de ces groupements, dans l'ordre de leur complication croissante. Ils s'établissent suivant les nécessités imposées par le Lieu, le Travail, la Propriété, la Famille, les diverses associations de la vie privée, ou de la vie publique, l'Expansion au dehors, etc.

Ces groupements comportent des modalités très différentes et vraiment innombrables. Mais, quand on soumet à un examen méthodique toutes les modalités révélées par l'observation, on constate qu'elles peuvent se ramener à deux principales. En

I. — SOCIÉTÉS A FORMATION COMMUNAUTAIRE

GENRES	GROUPES	RÉGIONS
1° STABLE *Foyer* de la formation communautaire. — Sociétés rendues *stables* par la prédominance de *l'art pastoral* sur un *sol intransformable*. Aussi sans variations connues. Et sociétés *simples* parce que tous les organismes sociaux sont réduits à la communauté de famille, ou de tribu. Aussi pas de pouvoirs publics réguliers.	**1° Steppes asiatiques.** Herbe généralement plus abondante ; art pastoral suffisant aux besoins. Simples communautés pastorales et patriarcales.	1° MONGOLIE SEPT. Pâturages riches. 2° MANDCHOURIE. Pâturages moyens. 3° THIBET. Pâturages pauvres (chèvres). 4° CONFINS CULTIVABLES. Pâturages et culture associés.
	2° Déserts et Oasis. Herbe moins abondante, art pastoral insuffisant. Nécessité d'y adjoindre, comme travail accessoire, les transports par caravanes et le commerce. Superposition de la communauté de tribu. Apparition des organismes rudimentaires de la vie publique.	1° SAHARA. 2° ARABIE. 3° ASSYRIE et CHALDÉE. 4° SYRIE. 5° ÉGYPTE.
2° INSTABLE Expansion sur sols *primitifs*. — Sociétés rendues *instables*, par la prédominance de la *chasse*, de la *pêche fluviale* et de la *cueillette*; d'où, ressources plus *aléatoires* et qui donnent *l'autorité aux jeunes gens*, sans les rendre capables de l'exercer. Les vieillards ayant perdu toute autorité, la *communauté familiale se trouve désorganisée*. Ces populations sont graduellement *éliminées* par la concurrence des sociétés mieux organisées.	**1° Toundras.** Populations vivant misérablement de l'art pastoral du *renne*, d'une pêche et d'une chasse *réduites* et *aléatoires*.	1° LAPONIE. — 2° RUSSIE SEPTENTRIONALE. 3° SIBÉRIE SEPTENTR. — 4° AMÉRIQUE SEPTENTR.
	2° Savanes de l'Amérique du Nord (avant la colonisation). Chasse d'animaux *en troupe*, les *bisons*; mais *aléatoire* par suite des migrations périodiques du gibier.	1° PRAIRIE. Chasse. 2° MONTAGNES ROCHEUSES. Chasse et productions variées. 3° LACS. Chasse et culture en deux ateliers séparés.
	3° Forêts et sols divers de l'Amérique du Sud (avant la colonisation). Chasse d'animaux *isolés*, plus rares et d'une conservation difficile à cause de la chaleur.	1° BASSIN DE L'AMAZONE. 2° PAMPAS (et annexes).
	4° Forêts et sols divers de l'Afrique (avant la colonisation). Sols surtout forestiers, ou arides. Populations incapables d'échapper à la domination sanguinaire de *pasteurs guerriers*, formés dans les régions montagneuses, principalement de l'Est.	1° MONTAGNES DE L'EST. 2° DÉSERTS DU SUD. 3° CENTRE ÉQUATORIAL. 4° RÉGION DU DOURAH ET DU NIL BLANC.
	5° Océanie (avant la colonisation). Prédominance de la *cueillette*, qui éloigne absolument l'homme du travail et de l'effort.	1° RIVAGES D'ACCÈS. 2° ILES ÉPARSES.
3° ÉBRANLÉE Expansion sur sols *transformés*. — Sociétés ébranlées par les exigences de la *culture* qui rend plus difficile le maintien de la communauté familiale. L'homme se trouve ainsi privé du soutien de la communauté, sans avoir été rendu capable de s'en passer et de s'appuyer sur lui-même. Ce sont ici les groupes de population de *l'Orient et du Midi*, si différents de ceux de l'Occident et qui s'effacent de plus en plus devant eux. Avant la science sociale, ce phénomène, si considérable et si manifeste, était inexplicable.	**1° Asie méridionale et orientale.** Populations passées à la *culture*, mais longtemps séparées du reste du monde par les énormes espaces de steppes de l'Asie centrale ; d'où *dominées par des pasteurs*; d'où *immobiles* jusqu'à notre époque.	1° PERSE (et annexes). 2° INDE. 3° CHINE (et annexes). 4° INDO-CHINE. 5° JAPON. Évolution plus rapide, parce que moindre influence des pasteurs et de la vie pastorale.
	2° Europe orientale. Populations également originaires des *steppes asiatiques* et constamment *influencées par elles*, ce qui les a maintenues dans la *tradition*, la *routine* et le *régime communautaire*. Elles sont poussées par la culture hors de la communauté patriarcale, et elles sont cependant *incapables de se dégager* de la communauté pour marcher dans la voie du progrès individuel.	1° FINLANDE. 2° POLOGNE (Nord-Slaves). 3° RUSSIE (Nord-Slaves). 4° SUD-SLAVES. 5° TURQUIE. 6° AUTRICHE-HONGRIE.
	3° Europe occidentale celtique. Ce groupe constitue un curieux phénomène d'*immobilité sociale* et de communauté de *clan* par suite de la route suivie et du cantonnement subi.	1° HIGHLANDS D'ÉCOSSE. 2° IRLANDE. 3° BRETAGNE ARMORIÇAINE. } Avant la domination étrangère.
	4° Europe méridionale. Elle est une projection de l'Orient dans le midi de l'Europe, par suite des *deux routes* qui y ont amené les populations de l'antiquité : la route du *Sahara* et celle de la *Méditerranée*.	1° PÉNINSULE GRECQUE. 2° PÉNINSULE ITALIENNE. 3° PÉNINSULE IBÉRIQUE. } C'est ici que l'*Histoire ancienne* est expliquée par la Science sociale.
	5° Amérique du Sud (y compris le Mexique et les Antilles). C'est le *dernier point d'aboutissement* de la formation communautaire, par suite de la colonisation portugaise et espagnole. Cela explique son *infériorité* par rapport à l'Amérique du Nord.	(*A déterminer.*)

II. — SOCIÉTÉS A FORMATION PARTICULARISTE

GENRES	GROUPES	RÉGIONS
1° ÉBAUCHÉE *Foyer* de la formation particulariste, par suite de circonstances très caractérisées qui ont rendu la *communauté familiale impossible* et qui ont dressé l'homme à ne compter que sur son *initiative personnelle*. C'est ici le point de départ de la supériorité incontestée de l'Occident sur l'Orient.	**1° Fjords scandinaves.** *Première ébauche* de la formation particulariste. Cela explique les invasions du Nord si différentes de celles de l'Orient.	1° RIVAGES INTÉRIEURS. *Pêcheurs-cultivateurs;* influence du *saumon*. 2° RIVAGES MARITIMES. Avec la *grande pêche*, en plus.
	2° Plaine saxonne. *Seconde ébauche*, dans le sens de la petite *culture exclusive* et de l'*association limitée et transitoire*.	1° CONFINS MARITIMES. Terrain de transition. 2° PLAINE INTÉRIEURE. Constitution du *domaine plein*.
	3° Polders flamands. *Troisième ébauche*, dans le sens du développement du commerce et de la petite industrie.	1° HOLLANDE. *Art pastoral* et *Commerce*. 2° BELGIQUE FLAMANDE. *Petite culture* et *Industrie*.
2° ÉBRANLÉE Expansion sur sols *occupés*. Ici la formation particulariste entre en *contact* avec la formation communautaire précédemment établie. Cela lui imprime une *atténuation* et une *déviation*, par conséquent un *ébranlement*. C'est ce qui explique le caractère *flottant* et *indécis* de tout ce genre. Il tient des *deux formations*, de l'Orient et de l'Occident. Il a incliné davantage vers la formation particulariste avec la *Féodalité territoriale;* vers la formation communautaire, avec l'établissement de la *grande monarchie :* Louis XIV, Napoléon, la Convention, empereurs d'Allemagne.	**1° Europe centrale.** D'abord occupée par des populations venues de l'Orient et à formation communautaire, Celtes, Germains, Slaves ; elle fut ensuite influencée plus ou moins par l'infiltration, ou la domination, de population à formation particulariste, Saxons et Francs. Mais les régions montagneuses (Suisse), ou écartées et plus peuplées au moment des invasions (Suède, Danemark « Vagina gentium »), ont été moins touchées par la formation particulariste. L'Allemagne, plus ouverte et moins occupée antérieurement, l'a été davantage, et doit, dès lors, être classée après.	1° SUISSE. Hautes montagnes, vallées et plaines contiguës donnent *toute la gamme des productions, mais en petit* (art pastoral, petite culture, petite industrie). 2° SUÈDE. 3° DANEMARK. 4° ALLEMAGNE. La nécessité de contenir les Slaves demi-nomades a développé, en Allemagne, le régime de la « marche » ou frontière, avec villes fortifiées. Il en est résulté le développement de la vie urbaine et de l'autorité militaire, qui ont favorisé l'établissement de la grande communauté d'État. C'est ainsi que la formation particulariste est restée surtout cantonnée dans les provinces du Nord-Ouest plus influencées par les Saxons.
	2° Europe occidentale. *Bien plus touchée* par la formation particulariste que l'Europe centrale, à cause de l'*établissement des Francs*, issus de la Plaine saxonne. Ils établissent d'abord la *prédominance du domaine, c'est-à-dire du particulier*, sur la communauté publique (1re, 2e et début de la 3e race). Mais à partir de Philippe le Bel, reprise progressive de la formation communautaire, par le droit césarien, les légistes et la Royauté.	1° BELGIQUE WALLONNE. 2° FRANCE. Pays où la *combinaison des deux formations sociales* se manifeste le plus complètement : la France du Midi plus touchée par la formation communautaire; celle du Nord, par la formation particulariste. Mais c'est actuellement le Midi qui domine et entraîne.
3° DÉVELOPPÉE Expansion sur sols *vacants*. Dès lors, la formation particulariste a pu se développer à l'aise et sans subir aucune influence étrangère, comme dans le genre précédent. En Grande-Bretagne, les Saxons ont refoulé facilement les Bretons peu fixés au sol et divisés par les luttes de clans; de même, en Australasie et en Amérique. Sur ces territoires vides et neufs, le type social a donc pu, non seulement se développer suivant sa formule, mais acquérir une initiative personnelle encore plus grande.	**1° Europe septentrionale** (anglo-saxonne). C'est ici le premier terrain de développement de la formation particulariste ; par les seules forces de la vie privée, elle prédomine sur les Angles, les Danois, les Normands ; elle établit le Parlementarisme et le Self-government, c'est-à-dire la prédominance du particulier sur l'État. L'Angleterre aboutit à la grande Charte, alors que la France aboutit à Louis XIV, à la Convention et à Napoléon.	1° BASSE ÉCOSSE. La distinguer avec soin des Highlands à formation communautaire. 2° ANGLETERRE. L'évolution de l'Angleterre, depuis les origines jusqu'à nos jours, montre comment la formation particulariste triomphe par les seules forces de la vie privée, contrairement au moyen de prédominance de la formation communautaire.
	2° Australasie et Afrique anglaise. La supériorité de la formation particulariste éclate ici par la comparaison avec les colonies océaniennes des autres peuples européens.	1° NOUVELLE-ZÉLANDE. Type intéressant de reconstitution du petit domaine particulariste en vase clos. 2° AUSTRALIE (et colonies similaires). 3° AFRIQUE ANGLAISE.
	3° Amérique du Nord. Le milieu par excellence du développement de la formation particulariste. Sa puissance est telle qu'il *assimile*, absorbe ou élimine les éléments si nombreux et si divers qui viennent du Vieux Monde. C'est le pays de la vie intense, de l'énergie individuelle et de l'aptitude au progrès portées à leur maximum. C'est là que l'on peut le mieux observer aujourd'hui ce que seront les *Sociétés de l'avenir*.	1° CANADA. *En combinaison* avec le type français précédemment établi dans le pays. 2° ÉTATS-UNIS. En comparant l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord, on peut juger, dans leurs *points extrêmes d'aboutissement*, la formation communautaire et la formation particulariste et la *supériorité de cette dernière, dans le présent et dans l'avenir*.

d'autres termes, l'homme se comporte fondamentalement de deux manières vis-à-vis de ces groupements :

Ou bien *la communauté tend à primer le particulier ;*

Ou bien *le particulier tend à s'affranchir de la communauté.*

Le premier cas comprend, par conséquent, les diverses variétés sociales, qui cherchent à résoudre le problème de l'existence, en s'appuyant principalement sur la collectivité, sur la communauté, soit du travail, soit de la propriété, soit de la famille, soit de la tribu, soit du clan, soit de la cité, soit de l'État, etc. : ce sont les *Sociétés à formation communautaire.*

Le second cas comprend les diverses variétés sociales, qui cherchent à résoudre le problème de l'existence, en s'appuyant principalement sur le particulier, c'est-à-dire sur l'énergie individuelle, sur l'initiative privée : ce sont les *Sociétés à formation particulariste*[1].

Comme exemples les plus connus de la formation communautaire, on peut citer le pasteur des steppes asiatiques et des déserts de l'Arabie et du Sahara, encadré et soutenu par la communauté de famille, ou par la communauté de tribu ; le chasseur des anciennes savanes de l'Amérique du Nord, ou des forêts de l'Amérique du Sud et de l'Afrique centrale, encadré et soutenu par la communauté de chasse ou de clan ; le Grec et le Romain de l'antiquité, encadrés et soutenus par la communauté de la *gens* ou de la cité ; le paysan russe et le paysan bulgare, serbe, bosniaque, encadrés et soutenus par la communauté du *mir,* ou de la *zadrouga,* etc., etc.

La formation particulariste est surtout représentée par les peuples de l'Occident de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Leur supériorité sociale si indéniable, si écrasante, si aveuglante, tient précisément à ce développement de l'individu, du particulier, d'où son nom. Le particulier y est plus complètement dégagé de la tutelle, ou de la domination, de la communauté de famille, de tribu, de clan, d'État.

1. Les sociétés dont Le Play avait formé un groupe à part, sous le nom de *Sociétés à familles instables* et dont les chasseurs, ou sauvages, sont le spécimen le plus caractérisé, se classent plus exactement comme une déformation extrême de la formation communautaire. En effet, ces sociétés reposent, elles aussi, sur la communauté de la tribu, ou du clan de chasse ou de guerre.

La science sociale démontre en effet que, cette seule différence initiale une fois posée, toute l'orientation sociale se trouve modifiée dans deux sens absolument divergents. Tout est influencé différemment dans l'organisation du travail, de la propriété, de la famille, dans toute la série des phénomènes de la vie privée, comme dans toute la série des phénomènes de la vie publique. Ce sont deux humanités absolument dissemblables. Aussi, lorsqu'elles entrent en contact ou en lutte, sur un point quelconque du globe, la lutte est inégale et il n'y a aucun doute pour personne sur le résultat final.

Cette division générale du monde en deux tendances divergentes explique l'opposition que tout le monde constate, même les moins observateurs, entre l'Orient et l'Occident.

Pourquoi l'Orient et l'Occident sont-ils si différents ? Pourquoi le premier est-il si arriéré et le second si progressif ? Pourquoi le premier représente-t-il le passé et le second l'avenir ? Tout le monde le voit, mais, seule, la science sociale l'explique rigoureusement : dans le premier, c'est la communauté qui domine ; dans le second, c'est le particulier qui triomphe.

Et ce triomphe du particulier sur la communauté explique si bien ces deux états si différents du monde que la loi se vérifie encore par la classification des diverses sociétés à formation particulariste.

Il est manifeste que la race anglo-saxonne, qui est la plus particulariste, est, actuellement en avance sur tous les peuples de même formation, au point de vue de l'initiative privée, de l'action progressive et de l'expansion dans le monde. Il n'y a pas moyen de se dérober à une vérité aussi éclatante.

La division générale en deux grandes formations sociales est donc justifiée à priori devant le sens commun ; on verra qu'elle l'est encore plus devant l'observation méthodique et scientifique.

II. — LES SIX GENRES.

La classification détermine six genres : *stable, instable, ébranlé*, pour la formation communautaire ; *ébauché, ébranlé, développé* pour la formation particulariste. (Voir le tableau p. 10 et 11.)

On remarquera que l'évolution des genres ne se fait pas suivant la même formule dans les deux formations sociales. Cette différence, qui résulte de la nature des choses, a une grande importance, par les conséquences qui en découlent.

La formation communautaire qui part de la *stabilité*, va à l'*instabilité* dans un cas et à l'*ébranlement* dans l'autre. On voit par là, à première vue, que cette formation sociale, dès qu'elle sort de son foyer naturel, non seulement n'est pas susceptible de développement, mais qu'elle ne peut même pas se maintenir solidement.

Si cette évolution est exacte — et on verra à quel point elle l'est, — les sociétés à formation communautaire n'ont pas pour elles l'avenir; elles sont vouées à une décadence continue et fatale. On constatera que, pour un bon nombre d'entre elles, pour celles qui appartiennent au genre instable, cette décadence est aujourd'hui complètement consommée, que plusieurs d'entre elles sont même en voie de disparition et que d'autres sont dès maintenant disparues, par le simple contact avec des sociétés d'une formation sociale supérieure. La science sociale explique pourquoi elles disparaissent et pourquoi les autres types appartenant au genre instable disparaîtront à leur tour, en attendant que le même sort arrive plus tard aux types du genre ébranlé, à moins qu'ils n'évoluent vers la formation particulariste.

Cette constatation permet de dégager la loi de la sélection des espèces et de la survivance des plus aptes, qui est aussi vraie pour les sociétés humaines que pour les espèces végétales ou animales. Cette loi est d'ailleurs consolante, car elle assure le progrès constant de l'humanité.

Mais on ne voit pas, à première vue, pourquoi le genre instable est classé avant le genre ébranlé, car il semblerait que l'ébranlement devrait précéder l'instabilité.

En fait, il n'en est pas ainsi et, comme je l'expliquerai plus loin, les sociétés du genre instable tombent directement dans cet état, par le seul fait de la route qu'elles ont suivie et de la nature du travail auquel elles se livrent.

Par là, elles ne sont douées que d'une existence plus courte et sont toutes, actuellement, ou disparues, ou en voie de disparition. Elles sont donc hors d'état d'évoluer vers la formation particulariste, comme cela peut arriver pour les types du genre ébranlé.

Ces derniers doivent donc être classés après, parce qu'ils forment la seule transition possible vers les sociétés à formation particulariste.

Si la formation communautaire évolue fatalement vers l'instabilité, ou vers l'ébranlement, il en est tout autrement de la formation particulariste. Cette dernière peut, elle aussi, être ébranlée, ainsi que l'indique la succession des genres; mais, contrairement à ce qui se produit dans la formation communautaire, elle est susceptible de développement. Son développement se poursuit même, d'une façon continue et irrésistible, depuis des siècles; il s'est accéléré d'une manière extraordinaire depuis la découverte de la houille et la mise en exploitation de l'Amérique du Nord; enfin il n'est pas possible de prévoir à quel point il est susceptible d'atteindre.

Par la puissance de développement qui est en elle, et qui est sa loi, la formation particulariste doit évincer progressivement tous les types sociaux qui s'attarderont dans la formation communautaire. De même, les sociétés à formation particulariste *développée* évinceront les sociétés à formation particulariste *ébauchée*, ou *ébranlée*. Cette éviction est déjà assez avancée, pour qu'il soit possible à l'observation sociale d'en formuler la loi et d'en tracer la courbe.

Après cela, il n'est pas nécessaire de justifier plus longuement l'ordre dans lequel se succèdent les trois genres, dans les

sociétés à formation particulariste. Cet ordre est imposé par la nature des choses, qui oblige à classer en dernier lieu les types les plus développés, parce qu'ils marquent le point le plus avancé de l'évolution sociale. Ils montrent l'orientation des sociétés de l'avenir.

III. — LES SUBDIVISIONS DU GENRE.

Le genre comporte, lui aussi, une série de subdivisions, qui sont formées par des circonscriptions géographiques d'une étendue décroissante, pour aboutir à un groupement absolument indivisible, au point de vue social, une famille déterminée.

Après bien des tâtonnements et des essais multipliés, j'ai été amené à établir les subdivisions suivantes :

1° *Le groupe,* qui comprend une très grande surface terrestre présentant certains caractères généraux analogues, comme les Déserts, les Toundras, l'Europe orientale, l'Amérique du Sud, l'Europe centrale, l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord, etc.

Ces exemples montrent suffisamment que de pareilles étendues renferment des populations très différentes, malgré certaines analogies générales, et qu'il faut encore les subdiviser.

2° *La région,* — qui vient après le groupe, — comprend une surface moins étendue et plus homogène au point de vue social. Elle coïncide souvent avec la nationalité, par exemple l'Arabie et le Sahara, qui sont des subdivisions du groupe des Déserts; les Prairies, les Montagnes Rocheuses, la région des Lacs, qui sont des subdivisions du groupe des Savanes; les régions des Finnois, des Nord-Slaves, des Sud-Slaves, etc., qui sont des subdivisions du groupe de l'Europe orientale; la Hollande, la Belgique flamande, qui sont des subdivisions du groupe des Polders; la France, qui est une subdivision de l'Europe occidentale; le Canada, les États-Unis, qui sont des subdivisions du groupe de l'Amérique du Nord, etc.

Le tableau placé plus haut s'arrête à la « région », parce que

Tourville a lui même écrit peu d'œuvres, il en a du moins inspiré un très grand nombre. Son influence, continuée par ses élèves, qui en formeront d'autres, ira toujours en grandissant, en même temps que les progrès de la science.

La science, en effet, est essentiellement progressive; c'est sa loi. Déjà, les œuvres de Le Play sont bien loin de nous; elles nous apparaissent comme, aux chimistes, les œuvres de Lavoisier. Bientôt le puissant effort intellectuel d'Henri de Tourville sera, lui aussi, dépassé par de nouveaux travaux et de nouvelles découvertes. Puis il en sera de même pour nos propres travaux, qui, après avoir fait avancer la science, iront prendre leur place dans l'histoire de la science et servir de documents à ceux qui voudront en reconstituer les phases successives.

En attendant de goûter à notre tour le repos, remettons-nous au travail, et tâchons de transmettre à ceux qui viendront après nous l'héritage de nos maîtres, accru par nos modestes efforts.

Edmond Demolins.

DEUXIÈME PARTIE
par M. PAUL DE ROUSIERS

L'ÉCOLE DE LA SCIENCE SOCIALE

ET SA MÉTHODE

De tout temps, l'École fondée par Le Play a recruté deux espèces de disciples.

Les uns adhéraient aux vérités mises en lumière par les ouvrages du maître et employaient leur zèle à répandre ces vérités par tous les moyens de propagande en leur pouvoir.

Les autres, frappés des résultats auxquels la méthode d'observation scientifique suivie par Le Play l'avait conduit, étaient surtout attirés à cette méthode, désiraient s'en rendre maîtres, la pousser, la perfectionner, si possible.

Les uns voyaient en Le Play un sauveur. Au lendemain de nos désastres de 1870, chaque Français était en quête d'un sauveur, d'un homme qui indiquerait la marche à suivre pour relever la France. Le Play fut un de ces sauveurs, et beaucoup de gens se groupèrent autour de lui à cette époque sous l'étendard de la *Réforme sociale*.

Les autres voyaient en Le Play un savant, capable, non seulement de retrouver par l'observation scientifique de grandes vérités générales, mais aussi de découvrir par le même moyen les vérités contingentes nécessaires à telle ou telle société particulière; non seulement de donner des conseils éclairés sur la réforme, mais aussi de préciser les lois qui président à la formation des sociétés humaines.

Les uns pensaient que Le Play était un navigateur heureux qui avait trouvé un chemin nouveau vers certaines vérités.

Les autres se disaient que les moyens employés par lui pour établir cette route seraient efficaces pour en déterminer beaucoup d'autres; qu'il importait de bien connaître ces moyens, d'apprendre à se servir de cette boussole, de savoir faire son *point* en mer, bien plus encore que de suivre docilement une route tracée.

Les uns se retranchaient dans une sorte de monopole, comme ces Portugais, au quinzième siècle, heureux d'avoir découvert les Açores et le chemin du Cap.

Les autres voulaient ouvrir des chemins nouveaux.

La Revue *la Science sociale* a été l'organe de cette jeune école. Elle a formé des hommes de travail, qui, dans les œuvres diverses entreprises par eux, ont toujours été animés du même désir, ont toujours poursuivi le même but : appliquer à l'étude des sociétés humaines la méthode d'observation qui avait guidé Le Play. Grâce à cette méthode, ils ont analysé plus complètement les faits; ils les ont mieux vus; ils les ont classés avec plus d'exactitude. Ainsi ils ont mis la science à profit, ils se sont servis d'elle, mais ils ont aussi servi la science. A mesure que des observations nouvelles s'appuyaient sur la méthode, elles apportaient à cette méthode des perfectionnements.

Aujourd'hui, après vingt années de vie laborieuse, la Jeune École peut justifier son existence, non plus seulement par des aspirations, mais par des résultats. En montrant simplement quel développement elle a apporté à la méthode scientifique dont Le Play avait jeté les bases, j'espère donner à mes lecteurs une idée suffisante de sa raison d'être.

I. — LA MÉTHODE D'OBSERVATION LÉGUÉE PAR LE PLAY.

L'œuvre de Le Play se compose de deux espèces d'ouvrages d'allure très différente.

La première comprend les diverses monographies publiées dans les *Ouvriers européens*. On y trouve surtout des éléments

d'observation analysés avec un grand soin, déterminés avec une précision mathématique; l'ensemble de ces travaux reçut jadis de l'Académie des sciences un prix de statistique, et les budgets des familles ouvrières observées occupent une grande partie du texte. C'est là la base de l'œuvre; c'est avec les matériaux amoncelés dans cette longue suite d'observations que Le Play éleva successivement les assises de son édifice.

La seconde catégorie comprend des travaux d'exposition et de vulgarisation. Arrivé à dégager de ses observations un corps de doctrines sociales, Le Play fit tous ses efforts pour exposer ces doctrines sous une forme accessible au grand public. C'est dans ce but qu'il publia la *Réforme sociale en France,* l'*Organisation du Travail,* l'*Organisation de la Famille*, la *Constitution essentielle de l'Humanité;* enfin une série d'opuscules de propagande destinés à porter à un public plus nombreux la connaissance des vérités les plus urgentes à mettre en pratique pour hâter la Réforme.

Entre ces deux genres d'ouvrages, les uns d'observation, les autres d'exposition, il existait un lien étroit, puisque les seconds étaient le résultat des premiers, mais ce lien très réel était invisible au public. Les gens qui se bornaient à lire la *Réforme sociale en France* considéraient cette œuvre comme l'expression d'une haute philosophie; ils adhéraient aux conclusions qu'elle renfermait, ou s'y montraient hostiles, suivant leurs idées personnelles; mais il ne leur venait pas à l'idée qu'ils eussent sous les yeux un résultat scientifique. De là la manière très fausse dont fut jugé Le Play par beaucoup de ses amis. Plusieurs venaient à lui par la seule raison qu'il défendait un certain nombre d'idées qui leur étaient chères, faisaient litière du reste, mais estimaient qu'à tout prendre, sa doctrine était avantageuse à vulgariser. J'ai connu personnellement un magistrat très imbu des principes de notre Code civil, qui se déclarait fervent disciple de Le Play, bien qu'il se séparât absolument de lui sur la question du régime successoral, convaincu qu'il était de la justice du partage forcé. D'autres admettaient la liberté testamentaire, mais repoussaient les conclusions exposées dans la *Réforme sociale* sur le rôle du Gouvernement central, etc. Bref, on discutait des doctrines au lieu de contrôler des résultats scientifiques.

Il n'y aurait eu que demi-mal, si *le lien scientifique qui unissait les conclusions aux observations* n'était resté caché qu'aux disciples indifférents à la méthode et curieux seulement de la doctrine. Malheureusement, il n'apparaissait pas non plus très nettement à ceux qui s'appliquaient à bien connaître la méthode.

Il n'était pas aisé de suivre dans le détail le procédé scientifique par lequel Le Play avait dégagé sa doctrine des éléments d'observation analysés par lui.

Deux causes contribuaient à ce résultat :

La première, c'est que la vie de Le Play s'était absorbée dans un labeur isolé, et qu'il avait dû tout naturellement trouver pour lui-même une méthode de travail avant de songer à l'enseigner.

Pendant plus de vingt années, ses constants efforts pour pénétrer le secret de la vie des sociétés furent soutenus par le désir de connaître les vérités utiles au salut de son pays; quand il fut arrivé à voir clairement les conditions de la Réforme en France, il s'appliqua surtout à les montrer, et le souci scientifique de la méthode se trouva relégué au second plan.

La seconde cause tenait à la façon dont Le Play avait dirigé ses études sociales.

Au début, il avait cherché à observer directement les sociétés, dans leur ensemble; mais bientôt il s'était aperçu que ce procédé lui fournissait des résultats beaucoup trop vagues. Après bien des tâtonnements et des essais infructueux, auxquels il a fait lui-même allusion dans le premier volume des *Ouvriers européens,* il arriva à fixer le vrai fondement de la méthode d'observation sociale en déterminant l'objet de cette observation, la famille ouvrière.

C'était une véritable découverte. Désormais, la Science sociale était assurée de son point de départ. Elle commençait à se constituer.

Pour Le Play, personnellement, c'était plus encore. Toutes ses études préalables, restées confuses tant qu'il ne les avait pas précisées dans le cadre de la famille ouvrière, prenaient maintenant leur valeur exacte; les contradictions apparentes se dissipaient; les points obscurs s'éclairaient. En fait, dès que Le Play fut maître de l'objet propre de son observation, il put immédiatement tirer parti des matériaux déjà amassés par lui et commença la rédaction de ses monographies de famille.

Entre le fondateur de la Science sociale et ceux qui devaient plus tard continuer le travail de ces monographies, il y avait, par suite, une différence de préparation considérable qui mesure assez exactement la différence des résultats obtenus. Le premier, dominé pendant de longues années par un ardent désir de connaître la constitution des Sociétés, ne pouvait laisser de côté les points importants de l'organisation sociale qui dépassaient le cadre de la famille ouvrière; dans les pays étudiés par lui, Le Play avait une idée exacte, non seulement de la vie des ateliers et des coutumes populaires, mais de la classe supérieure, de son action dans la commune, dans la province et dans l'État, non seulement de la vie matérielle, mais de la vie intellectuelle et morale, de l'histoire de la race, de son rang dans le monde, etc. C'est pour y voir clair dans ces divers problèmes qu'il s'était adonné avec passion à l'étude de la famille ouvrière. Au contraire, ceux de ses disciples qui remplissaient, d'après son exemple, les cases diverses composant le cadre d'une monographie, n'étaient pas guidés comme lui par une vue supérieure; souvent ils restaient dans le terre-à-terre d'un procès-verbal de constat, et si leurs observations pouvaient fournir à Le Play des indications précieuses, il arrivait souvent qu'eux-mêmes n'étaient pas aptes à en retirer le fruit. Plusieurs, après avoir consciencieusement recueilli une foule de faits, restaient écrasés par le document, remplissaient leur tâche jusqu'au bout et n'avaient pas fait un pas dans la science. Plus d'un monographe scrupuleux, ayant mis sur pied et publié une étude détaillée, déclarait ouvertement qu'il ne croyait pas avoir fait œuvre scientifique. La méthode des monographies lui apparaissait simplement comme une tyrannie à subir par respect pour le maître dont il adoptait les conclusions et dont il s'appliquait à répandre la doctrine.

Il arrivait ainsi que la *Société d'Économie sociale*, destinée par Le Play à pousser en avant les études qu'il avait entreprises, recrutait plutôt des hommes de bonne volonté, disposés à fortifier par des observations répétées les préceptes déjà mis en lumière, que des hommes de science désireux de montrer par le développement de la méthode des rapports nouveaux entre les divers phénomènes sociaux. En fait, on ne voit pas que les monographies rédigées depuis la mort de Le Play aient élargi le champ de la Science sociale. C'est un instrument dont Le Play seul a su se servir pour remonter de la famille ouvrière à la société, de l'observation à la vue générale.

Au surplus, cette grave lacune est matériellement visible dans le cadre des monographies.

Ce cadre comprend seize compartiments dans lesquels viennent se placer les divers éléments d'observation relatifs à la famille ouvrière; c'est la partie invariable et essentielle; mais après cela, une nouvelle série de compartiments sans objet déterminé et sans nombre limité permet de placer à la suite toutes les observations dépassant la famille, tout ce qui s'élève à la connaissance de la société.

Tous sont rangés sous ce titre vague : *Faits importants d'organisation sociale; particularités remarquables; appréciations générales; conclusions.* Ce titre est, à lui seul, un aveu d'impuissance. Ces faits importants d'organisation sociale, ces appréciations, on ne sait où les classer, on ne sait qu'en faire. Comme on les a rencontrés sur son chemin et qu'ils sont intéressants, on les ajoute à la suite de son travail, pour ne pas les perdre, voilà tout.

En somme, l'instrument fourni par Le Play pour l'analyse des sociétés ne pouvait atteindre que la famille; il laissait au hasard, à la perspicacité de chacun, l'étude des autres éléments sociaux.

De là un fait souvent constaté par tous ceux qui ont étudié à fond les monographies publiées dans la collection des *Ouvriers*

européens et des *Ouvriers des Deux Mondes;* je veux parler de la surprenante inégalité des travaux monographiques dans les paragraphes consacrés aux éléments d'observation dépassant la famille ouvrière.

Dans les monographies faites par Le Play, soit seul, soit en collaboration, ces paragraphes sont, la plupart du temps, une mine très riche et très précieuse ; Le Play voyait par un procédé personnel ce qu'il était utile de noter, ce qui caractérisait la société étudiée, ce qui constituait *réellement* un fait important d'organisation sociale. Citons, dans la monographie des *Bachkirs de l'Oural,* le paragraphe 18 sur les nomades de la Russie orientale; dans celle des *Paysans de Bousrah*, les paragraphes 17 à 21 sur le régime de communauté du Haouran; dans celle de l'*Armurier de Solingen*, le paragraphe 17 sur la constitution de la plaine saxonne, et le paragraphe 19 sur le régime d'émigration de la Westphalie; dans celle du *Forgeron de Buskerud*, le paragraphe 17 sur la constitution sociale de la Norvège; dans celle des fondeurs slovaques, les paragraphes 21 et 22 où se trouve une étude curieuse des populations sud-slaves, etc., etc. Beaucoup des aperçus indiqués à la suite des monographies des *Ouvriers européens* ont inspiré d'une manière visible les ouvrages postérieurs de Le Play, et l'ont guidé dans ses travaux. Bien des fois ceux de ses disciples qui avaient à cœur de pousser en avant la Science sociale sont venus puiser à cette source féconde.

Tout au contraire, chez certains monographes auxquels manquait l'intuition, les paragraphes consacrés à des faits importants d'organisation sociale renferment souvent des observations puériles, ou d'un intérêt étroit, spécial. Je n'ai pas l'intention de désobliger les personnes de bonne volonté qui les ont rédigés et je ne ferai aucune citation; ceux de mes lecteurs qui voudront se convaincre par eux-mêmes n'auront qu'à recourir à la collection des *Ouvriers des Deux Mondes.* A côté de faits caractéristiques, ils trouveront des détails qui ne jettent aucune lumière sur le milieu observé et semblent indiquer que le monographe ne l'a pas pénétré.

Tel est, en effet, un des vices de la méthode monographique au point où Le Play l'avait conduite. Elle ne saisit pas complètement une société. Elle laisse échapper des éléments d'une haute importance, de telle manière qu'un disciple scrupuleux peut remplir exactement sa tâche, suivre avec soin tous les préceptes et rester aveugle sur les causes profondes de prospérité ou de souffrance du pays où son observation a été faite.

Mais il existe dans le cadre monographique tracé par Le Play une autre lacune grave.

Non seulement ce cadre est impuissant à saisir la famille dans ses rapports avec les éléments de l'organisation sociale qui la dépassent, mais il ne saisit pas complètement la famille elle-même dans son organisation propre. En effet, il ne contient que des phénomènes produisant un résultat susceptible de se traduire en argent.

La monographie proprement dite consiste, c'est Le Play qui parle, dans la description de la famille résumée dans le budget domestique (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 228). C'est même sous cette forme de simples budgets qu'apparut la collection des monographies de Le Play dans la première édition des *Ouvriers européens*.

Plus tard, en publiant la seconde édition, Le Play crut devoir ajouter à ces budgets un certain nombre de réflexions destinées à mettre en relief les conclusions qui s'y trouvaient contenues en substance, mais ce n'était là qu'une glose, un texte explicatif destiné à faciliter l'intelligence des budgets. Voici d'ailleurs comment il s'exprime à ce sujet dans le premier volume de la seconde édition des *Ouvriers européens :* « On ne saurait toutefois, sans tomber dans un excès de laconisme, concentrer la description d'une famille dans le budget de ses recettes et de ses dépenses. Souvent, comme je l'ai dit, un chiffre suffit pour suggérer une conclusion importante aux lecteurs qui sont enclins à la réflexion, mais cette disposition des esprits n'est point universelle (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 226).

Il s'agit donc simplement d'attirer l'attention des esprits irréfléchis sur les conclusions qui se dégagent du budget, mais

le budget seul reste la base de l'œuvre, le vrai cadre de l'observation.

En rétrécissant ainsi le champ de ses investigations, Le Play obéissait à une habitude contractée dans ses études professionnelles. Il était préoccupé de soumettre les résultats de l'observation au contrôle des sciences mathématiques; la balance du budget des recettes et du budget des dépenses lui apparaissait comme un moyen de vérifier les données de l'analyse, de les **vérifier numériquement**; il fut séduit par cette vérification numérique et se trouva ainsi amené à laisser de côté les phénomènes qui, ne pouvant pas s'exprimer en chiffres, échappaient à cette vérification. Au surplus, il a pris soin de nous dire lui-même quelle fausse analogie l'avait guidé : « Le plus sûr moyen de connaître la vie morale et matérielle des hommes ressemble beaucoup au procédé qu'emploient les chimistes pour mettre en lumière la nature intime des minéraux. Une espèce minérale est connue quand l'analyse a isolé chacun des éléments qui entrent dans sa composition, et quand on a vérifié que le poids de tous ces éléments équivaut exactement à celui du minéral analysé. Une vérification numérique du même genre est toujours à la disposition du savant qui analyse méthodiquement l'existence de l'unité sociale constituée par une famille. » (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 224.)

Sous l'impression de cette analogie, il avança que « tous les actes qui constituent l'existence d'une famille d'ouvriers aboutissent plus ou moins immédiatement à une recette ou à une dépense » et en conclut qu' « un observateur possède la connaissance complète d'une famille, lorsque, ayant analysé tous les éléments compris dans les deux parties du budget domestique, il arrive à une correspondance exacte entre les deux totaux ». (*Ibid.*, p. 225.)

Il y avait là une erreur considérable, ou plutôt une série d'erreurs.

En premier lieu, il n'est pas vrai que tous les actes qui constituent l'existence d'une famille aboutissent toujours, même indirectement, à une recette ou à une dépense. Par exemple, la

fonction essentielle de la famille, *l'éducation des enfants*, ne saurait s'exprimer en chiffres. Je remarque d'ailleurs qu'elle ne figure à aucun article des budgets établis par Le Play. Il y a bien une section IV où sont inscrites les *Dépenses concernant les besoins moraux, les récréations et le service de santé*, mais les besoins moraux se subdivisent en trois articles précis : le Culte, l'Instruction des Enfants, les Secours et Aumônes. De l'éducation aucune trace. Elle se révèle en effet par une foule de faits qui ne sauraient trouver leur place dans un budget. Rien non plus de l'histoire de la famille et de ses origines; Le Play avait consacré un paragraphe spécial du texte explicatif à ce sujet si important, mais en réalité cette partie du texte n'expliquait pas le budget, elle y était ajoutée. C'était une lacune que Le Play avait voulu combler; mais alors, que reste-t-il de l'affirmation citée plus haut d'après laquelle le budget contiendrait tout en puissance? De même, le budget reste muet sur le régime de transmission des biens auquel Le Play attachait une si haute importance, sur une foule de traits de l'organisation familiale, du patronage, etc...

En second lieu, si beaucoup des actes de la famille aboutissent à une recette ou à une dépense, il faut remarquer que certains de ces actes y aboutissent très indirectement et que la recette ou la dépense qu'ils occasionnent n'est en aucune manière la mesure de leur importance. J'ouvre la première monographie de la Collection des *Ouvriers européens*, c'est celle des Bachkirs, pasteurs demi-nomades de l'Oural; j'y vois que l'instruction des enfants coûte 0 fr. 63 c. par an; ces enfants sont au nombre de trois, soit 0 fr. 21 c. par tête, et le total des dépenses s'élève à 643 fr. 36 c. (*Ouv. europ.*, 2e édit., t. II, p. 27.) Si je me fie au budget, je conclus que l'instruction est à peu près nulle chez ces Bachkirs, qu'elle tient une très petite place. Mais consultons le texte explicatif : « Tous les enfants, y est-il dit, reçoivent les éléments de l'enseignement primaire dans une école tenue par le Moullah. Le goût pour l'instruction se développe de plus en plus (*Ibid.*, p. 4.) Plus loin, je vois (*Ibid.*, p. 39) que le Moullah donne des leçons gratuitement; c'est une partie de sa

fonction. Évidemment la physionomie du phénomène n'est pas la même dans les colonnes du budget et dans le texte. Ailleurs, c'est le Chiffonnier de Paris (*Ibid.*, t. VI, p. 259, 269 et 278), qui ne fait aucune dépense concernant la religion et qui nous est représenté comme « professant la religion catholique romaine et profondément imbu du sentiment religieux; il supporte avec résignation un sort peu fortuné; il remercie Dieu chaque jour de lui avoir donné le nécessaire et se confie en lui pour son avenir. Il aime à lire en famille la Bible ou d'autres livres religieux dont il s'est formé une petite bibliothèque ». Enfin il a été soldat du Pape. Les zéros qui figurent dans son budget aux dépenses concernant le culte ne sont donc pas le moins du monde l'expression de ses pratiques religieuses.

On pourrait multiplier les exemples à plaisir. Ceux que je donne suffiront pour faire comprendre ce que je veux dire. En fait, le budget ne manifeste dans l'instruction que le salaire du maître d'école ou l'achat des fournitures scolaires; il néglige l'instruction reçue dans la famille, les leçons du père et de la mère, et tout cet ensemble de cultures intellectuelles qui résulte des conditions de la vie, qui différencie si profondément l'enfant élevé au bord de la mer, chez des Pêcheurs ou des Marins, de celui élevé dans le fond des terres, chez des Agriculteurs ou des Pasteurs, l'enfant élevé à la campagne de celui qui est élevé en ville, etc., etc... Il y a là tout un ordre de connaissances fort important. Le Play a très bien fait ressortir, dans plusieurs de ses ouvrages, la portée considérable de cette instruction extra-scolaire; il a pris soin de nous dire, en retraçant les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, ce qu'il avait acquis lui-même d'abord dans la fréquentation des pêcheurs de Honfleur, plus tard dans la société des amis de son oncle à Paris. (*Ouv. europ.*, t. I, p. 17 et 18, 20 à 24.)

De même, dans la Religion, qui est surtout une conviction, le budget ne montre que des manifestations extérieures, des achats de cierges, des locations de bancs et de chaises, des frais de sépulture. Les sommes dépensées pour ces divers objets sont-elles la mesure de l'attachement des familles à la religion? Pas du tout.

C'est voir la religion par un bien petit côté que de la voir ainsi.

En troisième lieu, lors même que le budget s'applique à des faits purement matériels, il ne fournit jamais qu'un des éléments qui doivent entrer dans leur appréciation, celui de la valeur vénale. Les autres sont négligés, car ils échappent à la vérification numérique, à la balance des budgets. Il suit de là que l'enquête, pourtant si minutieuse, à laquelle l'observateur doit se livrer pour obtenir un budget, nous renseigne d'une façon imparfaite. Ce n'est pas tout pour nous de savoir qu'une famille ouvrière possède 2.000 francs d'immeubles, 3.753 fr. 50 c. de meubles; ce n'est tout que pour un notaire ou un commissaire-priseur uniquement préoccupés du prix de vente. L'homme qui étudie une famille a besoin de savoir d'où viennent ces biens; quelle est leur composition; leur mode de possession, de transmission, etc., sont-ils le fruit d'un héritage? le produit de l'épargne du mari? ont-ils été constitués en dot à la femme? Autant de points qu'il faut préciser et qui n'entrent pas en compte dans l'appréciation de la valeur vénale.

C'est bien autre chose quand l'observation porte sur des contrées où l'appropriation des terres n'existe pas. Alors, non seulement la valeur vénale n'est pas tout, mais elle n'est rien. Je lis, dans la monographie du Bachkir, que la famille jouit d'une petite prairie estimée 11 fr. 42 c., d'une grande prairie estimée 85 fr. 65 c., d'un jardin potager estimé 20 fr. 56 c., d'un champ à chanvre et à lin estimé 28 fr. 55 c. Total : 146 fr. 18 c. (*Ouv. europ.*, 2e édit., t. II, p. 8.) A la suite de cette estimation, à un centime près, figure la note suivante : « Les prairies et les champs dont jouit chaque famille ne lui sont attribués en propre que pour une période de quinze années; après ce délai, l'autorité municipale procède à une nouvelle distribution. » Autrement dit, on ne vend pas la terre dans ce pays-là; on la partage périodiquement. Mais alors, qu'est-ce donc qu'une prairie de 11 fr. 42 c.?

Il résulte clairement de ces diverses considérations que l'étude de la famille ouvrière, pas plus que l'étude de la société, ne peut

se renfermer dans les limites étroites du budget domestique. Frappé à la fois de la fécondité de l'observation monographique et des imperfections de la méthode à laquelle Le Play l'avait soumise; constatant d'ailleurs que Le Play avait enregistré dans ses ouvrages une foule de faits importants sortant absolument du cadre fixé par lui et qui avaient servi de base à ses conclusions, H. de Tourville entreprit de coordonner ensemble les différents ordres de faits sociaux, d'en fixer les rapports les plus proches, et d'aboutir ainsi à un plan d'analyse, à une nomenclature propre à guider les recherches des monographes. Il s'agissait, en somme, de combler les deux lacunes que nous avons signalées, de saisir complètement la famille ouvrière dans ses fonctions diverses et, par la famille ouvrière, la société elle-même.

II. — L'OEUVRE D'HENRI DE TOURVILLE.

Le trait le plus caractéristique de ce nouveau cadre monographique, celui qui le distingue dès le premier abord du cadre proposé par Le Play, c'est que toutes ses différentes parties sont étroitement liées entre elles.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Le Play avait conçu la monographie comme un budget de recettes et de dépenses accompagné de deux commentaires explicatifs. Le premier de ces commentaires portait le titre général d'*Observations préliminaires;* c'était comme une entrée en matière, destinée à faciliter l'intelligence du budget. Le second, sous le nom de *Faits importants d'organisation sociale*, permettait au monographe de mettre en lumière les appréciations quelconques que l'étude de la famille lui avait suggérées et qui ne trouvaient pas place ailleurs. Il y avait là comme un aveu d'impuissance à classer certains phénomènes que l'on reconnaissait importants.

Dans la *Nomenclature* d'Henri de Tourville, rien de semblable. Les vingt-cinq grandes classes de faits sociaux qui la composent figurent chacune à leur place dans l'ordre de leur complication

de plus en plus grande, chacune se rattachant à l'autre par un rapport actif et réel, par son rapport le plus proche. Rien n'échappe; aucune entrée en matière préalable n'est requise, pas plus qu'aucune conclusion ne vient s'ajouter au hasard. En effet, les premiers phénomènes étant les moins compliqués, les plus simples, on ne saurait présenter aucune remarque qui pût les rendre plus facilement saisissables; quant aux conclusions, elles trouveront leur place aux phénomènes plus compliqués qu'elles affectent. Toutes feront corps avec la monographie.

Bien entendu, c'est la famille ouvrière qui reste comme la base de l'observation. C'est elle que le monographe doit étudier, et la première chose qu'il ait à se demander, à son sujet, la plus simple, la plus matérielle est celle ci : « De quoi vit cette famille? » Autrement dit, quels sont *ses moyens d'existence?* C'est l'idée du budget des recettes de Le Play.

Mais dans la réponse à cette question toute matérielle, il entre une foule d'éléments non appréciables en argent. Entre deux familles possédant des ressources annuelles évaluées au même chiffre, il peut exister des différences sociales telles, au *seul point de vue de ces ressources,* que chacune d'elles représente un type extrême d'opposition par rapport à l'autre.

Certaines familles vivent des productions spontanées fournies par *le Lieu* où elles habitent. Telles les familles des pasteurs, des pêcheurs, ou des chasseurs. Tels les sauvages africains qui se nourrissent de bananes.

Un grand nombre, tout en possédant d'autres ressources, tirent un avantage appréciable de l'herbe des pâturages, du poisson des rivières ou de la mer, des animaux sauvages, du bois des forêts et autres produits immédiatement utilisables.

Enfin, celles qui ne jouissent d'aucune de ces productions spontanées du sol trouvent encore dans le sol la matière première de leur industrie : l'agriculteur transforme le sol lui-même; le maçon et le charpentier y prennent la pierre et le bois; le mineur y trouve la houille ou les métaux précieux; le tisserand, le forgeron, le tailleur, le cordonnier s'appliquent à transformer les produits livrés plus ou moins directement par

le sol; le commerçant échange ces produits plus ou moins transformés; tous ont donc avec *le Lieu* une certaine relation qu'il faut déterminer.

Il importe de la déterminer exactement, car de cette relation plus ou moins étroite va dépendre un caractère important de la famille et de la société qu'elle représente. Le pasteur de la Grande Steppe asiatique, qui vit de son troupeau, dépend entièrement des conditions *du Lieu;* il ne les transforme pas; la société à laquelle il appartient est une société *simple;* tous ses moyens d'existence sont fournis directement et très simplement par *le Lieu.* Au contraire, l'ouvrier anglais de la région de Manchester vit du salaire payé par son patron et ne paraît avoir dans ses *Moyens d'existence aucun rapport avec le Lieu.* C'est à l'aide de nombreux intermédiaires commerciaux et sous la direction d'un manufacturier qu'il élabore les laines d'Australie, les cotons des États-Unis ou des Indes. A l'aide d'autres intermédiaires et sous la même direction, il utilise la force motrice fournie par le charbon anglais, et c'est, en somme, par la présence de ce charbon dans le sous-sol de l'Angleterre qu'il est en communication avec *le Lieu* qu'il habite. Sa relation avec *le Lieu* est donc très indirecte, très compliquée et très faible. Il représente un type extrême de société compliquée.

Ainsi, tandis que, pour les familles observées dans les sociétés simples, les moyens d'existence trouveraient leur place entièrement *au Lieu,* pour les sociétés compliquées, ils s'en éloigneraient de plus en plus. La Nomenclature les classe précisément dans l'ordre de cet éloignement croissant.

Et d'abord le *Travail.* Plus on s'ingénie, plus on prend de peine pour transformer les conditions du Lieu, plus on s'éloigne de la *simple récolte* des productions spontanées, le plus élémentaire des travaux. C'est lui qui figure en tête du tableau du *Travail;* puis viennent l'*Extraction* qui tire du sol directement ses produits, par exemple la culture ou l'art des mines, *la Fabrication* qui les transforme, les *Transports* qui les distribuent.

Mais les familles tirent aussi des moyens d'existence de ressources accumulées sous forme de *propriété de biens mobiliers,*

ses traits essentiels, alors même qu'elle quittait les Travaux de l'art pastoral pour s'adonner aux travaux plus compliqués de la Culture et de la Fabrication[1]. Ce fut dans la steppe d'Asie qu'apparut, formée par l'art pastoral, *par les Moyens d'Existence de la Simple Récolte*, cette fameuse organisation de la famille qui devait être le type d'une espèce : la Famille patriarcale.

En continuant ses observations dans d'autres régions, Le Play détermina, par le même procédé, la Famille-souche et la Famille instable. Il montra que la première était formée par la pêche côtière pratiquée dans les fiords de la Norwège, tandis que la seconde résultait de la chasse à petits gibiers dans les forêts[2].

Le Play fit plus : après avoir découvert dans les travaux de la Simple Récolte les causes organisatrices des trois Espèces de la Famille, son puissant esprit sentit le besoin de définir exactement et de classer méthodiquement ces Espèces. Pour cela, il ne suffisait plus d'avoir précisé les causes organisatrices du groupement familial, il fallait se placer au centre de ce groupement, et observer, là, dans le détail, l'action que ces causes allaient avoir sur la famille. En d'autres termes, il ne suffisait pas de s'être rendu compte que les trois travaux de la Simple Récolte, que l'Art pastoral, la Pêche côtière, et la Chasse, avaient eu une influence sur l'organisme familial, il fallait noter ce que cette action, venue du dehors, allait produire sur cet organisme, en tant qu'organisme ayant une fonction spéciale.

Force était donc de rechercher et de définir exactement quelle était *la fonction essentielle et caractéristique* de l'organisme familial.

C'est ici, c'est sur ce point particulier, qu'à notre avis, Le Play s'est gravement trompé.

Le Play a cru que la fonction essentielle de l'organisme familial était de transmettre aux jeunes générations l'héritage paternel. Aussi a-t-il analysé l'action que les trois travaux de simple récolte avaient sur cette fonction de la famille; et, poussant jus-

1. Voir les séries des Ouvriers de l'Orient, *les Ouvriers européens,* t. II.
2. Voir *les Ouvriers européens* et *l'Organisation du travail.*

4

GOA UNIVERSITY LIBRARY
TALEIGAO - GOA
Donation ACC No.
Name of Donour

qu'au bout ses déductions, il définit et classa à ce point de vue les trois Espèces de la Famille.

« La Famille patriarcale, dit-il, conserve près des parents tous les fils mariés de plusieurs générations[1]. »

« La Famille-souche conserve près des parents l'un des enfants mariés et désigné comme héritier. Elle établit au dehors du foyer les autres rejetons de chaque génération avec des dots formées par la totalité des produits de l'atelier[2]. » Et encore, « la Famille-souche a pour caractère le libre choix par les parents d'un héritier associé[3] ».

« Dans la Famille instable, les enfants issus d'un même ménage s'établissent tous successivement au dehors du foyer, puis se divisent l'héritage laissé par les parents[4]. »

Cette définition et cette classification des Espèces de la Famille, par le mode de l'héritage, étaient tellement évidentes et tellement caractéristiques pour Le Play, qu'il les répète partout, qu'il les présente sans cesse au public, à ce point que certains esprits superficiels ont cru que c'était là toute son œuvre. Il se rencontre encore des gens, qui, lorsqu'on veut leur parler du grand savant qu'était le créateur de la *Science sociale*, vous répondent : « Le Play, ah oui, la liberté de tester ! »

Le Play s'étant mépris sur la fonction essentielle de la famille, les trois Espèces qu'il a déterminées sont scientifiquement inexactes. Nous allons le prouver.

En même temps que Le Play déterminait et caractérisait les trois Espèces de la Famille par le mode de transmission de l'héritage, il attachait à ces espèces, par conséquent à ces modes de transmission, des conséquences constitutives d'un état social particulier.

C'est ainsi que la Famille patriarcale, caractérisée par l'indivision et la communauté, montrait nécessairement comme conséquence de la communauté les traits suivants : prépondérance de l'esprit de tradition, autorité des vieillards, faible intensité du travail, défaut d'initiative, prédominance des groupements de la vie privée sur le particulier[1].

1. *Les Ouvriers européens*, t. VI, p. 511.
2. *Les Ouvriers européens*, t. VI, p. 512.
3. *La Constitution de l'Angleterre*, t. I, p. 165.
4. *Les Ouvriers européens*, t. VI, p. 511.

De même la Famille-souche, que Le Play caractérise par la transmission intégrale de l'héritage à l'un des enfants, montrait en même temps, comme conséquences immédiates de cette transmission intégrale, l'établissement définitif des autres enfants au dehors, l'esprit d'entreprise, la puissance de l'initiative privée, la prédominance du particulier sur l'État[2].

La Famille instable enfin, qui se caractérisait par le partage égal, manifestait, comme traits essentiels et comme conséquences nécessaires de ce régime successoral, l'instabilité sociale, le manque d'initiative, la prépondérance de l'esprit de nouveauté, l'anémie de la race, enfin la prédominance de l'État sur les particuliers[3].

Et pour que cette démonstration fût complète, Le Play donnait, comme type des Sociétés à famille patriarcale, les tribus pastorales du Plateau central asiatique ; comme type des sociétés à famille-souche, l'Angleterre, et comme type des sociétés à famille instable, la France contemporaine. Ces types étaient parfaits !

Après la mort de Le Play, tous ceux qui avaient été ses disciples, ceux même qui, trop jeunes pour avoir fréquenté un tel maître, ne l'avaient connu que par ses œuvres, tous les hommes, en un mot, qui comprenaient que la Science sociale était née, se donnèrent la tâche de la pousser plus avant.

Il y eut alors, dans les Écoles qui se réclament de Le Play, un grand et puissant labeur. Tandis que la Société d'Économie sociale donnait tous ses soins à la continuation de l'immense enquête entreprise par Le Play, et faisait, avec l'outil forgé par le maître, des monographies de familles ouvrières, un groupe de

1. Voir la série des monographies des *Ouvriers de l'Orient*.
2. Voir la série des monographies des *Ouvriers du Nord*.
3. Voir la série des monographies des *Ouvriers de l'Occident*, populations désorganisées.

jeunes hommes se rangeait spontanément autour d'Henri de Tourville, et recherchait, sous la direction de ce maître éminent, s'il n'y avait pas lieu, avant de poursuivre cette enquête, de reforger et de perfectionner un instrument de travail qui datait de 1830. Ce n'est pas en comprimant de nouveaux gaz dans les anciens appareils de Mariotte, que les Dulong, les Pouillet, les Regnault, les Cailletet..., sont arrivés à établir les lois de la compressibilité des gaz; mais, les uns après les autres, ces savants s'efforcèrent de perfectionner les appareils et les conditions de leurs expériences; chacun apporta à son tour un perfectionnement.

Henri de Tourville reforgea et précisa l'instrument d'observation, et dota la Science sociale de la merveilleuse Nomenclature que l'on connaît. Munis de cet outil perfectionné, nous nous mîmes au travail. Quel ne fut pas notre étonnement lorsque, après un certain nombre d'observations, nous nous aperçûmes que certaines familles qui, analysées au point de vue de la transmission de l'héritage, se classaient nettement dans une espèce, ne présentaient cependant aucun des caractères que Le Play avait déterminés lui-même comme les caractères essentiels de cette espèce! Je m'explique par des exemples.

En 1885, la direction de l'enseignement de la Science sociale voulut bien me confier une mission d'étude dans le Jura bernois. Durant une dizaine de jours, je demeurai chez une famille paysanne de Genevez, petit village perdu à 1.800 mètres d'altitude au milieu des pâturages et des forêts, et je récoltai les nombreux matériaux de la monographie que j'ai publiée dans la *Science sociale*. Je me souviendrai toujours du problème qui se posa alors devant moi. D'un côté, je me rendais très bien compte que mes hôtes pratiquaient la transmission intégrale. Dans toutes les Franches Montagnes, la coutume bien établie était de laisser l'habitation et les prairies d'herbes à faucher nécessaires à son exploitation à l'un des enfants, généralement au cadet; les nombreux papiers de famille que je pus parcourir attestaient que cette pratique était séculaire. Mais, d'un autre côté, toutes les fois que je voyais une habitation qui avait bon aspect, qui se dépouillait de son vieux toit de planches pour se

couvrir de tuiles, et que je demandais quelles étaient les causes de cette prospérité, on me répondait invariablement : Un tel, oh! il peut bien réparer son habitation et acheter des prairies, il a un frère, ou il a une sœur en service, en France. — Eh bien? — Cela l'aide beaucoup; ce frère lui a laissé sa part d'héritage et lui envoie une partie de ses gages. — Pourquoi? — Mais pour avoir le droit de revenir habiter un jour dans la maison paternelle. Telle était le but de tous les émigrants, aller gagner quelque argent dans les villes, puis revenir dans la montagne. D'autres traits s'ajoutaient à celui-là et dessinaient peu à peu l'image de la communauté familiale. Je sentais que j'avais devant moi une famille qui ne ressemblait en rien à cette famille-souche que Le Play nous a si merveilleusement dépeinte envahissant le monde et établissant ses rejetons, *sans esprit de retour*, dans les contrées les plus lointaines. Plusieurs fois, je fus tenté de ranger la famille des paysans du Jura bernois parmi les familles patriarcales, mais je finis par m'incliner devant l'autorité de la classification de Le Play : cette famille pratiquait la transmission intégrale, elle devait donc prendre place parmi les familles-souches.

MM. Demolins et de Rousiers firent, peu après, un voyage en Auvergne; ils se rencontrèrent en face du même fait, et se posèrent la même question : Dans quelle espèce devrait-on classer la famille des paysans du Plateau central de la France?

Ce problème restait sans solution, lorsque M. de Rousiers partit en Amérique pour aller faire une série d'observations qui devaient nous donner ce merveilleux tableau de la *Vie américaine*. Aux États-Unis, cette question se présentait sous un nouvel aspect. Il existait là un peuple hardi, rempli de vie et d'initiative, faisant ses affaires lui-même et les faisant bien, envahissant le Far-West, mettant en culture et colonisant d'immenses régions; un peuple, en un mot, qui parcourait merveilleusement la carrière que Le Play avait assignée à la famille-souche, qui en avait toutes les qualités et toutes les aptitudes, et cependant ce peuple pratiquait le partage égal [1].

1. Non pas cependant le partage forcé. (Voir *la Vie américaine* et *la Science sociale*, t. IX, p. 506 et 507.)

C'était bien le cas de dire : Cruelle énigme; fallait-il rejeter de la terre promise de la famille-souche les Anglo-Saxons des États-Unis, pour y faire entrer les Auvergnats! Quels soldats on perdait, pour quelles recrues!

Ce sacrifice, il faut l'avouer, Le Play n'avait pas hésité à le faire! Dominé par sa classification et, voyant que Jefferson avait, sous l'influence des idées humanitaires du dix-huitième siècle, introduit le partage égal en Amérique, il avait condamné les Américains du Nord à tous les maux de la famille instable. « Comme vous le faites très bien entrevoir, écrivait-il dans sa lettre-préface à M. Claudio Jannet, les États-Unis contemporains semblent marcher vers la décadence morale avec les excitants que fournit et la rapidité que comporte un grand développement de richesses et de culture intellectuelle... Ne restons pas impassibles devant cette décadence d'une grande race [1]. » Le Play écrivait cela en 1875, et il faut se rappeler, pour expliquer son erreur, qu'à cette époque, pour qui n'étudiait que les pouvoirs publics, ce jugement pouvait paraître exact.

Lorsque, dans les sciences d'observation, on se trouve en face du problème qui se posait devant nous après ces trois enquêtes, dans le Jura bernois, en Auvergne, et aux États-Unis, on n'hésite pas, on recommence les observations en s'efforçant de les faire dans des conditions plus parfaites.

Le Play avait donné, dans l'*Organisation de la Famille*, la famille Melouga comme le type de la famille-souche; il fallait, au point où nous en étions, refaire son observation pour en contrôler l'exactitude.

Par un heureux hasard, deux excellents esprits, appartenant aux deux écoles qui se réclament de Le Play, ont refait presque à la même époque la monographie de la famille paysanne des Pyrénées. M. Butel a observé *Une famille dans la vallée d'Ossau*, et M. Louis Batcave a étudié la *Constitution de la famille et du patrimoine sous le for, en Béarn*; la première de ces

1. *Les États-Unis contemporains*, p. XXI.

études a paru dans la *Science sociale* [1]; la seconde, dans la *Réforme sociale* [2].

La monographie de Le Play avait été faite de main de maître. Tous les faits qu'il avait relevés, MM. Butel et Batcave les constatent après lui. Comme lui, ils constatent la transmission intégrale de l'habitation paternelle. A ce trait, on devrait reconnaître la famille-souche! Et cependant, il se dégage des observations recueillies par ces Messieurs la même sensation que l'on éprouve en lisant la monographie de Le Play : ces populations montagnardes pratiquent, tout comme la race anglo-saxonne, la transmission intégrale,... et il n'est pas possible de rencontrer des races plus dissemblables.

Chez ces familles pyrénéennes, nous dit Le Play, « une moitié environ de chaque génération garde le célibat, formant auprès de l'héritier *une communauté nombreuse* [3] »; et, plus loin : « Voilà les biens transmis à l'aîné, mais il n'en dispose pas en toute propriété, à vrai dire il n'en a que l'usufruit [4] ». M. Batcave va plus loin. Après avoir constaté que, sous le for, en Béarn, « l'aîné succède universellement à toute l'hérédité de ses pères et mères, sans que les puînés puissent prétendre plus qu'une légitime », il ajoute, s'appuyant sur l'autorité de M. Fustel de Coulanges : « Dans la pensée des anciens âges, le droit d'aînesse impliquait toujours la vie commune et n'était au fond que la jouissance des biens en commun, sous la prééminence de l'aîné [5] ». Inutile d'ajouter que M. Butel confirme tous ces traits.

Eh bien, mettez en face de cette *communauté familiale* la famille anglo-saxonne et voyez si ces deux familles se ressemblent. Cette différence avait frappé au dernier siècle Arthur Young : « Quelques-uns des hôtels de Paris, dit-il, sont immenses, par l'habitude des familles de vivre ensemble. Quand le fils aîné se marie, il amène sa femme dans la maison de son

1. *La Science sociale*, t. XIII et XIV.
2. *La Réforme sociale*, t. VI, 3e série.
3. *L'Organisation de la Famille*, p. 187.
4. *Ibid.*, p. 272.
5. *La Réforme sociale*, t. VI, p. 744.

père, il y a un appartement tout prêt pour eux ; si une fille n'épouse pas un aîné, son mari est reçu de même dans la famille, ce qui rend la table très animée... *En Angleterre, l'échec serait certain dans toutes les classes de la société*[1]. » Le Play a noté le même fait, et en a fait un grief à la famille anglaise. Que nous voilà loin de la communauté familiale ! et cependant aux Pyrénées, comme en Angleterre, on pratique la transmission intégrale.

Le Play avait relevé un autre trait chez la famille Melouga : « Les émigrants de ces régions répugnent généralement à se fixer dans les pays étrangers et ils reviennent avec leur fortune fonder un établissement au lieu natal [2] ». MM. Butel et Batcave confirment pleinement cette observation. « L'Ossalois émigre, non pour coloniser, mais pour faire fortune et revenir ensuite au pays. Revenir riche, acheter un coin de terre pour y faire bâtir une de ces maisons qu'on désigne de loin en loin au visiteur comme la maison d'un « Américain », et finir ses jours dans une aisance relative : voilà le rêve [3]. »

Opposez à cette émigration l'émigration anglo-saxonne, écoutez seulement Le Play s'écrier : « Si l'Angleterre, malgré ses étroites limites, envahit une grande partie du monde, c'est que ses familles-souches produisent sur leurs divers domaines d'innombrables rejetons ; c'est que ceux-ci, formant un courant continu d'émigration, fournissent à toutes les mers et à toutes les parties de l'empire britannique des marins, des marchands et *des colons* [4] ! »

Décidément, de l'aveu de Le Play, rien ne ressemble moins à la famille anglo-saxonne que la famille pyrénéenne ! Et cependant il les classe toutes les deux dans la même espèce, parce que toutes les deux pratiquent la transmission intégrale !

L'expérience était concluante, la classification de Le Play ne tenait plus.

1. Arthur Young, *Voyage en France*, t. I, p. 369.
2. *L'Organisation de la Famille*, p. 37.
3. Butel, *la Science sociale*, t. XV, p. 282 ; voir aussi Bactave, *la Réforme sociale*, t. VI, p. 744.
4. *La Constitution de l'Angleterre*, t. I, p. 243.

II

Démontrer qu'une classification est inexacte, et nous espérons l'avoir fait, c'est rendre à la science un service signalé ; mais il y a mieux. Il faut à cette classification, qui s'en va, en substituer une nouvelle, qui tienne compte de toutes les observations, qui présente tous les faits dans une puissante synthèse.

Cette nouvelle classification des Espèces de la Famille a été établie, et nous entreprenons de l'exposer aujourd'hui au public, avec la modestie que donne l'exacte conscience de la difficulté d'une pareille tâche.

En faisant du mode de transmission de l'héritage la cause déterminante et la raison classifiante des Espèces de la Famille, Le Play s'était trompé. Le mode de transmission de l'héritage exerce, je m'empresse de le reconnaître, une action profonde sur l'organisme familial, mais il n'est en réalité qu'un quelconque des éléments qui constituent la propriété.

Le système de Le Play abandonné, par quel autre le remplacer?

Quand un observateur se trouve en face de l'ensemble des groupements qui appartiennent à un même fait social, que ce soient les groupements du Travail, ou ceux de la Propriété, ou d'autres, peu importe, si cet observateur veut déterminer les Espèces que présentent les groupements d'un même ordre, il doit rechercher quel est *le fait constitutif, la fonction essentielle* des groupements de cet ordre. En se mettant à ce point de vue, on voit les Espèces apparaître d'elles-mêmes.

Mettons-nous en face du groupement familial et demandons-nous quelle est sa fonction essentielle.

Est-ce de transmettre un héritage? Non, cent fois non ! Qu'est-il besoin d'être organisé en famille pour transmettre un héritage? et combien de familles bien organisées n'en transmettent pas !

La fonction essentielle, la cause constituante de la Famille, c'est : *L'éducation des jeunes générations.*

Tous les jours, comme l'a si justement observé Le Play, la société subit une terrible invasion; une multitude de petits barbares naissent de tous les côtés; ils auraient bien vite fait de bouleverser toutes choses, si on n'y mettait bon ordre.

L'éducation n'est pas seulement nécessaire pour apprendre aux enfants à jouir du Mode d'Existence, pour les mettre à même de manger et de s'habiller tout seuls; son but est de dresser ces enfants à entrer, à cadrer dans tous les groupements que les générations précédentes ont formés pour se procurer des Moyens d'Existence, pour vivre en société.

Ce qui rend cette opération absolument nécessaire, et singulièrement difficile, c'est que l'enfant naît dans de telles conditions qu'il se refuse naturellement et spontanément à toute action commune; il ne veut entrer dans aucun groupement, pas plus dans ceux de l'atelier que dans ceux du foyer; il répugne à toute combinaison de son être avec l'être d'autrui; il est *insociable*[1]. Cette tendance native que l'on rencontre chez l'enfant, — le fait ne saurait être trop mis en lumière, — n'est pas la simple manifestation de l'ignorance où il est des lois de la société, comme des lois de la physique par exemple; c'est une résistance de sa volonté à se soumettre aux lois nécessaires à toute société, lui fussent-elles connues. Il faut donc le dresser à vouloir lui-même autrement qu'il ne voudrait s'il suivait sa naturelle inclination; et cette opération est d'autant plus nécessaire que c'est sur ce jeune être que repose la continuité des œuvres humaines, la continuité du genre humain.

L'éducation, telle paraît être exactement la fonction essentielle de la Famille. Dans cette œuvre, aucune action ne peut remplacer la sienne.

C'est donc à ce point de vue, au point de vue de l'éducation donnée par la famille aux jeunes générations, qu'il faut se placer pour déterminer les Espèces de la Famille.

1. Darwin et Le Play ont mis merveilleusement ce fait en lumière.

Remarquez bien que cette éducation n'est pas une éducation quelconque, une éducation générale dont le but serait de faire de chaque enfant un citoyen de l'univers. L'éducation n'existe pas, n'a jamais pu exister avec un pareil but, sauf dans les songes creux de quelques idéologues. *Chaque famille élève ses enfants d'après les procédés et suivant les nécessités du milieu dont elle est;* elle les élève pour les faire entrer et les faire agir dans les organismes sociaux qui existent autour d'elle; elle les façonne pour les rendre capables de faire partie de ces groupements du Travail, de la Propriété... du Patronage, de la Religion... de la Vie publique, que les Moyens d'Existence et les influences morales constituent d'une façon si particulière en chaque endroit. C'est l'éducation qui donne à chaque famille, partant à chaque société, sa physionomie particulière.

Si l'éducation a une pareille action sociale, si elle différencie les familles et les sociétés, elle devra, dans le débat qui nous occupe, nous montrer si la Famille pyrénéenne et la Famille anglo-saxonne appartiennent réellement à la même espèce sociale.

Comment la Famille pyrénéenne forme-t-elle ses enfants ? Posons mieux la question : comment ses Moyens d'Existence la forcent-ils à élever ses enfants !

Sur les Pyrénées, comme sur les Alpes, comme dans les montagnes du Jura et les monts d'Auvergne, le sol cultivable n'occupe qu'une faible étendue[1]. En fait, ces hauts plateaux intransformables sont couverts d'immenses pâturages et de forêts.

Ces pâturages à productions spontanées, ne pouvant nourrir qu'une quantité constante de bétail, limitent d'une façon très étroite la densité de la population. Sur ces montagnes, chaque habitation est un organisme bien constitué, qui, pour fonctionner d'une façon normale, demande un certain nombre d'animaux domestiques et de prairies à faucher, partant un certain nombre de personnes. Si, pour une cause quelconque, une de ces conditions, qui sont harmoniques, vient à manquer, tout

1. Voir Le Play, Monographie de la famille Melouga. Se reporter aussi à l'étude de M. Butel sur la vallée d'Ossau et à la mienne sur le Jura bernois.

l'édifice s'écroule. Telle est la donnée du problème, telles sont les conditions que les Moyens d'Existence imposent à chaque Famille.

Que vont faire ces familles? Élever les jeunes générations en leur inspirant le respect et l'amour de cet édifice qui les abrite; les dresser à se sacrifier pour lui. Car tout le monde se sacrifie dans ces familles de montagnards! L'héritier tout le premier, voyez son labeur : pendant les vingt-cinq ans que dure en moyenne sa situation de chef de famille, il devra, nous dit Le Play, établir au dehors ses frères puînés et les aînés de ses enfants; toutes ses épargnes annuelles y passeront [1]. Il devra, de plus, conserver auprès de lui ceux de ses frères et de ses enfants qui préfèrent le célibat à l'éloignement [2]; ce sera à lui de faire vivre et de gouverner cette communauté. Si l'aîné hérite du bien paternel, il n'en devient pas souverain propriétaire, il ne le possède, lui dit la coutume, que par un fidéicommis perpétuel : « alienation de lâa (du foyer) no sera valable en deguna sorta, senz necessitaz conegudas [3] »; le voilà averti!

Les cadets se sacrifient moins que l'aîné, mais eux aussi se sacrifient. D'abord, en aucun cas, ils ne peuvent réclamer leur part en nature : avant tout, il faut assurer la permanence de l'habitation. Un grand nombre y demeurent célibataires, ce sont les *ouncous*, les *tatas*. D'autres émigrent; suivant l'ancienne coutume, ils ne pouvaient émigrer sans le consentement de l'aîné, qui avait le droit de les retenir pour le service de l'habitation. Une fois partis de leurs montagnes, que vont-ils faire? Ils ne vont pas fonder un domaine au loin, défricher la terre; ils vont se mettre en service dans les villes, ils s'embarquent pour la République Argentine et s'engagent comme domestiques dans les fermes d'élevage [4]. Quand ils le peuvent, non seulement ils laissent leur légitime à leur aîné, mais ils envoient encore une partie de leurs gages pour s'assurer une retraite dans leurs vieux

1. *L'Organisation de la Famille*, p. 194.
2. *Ibid.*, p. 184.
3. For nouveau, cité par M. L. Bactave, *la Réforme sociale*, t. VI, p. 744.
4. La Coutume du Lavedan, par M. Cheysson, dans *l'Organisation de la Famille*.

jours au foyer paternel [1]. S'ils sont plus aventureux, ils prennent leur dot, la font valoir, mais avec l'idée bien fixe d'amasser une petite fortune pour revenir se construire une maisonnette et finir leurs jours dans leurs montagnes. Lorsque, par hasard, quelques-uns de ces émigrants se marient et s'établissent à l'étranger, comme ils n'ont pas pris racine dans le sol, comme ils n'exercent que des métiers urbains, ou ayant trait à l'élevage, ils se fondent immédiatement dans la population où ils ont élu domicile et les familles qu'ils créent se désorganisent rapidement.

Demandez-vous maintenant ce qu'il faut mettre dans la tête de ces gens-là pour les amener à agir comme ils le font. Dès leur naissance, ils sont pénétrés de l'esprit communautaire, l'autorité se manifeste à eux sous la forme particulière du chef de la communauté familiale, des élus des communautés de pâturage; ils se rendent compte que la communauté est leur plus ferme soutien, ils font tout au monde pour y demeurer, et, quand ils la quittent, c'est pour y rentrer un jour.

Opposez à ce type de famille la famille anglo-saxonne, et voyez comme ses moyens d'existence, son milieu social, lui ont donné une autre allure, lui ont appris à élever ses enfants autrement! Ici j'abrège, les faits sont trop connus. Reportez-vous à ce magnifique tableau de la société anglaise que Taine nous a laissé, lisez son chapitre sur l'éducation. Parcourez n'importe quel chapitre de la *Constitution de l'Angleterre* de Le Play, et dites-moi si la formation que l'Anglais reçoit dans sa famille ressemble à la formation que nos montagnards pyrénéens reçoivent dans la leur.

En Angleterre, comme aux États-Unis, on ne dresse pas les enfants à se sacrifier à la permanence du foyer paternel, on les élève avec l'idée de le quitter bientôt, pour toujours; on leur montre le Far-West américain, l'Australie, la Nouvelle-Zélande comme la terre promise où ils devront s'établir un jour, comme

1. C'est là un fait bien connu, nous n'avons malheureusement pas de statistique sur ces mouvements de la population pyrénéenne. La Suisse, dont les populations montagnardes se trouvent dans les mêmes conditions sociales, publie à ce sujet, dans son *Annuaire statistique de* 1892, des renseignements fort curieux; l'immense majorité de ses émigrants vont en Amérique, où ils s'emploient tous sur des fermes d'élevage; voir pages 79 et 80.

le domaine dont ils s'empareront pour le cultiver et le détenir à jamais. Si l'un des enfants reste au foyer, hérite du domaine ou de l'atelier paternel, c'est tout simplement parce que ce foyer, ce domaine, cet atelier, en valent un autre; s'il était plus avantageux de le lâcher, ce serait vite fait, notre héritier partirait comme les autres. C'est là le phénomène que l'on voit se produire aux États-Unis; à l'heure actuelle, on liquide très souvent la situation paternelle, tout simplement parce que, la plupart du temps, il y a mieux à faire ailleurs; le Far-West appelle tous les hommes hardis; ce foyer qu'on abandonne, combien de fois le père lui-même l'a-t-il liquidé dans sa vie[1]! Quand les États-Unis seront peuplés comme l'Angleterre, alors le foyer et l'atelier paternels en vaudront d'autres, et il se trouvera certainement un héritier pour les prendre.

En résumé, la famille anglo-saxonne élève ses enfants à regarder au dehors, à ne compter que sur eux-mêmes; chacun pour soi, telle pourrait être sa devise. Elle fait des hommes qui n'ont qu'un but : être chez eux, se créer un domaine au loin où ils s'établiront à tout jamais; aussi ses rejetons ont-ils envahi le monde et le font-ils anglais, que cela nous plaise ou non!

La famille pyrénéenne, au contraire, élève ses enfants à se sacrifier pour la conservation de l'habitation paternelle; tout le monde pour le foyer, telle est sa devise, elle fait des hommes qui, pour forts et robustes qu'ils soient, n'ont qu'un désir, demeurer dans leurs montagnes; et, quand la nécessité les force à les quitter, semblables à la femme de Loth, ils retournent toujours la tête et ils n'ont qu'un but, revenir au pays. C'est là l'histoire des populations des Pyrénées, des Alpes, du Jura, de l'Auvergne... Montrez-moi les contrées que ces races ont défrichées, les nations qu'elles ont fondées!

Eh bien, quand deux organismes familiaux fabriquent des produits aussi différents, n'est-ce pas une grave erreur que de les ranger dans la même espèce? Ils ont, dites-vous, le même mode successoral. Est-ce bien sûr! Observez les faits de plus près.

1. Voir *la Vie américaine*, par M. de Rousiers.

En prenant l'éducation donnée aux jeunes générations comme cause déterminante des espèces de la famille, la lumière se fait, et les différents types de famille vont se distribuant eux-mêmes en des espèces bien définies.

Cette première expérience étant, je l'espère, concluante, donnons maintenant la classification des Espèces de la Famille que nous proposons de substituer à celle de Le Play.

Au point de vue de l'Éducation, toutes les familles paraissent pouvoir se répartir, actuellement, en quatre grandes espèces :

La Famille patriarcale;

La Famille quasi patriarcale, ou fausse famille-souche;

La Famille-souche, ou particulariste;

La Famille instable.

La *Famille patriarcale* rend les jeunes générations aptes à demeurer en paix sous l'autorité du chef de famille, les habitue à consacrer tous leurs efforts à la Communauté, à dépendre entièrement d'elle. Chez elle, l'individu est annihilé, et entièrement subordonné aux différents groupements de la vie privée.

La *Famille quasi patriarcale,* ou *fausse famille-souche,* ainsi nommée pour marquer ses analogies avec les autres espèces, rend les jeunes générations capables des plus grands sacrifices pour la permanence du foyer paternel; elle met au cœur de ses enfants un tel amour de ce foyer et de la vie fraternelle, qu'ils n'hésitent pas à garder le célibat pour vivre en communauté sous l'autorité de l'héritier, et quand la nécessité les force à émigrer, ils conservent des liens avec le foyer où ils placent leurs économies pour y revenir un jour. Chez elle, l'initiative de l'individu est un peu développée, mais il reste encore subordonné aux groupements de la vie privée.

La *Famille-souche*, ou *particulariste,* rend les jeunes générations aptes à se tirer d'affaire toutes seules; elle forme ses enfants à être capables de s'établir définitivement sur un domaine, elle porte à son paroxysme l'initiative privée. Grâce à elle, la valeur de l'individu est amenée à son plus haut degré, il est l'organisateur et le maître de tous les groupements de la vie privée et de la vie publique; c'est le triomphe du particulier sur l'État.

La *Famille instable* ne rend les jeunes générations aptes à rien, quand elle ne les rend pas inaptes à tout. Elle élève ses enfants sans savoir développer chez eux le respect de l'autorité et de la tradition, comme le fait la famille patriarcale et la famille quasi patriarcale, sans faire naître chez eux la moindre valeur originale, la moindre idée de se tirer d'affaire tout seuls, comme le fait la famille particulariste. Chez elle, les qualités de subordination et d'initiative sont également absentes, et l'individu *qui*, en réalité, *n'a pas été élevé*, qui n'a été rendu capable de rien, est la proie désignée de l'État.

Examinez, maintenant, le système successoral que pratique chacune de ces Espèces de la Famille, et dites-moi s'il suffit pour les expliquer, pour les différencier les unes des autres.

Je suis loin de ne pas reconnaître l'importance considérable qu'exerce le mode de transmission de l'héritage sur l'organisme familial; il peut le soutenir, comme il peut le briser, mais il ne suffit pas pour l'expliquer, ni surtout pour le classer. A vrai dire, le mode de transmission de l'héritage n'est que l'une quelconque des actions qu'exercent sur la famille les organismes sociaux différents d'elle; il manifeste l'action que la Propriété a sur la constitution de la Famille, et rien de plus.

Notre tâche est terminée, mais nous nous rendons bien compte de ce qu'elle a d'incomplet et d'inachevé. Il ne suffit pas d'avoir dégagé ces quatre Espèces de la Famille, elles ne sont en quelque sorte que les étiquettes de quatre grands casiers où se répartissent, pour le moment, tous les types de la Famille. Il faut maintenant remplir ces casiers, puis, une fois remplis, analyser ce qu'ils contiennent. On trouvera ainsi dans chaque espèce bien des types différents, et on constituera les variétés de chaque espèce. En faisant ce travail, on arrivera certainement à trouver des inexactitudes dans notre classification : on la corrigera, on en proposera une meilleure. Nous le souhaitons bien vivement. C'est la loi du progrès dans toutes les sciences.

Robert Pinot.

QUATRIÈME PARTIE
par M. Edmond Demolins

COMMENT ON ANALYSE

ET COMMENT ON CLASSE LES TYPES SOCIAUX

M. Paul de Rousiers expose plus haut comment l'instrument d'analyse sociale créé par Le Play, la monographie de famille, a été perfectionné et complété par la Nomenclature d'Henri de Tourville.

M. Robert Pinot explique ensuite comment, au moyen d'observations multipliées faites à l'aide de la Nomenclature, nous avons pu rectifier une grave erreur de Le Play, au sujet de la classification des espèces de la famille.

Je voudrais dire maintenant comment on peut se servir pratiquement de cette Nomenclature si précise, d'abord pour analyser les faits sociaux, ensuite pour les comparer entre eux et pour les classer.

Je désire que cet exposé puisse donner aux membres de la *Société de Science sociale* la pensée d'entreprendre l'étude de leur région et leur en faciliter le moyen.

Je n'ai pas l'intention de présenter une explication détaillée des diverses parties de la Nomenclature; cela dépasserait de beaucoup les limites de cette étude; d'ailleurs M. de Rousiers en a donné plus haut une ébauche et nous consacrerons à ce sujet fondamental un ou deux de nos fascicules[1].

1. M. Ph. Champault prépare, à la demande d'Henri de Tourville, un *Manuel de Science sociale*, qui sera un guide précieux pour les observateurs.

Je voudrais seulement montrer que la Nomenclature est un instrument de dissection sociale d'une extraordinaire précision et d'un maniement facile. C'est une sorte d'alambic qui opère presque de lui-même et qui peut facilement être mis à la portée de tous les observateurs.

On peut aujourd'hui analyser un type social presque aussi facilement qu'une plante, ou qu'un animal. Je vais indiquer par quel mécanisme.

I. — COMMENT ON FAIT L'ANALYSE D'UN TYPE SOCIAL.

On a vu plus haut comment la Nomenclature distribuait les faits sociaux en partant du plus simple, le Lieu, pour aller, de proche en proche, jusqu'aux plus compliqués, les organismes de l'État, et jusqu'aux phénomènes extérieurs, l'expansion de la race, l'étranger, l'histoire de la race.

La Nomenclature nous fournit donc une sorte de crible, qui permet de ventiler tous les éléments d'un type social et de les répartir, suivant leurs affinités, dans une série de 25 divisions. (Voir le tableau de la Nomenclature, placé à la suite de cette étude.)

Tel est le procédé d'analyse. On voit que cette analyse s'opère d'une façon presque mécanique, puisqu'il suffit de placer chaque élément dans la division à laquelle il appartient et qui est préparée d'avance.

Cette première opération a pour résultat de ramener les phénomènes analysés à leur état élémentaire, au delà duquel ils ne sont plus décomposables. Ils sont réduits à l'état de corps simples, dont il sera plus facile ensuite de saisir tous les caractères, puisqu'ils ne sont plus mélangés à aucun élément étranger; ils ne font plus partie d'une combinaison.

Dans toutes les sciences, il est nécessaire de réduire les phénomènes à la plus grande simplicité pour pouvoir les étudier en eux-mêmes. Mais cette nécessité s'impose plus impérieusement pour l'étude des phénomènes sociaux, précisément à cause de leur extraordinaire complexité, aggravée encore par l'intervention des influences morales. C'est précisément cette complexité qui a empêché, jusqu'à ce jour, de faire pénétrer l'étude des sociétés humaines dans le cadre des sciences. C'est aussi ce qui explique les progrès si remarquables que la Science sociale a pu faire, depuis qu'elle est en possession d'un instrument rigoureux d'analyse. Grâce à cet instrument, les faits qui jusqu'ici échappaient à toute appréciation scientifique, parce qu'ils ne se présentaient à nous qu'à l'état de combinaison, ont pu être saisis en eux-mêmes et débarrassés de tout alliage étranger.

Pour bien faire comprendre ce phénomène je vais donner quelques exemples, qui pourront éclairer plus sûrement l'esprit. Ces exemples sont tirées d'observations diverses consignées dans la Revue et j'indique, entre parenthèses, les divisions de la Nomenclature dans lesquelles les phénomènes devraient être répartis pour l'analyse. Je prie de lire ces extraits en se reportant au tableau de la Nomenclature.

Les montagnes de l'Algau (*lieu*) développent l'art pastoral (*travail*). La pêche côtière sépare l'atelier (*travail*) du foyer (*famille*). — Les premiers colons français à Saint-Domingue (*étrangers*) se livrent à la chasse (*travail*), dans un but commercial (*commerce*). — Le système successoral chinois (*propriété*) a pour but de maintenir la communauté (*famille*). — Les juifs furent amenés à s'adonner exclusivement au négoce (*commerce*), par des conditions géographiques (*lieu*) et historiques (*histoire*). — La doctrine de Confucius (*religion*) est toute traditionnelle (*histoire*) à cause des influences de la vie patriarcale (*famille*). — En Chine, la fertilité du sol (*lieu*) et l'organisation de la famille (*famille*) permettent à une population très divisée de vivre sur un sol restreint (*voisinage*). — Le blé, lorsqu'il se substitue à l'herbe (*travail*), développe le négoce (*commerce*); il modifie et complique les conditions de la culture (*travail*); il développe la fabrication et les transports (*travail*); il impose aux femmes leurs travaux les plus pénibles (*id.*); il rend l'appropriation du sol plus permanente (*propriété*); il rend plus

difficile le fonctionnement de la famille patriarcale (*famille*); il rend les familles plus dépendantes des marchands (*commerce*); il développe l'instruction (*cultures intellectuelles*); il facilite l'agglomération des populations (*voisinage*); il nécessite un développement plus grand des Pouvoirs publics (*commune à état*), etc., etc.

Il est important, pour rendre ce travail plus facile et plus rapide, *de faire cette analyse sur des fiches*, en ayant bien soin de ne mettre qu'une seule note sur chaque fiche. Il faut en effet pouvoir ensuite remanier l'ordre de ses fiches pour reconstituer la synthèse, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le classement des phénomènes dans l'ordre de la Nomenclature donne, par ce seul fait, des indications précieuses à l'observateur. Les faits se trouvent ainsi disposés dans l'ordre d'enchaînement le plus naturel, dans l'ordre où ils se superposent le plus ordinairement; en tous cas, dans l'ordre de la complication sociale croissante, puisque c'est précisément là l'ordre des divisions de la Nomenclature.

De plus, cette analyse ne peut laisser échapper aucun fait social important, puisque l'observateur doit remplir, ou du moins passer en revue, toutes ces divisions.

Il est donc bien évident que l'analyse se fait d'une façon presque mécanique, grâce à la précision même de l'instrument.

Dans les monographies de Le Play, qui forment le texte des *Ouvriers européens* et des *Ouvriers des Deux Mondes*, le travail de l'observateur se bornait à cette simple analyse. Et ce travail lui-même était très incomplet, puisque le cadre de la Monographie présentait moins de méthode et d'étendue que celui de la Nomenclature.

Or l'analyse pour l'analyse est une opération insuffisante. Ce travail serait stérile, et on ne pourrait en tirer aucune conclusion, si on s'en tenait là. On analyse pour arriver à coordonner les faits, afin de dégager des lois.

Pour cela, il faut rechercher les *rapports* qui existent entre les divers faits ainsi isolés. Même, on n'entreprend l'analyse que pour pouvoir établir ces rapports qu'il serait impossible de trouver, si chaque fait n'avait pas été d'abord ramené à son état le plus simple.

C'est encore la Nomenclature qui va nous aider à faire cette opération de coordination.

II. — COMMENT ON FAIT LA SYNTHÈSE D'UN TYPE SOCIAL.

Pour établir les rapports qui existent entre les faits analysés, c'est-à-dire pour savoir comment ils s'influencent les uns les autres, comment ils sortent les uns des autres, on doit procéder de la façon suivante :

On présente successivement *chacun* de ces faits à *toutes les divisions* de la Nomenclature et on les examine, à propos de chacune des divisions, en se posant chaque fois les deux questions suivantes :

1° Ce fait influence-t-il cette division et comment?

2° Cette division influence-t-elle ce fait et comment?

En d'autres termes, il s'agit de rechercher toutes les actions et les réactions que chaque fait peut avoir sur un quelconque des autres faits distribués dans les diverses divisions, depuis la première jusqu'à la dernière.

Ainsi, après l'analyse, on fait la synthèse.

C'est un petit jeu de patience, mais il est beaucoup plus rapide et beaucoup plus intéressant qu'on ne le croit au premier abord. J'affirme, après une longue expérience, qu'il présente un intérêt incomparable. C'est ce travail qui donne à l'observateur toutes les joies de la découverte; c'est à ce moment qu'il voit surgir, comme d'elles-mêmes, des lois nouvelles et imprévues, des lois qui projettent tout à coup une lumière éclatante sur les points les plus obscurs de la vie sociale. Ces lois se succèdent parfois comme une traînée de poudre, une découverte en amenant une autre, puis une autre.

Toutes les anciennes monographies de Le Play pourraient être éclairées, revivifiées et enfin utilisées pour la science, si on les

soumettait à un travail de ce genre : je l'ai fait entreprendre récemment, pour huit d'entre elles, par quelques-uns de nos grands élèves de l'*École des Roches*, dont je compte publier le travail. Il y a là une masse énorme d'observations dont on n'a presque tiré aucun parti, faute d'avoir à sa disposition l'instrument nécessaire pour trouver les rapports qui existent entre tous ces faits rassemblés et simplement entassés.

Par ce travail de coordination, chacune de ces monographies prend une physionomie qui lui est propre et devient caractéristique d'une phase ou d'une face de l'évolution sociale.

Je vais essayer de le montrer pour ces huit monographies.

La monographie du *Mulâtre affranchi de l'île de la Réunion*, qui est cependant si obscure et si incomplète, s'éclaire et éclaire subitement, quand, après avoir classé les faits d'après la Nomenclature, on cherche à trouver, toujours à l'aide de la Nomenclature, les rapports qui existent entre eux.

On voit alors surgir cette grave conclusion : l'incapacité de l'esclave affranchi de la Réunion à passer du travail forcé au travail libre et son éviction par les travailleurs amenés de l'Inde et de l'Afrique. Et on voit très clairement pourquoi.

La monographie des *Paysans en communauté et Colporteurs émigrants de la Grande-Kabylie* permet d'aboutir à la constatation suivante : L'élevage des chèvres, les fabrications accessoires et les entreprises commerciales, développées par la montagne, maintiennent la communauté familiale et font passer les pouvoirs publics de la forme religieuse à la forme laïque. Je défie qui que ce soit de découvrir cela sans le mécanisme de la Nomenclature.

La monographie des *Paysans à corvées des Plaines de la Theiss* (Hongrie), lorsqu'elle est ainsi clarifiée, nous montre un type de paysans soutenus par la steppe persistante et par le régime féodal, mais dans des conditions peu favorables au développement du travail, de l'initiative et de la prévoyance. Cette monographie, qui présente le grand avantage de nous faire voir le régime féodal en plein fonctionnement, nous permet

en même temps d'expliquer pourquoi ce régime a été moins efficace, en Orient qu'en Occident, pour conduire les populations du servage à la liberté.

La monographie du *Mineur du Hartz*, une des premières qui ait été faites par Le Play lui-même, devient claire et concluante. Elle montre une organisation ouvrière complètement subordonnée à l'exploitation forestière, qui règle étroitement et invariablement, depuis des siècles, le travail des mines et des fonderies et limite toutes les institutions sociales au patronage.

Ainsi soumise à cette opération d'analyse plus précise et de synthèse, cette monographie nous explique en outre comment Le Play a été dès lors si complètement orienté vers une solution sociale fondée sur le patronage et en quoi il s'est gravement trompé. Cette même monographie, mieux étudiée, vient ainsi, après cinquante ans, réparer l'erreur dont elle a été l'origine.

La monographie du *Métayer de Florence* met en scène des paysans s'efforçant de maintenir la communauté de famille, grâce à la transhumance, aux productions fruitières et au travail intense des femmes. Je vous assure que ces conclusions sont aussi réellement incluses dans la monographie que profondément dissimulées aux regards et que l'observateur n'en a pas eu la moindre idée.

La monographie du *Gantier de Grenoble*, qui est si peu éclairante dans le texte, prend un intérêt très grand lorsqu'on a dégagé les rapports qui existent entre les faits. On voit alors apparaître une population de paysans en voie d'évolution de la culture vers la fabrique collective, le grand atelier et le commerce par colportage et on surprend sur le vif la loi si curieuse, dans l'espèce, de cette évolution. On voit comment et pourquoi s'opère, dans cette région, le phénomène si inquiétant de la désertion de la culture et à quoi il aboutit. Aucune étude faite par un pur économiste ne pourrait donner à ce degré l'impression de la vie réelle et de la vérité observée.

La monographie du *Paysan de Saint-Irénée* dans le Bas Canada est bien, dans son état actuel, tout ce qu'on peut imaginer

de plus obscur. Elle ne s'éclaire que lorsqu'elle a été passée au crible de la Nomenclature. On voit alors se dessiner le type du paysan formé originairement dans les montagnes du Perche et inapte à s'élever à la grande culture, à la grande industrie, ou au grand commerce. Il se maintient non par lui-même, mais par l'abondance du sol disponible, les métiers accessoires, l'esprit d'économie, le patronage artificiel du clergé, l'assistance des voisins et l'émigration temporaire en pays riches. Ce type permet d'expliquer pourquoi la race franco-canadienne, malgré la fécondité de ses familles et sa supériorité numérique, est aujourd'hui dominée par la race anglo-saxonne. Ce n'est pas là un résultat négligeable.

La monographie du *Paysan-métayer du Texas* (États-Unis) est bien la contre-partie de la précédente. Elle aboutit, après le travail de coordination, à nous montrer un type, en plein pays neuf, comme le paysan du Canada, mais capable de s'élever par lui-même, avec une vigueur et une rapidité prodigieuses. Elle fait connaître le personnage si curieux et si moderne du Pionnier en territoire vacant et dans la période exclusivement agricole. On saisit presque dans tous ses détails les formes et les phases diverses de cette marche vers l'ouest. On arrive même à distinguer et à caractériser les types si différents du trappeur, du ranchman, du pur pionnier, du pionnier que j'appellerai tronqué, et du colon; on voit que le théâtre de leur activité, et leur manière d'opérer ne sont pas les mêmes et qu'ils concourent d'une façon différente à l'œuvre générale de la colonisation. Ainsi la colonisation n'apparaît plus comme une œuvre vague et livrée au hasard, mais comme une opération soumise à des lois régulières où, sans le savoir, chacun joue son rôle qui est distinct de celui du voisin; on voit les divers éléments de cette grande œuvre se diversifier et se comporter suivant les conditions même de leur nature. Comme les différentes variétés du minéral, du végétal et de l'animal, l'homme se comporte, dans une situation donnée, suivant des lois précises, tracées par la nature et par les conditions de la vie. Il peut modifier cette situation, et en cela il est libre; mais, une fois placé dans cette situation, il ne peut se soustraire aux conséquences qu'elle entraîne avec elle.

On comprend bien cela, dans cette même monographie, par l'élimination presque complète des types sociaux inférieurs représentés ici non seulement par les nègres, mais par les Espagnols et les Portugais. Ces anciens maîtres du sud des États-Unis sont incapables d'entreprendre la colonisation. Ils s'agglomèrent dans l'oisiveté des centres urbains de l'Est, où ils végètent, incapables de tout effort pénible, perdant d'année en année leur richesse et leur influence, acquises autrefois par le travail des esclaves. Ils sont les victimes de la loi dure, mais juste et féconde, de la sélection des espèces. Cette sélection domine le règne social comme elle domine le règne végétal ou animal.

Et voilà brièvement ce que l'on peut tirer de quelques monographies que j'ai prises au hasard, car, sous leur forme primitive si confuse, il était impossible d'apercevoir d'avance ce qu'elles recelaient en elles. Tout cela n'a pu être dégagé que par le travail de coordination qui doit suivre celui de l'analyse et dont j'essaie de faire comprendre le procédé.

Pour éclairer davantage le lecteur sur ce sujet, je compte consacrer un de nos prochains fascicules à l'exposé complet des résultats obtenus par la coordination de ces huit monographies. Ce résultat est d'autant plus intéressant qu'il a été préparé et en partie obtenu par huit jeunes gens de quinze à dix-huit ans.

Voilà bien la meilleure preuve que la Nomenclature est non seulement un instrument de précision, mais qu'elle est, de plus, d'un maniement facile et à la portée de tout observateur attentif.

Par ces exemples, j'ai voulu montrer comment, après l'analyse, on doit reconstituer la synthèse, c'est-à-dire rapprocher les divers éléments, suivant leurs affinités naturelles, pour dégager des conclusions et des lois.

C'est parce que ce travail n'a pas été fait dans les anciennes monographies du type créé par Le Play, que les observations

ainsi enregistrées sont restées à l'état de purs documents très peu utilisés. Les observateurs eux-mêmes se sont bornés au rôle ingrat de simples enregistreurs, sans se rendre compte de la valeur plus ou moins grande des renseignements péniblement recueillis et distribuées dans des casiers préparés d'avance.

Combien de ces travailleurs ont été découragés par l'impuissance où ils étaient d'apercevoir les résultats de leurs enquêtes! Le Play lui-même n'a dégagé des conclusions de ses observations, que par un effort intellectuel personnel et incertain, dont le procédé nous échappe.

III. — COMMENT ON S'ÉLÈVE DE L'OBSERVATION D'UNE FAMILLE A L'OBSERVATION D'UNE RÉGION : LE RÔLE DE L'HYPOTHÈSE.

Mais le cadre de l'ancienne monographie présentait d'autres inconvénients graves.

D'abord il ne permettait pas à l'observateur de s'élever méthodiquement de l'étude d'une famille à l'étude d'un pays, puis à l'étude d'une région plus étendue. Tout ce qui dépassait la famille elle-même était en dehors du cadre établi par Le Play et n'était enregistré qu'à titre de renseignements accessoires ajoutés après coup et comme hors-d'œuvre dans une sorte de supplément. On pouvait donc légitimement se demander comment il était possible de conclure de la connaissance d'une famille à la connaissance d'un pays.

Avec la Nomenclature, il n'en est plus de même, parce qu'elle oblige l'observateur à enregistrer méthodiquement tous les faits extérieurs et supérieurs à la famille.

L'étude d'une famille n'est plus le but et le terme de l'observation, *elle n'en est que le point de départ.*

C'est là un progrès dont les conséquences sont considérables et sur lequel il est nécessaire d'insister.

Lorsque l'observation avait pour but et pour terme l'étude d'une famille, il était difficile d'admettre que cette famille fût, à elle seule, le proto-type des autres familles. Mais l'objection tombe, si cette famille sert seulement de point de départ.

On s'explique, d'une part, pourquoi il est nécessaire de donner à l'analyse cette base bien nettement circonscrite.

La famille représente en effet le groupe le plus simple, le plus élémentaire, puisque au-dessous de ce groupe la vie sociale normale non seulement n'existe plus; mais, ce qui est bien caractéristique, ne peut plus être transmise et continuée. Pour reconstituer le genre humain, un seul ménage suffit, mais il est nécessaire.

Or il est indispensable de prendre comme point de départ de l'observation le groupe le plus simple, afin d'aborder l'étude des phénomènes dans le milieu où ils sont le plus facilement saisissables.

Mais il y a une autre raison. Les familles sont l'élément au profit duquel fonctionne tout l'organisme social et sur lequel tous les phénomènes sociaux viennent se répercuter. C'est donc le seul point où l'on puisse observer cette répercussion sur l'homme, sur son mode d'existence et, en général, sur la vie privée. Si l'observation ne porte pas sur la famille et sur une famille déterminée, *on aboutit à des moyennes,* comme il arrive aux économistes, ce qui est contraire à la méthode de toutes les sciences.

Mais la famille, qu'il s'agit d'étudier et qui doit servir de point de départ à l'étude d'un pays, ne doit pas être prise au hasard. Le Play ne pouvait faire autrement : aux origines de la science, il n'avait aucune indication préalable pour diriger son choix.

Aujourd'hui la situation est très différente. Nous pouvons et nous devons éclairer et diriger d'avance nos observations par les résultats des observations antérieures. Nous ne marchons plus à tâtons, mais dans la lumière des lois précédemment établies.

Nous ne partons plus, comme Le Play, de l'ignorance totale, pour nous élever vers la connaissance et même pour en constituer les premiers rudiments. Nous partons de la science

acquise pour porter cette science plus haut et plus loin.

Par le fait de cette situation nouvelle et plus forte, l'observateur n'est plus réduit au rôle d'un simple enregistreur de faits, qui recueille des renseignements dont il n'aperçoit ni le lien, ni la portée.

L'observateur nouveau ne doit plus être dominé par son sujet, mais il peut et il doit le dominer. Il peut et doit l'avoir débrouillé, *avant même de commencer l'observation directe*, et afin de pouvoir conduire cette observation avec intelligence et en connaissance de cause.

A la lumière des résultats déjà acquis à la science et des renseignements généraux qu'il aura recueillis sur le type dont il veut entreprendre l'étude, il doit d'abord *faire une ou plusieurs hypothèses*. L'hypothèse est le procédé même de toute science et elle est la source de tous les progrès. C'est le seul moyen d'éclairer l'observateur et de lui permettre de se diriger à travers la complexité extraordinaire des phénomènes sociaux.

Si on ne fait pas d'hypothèse, on enregistre les faits sans pouvoir discerner leur importance relative, sans pouvoir comprendre ni leur portée, ni leurs rapports. On n'a aucune lumière pour diriger ses recherches et on opère dans la nuit obscure. Tel a été jusqu'ici le cas de tous les observateurs dont les monographies sont publiées dans les *Ouvriers européens* et dans les *Ouvriers des Deux Mondes*. Leur rôle s'est borné, purement et simplement, à disposer des faits dans des compartiments préparés d'avance, sans qu'ils aient pu s'élever à la connaissance des lois qui régissaient ces faits, c'est-à-dire à la science. Et ils n'ont pu franchir ce pas décisif, parce qu'ils n'avaient à leur disposition, ni l'instrument de la Nomenclature, ni l'instrument de l'hypothèse.

Il est préférable évidemment de tomber du premier coup sur l'hypothèse exacte; mais cela n'est pas nécessaire, et c'est le plus souvent impossible, au moins en ce qui concerne les détails.

En effet, le but de l'hypothèse n'est pas de donner une solution, mais d'aider à la découvrir, ce qui est bien différent. Si elle se trouve fausse, elle se rectifie par l'observation même. Elle porte ainsi en elle son contrôle et son correctif.

Avec l'usage de ces deux instruments, la Nomenclature et l'hypothèse, la méthode d'analyse va entrer dans une phase nouvelle.

Pour permettre au lecteur de s'en rendre compte exactement, je vais procéder au moyen d'un exemple, qui montrera, en même temps, comment on s'élève graduellement de la connaissance d'une famille à la connaissance d'un pays et d'une région tout entière.

Je vais prendre comme exemple l'étude de la Normandie.

IV. — L'APPLICATION DE L'HYPOTHÈSE A L'ÉTUDE D'UNE RÉGION.

J'ai dit qu'avant d'entreprendre l'observation directe, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de la région que l'on veut étudier, afin de se diriger et de pouvoir poser une hypothèse à vérifier.

Cette vue d'ensemble doit porter principalement sur le lieu et le travail, parce que ces deux éléments exercent généralement une influence prédominante.

Un examen général des conditions de lieu et de travail, dans la Normandie, me donne les constatations suivantes :

I. Lieu. — 1° Un *climat humide,* par suite des influences marines et de la faible action solaire. Cette circonstance favorise à la fois le développement des *forêts* et celui de l'*herbe*.

2° Un *sous-sol*, qui renferme, ou du moins qui renfermait autrefois, d'importants gisements de *minerai de fer*.

3° De nombreux *cours d'eau* dont les chutes sont utilisées traditionnellement comme *force motrice*.

II. Travail. — 1° Le développement de l'*herbe* fait prédominer presque partout l'*exploitation herbagère*. On sait assez que la Normandie est essentiellement un pays d'élevage : le cheval normand est aussi célèbre que la vache normande, que

le lait et le beurre de Normandie, que les fromages de Pont-l'Évêque, de Camembert, de Livarot, de Neufchâtel. On y trouve les haras de Saint-Lô, du Pin, de Martinvast, la foire aux chevaux du Merlerault et les fameux marchands de bœufs, qui sont les personnages les plus importants des foires de la Normandie.

2° Le développement du *minerai de fer* a fourni, pendant des siècles, la *matière première* d'une fabrication importante. Le développement des *forêts* a fourni le *combustible* pour traiter ce minerai. La multiplicité des *chutes d'eau* a fourni la force motrice pour *le transformer*.

Je constate en effet, dans toutes les régions de la Normandie, un grand nombre de centres industriels échelonnés le long des cours d'eau et à proximité des anciennes forêts. Ces centres industriels sont *petits*, parce que les chutes sont peu importantes et que la production du bois, étroitement réglée par la nature, ne peut donner chaque année qu'un combustible limité et invariable.

C'est pour cela qu'à première vue, on voit apparaître, en Normandie, tant de petits centres de fabrication : Villedieu-les-Poëles, avec sa chaudronnerie, ses cloches et ses robinets; Sourdeval, avec ses soufflets et ses couverts; Vire, avec une foule de petits établissements de fonderies et de scieries; Pont-Audemer avec ses nombreuses industries échelonnées le long de la Risle; La Couture, où tous les habitants fabriquent à domicile des instruments de musique; Lhabit et Ézy où toute la population façonne des peignes en bois (à cause du voisinage de la forêt), ou en corne (à cause de l'abondance des bêtes à corne); Breteuil avec ses anciennes forges, ses amas de scories; Laigle et Rugles avec leurs fabriques d'épingles et d'objets en fer de tous genres; Bémécourt, dans la forêt de Breteuil, avec ses forgerons en tenailles; Francheville et la Guéroulde, à la lisière de la forêt de Conches, avec sa population de ferronniers, façonnant, en famille, au milieu de leur herbage, mors, gourmettes, chaînes, clés de colliers, boucles, bridons, étriers, éperons, mousquetons, goupilles, etc.; Tinchebray, avec ses ateliers de ferronnerie et de quincaillerie, où se font de véritables œuvres d'art et qui alimente une grande partie de la France en articles de serrurerie et d'outils de tous genres, etc., etc.

Ces diverses industries, qui façonnent le métal, présentent ce *caractère commun* qu'elles sont presque toutes pratiquées *à domicile*, pour le compte d'un grand commerçant qui centralise les produits. C'est ce qu'en Science sociale nous nommons la *fabrique collective*, parce que chaque industrie se compose d'une collectivité de petits ateliers domestiques.

3° L'*humidité du climat*, favorable à la culture du lin et du chanvre, et l'abondance des moutons ont fourni la matière première à l'*industrie textile*, qui a pris en Normandie un grand développement. Il me suffit de citer les importantes fabriques de toile et de draps de Rouen, d'Elbeuf, de Louviers, de Lisieux, de Flers, de Bolbec, de Lillebonne, etc. Notons cependant que ces fabriques ne sont pas disséminées presque partout comme les précédentes, mais étroitement cantonnées sur certains points.

Cette simple vue d'ensemble sur le *lieu* et le *travail*, nous permet, avant toute observation directe, et pour éclairer cette observation, de faire l'*hypothèse* suivante :

Le type normand est essentiellement constitué par une combinaison de paysans herbagers et de petits fabricants travaillant à domicile sous le régime de la fabrique collective.

Voilà une indication précieuse qui va nous permettre de choisir avec discernement la famille qui devra servir de point de départ à l'observation du type.

Nous devons rechercher une famille de paysans herbagers, dont un des membres au moins se livrerait à la fabrication à domicile et, de préférence, à la fabrication d'objets en fer, sous le régime de la fabrique collective.

Voilà un premier point acquis.

Mais les indications que nous venons de dégager portent sur l'ensemble de la Normandie. Elles sont par conséquent trop générales et doivent être précisées davantage.

Il est certain que le type normand doit être beaucoup plus

complexe que ce que je viens de dire. Il doit comprendre un plus ou moins grand nombre de variétés, qu'il serait utile de distinguer et de classer dès maintenant, si c'est possible.

A quoi puis-je, à première vue, reconnaître ces variétés?

Le moyen le plus sûr est de prendre pour base certaines divisions naturelles qui existent dans toutes les grandes régions et qu'on appelle des *Pays*.

Le Pays a une importance sociale considérable. Il est le groupe géographique élémentaire (ou à peu près), comme la famille est le groupe humain élémentaire.

Qu'est-ce qu'un Pays?

C'est une circonscription territoriale qui présente des caractères géographiques communs, ce qui entraîne des conditions de travail communes, ce qui entraîne des conditions sociales communes.

Il résulte de cette définition que le Pays n'est pas une création de l'homme, mais de la nature elle-même. Il n'a pas été constitué récemment, mais il existe depuis que la planète a pris sa forme actuelle. C'est d'ailleurs ce que nous constatons, car la plupart des Pays de France correspondent aux anciens Pays de l'époque gauloise. Ils ont traversé toutes nos révolutions sans que leurs limites aient été modifiées. L'homme peut bouleverser toutes les autres circonscriptions territoriales, le comté, le bailliage, l'échevinage, la province, le canton, l'arrondissement, le département, etc. ; il ne peut rien changer aux limites du Pays, qui échappent complètement à son influence et à son action.

On voit à quel point le Pays est un groupement précieux pour la Science sociale ; il est un point fixe de premier ordre.

Si, après ces indications, nous examinons la carte de la Normandie, nous constatons immédiatement qu'elle se subdivise en un certain nombre de Pays. En voici la liste par ordre alphabétique, car je ne veux encore rien préjuger au sujet de leur classement social :

1° Le pays d'Auge, ville principale, Pont-l'Évêque ;

2° L'Avranchin, v. pr. Avranches ;

de salaire, d'épargne. De là, quatre nouvelles classes de faits qui, jointes *au Lieu* et *au Travail*, nous donnent les six grandes divisions des *Moyens d'existence*.

Nous savons ainsi de quoi vit la famille ; il nous faut maintenant connaître son organisation, sa composition, les rapports de ses membres entre eux ; c'est l'objet du tableau intitulé *la Famille ouvrière*. Puis vient la question du mode d'existence. Cette famille, que nous avons examinée d'abord dans son atelier et que nous venons de décrire à son foyer, comment utilise-t-elle matériellement ses ressources? Quel est son mode de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se soigner, de s'amuser? C'est tout le *budget* des dépenses de Le Play, avec le texte explicatif qui le concerne.

En dehors du courant ordinaire de la vie de la famille que nous connaissons par ces huit premiers tableaux, il y a un ordre de faits très important qui la concerne seule, mais dont l'action ne se produit qu'à des intervalles irréguliers, ce sont les *Phases de son existence*, les événements qui marquent une époque dans sa vie : mariages, naissances, maladies, entreprises nouvelles, morts, etc. Ils trouvent tout naturellement leur place ici, et la description de la famille ouvrière proprement dite est close avec eux.

Restent tous les groupements superposés à la famille ouvrière, ceux qui la complètent d'une manière quelconque, le *Patronage et les Auxiliaires, Commerce, Cultures intellectuelles, Religion*, répondant à des besoins supérieurs, matériels, intellectuels ou moraux ; les *Associations libres*, qui gèrent les intérêts pour lesquels leurs membres se sont volontairement unis ; enfin les *Associations forcées* qui nous conduisent à l'examen de la vie publique dans ses diverses subdivisions. Nous sommes ainsi montés de l'observation directe de la famille ouvrière à l'étude de tous les faits sociaux qui viennent agir sur elle d'une manière ou d'une autre, même les plus éloignés et les plus compliqués.

Toutefois, nous n'avons encore vu la société que dans son territoire national, il nous faut maintenant la considérer au dehors

LA NOMENCLATURE SOCIALE

LES GRANDES DIVISIONS DE LA NOMENCLATURE

- I. La Race dans son Territoire national.
  - La Vie privée.
    - La Famille ouvrière.
      - Ses Moyens d'Existence fournis par
        - Le Lieu
        - Le Travail
        - La Propriété
        - Les Biens mobiliers
        - Le Salaire
        - L'Épargne.
      - Son Organisation.
      - Son Mode d'Existence.
      - Les Phases d'Existence.
    - *Les Groupements superposés à la Famille ouvrière.*
      - Le Patronage.
        - Le Patronage.
        - Les Auxiliaires du Patronage.
          - Le Commerce.
          - Les Cultures intellectuelles.
          - La Religion.
  - La Vie publique.
    - Les Associations libres.
      - Le Voisinage.
      - Les Corporations.
    - Les Associations forcées.
      - La Commune.
      - Les Unions de Communes.
      - La Cité.
      - Le Pays-Membre.
      - La Province.
      - L'État.
- II. La Race hors de son Territoire national.
- III. L'Action de l'Étranger sur la Race.
- IV. L'Histoire de la Race.
- V. Le Rang de la Race.

LES VINGT-CINQ GRANDES CLASSES DE FAITS SOCIAUX.

A. — Le Lieu.
B. — Le Travail.
C. — La Propriété.
D. — Les Biens Mobiliers.
E. — Le Salaire.
F. — L'Épargne.
G. — La Famille ouvrière.
H. — Le Mode d'Existence.
I. — Les Phases de l'Existence.

J. — Le Patronage.
K. — Le Commerce.
L. — Les Cultures intellectuelles.
M. — La Religion.

N. — Le Voisinage.
O. — Les Corporations.

P. — La Commune.
Q. — Les Unions de Communes.
R. — La Cité.
S. — Le Pays-Membre.
T. — La Province.
U. — L'État.

V. — L'Expansion de la Race.
X. — L'Étranger.
Y. — L'Histoire de la Race.
Z. — Le Rang de la Race.

dans son *Expansion*, dans ses rapports actifs avec le reste du monde.

Nous devrons aussi nous préoccuper de ses rapports passifs, c'est-à-dire de l'action de l'*Étranger* sur elle. Arrivés à ce point, nous aurons en main tous les éléments nécessaires pour comprendre l'*Histoire de la Race* et pour marquer *le Rang* qu'elle occupe dans le monde. C'est comme la Synthèse des différents classements que la détermination de chaque trait observé nous aura fournis, la conclusion suprême de l'œuvre monographique.

Je demande pardon à mes lecteurs du raccourci exagéré que j'ai dû employer pour mettre sous leurs yeux, avec un minimum de commentaires, la simple indication des vingt-cinq grandes classes de faits sociaux qui composent la classification. Chacune de ces vingt-cinq classes est subdivisée elle-même avec un grand détail qui aboutit, en fin de compte, à un total de quatre cents termes environ pour l'ensemble de la classification. Un des professeurs de notre école, M. Robert Pinot, a exposé pendant plusieurs années devant un public d'élèves d'élite la signification de ces termes, leur enchaînement scientifique et tout le mécanisme de ce merveilleux instrument. Il m'est impossible même d'énumérer ici, dans les étroites limites d'un article, tous les éléments que l'analyse sociale est ainsi mise à même de dégager par l'observation monographique. J'espère cependant que les grandes divisions de ce vaste cadre, où rien n'est laissé à la fantaisie ou au hasard, où chaque terme est, pour ainsi dire, appelé à sa place par un enchaînement visible, donneront l'impression d'un réel progrès scientifique sur les budgets de famille accompagnés de commentaires qui furent la forme première de la monographie. (Voir la *Nomenclature*, p. 93.)

Grâce à ses procédés d'analyse plus parfaits, la méthode nouvelle permet plus de souplesse dans l'exposition des faits observés. La classification guide le monographe assez sûrement dans ses recherches pour se dispenser de le guider dans sa rédaction. C'est encore un avantage important sur l'ancien cadre du budget expliqué et commenté.

Jamais il n'est entré dans la pensée d'Henri de Tourville que

toute étude sociale devait commencer par la description *du Lieu*, puis se continuer, dans un ordre invariable, par celle *du Travail*, *de la Propriété*, etc. Au contraire, toutes les monographies publiées dans *les Ouvriers des Deux Mondes* se divisent exactement en un même nombre de paragraphes, intitulés de la même manière, se suivant d'après une règle fixée d'avance. Il en résulte une monotonie déplorable. C'est un grave inconvénient, car on écrit généralement pour être lu, et si on décourage le lecteur, on manque forcément son but; mais il y a un inconvénient beaucoup plus grave encore, c'est que cette uniformité de plan dispense le monographe de voir la société qu'il décrit. Il lui est loisible de noter à la suite les uns des autres les éléments d'information qu'il a recueillis, sans en découvrir et sans en montrer le lien, sans savoir quels sont ceux qui ont une importance réelle et ceux qui tiennent une place secondaire, sans comprendre ce qui fait la force et la faiblesse du milieu observé, sans mettre le doigt sur le grand ressort qui actionne tout le reste, qui détermine et caractérise le mouvement général de la société. Le monographe de l'ancien système peut n'être qu'un manœuvre, déchargeant dans une suite de cases déterminées les brouettées de matériaux qu'on lui a commandé d'y placer; le monographe de la nouvelle École est incapable de mettre son travail sur pied s'il ne voit pas la *scène à faire*, s'il n'a pas pénétré la raison d'être des faits relevés par lui. La Nomenclature nous sert pour y voir clair; quand elle nous a rendu ce service, nous devons ensuite prouver que nous y voyons clair, en exposant nos observations d'après la manière dont nous les voyons.

Une comparaison fera mieux saisir la différence des deux méthodes. Supposez que l'on vous ait chargé de décrire les monuments historiques de Paris; vous ferez sagement, si vous voulez vous rendre un compte exact de leur construction, de guider votre enquête par un plan rationnel, par exemple d'examiner d'abord les fondations de l'édifice, les précautions prises pour en assurer la solidité, puis de remonter ensuite jusqu'à ses parties supérieures, en notant la manière dont le gros œuvre a été exécuté; vous inscrirez soigneusement sur votre carnet la nature des matériaux employés tant dans les murailles que dans la charpente, le genre de mortier qui a aggloméré les pierres, les procédés d'assemblage qui unissent les bois, puis vous passerez à l'examen de la décoration intérieure, etc. Voilà le travail qu'il vous faudra faire, mais allez-vous l'imposer à votre lecteur? Non certes. Si vous avez *compris* votre édifice, vous saurez pourquoi tel ou tel détail d'architecture s'y trouve, vous ferez la part de la destination, de l'époque, des ressources locales. Si vous décrivez une église, vous commencerez par me le dire; de même si c'est un théâtre, un palais, un ouvrage de défense, une maison particulière, et, selon les cas, vous m'expliquerez quelles étaient, à l'époque où l'édifice a été construit, les habitudes religieuses, quel public fréquentait le théâtre, comment vivaient les souverains, où en étaient l'art et les conditions de la guerre, comment on comprenait la vie de famille. En effet, c'est en vue de cela que le monument a été bâti, c'est à cela qu'il doit son existence et sa physionomie; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les autres détails de votre étude viennent se grouper. Si vous n'arrivez pas à vous rendre maître de votre sujet pour découvrir le fait capital qui domine tous les autres, vous ne m'intéresserez que si je suis maçon ou architecte.

De même, une société est construite en raison de la formation antérieure et des nécessités présentes de ceux qui en font partie; c'est à cela qu'elle doit son existence et sa physionomie; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les détails d'une étude sociale viennent se grouper; si vous ne dégagez pas ce fait capital, vous ne m'intéresserez que si je suis statisticien ou économiste de profession.

Mais, si elle laisse à l'exposition toute sa liberté d'allures, la classification la guide d'une façon très précieuse, en permettant de saisir promptement tous les aboutissants d'un fait donné et de déterminer son intérêt.

Avec elle, il devient facile de suivre cette règle primordiale de l'observation et de l'exposition, savoir qu'aucun phénomène ne doit être présenté sans qu'on en montre la portée. La plupart du temps, il influe sur plusieurs éléments, mais il en est un sur

lequel son influence est plus importante; c'est celui-là qu'il faut dégager; puis viennent les éléments secondaires, chacun en leur rang. En déterminant ainsi la portée de chaque fait observé, on fixe tout naturellement la place qu'il occupe dans l'ensemble. Cette place n'est pas la même dans tous les cas. Par exemple, si vous décrivez une famille de pasteurs nomades, vous verrez bien vite que toute leur existence est dominée par *le Lieu*. Ils subissent toutes les conditions de climat, de faune et de flore complètement, sans rien modifier par le travail de la culture, sans se défendre contre les intempéries par d'ingénieux systèmes de construction, de chauffage, etc. Vous aurez plus à insister sur les productions spontanées du sol dont ils vivent, que si vous étudiiez une famille d'ouvriers parisiens, et vous saurez quel développement vous devez donner à votre description par l'intérêt même que l'étude vous révélera. Ainsi votre observation se présentera au public dans un ordre rigoureusement scientifique, puisque cet ordre sera déterminé par les résultats de l'analyse, mais cet ordre sera *spécial à votre sujet*, non général et uniforme.

Cette manière de procéder exige du monographe un travail personnel considérable, qui le conduit à une vue pénétrante de la société. Elle a aussi l'avantage d'intéresser le lecteur et de l'initier à la méthode; de lui montrer constamment les rapports de cause à effet, au lieu de lui mettre sous les yeux une énumération de faits; elle fait son éducation.

Dans la plupart des monographies de l'ancien type, on débute par cette phrase : « La famille observée habite par tels degrés de latitude et de longitude. » Eh bien, je vous le demande, qu'est-ce que cela dit à la plupart des lecteurs? peu de chose assurément. Qu'est-ce que cela dit même à beaucoup de monographes? Et si cela leur fournit une indication sociale, pourquoi n'ont-ils pas le soin de la divulguer au public? Par elle-même, cette constatation matérielle est de la Géographie pure; elle ne devient de la Science sociale que si vous m'en montrez l'intérêt, si, par exemple, vous m'expliquez que nous nous trouvons au-dessus de la limite de la végétation forestière, ou sous l'action d'un grand courant atmosphérique qui va influer sur les productions du sol, ou sous un climat tropical, que sais-je encore? Certes, ce n'est pas chose indifférente au point de vue social que de vivre à l'Équateur, ou au Pôle, mais encore faut-il qu'on me dise quelle action va exercer la situation donnée; il faut aussi qu'on me le dise à l'endroit où cela m'intéresse, par exemple, quand je rencontrerai un phénomène modifié par cette situation; sans cela, que m'importe, à moi, que votre observation ait lieu par 45° de latitude Nord?

L'œuvre accomplie par Henri de Tourville aboutit, en résumé, d'une part, à une analyse plus complète, à des classements plus féconds; d'autre part, à une exposition à la fois plus scientifique et plus intéressante.

Je voudrais maintenant montrer, par un exemple tiré des États-Unis, le progrès amené dans la connaissance des sociétés par l'adoption de la méthode nouvelle.

Le Play avait essayé de déterminer, dans certaines catégories de faits sociaux, une foule de classements partiels. C'est ainsi qu'il avait exposé, dans la *Réforme sociale en France*, les *deux types* principaux de la propriété; *trois types* dans les régimes de succession; *trois types* principaux dans la famille; *deux classes* de petits propriétaires; *quatre sortes* de grands ateliers; *les deux formes* de l'Association; *les deux sortes* de communautés; *les six catégories* de corporations, etc...

Mais son instrument d'analyse n'était pas assez exact, ni assez complet, pour lui permettre de coordonner ensemble les espèces ainsi déterminées, de sorte qu'il manquait précisément à ses classements la vérification, le contrôle scientifique, qu'il avait cru trouver dans la balance des budgets : une société décomposée par ces différents procédés de classement ne se retrouvait pas entière quand on les ajoutait les uns aux autres.

Il résulta de cette imperfection de l'analyse et de cette série incomplète et non contrôlée de classements que plusieurs espèces déterminées par Le Play se trouvèrent faussement définies. Les caractères auxquels il s'était attaché n'étaient pas les caractères *déterminants*.

Par exemple, il avait distingué trois types de familles, *la famille patriarcale, la famille-souche* et la *famille instable*, d'après le système de transmission auquel elles avaient recours à *chaque génération pour la disposition de leurs biens,* au lieu de les distinguer par l'éducation qu'elles donnaient à leurs enfants, ce qui est leur fonction essentielle.

Et l'effet de cette erreur n'était pas purement spéculatif.

Le Play avait vanté l'organisation familiale des Anglo-Saxons, parce qu'elle comporte la liberté testamentaire, la transmission intégrale du domaine familial, caractéristiques pour lui de la *famille-souche;* par suite, il appliquait faussement les qualités de la *famille-souche* à tous les types où la transmission intégrale du domaine avait lieu, confondant ainsi, sous une même dénomination et dans une même louange, des espèces de familles beaucoup moins vigoureuses les unes que les autres. Il fut ainsi conduit à attribuer la même valeur aux émigrants basques, ou auvergnats, qui n'ont jamais fondé une seule colonie où que ce soit, et aux émigrants scandinaves et anglais qui ont joué un rôle si considérable dans la Constitution sociale de l'Europe occidentale et du Nouveau Monde. D'autre part, il ne reconnaissait plus la famille-souche là où, sous l'empire de certaines circonstances, elle ne pratique pas la transmission intégrale. C'est ainsi qu'il fut amené à prédire la décadence prochaine de l'Angleterre et à juger très faussement les États-Unis d'Amérique.

Pour lui, la force de l'Angleterre était dans son attachement à certaines formes qui paraissent aujourd'hui menacées; il s'alarmait de leur disparition probable, sans s'apercevoir que les qualités sociales qu'il avait justement louées dans sa constitution étaient indépendantes de formes sous lesquelles il les avait observées, qu'elles tenaient non pas à tel système de transmission, à tel régime politique, mais aux aptitudes développées chez les jeunes gens par cet ensemble de faits qui constitue l'éducation.

Vis-à-vis des États-Unis, son erreur fut plus marquée encore. Là, la *famille-souche* était complètement méconnaissable pour lui. Plus de transmission intégrale du domaine, ou de l'industrie. L'Américain, qui, la plupart du temps, change de métier plusieurs

fois dans sa vie, ne peut pas avoir un vif souci de sauvegarder à la génération qui le suivra une situation que lui-même abandonnerait probablement s'il vivait. Cela tient aux circonstances mêmes au milieu desquelles il se trouve, à l'abondance du sol disponible, à la multitude des occasions favorables qu'il rencontre. Il résulte de là une certaine instabilité matérielle, marque d'une société qui se forme, non d'une société qui décline; mais Le Play, s'attachant aux systèmes de transmission pour déterminer les espèces de familles, englobait dans une même réprobation la famille américaine, où personne ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun a su se créer une vie indépendante, et la famille instable où personne ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun compte pour vivre sur un lambeau de son patrimoine.

Trompé par cette fausse apparence, influencé de plus par le spectacle des graves désordres politiques dont la vie publique est le théâtre dans l'Union américaine, Le Play jugeait les États-Unis avec une grande sévérité et, je ne crains pas de le dire, avec une réelle injustice.

Dans la lettre-préface publiée par lui en tête de l'ouvrage de M. Claudio Jannet sur les *États-Unis contemporains*, il insiste à plusieurs reprises sur la *décadence morale de l'Union*, et il lui prédit un abaissement prochain, si elle ne revient pas à de meilleures pratiques.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer aujourd'hui ce que ces prévisions avaient d'erroné. Personnellement, mes voyages d'études sociales aux États-Unis m'ont imposé une conviction directement opposée à celle-là. Si j'ai eu souvent à constater de graves lacunes et des désordres certains, l'impression reçue de ces causes de faiblesse a toujours été plus que contre-balancée chez moi par le sentiment profond de l'énergie, de la vitalité de la famille américaine, par la manière merveilleuse dont elle répond à son but, en fournissant à la nation un constant apport de jeunes gens capables de faire leur chemin eux-mêmes, de conquérir leur place au soleil.

Et tandis que l'observation me révélait à chaque instant des

preuves évidentes de force dans la nation et dans la famille, la Science sociale me guidait dans la recherche des phénomènes caractéristiques dont j'avais besoin pour éclairer ma marche, sans l'entraver jamais par le classement inexact qui avait causé l'illusion de Le Play.

D'autres observations, poursuivies à l'aide de la méthode nouvelle en différents pays, nous amenèrent ainsi bientôt à substituer à la classification établie par Le Play une classification nouvelle, basée non plus sur la transmission des Biens, mais sur *l'aptitude des enfants à la véritable indépendance*. D'après cette classification, la famille américaine prend place tout naturellement dans le type le plus énergique où les faits observés marquent son rang.

J'ai cité ce trait pour indiquer au public la portée pratique d'un classement plus juste et d'une analyse plus exacte sur les études sociales; mais ce n'est là qu'un exemple destiné à ouvrir les yeux des amis de la Science sociale sur l'importance du développement donné par Henri de Tourville à la méthode fondée par Le Play.

Il importe aussi de remarquer que les modifications apportées aux conclusions, ou aux classements de Le Play, par l'usage de l'observation, sont le plus bel hommage qu'on puisse rendre à sa mémoire.

Le Play a voulu trouver une boussole pour se reconnaître dans l'étude des sociétés. Nous n'avons qu'une ambition, celle de perfectionner son instrument par le *procédé qui l'a aidé à le découvrir*.

Une pareille tâche ne se conçoit pas sans les accidents, les naufrages individuels qui sont la part de la faiblesse humaine. Nous ne nous étonnerons donc pas de nous tromper, et la constatation de nos erreurs n'ébranlera en rien notre foi dans la méthode. Nous aurons même la consolation de penser qu'une fausse hypothèse démontrée telle est un acheminement vers la vérité, qu'on peut rendre service à la vérité en se méprenant de bonne foi, et qu'ainsi tout effort loyal guidé par la science aboutit directement, ou indirectement, à un résultat utile.

C'est pourquoi nous souhaitons de voir tous les esprits sincères

et éclairés coopérer à l'œuvre, que nous avons entreprise, d'étudier méthodiquement les faits sociaux. A l'heure où la mort d'Henri de Tourville nous enlève le maître qui nous a si vigoureusement poussés dans les voies du progrès scientifique, nous sentons plus vivement encore le besoin de faire appel à une nouvelle génération de travailleurs. L'œuvre est immense; elle dépasse nos forces, notre temps, nos connaissances personnelles; nous ne songeons pas à l'achever; nous voudrions seulement en assurer sa continuation et travailler à son avancement.

Paul de Rousiers.

TROISIÈME PARTIE

par M. Robert Pinot

LA CLASSIFICATION
DES ESPÈCES DE LA FAMILLE

ÉTABLIE PAR LE PLAY EST-ELLE EXACTE?

Nous nous proposons, dans cette étude, de déterminer et de classer les différentes Espèces que présente la Famille[1].

En grand savant qu'il était, le créateur de la *Science sociale* comprit, et le premier mit en pleine lumière, l'importance sociale et l'action prépondérante du groupement familial. Il démontra que les sociétés humaines s'organisent, constituent les groupements de leur vie privée, comme ceux de leur vie publique, d'après la constitution particulière que l'organisme familial a reçu des moyens d'existence imposés à la race. Aussi Le Play, après avoir observé des centaines de familles ouvrières dans les deux mondes[2], pour compléter son œuvre, pour en donner la synthèse, détermina trois espèces fondamentales de Famille, espèces primordiales, dans lesquelles tous les autres types de famille devaient venir se ranger comme de simples variétés.

1. Voir, sur le même sujet, *L'état actuel de la Science sociale, d'après les travaux de ces dix dernières années*, par M. Edmond Demolins (*la Science sociale*, 1re série, janvier 1893, t. XV, p. 5.)
2. Voir la série des *Ouvriers européens* et des *Ouvriers des Deux Mondes*.

Tout le monde connaît aujourd'hui ces trois espèces. La Famille patriarcale, la Famille-souche, la Famille instable ont fait grande fortune scientifique, elles ont vu les Sociétés humaines se répartir d'après elles et emprunter leurs noms.

Après une œuvre d'une si haute et si puissante portée, que venons-nous faire aujourd'hui?

Si tous les admirateurs, si tous les disciples de Le Play, et nous en sommes, s'accordent à proclamer en lui le créateur de la Science sociale, le plus grand hommage qu'ils puissent rendre à son génie, c'est de traiter son œuvre pour ce qu'elle est, de la traiter comme une science. Alors cette œuvre apparaît comme éminemment perfectible, et on doit faire effort pour accroître le champ d'investigation, pour préciser les lois de cette science. Quel éclatant hommage les découvertes des Pasteur, des Berthelot rendent, encore aujourd'hui, au génie de Lavoisier! Sans doute il ne reste plus grand'chose des théories du « père de la chimie moderne »; mais, sans les observations qu'il a faites, sans les lois qu'il a posées, quelque inexactes qu'elles apparaissent, la chimie ne serait peut-être pas encore sortie de l'état chaotique.

Dans toutes les sciences d'observation, les savants de grande envergure ne se bornent pas à analyser avec un soin minutieux les phénomènes, à déterminer leur intime constitution, ils s'efforcent de découvrir leurs lois, ils se plaisent à les classer. Mais, si l'établissement d'une classification est le point d'arrivée de tout esprit puissamment scientifique, il ne faut pas croire qu'une classification, si parfaite qu'elle paraisse, soit le point d'arrivée de la science. Ce n'est pour elle qu'une étape. Au fait, que représente une classification? Une classification naturelle, — car les classifications artificielles ne sont que de simples rangements sans valeur scientifique, — une classification, dis-je, a pour but de répartir tous les êtres, ou tous les faits, appartenant à un même genre, en différentes catégories, et d'opérer cette répartition d'après l'ensemble de l'organisation que présentent ces êtres, d'après l'ensemble des éléments qui composent ces faits, de telle sorte que ces êtres, ou ces faits, se trouvent distribués

dans un ordre qui maintienne et qui indique leurs analogies naturelles. Il est donc évident qu'une classification naturelle n'est jamais, ne peut être jamais définitive. A peine est-elle établie que l'analyse se porte sur de nouveaux faits, que l'observation étudie de nouveaux organismes. Bientôt on s'aperçoit que les caractères de ces organismes, que les éléments de ces faits ne permettent pas de les ranger dans une des espèces préétablies; entre ces nouveaux faits, ces nouveaux organismes, et les anciens, on remarque des rapports et des analogies inconnus jusque-là. L'ancienne classification a fait son temps! En réalité, une classification n'est que la constatation officielle et scientifique des rapports qui paraissent exister entre les faits, ou les êtres observés, à une époque déterminée. C'est ainsi qu'avec les progrès de la science les classifications se succèdent, c'est ainsi qu'à la classification de Lamark a succédé la classification de Linné.

Pourquoi ne pourrions-nous pas faire, en Science sociale, ce qui se fait dans toutes les sciences?

Nous allons donc examiner si la détermination et la classification que Le Play nous a données des espèces de la Famille sont encore exactes; et si toutes les familles qui ont été observées depuis que Le Play a confié aux hommes d'étude le soin de continuer son œuvre, peuvent facilement se ranger dans l'une quelconque des trois grandes espèces qu'il a déterminées.

Tout d'abord rendons-nous un compte exact de la classification de Le Play.

I

Lorsqu'on jette les yeux autour de soi, ou lorsqu'on se rappelle les faits que nous rapportent les voyageurs et les historiens, on s'aperçoit aussitôt que les races humaines ont présenté et présentent encore les organisations familiales les plus différentes. Sans connaître le premier mot de Science sociale, et sans pousser bien loin l'observation, on a vite fait de remarquer que la famille, telle qu'elle était organisée chez les patriarches de la Bible, ne ressemble en rien à la famille anglaise ou à la famille française. La polygamie, la polyandrie, la monogamie, le patriarcat, le matriarcat, le lévirat, la parenté agnatique, la parenté cognatique... sont des faits connus de tout le monde, qui, par la situation différente qu'ils donnent aux membres de la famille, prouvent clairement que le groupement familial n'est pas partout, et n'a pas été, dans la suite des temps, organisé de la même façon.

A peine l'attention est-elle éveillée sur ces faits, qu'on en arrive aussitôt à se demander si les organisations familiales, si les Espèces de la Famille ne sont pas innombrables. Non seulement l'organisation du groupement familial varie d'une façon fondamentale d'un pays à un autre, non seulement la famille française ne ressemble en rien à la famille anglaise, et toutes deux se différencient profondément de la famille chinoise, mais on remarque aussi que, dans chaque pays, l'organisme familial paraît se modifier avec le temps, se diversifier suivant les régions. La famille française contemporaine ne ressemble pas plus à la famille française du dix-septième siècle que celle-ci ne ressemblait à celle du moyen âge. Voyez aussi combien la famille du paysan normand est dissemblable de celle du paysan limousin; celle de l'ouvrier de Paris de celle du mineur du Nord.

Devant cette multitude innombrable de types, l'esprit sent le besoin d'un peu d'ordre et arrive naturellement à rechercher si on ne pourrait pas les classer méthodiquement, les répartir entre quelques grandes Espèces.

Ce problème s'est présenté à l'esprit de Le Play; comment l'a-t-il résolu?

Pour déterminer les Espèces de la Famille et les classer, il faut tout d'abord dégager les causes qui agissent pour organiser le groupement familial, qui ici, par exemple, rassemblent nombreux les jeunes ménages autour de l'ancêtre commun, et qui, là, les dispersent et les poussent à s'établir chacun de son côté.

Or, si beaucoup de causes, si tous les faits sociaux agissent

sur la famille et contribuent à l'organiser, il n'en est pas moins clair que, pour remplir sa fonction essentielle, qui est d'assurer la perpétuité de la race et de ses ressources vitales, aucune cause, aucun fait social n'exerce sur elle une action plus décisive, plus considérable, que l'organisation des Moyens d'Existence auxquels elle est forcée de recourir.

Cette influence prépondérante qu'exercent les Moyens d'Existence sur tous les groupements que les hommes sont obligés de former pour vivre en société s'explique aisément. La première et la plus essentielle des choses que les hommes ont à faire, c'est de se procurer des Moyens d'Existence; avant tout il faut vivre. Ce sera donc *d'après les conditions particulières qu'imposent, en chaque endroit, les groupements* que les travailleurs sont obligés de former pour s'assurer *des moyens d'existence, que la famille devra s'organiser*. Les nomades de la steppe ne constituent pas des familles nombreuses par amour de la société, et ce n'est pas par misanthropie que les sauvages réduisent leur famille au strict minimum.

Ce point acquis dans l'observation directe des sociétés humaines, il restait à interroger encore les faits, pour déterminer, parmi tous les groupements que forment les hommes en vue des Moyens d'Existence, ceux qui avaient le plus d'influence sur l'organisme familial, qui le constituaient avec assez de puissance pour que l'organisation reçue subsistât dans ses traits essentiels, alors même que les familles demanderaient ensuite à d'autres travaux le soutien de leur vie. C'est ainsi que devaient surgir, de l'observation même, les Espèces de la Famille.

Ce fut en Asie que Le Play rencontra la solution de cette question. En étudiant les Bachkirs demi-nomades de l'Oural, il vit une société réduite à la seule famille, où tous les *autres* groupements du Travail, de la Propriété, du Patronage, de la Religion... des Pouvoirs publics, qui, partout ailleurs agissent plus ou moins sur l'organisme familial, étaient inexistants. Le Play se trouva, ainsi, en face d'une famille subissant au plus haut degré l'influence constituante de ses Moyens d'Existence, et façonnée par eux de si puissante façon qu'on la voyait conserver

crise peut parfaitement mal finir. Pour éviter, alors, la désorganisation complète, le mieux est de garder ce qui reste de l'ancienne coutume. C'est ce qui fait que les peuples les plus prospères et les plus progressifs sont en même temps les plus conservateurs et leurs mœurs apparaissent pour cette raison comme très bizarres et très déconcertantes.

La question de la démocratie a été traitée par Le Play avec la même indépendance et la même netteté. Il s'est trouvé en présence de cette idée, lancée par la philosophie au XVIII^e siècle et accréditée par Tocqueville, qu'une force irrésistible entraîne les sociétés vers une moindre inégalité des conditions et que ce mouvement est nécessairement un progrès. Contre cette double affirmation, Le Play s'est inscrit en faux. Il a établi que l'égalité, ou l'inégalité, ne peuvent être décrétées arbitrairement, mais dérivent de conditions exactement déterminables. Ces conditions, d'ailleurs, ne se réalisent pas d'après une loi fixe, mais de manière très capricieuse. Tel pays passe de l'égalité à l'inégalité, alors que, dans tel autre, le mouvement inverse se produit. On a vu simultanément régner la démocratie à Florence et l'aristocratie à Venise. En outre, égalité ou inégalité ne sont ni l'un ni l'autre synonymes de progrès, ou de réaction. La prospérité ou la souffrance peuvent indifféremment exister sous l'un ou l'autre régime. L'inégalité, au début, apparaît généralement comme un bien; elle montre l'accession des individualités éminentes à un état supérieur où elles entraînent la masse. Elle devient un mal, lorsqu'elle ne se maintient que par le privilège, c'est-à-dire par l'injustice, par l'exploitation d'une partie de l'humanité par l'autre.

Inversement, l'égalité peut être un progrès lorsqu'elle entraîne la suppression de privilèges injustifiés, ou l'abaissement d'une classe supérieure oisive et inutile. Elle est un mal, lorsqu'elle consiste dans une compression arbitraire des individualités qui cherchent à s'élever.

Enfin, on doit surtout à Le Play d'avoir attiré l'attention sur l'importance qu'a, au point de vue social et même économique, la question religieuse et morale. On a parfois fait de lui un philo-

sophe catholique, ou tout au moins un philosophe chrétien; c'est faux en ce sens que les idées de Le Play ne sont pas déduites d'un principe métaphysique ou d'un dogme quelconque, mais au contraire induites de l'observation. C'est cette observation même qui lui a montré l'enchaînement intime de tous les faits sociaux depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés et la place prépondérante que tient dans la vie d'une nation l'idéal qui s'impose aux consciences. Et cette conclusion est le trait qui le relie à tous les grands observateurs sociaux, Auguste Comte et Tocqueville, Renan et Taine.

Edmond Bouchié de Belle.

Pour permettre de se rendre compte des progrès réalisés par la Science sociale depuis Le Play, nous publions, à la suite de cette étude, une notice sur les principales publications de la Bibliothèque sociale et sur l'ordre dans lequel il est préférable de les lire. — E. D.

Bibliothèque de la Science sociale.

COMMENT ÉTUDIER MÉTHODIQUEMENT

LA SCIENCE SOCIALE

Ceci s'adresse à ceux qui veulent acquérir, sur les questions sociales, des notions exactes; à ceux qui, dégoûtés des théories et des systèmes, cherchent à appuyer leurs convictions sur des données scientifiques.

La science ne s'improvise pas. Elle est toujours le résultat d'une longue période de tâtonnements et de recherches, qui se précisent de plus en plus et se formulent graduellement.

La science sociale n'a pas pu se soustraire à cette loi. Elle a été ébauchée par Frédéric Le Play, dès le milieu du siècle dernier; elle a été ensuite perfectionnée et développée d'année en année par ses continuateurs.

La science sociale repose aujourd'hui sur les bases suivantes :

1. *Une méthode d'analyse, la Nomenclature sociale, plus complète que celle de Le Play.*

La Nomenclature d'Henri de Tourville a permis de décomposer en tous leurs éléments les divers groupements qui constituent une société et ensuite de disposer ces groupements dans l'ordre de leur enchaînement le plus ordinaire. Dès lors, la science sociale a eu à sa disposition un instrument d'analyse d'une précision remarquable qui permet de ramener à l'état simple les phénomènes les plus complexes, de les étudier isolément et de les comparer entre eux.

La Nomenclature sociale comprend 25 grandes classes de faits, qui se subdivisent à leur tour en 326 éléments.

On peut la comparer à un crible qui permet de ventiler une so-

ciété, ou à un alambic qui permet de la distiller en quelque sorte goutte à goutte, ou à une loupe qui permet d'en apercevoir exactement les parties les plus petites et de les observer séparément dans leur structure intime.

Depuis vingt ans, la Nomenclature a fait faire à la science sociale des progrès comparables à ceux que la nomenclature chimique a fait faire à la chimie. En effet, elle permet de réduire chaque phénomène à son *état le plus simple*. Or, c'est là le fondement même de toute science.

2. *Un moyen de déterminer les répercussions qui se produisent naturellement entre les phénomènes sociaux.*

Les phénomènes sociaux ayant pu être réduits à leur état le plus simple par la Nomenclature, il a été enfin possible de saisir exactement les répercussions que ces phénomènes ainsi simplifiés exercent les uns sur les autres, par la force même des choses.

On tient dès lors la clef même de la science.

En effet, si les phénomènes sociaux réagissent, ou se répercutent, les uns sur les autres, indépendamment de la volonté humaine et par le fait de la nature des choses, ces phénomènes sont matière à science.

3. *Le groupement des répercussions similaires, pour arriver à constater des concordances.*

Jusqu'à ces dernières années, les répercussions constatées étaient restées éparses, difficiles à retrouver et en quelque sorte enfouies dans les six volumes des *Ouvriers européens*, dans les neuf volumes des *Ouvriers des Deux Mondes* et dans les quarante volumes de la *Science sociale*.

L'établissement d'un *Répertoire des Répercussions sociales* a permis de rapprocher dans les mêmes divisions toutes les répercussions similaires et d'apercevoir enfin les concordances qui peuvent exister entre elles.

Par suite de la variété des observateurs, ces concordances présentent le plus sérieux caractère d'exactitude : les tempéraments, les tendances et les points de vue différents s'atténuent réciproquement et les observations se contrôlent les unes par les autres.

4. *La possibilité de déterminer des lois, par suite des concordances constatées entre les répercussions similaires.*

Si les mêmes répercussions se répètent, elles se confirment mutuellement et on est amené à constater, au moins jusqu'à preuve du contraire, que l'on est en présence d'une loi. Il n'y a pas d'autre

procédé, dans les sciences, pour déterminer des lois : **Les lois** résultent de la concordance des répercussions constatée entre deux phénomènes préalablement ramenés à l'état le plus simple.

Si deux répercussions similaires, au lieu de se confirmer, se contredisent, on doit faire deux hypothèses : ou bien on se trouve en présence d'observations erronées et on en est immédiatement averti par cette contradiction même; ou bien, dans l'un des cas, une circonstance nouvelle s'est interposée et est venue modifier la répercussion dans un sens différent. Il s'agit dès lors de déterminer cette circonstance et d'arriver par là à la découverte d'une nouvelle répercussion jusqu'alors inconnue, et, par là, à de nouvelles lois. C'est ainsi que, dans toutes les sciences, le progrès se fait par la connaissance de nouveaux rapports entre les phénomènes.

5. *Une classification sociale établie d'après les caractères généraux des types observés.*

La connaissance des éléments simples qui constituent une société et de leurs répercussions conduit à la connaissance exacte des caractères généraux de chaque société. Il devient possible dès lors d'établir une classification des diverses sociétés humaines. On a pu réaliser ce progrès il y a deux ans et substituer à la classification artificielle et tout à fait rudimentaire de Le Play une classification naturelle reposant sur la connaissance des caractères généraux de chaque groupe social.

Nous nous trouvons donc en possession aujourd'hui de tous les procédés d'investigation qui constituent une science.

Mais comment se rendre compte de cette science? Dans quel ordre faut-il lire les ouvrages qui composent la *Bibliothèque de la Science sociale?*

Le Manuel de Science sociale, en préparation, donnera d'abord une vue d'ensemble de la science sociale.

On pourra ensuite aborder l'étude des ouvrages de la *Bibliothèque*, dans l'ordre suivant, qui est le plus méthodique :

Première partie.

LA MÉTHODE ET LA CLASSIFICATION

1. *Les Origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode, sa doctrine*, par E. Bouchié de Belle (fasc. 36).

2. *La méthode sociale; ses procédés et ses applications*, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers (fasc. 1). Ce fascicule expose les premiers progrès réalisés depuis la mort de Le Play.

3. *L'État actuel de la science sociale*, par Edmond Demolins (broch.). Cette brochure donne des formules de répercussions sociales et montre ainsi le lien entre la méthode et la classification. Elle doit être complétée par l'étude des *Répercussions sociales* insérées dans le *Bulletin de la Science sociale*, fasc. 33, 34, 35, 36 et suiv.

4. *La Classification sociale, résultant des observations faites d'après la méthode de la science sociale*, par Edmond Demolins (fasc. 10 et 11 réunis). On trouvera en note l'analyse méthodique des études publiées sur les divers pays dans la *Science sociale* (1re période). C'est une revue générale et une table des matières développée des travaux faits jusqu'à cette époque. Cette vue d'ensemble forme l'introduction naturelle aux études qui suivent, sur les sociétés à formation communautaire et à formation particulariste[1].

Pour en faciliter la lecture suivie, ces trois fascicules (36, 1, 10 et 11) sont réunis en un seul volume sous ce titre : *Introduction à la Science sociale* (prix 6 francs au lieu de 8).

1. Les analyses, qui figurent en note de la *Classification*, portent sur les pays suivants :

I. PAYS A FORMATION COMMUNAUTAIRE : 1° *groupe des steppes et des déserts* : steppes asiatiques, déserts du Sahara et de l'Arabie, Assyrie et Chaldée, Syrie, Égypte; 2° *groupe des Toundras et des Savanes* : Toundras, Savanes de l'Amérique du Nord; 3° *groupe des Forêts* : Bassin de l'Amazone, Afrique, Madagascar; 4° *groupe de l'Asie méridionale et orientale* : Perse, Inde, Chine, Japon; 5° *groupe de l'Europe orientale* : Finlande, Pologne, Russie, Sibérie, Pays Sud-Slaves, Turquie, Autriche-Hongrie, Bohême; 6° *groupe de l'Europe occidentale celtique* : Haute Écosse, Irlande, Bretagne; 7° *groupe de l'Europe méridionale* : Grèce (actuelle et ancienne), Italie (actuelle et ancienne), Espagne, Portugal; 8° *groupe de l'Amérique du Sud* : Brésil, Vénézuéla, Mexique, Antilles, Haïti.

II. PAYS A FORMATION PARTICULARISTE : 1° *groupe des pays où le type s'est constitué* : Scandinavie, Plaine saxonne, Polders flamands; 2° *groupe de l'Europe centrale* : Suisse (Jura Bernois), Allemagne; 3° *groupe de l'Europe occidentale* : Belgique, France ancienne (l'analyse des études publiées sur la France actuelle étant trop étendue fera l'objet d'un fascicule à part); 4° *groupe de l'Europe septentrionale* : Basse-Écosse, Angleterre (actuelle et ancienne); 5° *groupe de l'Amérique du Nord* : Canada, États-Unis.

Ces analyses sont assez développées pour donner une vue d'ensemble de ces divers pays au point de vue social. En outre, elles permettront aux lecteurs qui possèdent la collection de la *Science sociale* (1re période) de se reporter aux études indiquées et de les consulter, en suivant l'ordre méthodique indiqué par ces analyses.

Deuxième partie.

LES SOCIÉTÉS A FORMATION COMMUNAUTAIRE

1. *Les grandes routes des peuples. Comment la route crée le type social*, par Edmond Demolins (2 vol.). Cet ouvrage comprend une série d'études détaillées sur les principaux types à formation communautaire, sauf l'Afrique. Il forme donc l'introduction naturelle de cette seconde partie.

2. *Les Sociétés africaines*, par A. de Préville (1 vol.). Ce volume complète le précédent, pour une étude générale des sociétés à formation communautaire.

3. *Le conflit des races en Macédoine, d'après une monographie de famille grecque*, par G. d'Azambuja (fasc. 2). Cette étude permet de saisir la formation communautaire dans un type bien caractérisé et actuellement vivant.

4. *L'Histoire expliquée par la Science sociale. La Grèce ancienne*, par G. d'Azambuja (fasc. 28 et 29). C'est l'étude du type communautaire le plus célèbre de l'antiquité, qui montre, en même temps, une application de la science sociale à l'histoire.

5. *La Lombardie*, par Ph. Champault (fasc. en prép.).

Comme *lectures complémentaires* sur les sociétés à formation communautaire, on peut lire : *Le Thibet; le Bouddhisme et le Lamaïsme*, par A. de Préville (fasc. 9); — *Le Maroc*, par Léon Poinsard (fasc. 12); *Les populations indigènes de Madagascar* (fasc. en prép.); — *Les conditions de relèvement de la race noire, Étude sociale sur Haïti*, par Fleury Féquière (fasc. en prép.); — *Le Japon et son évolution sociale*, par A. de Préville (fasc. 3); — *La Russie, le peuple et le gouvernement*, par Léon Poinsard (fasc. 7); — *Phéniciens et Grecs en Italie, d'après l'Odyssée*, par Ph. Champault (1 vol.).

Troisième partie.

LES SOCIÉTÉS A FORMATION PARTICULARISTE

1. *Histoire de la formation particulariste; L'origine des grands peuples actuels*, par Henri de Tourville (1 vol.). Cet ouvrage fondamental est l'introduction à l'étude générale de cette formation

sociale, qui explique la supériorité des peuples de l'Occident sur ceux de l'Orient. C'est en même temps un modèle d'histoire sociale.

2. *Le paysan des fjords de Norvège*, par Paul Bureau (fasc. 19, 20, 21 réunis). Cette étude décrit le pays où la formation particulariste s'est constituée originairement et s'est maintenue jusqu'à ce jour dans sa forme la plus simple.

3. *Le Bauer de la Lande du Lunebourg*, par Paul Roux (fasc. 23). Cette étude montre comment le type précédent a évolué dans le sens de la culture exclusive et intégrale [1].

4. *La civilisation de l'étain; les industries de l'étain en Franconie*, par Louis Arqué (fasc. 25). Ce type accentue l'évolution dans le sens de la fabrication. Il montre en même temps une combinaison de la formation communautaire avec la formation particulariste, en Allemagne.

5. *Hambourg et l'Allemagne contemporaine*, par Paul de Rousiers (1 vol.). Exemple très bien étudié d'évolution de la formation particulariste dans le sens du commerce, en Allemagne.

6. *Les Français d'aujourd'hui; les types sociaux du Midi et du Centre*, par Edmond Demolins (1 vol.). Cet ouvrage décrit et classe les principales variétés sociales d'une partie de la France. Il peut servir d'introduction à l'étude des types français.

7. *Le paysan basque du Labourd*, par G. Olphe-Galliard (fasc 17). Type peu compliqué, appuyé sur le pâturage des vallées pyrénéennes et la petite culture.

8. *Le type savoyard*, par G. Borlet, J. Poncier et P. Descamps (fasc. 34). Ce type est plus compliqué que le précédent, par suite de la limitation croissante des pâturages, du développement de la culture et de certaines industries accessoires [2].

9. *Les populations forestières du centre de la France* (ce fasc., terminé, va paraître prochainement). Évolution plus accentuée dans le sens des petites industries utilisant le bois.

10. *Le type saintongeois dans le présent et dans le passé*, par M. Bures (ce fasc., terminé, va paraître). Montre l'évolution déterminée par la culture de la vigne et le commerce de l'eau-de-vie.

Les ouvrages suivants permettent de se rendre compte des sociétés où la formation particulariste atteint son plus faut degré d'intensité :

11. *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* par Edmond

1. Comme lecture complémentaire : *Le littoral de la Plaine saxonne : le type des Marschen*, par Paul Roux (fasc. 35). Seconde évolution du même type dans le sens de l'élevage et de la culture intensifs. — *Le type westphalien*, par H. Hemmer (fasc. en prép.).

2. Le *type gascon*, par M. Garas, est en préparation.

Demolins (1 vol.). Ce volume met en évidence les causes qui font prédominer ce type social et qui expliquent sa prodigieuse puissance d'expansion et de colonisation.

12. *Histoire sociale de l'Angleterre*, par Paul Descamps (fasc. en prép.).

13. *Le type canadien, son évolution et son état actuel*, par Léon Gérin (fasc. en prép.).

14. *La vie américaine*, par Paul de Rousiers (2 vol.). Cet ouvrage remarquable montre l'épanouissement, en Amérique, des sociétés à formation particulariste. Il permet d'apprécier le point d'aboutissement de ce type social.

Quatrième partie.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Arrivé à ce point, le lecteur connaît la méthode et ses applications aux sociétés humaines.

Il reste à voir comment cette même méthode permet d'étudier les *problèmes sociaux et économiques* et de rechercher les solutions qu'ils comportent d'après la nature des choses et en dehors de tout esprit de système.

Pour cette dernière partie, nous n'avons plus à indiquer un ordre de lecture, puisqu'il s'agit de questions détachées que chacun doit étudier suivant ses convenances et ses préoccupations. Il nous suffit de grouper les ouvrages par catégories de questions.

1. Études sur le *Travail :*

La production, le travail et le problème social dans tous les pays, au début du XX[e] *siècle*, par Léon Poinsard (2 vol.). Étude d'ensemble traitée méthodiquement. C'est une excellente introduction pour toute cette série de questions et de problèmes relatifs au travail et aux échanges.

L'organisation du travail; réglementation, ou liberté, par Edmond Demolins (fasc. 4). C'est l'étude du régime corporatif et de son évolution.

La révolution agricole; nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat (fasc. 5).

Une expérience agricole de propriétaire résidant, par Albert Dauprat (fasc. 15).

Les récents troubles agraires et la crise agricole, par Henri Brun (fasc. 26).

Les problèmes sociaux de l'industrie minière, par Edmond Demolins (fasc. 24).

Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens, par le Dr J. Baillache (fasc. 14).

Les syndicats industriels de producteurs en France et à l'Étranger, par Paul de Rousiers (1 vol.).

La question ouvrière en Angleterre, par Paul de Rousiers (1 vol.).

Le trade-unionisme anglais, par Paul de Rousiers (1 vol.).

Les industries monopolisées aux États-Unis, par Paul de Rousiers (1 vol.).

La guerre de classes peut-elle être évitée? par Léon Poinsard (1 vol.).

2. Sur la *Propriété*, le *Salaire* et l'*Épargne :*

L'Humanité évolue-t-elle vers le Socialisme? par Paul Descamps (fasc. 30).

Le Homestead, ou l'insaisissabilité de la petite propriété foncière, par Paul Bureau (1 vol.).

Le Contrat de travail, par Paul Bureau (1 vol.).

La participation aux bénéfices, par Paul Bureau (1 vol.).

La diminution du revenu, par Paul Bureau (1 vol.).

3. Sur *la Famille* et l'*Éducation :*

Les trois formes essentielles de l'Éducation; leur évolution comparée, par Paul Descamps (fasc. 22).

L'Éducation nouvelle, l'École des Roches, par Edmond Demolins, 9e édition (traduit en espagnol, en russe, en italien).

Journal de l'École des Roches, par les professeurs et les élèves. Un fasc. par an, depuis 1904.

L'École moderne, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte (fasc. 31).

4. Sur le *Commerce :*

Pour développer notre commerce, groupes d'expansion commerciale, par Edmond Demolins (fasc. 8).

Le commerce franco-belge et sa signification sociale, par Ch. Robert (fasc. 13).

Les exportations allemandes, par Paul de Rousiers (fasc. 33).

Les origines de la monnaie, par Ernest Babelon, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, conservateur du Cabinet des médailles (1 vol.).

La question monétaire, par Léon Poinsard (1 vol.).

5. Sur les *institutions politiques :*

A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir? par Edmond Demolins (1 vol.).

Vers la ruine, par Léon Poinsard (1 vol.).

Comment se prépare l'unité sociale du monde. Le droit international au XXe siècle, par Léon Poinsard (fasc. 32).

6. Sur l'*Expansion* et la *Colonisation :*

La crise coloniale en Nouvelle-Calédonie, par Marc Le Goupils, ancien Président du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie (fasc. 18).

Nous engageons les abonnés de la *Science sociale* à classer les fascicules de la Revue dans l'ordre que nous venons d'indiquer, afin de pouvoir les consulter plus méthodiquement. Pour faciliter ce classement, nous avons fait faire des cartonnages qui constituent une reliure mobile, dans laquelle les fascicules peuvent être placés et dont on peut les retirer suivant les nécessités et les modifications du classement. Ainsi la Bibliothèque sociale est toujours tenue en ordre et classée méthodiquement.

LA CONTINUATION DE LA SCIENCE

La lecture de ces divers ouvrages permet de se mettre au courant de l'*état actuel* de la science sociale.

Mais cela ne suffit pas, car le propre de la science est de *progresser sans cesse.* Depuis Le Play, les progrès de la science sociale vont même en s'accentuant et en s'accélérant d'année en année et même de mois en mois, parce que les résultats précédemment acquis rendent encore plus faciles et plus rapides les conquêtes nouvelles de la science.

On se tiendra au courant de ces progrès et on pourra même s'y associer par des études personnelles [1], au moyen de la Revue *la Science sociale* [2]. Cette Revue, organe de la *Société internationale de*

1. La *Science sociale* publie actuellement les résultats de l'*Enquête sur les Pays* et elle convie tous ses lecteurs à y prendre part.

2. Publication mensuelle d'une centaine de pages. Un an, 20 francs; étranger, 25 fr. Bureaux, rue Jacob, 56, Paris.

Science sociale [1], est le lien qui unit les uns aux autres les esprits désireux d'aborder l'étude des phénomènes sociaux avec les formes et les procédés de la science.

C'est dans la *Science sociale* qu'ont paru d'abord toutes les études dont nous venons de donner la liste et qui constituent la *Bibliothèque de la Science sociale*. Beaucoup d'autres études, qui n'ont pas encore été réunies en volume, ne se trouvent que dans la collection de la Revue [2].

Depuis l'année 1904, chaque fascicule de la *Science sociale* est consacré à un seul sujet et forme par conséquent un volume distinct d'une centaine de pages [3]. Chaque fascicule se suffit donc à lui-même et vient se classer dans la Bibliothèque à sa place naturelle et dans l'ordre indiqué plus haut. La Revue constitue donc actuellement une Bibliothèque permanente, qui s'augmente de mois en mois et qui est toujours au courant des derniers progrès de la science.

Le *Bulletin*, annexé à la Revue, étudie les questions du jour, tient au courant de la vie de la *Société de science sociale*, des groupes locaux, publie la correspondance, etc.

Enfin, les membres de la Société se réunissent une fois par an à Paris, dans un *Congrès*, qui leur permet de se connaître et de se communiquer les travaux préparés pendant l'année.

E. D.

1. La cotisation des membres de la Société est de 20 francs (25 francs pour l'étranger). Elle donne droit à recevoir gratuitement la *Science sociale*.
2. Il ne reste plus que quelques exemplaires de cette collection, qui comprend 36 volumes (*Science sociale*, 1re série). Ils sont vendus au prix de 350 francs.
3. Chaque fascicule est vendu 2 francs *franco*.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

LA MÉTHODE SOCIALE

SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

Ce fascicule comprend quatre études, qui forment les parties distinctes, mais étroitement liées, d'un même sujet.

Elles montrent, sous divers aspects et à différents points de vue, les procédés et les applications de la Méthode sociale.

Il était nécessaire, au début de cette nouvelle série, de faire connaître, d'une façon aussi exacte que possible, l'instrument au moyen duquel les phénomènes sociaux ont pu enfin être soumis à l'observation méthodique et pliés aux procédés rigoureux de la science.

Nous avons voulu, en outre, montrer comment cette méthode peut être vulgarisée, comment elle fournit un instrument d'un maniement facile pour tous ceux qui veulent observer, comparer et classer les sociétés humaines.

Ce fascicule pourra servir de guide pour s'initier à la Méthode sociale. Nous le recommandons tout particulièrement aux observateurs et aux groupes d'études de notre Société de Science sociale.

Dans une première partie, M. Edmond Demolins présente aux lecteurs nos deux premiers maîtres et met particulièrement en lumière la nature d'esprit et les procédés de travail d'Henri de Tourville.

Dans la seconde partie, M. Paul de Rousiers fait une étude comparée de la Monographie de Le Play et de la Nomenclature sociale établie par Henri de Tourville.

La troisième partie, due à M. Robert Pinot, démontre que Le Play s'est trompé en établissant la classification des espèces de la famille et que cette erreur fondamentale a pu être corrigée, grâce à l'instrument plus parfait de la Nomenclature.

Enfin, dans la quatrième partie, M. Edmond Demolins expose comment on analyse et comment on classe les faits sociaux. Pour faire de cet exposé un guide pratique, il applique la méthode à l'étude d'une région; il prend comme exemple la Normandie.

E. D.

PREMIÈRE PARTIE

par M. Edmond Demolins

NOS DEUX PREMIERS MAITRES

Lorsque je me reporte à vingt ans en arrière et que je mesure le chemin parcouru par cette Revue, je constate, avec une légitime satisfaction, que nous n'avons perdu ni nos efforts ni notre temps. La besogne a été rude et sans un jour de trêve; mais le succès est venu couronner nos travaux. La Science sociale, créée par Frédéric Le Play, perfectionnée par Henri de Tourville et par les collaborateurs de la *Science sociale*, est aujourd'hui constituée dans toutes ses parties essentielles. Si elle est encore méconnue d'une portion du public, elle n'est plus inconnue; elle s'impose à l'attention et, par la force de la vérité démontrée, elle finira par établir son empire.

Sous sa forme actuelle, mieux adaptée aux études et à la propagande, cette publication a pour mission d'achever l'œuvre si bien commencée.

J'ai le devoir, au début de cette nouvelle période de notre vie scientifique, d'adresser un souvenir et un hommage à nos deux premiers maîtres.

I

Je me souviens, comme si c'était hier, du moment où, pour la première fois, en 1874, — il y a déjà trente ans — je pénétrais chez Frédéric Le Play, dans son vieil hôtel de la place

Saint-Sulpice. J'arrivais de province et j'étais pour lui un inconnu. Mais lui était déjà mon maître, par l'impression profonde faite par ses œuvres sur mon jeune esprit. Nous nous comprîmes immédiatement, car nous parlions la même langue et nous pensions les mêmes pensées.

A partir de ce jour, plusieurs fois par semaine, j'allais m'asseoir à sa table et passer mes soirées dans ce salon, où il m'a été donné, pendant huit ans, d'agiter avec le maître les grands problèmes de la vie des sociétés humaines.

Lorsque, en 1881, l'idée de fonder une Revue, qui devait être l'organe de la Science sociale, germa dans son esprit, il me fit le grand honneur de m'en confier la direction.

Un an après, le 5 avril 1882, Le Play mourait avec la sérénité d'un sage.

Quelques années avant sa mort, préoccupé de voir se constituer d'une façon régulière un enseignement de la Science sociale, il cherchait autour de lui l'homme le plus capable de remplir cette importante fonction.

Parmi ses disciples, se trouvait alors un esprit d'une rare puissance scientifique, qui, agité de la même pensée, avait pris l'initiative d'un enseignement de la Science sociale, dans le quartier de Saint-Augustin.

Le Play avait trouvé l'homme qu'il cherchait et il nous demanda de nous grouper tous autour d'Henri de Tourville, auquel il confia la mission de continuer la Science sociale par l'Enseignement, comme il m'avait chargé de la continuer par la Revue.

Pendant vingt-trois ans, nous sommes restés fidèlement, Henri de Tourville et moi, au poste qui nous avait été confié par le Play.

Henri de Tourville vient de nous être enlevé, après une vie consacrée tout entière au perfectionnement de la Science sociale, dont le Play avait seulement posé les fondements.

Il faut avoir vécu dans l'intimité constante de ce puissant

esprit, pour en apprécier l'incomparable valeur. Je n'ai jamais connu, — et je n'en excepte pas Le Play lui-même, — un cerveau doué d'une pareille aptitude de réflexion. Ce cerveau fonctionnait à la façon d'un alambic; il décomposait et distillait, comme goutte à goutte, les phénomènes sociaux les plus complexes. Il était capable de réfléchir, presque sans relâche, pendant des journées et des semaines entières, sur un seul fait, pour le ramener à ses éléments simples, pour en saisir toutes les manifestations, pour en trouver la formule, pour le comparer à tous les faits similaires connus, pour en dégager la loi et, finalement, le classer dans la série sociale à laquelle il se rattachait. Il essayait ensuite d'ébranler l'édifice qu'il venait de construire si péniblement; il cherchait tous les faits qu'il pouvait opposer aux conclusions obtenues et ne se déclarait satisfait que lorsque ces conclusions demeuraient inébranlables sur leur base.

Son corps, affaibli par une longue maladie, ne vivait que par la tête. Et vraiment c'était là que s'était rassemblée et comme accumulée, comme hypertrophiée, toute la puissance vitale. Enfermé pendant vingt ans au fond de la campagne, loin de nos agitations et de nos tumultes, ce cerveau a pensé pendant vingt ans avec la régularité et la puissance d'un mécanisme supérieurement organisé pour cette unique fonction.

La plus grande partie de la vie studieuse d'Henri de Tourville s'est partagée entre deux résidences : le château de famille de Tourville près de Pont-Audemer et le manoir de Calmont près de Dieppe, chez son ami d'enfance M. Robert Dufresne.

C'est là que, pendant vingt ans, il a vu défiler devant lui un nombre extraordinaire d'élèves, d'amis, de simples curieux, qui venaient interroger le profond penseur et lui demander des consultations sur les sujets les plus divers. La distance n'arrêtait personne et l'on aimait à venir dans ces demeures hospitalières qu'illuminait une grande intelligence.

Je suis dispensé de donner plus de détails sur la vie de notre maître à Tourville et à Calmont, parce qu'un de

nos amis, M. Paul Bureau, en a parlé avec beaucoup d'exactitude et de charme dans une conférence qu'il a faite à Paris et qui a ensuite été publiée en brochure [1].

Je possède une correspondance d'Henri de Tourville qui pourrait faire la matière de cinq ou six volumes et dont la forme est aussi remarquable que le fond. C'est la langue même de la science appliquée pour la première fois et complètement à l'exposition des phénomènes sociaux. Cette précision substantielle, qui peut paraître sévère, sera un aliment de choix pour les esprits rigoureux, qui cherchent la beauté du style dans l'exacte conformité de la parole à la pensée.

Henri de Tourville ne travaillait pas à la façon de ces érudits qui compilent une multitude innombrable de faits, qui les accumulent en tas énormes dans des cartons, qui se noient eux-mêmes sous cette accumulation au point de ne plus rien distinguer et qui, de guerre lasse, lorsque décidément ils sont bien perdus, se décident enfin à publier un ou plusieurs volumes, à la grande joie de l'érudition allemande.

Il savait que la science n'a jamais procédé ainsi; il savait qu'un seul fait bien observé, bien analysé à fond, fait plus avancer nos connaissances que des centaines de faits rassemblés de toutes mains et entassés sans ordre les uns sur les autres. Le temple de la science n'est pas un entrepôt, c'est un laboratoire.

La grande œuvre d'Henri de Tourville, son œuvre de vingt années, fut, essentiellement, d'établir sur des bases désormais inébranlables la *Méthode sociale*.

Ce que je viens de dire d'Henri de Tourville explique suffisamment pourquoi son nom n'a pas été connu du grand public. Il n'a rien fait pour cela. Il est rarement sorti du laboratoire de sa pensée, pour publier et répandre les résultats de ses incessantes recherches. La science pure le captivait et le possédait trop.

1. *L'Œuvre de Henri de Tourville*, par Paul Bureau, professeur à la Faculté libre de droit et à l'École des Hautes Études sociales (F.-Didot et C^ie^).

Ses articles divers reproduits dans la Revue formeraient à peine un volume. Sa seule œuvre de longue haleine, l'*Histoire de la formation particulariste*, est restée à l'état de notes. Il l'a publiée telle quelle dans la *Science sociale*, sur mes instances pressantes et réitérées. Et encore il m'a fallu lutter avec lui pendant cinq ans pour obtenir son consentement. Il lui semblait qu'il perdait pour la science le temps qu'il consacrait au public.

Au contraire, il ne ménageait ni son temps, ni sa peine, lorsqu'il s'agissait de former un seul esprit à la science. Alors il se donnait tout entier et sans compter : son œuvre fut de créer des hommes et non des livres. En cela encore il fut splendide. Tous ceux qui ont frotté leur cerveau à ce cerveau en ont conservé l'empreinte ineffaçable.

Il vivra par ses disciples. Formés par un tel maître, ceux-ci à leur tour formeront des élèves, qui en formeront d'autres. Ainsi le flambeau ne s'éteindra pas; d'autres flambeaux viendront s'allumer au premier et la lumière peu à peu se répandra partout. Il vaut mieux déposer la science dans des têtes que de la déposer dans des livres; elle y est plus vivante, plus parlante, plus développante et plus développable, plus susceptible d'être transmise et toujours accrue. Le livre est mort, le verbe est vivant. Le livre ne donne rien de plus que ce qu'il contient; il n'est susceptible de s'accroître que lorsqu'il se rencontre un cerveau pour le recevoir, le féconder à nouveau et lui donner encore plus de vie. Les maîtres de tous les temps se sont survécus par leurs disciples plus que par leurs œuvres.

D'ailleurs, l'abondance des œuvres s'associe rarement avec la puissance de la pensée. Le temps consacré à transmettre la pensée par l'écriture est enlevé à la pensée elle-même. Pour le vrai savant, la jouissance suprême est dans l'effort employé pour découvrir la vérité; il répugne à l'effort secondaire qu'il faut faire ensuite pour la vulgariser, pour la mettre à la portée de toutes les intelligences, des passants distraits et des esprits obtus. Déposer la science, la verser goutte à goutte dans quel-

ques intelligences bien disposées et bien préparées, lui paraît la seule chose enviable et digne de lui.

Les livres d'Henri de Tourville, ce sont ses élèves.

II

Je voudrais pouvoir faire entrevoir au lecteur le travail de cette pensée toujours en éveil et la surprendre, pour ainsi dire, dans le moment laborieux de l'application de la méthode et de l'enfantement de la science.

L'intensité de réflexion de cet esprit était telle, qu'à certains moments il ne pouvait, même pendant de longues nuits, s'empêcher de penser. Son cerveau continuait à fonctionner sans qu'il put l'arrêter et il dut, pour ne pas tomber gravement malade, chercher à donner à son attention l'aliment plus léger de lectures purement littéraires.

L'extrait suivant d'une lettre pourra montrer à quel point l'effort de la découverte devenait, dans cette intelligence, une véritable obsession.

« Je suis entraîné par la *passion* de cette étude, m'écrit-il le 6 juillet 1889, je n'ai pas un instant à moi que je ne retombe *fatalement* sur elle. Elle me trotte par la tête quand je me lève, quand je mange, quand je me couche. Un mois est vite passé dans cette obsession. Mais aussi la besogne avance. Vous n'imaginez pas comme je manie maintenant mes Barbares! Et ce n'est qu'un préambule; c'était cependant lui qui me préoccupait.

« Rien n'est cependant enlevant comme ces études, où deux ou trois faits, clairement posés, vous obligent à conclure à une suite qu'ils ont dû avoir et que cependant vous ne soupçonniez pas. Vous courez alors aux histoires et vous voyez précisément que ce qui devait suivre a suivi en effet. C'est une restitution de l'histoire par la considération des lois sociales, étant donnés, comme je l'ai dit, quelques faits décisifs.

« Et ce qu'il y a de curieux dans cette affaire, c'est qu'on tombe toujours plus d'accord avec les témoignages des anciens, des contemporains, qu'avec les remaniements maladroits et les retouches des érudits modernes. J'en ai de quoi vous raconter pendant six mois!

« Et pourtant ce n'est, encore une fois, qu'un préambule. Je voulais être sûr du point de départ des fameux pêcheurs-côtiers. Je le tiens maintenant. Et, par un coup de théâtre auquel je ne m'attendais guère, j'ai tout à coup reconnu que les conditions qui avaient créé les populations à famille-souche dans la Saxe et la Scandinavie s'étaient justement produites, à une époque antérieure, au fond du golfe de Gascogne, et, à une époque postérieure, en Hollande.

« Tout ceci m'a fait entrevoir un splendide horizon du côté du chapitre de l'expansion de la race. Il y a là un monde qui va se débrouiller dans ses grandes lignes : une série de lois très précises se formuleront peu à peu. Évidemment, en touchant aux transports, nous avons atteint un phénomène capital, qui donne à nos connaissances ce qui leur manquait : le débrouillage de la vie publique. Mais en voilà bien long. »

Je trouvais, au contraire, que c'était bien court et je pressai mon correspondant de me donner de nouveaux détails. Il m'adressa alors la lettre suivante, datée du 12 juillet 1889. Elle aura un grand prix pour ceux qui sont au courant de la Science sociale, car il s'agit d'une question capitale : les causes premières de la formation particulariste. Elle risque d'être obscure pour les autres, tout en restant suggestive et capable de faire penser. J'aime mieux avertir le lecteur qu'ici il faut peser la portée de chaque mot.

Pour faire comprendre toute l'importance de cette question, je dois donner une explication préalable. Le Play avait été amené à constater que le type de la famille patriarcale[1] s'é-

1. La famille patriarcale, qui est le type dominant en Orient, est caractérisée essentiellement par la présence au même foyer de plusieurs ménages vivant en communauté.

tait complètement modifié le long des rivages scandinaves, au point que toute l'organisation sociale en avait été transformée. Cette transformation est même l'origine de la différence fondamentale qui existe entre l'Orient, resté dans la formation patriarcale, et l'Occident qui a évolué vers la famille-souche, ou plus exactement vers la formation particulariste [1]. Or Le Play avait expliqué cette transformation simplement par l'évolution du travail pastoral au travail de la pêche. Nous avons dû abandonner cette explication à la suite d'observations nouvelles faites en Norvège par un de nos élèves envoyé en mission dans ce but [2].

La lettre qui suit nous fait assister aux premiers efforts d'Henri de Tourville pour débrouiller cette intéressante et capitale question. Il ne s'agit de rien moins que de découvrir la cause première qui a créé les sociétés du moyen âge et des temps modernes, si différentes des sociétés de l'antiquité, les sociétés de l'Occident si différentes des sociétés de l'Orient.

« ... Vous voilà bien curieux au sujet des pêcheurs côtiers! Je ne suis guère en veine d'écrire. Mais enfin il faut faire un effort pour contenter les caprices d'un malade. Je vais vous expliquer cela en deux mots : ça ne vaudra pas un exposé complet, tant s'en faut.

« Partout où les pasteurs arrivent en bande à un rivage poissonneux, ils se livrent à la pêche, sans quitter l'organisation patriarcale : ils ne font pas familles-souches. C'est ce que vous trouvez sur tous les rivages, même sur les rivages scandinaves dans l'antiquité, ou même dans le présent. Les Finnois qui ont précédé les Germains en Scandinavie, s'y sont livrés à la pêche et sont demeurés race patriarcale; les Lapons d'aujourd'hui pêchent à côté des Norvégiens, mais en multitude patriarcale. Les rivages anglais et surtout écossais, qui sont bien en Mer du

1. Dans la formation particulariste, l'individu, le particulier, est complètement dégagé de la communauté, soit dans la famille, soit dans le travail, soit dans la vie publique.

2. Pour cette question, voir plus loin l'étude de M. Robert Pinot.

Nord, n'ont pas amené les Celtes non plus à la famille-souche.

« Ceci tient au mode d'émigration de la famille pastorale : elle procède par essaims, et les essaims restent intacts sous l'autorité prépotente du patriarche : la pêche, surtout abondante, n'oblige pas à se diviser. De là, tous les types de peuples pêcheurs en famille patriarcale.

« Les pasteurs pourtant fournissent bien des émigrants individuels, mais ce sont des enfants perdus, c'est le contraire d'une élite ; ces émigrants-là donnent lieu aux sauvages proprement dits, aux races inférieures et désorganisées, à la famille instable. Dans l'espèce, ils fournissent les pêcheurs sauvages, par exemple, ceux du midi de la Chine.

« Voilà ce que produisent les pasteurs passant directement à la pêche.

« Pour faire le pêcheur capable d'instituer la famille-souche (ou particulariste), il faut trouver ces deux choses : *l'émigration individuelle et une émigration d'élite.* Par émigrant d'élite, j'entends un homme formé et capable, non les faibles et le rebut.

« Dans tout le système patriarcal, il n'y a que les cultivateurs vraiment sédentaires qui fournissent ce genre d'émigration. Ils n'essaiment pas toujours, et ce sont les plus capables qui tendent le plus à rejeter la communauté et à essayer de se suffire à eux-mêmes, tous seuls.

« Cette émigration individuelle et capable étant donnée, toute la question est de savoir sur quelle ressource d'existence elle va tomber.

« Nous avons vu les émigrants individuels et capables des Pélasges fournir le type romain, en tombant immédiatement sur le métier de pionniers. Ils ont, par là, développé leur initiative individuelle plus que les Pélasges, mais sans changer au fond le genre du travail; aussi se sont-ils constitués, à l'exemple des Pélasges, en famille patriarcale, mais avec un sentiment tout particulier de personnalité... [1].

1. J'ai essayé d'indiquer la formation du type romain dans l'ouvrage *Comment la route crée le type social*, dernier chapitre du tome I.

« Mais les émigrants cultivateurs, et urbains peut-être, de la Scandinavie, qui sont des Germains plus avancés que ceux de la Germanie continentale, sont tombés à la fois sur le métier de la pêche et dans un pays peu propre à la culture, à savoir le rivage occidental du Danemark et de la Norvège : c'est le Far West de la Scandinavie. Leur initiative a trouvé dans la pêche un atelier où l'on se suffit sans le groupe patriarcal, et elle a rencontré sur le littoral une terre où il est malaisé de constituer la culture patriarcale développée. Ils se sont donc constitués en simples ménages. Et ils ne se sont pas pour cela constitués en familles sauvages, parce que c'étaient des émigrants individuels, non de pasteurs, *mais de cultivateurs*, et de *cultivateurs en culture sensiblement développée.*

« Voilà un petit commencement de notre affaire, mais ce n'est que le premier point. Il faut cependant que je m'y arrête, car ceci tourne à un vrai travail et je n'ai voulu que vous distraire un moment. Qui plus est, le facteur est là, et, si je tardais, ma lettre menacerait de ne plus partir jamais.

« Pressé comme me voilà, je ne relis pas; faites-le pour moi, si vous en avez le courage et laissez-moi vous embrasser de tout cœur. »

Ces deux extraits nous montrent Henri de Tourville aux prises avec les difficultés de l'analyse sociale et saisi sur le vif en plein travail.

Le voici, dans le passage suivant, qui proclame en une belle langue le triomphe prochain de l'observation sur la théorie, c'est-à-dire le triomphe de la Méthode sociale [1].

« Il y a une lumière diffuse qui précède le lever du jour. Il y a des choses qui sont dans l'air et dont l'impression se fait partout progressivement sentir, longtemps avant qu'on ne les discerne bien.

« On entrevoit aujourd'hui une manière de constater les phénomènes sociaux, qui en relève assez exactement l'image pour mettre en évidence les causes souveraines et décisives et l'on conçoit que l'homme puisse se diriger au milieu de ces phénomènes et agir sur eux avec toute la sûreté d'une connaissance précise. Un grand revirement s'est fait à ce sujet dans l'esprit public. Le temps n'est pas loin encore où la seule idée d'une observation savante, méthodique, des faits sociaux éveillait de toutes parts les résistances les plus déclarées : on n'admettait pas qu'un homme, voué spécialement à ce genre d'étude, pût, par cette attention la plus rigoureuse de toutes, débrouiller quelque chose de l'immense complication du monde social; il n'y avait, croyait-on, que les grands politiques qui, des sommets du pouvoir ou de la pensée, fussent capables d'envisager le problème et d'en dévoiler au reste des humains, selon le temps et le lieu, l'énigme changeante.

1. Début de la Préface placée en tête de l'ouvrage de M. Paul de Rousiers, *La Question ouvrière en Angleterre* (F.-Didot et Cie).

« On renversait en cela le vrai procédé de toutes les connaissances sûres, qui ne vont pas de la vue sommaire et confuse d'un vaste ensemble à l'idée de la partie, mais de la vue précise d'une partie aussi petite qu'on puisse la faire, à celle d'une partie contiguë, pour atteindre le tout de proche en proche, sans erreur. L'expérience cependant et la réflexion ont porté leurs fruits. Au milieu de l'ignorance, qu'avait entretenue sur le vrai sens des difficultés présentes le préjugé antiscientifique, que je viens de dire, les puissants et les théoriciens, ont tout essayé, dans les directions les plus diverses, pour décider de la marche du monde à leur gré, et tour à tour ils ont échoué. Les événements suivent, avec une superbe indépendance, un cours que personne, ni à droite, ni à gauche, n'a prévu et qui des deux côtés provoque de jour en jour l'aveu de nombreux étonnements, contraint à de nouvelles évolutions, inflige coup sur coup aux tentatives et aux affirmations obstinées, des échecs sans revanche et des démentis sans réplique. Les esprits sont confondus dans leurs pensées et l'on en vient à s'apercevoir que les faits actuels sont menés en dehors de toute volonté humaine.

« Personne aujourd'hui ne mène le monde, pas plus les me-

neurs d'en bas que ceux d'en haut. Quelque chose de grand se fait qui se concilie peu à peu les sentiments les plus opposés. Et qui le fait? A la fois personne et tout le monde : tout le monde, non par un désir qui précède et prépare l'événement, mais par un besoin qui s'y range, et bientôt par une certaine satisfaction qui l'agrée. Quelque chose de puissant se meut, qui domine et emporte aussi bien la volonté des masses que celles des élites : on y sent la poussée des lois qui encadrent les conditions de la vie humaine.

« On commence à comprendre qu'il ne s'agit pas de faire le monde présent à sa guise, mais de savoir comment il se fait; on reconnaît qu'il y a là non une combinaison à trouver, mais un phénomène à observer, et que, pour le bien connaître, il le faut observer comme tous les autres, à la manière des savants. Et de fait, autant, dans l'ordre des connaissances sociales, le public était naguère prévenu en faveur des politiques et défiant des laborieux, autant il tient aujourd'hui en suspicion ce qui lui vient des hommes de parti et des agitateurs, et c'est par des observateurs patients et sérieux qu'il veut être renseigné sur l'état du monde; c'est d'après leurs études, menées avec une scrupuleuse précision, qu'il entend se former une opinion; c'est en raison même de la sûreté et de la rigueur de leurs procédés d'observation, qu'il est prêt à leur accorder crédit. Ainsi peu à peu, après un long ostracisme, la juste idée d'une science sociale bien faite reçoit du sentiment public droit de cité.

« En toute science, il importe moins de disserter sur la meilleure méthode d'observation que d'en faire un bon usage et d'en fournir les résultats. Un observateur démontre assez la valeur de sa méthode quand, à mesure qu'il expose la manière dont il a procédé, on voit se dérouler, à la fois minutieuse, limpide et pleine, la connaissance de l'objet observé... »

III

Ainsi que je l'ai dit, les vrais livres d'Henri de Tourville, ce sont ses élèves.

Lorsque je m'examine, je retrouve partout en moi la trace profonde que sa pensée y a creusée. Mes œuvres diverses en portent la marque, ainsi que cette *École des Roches* dont j'ai longuement étudié avec lui le plan et le programme.

Beaucoup de nos amis ont acquis, au contact de la Science sociale enseignée par un tel maître, quelques-unes des qualités qui les ont rendus supérieurs, aussi bien dans leurs œuvres que dans les importantes situations qu'ils occupent actuellement, soit dans l'enseignement supérieur, soit à la tête de grandes directions agricoles, ou industrielles.

On n'a pas oublié le retentissement qu'a eu récemment le rapport de notre collaborateur, M. Jean Périer, consul de France, sur la *Situation économique du Royaume-Uni et le Commerce franco-britannique en 1902*. Ce fut, dans toute la presse, un sentiment d'étonnement qui se traduisit par un grand nombre de comptes rendus élogieux. La question était traitée avec une méthode, une rigueur et une clarté inconnues dans les fastes des Rapports consulaires. Quand on demanda à notre collaborateur comment il avait pu arriver à un résultat aussi rare, il répondit simplement : « J'ai employé la méthode de la Science sociale. »

Cette méthode, en effet, s'applique à tous les sujets et les débrouille tous.

Il m'a été donné de l'appliquer à l'histoire de France[1], à la description du type anglo-saxon[2] et du type français[3], à la réforme de l'éducation[4], à la géographie sociale[5], aux conditions de la vie publique[6].

1. *Histoire de France*, 4 vol. in-12 (complètement épuisée, doit être refondue pour être mise au courant des progrès de la Science sociale). — *Le Mouvement communal et municipal au moyen âge* (épuisé).

2. *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Un vol. in-12, 25e édit. (traduit en anglais, en allemand, en espagnol, en russe, en roumain, en polonais, en arabe et en japonais).

3. *Les Français d'aujourd'hui. Les Types sociaux du Midi et du Centre*. Un vol. in-12, 8e édit. (traduit en italien et en espagnol).

4. *L'Éducation nouvelle. L'École des Roches*. Un vol. in-12, 9e édit. (traduit en espagnol, en russe et en italien).

5. *Les grandes Routes des peuples. Essai de géographie sociale*. COMMENT LA ROUTE CRÉE LE TYPE SOCIAL. Deux volumes in-12, 4e édit.

6. *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir?* Un vol. in-12, 3e édit.

M. Paul de Rousiers l'a appliquée successivement et avec un succès que tout le monde connaît, à la description de la vie américaine [1], à l'étude de la question ouvrière en Angleterre [2], à l'étude des Trusts et des Syndicats industriels [3], à l'étude des Trade-Unions [4], à celle des grands ports de commerce de la France et de l'Allemagne [5].

M. Paul Bureau l'a appliquée avec beaucoup de force à la question du *Homestead* qu'il est allé étudier aux États-Unis [6], à la participation aux bénéfices [7], à la question du contrat de travail [8].

M. A. de Préville, à l'étude des populations de l'Afrique [9].

M. Léon Poinsard, à la question si débattue du Libre-échange et de la Protection [10], dont il a enfin donné la formule sociale, à la question monétaire [11], etc.

M. Ph. Champeault, à l'étude des voyages d'Ulysse d'après l'*Odyssée* [12].

Dans la *Science sociale,* mes collaborateurs ont appliqué la même méthode aux questions les plus diverses, relatives à la géographie, au travail, à la propriété, à la famille, à la littérature, à l'art, à la religion, à la vie publique, à la colonisation, à l'histoire. Ils ont vraiment renouvelé la manière de traiter et d'expliquer ces questions, cependant si différentes, par la seule substitution de l'observation méthodique à la pure spéculation théorique.

Nous pouvons donc affirmer en toute vérité que si Henri de

1. *La Vie américaine*, couronné par l'Académie française. Un vol. gr. in-8 illustré de 337 gravures. — La même édition in-12, 2 vol., traduits en anglais.
2. *La Question ouvrière en Angleterre.* Préface de H. de Tourville. Couronné par l'Académie des sciences morales. Un vol. in-12.
3. *Les Industries monopolisées (trusts) aux Etats-Unis.* Un vol. in-12. *Les Syndicats industriels de producteurs en France et à l'Étranger.* Un vol. in-12.
4. *Le Trade-unionisme en Angleterre.* Un vol. in-12.
5. *Hambourg et l'Allemagne contemporaine.* Un vol. in-12.
6. *Le Homestead*, ou l'insaisissabilité de la petite propriété. Un vol. in-8.
7. *La Participation aux bénéfices.* Un vol. in-8.
8. *Le Contrat de travail.* Un vol. in-8.
9. *Les Sociétés africaines.* Un vol. in-12.
10. *Libre-échange et Protection.* Un vol. in-12.
11. *La Question monétaire.* Un vol. in-12.
12. Sous presse.

je dois me borner, dans la présente étude, à établir seulement les grandes lignes de la classification. Il faut que le lecteur se rende compte de l'ensemble avant de pénétrer dans les innombrables détails que comporte une œuvre de ce genre.

Mais je puis cependant indiquer, dès maintenant, la série des dernières subdivisions de la classification.

Ces subdivisions comprennent les éléments suivants : *Contrées, Pays, Variétés* et *Types.* Le Type correspond à la famille, qui est le corps simple au delà duquel il n'est pas possible de décomposer une société.

Pour simplifier, je procède par un exemple.

On a vu, dans le tableau d'ensemble, que la Russie (Nord-Slaves) forme une *région* des sociétés à formation communautaire ébranlée, groupe de l'Europe orientale.

La région de Russie nous donne les subdivisions suivantes :

SUBDIVISIONS DE LA RÉGION (Russie)

CONTRÉES	PAYS	VARIÉTÉS
1° **STEPPES MÉRIDIONALES ET ORIENTALES** (Point d'arrivée). Art pastoral et exploitation minière.	1° **Orembourg.** Pays de steppes.	PAYSANS A CORVÉES DES STEPPES D'OREMBOURG, *O. E.* II.
	2° **Oural.** Pays de steppes et de mines. Par les mines, la complication sociale est plus grande que dans le pays précédent.	1° BACHKIRS, 1. PASTEURS DEMI-NOMADES, *O. E.* II. 2° CHARPENTIER DES LAVERIES D'OR DE L'OURAL, *O. E.* II. 3° FORGERON DES USINES A FER DE L'OURAL, *O. E.* II.
2° **PETITE RUSSIE** (Centre de formation sociale). Culture en communauté.	(A déterminer.)*	(A déterminer.)
3° **GRANDE RUSSIE** (Centre d'expansion). Culture en communauté, fabrique collective et fabrication en grand atelier. Ce développement du travail entraîne une complication sociale croissante.	1° **Tchernozom** (Terre noire). Culture du blé et du chanvre. 2° **Moscovie.** Cultures et manufactures. 3° **Russie septentrionale.** Cultures industrielles et exploitations forestières.	1° PAYSANS A L'ABROK DU BASSIN DE L'OKA, *O. E.* II. 2° BORDIERS ÉMANCIPÉS EN COMMUNAUTÉ, DE LIPÉGUI, *O. M.* I (2e sér.). 3° ARMURIER DE TOULA, *O. M.* I (2e série).

La Contrée. — Dans bien des cas, la contrée coïncide avec les divisions en provinces. Cependant j'ai dû renoncer à employer

1. Le Bachkir, qui est un type de transition de l'art pastoral à la culture, apparaît sur deux points de la classification.

ce terme parce que la province, qui est une circonscription politique, par conséquent variable et arbitraire, ne présente pas toujours des caractères sociaux communs. En France, la contrée donnera la Normandie, la Provence, la Lorraine, l'Auvergne, etc.

Le Pays. — Avec le Pays, nous abordons une circonscription plus nettement déterminée au point de vue social, car elle est créée par les conditions naturelles. Ainsi que je l'ai dit ailleurs, c'est une circonscription territoriale qui présente des caractères géographiques communs, ce qui entraîne des conditions de travail communes, ce qui entraîne des conditions sociales communes.

Il résulte de cela que le Pays n'est pas une création de l'homme, comme la province, mais une création de la nature elle-même. Il n'a pas été constitué récemment, mais il existe depuis que la planète a pris sa forme actuelle. C'est d'ailleurs ce qu'il est facile de constater, car la plupart des Pays de France correspondent aux anciens *Pagi* de l'époque gauloise. Ils ont traversé toutes nos révolutions sans que leurs limites aient été modifiées. L'homme peut bouleverser toutes les autres circonscriptions territoriales, le comté, le bailliage, l'échevinage, la province, le canton, l'arrondissement, le département, etc.; il ne peut rien changer aux limites du Pays, qui échappent complètement à son influence et à son action.

La contrée de la Normandie, par exemple, comprendra une série de Pays : le Pays d'Auge, l'Avranchin, le Bessin, le Bocage, le Pays de Bray, la Campagne d'Alençon, le Pays de Caux, le Cotentin, etc. Et chacun de ces Pays forme une unité à la fois géographique et sociale.

La Variété. — Cette subdivision du Pays est caractérisée par la nature du travail. Elle groupe les divers types observés qui se livrent au même genre de travail : art pastoral, pêche, chasse, cueillette, culture, fabrication, transports, etc. Ils sont classés dans l'ordre de la complication croissante déterminée par le travail.

Le Type. — Le type correspond à la simple famille, c'est-à-dire

à l'élément social indécomposable. C'est ici que la classification se rencontre avec la nomenclature. La nomenclature, qui est le procédé d'analyse d'une famille, part du particulier pour arriver au général. La classification, qui est le procédé de mise en ordre des familles et des groupements superposés, part du général pour arriver au particulier. Elle va de la formation sociale à la famille.

Ainsi, après avoir disséqué un type social, au moyen de la nomenclature, on lui assigne sa place au moyen de la classification. Un type n'est vraiment connu que lorsqu'il est classé. C'est ce que nous allons voir, en examinant successivement les grandes divisions de la classification.

J'ai présenté un résumé de cette Classification au dernier congrès de l'*Association for the advancement of science*, qui s'est tenu à Cambridge; mais c'est la première fois qu'elle est exposée au public dans son ensemble et avec les preuves à l'appui.

C'est la première fois que le public aura enfin sous les yeux, classé méthodiquement, l'imposant et sérieux ensemble des travaux publiés par l'*École de la Science sociale*, depuis la mort de son illustre maître, Frédéric Le Play.

Cette classification aura pour résultat de rendre la science sociale accessible à tous les esprits.

Enfin, en donnant aux études futures une orientation et un cadre rigoureux, elle fera faire à la science de nouveaux et plus rapides progrès.

Je pense que, désormais, tous les esprits sérieux et attentifs seront bien convaincus qu'il y a une science sociale, puisque cette science est enfin en possession, non seulement d'une méthode d'analyse, mais d'une méthode de classification.

III

SOCIÉTÉS A FORMATION COMMUNAUTAIRE STABLE

GROUPES	RÉGIONS
1° Steppes asiatiques.	1° Mongolie septentrionale. 2° Mandchourie. 3° Thibet. 4° Confins cultivables.
2° Déserts et Oasis.	1° Sahara. 2° Arabie. 3° Assyrie et Chaldée. 4° Syrie. 5° Egypte.

Les sociétés à formation communautaire appartenant au *genre stable* constituent le *foyer* de cette formation. C'est là que cette formation se présente dans toute son intensité et avec le plus grand caractère de stabilité.

Cette stabilité tient à la nature du sol, steppe ou désert, qui est difficilement *transformable*, et à la nature du travail, l'*art pastoral*, qui n'est guère susceptible de modification et de progrès. Aussi les sociétés appartenant à ce genre ne présentent-elles aucune modification essentielle depuis les origines de l'histoire. C'est même pour cette raison que la plupart n'ont pas, ou presque pas, d'histoire.

Mais ces sociétés à formation communautaire stable ne présentent pas seulement les deux caractères d'intensité et de stabilité; elles présentent en outre un troisième caractère, la simplicité sociale, le plus haut degré connu et possible de simplicité sociale.

La simplicité se manifeste par ce caractère bien remarquable que toute l'organisation sociale y est réduite à la communauté de famille, ou de tribu.

Les organismes supérieurs, les pouvoirs publics ne s'y développent pas, ou ne s'y développent qu'exceptionnellement et sous des formes rudimentaires.

Il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'organismes politiques réguliers dans les steppes de l'Asie centrale parcourues par les Tartares-Mongols et leurs congénères, ni dans les déserts de l'Arabie et du Sahara. Ce type social ne peut pas plus produire ces organismes que le pommier ne peut produire des cerises, ou le cerisier des pommes. C'est là une loi sociale aussi certaine que n'importe quelle loi de la nature.

Ce genre social doit dès lors être placé en tête de la classification, car une classification méthodique doit partir des organisations les plus simples pour s'élever progressivement à des organisations de plus en plus compliquées.

I. — LE GROUPE DES STEPPES ASIATIQUES[1].

Ce genre se divise en deux groupes, du moins dans l'état actuel de la science sociale : le groupe des Steppes asiatiques et le groupe des Déserts et Oasis.

Cette division est déterminée par le degré plus ou moins grand d'humidité ou de sécheresse, qui modifie le développement de l'herbe, l'intensité de l'art pastoral et, par voie de conséquence, l'état social lui-même.

Le groupe des steppes est classé le premier, parce qu'il

1. **Monographies publiées.** — E. Demolins, *Le Type tartare mongol: Comment la route crée le type social*, t. I, liv. I, ch. I et II. — Id. *Les Révolutions sociales produites par les modifications du transport; la caravane et le traîneau* (*Sc. soc.*, X, 474). — Paul Bureau, *Les Tartares-Khalkhas* (*Sc. soc.*, V et suiv.). — E. Demolins, *Les villes de marchés sur les Hauts Plateaux asiatiques* (*Sc. soc.*, XXVIII). — A. de Préville, *Le*

présente un plus grand caractère de simplicité sociale : aucun organisme ne s'y développe au-dessus de la simple communauté familiale[1].

Lamaïsme et le Bouddhisme (Sc. soc., 2e Pér., fasc. 9). — Id., *L'influence politique du lamaïsme* (Sc. soc., XXVII). — *Bachkirs pasteurs demi-nomades de l'Oural*, O. E. I. — E. Demolins, *Le type Bachkir demi-nomade, la Route*, II, liv. I, ch. I.

1. **Steppes asiatiques.** — Le Plateau central asiatique forme un immense quadrilatère presque aussi grand que l'Europe, II, 27. — L'altitude, la faible durée des pluies et la persistance de la neige donnent naissance à la steppe, I, 26 à 28. — La steppe est particulièrement adaptée au cheval, V, 159 à 164. — Le cheval est originaire des plateaux de l'Asie centrale, V, 155 à 159. — Le cheval adapte la steppe à l'homme, V, 165 à 170. — Les steppes présentent un aspect uniforme, I, 29. — Diversité des conséquences sociales des steppes, suivant leur étendue, leur altitude, leurs contours, II, 46. — Le défaut d'humidité habituelle des steppes, point de départ de l'organisation patriarcale, II, 41. — L'abondance, l'uniformité et la permanence des steppes engendrent des races fécondes, homogènes et stables, II, 45. — Leurs diverses variétés donnent naissance à des organisations sociales différentes, I, 37 à 41.

L'art pastoral fournit tous les produits nécessaires à l'existence, I, 30. — L'objet fabriqué et la force motrice chez les nomades, VIII, 226 à 346. — Chez les pasteurs nomades, c'est l'art pastoral, qui détermine l'objet fabriqué, la force motrice et le régime de l'atelier, VIII, 228. — Chez les pasteurs, l'objet de la fabrication est essentiellement limité aux ressources mêmes que fournit l'art pastoral, VIII, 230. — Les pasteurs ne peuvent s'accommoder que d'objets remplissant trois conditions de forme : ils doivent être portatifs, peu luxueux et fabriqués par des procédés simples, VIII, 230. — Les divers objets fabriqués par les pasteurs nomades répondent directement et à leurs ressources et à leurs besoins, VIII, 231 à 240. — L'art pastoral, en imposant la vie nomade, s'oppose à l'emploi de tout mécanisme compliqué ; il ne s'accommode que d'une force très simple, la main, n'exigeant aucune connaissance spéciale, aucune installation compliquée sur le sol, VIII, 241. — La main, étant une force mécanique spontanée et à toutes fins, n'exige aucune connaissance spéciale pour la constituer : c'est la première condition par laquelle elle convient aux pasteurs nomades, car elle ne nécessite pas d'ingénieurs, VIII, 243. — La main est en second lieu la force mécanique la mieux adaptée aux nomades, parce qu'elle est la plus mobile, VIII, 244. — La main est pour les pasteurs une force suffisante, parce que la vie nomade ne leur permet pas de s'embarrasser d'objets de grande dimension n d'objets accumulés en grandes quantités, VIII, 244. — La main est une force très adaptée aux nomades, chez lesquels tout le travail se fait en simple communauté ouvrière, VIII, 246. — La fabrication à la main est la plus ouvrière, VIII, 246. — Chez les nomades, le régime de l'atelier dans la fabrication subit directement l'influence de l'art pastoral, VIII, 340 à 331. — La fabrication ménagère en communauté pastorale, VIII, 340 à 331. — La fabrication chez les pasteurs nomades se fait nécessairement sous le régime de la communauté : c'est de la fabrication en communauté pastorale, VIII, 312. — La fabrication en communauté pastorale se subdivise en deux variétés : la fabrication ménagère et la fabrication accessoire, VIII, 312. — Le cumul des travaux supprime les questions du salaire et du chômage dans l'industrie, VIII, 31. — L'art pastoral, en fournissant spontanément à chaque famille les matières premières et l'atelier de fabrication, soustrait l'atelier industriel à la question du capital d'établissement, VIII, 317. — La fabrication en communauté échappe à toutes les complications qui naissent du progrès des méthodes, VIII, 319. — Les communautés pastorales n'ont aucun intérêt à accumuler et à perfectionner leurs produits, VIII, 321. — La fabrication en communauté échappe à la question des engagements, VIII, 324. — La fabrication en communauté échappe à la question du travail des femmes, VIII, 326. — Dans les steppes riches de l'Asie centrale, la fabrication reste ménagère pour deux raisons : l'art pastoral suffit aux besoins et il n'y a pas dans le voisinage une clientèle d'acheteurs, VIII, 328. — La fabrication ménagère supprime la question de la clientèle, VIII, 329. — La fabrication ménagère n'engendre pas la richesse, VIII, 329. — L'art pastoral, en établissant dans chaque famille le cumul de tous les travaux de fabrication, soustrait l'atelier industriel à la question des salaires, VIII, 331.

La steppe développe la communauté du sol, I, 30, 159. — Sur les steppes de pentes abruptes, la propriété communautaire subit des restrictions dans le sens de la propriété individuelle, XV, 195. — La steppe développe la famille patriarcale, I, 31, 414, — et l'autorité paternelle, I, 33. — L'organisation sociale est fondée sur le groupement des personnes, I, 423 à 425. — La communauté dans le travail, dans la propriété et dans la famille est la conséquence directe et fatale de la steppe, XV, 170. — Le groupe des sociétés à formation communautaire de famille comprend trois types distincts : le type des Prairies; le type des Toundras; le type des Déserts, XV, 173. — Ils diffèrent : 1° au point de vue de l'organisation et de l'étendue de la communauté de famille 2° au point de vue de l'aptitude à se répandre au dehors et de l'action extérieure qu'ils exercent, XV, 173 à 181. — L'art pastoral développe l'immobilité, l'imprévoyance, l'indépendance, I, 29. — Organise la famille patriarcale indépendamment du sol, I, 422. — Les familles patriarcales de pasteurs forment des sociétés complètes, parce que toutes les fonctions sociales y sont remplies par le patriarcat, I, 296 à 301. — Les trois formes de la famille sont compatibles avec la culture, II, 226 à 228.

Le travail pastoral a pour conséquence l'absence de classe dirigeante, XV, 455. — L'herbe exerce une sorte de patronage sur les pasteurs, I, 414. — L'origine et le fonctionnement des villes de marché sur les hauts plateaux asiatiques, XXVII, 464 à 493. — L'art pastoral a développé spontanément certaines connaissances médicales et astronomiques, VII, 473. — La vie pastorale rend les nomades religieux, II, 281. — Le pouvoir lamaïque aide Gengis-Khan à s'élever au pouvoir politique, XXVII, 233. — Gengis se donne comme le représentant du ciel. Il respecte toutes les religions, 236. — La hiérarchie lamaïque était pour les Mongols un organe d'information, XXVII, 238. — Les lamas n'ont pas d'aptitude au gouvernement politique, XXVII, 239. — Ils exercent sur l'aristocratie politique une influence intellectuelle et morale, 247. — Les pouvoirs publics ne se développent pas dans les steppes, I, 34 à 37 ; sauf aux époques de grandes expéditions militaires, II, 261 à 263. — L'autorité paternelle suffit à maintenir la paix, I, 34 à 37. — Les sociétés issues de pasteurs, incapables de créer des groupes autonomes chargés d'intérêts compliqués, tombent dans le despotisme quand ces intérêts, venant à naître, brisent le vieux moule patriarcal, IV, 368 et 370. — L'habile organisation des armées mongoles atteste l'intervention d'un organisme supérieur au patriarcat, XXVII, 228. — Cet organisme est constitué par des familles princières, groupant des guerriers; type de Gengis-Khan, 230. — Les pasteurs ont une grande puissance d'expansion, I, 41 à 48. — Invasions sorties du Plateau central, I, 42 à 44. — Les pasteurs essaiment par familles entières, I, 136. — Ils ne s'assimilent pas à la population vaincue, I, 137. — Le cheval facilite les invasions, I, 45. — Invasions venues du Plateau central, I, 43. — Deux routes de steppes ont conduit les pasteurs d'Asie en Europe, I, 500 à 506. — Dans les temps primitifs, des désorganisés, en lutte contre l'autorité patriarcale, sont sortis de la communauté pastorale et ont dû se livrer à la culture, XVI, 214. — Impuissance des pasteurs à administrer les peuples conquis, I, 129 à 133. — La formation communautaire produit chez les pasteurs deux effets principaux : 1° l'éloignement pour le travail pénible; 2° la compression de l'initiative individuelle, XV, 171. — Les sociétés simples sont l'origine historique des sociétés compliquées, I, 489 à 493.

1. **Mongolie septentrionale.** — Le lieu ne permet que l'art pastoral et la chasse, V, 402. — Les conditions naturelles développent l'herbe, les espèces animales et repoussent les plantes cultivées, V, 395 à 402. — Le pays des Tartares-Khalkhas est un spécimen des plus complets de la vie pastorale, V, 392 à 395. — Les principales occupations des hommes consistent à garder et à défendre le troupeau et à courir après les bêtes échappées, V, 402 à 409. — Les occupations des hommes constituent plutôt une récréation qu'un travail, V, 402 à 409. — La fabrication est essentiellement ménagère, V, 412. — Elle porte uniquement sur les matières fournies par le troupeau, V, 413. — Les principales occupations des femmes consistent à traire les animaux, à pourvoir aux soins du ménage, aux fabrications domestiques, au transport de la tente et du mobilier, V, 410 à 415. — Les occupations des femmes constituent un travail très pénible, V, 410 à 415. — Les nombreux travaux des femmes tiennent à ce que l'isolement des familles n'a pas permis à certains travaux de se constituer en industrie séparée, V, 415. — L'art pastoral s'oppose à toute appropriation du sol, VI, 67 à 70. — Ces peuples témoignent que l'appropriation du sol n'est pas un élément nécessaire de stabilité, VI, 80. — L'art pastoral développe la propriété mobilière, VI, 70 à 73. — La propriété mobilière atteint, avec les troupeaux, un développement con-

Les Steppes asiatiques peuvent, dès maintenant et provisoirement, se diviser en quatre régions, classées dans l'ordre de l'art pastoral de plus en plus déclinant.

1° *Région de la Mongolie septentrionale*[1]. Cette région, située

au sud de l'Altaï, est habitée principalement par les Tartares-Khalkhas. Elle peut se caractériser ainsi : sol suffisamment arrosé et herbe très abondante. D'où : immenses troupeaux où domine le cheval; communautés familiales très nombreuses, sous la direction de patriarches jouissant d'une autorité considérable et incontestée; région originaire des plus grandes et des plus redoutables invasions de pasteurs, en particulier celles de Gengis-Khan et des Turcs.

2° *Région de la Mandchourie,* à l'extrémité nord orientale du Plateau asiatique. Sol moins arrosé et herbe moins abondante; communautés patriarcales plus restreintes et patriarches moins importants. Invasions dirigées vers la Chine, où une dynastie mandchoue règne encore actuellement.

3° *Région du Thibet*[1]. Sur ce sol très montagneux, l'herbe

sidérable, VI, 70. — Les conditions du travail s'opposent à la constitution du régime du salaire, VI, 72. — L'art pastoral développe l'autorité des vieillards, VI, 74; — L'autorité de la mère, VI, 78; — Le respect des enfants pour les parents, VI, 76 à 78. — La polygamie, VI, 75. — La polygamie des pasteurs est très différente de celle des chasseurs, VI, 519. — L'art pastoral développe les exercices du corps, V, 408. — Il donne à la fois l'esprit pacifique et l'esprit guerrier, V, 408 et 409. — L'art pastoral régit le mode d'existence, VI, 345 à 359. — Il exige une alimentation simple et facile et en fournit les éléments, VI, 349 à 353. — Il exige une habitation mobile et un mobilier réduit et portatif, et il en fournit les éléments, VI, 344 à 349. — Il exige et fournit un combustible portatif, VI, 353. — Il favorise les conditions de l'hygiène et les récréations, VI, 355 à 359. — L'influence de l'art pastoral se retrouve dans le type physique et dans le costume, VI, 81 à 84. — L'art pastoral régit les phases de l'existence et fournit le moyen d'y pourvoir, VI, 359 à 364. — L'achat des femmes en vue du mariage est une conséquence de l'art pastoral, VI, 361 à 363. — L'art pastoral restreint le champ du commerce, VI, 364 à 372. — Le commerce est entre les mains des sédentaires voisins, VI, 365 à 368. — Il ne peut s'accommoder que d'une monnaie en nature, VI, 366. — L'art pastoral développe chez les Khalkhas le culte domestique; ce culte est exclusivement moral et très peu dogmatique, VII, 475. — Les seuls pouvoirs publics qui existent chez les Khalkhas sont accidentels et importés du dehors, VII, 478 à 495.

1. **Thibet.** — La culture tient peu de place au Thibet; les troupeaux sont la principale richesse, XXII, 407. — Au Thibet, la pauvreté des ressources, leur fixité ont tendu à la limitation du nombre des ménages; mais entre frères sans ménage l'association s'est maintenue à raison de l'art pastoral et du métier de convoyeur, XXII, 408. — Au Thibet, le frère aîné, l'ancien, seul marié, est entouré de ses autres frères et tous en commun élèvent les enfants d'une seule mère : c'est ce qu'on a appelé la polyandrie, XXII, 408. — Le milieu thibétain a été favorable à l'éclosion du lamaïsme, XXII, 404. — Les Thibétains ont joué et jouent encore le rôle le plus important dans la diffusion du Bouddhisme, XXII, 405. — Dénués de culte extra-familial, les Thibétains ne pouvaient le recevoir que d'une race différente pourvue de cet organisme religieux, XXII, 410. — Le lamaïsme a rempli la dernière des conditions qui d'un système doctrinal, d'une école, tendent à faire sortir un culte produisant des effets sociaux, XXII, 419. — Le lamaïsme n'a pu s'installer au milieu de la race hindoue, à cause de l'esprit de caste, XXII, 421. — Le lamaïsme n'a pu s'installer profondément en Chine, dont l'état social ne produisait qu'une religion basée sur la piété filiale, XXII, 421. — Le lamaïsme a pu facilement s'établir au Thibet où il ne trouvait la place occupée par aucune autre doctrine religieuse, XXII, 421. — Les pèlerinages aux lamaseries sont à la fois des assemblées de dévotion et des marchés, XXII, 596. — Les lamaseries sont organisées pour satisfaire à ces deux objets, XXII, 597. — C'est par cette organisation que le lamaïsme

est encore plus rare et plus maigre; aussi la chèvre et le yack deviennent des éléments importants du troupeau (célèbre chèvre du Thibet). La communauté doit se réduire pour s'adapter aux moyens de subsistance; la population également, ce qui développe le célibat, qui prend la forme religieuse, avec les fameuses lamaseries du Thibet et principalement de Lhassa. D'où patronage exercé artificiellement par des religieux. Cette région n'est plus un réservoir suffisant pour alimenter des invasions. Elle paraît avoir été une des routes de peuplement de la Chine, celle qui a conduit et formé la race fondamentale des petits paysans du Céleste Empire. En effet, l'art pastoral insuffisant oblige à entreprendre une culture rudimentaire dans les vallons abrités et malgré l'altitude excessive.

4° *Région des confins cultivables*[1]. Aux confins de la steppe,

a pu s'étendre et s'installer solidement dans le Thibet et dans la steppe, XXII, 603. — La lamaserie est un groupement artificiel basé sur une doctrine, XXII, 603. — La lamaserie présente deux caractères particuliers : 1° elle est une société ouverte vivant du commerce; 2° l'autorité y est divisée entre deux personnages, XXII, 604. — Ce dualisme est le résultat du contact entre la doctrine du Bouddha et les conditions de vie du milieu, XXII, 606. — Les deux points de la constitution de la lamaserie qui proviennent de la doctrine lamaïque sont le dédoublement de l'autorité et les rapports faciles avec l'étranger, XXII, 608. — La société thibétaine primitive a été constituée par la solidarité familiale, l'indépendance réciproque des familles et l'absence de tout culte religieux constitué à part, XXII, 409. — La doctrine des incarnations a amené au Thibet la création d'une aristocratie religieuse, XXVII, 241. — Au Thibet, l'égalité par la pauvreté tend à constituer une démocratie patriarcale, qui différencie ces pauvres convoyeurs des puissants chameliers du grand désert, XXII, 409. — Le gouvernement du Thibet, avec chef religieux et chef temporel, reflète l'organisation des lamaseries, XXVII, 242. — Les dissensions des nobles Thibétains ont permis au gouvernement chinois d'établir sa suzeraineté, XXVII, 245.

1. **Confins cultivables.** — Carte de la limite des steppes et des sols cultivés, dans la région de l'Oural, II, 406. — La transition de la tente à l'habitation fixe est difficile, II, 418 à 420. — La culture exige la vie sédentaire, II, 418. — La culture clôt la période des invasions, II, 431. — Les populations vivant de la simple récolte résistent aisément aux séductions de la richesse, I, 334 à 341. — Les pasteurs répugnent à se livrer à la culture, II, 411 à 413. — La culture exige une humidité assez prolongée et une contrainte, II, 407 à 410; de la prévoyance et des ressources, II, 418. — Les cultures du foin, des plantes potagères, du chanvre et du lin sont les plus accessibles à des pasteurs, II, 415 à 417. — Celle du blé soulève plus de répugnance, II, 417. — La substitution de la culture à l'art pastoral amène une transformation sociale complète, II, 405 à 432. — Sépare les familles en deux classes : la classe supérieure et la classe inférieure, II, 413. — Donne naissance à une grande variété de types sociaux, II, 415 à 432. — Les demi-nomades deviennent propriétaires malgré eux et le moins possible, XXXIV, 339. — L'appropriation du sol chez les Bachkirs est plus durable et mieux précisée si le travail à quoi elle doit servir est plus long et plus pénible, XXXIV, 341. — Type du paysan russe qui se contente d'une appropriation du sol limité dans sa durée, XXXIV, 344. — Organisation du mir et répartition périodique des terres, 345. — Certaines familles s'éliminaient elles-mêmes de la jouissance du sol qui leur était concédée, 346. — La culture ne modifie pas essentiellement l'organisation de la famille, II, 426. — Elle enlève au père certaines fonctions, II, 427 à 432. — La coutume d'acheter une femme pour se marier incite à l'épargne, I, 551. — L'indépendance des unions de communes est maintenue par la forte constitution des familles, I, 430.

il y a une région qui forme la transition entre l'art pastoral et la culture. L'herbe plus rare et la population plus dense obligent les populations à combiner ces deux travaux et à renoncer par conséquent à la vie entièrement pastorale et nomade. C'est ici qu'on voit apparaître le type du Pasteur demi-nomade, dont j'ai donné une description.

Cette région est classée en dernier lieu, parce qu'elle présente la forme la plus atténuée du pasteur et le premier essai d'évolution vers la culture.

Elle a été particulièrement observée sur le versant asiatique de l'Oural, chez les Bachkirs demi-nomades. Le Play y a fait personnellement des observations, qui ont même été le point de départ de sa classification des types sociaux. C'est sur les pentes de l'Oural qu'il a eu, pour la première fois, la vision nette du groupe le plus simple des sociétés humaines, celui qui est essentiellement limité à la famille. C'est en partant de là, et en procédant par différences de plus en plus accentuées, qu'il a classé tous les autres types observés au moyen de la Monographie de famille.

II. — LE GROUPE DES DÉSERTS ET OASIS[1].

Avec le groupe des Déserts et des Oasis, nous voyons apparaître un premier degré de complication sociale, par suite du

1. **Monographies publiées.** — A. de Préville, La zone des déserts du Nord dans les *Sociétés africaines*, ch. I. — E. Demolins, Le type saharien, dans *la Route*, t. I, liv. II, ch. I. — *Arabes de la tribu des Larbas, Ouvriers des Deux Mondes*, 2ᵉ sér., t. I. — *Paysans de la Grande Kabylie, Ouvriers des Deux Mondes*, 1ʳᵉ série, t. V. — *Bordier berbère*, O. M., 2ᵉ sér., t. II, — *Paysan du Sahel*, O. M., 2ᵉ sér., t. II. — *Menuisier de Tanger*, O. M., 1ʳᵉ sér., t. II, et *Ouvriers européens*, t. II. — *Parfumeur de Tunis*, O. M., 1ʳᵉ sér., t. II. — Paul Danzanvilliers, *Le Mouvement mahdiste et sa nouvelle évolution* (Sc. soc., IX). — Ernest Babelon, *La Société assyrienne; les causes de sa grandeur et de sa décadence* (Sc. soc., I). — E. Demolins, *Comment l'art assyrien reçoit sa forme de l'état social* (Sc. soc., VII, p. 51 et 247). — Léon Poinsard, *Les Chaldéens; Originalité et importance de leur rôle préhistorique* (Sc. soc., XVI). — Ph. Champault, *Les Patriarches bibliques : le double atelier de travail; l'essaimage des fils et la polygamie; le Patronage, la tribu et le clan d'essaimage* (Sc. soc., XXIII, XXIV, XXV). — *Paysans en communauté de Bousrah*, O. E., II, ch. VIII. — Edmond Demolins, *Les Paysans du Haouran, la Route*, II, liv. I, ch. II. — A. de Préville, *l'Égypte ancienne* : Les origines de la civilisation égyptienne (*Sc. soc.*, IX, 212); la colonisation de la vallée du Nil, IX, 549; la complication sociale produite en Égypte par les conditions du travail, X, 460; le développement de la société égyptienne sous la dynastie de l'ancien empire, X, 338; l'organisation des métiers et

développement de certains organismes qui viennent se superposer à la simple communauté familiale de la steppe. Ce groupe doit donc être classé en second lieu. J'indique succinctement les points principaux de cette évolution :

Par suite de la *sécheresse* extrême et prolongée, le troupeau est *réduit* et sa composition est *modifiée* : le *chameau* devient l'animal principal. — Dès lors, l'art pastoral ne procure plus que des ressources insuffisantes : il faut chercher une *ressource complémentaire*. On la trouve dans la *Fabrication en vue de la vente et dans les transports en vue du commerce*. Ces transports s'effectuent d'un confin à l'autre et ont pour objet les produits riches de la zone intertropicale.

Mais, pour effectuer ces transports, il faut une organisation spéciale : c'est la *caravane permanente*, sous la forme de la *tribu*. Cette *communauté, plus étendue* que la simple communauté patriarcale, donne lieu à des phénomènes nouveaux :

1° L'apparition d'un *ministre spécial du culte*, le « marabout », qui se détache du patriarche;

2° La *constitution de certains organismes de la vie publique*, avec le chef de tribu et la Djemaa;

3° *Une aptitude plus grande à entreprendre des invasions organisées et à créer au dehors des gouvernements réguliers*. Les pasteurs de steppes du type tartare-mongol et similaires en sont absolument incapables, tandis que les Arabes ont su organiser des gouvernements et créer une civilisation.

Avec ce second groupe, nous faisons donc un grand pas en avant dans la voie du développement social.

Nous pouvons, dès maintenant, distinguer cinq grandes régions dans ce groupe :

1° Le Sahara; 2° l'Arabie; 3° l'Assyrie et la Chaldée; 4° la Syrie; 5° l'Égypte.

Ce classement va du plus grand développement des steppes pauvres, ou déserts, au plus grand développement de la cul-

les deux régimes urbains, XI, 80; les races étrangères dans la vallée du Nil; invasions venues des déserts, XI, 252; la race indo-européenne; les Mèdes, XII, 69; les Grecs, XII, 224; les Romains, XIII, 57; l'ancienne race égyptienne dans les temps modernes, XIII, 257.

ture dans les oasis, ou sur les confins cultivables. Comme dans le groupe précédent, on s'achemine progressivement de l'art pastoral à la culture, d'abord rudimentaire dans les petites oasis et sur les confins de la Syrie, ensuite plus intense dans la grande oasis égyptienne.

Cette évolution entraîne naturellement des complications sociales croissantes.

C'est dans les *déserts du Sahara et l'Arabie*, que l'on peut observer le plus complètement les caractères essentiels de ce groupe. Ils sont suffisamment analysés dans la note ci-dessous[1] :

1. **Déserts du Sahara et de l'Arabie.** — Les steppes riches et les steppes pauvres amènent une constitution différente de l'art pastoral et des groupements de la vie privée et de la vie publique, X, 476 à 497. — Les conditions du climat et du sol divisent l'Afrique en cinq zones sociales distinctes, IV, 58 à 60. — Les déserts du Nord faisant suite aux déserts asiatiques constituent pour les migrations des pasteurs une route merveilleuse, IV, 61 et 62. — La pauvreté des déserts africains produit, non une société *simple* de pasteurs, mais une société à *travaux divers*, IV, 69. — La Fabrication accessoire forme en Arabie le type dominant, I, 321. — La zone des déserts du Nord se subdivise, suivant les conditions du Lieu, en quatre régions sociales différentes : 1° la région des pasteurs cavaliers; 2° la région des pasteurs chameliers; 3° la région des pasteurs chevriers; 4° la région des pasteurs vachers, IV, 62 à 63. — Le cheval est l'auxiliaire obligé des pasteurs dont le troupeau comprend des races animales diverses, IV, 70 à 73. — Les pasteurs chameliers occupent dans la zone des déserts du Nord la partie la plus desséchée, que seul le chameau peut habiter, IV, 73 à 75. — La présence du chameau porteur dans le troupeau permet aux pasteurs de trouver dans le profit de transports commerciaux le complément de ressources qui leur est nécessaire, IV, 86 à 70; elle donne à ces pasteurs une grande indépendance, IV, 70. — La région des pasteurs chevriers se trouve sur un terrain où l'abondance des pluies irrégulières est suffisante pour amener la croissance d'arbres et d'arbustes épineux recherchés par les chèvres, IV, 82 et 83. — Les ressources alimentaires de l'arbre à gomme complètent celles fournies par les chèvres, lorsque celles-ci voient diminuer leur nourriture sous l'influence du vent d'Harmattan, IV, 84 et 85. — La présence du bœuf porteur caractérise la région intermédiaire entre l'aire équatoriale et les déserts des chevriers, région humide interdite au chameau, IV, 87 et 88. — La prédominance des bœufs dans le troupeau, forçant à un parcours peu étendu, fait tendre les nomades vers le cantonnement et la vie sédentaire, IV, 65 et 66. — La prédominance des moutons dans le troupeau est pour les sociétés pastorales un élément de complication; les pasteurs de moutons recourent au *Khoui* pour se procurer le grain qui leur est nécessaire dans la saison sèche, et créent au moyen de la laine un commerce fructueux, IV, 67 et 68. — Les travaux combinés du pâturage des chèvres et de la cueillette maintiennent le cadre patriarcal de la famille; la cueillette amène les querelles de tribu à tribu, IV, 85 et 86. — Les pasteurs vachers complètent leurs ressources par la chasse de l'éléphant et le commerce de l'ivoire, ou bien par la traite, IV, 90 et 91. — C'est par l'industrie des transports et le commerce que les pasteurs chameliers de la zone des déserts du Nord se procurent la plus grande partie de leurs ressources, IV, 75 à 77. — L'esclavage a pour cause la conquête, III, 194. — La stérilité de la steppe et la rareté des points d'eau dans la région des chameliers obligent les pasteurs à se fractionner par petits groupes, IX, 226 et 227. — La division en très petits douars, l'absence du chef de famille et le pécule individuel donnent aux femmes de la région des chameliers une situation importante, IX, 229. — La scission du groupe pastoral et du groupe commercial, chez les chameliers, amène un régime de transmission différent pour les biens de *justice* et les biens d'*injustice*, IX, 229 et 230. — Dans chaque *nome* égyptien, une partie de la récolte était attribuée aux *Ropaït* ou princes héréditaires, une partie aux prêtres, X, 351 à 354. — Les conditions de vie observées chez les pasteurs chameliers amènent la création et l'accumulation de la

Cette région des Déserts se subdivise en quatre contrées, qui ont été déterminées pour la première fois par M. A. de Préville,

richesse, IX, 230. — La famille patriarcale est divisée et déformée chez les Touaregs par l'impossibilité d'abreuver de grands troupeaux de chameaux à des puits peu abondants, IV, 77 et 78. — Le rôle de la femme est grandi chez les Touaregs par la séparation de l'atelier de travail du chef de famille et du foyer, V, 78 à 80. — Le pasteur chamelier vit surtout des caravanes, IX, 228. — Plus que toutes les autres races des déserts, celle des chameliers est capable de modifier des territoires difficilement transformables, IX, 231. — La création des cultures au milieu des déserts est le fait qui permet d'établir une ligne de commerce, IX, 559. — Les membres appauvris du clan touareg tombent dans la classe des *serfs*, IX, 561. — Par suite de la largeur du désert des chameliers et de leur monopole de fait, la plus-value des marchandises qui l'ont traversé s'élève de 150 à 500 pour 100, IX, 228 et 229. — Les oasis africaines naturelles sont plus stables que les oasis artificielles de Palmyre, Bagdad, Ninive et Babylone, IV, 80 à 82. — L'éloignement des oasis, une fois les caravanes organisées, favorise, par la longueur des étapes et la rareté des points d'eau, l'expansion d'une race, XVI, 235. — C'est dans les oasis que les habitants des déserts passent à la vie sédentaire, XV, 317 à 320. — Le cultivateur des oasis travaille d'une façon précaire et son travail est exploité par les nomades, XXXV, 8. — L'oasis modifie l'organisme social sur trois points essentiels : 1° le travail devient sédentaire, mais l'industrie et le commerce prédominent sur la culture; 2° la condition de la femme est élevée; 3° les pouvoirs publics se constituent en dehors de la communauté de famille, XV, 331. — Les pasteurs de la zone des déserts du Nord et les pasteurs asiatiques analogues constituent pour la traite des nègres un pays de demande, parce qu'ils ont besoin d'esclaves pour cultiver leurs oasis, VI, 87 à 92. — Les nègres soumis à la traite y sont préparés par l'habitude de la culture et par l'esclavage antérieur, VI, 92 et 93. — La traite s'exerce soit avec la connivence des petits États militaires nègres, soit au profit des chefs ou des frères nègres, soit par suite de l'isolement des villages, VI, 94 et 95. — Aux environs du lac de Tsad, la traite s'exerce avec une grande intensité, sans scrupules et sans cruautés inutiles, parce que l'influence européenne n'y apporte aucune gêne, VI, 96 à 98. — Les marchés de traite sont témoins de cruautés d'autant plus grandes que les traitants usent d'engins plus terribles et sont obligés de se dérober davantage à la surveillance européenne, VI, 98 à 103. — Pour empêcher la traite en Afrique, il faut détruire les causes profondes qui produisent l'esclavage. Les communautés de moines agriculteurs peuvent y aider, en provoquant une transformation analogue à celle qui s'est faite en Europe aux débuts du moyen âge, VI, 110 à 115. — Le Touareg est capable d'exploiter le travail du sédentaire, mais non de l'imiter, XXXV, 9. — Le désert et l'oasis, ainsi que les vallées du Nil et de l'Euphrate, favorisaient l'éclosion de certaines sciences, mais non de la philosophie, XIX, 396. — Les confréries religieuses arabes constituent une puissance redoutable, IX, 388 à 392. — Les confréries religieuses sont le principal élément de résistance de la société arabe contre les envahisseurs étrangers, IX, 392. — La religion musulmane fournit des chefs aux pasteurs des steppes pauvres, IX, 386. — L'influence des associations religieuses dans les déserts repose sur la nécessité où se trouvent les chameliers d'asseoir leur commerce sur un groupement plus fort et plus étendu que leur groupement familial, IX, 550 à 558. — Les confréries religieuses d'Orient furent le principal instrument de conservation de la tradition primitive, XIII, 260. — Affinité existant au point de vue religieux entre les chrétiens et les races issues du désert, 261 à 265. — Dans les monarchies issues des steppes pauvres, le pouvoir public repose sur une force sociale de premier ordre : le patronage qu'il exerce par lui-même sur les moyens d'existence de la nation, XII, 91. — Les pasteurs chameliers paraissent issus des pasteurs aryens qui occupèrent jadis les contrées environnant le désert de Louth, IX, 233, 235. — C'est à la race des chameliers que l'on doit faire remonter la fondation des premiers centres de civilisation, IX, 224 à 232. — Le désert offrait aux premiers hommes plus de facilités de communication que la mer : 1° il pénètre plus avant dans l'intérieur des terres; 2° il n'oblige pas à modifier son genre de vie; 3° il permet de marcher en groupes nombreux, XV, 320. — La traversée des déserts n'a été possible et ne l'est encore que par l'établissement d'étapes de ravitaillement, XV, 321. — Les étapes de ravitaillement des déserts ont été établies par les Confréries religieuses, XV, 321 à 325. — Les oasis pourvoient essentiellement à un double objet : elles sont un lieu de ravitaillement et un entrepôt de marchandises, XV, 325. — A la sortie de la steppe, les pasteurs des Prairies sont obligés de se livrer à la culture plus que les pasteurs des déserts, XVI, 175. — Les pasteurs nomades voisins d'agriculteurs deviennent facile-

dans la *Science sociale*[1]. Ces contrées se succèdent du Nord au Sud à travers la Perse, l'Arabie et le Sahara. Elles sont caractérisées par l'animal qui domine dans le troupeau, par suite des différences de sol et de climat. A son tour, l'espèce animale dominante impose au pasteur un mode d'existence spécial.

1° *Contrée des Pasteurs cavaliers.* « Elle commence sur la frontière sud-occidentale de la Perse, dans la province d'Ispahan; elle comprend le désert de Syrie, celui du Jourdain. Nous la retrouvons en Égypte avec les puissantes tribus qui occupent les deux rives du Nil inférieur. Elle s'étend ensuite au pied des hauteurs Cyrénaïques et de l'Atlas, dans la partie septentrionale de la Lybie et du Sahara, à travers la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc[2]. » Bien que cette contrée possède également dans le troupeau les diverses variétés d'animaux, « c'est le pays des chevaux de belle race, des magnifiques étalons syriens et des fines juments d'Arabie ou des pays barbaresques, dont la généalogie fait la joie et l'orgueil du Bédouin[3] ». Pour les conséquences sociales produites dans cette contrée et dans les trois suivantes, par la prédominance d'un animal

ment caravaniers, XVI, 232. — La partie du Sahara qui confine à la région montagneuse du Nord forme un ensemble de steppes temporaires que l'on exploite aisément par le système de la transhumance, XVI, 430. Les Berbères sont sortis uniquement des tribus du désert, cela est prouvé par la langue, les coutumes nationales et l'impossibilité d'une autre route, XVI, 439. — La Tunisie, l'Algérie et le Maroc offraient aux émigrants berbères 400.000 à 500.000 kilomètres carrés de pâturages et de forêts où les produits spontanés du sol suffisaient aux besoins d'une population nombreuse qui d'ailleurs pouvait s'aider de la culture rudimentaire, XVI, 444. — La partie nord de l'Afrique présente une disposition très particulière, qui lui a permis de jouer un rôle important, comme étape des émigrants berbères ou touaregs, XVI, 435 à 438. — La région des oasis a produit à l'égard des Touaregs les effets d'une région de transition, XVI, 439. — Si la race berbère n'a pas joué un grand rôle en Europe, cela tient à sa formation primitive, sous l'influence de la vie du désert et au milieu qu'elle a rencontré en quittant les steppes sahariennes, XVI, 446. — Dispensés de tout effort par les ressources naturelles du lieu, les Berbères n'ont pas été obligés de se transformer dans le long parcours qui les a amenés jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Afrique, XVI, 448. — Les fugitifs du désert apportent sur les confins les deux aptitudes principales que les déserts et la vie des oasis ont développées en eux : l'aptitude au commerce et l'aptitude à organiser des pouvoirs publics, XV, 335 à 338. — Le type des confins des déserts est le prolongement et le développement de celui de l'oasis, XV, 338. — L'éclat et l'instabilité des sociétés issues des déserts tient à leur formation essentiellement commerciale, XV, 339. — Les déserts iraniens et arabiques offraient aux transports des difficultés qu'une organisation spéciale pouvait seule surmonter, XVI, 216-226. — Les Arabes ont fait un grand commerce dans la Baltique avant les Croisades; ils y étaient préparés par le séjour dans les steppes pauvres, X, 428 à 456.

1. Voir l'exposé dans les *Sociétés africaines*, par A. de Préville, ch. I^er, 1 vol. in-12, Firmin-Didot.

2. *Id. Ibid.*, p. 14.

3. *Id. Ibid.*, p. 15.

déterminé, nous renvoyons au volume de M. de Préville.

2° *Contrée des Pasteurs chameliers.* Nous sommes ici dans le

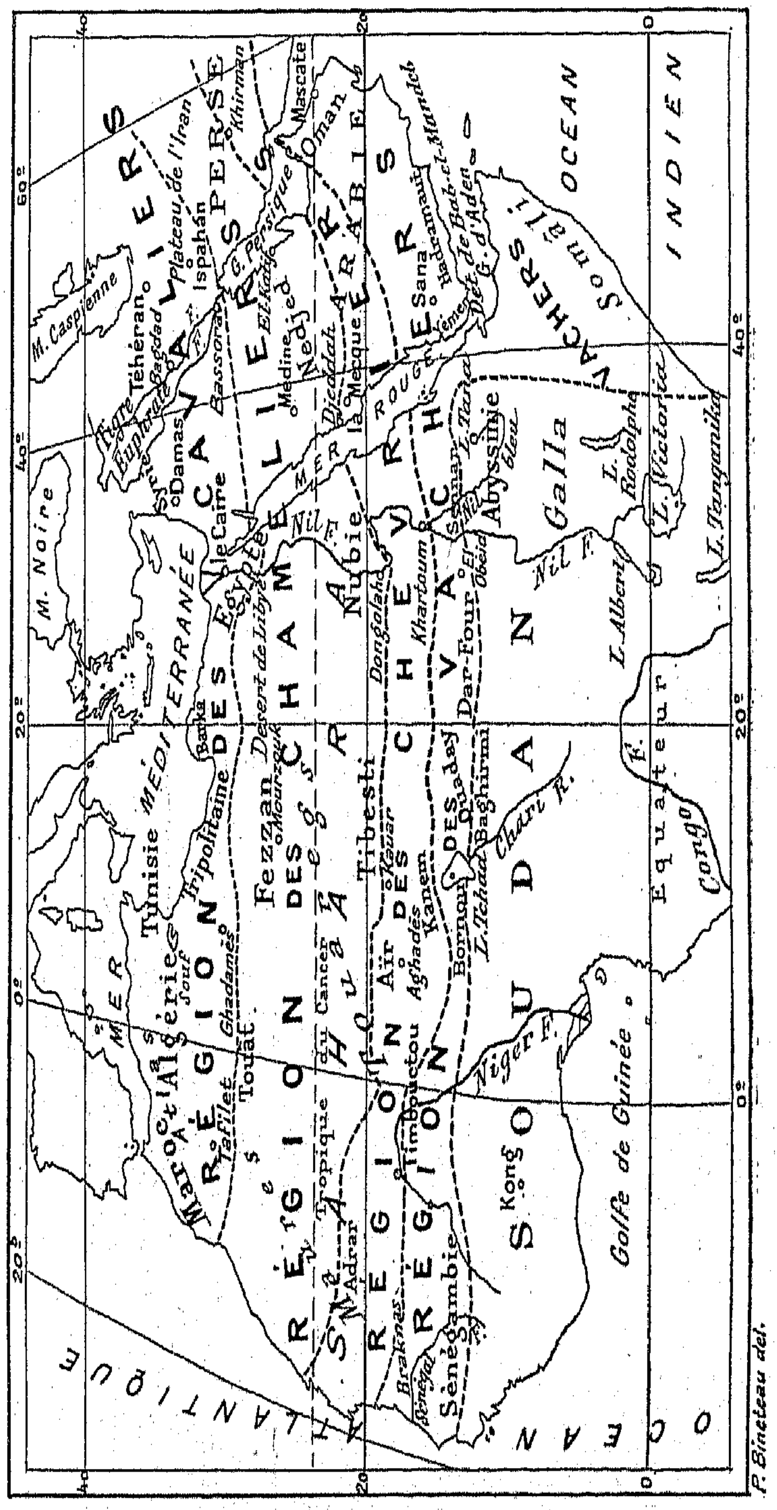

LES QUATRE DIVISIONS NATURELLES DES DÉSERTS.

désert proprement dit, dans le « pays de la soif ». Cette contrée a « son origine, à l'est, dans le désert limitrophe de la Perse, de l'Afghanistan et du Béloutchistan, l'un des pays les plus

secs de l'Asie, situé vers le 30e degré de latitude nord. Accompagnant à peu près le tropique, tantôt un peu au nord, tantôt un peu au sud de cette ligne, elle s'étend dans les déserts de l'Arabie qui entourent le Nedjed; chez les tribus Bedja des Ababdehs et des Bicherin d'Égypte; enfin dans le grand Sahara africain, dont les habitants portent le nom de Touaregs[1] ».

Ici, la rareté de l'eau oblige la tribu à se fractionner en plusieurs groupements afin de ne pas épuiser les puits en y arrivant tous ensemble. Cette dispersion et l'éloignement fréquent du chef de famille donne à la femme, chez les chameliers, une situation plus élevée et fait apparaître le matriarcat et la monogamie. La richesse due aux transports et au commerce donne naissance au pécule, première forme de la propriété individuelle. Enfin le développement des expéditions commerciales et des razzias, qui en sont souvent l'accompagnement, forment à la direction des affaires et au gouvernement des hommes, etc., etc.

« On peut attribuer aux émigrants issus de l'aristocratie chamelière la fondation de la plupart des royaumes du Soudan, que gouvernent des dynasties de « Sultans » musulmans porteurs du voile. [2] »

Et tout cela est la conséquence de ces deux causes, en apparence bien négligeables : un climat plus sec et la prédominance du chameau dans le troupeau.

3° *La contrée des Pasteurs chevriers*. Cette contrée « commence à se dessiner sur les contreforts de l'Indo-Koh, chez les Sia-Poh, ou noirs-vêtus; elle se dirige à travers les déserts sur Khirman, à la frontière persane, franchit l'Arabie par les sables du Sud et ceux qui environnent le plateau de Sana, où le produit des troupeaux est manufacturé. On la retrouve en Nubie avec les puissantes tribus du Sennaar, celles des Kabbahish (chevriers), dont El-Obéïd est le centre, et qui se prolongent au loin vers l'Ouest, occupant les dernières dunes du Sahara, au sud de Kanar et d'Asben. Elle reparaît aux environs de Tom-

1. A. de Préville, *Sociétés africaines*, p. 27. | 2. *Id. Ibid.*, p. 43.

bouctou, puis au nord du Sénégal, chez les Tischlti, les Ouled-Mbareck, les Brakna, les Douysch et les Trouza. Ces dernières tribus sont connues sous le nom général de Maures[1] ».

Cette contrée, située au bas du Plateau septentrional, est plus arrosée que la précédente. Elle produit des arbres et arbustes épineux qui conviennent à la chèvre et cet animal occupe, dans le troupeau, une place plus importante. D'ailleurs les graminées sont rares. « Le bœuf et le cheval ne peuvent prospérer dans cette région. Une herbe appelée faleslez y croît en abondance; elle engraisse la chèvre et le chameau, mais sur les hauteurs elle devient vénéneuse pour le chameau et même pour l'âne[1]. »

Ces pasteurs chevriers sont obligés de demander une ressource accessoire à la cueillette de la gomme et ce travail exerce une influence très nette sur la constitution de la famille et de la tribu.

4° *La contrée des Pasteurs vachers*. Elle est déterminée par une humidité encore plus grande qui amène la disparition définitive du chameau et le développement du bœuf à bosse, le bœuf porteur. On peut suivre sur la carte la direction générale de cette contrée.

Ici, les ressources accessoires sont fournies, le long des rivages de l'Arabie, par la pêche du poisson et par celle des huîtres perlières et nacrières; en Afrique, par l'ivoire, par le transport des grains tendres du Soudan, du riz de Sokoto, le dokn, le dourah et par la traite des nègres. Ces conditions nouvelles de lieu et de travail déterminent dans l'état social des modifications qui sont suffisamment indiquées dans la note précédente.

Les déserts de l'Assyrie et de la Chaldée[2] se distinguent

1. A. de Préville, *Sociétés africaines*, p. 42.

2. **Assyrie et Chaldée.** — La sécheresse du climat s'oppose au développement de la culture, I, 240. — Le commerce a été développé par les conditions géographiques, I, 244 à 263. — Il a donné naissance à la vie urbaine, à la richesse et à la culture, I, 240 à 244; aux contrats de vente et de louage, I, 355 à 362. — Le commerce a développé la richesse, qui a rendu possibles les travaux d'irrigation et par conséquent la culture, I, 240 à 244, 348 à 454. — Ces diverses causes ont développé l'industrie, I, 244 à 263. — Le commerce a fourni aux Mésopotamiens les patrons du travail, XXXVI, 138. — Le commerce, en créant la vie facile des villes et la richesse, a été

de ceux du Sahara et de l'Arabie par une circonstance particulière qui leur a donné un grand développement social dans l'antiquité.

Par suite de certaines circonstances géographiques, le commerce et la vie urbaine y ont pris autrefois un caractère remarquable d'intensité. Il suffit de rappeler les noms célèbres de Ninive et de Babylone. Cette richesse et ce développement de la vie sédentaire et urbaine ont eu des conséquences sociales considérables : facilité d'organiser en grand l'irrigation et, par conséquent, la culture; éclosion des cultures intellectuelles, des sciences et de l'art; enfin constitution du type du grand pouvoir public.

Le caractère artificiel de ces phénomènes est bien prouvé par leur disparition, le jour où les causes qui avaient donné naissance à l'irrigation ont cessé de fonctionner. Tout est alors retombé, purement et simplement, sous la loi du désert, comme dans l'Arabie et le Sahara.

La région suivante est la *Syrie*, qui est limitrophe de la précédente, mais plus susceptible de culture, au moins sur ses confins. La culture s'y est développée autrefois pour les mêmes causes qu'en Assyrie, mais elle s'y est maintenue un peu plus sur les parties déclives plus faciles à irriguer. Tel est le cas de Bousrah, dans le Haouran, dont j'ai donné, d'après le Dr Delbet, une description méthodique [1].

la cause première du développement de l'art chaldéen, VII, 52 à 55. — L'influence du milieu physique se manifeste dans l'art chaldéen par l'emploi de la brique, par l'usage de la voûte et par la multiplicité des travaux de canalisation, VII, 55 à 60. — L'absence de vêtements ajustés et le fini des broderies dans l'art chaldéen sont une conséquence de l'état social, VII, 62 à 65. — L'apothéose des rois dans l'art assyrien vient de ce que le pouvoir s'est établi et maintenu par la force, VII, 248 à 253. — L'art assyrien est essentiellement consacré à l'apothéose de la personne royale, VII, 248 à 272. — L'apothéose royale dans l'art assyrien se manifeste par la représentation du roi, de ses compagnes, de ses palais, de ses chasses, de son faste, VII, 253 à 270. — L'art assyrien, étant exclusivement consacré au roi, ne représente pas les scènes de la vie civile, VII, 270. — L'état social imprime aux habitations deux caractères particuliers : le petit nombre d'ouvertures extérieures et la disposition des bâtiments autour de cours intérieures, VII, 60 à 62. — La monarchie assyrienne : types de Ninus et de Sémiramis, XXXVI, 146.

Les confréries chaldéennes, par l'autorité religieuse, ont créé l'organisation des transports dans les déserts, XVI, 226. — Le développement des grands centres urbains dans la Chaldée est le corollaire du développement des transports par l'association des mages et des chameliers, XVI, 231. — Les Chaldéens, poussés par les besoins de leurs travaux, inventèrent les sciences, XXXVI, 142. — Leur art a souffert de l'imperfection des matériaux, 143. — La religion chaldéenne, XXXVI, 141.

1. **Syrie : Le type de Bousrah.** — Le commerce y développe la culture, III, 34 à

C'est en prenant ce type pour point de départ qu'un de mes collaborateurs, M. Ph. Champault, a pu reconstituer, d'après la Bible, le personnage d'Abraham et des patriarches bibliques. C'est le type térachite, c'est-à-dire des descendants de Térach, père d'Abraham [1].

37. — La culture du blé, observée à Bousrah, a une action directe sur l'organisation sociale, III, 33, 64. — Elle prépare les grandes agglomérations d'hommes, III, 37, 38. — Elle développe les travaux d'extraction, de fabrication et de transport, III, 44 à 49. — Elle impose aux femmes leurs travaux les plus pénibles, III, 43. — Elle rend les familles sédentaires, III, 49. — Elle transforme le cheval de coursier en bête de somme ou de trait, III, 47. — Elle rend la propriété plus permanente, III, 49 à 52. — Elle restreint le nombre des propriétaires, III, 52 à 54. — Elle rend plus difficile le fonctionnement de la famille patriarcale, III, 54 à 57. — Elle développe le commerce, III, 57; et les cultures intellectuelles, III, 58. — Elle pose le problème du contact des dissidents, III, 59. — Elle complique le voisinage, III, 60. — Elle développe les pouvoirs publics, III, 61. — Le domestique syrien, à Bousrah, ne reçoit pas de salaire, mais de petits cadeaux et des avantages spéciaux, XXV, 154. — Parfois il épouse la fille de son maître, XXV, 155. — La configuration de la Syrie surexcite l'instinct commercial, XXXVI, 374. — La côte phénicienne s'y prête spécialement, 375. — Le cheikh de Bousrah, chef d'un clan familial, exerce, comme autrefois le patriarche térachite, des fonctions administratives et judiciaires, XXV, 162. — Le cheikh de Bousrah est choisi dans une famille privilégiée, par les principaux chefs de famille, XXV, 164.

1. **Syrie : Le type térachite.** — La montagne et le désert expliquent les diverses évolutions des patriarches bibliques, XXIII, 419. — La terre de Chanaan est un lieu admettant une grande diversité de travaux, VIII, 403. — Les Térachites pratiquent l'art pastoral à grands troupeaux nomades, XXIII, 417, 426. — Ils font de la culture en atelier permanent, et du petit négoce, XXIII, 426-438. — L'atelier des Térachites est double : pastoral pour les fils, cultural pour le père, XXIII, 438. — La direction de l'atelier pastoral, chez les Térachites, est plus compliquée que celle de l'atelier agricole, XXV, 153. — Le sol cultivé, chez les Térachites, n'est pas approprié, ce qui facilite les déplacements, XXIII, 435. — Les biens de la famille térachite appartiennent au patriarche et à sa descendance mâle, XXIV, 65. — La famille des Térachites se partage en deux groupes vivant à part, celui du père et celui des fils, XXIII, 438. — Les fils du patriarche térachite vivent en nomades sous la tente, ce qui constitue une société exclusivement masculine, XXIV, 53. — Outre le foyer sédentaire et la tente nomade, les Térachites avaient des stations d'émigrations provisoires, XXIV, 54. — Les Térachites ont des épouses suppléantes, XXIV, 55. — Pour le mariage du Térachite, le consentement de la future est nécessaire, XXIV, 58. — Le Térachite a sur sa femme un droit de répudiation, ainsi qu'un droit de vie et de mort, XXIV, 60. — Les femmes ont sans doute peu de travail dans la famille térachite, XXIV, 62. — La mort du patriarche térachite laisse le fils investi de tous ses droits, XXIV, 66. — La communauté familiale, chez les Térachites, est peu stable et fait presque toujours place au simple ménage, XXIV, 68. — Le père associe ses fils au gouvernement de la famille, 70. — Le père, parfois, a seulement le droit de remontrance, 71, 73. — Le patriarche térachite fait tout ce qu'il peut pour multiplier les fils à son foyer et remplacer les absents, XXIV, 73. — Les Térachites attachent une grande importance au mariage consanguin, qui resserre la parenté, XXV, 156. — Dans la famille térachite, le patriarche incapable peut se trouver déposé au profit d'un fils, XXV, 161. — Parallèle entre la famille térachite et le Syrien moderne de Bousrah, XXV, 152, 168. — Comment le patriarche térachite traite avec ses domestiques ou tenanciers, XXV, 155. — La famille térachite s'unit facilement pour une action commune avec de nombreuses familles issues de la même descendance, XXV, 157. — L'essaimage, dans le clan térachite, a pour cause la dualité de l'atelier, la vie nomade des fils, leur désir de s'enrichir et de se fixer, XXV, 165. — Les Térachites essaiment en groupes. Chez certains, l'essaimage est produit par le désir de devenir chefs de tribus, XXV, 167. — Le Térachite qui essaime devient plutôt diplomate que guerrier, XXV, 168. — Les patriarches bibliques étaient des sédentaires, nomades seulement par occasion, XXIII, 415. — L'habitation sédentaire du patriarche abrite avec lui le groupe des femmes et les enfants en bas âge, XXIV, 52. — Les Térachites pratiquent l'échange en commerçants avisés. Ils estiment l'or et savent très bien le prix des choses, XXIII, 436. — Abraham séjourne malgré son intérêt dans la terre de Cha-

L'*Égypte* forme, du moins dans l'état actuel de la science, la cinquième région du groupe des Déserts et Oasis [1]. Elle se

naan, pour obéir à une impulsion religieuse, XXIII, 434. — Même en perdant de son autorité, le patriarche térachite demeure le chef spirituel de la famille, XXIV, 73. — Le patriarche térachite est chef religieux, et intercesseur entre Dieu et l'homme, XXV, 163. — Le voisinage des descendants de Chanaan force Abraham à des déplacements incessants, XXIII, 433. — Certains traits des Arabes modernes rappellent la vie des patriarches bibliques, XXIV, 49. — Le type térachite, tel que le décrit la Genèse, a tous les caractères sociaux de l'authenticité, XXV, 173.

Les Juifs furent amenés à s'adonner exclusivement au commerce, par des conditions géographiques et historiques, II, 8 à 73. — Le type juif est maintenu malgré la dispersion par des causes géographiques et historiques, II, 5 à 21.

1. **Égypte.** — L'Égypte proprement dite comprend la vallée du Nil, de la première cataracte à la Méditerranée, IX, 215. — L'Égypte est une des vastes oasis naturellement arrosées de la région des pasteurs chameliers, IX, 224-226. — Telle que la nature l'a faite, l'Égypte était une pauvre oasis, peu boisée et offrant peu de ressources aux nomades voisins, parce que l'époque de l'année où elle est utilisable correspond à celle où la steppe est couverte d'herbes, IX, 216 à 218. — La vallée du Nil, par sa fertilité, invitait les habitants à être des cultivateurs, XXXV, 356. — L'Égypte, comme la Chaldée, ne peuvent être mises en culture que par des races disposant de capitaux accumulés, IX, 223 et 224. — Ménès fonda la puissance sur la *culture développée* que la situation de *Tinis*, son lieu d'origine, favorisait particulièrement, IX, 562 et 563. — La culture par irrigation amena la création d'un puissant pouvoir patronal, d'une puissance terrienne, IX, 563 et 564. — Ménès fonda Memphis au lieu le plus propre à la culture développée et au moyen de frais et de travaux énormes, IX, 564 et 568. — En fondant Memphis et en développant la culture, Ménès jetait les bases d'un nouvel ordre de choses et créait une source de richesse plus régulière que celle du commerce, X, 161 et 162. — Ménès avait à sa disposition la main-d'œuvre qui lui était nécessaire, par suite de la présence d'une classe de prolétaires, X, 169 et 163. — Les ouvriers de Ménès étaient liés d'une manière stable à son entreprise, X, 163 à 165. — L'utilisation du limon fertilisant du Nil exige la confection de barrages, X, 165 à 167. — La culture du blé en Égypte exige peu de peine par elle-même, mais elle nécessite l'entretien des digues et canaux, X, 167 à 171. — Les grands travaux de terrassement nécessaires à l'entretien des canaux et des digues maintenaient les cultivateurs dans la dépendance absolue d'un patron habile et puissant, X, 166 à 173. — Le système du colonage partiaire simplifiait pour les Pharaons l'administration de la vallée du Nil, X, 173 et 174. — L'imprévoyance des cultivateurs égyptiens et la variation des récoltes auraient rendu imprudente la tenure à rente fixe, X, 174 à 179. — Le colonage partiaire exigeait une surveillance minutieuse de la part du patron, c'est-à-dire un grand nombre d'*employés* commis à ces soins par les Pharaons, X, 180 à 183. — La fixité des *nomes* tenait à la fixité de l'espace que peut arroser une digue déterminée, X, 343 à 346. — La richesse concentrée entre les mains du Pharaon par le développement de la culture l'amena à exécuter des constructions coûteuses, X, 360 à 364. — Le Nil offre une voie avantageuse et unique pour les transports entre le centre africain et la Méditerranée, IX, 218 à 220. — Le Nil était autrefois, dans son cours inférieur, la voie des transports commerciaux de la mer Rouge à la mer Méditerranée, IX, 220 à 222. — L'Égypte est le point où se croisent les deux grandes diagonales du monde, IX, 222 et 223. — La culture perfectionnée, créée par Ménès en Égypte, détermine la formation d'une race nombreuse demandant des terres nouvelles, X, 339 et 340. — Les capitaux nécessaires à la création de nouveaux territoires de culture se trouvaient en Égypte entre les mains des seuls Pharaons, X, 340 à 342. — La société égyptienne dérive de la formation patriarcale, modifiée par l'art spécial aux pasteurs chameliers, XI, 83. — La Fabrication était exercée par des groupes familiaux très restreints, généralement peu capables et habitués à subir une direction absolue, XI, 83. — Les ouvriers étaient sédentaires, car leur clientèle était fixée au sol, XI, 83. — Dans l'ancienne Égypte, on ne pouvait s'établir pour exercer un métier que dans les villes et villages de la berge fluviale, ou sur les contreforts des chaînes bordières, qui confinent au désert, XI, 83. — Seuls, le Pharaon ou le collège des prêtres peuvent occuper l'ouvrier fabricant, il doit donc se rendre soit auprès du premier à la *Ville des vivants*, soit auprès des seconds à la *Ville des morts*, XI, 84. — La confection des briques fut le principal emploi du surcroît de main-d'œuvre rejeté par les campagnes, XI, 87. — Dans la Fabrication, le *Progrès des méthodes* est entre les mains du Pharaon et de ses fonctionnaires; la *Clientèle* est interceptée par

classe en dernier lieu, parce que c'est là que la culture, propre aux oasis désertiques, a pris, de tout temps, le plus grand développement.

lui; l'*Engagement*, c'est la corvée recommandée par le Pharaon; le *Capital*, le Pharaon le retient en entier, XI, 92. — L'ouvrier fabricant doit viser à se faire attribuer, pour rémunération de son travail, une portion soit du *blé du roi*, soit du *blé des prêtres*, XI, 84. — Le roi prélève sa part de toutes choses *en nature* et la dépense *en nature;* les ouvriers travaillent pour lui à *la corvée*, moyennant un salaire fixe en nature, XI, 91. — Le cultivateur ne conservait en sa possession que la portion de la récolte strictement nécessaire à l'alimentation de sa famille; le surplus formait la part du patron, XI, 84. — Le groupement familial rencontrait un obstacle sérieux à sa perpétuité : il n'avait pas de signe sensible matériel à transmettre de génération en génération, à cause de l'absence de fixité des domaines, XI, 102. — Le gouvernement familial dans la classe ouvrière procédait moins de la situation du père que de celle de la mère, XI, 92. — Les tombeaux étaient le seul signe matériel, pour conserver la personnalité des morts, base et point de départ des liens de parenté, XI, 103. — La femme avait une situation importante dans l'ancienne Égypte, XXXVI, 359. — Le patron agricole était nécessairement, dans la Vallée du Nil, le gouvernement; le sort du fellah est lié à ce gouvernement, XIII, 272 et 273. — Les nombreuses transactions nécessitées par l'entretien des tombeaux firent naître la monnaie dans la *Ville des morts*, XI, 109. — Le commerce d'Alexandrie, développé, sous la domination romaine, par l'envoi des blés d'Égypte en Italie, amena dans cette ville l'établissement d'une puissante colonie juive, XIII, 78 à 80. — Le rôle des Alexandrins a été d'élever à la dignité philosophique les superstitions magiques de l'ancienne Égypte, en y projetant les abstractions de l'esprit grec, XXIII, 160. — L'éclectisme alexandrin répond assez bien à la fusion de peuples divers opérée par la conquête romaine, XXII, 164. — Le dernier philosophe alexandrin cherche un refuge en Perse, au pays des mages, dont les doctrines avaient contribué à former cette philosophie, XXIII, 171. — Les Ptolémées ont patronné la littérature et mis les écrivains, savants et artistes, à l'abri des besoins matériels, XXXV, 301. — La poésie alexandrine atteste le désœuvrement de gens distingués, pour qui la littérature est un instrument de plaisir, XXXV, 311. — La poésie alexandrine a perdu l'enthousiasme, la ferveur religieuse et l'esprit de cité; elle a acquis le raffinement, le goût de l'érudition et de la science, le culte de l'amour et du joli, XXXV, 301-317. — La littérature égyptienne se ressent de la religion, XXXVI, 364. — L'art révèle la préoccupation du logement après la mort, 364. — Les prêtres de l'ancienne Égypte formaient une corporation puissante, XII, 85. — La domination des confréries religieuses dans les oasis repose, en dehors du négoce, sur les cultures intellectuelles traditionnelles dont elles ont le dépôt et sur le sentiment religieux très intense, XI, 97. — Le culte des morts était basé sur la conservation du groupement familial, XI, 102. — L'entretien des tombeaux devint, pour le collège des prêtres, tout un moyen d'existence, XI, 104. — Les collèges des prêtres égyptiens réglaient et célébraient le culte; avaient le dépôt des coutumes nationales, enfin rendaient la justice, XII, 85. — L'Égypte est le pays qui, grâce à l'influence de ses prêtres, influencés eux-mêmes par un état social antérieur, semble avoir poussé à son plus haut degré la superstition, XXIII, 158. — Le surnaturel philosophique, dans la philosophie alexandrine, a pour but de compenser le déficit du surnaturel religieux, XXIII, 162. — Le christianisme, par cela même qu'il attirait à lui les intelligences revenues du paganisme, se trouvait en lutte avec la philosophie alexandrine, qui s'efforçait d'en faire autant, XXIII, 167. — La persécution du christianisme par l'empereur Julien correspond à une coalition d'intérêts matériels et de doctrines philosophiques, également menacées par la multiplicité des conversions, XXIII, 168. — La religion des Égyptiens était utilitaire, XXXVI, 362. — Elle a inspiré les arts, 364. — Légendes mythologiques, 366. — Chaque *nome* de culture nécessitait en Égypte un groupe d'administrateurs spéciaux relevant directement du Pharaon, X, 346 à 350. — Les Ropaït, ou administrateurs héréditaires des nomes égyptiens, paraissent être une pépinière de remplacement pour les dynasties pharaoniques, qui venaient à s'éteindre, X, 354 à 357. — Le Ropaït, ou prince fonctionnaire, a été en Égypte l'aide principal du Pharaon pour la création et l'administration des nomes, X, 358 à 360. — Le Pharaon avait un haut domaine sur toutes les terres d'Égypte, XXXVI, 357. — L'afflux des ouvriers sur la berge fluviale et sur les contreforts des chaînes bordières détermine la création de centres urbains, XI, 84. — Le premier élément de l'agglomération urbaine est le *Larit*, ou grenier royal, la

L'Égypte en effet n'est qu'une grande oasis de la contrée des pasteurs chameliers. Elle est arrosée par le Nil, au lieu de l'être par des puits, comme les petites oasis du désert.

Notre collaborateur, M. A. de Préville, a fait une étude magistrale de ce type social, ainsi que le lecteur peut s'en rendre compte par l'analyse que nous publions en note. Nous n'avons donc pas besoin d'insister.

Bien que l'Égypte soit, pour la culture, une terre privilégiée, ce privilège cependant dépend uniquement, comme dans toutes les autres oasis, des travaux d'irrigation et de leur entretien.

Double maison blanche, XI, 85. — La *Ville des morts* comprenait de petits commerçants ou employés de commerce et des ouvriers adonnés aux métiers manuels; ils vivaient les uns et les autres du culte des morts, XI, 105. — L'Égypte a été la mère de la civilisation antique, IX, 212 et 213. — Les peuples noirs n'ont pas laissé de trace de leur passage dans la vallée du Nil, parce qu'ils étaient incapables d'user des ressources qu'elle renferme, IX, 235 et 237. — Les expéditions militaires égyptiennes n'avaient pas pour but la possession et le peuplement d'un sol étranger, mais seulement la conquête d'un butin, XI, 256. — Les pasteurs cavaliers et les pasteurs chameliers exercèrent d'une façon bien différente leur domination en Égypte, par suite de la différence de leur formation sociale. XI, 258 à 280. — Les pasteurs cavaliers n'étaient pas préparés à l'administration de l'Égypte, parce qu'ils étaient de purs nomades pillards, XI, 272. — Les pasteurs chameliers étaient admirablement préparés par la pratique du commerce et la culture des grandes oasis au gouvernement de la vallée du Nil, XI, 272. — Les conquérants grecs en Égypte venaient pour coloniser, XII, 227. — Le gouvernement de l'Égypte par les Mèdes se fit au moyen d'un accommodement entre la formation médique et la formation égyptienne, XII, 91 à 96. — La conquête perse a introduit en Égypte une forme nouvelle et plus large de pouvoirs publics, XII, 224. — Les Mèdes ne colonisèrent pas l'Égypte, ils n'y apportèrent qu'une seule chose nouvelle : un gouvernement qui ne patronnait pas les arts nourriciers, XII, 225. — Les conquérants grecs entrèrent complètement dans le régime politique des Égyptiens; ils en vinrent jusqu'à transporter à leur propre famille le mode de groupement familial de la race égyptienne, XII, 243 à 262. — Dans la domination de l'Égypte, les Grecs ont fait preuve de la plus grande flexibilité sociale, à la fois acceptant la tradition égyptienne et poussant l'Égypte dans la sphère du mouvement européen, XII, 261. — Les Romains conquirent l'Égypte en maîtres, tandis que les Grecs s'y étaient établis en patrons, XIII, 57 à 62. — Sous l'administration impériale romaine, les blés d'Égypte prirent le chemin de Rome au lieu d'alimenter les déserts du Sud, d'où révoltes chez les Arabes, en Éthiopie, etc., XIII, 76 à 78. — Les exactions de la domination romaine à l'époque impériale amenèrent la décadence de la population rurale égyptienne, XIII, 80 et 81. — La conquête romaine en Égypte a détruit un des éléments nécessaires à sa prospérité, le grand patron universel, représenté par les Pharaons, XIII, 257 et 258. — La chute de l'empire romain, en rendant aux blés d'Égypte leur débouché naturel vers le Sud, fit s'étendre et prospérer les confréries religieuses occupant les déserts d'Arabie, XIII, 266. — Prospérité de l'Égypte sous l'administration d'Amrou, imbu des traditions du groupe familial chamelier, XIII, 274. — L'extension de l'Islam au delà de la région des pasteurs chameliers fit abandonner aux musulmans dominateurs de l'Égypte les coutumes qui faisaient sa prospérité, XIII, 275 et 276. — Souffrance de l'Égypte sous l'administration turque, XIII, 276 à 279. — Transformation de l'Égypte au contact des Européens dans le dix-neuvième siècle, XIII, 279 à 282. — Constitution d'un prolétariat agricole sous la direction des Occidentaux capitalistes, XIII, 282 à 287. — Depuis la chute de la dynastie des Lagides, l'Égypte a toujours été soumise à l'étranger, XIII, 272 à 288. — Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, l'Église jouit d'une partie de l'antique puissance des prêtres égyptiens, XIII, 265 et 266. — Les ordres religieux musulmans ont hérité de la puissance des confréries créées autrefois par les chameliers du Grand Désert, XIII, 270 à 272.

Si l'homme cessait un moment de maintenir les digues et de régler minutieusement l'écoulement et la répartition des eaux, le désert reprendrait impitoyablement ses droits.

L'Égypte n'échappe donc qu'artificiellement au désert qui l'entoure de toutes parts, qui la menace sans cesse et qui, malgré tout, lui impose toujours ses lois.

Nous devons donc classer l'Égypte dans le groupe des Déserts et Oasis. Seulement, elle en forme la dernière région, celle qui est la plus détachée de l'art pastoral et le plus engagée dans la culture.

Après l'Égypte, nous sortons du groupe des Déserts et Oasis et du genre des Sociétés à formation communautaire stable.

IV

SOCIÉTÉS A FORMATION COMMUNAUTAIRE INSTABLE

GROUPES	RÉGIONS
1° **Toundras.**	1° Laponie. — 2° Russie septentrionale. 3° Sibérie sept. — 4° Amérique septentr.
2° **Savanes de l'Amérique du Nord** (avant la colonisation).	1° Prairies. — 2° Montagnes Rocheuses. — 3° Lacs.
3° **Forêts et sols divers de l'Amérique du Sud** (avant la colonisation).	1° Bassins de l'Amazone. 2° Pampas (et annexes).
4° **Forêts et sols divers de l'Afrique** (avant la colonisation).	1° Montagnes de l'Est. 2° Déserts du Sud. 3° Centre équatorial. 4° Région du Dourah et du Nil Blanc.
5° **Océanie** (avant la colonisation).	1° Rivages d'accès. 2° Iles éparses.

Les Sociétés à formation communautaire *instable* forment le second genre de la formation communautaire.

Ce qui a déterminé ce genre instable, c'est l'expansion sur des *sols primitifs* non exploités par l'art pastoral.

On appelle sols primitifs ceux que l'homme exploite sans leur faire subir aucune transformation, par conséquent en les laissant à l'état primitif. Ici, cette exploitation a lieu au moyen de la chasse, de la pêche fluviale, ou de la cueillette des fruits.

Ces travaux développent l'instabilité.

D'abord ils fournissent à l'homme des ressources plus aléatoires que l'art pastoral.

Le gibier terrestre, le poisson des fleuves, les fruits s'épuisent plus facilement que l'herbe des steppes, ou sont plus difficiles à atteindre, ou fournissent une nourriture moins complète et moins suffisante : ils ne sont pas, comme le lait, un aliment complet.

Ensuite ces travaux font passer l'autorité et la direction de la famille, des vieillards aux jeunes gens, parce qu'ils exigent, plus que l'art pastoral, l'agilité et la force, ou qu'ils donnent tout au moins une grande supériorité aux individus agiles et forts.

Mais, d'autre part, si ces travaux donnent l'autorité aux jeunes, ils ne les rendent pas capables de l'exercer, précisément parce qu'ils ne développent que l'agilité et la force brutale.

La diminution de l'autorité des vieillards et la prédominance de la force des jeunes ont pour conséquence de désorganiser la communauté familiale, en la livrant à une jeunesse sans expérience, sans dignité et sans frein.

Cette déchéance sociale n'est que trop accusée chez les populations appartenant à ce genre : Lapons, Esquimaux, Indiens Peaux-Rouges, Indiens des forêts, Nègres, Maoris, Canaques, Sauvages de toutes catégories. Elle est si manifeste que beaucoup sont déjà éliminés et que les autres sont en train de disparaître, ou tout au moins sont subordonnés et plus ou moins asservis.

I. — LE GROUPE DES TOUNDRAS [1].

Le groupe des Toundras doit être classé en premier lieu, parce que c'est celui qui s'éloigne le moins de l'art pastoral. Ce travail même persiste encore, mais associé à la pêche et à

1. Monographies publiées. — P. de Rousiers, *Les populations circumpolaires* (*Sc. soc.*, VI). — E. Demolins, *La route des Toundras, Le Type lapon-esquimau*, dans *la Route*, t. I, liv. I, ch. III.

la chasse. Cependant c'est un art pastoral réduit et misérable, puisque, à cause du froid, l'herbe est remplacée par la mousse et le lichen; la jument, la vache, le mouton, par le renne. Et l'on n'a pas, comme chez les pasteurs des déserts, la ressource des fabrications et du commerce, par suite de l'absence complète de produits riches à transporter et à échanger et de populations riches, sur les confins, pour les acheter.

On connaît assez la vie misérable des populations qui occupent les diverses régions des Toundras[1] : Laponie, Russie septentrionale, Sibérie septentrionale, Amérique septentrionale.

II. — LE GROUPE DES SAVANES DE L'AMÉRIQUE DU NORD[2].

Avec le groupe des savanes de l'Amérique du Nord, qui sort du précédent, l'évolution vers la chasse exclusive est accomplie.

1. **Toundras.** — Le sol de la Sibérie septentrionale est intransformable, VI, 135 à 138. — Les grands fleuves sibériens qui se dirigent du Sud au Nord forment autant de chemins sur les bords desquels la communauté se maintient à travers la zone forestière, VI, 155 à 157. — Le froid produit uniformément la toundra dans la Sibérie septentrionale, la Russie du Nord et la Laponie. C'est la région des pâturages de rennes, VI, 224 à 225. — Les émigrants sibériens peuvent franchir le détroit de Behring sans que ce passage détruise chez eux les habitudes patriarcales, VI, 228 à 232. — Les Esquimaux offrent tous les caractères des populations patriarcales agglomérées, VI, 319 à 327. — Le détroit de Behring ne forme pas un obstacle aux migrations des Sibériens vers l'Amérique, VI, 228 à 232. — Les conditions du lieu s'opposent, dans l'Alaska, à la domestication du renne, ce qui force les populations de ce pays à se procurer, par le commerce, la fourrure de cet animal dont ils ont besoin pour se vêtir, VI, 232 à 238. — Les travaux auxquels se livrent les populations de l'Alaska conservent la communauté, mais misérable, VI, 239 à 248. — Les différents travaux accessoires des Esquimaux maintiennent chez eux le moule patriarcal, VI, 333 à 334. — La pêche du phoque contribue, par la manière dont elle se fait et par le genre de ressources qu'elle procure, à maintenir la communauté chez les Esquimaux, VI, 333 à 338. — Les Normands ont colonisé le Groënland à une époque où la rigueur du froid était moindre. Leurs familles-souches ont disparu de ces contrées intransformables depuis l'avancement des glaciers, VI, 335 à 341. — Les familles patriarcales d'Esquimaux s'accommodent des faibles ressources d'un sol intransformable qui a éliminé les Normands à famille-souche, VI, 341 à 344. — Les Lapons ont passé directement et sans transition de la steppe dans la Toundra, XVI, 180.

2. **Monographies publiées.** — P. de Rousiers, *Les premiers émigrants du Far-West. Les chasseurs de bisons.* — Comment ils se transforment sur les territoires de chasse. Les deux caractères de la chasse au bison. Les effets de la méthode de chasse. La nation des Têtes-Plates. — Les vaincus de la région montagneuse : les Sioux. Les sauvages pauvres de l'Ouest. Les chasseurs du Nord-Ouest (*Sc. soc.*, VII, VIII). — Id. *Les prédécesseurs de l'Habitant de New-York : les Hurons-Iroquois.* L'origine des Hurons-Iroquois explique la forme particulière de leur groupement social. Le curieux régime de travail. Le problème de la constitution familiale et politique (*Sc. soc.*, IX, X). — E. Demolins, *Le type lapon-esquimau. La Route*, I, liv. I, ch. III.

Mais c'est la chasse d'*animaux en troupes*, dont l'animal principal est le bison, ou buffle[1].

1. **Savanes de l'Amérique du Nord.** — Quelles que soient les conclusions de l'ethnologie au sujet de l'origine des Américains, il est historiquement prouvé que des migrations se sont produites d'Asie en Amérique par le détroit de Behring, VII, 69 et 70. — Les chasseurs de la région circumpolaire sont attirés hors de chez eux par la poursuite du bison, VII, 71 à 73.

1° Région de la Prairie. — Les steppes ou *Prairies* occupent une partie notable de l'Amérique du Nord. Détermination de la région qu'elles occupent, VII, 74 à 76. — La victoire de l'herbe sur la forêt, dans les Prairies de l'Amérique du Nord, paraît tenir en grande partie à la sécheresse du climat, VII, 76 à 81. — Ressource considérable de la chasse au bison. L'abondance des troupeaux, VII, 82 à 84. — Le bison peut être apprivoisé et plié au travail, mais seulement par une race d'agriculteurs, VII, 84 à 89. — La pêche constitue une importante ressource sur le bas Columbia, VIII, 186. — La pratique de la chasse donnait aux Indiens de l'Amérique une perfection de sens et une sagacité remarquables, VII, 150 à 152. — Les chasseurs de bisons conservent encore dans leur organisation familiale beaucoup de traits de la communauté, VII, 152 à 155. — L'habitude de la chasse et la nécessité des déplacements qui en résulte amènent l'abandon des vieillards et même leur meurtre, VII, 155 à 158. — Les habitudes de superstition sont très favorisées par la pratique de la chasse, VII, 158 à 161. — La chasse contribue pour une bonne part aux mœurs batailleuses que nous constatons sur la Prairie, VII, 161 à 165. — La chasse aux bisons est une chasse *en troupe* et une chasse dangereuse, VII, 165 à 172. — Le groupement nécessaire pour la chasse en troupe du bison ébranle le groupement patriarcal, VII, 348 à 351. — Le travail de la chasse au bison ne forme que des groupes instables, VII, 351 à 356. — Les expéditions de guerre et de chasse au bison ne créaient pas une hiérarchie stable, parce qu'elles n'avaient pas pour but un établissement agricole, VII, 356 à 360. — Le danger de la chasse aux bisons donne aux Indiens qui la pratiquent ordinairement un courage individuel à toute épreuve, VII, 360 à 364. — Le caractère momentané de la chasse aux bisons rend la Prairie inhabitable pendant une partie de l'année et force les chasseurs à se réfugier dans les différentes contrées avoisinantes. Il résulte de là que la population nomade des Prairies n'est pas homogène, VII, 364 à 366. — Le caractère momentané de la chasse aux bisons fait que la Prairie est le rendez-vous des populations environnantes à une certaine époque de l'année, mais n'en fait vivre aucune complètement, VII, 563 et 564. — La chasse du bison se pratique en hiver sur les hauts plateaux des Montagnes Rocheuses, VII, 565 à 570. — L'ouest des Montagnes Rocheuses se divise en deux parties : l'une, la partie basse, fort humide; l'autre, plus sèche et volcanique, propre à la croissance de l'herbe, VII, 568 et 569. — L'influence du courant chaud du Pacifique produit à l'ouest des Montagnes Rocheuses une température plus douce que sur la Prairie, VII, 567 et 568. — La présence du bison dans les Montagnes Rocheuses en hiver tient à la rareté des neiges et à l'abondance des pâturages volcaniques, VII, 567 à 570. — En dehors du bison, les Têtes-Plates chassent encore une foule d'autres animaux, VII, 571 à 572. — La pêche fluviale fournit aux Têtes-Plates une fructueuse occupation, VII, 572 et 573. — La cueillette complète heureusement les abondantes ressources des Têtes-Plates, VII, 573 et 574. — La situation privilégiée du territoire des Têtes-Plates en fait pour leurs voisins un objet d'envie : d'où des guerres perpétuelles, VII, 575 à 579. — Les Têtes-Plates ont renoncé tout à coup à leurs chasses d'été sur la Prairie et se sont soumis à la culture au moment où l'introduction des armes à feu rendait plus terribles leurs voisins les Pieds-Noirs, tandis que les bisons se faisaient plus rares, VII, 577 à 579. — La supériorité des Têtes-Plates, qui leur avait assuré la jouissance d'une situation privilégiée, tenait à leur cohésion plus forte, à une formation patriarcale mieux conservée, VII, 579 à 584.

2° Région des Montagnes Rocheuses. — La région formée par les hauts plateaux des Montagnes Rocheuses permettait des travaux plus conservateurs de la communauté que la région située au nord de la Prairie. Il est donc à croire que les chasseurs de bisons les plus patriarcalement organisés sont venus par là, VII, 585 et 586. — Les Sioux sont des populations de la région des Montagnes Rocheuses, chassées sur les pentes de l'est par des immigrants plus fortement organisés, VIII, 56 et 57. — Les Sioux se livrent principalement à la chasse du bison, mais tirent peu de ressources de la pêche et de la cueillette. Ils remplacent ces ressources absentes par le travail du brigandage, VIII, 58 à 60. — La fréquence des perturbations atmosphériques, leur violence et la siccité de l'air, dans la région occupée par les Sioux, rendent la culture très difficile, VIII, 60 et 61. — Les Sioux se livrent au brigandage par suite des difficultés de culture qu'offre leur sol, de la

La chasse d'animaux en troupes désorganise moins la communauté que celle d'animaux isolés, parce qu'elle exige la

préparation que la chasse au bison leur donne à l'exercice de cette profession, et enfin, par suite des avantages qu'ils tirent de leur situation sur le passage d'un peuple bien pourvu, VIII, 60 à 64. — Le travail de la chasse et du pillage donne aux Sioux un caractère nomade et agressif, VIII, 66 à 70. — Chez les Sioux, l'autorité des vieillards tend à s'effacer devant la prépondérance de la jeunesse, par suite de la chasse et du pillage, VIII, 70 et 71. — Le travail de la chasse et du pillage pousse les Sioux à une sorte d'établissement par ménages séparés, VIII, 70 à 73. — Les enfants des Sioux ne paraissent pas élevés par la mère, mais par la communauté des femmes ou par les guerriers, suivant le sexe, VIII, 73 et 74. — Chez les Sioux, nous ne trouvons plus qu'un chef militaire. L'autorité publique héréditaire, que l'on observait chez les Têtes-Plates, a disparu, VIII, 74 à 78. — L'insuffisance des productions spontanées a poussé les Cœurs d'Alène, les Baguzes et les Nez-Percés à la culture, tandis que l'extrême fertilité du sol leur facilitait cette transformation, VIII, 178 et 179. — Dans la région de l'Ouest, les populations qui se livrent à la chasse du bison jouissent d'un bien-être beaucoup plus grand que leurs voisines, VIII, 179 à 182. — Les ressources diminuent à mesure que l'on s'éloigne des plateaux des Montagnes Rocheuses dans la direction de l'Ouest, 178 à 182, 188 à 189. — Les sauvages de l'Ouest ont tous les caractères propres à des vaincus, VIII, 182 à 187. — Le littoral du Pacifique, dans l'Orégon, est malsain et difficilement habitable dans la saison chaude, ce qui empêche les sauvages de l'Ouest de s'approvisionner de poisson à l'époque favorable, VIII, 186 à 188. — La chasse du petit gibier et la cueillette pauvre produisaient chez les sauvages de l'Orégon un état d'éparpillement qui les rendait incapables de se transformer sans contrainte extérieure en agriculteurs, VIII, 189 à 193. — Les Montagnes Rocheuses ont été le canal chargé de conduire, à travers l'Amérique du Nord, un flot sans cesse renouvelé d'immigrations patriarcales, VIII, 193 à 196.

3° Région des Lacs. — La chasse aux bisons ne suffit ni à donner ni à enlever à ceux qui s'y livrent la force de cohésion que produit la formation patriarcale, VIII, 349, 350. — La limite de la végétation forestière est beaucoup plus septentrionale à l'Ouest qu'à l'Est, à cause de la disposition des courants marins et de la vaste échancrure de la baie d'Hudson, VIII, 351 à 353. — La région forestière, qui va de l'Alaska à l'embouchure du Saint-Laurent, a pu être occupée par des émigrants des terres polaires, VIII, 353. — La région forestière du Nord offre à une population privée de tout commerce des ressources précaires, VIII, 354 à 359. — Une pêche et une cueillette insuffisantes, jointes à la chasse, produisaient des déformations profondes chez les émigrants de terres polaires engagés dans la région forestière du Nord, VIII, 357 à 360. — Les Algonquins, habitants désorganisés de la forêt Laurentienne, paraissent être venus au Canada par la région forestière du Nord, VIII, 360 et 361. — Les Hurons-Iroquois paraissent être venus dans les pays où ils furent connus des Européens, par un chemin de communauté que l'on retrouve au nord des Grands Lacs et au Labrador, VIII, 362 à 368. — Le Labrador se trouvait être, par son climat glacial, ses ressources relativement abondantes et l'intransformabilité de son sol, une pépinière d'émigrants formés, comme dans la région circumpolaire, à la communauté familiale, VIII, 362 à 368. — L'ethnologie est d'accord avec l'histoire pour distinguer la race des Hurons-Iroquois de celle des Algonquins. Ces deux groupes n'ont pas suivi la même route pour venir d'Asie et n'ont pas été soumis, par conséquent, aux mêmes influences, IX, 82 à 84. — La persistance de l'esprit patriarcal chez les Hurons-Iroquois est d'accord avec l'hypothèse qui les ferait arriver par la région circumpolaire, en suivant les voies fluviales, IX, 84 à 88. — C'est la nécessité de pratiquer des *portages* qui a donné naissance au canot et qui a détrôné l'oumiak et le kayak des Esquimaux, IX, 88 et 89. — L'absence du bouleau dans la région des Hurons-Iroquois leur rendait difficiles les luttes de vitesse en canot avec les Algonquins et les portait à combattre plutôt sur terre, à se faire fantassins, IX, 89 et 90. — La nécessité des portages constitue, chez les Hurons-Iroquois, un obstacle à la fréquence des déplacements, IX, 90 et 91. — Les Hurons-Iroquois avaient conservé des traits caractéristiques de la communauté dans leurs habitations, leurs habitudes de voisinage, leur respect des formes traditionnelles de langage, leur hospitalité, leur esprit de clan, IX, 91 à 100. — Les Hurons-Iroquois étaient organisés en clans féminins, IX, 100. — La division des Hurons-Iroquois en clans et en nations rappelle la scission qui s'est opérée dans leur groupement par l'effet des *portages*, IX, 101 à 102. — Les Hurons-Iroquois avaient, en plus de leur groupement familial en clans, un groupement politique en nations, qui ne comprenait que les hommes, IX, 102. — Chez les Hurons-Iroquois, c'est le clan qui hérite

réunion d'un certain nombre de chasseurs; elle maintient, par conséquent, des groupements, sinon sous la forme de communautés patriarcales, du moins sous la forme de communautés de clans, ou de chasse.

Malgré l'abondance du gibier, cette chasse était aléatoire, à cause des migrations périodiques du gibier. Il en résultait de longues périodes de disette et de souffrance qui rendaient plus difficile le groupement en communautés nombreuses et qui faisaient éclater durement la supériorité des jeunes chasseurs sur les vieux. Elles soulevaient, en outre, de terribles guerres pour la possession des meilleurs territoires de chasse, ce qui contribua à la désorganisation de la race et précipita sa disparition.

M. Paul de Rousiers a décrit ce type avec beaucoup d'intérêt et d'exactitude. Nous lui devons la détermination des trois principales régions du groupe des savanes : 1° *la région de la*

et non l'individu, IX, 104. — Chez les Hurons-Iroquois, deux ateliers distincts correspondent aux deux groupements du *clan* et de la *nation*; le premier est l'atelier sédentaire des femmes adonnées à la culture, le second est l'atelier mobile des hommes adonnés à la chasse et à la guerre, IX, 158. — Les travaux dévolus aux femmes chez les Hurons-Iroquois se rattachent soit au foyer, soit à la vie sédentaire. Ils n'ont pas pour cause le mépris de la femme, IX, 159 à 161. — Le mariage était chez les Hurons-Iroquois, en ce qui concerne les intérêts matériels, une association entre une femme producteur de maïs et un chasseur, fournisseur de gibier, IX, 162 à 165. — La culture était, chez les Hurons-Iroquois, un fait général et un fait ancien, IX, 165. — La culture paraît avoir résulté, chez les Hurons-Iroquois, de trois conditions : 1° la vie sédentaire; 2° l'existence d'une forte autorité dans la famille; 3° la présence du maïs facilement cultivable, IX, 166 à 171. — L'atelier de chasse et de guerre se recrutait, chez les Hurons-Iroquois, par engagement volontaire, IX, 171. — La culture et la vie sédentaire amenaient, chez les Hurons-Iroquois, la nécessité d'une défense militaire sérieuse, IX, 172 à 175. — L'organisation militaire des Hurons-Iroquois rendait plus profonde encore la scission entre leurs deux ateliers de travail, IX, 175 à 177. — Les femmes iroquoises, maîtresses de leurs moyens d'existence par la culture du maïs, jouissaient d'une indépendance fatale à leurs mœurs, X, 142 à 144. — Le mariage était, chez les Hurons-Iroquois, une des manières d'établir l'équilibre entre l'alimentation par le maïs et l'alimentation par le gibier, X, 144 et 145. — La polygamie, la polyandrie, ou la monogamie résultent, chez les Algonquins et les Hurons-Iroquois, de l'importance comparée de la culture et de la chasse, X, 145 et 146. — L'adoption était, chez les Hurons-Iroquois, une manière d'établir l'équilibre entre l'alimentation par le maïs et l'alimentation par le gibier, X, 147 et 148. — La place que tiennent les femmes dans le gouvernement, chez les Hurons-Iroquois, correspond exactement à celle qu'elles tiennent dans le travail, X, 150 et 151. — Les femmes tiennent dans le gouvernement, chez les Hurons-Iroquois, une place prépondérante, parce que, dans la vie privée, elles forment le groupe le plus stable, X, 151. — Trois sortes de chefs représentaient, chez les Hurons-Iroquois, les trois éléments de la vie privée : la culture, les travaux de simple récolte et la guerre, X, 151 à 153. — La supériorité des Iroquois sur les Hurons tenait à la plus grande force du clan, maintenu chez les premiers par une culture plus intense que chez les seconds, X, 154 à 156. — La disparition des Iroquois devant les Européens tient à ce qu'ils n'étaient pas suffisamment attachés au sol, X, 156 à 158.

Prairie; 2° la région des Montagnes Rocheuses; 3° la région des Lacs. Il a dégagé, pour chacune de ces régions, un certain nombre de lois sociales, dont on trouvera les formules dans le résumé analytique que nous reproduisons en note.

La route des Montagnes Rocheuses explique les grands empires indigènes du Mexique et du Pérou. En effet, cette route, qui aboutit à ces empires, a eu pour résultat de maintenir, plus complètement que la Prairie, le groupement en communautés moins instables.

III. — LE GROUPE DES FORÊTS DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

L'Amérique du Sud[1], avant la colonisation européenne, était couverte d'immenses forêts vierges dans tout le bassin de l'Amazone et de ses affluents et de pampas dans toute la partie méridionale.

Ce groupe[2] est classé après celui de savanes de l'Amérique du Nord, parce qu'il n'en est que la continuation amoindrie.

1. **Monographies publiées.** — E. Demolins, *La route des Forêts, Le Type indien, Sc. soc.*, I, et dans *la Route*, t. I, l. I, ch. IV.

2. **Bassin de l'Amazone.** — Cette surface, égale à l'Europe, présente une grande unité géographique à cause de l'absence des hautes montagnes, I, 213, 214. — Immense développement des fleuves par suite des forêts et du climat, I, 214. — Fleuves coupés de rapides entravant la communication, I, 214. — La chaleur torride donne naissance aux vents constants, aux pluies torrentielles et à la forêt, I, 215 à 218. — La forêt vierge empêche la croissance de l'herbe, I, 217, 218. — Elle amène la substitution des animaux sauvages aux animaux domestiques, I, 218 à 220. — La forêt donne naissance à la chasse, I, 220. — La chasse est un travail attrayant, qui n'exige pas de prévoyance, I, 221. — Cela rend facile la transformation du pasteur en chasseur, I, 221. — Le chasseur se transforme difficilement en agriculteur, I, 226. — La chasse rend nécessaire les migrations périodiques, I, 225. — Les moyens de transports sont rendus difficiles par la forêt et par les rapides des fleuves, I, 225 à 236. — La forêt vierge résiste à l'appropriation, I, 228. — La chasse restreint l'étendue du parcours, I, 228. — Rend familiale la propriété du foyer et des instruments de travail, I, 228. — Les nécessités de la chasse amènent la dissémination des familles, I, 236. — La chasse fournit les produits essentiels à l'existence, I, 221; mais d'une façon très aléatoire, I, 223, 229. — La famille instable est développée par la chasse, I, 229. — La famille instable favorise l'esprit de nouveauté, I, 230. — Réduit à son minimum l'autorité paternelle, I, 231. — Développe l'individualisme, I, 222. — Donne à la jeunesse la supériorité sur la vieillesse, I, 222. — Laisse sans protection les faibles et les incapables, I, 232. — Provoque l'abandon des vieillards, I, 226. — La forêt exerce une sorte de patronage sur les chasseurs, I, 414. — Les pouvoirs publics envahissent tout l'organisme social, I, 232. — Le pouvoir est arbitraire et cruel, 233, I. — Il appartient aux jeunes et aux forts, I, 233. — Il est instable, I, 235. — L'état de guerre est permanent, I, 233. — La paix n'est maintenue que par la force, I, 233. — La guerre et le cannibalisme limitent la population, I, 224, 236. — Les chasseurs sont impuissants à envahir, I, 235; II, 144 à 146. — Les forêts du Chaco, dans la République Argentine, développent le type du sauvage, I, 92.

En effet, les populations peaux-rouges, en partie désorganisées par la chasse du bison, l'ont été complètement, dans les grandes forêts de l'Amazone, par la chasse exclusive d'animaux *isolés*, plus petits, plus rares et dont la viande était d'une conservation difficile à cause de la chaleur torride. Dans ces conditions, toute communauté a été définitivement détruite et les chasseurs ont dû se disperser et s'isoler comme le gibier qu'ils poursuivaient. Nous saisissons ici le dernier degré de désorganisation et de décomposition auquel puissent arriver des êtres humains. La famille est réduite à sa dernière expression, le pouvoir n'est que le despotisme cruel de quelques guerriers plus forts que les autres, et, de plus, il est éphémère; la guerre et le cannibalisme limitent la population et finalement la détruisent.

Aussi cette région n'a laissé filtrer vers le Sud, dans les pampas, qu'une population tellement réduite et misérable qu'elle a pu paraître se rapprocher plus du singe que de l'homme. Elle était le produit de cette petite chasse et de la dissolution de la famille qui en est la conséquence.

IV. — LE GROUPE DES FORÊTS ET SOLS DIVERS DE L'AFRIQUE.

Les groupes des Toundras, des savanes de l'Amérique du Nord et des forêts de l'Amérique du Sud, se succèdent sur des territoires contigus, grâce au détroit de Behring, qui unit l'Amérique à l'Asie plus qu'il ne les sépare. C'est là une des routes suivies par l'humanité, mais une triste route conduisant à la misère, à la désorganisation et à la mort.

Avec les types du bassin de l'Amazone et des pampas, nous sommes arrivés à l'extrémité de cette route et il nous faut chercher dans une autre direction les groupes sociaux qui viennent se classer à la suite de ceux que nous venons d'indiquer.

Nous les trouvons d'abord dans les *Forêts et les sols divers de l'Afrique* (les déserts du Nord étant exceptés, ainsi que nous

l'avons vu)[1]. Il s'agit ici, comme pour les types précédents, de l'Afrique avant la colonisation et lorsqu'elle était soumise exclusivement aux influences naturelles du sol et du travail.

Nous devons à notre collaborateur, M. A. de Préville, un premier et remarquable débrouillage des grandes régions de l'Afrique. Grâce à la méthode rigoureuse de la science sociale, il a pu déterminer et décrire avec précision le curieux mécanisme qui fournit des chefs à une grande partie de l'Afrique. Il a expliqué leur formation dans la région montagneuse de l'Est, et ensuite leur expansion en dehors de cette région.

La *région montagneuse de l'Est*[2] doit, en effet, être classée

1. **Monographies publiées.** — A. de Préville, *Les Sociétés africaines*, 1 vol. in-12. — *Mulâtre affranchi de l'île de la Réunion*, O. M., 1re série, t. IV.

2. **Afrique. — Région montagneuse de l'Est.** — Les conditions physiques divisent l'Afrique en cinq régions géographiques et sociales, V, 72 et 73. — Le lieu n'étant pas homogène dans la région montagneuse de l'Est, on y trouve des organisations sociales diverses, V, 76 et 77. — Les petits plateaux herbus sont l'objet de la convoitise de tous et restent la proie des plus forts, V, 77 à 79. — Les plateaux reposant sur la lave dure et couverts d'une mince couche de terre sont favorables à la végétation herbue, rebelles à la végétation arborescente, V, 80. — L'étude de ces petits plateaux herbus fait comprendre les sociétés constituées sur des terrains analogues, notamment les sociétés de l'antiquité grecque et romaine, V, 81. — L'étroitesse des plateaux herbus donne naissance au régime transhumant, V, 82. — La jeunesse guerrière des petits plateaux se livre, pour reconstituer les troupeaux, à la razzia du bétail, V, 85. — Les pasteurs Massaï sont amenés, par le fait des petits plateaux, à une organisation militaire analogue à celle de Lacédémone, V, 86, 87. — Les régions basses, voisines des petits plateaux, se divisent par la nature du lieu en trois groupes de travail : la chasse, la cueillette et le pâturage artificiel amenant à la culture, V, 97. — Les vaincus des petits plateaux herbus tombent facilement dans la chasse, parce que la forêt est le premier refuge qui s'offre à eux, V, 98. — La chasse se fait en bande dans les forêts voisines des petits plateaux herbus, parce qu'elle a pour objet des animaux en troupe, V, 100. — La cueillette de la banane produit une société complètement désorganisée et prête à subir le despotisme de ceux qui la conquièrent, V, 101 à 104. — Les émigrants des petits plateaux herbus qui, chassés de leurs pâturages, en constituent d'artificiels sur les pentes et se livrent à une culture rudimentaire, modifient profondément leur constitution sociale, V, 104 à 107. — La chasse amène la séparation de l'atelier et du foyer dans les forêts voisines des petits plateaux, V, 99. — L'état habituel de guerre occasionné par la convoitise qu'allume la possession des petits plateaux herbus amène une dislocation de la famille patriarcale. Les guerriers de profession s'en séparent pour se constituer à part, V, 82. — Le régime transhumant disloque la famille patriarcale, en la coupant en deux parties, V, 82. — Les pasteurs de petits plateaux se constituent par *ménages séparés* par suite de la nécessité plus grande de la prévoyance, V, 83. — Chez les pasteurs Massaï, le respect des ancêtres est faible parce que les pères ne dirigent pas le travail, V, 92 et 93. — Dangers du régime transhumant en ce qui concerne les rapports des jeunes gens des deux sexes abandonnés sans surveillance sur des pâturages écartés, V, 84. — Chez les Massaï, les émigrants sont soutenus par la famille et travaillent à son profit, V, 89. — Chez les pasteurs de petits plateaux, le choix de l'héritier associé est inconnu parce que les fils ne travaillent pas dans l'atelier paternel, V, 90. — Chez les pasteurs Massaï, l'aîné, successeur du père, ne s'occupe aucunement de l'établissement de ses frères, V, 91. — Chez les pasteurs Massai, la transmission intégrale de l'atelier paternel est assurée par une coutume de droit d'aînesse très différente de la coutume scandinave, V, 89 à 92. — Chez les Massaï, les razzias de bétail sont l'occasion de disputes sanglantes pour le partage du butin, parce que l'autorité patriarcale fait défaut pour présider à ce partage, V, 88 et 89.

en premier lieu, parce qu'elle donne naissance à un type de pasteurs chasseurs et guerriers, qui forme la transition par rapport aux populations pastorales de l'Afrique du Nord (voir régions des Déserts et Oasis). L'ensemble de l'Afrique est d'ailleurs inexplicable sans la connaissance préalable de ces dominateurs guerriers.

La région suivante est celle des *Déserts du Sud*[1], qui amène une nouvelle diminution de l'art pastoral et un développement de la chasse. Ces déserts ne peuvent être classés avec ceux de l'Arabie et du Sahara, soit à cause de l'importance qu'y prend la chasse en face de l'art pastoral déclinant, soit surtout à cause de la déformation profonde subie par la famille patriarcale, dans la traversée des petits plateaux de l'Est.

Dans *la région équatoriale du Centre*[2], qui vient ensuite,

1. **Région des Déserts du Sud.** — L'ensemble des conditions du lieu détermine, dans la zone des déserts du Sud, trois régions : celle des savanes, celle des steppes pauvres et celle des territoires de chasse, V, 457 à 461. — Dans la région des savanes, les pâturages sont à l'état d'îlots séparés par des forêts, en sorte que chaque petit peuple de pasteurs vit isolément et tend à la sédentarité, V, 462 et 463. — Les conditions de lieu des steppes pauvres du Sud exigent le pâturage nomade et la constitution patriarcale de la famille, V, 473 à 476. — L'absence du chameau empêche la vie pastorale dans une partie des déserts du Sud ; d'où différences importantes dans les constitutions sociales de ces deux régions, V, 478 à 483. — Chez les Cafres, les nécessités de la défense militaire font retomber sur les femmes tout le travail de la culture, V, 465. — La chasse disperse les familles des Bushmen et anéantit parmi eux tout lien social, V, 480 à 483. — Les pasteurs vachers de la zone des déserts du Nord sont absolument différents de ceux de la zone des déserts du Sud, à cause de la déformation qu'a subie, chez ces derniers, la famille patriarcale dans la traversée des petits plateaux de l'Est, V, 463 à 465. — Les conclusions de la Science sociale éclairent la question de l'origine des Hottentots, V, 476 à 478. — **Cafrerie.** — Chez les Cafres, tout capitaine assez heureux ou assez habile pour soumettre quelques-uns de ses voisins s'établit en souverain indépendant et absolu, parce que l'organisation régimentaire qu'il dirige est la seule force sociale, V, 466 à 472. — Les peuplades cafres sont contraintes d'envoyer leurs essaims vers le Nord, parce que les pays du Midi leur sont fermés par des nations plus fortement organisées au point de vue militaire, VII, 180 et 181. — Les capitaines cafres fondent dans la région du manioc des villages nouveaux, à la tête desquels ils placent leurs principaux guerriers, et, de préférence, des membres de leur famille, VII, 181.

2. **Région équatoriale du Centre.** — La forêt vierge équatoriale occupe particulièrement les parties plates. Les parties formant saillie sont couvertes de plantations de bananiers et d'élaïs, VII, 447 et 448. — La région des forêts équatoriales, ou de la banane, traverse l'Afrique entière, du pays des Grands Lacs de l'Est au golfe de Guinée. Elle sépare les contrées congolaises, adonnées plus spécialement à la culture du manioc, des régions plus septentrionales, où domine la culture des céréales, VII, 447. — L'éléphant d'Afrique est celui qui fournit le plus d'ivoire, VI, 517. — L'ivoire développe le commerce, le pouvoir des chefs et la traite des noirs, VI, 517. — La mouche tsé-tsé empêche la constitution de l'art pastoral dans l'Afrique centrale, VI, 507 et 509. — Elle y développe la chasse, VI, 510 à 518. — La chasse est le travail commun aux populations du centre de l'Afrique, VIII, 125 à 126. — La chasse développe les guerres entre tribus, VI, 515. — Les chefs de chasse deviennent chefs de guerre, VI, 516. — Le chef préside au partage de la proie, VI, 516. — Cette chasse,

l'art pastoral disparaît complètement à cause de la présence de la mouche tsé-tsé, et la chasse devient décidément le travail commun et principal.

Elle y produit ses effets ordinaires signalés plus haut : désorganisation de la communauté familiale, groupement en bandes, guerres entre tribus, pouvoir absolu et sanguinaire, etc.

ayant pour objet des animaux féroces et vivant en troupe, exige le groupement des chasseurs en bande ou en peuplade, sous la direction d'un chef, VI, 513 à 516. — Elle développe chez ce chef le pouvoir absolu, VI, *ibid.* — La partie du bassin du Congo, encadrée par le sommet de la grande courbe, compose la région de culture du manioc, VII, 175. — La région du manioc paraît être bornée au nord par un pays de forêts où la culture devient impossible, soit par l'absence de saison sèche, soit par suite de la nature du sol, VII, 188 à 190. — La culture du manioc exige de l'humidité et de la chaleur, deux conditions remplies par la région équatoriale, VII, 176 à 178. — La culture du manioc, exigeant très peu de travail, favorise beaucoup la transformation des chasseurs en cultivateurs, VII, 178 et 179. — Toute la puissance publique s'emploie, dans la région du manioc, à contraindre le peuple à cultiver pour les conquérants, VII, 183. — Les chefs noirs de la région du manioc exercent un patronage vis-à-vis de leurs subordonnés, en ce sens qu'ils les contraignent à la culture et leur permettent ainsi d'échapper aux crises fréquentes produites par la diminution du gibier, VII, 186. — L'absence de cannibalisme dans la région du manioc s'explique par le rendement abondant de cette plante, VII, 187. — Les pouvoirs publics se constituent, dans la région du manioc, par l'immigration de la race cafre, formée en d'autres lieux et par d'autres travaux aux habitudes de discipline, VII, 184 et 185. — La région de la banane paraît occupée par des races de nains formés en peuplades guerrières sous l'influence de la cueillette et de la chasse, VII, 190 à 193. — Ceux des nains de l'intérieur, chez lesquels la cueillette est peu abondante, se livrent au cannibalisme et paraissent moins puissamment groupés, VII, 194. — La forêt équatoriale est un territoire de chasse; au contraire, les parties élevées, plantées en bananiers et en élaïs, forment des pays de cueillette, VII, 448. — Les Monbouttous forment une société adonnée à la chasse, mais vivant principalement de la cueillette, VII, 450. — La cueillette produit en Afrique un groupement en nations agglomérées sous un pouvoir centralisé et absolu, VII, 450 à 453. — La cueillette et l'organisation en nations agglomérées et guerrières, qui en résulte, amène l'exploitation féroce des groupes voisins offrant moins de cohésion, VII, 454 et 455. — Les Niams-Niams sont des chasseurs chez lesquels existe une morte saison de chasse, par suite des habitudes migratoires de l'éléphant, VII, 460 à 462. — Chez les Niams-Niams, la morte saison de chasse amène la disette et pousse au cannibalisme, VII, 463. — La culture de l'éleusine s'explique, malgré la mauvaise qualité de ce grain, par ce fait que c'est la seule céréale qui s'accommode d'un climat humide à l'excès, VII, 465. — La culture de l'éleusine produit l'éparpillement des habitations au milieu des champs cultivés, VII, 466. — Les Niams-Niams ont été contraints à la culture de l'éleusine par les petits rois qui les dominent, VII, 467 à 469. — La cannibalisme des Monbouttous tient au besoin d'associer un corps gras au régime de la banane, VII, 455 et 456. — L'éleusine est pour les Niams-Niams un précieux complément de ressources qui permet à la population de se maintenir, VII, 464. — Le cannibalisme des Niams-Niams ne constitue pas pour eux une abondante ressource, parce que le travail de la chasse les divise en groupes trop faibles pour leur permettre d'enlever un grand nombre de captifs, VII, 463 et 464. — La zone centrale africaine est soumise à l'invasion d'éléments étrangers venant soit de la partie septentrionale des Déserts du Sud, soit de la zone montagneuse de l'Est, soit enfin des pays du haut Nil Blanc, VII, 174. — Les Nègres cultivateurs de la région du manioc, autrefois vendus aux Antilles, sont aujourd'hui esclave des Cafres des Déserts du Sud, VII, 187. — Il existe dans la région de la banane, et dans la direction de l'est à l'ouest, un déplacement continuel de populations nombreuses, VII, 456 et 457. — La poussée qui se produit de l'est à l'ouest dans toute la région de la banane est due originairement à l'invasion de pasteurs Galla chassés des plateaux de pâture de l'est, VII, 458 et 459. — Les Nègres pasteurs du Nil Bleu fournissent des rois, ou chefs aux Niams-Niams, VII, 469 à 471.

Dans une partie de cette région, qui devra être classée à part à la suite d'études nouvelles, les populations complètent les ressources de la chasse, par la culture du manioc, qui exige d'ailleurs peu de travail. Par là, le manioc favorise la transformation du chasseur en agriculteur et accentue ainsi la complication sociale. Mais cette culture est faite sous la contrainte de dominateurs guerriers et à leur profit. La banane et l'éleusine jouent, dans d'autres parties, un rôle analogue.

La dernière région est celle du dourah et du Nil Blanc[1].

Ici, la culture prend un développement encore plus grand, par suite de la diminution du gibier et de la contrainte exercée par les dominateurs arabes. Ces populations moins guerrières et désorganisées par l'instabilité familiale sont la proie des marchands d'esclaves. Ainsi la culture ne suffit pas à relever une race, lorsque celle-ci a d'abord été désorganisée par la chasse. Et c'est bien là ce qui fait l'infériorité et l'instabilité sociale de l'Afrique.

Quelle est l'origine et quel est l'avenir de ces populations nègres de l'Afrique? C'est le problème que M. de Préville a

1. **Région du dourah et du Nil Blanc.** — Le dourah est la céréale dominante sur toute l'aire comprise entre les pays équatoriaux et la région des Déserts du Nord, VIII, 127 et 128. — Dans la région du dourah, les hommes, contraints au travail agricole par les Arabes vachers, et trouvant peu de ressources dans la chasse, cultivent avec les femmes, VIII, 129 et 130. — Le fer de bêche sert de monnaie, indice certain que l'on est dans une contrée vraiment agricole, VIII, 130. — Le nettoyage des terrains que l'on veut mettre en culture se fait au moyen de l'incendie, VIII, 131. — Les récoltes sont abondantes, mais la terre s'épuise promptement; il faut donc varier souvent l'emplacement des champs, VIII, 131. — L'habitude d'incendier les champs nécessite le groupement séparé des habitations et des cultures, ce qui produit d'une part le village, d'autre part le champ commun, VIII, 132. — Le Nègre ne s'établit nulle part sous le régime patriarcal de la famille, VIII, 393. — Les pasteurs sédentaires Denkas vivent en ménages séparés et instables rappelant par beaucoup de traits nos paysans champenois, VIII, 139 à 142. — Les Chilouks n'ont pas pu entrer dans les steppes qui les avoisinent à cause de leur incapacité à se grouper en familles patriarcales, VIII, 143. — Chez les Chilouks, qui occupent les alluvions de la rive gauche du Nil, sur une longueur de 600 kilomètres, la population est extrêmement agglomérée, VIII, 143 et 144. — Les vieillards économes, riches et influents de la région du dourah sont considérés comme étant en rapport avec le *fétiche* et maintiennent leur prestige par des cérémonies bizarres, VIII, 135 et 136. — Les terrains d'alluvion créés par le Nil Blanc et ses affluents sont propres à la culture et au pâturage, VIII, 138 et 139. — La race de bétail du Nil Blanc est anémique et dégénérée par suite de la mauvaise qualité des herbages aqueux dont elle se nourrit et de l'absence complète de sel, VIII, 144. — Les nègres cultivateurs de la région du dourah, groupés en familles instables, sont dans l'impossibilité de constituer un patronage stable et des pouvoirs publics puissants. C'est pourquoi ils ont toujours été la proie des Arabes vachers et des marchands d'esclaves, VIII, 137 et 138.

essayé de résoudre à l'aide de la science sociale et nous renvoyons le public à son étude[1].

Sur cette grave question, nous avons d'ailleurs une monographie très caractéristique, celle du *Mulâtre affranchi de l'île de la Réunion*. Elle met en relief l'incapacité de l'esclave affranchi à passer du travail forcé au travail libre et son éviction par les travailleurs amenés du dehors. Les causes de cette incapacité ressortent nettement du simple exposé de la vie de cet ouvrier et de sa femme.

V. — LE GROUPE DE L'OCÉANIE[2].

L'Océanie (toujours avant la colonisation), forme le dernier

1. **L'origine et l'avenir de la race nègre.** — L'origine des pasteurs de steppes du Nord de l'Afrique remonte aux populations occupant le revers occidental du grand Plateau central asiatique, VIII, 389 à 392. — Si les Nègres avaient été désorganisés par les forêts équatoriales, ils seraient purement chasseurs et non cultivateurs, VII, 394 et 395. — Deux routes conduisent d'Asie en Afrique à travers les déserts et sans participer à leur nature ; ce sont celles de l'isthme de Suez et du détroit de Bab-el-Mandeb ; elles convenaient particulièrement aux Nègres, VIII, 398 et 399. — Les deux types de la race nègre, le type chilouk et le type bantou s'expliquent fort bien par leur double origine. Le premier, venu par Suez et une contrée à travaux divers, n'est que le résultat d'une sélection au rebours; le second, venu par l'Euphrate et Bab-el-Mandeb, s'est assuré la possession de la zone montagneuse de l'Est, VIII, 402 à 404. — Les Abyssins et les Gallas sont le produit d'un métissage de races nègres et de races patriarcales accompli autrefois en Arabie, VIII, 404 à 406. — Les traitants à familles patriarcales qui exploitent la race nègre ne sauraient lui donner la stabilité du régime patriarcal, VIII, 516. — Ils sont, au contraire, portés à maintenir les nègres dans l'instabilité, VIII, 516, etc. — Les caravanes conduites par des métis européens, ou arabes, vont plus loin dans l'intérieur de l'Afrique que celles qui sont conduites par des Blancs, VIII, 523. — La traite ne se pratique pas seulement au profit du monde asiatique et musulman, mais encore au profit des chefs cafres de l'intérieur, VIII, 524. — Le commerce pratiqué par les Blancs à l'intérieur de l'Afrique tend surtout à profiter de l'infériorité de la race nègre, non à y remédier, VIII, 526. — Les plantations portugaises de la côte africaine, loin d'être un obstacle au brigandage de la traite, le favorisent; elles ne créent pas de véritables patrons, VIII, 526 et suiv. — La race nègre a été soumise, dès l'époque de ses migrations à travers la vallée de l'Euphrate ou la Palestine, à un régime urbain, conséquence de la culture, du commerce et de l'agglomération, VIII, 399 à 401. — La désorganisation des Nègres ne leur a pas permis de conserver la tradition des faits mémorables de leur histoire, VIII, 513. — La désorganisation des Nègres ne peut être attribuée ni à leur conquête, ni à leur refoulement par les races pastorales du Nord, parce que, dans le premier cas, ils seraient restés à l'état patriarcal et que, dans le second cas, ils auraient été anéantis, VIII, 395. — Les Boers ne concourent pas efficacement au relèvement de la race nègre africaine, VIII, 530. — Les colons anglais, loin de relever la race nègre, la refoulent, VIII, 531. — Le relèvement de la race nègre doit se faire par un patronage éclairé appliquant les familles aux cultures vivrières, VIII, 535. — C'est vers la côte nord d'Haïti, ou vers des territoires présentant des conditions analogues, que l'on trouvera un terrain favorable au relèvement de la race nègre, VIII, 536.

2. **Monographies publiées.** — E. Picard, *Les Pygmées* (*Sc. soc.*, XXVII, XXVIII). — Lucien de Sainte-Croix, *Madagascar* (*Sc. soc.*, XIX et XX).

groupe de ce genre, parce qu'il a été généralement soumis à une décomposition sociale plus intense, par suite de la prédominance de la cueillette.

Cette simple récolte n'exige aucun effort, ce qui détourne complètement l'homme du travail. Elle a, en outre, pour conséquence de ne nécessiter ni groupement familial solide, ni aucun développement d'autorité domestique.

L'impuissance et la désorganisation des indigènes de l'Océanie sont si complètes que les Européens n'ont pu relever ni le Canaque, ni le Maoris, ni l'Australien, etc. Ceux-ci disparaissent purement et simplement.

La science sociale n'a encore saisi ce type qu'accidentellement et incidemment. Je dois cependant signaler une étude de M. E. Picard sur les Pygmées[1], qui peut servir à déter-

1. **Les Pygmées.** — Les lieux actuellement habités par les Pygmées sont des régions presque inaccessibles, XXVII, 206. — L'isolement relatif des îles Andaman et les particularités de leur flore ont préservé les Pygmées des invasions, XXVII, 209. — Aire de diffusion des Pygmées d'Asie, XXVII, 338. — Les conditions de vie, sur le plateau de Pamir, ont pour effet de déprimer physiquement la race, XXVIII, 157. — Les Négritos des îles Andaman fabriquent d'excellents canots et chassent le poisson avec des flèches, XXVII, 212. — Les Andamanais, inaptes à la culture, vivent de la pêche et de la chasse, XXVII, 214. — Deux ateliers chez les Andamanais : la mer ou la forêt pour l'homme, le campement pour la femme, XXVII, 217. — Les Tagalocs des Philippines s'adonnent à l'agriculture, mais avec nonchalance, XXVII, 335. — Les Négritos s'adonnent, en dehors de la chasse, à une culture rudimentaire, XXVII, 345. — Les Andamanais adoptent volontiers les enfants d'autrui, XXVII, 220. — Les Andamanais attachent une importance extrême à la parenté, XXVII, 221. — La femme andamanaise, à force de travail, s'attire quelque considération de son mari, XXVII, 218. — La communauté veille à la façon dont se contractent les mariages, XXVII, 222. — Les Andamanais habitent trois sortes de campements plus ou moins rudimentaires selon la durée du séjour, XXVII, 215, 220. — La famille andamanaise s'efface devant la communauté de village, XXVII, 21. — Les Andamanais forment des groupements peu nombreux de familles nomades, XXVII, 214. — Chaque communauté andamanaise dépend d'une tribu dont elle ne dépasse pas le territoire, XXVII, 216. — La tribu andamanaise a, pour raison d'être, la défense du territoire de chasse ou de pêche, XXVII, 223. — Les communautés qui la forment sont peu cohérentes, 224. — Les Négritos des Philippines ont été modifiés par leur contact avec les Tagalocs, XXVII, 337. — Le culte phénicien a subi l'influence des Pygmées, XXVIII, 161. — Les Pygmées ont disparu et disparaissent devant les autres races, XXVII, 203, 225. — Les Négritos, aux Philippines, ont été refoulés par les Tagalocs, XXVII, 336. — Les Tagalocs l'ont été par les Malais, 340. — Comment la science sociale fournit les moyens de reconstituer l'histoire des Pygmées, XXVII, 207. — Renseignements sur l'histoire des Pygmées, XXVII, 204. — Les Pygmées, venus par mer, ont occupé les rivages de l'Asie méridionale, et leur ligne a été ensuite rompue, 226. — Les Négritos arrivaient par mer, XXVII, 342, 351. — Les Pygmées ont occupé jadis les vallées de l'Indus, du Gange, du Brahmapoutre, XXVII, 348. — Les Pygmées paraissent être originaires de populations établies au bord du golfe Persique, XXVII, 351. — Traces historiques du passage des Pygmées au sud-ouest de l'Asie, XXVIII, 156. — Dès le Pamir, les Pygmées se trouvaient préparés à leur évolution vers les types pêcheurs et chasseurs, XXVIII, 157.

Les Négrilles d'Afrique sont de la même origine que les Négritos d'Asie, XXVIII, 141. — Avant d'être de purs chasseurs, les Négrilles ont dû se livrer à un autre travail en un lieu plus favorable, XXVIII, 150. — Ils ont dû être pasteurs, puis pêcheurs, 154. — Ils ont dû parcourir la route herbue des bords du plateau de l'Iran, venant du Pamir, 156.

miner les rivages d'accès vers les îles de l'Océanie, et une étude de M. de Sainte-Croix sur les indigènes de Madagascar[1]. Cette île doit, en effet, être rattachée à l'Océanie plutôt qu'à l'Afrique, car les Hovas paraissent être d'origine malaise. Les autres indigènes de Madagascar ont été éloignés du travail par l'abondance des productions spontanées et de la cueillette.

— Les groupes de Négrilles sont répartis le long des côtes orientale et occidentale de l'Afrique, XXVIII, 143. — Les Négrilles ont dû fuir le rivage d'Afrique, refoulés par des races plus civilisées, XXVIII, 145. — Les Négrilles vivent de chasse, de cueillette et de razzias, XXVIII, 146. — Les familles de Négrilles se font protéger et adopter par des familles nègres, XXVIII, 146. — La femme négrille fait le ménage, nourrit le mari quand la chasse est mauvaise, s'occupe des échanges, XXVIII, 147. — La famille se dissout facilement, 150. — Les Négrilles vivent dans l'anarchie, et ne forment aucun groupement supérieur à la famille, XXVIII, 148. — Le chef de la famille négrille garde des secrets traditionnels qui lui donnent du prestige, XXVIII, 149.

Le Canaque, habitué aux produits spontanés du cocotier, est rebelle au travail, XIX, 192.

1. **Madagascar.** — L'île de Madagascar est un lambeau d'un continent disparu, autre que l'Afrique et se rattache à l'Océanie, XIX, 453-476. — La presqu'île de Malacca et les îles de l'Océanie ont facilité l'expansion des différentes races indo-chinoises jusqu'à Madagascar, XIX, 472-479. — Le Plateau central de Madagascar, offrant peu de productions spontanées, a forcé les populations à la culture, XIX, 479. — Les Malgaches autres que les Hovas sont portés à la paresse par l'abondance des productions spontanées, XIX, 480-483. — La fabrication hova est familiale, soit accessoire, soit principale, XX, 177. — Cette fabrication excelle aux détails, 180. — La propriété immobilière est limitée à Madagascar par le domaine éminent du souverain, les droits censitaires des nobles, et la défense de vendre de caste à caste, XX, 80. — Les traditions familiales s'opposent, chez le Malgache, à l'aliénation de la propriété, XX, 82. — Les Hovas, sauf les plus pauvres, sont propriétaires de cases renfermées dans un enclos, XX, 165. — Les biens de famille sont stables chez les Hovas, XX, 71. — Le Hova se marie jeune et la fécondité est regardée comme un bonheur. On se marie souvent entre cousins, XX, 168. — La famille, à Madagascar, est attaquée par le divorce et l'immoralité des fiançailles, XX, 169. — La culture du riz contribue à maintenir chez les Hovas l'esprit de communauté, XX, 177. — Le mobilier des Hovas est très rudimentaire. Il comprend une ou deux lances et des outils à filer et à tisser, XX, 167. — La sobriété et la solidarité des Malgaches empêchent le paupérisme à Madagascar, XX, 79, 175. — Les familles hovas descendues d'un ancêtre commun sont groupées en castes inégales entre elles, XX, 74. — Les Malgaches se marient dans leur caste, XX, 168. — Mode d'existence d'une famille hova, XX, 164. — Les Hovas vivent en famille, les enfants mariés demeurant d'ordinaire avec les parents et pratiquent l'hospitalité, XX, 165. — Les Hovas sont des commerçants caractérisés, XX, 181. — La noblesse hova comprend des castes d'artisans et de commerçants, XX, 77. — Les Hovas envoient avec ardeur leurs enfants aux écoles européennes, XX, 171. — La religion hova se compose du fétichisme et du culte des morts, XX, 178. — La royauté hova est conçue selon le type du patriarche chef de famille, XX, 76, 81. — Le développement de la communauté d'État à Madagascar s'est traduit par le développement du fonctionnarisme et des exactions fiscales, XX, 189-192. — Les Hovas n'ont pas dominé Madagascar comme guerriers, mais comme organisateurs habiles, XX, 190. — L'importance de Tananarive a amené la prédominance du souverain de cette région sur les autres régions de Madagascar, XX, 185. — La supériorité des Hovas comme commerçants et comme organisateurs de pouvoirs publics leur a assuré la domination de Madagascar, XX, 60-78. — Les Hovas derniers venus se bornent aux Andrianas, race noble et conquérante, posée comme une aristocratie au-dessus des races anciennes, XX, 69. — Les aptitudes commerciales du Malais et du Hova les rendent aptes à s'assimiler les éléments des civilisations étrangères, XX, 62. — Les Hovas se rattachent évidemment à la race malaise, XIX, 470, 475, XX, 60. — Les anciens Hovas ont dû aux Andrianas (Malais) de s'être élevés à la fabrication et au commerce, XX, 179. — Les Hovas ont été des Malais organisés en vue d'expéditions lointaines de piraterie et de conquête, XX, 64. — Les Malgaches sont venus, en différents groupes, de l'Indo-Chine, XIX, 472.

V

SOCIÉTÉS A FORMATION COMMUNAUTAIRE ÉBRANLÉE

GROUPES	RÉGIONS
1° Asie méridionale et orientale.	1° Perse. 2° Inde. 3° Chine (et annexes). 4° Indo-Chine. 5° Japon.
2° Europe orientale.	1° Finlande. 2° Pologne (Nord-Slaves). 3° Russie (Nord-Slaves). 4° Sud-Slaves. 5° Turquie. 6° Autriche-Hongrie.
3° Europe occidentale celtique.	1° Highlands d'Écosse. 2° Irlande. 3° Bretagne armoricaine.
4° Europe méridionale.	1° Péninsule grecque. 2° Péninsule italienne. 3° Péninsule ibérique.
5° Amérique du Sud (y compris le Mexique et les Antilles).	(*A déterminer.*)

Le genre *ébranlé* forme la troisième des grandes divisions des Sociétés à formation communautaire. Les Sociétés de ce genre ne se sont pas répandues, comme les précédentes, sur des sols laissés à l'état primitif, mais sur des *sols transformés* par la culture.

Dans le genre stable, l'influence de l'art pastoral était exclusive, ou, tout au moins, encore prédominante.

Dans le genre instable, l'influence de la chasse, de la pêche fluviale et de la cueillette étaient exclusives, ou, tout au moins, encore prédominantes.

Ici, c'est la culture, qui est, soit prédominante, soit exclusive.

La culture a pour effet de soustraire les familles à l'instabilité totale du genre précédent, parce qu'elle les fixe plus solidement au sol et qu'elle les rend plus aptes au travail. Par là, elle les rend supérieures.

Mais, d'autre part, elle les *ébranle,* en rendant la communauté plus difficile.

La culture ébranle la communauté, parce qu'elle exige beaucoup plus de travail que la simple récolte. Dès lors, les travailleurs et les capables s'empressent de s'émanciper de la communauté, pour ne pas travailler au profit des paresseux et des incapables.

L'ébranlement et la dissolution des communautés a pour effet de laisser sans soutien les paresseux et les incapables, c'est-à-dire le plus grand nombre, car la communauté ne développe ni les habitudes de travail, ni la capacité. L'homme se trouve ainsi privé du soutien de la communauté, sans avoir été rendu capable de s'en passer et de s'appuyer sur lui-même.

Et telle est bien la cause de l'infériorité des populations de l'Orient et du Midi : elles ne peuvent s'appuyer ni sur la communauté déclinante, ni sur l'initiative individuelle insuffisamment développée. D'autre part, elles n'ont plus, comme dans les deux genres précédents, la ressource de la simple récolte, qui fournit des ressources en n'exigeant qu'un faible travail.

I. — LE GROUPE DE L'ASIE MÉRIDIONALE ET ORIENTALE[1].

L'Asie méridionale et orientale (le Centre et le Nord appartiennent aux groupes des steppes ou des toundras) constitue un groupe bien caractérisé. Elle est formée de populations passées

1. **Monographies publiées.** — A. de Préville, *La race indo-européenne; Les Mèdes.* (*Sc. soc.*, XII). — Ch. de Calan, *Les pasteurs cavaliers dans les légendes religieuses de la Perse* (*Sc. soc.*, XXVIII). — Id., *Le Bouddhisme dans l'Inde et chez la race jaune* (*Sc. soc.*, 2e Pér., 9e fasc.). — Id., *L'Inde et la Société védique* (*Sc. soc.*, XIV, XV). — R. Pinot, *La Société chinoise* (*Sc. soc.*, I, II). — A. de Préville, *Le Bouddhisme dans le Céleste Empire* (*Sc. soc.*, XX). — E. Demolins, *Les Types chinois, japonais et hindou, la Route,* liv. II, ch. II. — Id., *Un émigrant en Chine* (*Sc. soc.*, XII). — *Paysans en commu-*

à la culture, mais longtemps *séparées* du reste du monde par les énormes espaces des steppes de l'Asie centrale. Aussi a-t-elle été toujours plus ou moins *dominée par les pasteurs,* ce qui l'a figée, jusqu'à notre époque, dans une complète immobilité.

Ce groupe doit donc être classé en premier lieu, sans aucune hésitation, parce que, dans son ensemble, il a été le moins susceptible de transformations et de progrès[1].

Il se subdivise en cinq régions :

La première région comprend la Perse et ses annexes[2]. Elle

nauté de Ning-Po-Fou (O. M., 1re sér., IV). — A. de Préville, *Le Japon* (*Sc. soc.*, 2e Pér., 3e fasc.). — Edmond Demolins, *La formule sociale du Japon* (ibid.).

1. **Asie méridionale et orientale.** — Par suite de leur latitude plus méridionale, les terres cultivables de l'Asie sont, en général, plus chaudes et plus productives, pour un travail donné, que les terres cultivables de l'Orient européen, XVII, 223. — Au point de vue social, le Thibet, l'Indo-Chine et le Japon se rattachent à la Chine, XVII, 222. — Au point de vue social, la Perse, l'Afghanistan, le Bélouchistan et le haut Turkestan se rattachent à l'Inde, XVII, 222. — La Chine est moins compliquée que l'Inde, parce qu'elle n'a pas le régime des castes et parce qu'elle est plus stable, XVII, 225. — La Chine a été peuplée par deux routes : les dominateurs sont venus par les steppes du Nord, la masse de la population est venue par le Thibet, XVII, 226 à 235. — C'est la route du Thibet qui a fait du Chinois un petit agriculteur, un petit industriel et un petit commerçant, XVII, 235 à 240. — L'isolement de la Chine était un terrain favorable pour constituer une race bien distincte, XVII, 240. — L'Inde présente deux différences par rapport à la Chine : elle n'est pas aussi isolée et elle est accessible par des chemins plus courts et plus riches; ce qui y a attiré des peuples plus nombreux et plus compliqués, XVII, 243. — La flore hymalayenne favorise la cueillette et, par suite, la constitution en clans défensifs, XVIII, 168. — Les circonstances de lieu et de travail qui dominaient, sur l'itinéraire de la race jaune, lui ont donné sa formation sociale primitive, XVIII, 247. — L'abondance des eaux descendant du Pamir créait une voie favorable aux communautés agricoles de la race jaune allant vers l'Orient, XVIII, 239. — Les vallées de l'Amour et du Syr-Daria, n'aboutissant pas à la mer, ne favorisaient pas le développement du commerce, XVIII, 260. — La nature des lieux et de la culture a développé, au nord du Pamir, l'autorité du patriarche dans la communauté agricole, XVIII, 262. — De toutes les races humaines, la race jaune est celle qui renforce le plus l'autorité patriarcale, XVIII, 265. — Dans l'Himalaya, la caste se transmet exclusivement par le père, XVIII, 467. — Les littératures de l'Orient sont philosophiques ou imaginatives. Elles s'attachent peu à la peinture de la vie réelle, où l'effort est rare par suite des habitudes de la communauté, et qui, dès lors, offre peu d'intérêt, IV, 465 et 466. — Les caravaniers ont servi de véhicule au Bouddhisme pour le transporter de l'Inde en Chine, XVIII, 180. — L'introduction constante de l'élément nègre dans les sociétés de l'Orient qui ont recours à la traite n'ébranle pas ces sociétés, parce que la famille patriarcale s'assimile par absorption tous les éléments ainsi introduits, VI, 404 à 407. — En absorbant les esclaves nègres, la famille patriarcale de l'Orient les rend incapables du travail agricole, en sorte que l'introduction de nouveaux esclaves laboureurs devient constamment nécessaire, VI, 408.

Il existe en Asie une région de transition où viennent se rencontrer, en même temps que les steppes riches et les steppes pauvres, les sols variés propres à la culture du nord-ouest et du sud-est, XIV, 135 à 138. — Le point de rencontre des steppes et des sols variés est aussi celui où se trouvent à la fois les conditions de lieu nécessaires aux différents travaux de l'homme, XIV, 138 à 139. — La région de transition où se rencontrent les éléments des différents genres de travaux, paraît être le point de divergence des races humaines, XIV, 139 à 141. — Détermination de la zone de rencontre des steppes et des sols variés, XIV, 141 à 143. — Les conditions du Lieu amènent, dans tout le massif de l'Arménie et du Kurdistan, une extrême variété sur des points très rapprochés, XIV, 153 à 157.

2. **Perse.** — Au point de vue du contact avec les sociétés issues du Désert, la priorité entre toutes les races étrangères aux steppes pauvres appartient aux Perses,

est classée en tête, parce qu'elle est, géographiquement et socialement, la plus rapprochée des déserts de l'Assyrie avec lesquels elle se confond sur de grandes étendues. Cette région comprend à la fois des territoires propres au pâturage et des territoires propres à la culture. De plus, elle forme la transition naturelle vers l'Inde, dont l'état social a été influencé et ne peut être expliqué que par les conditions géographiques et sociales de la Perse.

C'est ainsi que M. A. de Préville a pu expliquer, par la science sociale, comment la *société védique*[1] s'est constituée en

ou Mèdes, XII, 72. — L'immigration qui se produisit en Médie, du fait de la race aryenne, provient non des steppes pauvres, mais des steppes riches, XII, 75. — Lorsque les Mèdes prirent possession du pays qu'ils colonisèrent, aucun pouvoir public n'était constitué parmi eux, XII, 76. — La région occupée par les Mèdes comprenait une série de territoires propres à la culture, englobant des plateaux propres au pâturage, XII, 75. — Les conditions des lieux obligèrent les Mèdes à former des établissements sédentaires, XII, 75. — Les Mèdes se fixèrent au sol dans des conditions qui ne leur permirent pas de créer une autorité supérieure à celle des chefs de communauté patriarcale, XII, 76. — Chaque communauté mède ne dépendait que d'elle-même pour son pain quotidien, XII, 76. — Chez les Mèdes, le pouvoir public n'a aucune action sur le travail, il ne saisit que les rapports qui s'établissent entre les communautés, XII, 78. — Les sociétés de la race indo-européenne, n'ayant pas un pouvoir public intimement lié aux moyens d'existence, et aux conditions du lieu, peuvent se transporter et se transformer, XII, 79. — La formation de la race médique, comme celle de toutes les races patriarcales, se prêtait mal à la constitution de pouvoirs publics stables, XII, 91. — Les rois mèdes gouvernèrent l'Égypte sans adopter l'ancien moule social pharaonique, mais au moyen d'une conception du pouvoir public plus large, moins dépendante du Lieu et s'adaptant, de fait, à des lieux différents, XII, 91 à 96. — La situation des Mages chez les Mèdes était très inférieure à celle des Mages d'Assyrie, d'Arabie, ou des prêtres d'Egypte, XII, 82 à 90. — Les races d'hommes qui occupaient l'Asie Mineure au commencement de notre ère étaient préparées, par leurs traditions mieux conservées que chez les races européennes, à l'adoption d'une religion monothéiste, XIII, 259 et 260. — Circonstances sociales qui ont permis la naissance de l'islamisme, XIII, 267 à 269. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver dans la race du Sahara persan, XIV, 143 à 145. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver dans la race cultivatrice de l'Irak-Adjémi, XIV, 145 à 149. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver chez les pasteurs de steppes riches, XIV, 149 à 152. — Le berceau de l'humanité paraît s'être trouvé dans la région de l'Arménie et du Kourdistan, XIV, 157 à 164. — Conditions matérielles et sociales permettant l'émigration de la race humaine de la région arménienne, vers toutes les zones de la terre, XIV, 158 à 164. — La Mésopotamie, premier centre agricole et industriel du monde, a fourni des émigrants aux régions voisines, qui ont été peuplées de proche en proche, XVI, 214. — L'Avesta reflète une société de sédentaires agriculteurs souvent menacés et dominés par des pasteurs cavaliers, XXVIII, 400-410. — Les monnaies primitives de la côte d'Asie Mineure sont dues à l'initiative des manieurs d'or, XXI, 219. — Rôle de Crésus dans l'établissement des monnaies lydiennes, XXII, 346. — L'Arménien a des aptitudes particulières de commerçant, XXII, 550. — Les massacres d'Arménie et la question d'Orient, XXII, 545.

1. **Société védique.** — Le Rig Véda ne donne que la description imagée des rites sacrificatoires en usage dans la société védique, XV, 42 et 46. — Les rites sacrificatoires des peuples ont été modifiés suivant la manière de vivre et les moyens d'existence, suivant le travail auquel est adonné chaque fraction du genre humain, dans les premières sociétés simples dont toutes les autres sont sorties, XVI, 46 à 48. — Le sacrifice par le couteau maintient la croyance au Dieu unique, au monothéisme, XV, 49. — Mais il ne prête aucun concours au maintien du dogme de la Trinité, XV, 54. — Le sacrifice par le feu contribue à combattre l'idée de l'unité divine, et favo-

Perse, d'où elle s'est répandue dans l'Inde; et comment les conditions particulières de la culture en Perse ont été l'origine

rise au contraire la croyance en la Procession des personnes, de laquelle dérive la théogonie du Véda, XV, 50 à 55. — La religion primitive, dans son essence, comprenait, avec le concept général du sacrifice et le dogme de l'unité de Dieu, une certaine notion de la Trinité divine et de la Procession des personnes, XV, 55. — Le sacrifice védique caractérisait une société dont la richesse est basée, non sur la possession du bétail, mais sur la production des grains, XV, 56. — Les Aryas primitifs étaient laboureurs et les Touraniens pasteurs nomades, XV, 56. — Il y a un point de contact et de coexistence des Pélasges primitifs avec la partie demeurée asiatique de la race aryenne, ce qui explique les rapprochements entre la mythologie gréco-romaine et la théogonie issue des Védas, XV, 57. — La recherche des territoires propres à la culture n'a pas été étrangère à l'extension vers l'Inde des Aryas védiques essentiellement agriculteurs, XV, 57. — Le plateau de l'Iran offrait aux essaims qui se séparaient du premier groupement humain des territoires propres à la culture, s'étendant presque sans lacune de la Colchide aux défilés qui s'ouvrent sur l'Inde, XV, 57. — Les Aryas primitifs doivent être considérés, en vertu de leur travail même, comme une nation composée de paysans en communauté, forme sociale au sein de laquelle il ne se créa pas d'aristocratie dirigeante, XV, 59. — Quand la communauté de famille se restreint, le culte sort de la famille et le clergé s'établit sous forme de corporations recrutant et instruisant ses membres, XV, 59. — Dans les démocraties à base agricole, d'où le grand patron rural est absent, l'influence appartient aux ministres du culte, XV, 60. — Chez les sociétés védiques, la culture par irrigation développa l'existence d'un corps religieux, ou écoles védiques, XV, 60, 61. — La puissance sacerdotale chez les Aryens de l'Inde reposait sur la base fragile de la possession du Véda primitif et non sur le patronage du travail comme les communautés religieuses des Déserts; pour se maintenir, elle dut commenter, compliquer et développer le livre des Védas, dont elle avait le monopole, XV, 63. — D'après la nature du sacrifice qui s'y pratiquait, la société védique primitive était un peuple de cultivateurs, XV, 397. — Le berceau de de la société védique est dans les terrains cultivables qui se trouvent sur la trajectoire partant du point de dispersion des premiers hommes pour atteindre la vallée du Gange, XV, 397. — La communauté villageoise isolée, indépendante des autres organismes sociaux et basée sur la possession du sol, qui caractérise l'Inde, a pris naissance sur les petits territoires arrosables soumis au climat des steppes, qui furent le lieu de formation de la société védique, XV, 399 à 407. — Les familles primitives, organisées en communautés restreintes, purent aller sans grandes transformations du berceau premier de l'humanité jusque dans les hautes vallées de l'Indus et du Gange, XV, 401. — Elles ne furent pas obligées de se trier en patrons, mercenaires et serfs, comme celles qui prirent la route des déserts, XV, 402. — Le plateau de l'Iran présente deux caractères principaux : l'inextensibilité du sol cultivable: l'isolement des établissements agricoles, XV, 408. — Ces deux caractères obligèrent le cultivateur védique, en communauté de famille restreinte, à vivre sur le type du domaine plein, XV, 409. — Par l'isolement et la stricte limitation du sol disponible, la culture devint, au sein de la société védique, *un métier fermé héréditaire*, XV, 409. — Le brahmane, exclu de la possession du sol arrosable qui était très restreint, vivait des oblations faites par les fidèles, XV, 410. — Ces oblations étaient limitées par l'étroitesse de la clientèle à cause de l'isolement du territoire et par le peu de ressources de cette clientèle, à cause de l'inextensibilité du sol cultivable, XV, 411. — Par suite de la limitation forcée du sol cultivable, les fils de brahmanes ne peuvent trouver des moyens d'existence que dans la continuation de la profession paternelle, qui devient ainsi, comme la culture, un métier fermé héréditaire, c'est-à-dire une caste, XV, 411. — La limitation de la clientèle à chaque village isolé oblige les artisans, dans la société védique, à se constituer en caste fermée pour l'exercice exclusif de leur métier, XV, 414. — Ainsi la race védique fut divisée en deux portions distinctes pour le travail et le genre de vie : 1° la masse des villageois cultivant les fonds arrosés : 2° les gens de la montagne vivant de pillage, XV, 418. — Le séjour dans les montagnes de l'Afghanistan amena, dans la société védique, une nouvelle complication sociale : la constitution en clans pillards, XV, 417, 418. — Et ce métier de guerrier devient héréditaire, comme les autres, et forme une caste, XV, 420. — La multiplication ultérieure des castes dans l'Inde prouve la prédominance de l'idée de métier sur l'idée de tribu, ou de parenté, dans le concept originaire et général de ce groupement qui forme l'assise première de la société hindoue, XV, 422. — La nécessité des irrigations a maintenu, dans l'Inde, le

du système des métiers fermés héréditaires, c'est-à-dire des castes, qui s'est ensuite maintenu dans l'Inde, grâce à la nécessité des irrigations.

Par là, la constitution sociale de l'Inde, qui forme la seconde région a été expliquée scientifiquement, ainsi que les origines du Brahmanisme et du Bouddhisme[1]. Cette explication était impossible sans le connaissance rigoureuse du milieu social.

La Chine, qui forme la troisième région[2], peut se définir

type originaire des associations villageoises de culture, et, par suite, tout le système des corps fermés héréditaires, c'est-à-dire des castes, XV, 423.

1. **Inde.** — Le climat ne permet pas aux Européens de se livrer à la culture, II, 330. — L'élément agricole prédomine chez les indigènes, II, 351. — Le culte des ancêtres dérive de la famille patriarcale, I, 529. — La difficulté des communications avec le Plateau central asiatique, II, 352 et 353; n'a laissé pénétrer que des pasteurs déformés, II, 353 et 354; et en nombre plus restreint qu'en Chine, I, 42. — La conquête a été favorisée par la division intérieure résultant de l'antagonisme, II, 356; — par la vie sédentaire et les divisions en castes, II, 352 à 357. — Ces castes sont le résultat de la superposition successive de races conquérantes issues de pasteurs, II, 353 à 355, 858 à 867. — Dans l'Himalaya, la forme du clan est plus importante que celle de la caste, XVIII, 170. — Les brahmanes, dans l'Himalaya, sont attachés, comme prêtres domestiques, aux familles des chefs de clan, XVIII, 168. — Le bouddhisme résulte d'un état social où l'on pouvait profiter de l'enseignement des brahmanes sans être soumis à leur autorité, XVIII, 172. — Les doctrines étroites du brahmanisme, modelées sur le régime de la caste, ne pouvaient sortir de la race hindoue, XVIII, 173. — La tendance du bouddhisme à appliquer le même moyen de salut à tous les hommes résulte d'un milieu où l'on s'affranchissait de la caste, XVIII, 175. — L'élément commercial hindou, plus ou moins affranchi de la caste, devait favoriser le bouddhisme, XVIII, 175. — La force d'inertie des castes hindoues a empêché le bouddhisme de s'établir dans l'Inde, XVIII, 178. Les traditions des pasteurs de steppes pauvres, soutenues par de puissantes confréries, ont éloigné le bouddhisme du nord-ouest de l'Asie, XVIII, 180. — Le bouddhisme, arrêté au sud et à l'ouest, ne pouvait se répandre que dans l'Extrême-Orient, XVIII, 184, 246. — L'état social de l'Indoustan permettait une philosophie, mais purement théologique, XIX, 394. — Les écoles des Brahmes, séparées de la vie pratique, ont donné naissance à une philosophie éloignée du sens commun, XVIII, 162. — Les écoles anglaises n'ont pas réussi à élever le niveau moral et intellectuel des Hindous, XXVIII, 88. — L'instruction européenne développe chez les Hindous des éléments de scepticisme et de désordre, II, 362 et 363. — Organisée en colonie libre par la Compagnie des Indes, II, 341 à 357. — L'agriculture, première condition d'un établissement en territoire peuplé, II, 351 et 352. — Patron agriculteur à famille-souche nécessaire pour une colonisation durable, II, 363 à 367. — La sagesse du gouvernement anglais est impuissante à remplacer le patronage agricole, II, 361 à 367. — Les habitants de chaque vallée tendent à former un groupe politique spécial, XVIII, 167.

2. **Chine.** — Isolée par la constitution de ses frontières terrestres et maritimes, I, 308 à 310. — Ses rivages sans découpures rendent ses populations homogènes, I, 310. — En contact seulement avec la société patriarcale, I, 311. — La grande muraille impuissante à arrêter les invasions des pasteurs, I, 311. — La fertilité des terres jaunes facilite aux pasteurs le passage de l'art pastoral à l'agriculture, I, 312 à 316. — Des pluies abondantes, un vaste système d'irrigations rendent la terre très productive, I, 316 à 318. — La fertilité du sol et l'organisation de la famille permettent à une population très divisée de vivre sur un sol restreint, I, 94. — Les Chinois sont de petits paysans, pauvres, industrieux et commerçants, XVII, 240. — Les anciennes forêts de la Chine méridionale transformèrent en chasseurs les premiers arrivants; situation actuelle des derniers survivants de ces sauvages, I, 318 à 322. — Les chasseurs disparaissent devant les colons chinois, I, 321 et 322, 324 et 325. — Les terres alluviales sujettes aux inondations donnent naissance à l'émigration, I, 325 à 329. — Les races simples sont refoulées par les

ainsi : un pays de petits paysans à communautés de familles, soumis à la domination de pasteurs.

races compliquées dressées aux travaux de production, I, 328. — Les pasteurs mandchoux et mongols reculent vers les steppes intransformables, I, 328. — Les habitants des terres alluviales, chassés par les patrons, colonisent la Mongolie et la Mandchourie, I, 325 à 329. — Le maintien de la paix sociale exige que les faibles, les imprévoyants, soient patronnés, I, 414. — L'aptitude différente des hommes pour épargner amène l'inégalité, I, 414. — Nécessité, pour y réussir, de cantonner sur les frontières des Mandchoux demi-nomades, 415. — La nécessité d'un patronage plus intense fait adjoindre au patriarche un conseil de communauté, I, 416. — Le travail engendre l'inégalité, I, 414. — L'agriculture ne brise pas la famille patriarcale, I, 413 à 417. — La culture du riz, du théier et du mûrier maintient les communautés familiales, I, 417 à 421. — Le riz, pour être consommé, n'exige pas les pénibles travaux de la meunerie et de la boulangerie, I, 421. — Le riz n'épuise pas la terre, ce qui rend sa culture indéfiniment productive, I, 421. — Développement dans le midi de la culture du mûrier, du théier, I, 421. — Les individus les plus prévoyants se rendent acquéreurs de la terre, I, 424. — En devenant sédentaires, les nomades possèdent le sol collectivement, I, 425 à 427. — L'ancien mir chinois patronnait les paysans par ses partages périodiques, I, 426. — Le mir chinois, partage périodique des terres, I, 428 à 439. — Le développement de la culture amène la disparition du mir, I, 432, 437. — L'ancienne féodalité chinoise ne fut qu'une organisation militaire territoriale, I, 426. — Les terres étaient réparties entre les pasteurs conquérants à charge du service, militaire, I, 429. — En dépit des apparences, la société chinoise repose sur la famille patriarcale bien caractérisée, XII, 380 à 391. — Le système successoral chinois a pour but de maintenir la communauté, I, 439 à 442. — Interdiction de la vente à un étranger de la terre de ses ancêtres, droit de réméré, I, 441. — Le nihilisme chinois au IIe siècle est un essai de retour à la grande communauté, I, 437 et 448. — Le domaine commun appartient à l'empereur, chef de toutes les familles, I, 441. — La famille patronne tous ses membres, I, 427, 442. — L'organisation patriarcale empêche la société de se hiérarchiser, I, 442; II, 259, 278. — L'association organise le personnel de l'industrie et le patronne de concert avec les familles, I, 443. — Ce chef est contrôlé et soutenu par le conseil de famille, I, 522. — La communauté choisit son chef, I, 524; parmi les vieillards, I, 446. — Il exerce des fonctions d'administration et de justice, I, 524 à 529. — Il ne peut user de son immense pouvoir que dans l'intérêt de tous, I, 524, 525. — Les pouvoirs publics lui laissent tout pouvoir mais le rendent entièrement responsable, I, 526. — Le chef de famille n'agit que selon l'intérêt du groupe, I, 524, 525. — Les pouvoirs publics n'assument pas la charge de la justice et rendent chaque famille responsable des délits de ses membres, I, 526 et 527. — La justice sommaire des mandarins force les individus à rester justiciables de leurs tribunaux domestiques, I, 527; — inflige aux coupables des peines corporelles, I, 528. — L'excommunication est la peine la plus terrible, parce qu'elle rejette le coupable en dehors de sa famille, I, 528. — Ces traditions sont conservées dans le livre de famille, I, 529 et 540. — Le culte des ancêtres dérive de la famille patriarcale, I, 530, 532. — Les ascendants mâles sont tout d'abord les seuls vénérés, I, 532. — Ensuite les ancêtres féminins le sont également, I, 532. — Cet hommage devant être rendu par un descendant masculin, tout Chinois désire avoir un fils, I, 533. — Le chef de la communauté, prêtre nécessaire, officie aux assemblées de famille, I, 533, 536. — Ce culte fortifie l'autorité paternelle et l'esprit de tradition, I, 534. — Son autorité est renforcée par le culte des ancêtres, I, 535. — Les jésuites et les dominicains n'ont pas également compris le culte des ancêtres, I, 536 à 539. — Chez les sauvages, le culte des ancêtres se transforme en culte du chef, I, 531, 532. — L'action du bouddhisme et du taouisme est annihilée par le culte des ancêtres, I, 536. — L'organisation de la famille rend difficile la propagation du christianisme, I, 536 à 539. — Aussi les missionnaires portent leur zèle sur les orphelinats, I, 543. — La vente des enfants n'a pas un caractère révoltant, I, 543. — L'infanticide ne se développe que dans les familles instables du midi, I, 540. — Le père reconnait son enfant, en l'inscrivant dans le livre de famille, I, 540. — Cet enfant doit être formé dès le plus jeune âge, I, 543. — Il est élevé dans le culte de la famille, I, 544. — Le respect des parents, I, 547, et des personnes âgées, I, 548. — L'État ne s'occupe pas de l'instruction publique et en laisse la charge aux familles, I, 545. — La femme est choisie par les parents, I, 548; — qui payent une somme d'argent à la famille de la jeune fille, I, 548. — Cette coutume développe la prévoyance et porte à choisir les femmes d'après leurs qualités, I, 549, 550. — Les hommes sont dressés à la prévoyance, I, 549. — La nécessité d'acheter une femme

Les deux causes fondamentales de l'immobilité de la Chine sont la persistance de la communauté de famille et la domi-

pour se marier dresse les hommes à la prévoyance, I, 549. — Le mariage s'accomplit au sein de la famille, I, 552. — Il n'émancipe pas le fils de l'autorité paternelle, I, 553. — La femme doit être docile et féconde, I, 554, 555. — Elle est répudiée, si elle trouble la paix de la communauté, I, 555, 556; — si elle n'est pas féconde, I, 557. — En ce cas, le mari a le droit de prendre une concubine, ou seconde femme, I, 557. — Il peut s'assurer un héritier par l'adoption, I, 558. — L'esclavage y était si bien accompagné du patronage que les esclaves refusaient la liberté par attachement pour leurs maîtres, III, 198. — La communauté familiale vient en aide dans les diverses phases de l'existence, XII, 380 à 391. — Le devoir religieux de lire et de tenir le livre de famille conduit à savoir lire et écrire, I, 545. — Les pères de famille s'associent pour subventionner et choisir un maître d'école, I, 546. — La doctrine de Confucius est toute traditionnelle, à cause des influences de la vie patriarcale, II, 282. — L'état social de la Chine permettait une philosophie morale, mais sans écart spéculatif, XIX, 393. — Les patriarches paysans, prêtres de leurs communautés, perdent la partie métaphysique de la religion et conservent les rites matériels, XVIII, 269. — La perte des principes métaphysiques, dans les communautés paysannes de Race Jaune, détermine une morale positive et utilitaire, XVIII, 270. — La société chinoise, dépourvue de castes et de corps sacerdotal, constituait un terrain favorable au bouddhisme, XVIII, 271. — Le culte des ancêtres en Chine représente une dépression et une corruption de la religion primitive, XX, 318. — Le culte des ancêtres convient parfaitement aux familles chinoises, de formation patriarcale, XX, 320. — Le « Ciel » chez les Chinois, représente l'ensemble des causes ancestrales, XX, 322. — Le culte des ancêtres peut être considéré comme le prolongement de la piété filiale aux ancêtres décédés, XX, 323. — La doctrine de Confucius et le bouddhisme sont des religions de renfort, qui ne viennent qu'après la religion des ancêtres, XX, 329. — La pureté du bouddhisme est corrompue en pratique par les Chinois, qui l'accommodent aux vices de leur race, XX, 330. — Le Chinois, voleur et sans foi avec les étrangers à sa famille, partage avec une grande probité, dans la famille même, le bénéfice de ses tromperies, XX, 331. — Les associations commerciales des Chinois se maintiennent solidement, par une grande probité intérieure, XX, 332. — La constitution de la famille patriarcale empêche les pouvoirs publics de se développer et les modèle à son image, II, 258. — Les pouvoirs publics sont limités au maintien de la paix et aux précautions prises contre la disette, II, 258. — La police urbaine est assurée par la responsabilité des chefs de quartier, II, 264. — L'empereur fait remplir des greniers pour secourir le peuple en cas de disette, II, 266; — parce que son pouvoir a la caractère de la paternité, II, 268. — Pour la même raison, il prend à sa charge les vieillards et les enfants abandonnés, II, 266. — L'organisation patriarcale conduit les individus à s'associer, II, 271. — La vie patriarcale a produit le lettré, II, 280. — Elle le rend partisan de la tradition, II, 281 à 283, — et en fait l'apôtre de la morale, II, 233. — C'est dans la seule corporation des lettrés que l'empereur peut choisir ses fonctionnaires, II, 283. — Les Chinois jouissent de libertés très étendues, II, 271. — Les Tartares sont impuissants à organiser les pouvoirs publics, I, 129. — Les pouvoirs publics ne sont envahissants que dans le domaine de l'agriculture, II, 268. — Les Occidentaux ont des préjugés sur le despotisme asiatique, II, 270. — Le souverain détient son pouvoir du ciel et ne l'exerce légitimement que dans l'intérêt de tous, II, 273. — Il a le pouvoir et les devoirs des patriarches, II, 260. — Il a droit aux mêmes marques de respect que le père de famille, II, 277. — Il doit faire régner la paix, II, 263. — Donner l'exemple de toutes les vertus, II, 264 et 265. — Assurer le bien-être de ses sujets, 265 à 269. — Nourrir ses sujets en cas de disette, II, 266. — Ses pouvoirs sont ceux du père de famille, il n'a de liberté que pour faire son devoir, II, 269 à 278. — Il est soumis aux rites de la famille, II, 275. — Il est conseillé et censuré par les lettrés, II, 274. — Il désigne lui-même son héritier parmi ses enfants, comme les patriarches, II, 276. — L'organisation patriarcale empêche la constitution d'une noblesse, II, 279. — Aussi les pouvoirs publics sont exercés par des individus sortis pour un temps de leurs familles, II, 279 à 280. — L'empereur choisit les mandarins dans la corporation des lettrés, II, 283. — Les mandarins doivent faire régner la paix et assurer la vie du peuple, II, 284. — Leur pouvoir est celui du père de famille, II, 284. — Ils sont peu nombreux et ont peu de chose à faire, puisque c'est entre les mains des pères de famille que réside tout le pouvoir, II, 288. — Ils sont obligés de compter avec l'opinion publique, II, 286, 287. — La décadence actuelle du mandarinat vient des fréquents déplacements de

nation des pasteurs tartares-mandchoux. En étendant sur la Chine, et depuis si longtemps, une domination sans cesse renouvelée par des invasions périodiques, les pasteurs ont, en quelque sorte, figé le type chinois. Ils lui ont imposé leur propre immobilité sociale.

Une société soumise, dans la vie privée, à la communauté familiale, à l'autorité et au culte des ancêtres; dans la vie publique, au gouvernement des pasteurs, est naturellement peu apte à toute transformation sociale.

La Société chinoise a été plus particulièrement éclairée et décrite, dans la *Science sociale* par notre collaborateur, M. Robert Pinot.

L'Indo-Chine se classe après la Chine, dont elle reproduit les caractères généraux[1].

Le Japon, au contraire, s'en distingue nettement[2]. Sa formule

fonctionnaires, II, 285. — La confusion des pouvoirs dans l'État ne produit pas nécessairement le despotisme, parce qu'il ne détruit pas nécessairement l'autonomie des pouvoirs locaux et des autorités de la vie privée, IV, 370. — La Chine a érigé en principautés certains pays de la Mongolie méridionale, VII, 490. — Aperçu sur l'établissement des pasteurs en Chine, I, 428 à 439. — Invasions venues du Plateau central à cause de la facilité des communications, I, 42. — Puissante organisation des Chinois en Amérique due à leur origine patriarcale, II, 288, 289. — Cet esprit d'association persiste à l'étranger, II, 288. — Les Chinois ne sont pas aptes à conquérir le monde militairement, XXIV, 487. — Ils sont aptes à l'envahir comme travailleurs, mais seulement pour les besognes intérieures, 489, 496. — Les Chinois, dirigés par des Européens, peuvent faire de bons soldats coloniaux, XXIX, 493. — Les cultivateurs de la Race Jaune proviennent de communautés adonnées originairement à la culture rudimentaire et à la vaine pâture et venues par le versant nord de l'Himalaya, XVIII, 248, 350. — La marche de la Race Jaune d'Occident en Orient a laissé des traces dans la région du Pamir, XVIII, 258. — Le Chinois fait un bon domestique. Il constituera peut-être une ressource à ce point de vue quand les Européens ne voudront plus servir, XXIX, 497. — La Chine fournira du travail à de nombreux spécialistes et ouvriers européens, XXIX, 498. — La vitalité extraordinaire de la Chine est due à l'action continue des pasteurs nomades, VII, 496. — Pacifiquement ou non, les races européennes sont appelées à faire l'éducation de la race chinoise et à l'encadrer, XXIX, 499.

1. **Indo-Chine.** — L'Annam est occupé par une population à famille patriarcale, ayant pour principal travail la culture, XII, 46. — La commune annamite a été désorganisée par nos fonctionnaires qui n'en comprenaient pas les rouages, XXVIII, 83.

2. **Japon.** — Son isolement, I, 51; la pauvreté de la flore et de la faune empêche la transformation de la culture, I, 52. — La culture du riz maintient la communauté rurale, I, 53. — La pêche exigeant de vastes filets se pratique en communauté, I, 54. — La rareté des animaux développe le travail par portefaix, I, 54 et 55. — Ce dernier s'exerce facilement en communauté, parce que chacun n'a à mettre en commun que ses bras, II, *ib.* — La rareté du sol disponible tend à substituer la culture fragmentaire à la communauté et la famille instable à la famille patriarcale, I, 55 et 57. — La liberté de la propriété a rendu les prévoyants plus riches et les imprévoyants plus pauvres, I, 61. — Les procédés traditionnels et l'organisation en communauté de la fabrication ruinés par l'ouverture subite du marché japonais, I, 62. — Les Japonais paraissent originaires de populations arrivées par le sud de la Sibérie, XXXI, 64-82. — Les ancêtres des Japonais ont dû suivre longtemps l'itinéraire commun au gros de la Race Jaune, et se séparer, à un moment, des ancêtres des Chinois, XXXI, 65. — Le sud de la Sibérie constituait une route propice aux ancêtres des Japonais

sociale peut s'exprimer ainsi : Pays de petits paysans-artisans, à communautés de villages, soumis à la domination de chefs religieux tolérants et de chefs de clans guerriers. J'ai donné, dans la *Science sociale,* l'explication de cette formule[1].

Le Japon doit être classé en dernier lieu, parce que, dans ce groupe, il constitue la région qui s'éloigne le plus de la communauté de famille, par suite de l'influence moindre des pasteurs et de la domination de chefs de clans guerriers. C'est d'ailleurs celui qui est actuellement le plus avancé dans la voie des transformations sociales. Nous avons essayé, M. de Préville et moi, de caractériser cette évolution.

pour les conduire au Japon, XXXI, 66. — La route du sud de la Sibérie se prêtait à l'organisation de villages et d'un pouvoir local, XXXI, 71. — La route du Sud de la Sibérie ne se prêtait pas, chez les ancêtres des Japonais, à la conservation du culte des ancêtres, XXXI, 71. — Une caste de jongleurs ou devins s'est développée dans les villages du sud de la Sibérie, XXXI, 72. — De là le chamanisme, dont il reste des traces au Japon, 73. — Le Sinthos, vieux culte du Japon, se rattache au brahmanisme, XXXI, 75. — Ce culte a un caractère non dogmatique, mais moral, 79. — Histoire résumée du Japon, XXXIV, 131-145, 245-563. — L'importation du bouddhisme a transformé le Japon, XXXIV, 131. — Le bouddhisme, par la Corée, arriva au Japon et s'y implanta avec succès. Conversion du mikado et développement du culte lamaïque, XXXIV, 133. — La religion bouddhique fournit des cadres à la société japonaise, 134. — L'avènement de la noblesse bouddhique au Japon explique toute l'histoire de ce pays au moyen âge, XXXIV, 135. — Les Japonais ont fait du bouddhisme une religion plus organisée qu'en Chine, XXXIV, 137. — Le point d'honneur des nobles japonais est le résultat des principes sur lesquels repose l'institution de la noblesse lamaïque, XXXIV, 138. — L'éducation du Samouraï le prépare au mépris de la mort, XXXIV, 139. — La puissance des clans a alimenté au Japon les guerres intérieures, XXXIV, 140. — Rôle d'idole vivante imposé au mikado, XXXIV, 140. — Puissance des Daïmios japonais dans leurs provinces et leurs guerres contre les mikados, XXXIV, 141. — Avènement du Séi-Siogun ou empereur séculier, qui se substitue au mikado transformé en bouddha vivant, 144. — La prédication du christianisme au Japon obtint un vif succès et se heurta ensuite à la persécution la plus violente, XXXIV, 245-250. — Les idées de pureté morale et de miséricorde préparaient le terrain aux vertus chrétiennes, 246. — Les conversions vont jusqu'à la cour, 247. — Les lamas, menacés dans leur situation, menèrent la campagne contre les chrétiens, 247. — Attitudes diverses des empereurs séculiers vis-à-vis des chrétiens, XXXIV, 248. — Ils ont recours à un grand déploiement de forces pour anéantir le christianisme, 250. — Les empereurs prennent des mesures soupçonneuses vis-à-vis des Daïmios, 251. — La concentration de la noblesse japonaise dans les villes donna naissance à des espèces de cités à maisons uniformes et régulières, semblables à des camps, XXXIV, 251. — L'art japonais bénéficia de la concentration de la noblesse dans les villes, XXXIV, 252. — Contact des Américains et des Européens au XIX[e] siècle et révolution qui s'ensuit, 254. — La partie du peuple japonais soustraite à l'action des Samouraïs a favorisé la restauration du mikado et le renversement de l'empereur séculier, XXXIV, 256. — Organisation moderne et parlementaire du gouvernement japonais, 258. — Les Samouraïs se transforment en politiciens, 259. — Contact des Portugais avec le Japon. Ils sont bien accueillis d'abord, XXXIV, 345. — Les modifications dans le travail ont permis et commandé, au Japon, les changements politiques, XXXIV, 257.

1. 2[e] période, 3[e] fascicule. *La Formule sociale du Japon.*

II. — LE GROUPE DE L'EUROPE ORIENTALE[1].

Le groupe de l'*Europe orientale* doit être classé immédiatement après l'Asie méridionale et orientale, parce qu'il a été soumis aux mêmes influences sociales. Les populations de ce groupe, également originaires des steppes asiatiques, ont été constamment influencées par elles. Elles ont été ainsi maintenues dans la tradition, la routine et le régime communautaire.

Elles ont été plus ou moins poussées par la culture hors de la communauté patriarcale, à cause des raisons indiquées plus haut. Elles sont cependant peu capables de se dégager de la communauté pour marcher dans la voie du progrès individuel.

Ces influences contraires expliquent à la fois l'état arriéré de l'Orient de l'Europe, ses aspirations vers le progrès et ses prétentions peu justifiées à ce progrès.

Aucun groupe social ne montre mieux combien il est difficile de secouer le poids d'une formation sociale, et combien les évolutions humaines s'accomplissent lentement, lorsque les circonstances ne les favorisent pas.

La région qu'il convient de classer en tête de ce groupe est la *Finlande*[2].

1. **Monographies publiées.** — Edmond Demolins, *Le type finnois, la Route*, II, liv. II, ch. I. — Léon Poinsard, *La chute d'une nation, La Pologne* (*Sc. soc.*, VI, VII). — Edmond Demolins. *Le ype nord-slave, ou russe; ce que le type doit à son origine orientale; ce que le type doit à l'influence occidentale*, *La Route*, II, liv. II, ch. II, III. — Paul de Rousiers, *L'Empire russe en Asie; La colonisation de la Sibérie* (*Sc. soc.*, V, VI). — Léon Poinsard, *La Russie, le peuple et le gouvernement* (*Sc. soc.*, 2[e] Pér., 7[e] fasc.). — Edmond Demolins, *Les causes endémiques du nihilisme russe* (*Sc. soc.*, III). — Id. *Les théories anarchistes, d'après le prince Krapotkine* (*Sc. soc.*, XIII). — H. Saint-Romain, *Les réformateurs russes* (*Sc. soc.*, X). — A. Bochanow, *La réforme sociale en Russie* (*Sc. soc.*, XXVIII). — L. de Rogavel, *Les gisements d'or en Russie et en Chine; leurs conséquences sociales* (*Sc. soc.*, I). — *Paysans à corvées des steppes d'Orembourg;* O. E., II. — *Bachkirs, pasteur demi-nomades de l'Oural*, O. E., II. — *Charpentier des laveries d'or de l'Oural*, O. E., II. — *Forgeron des usines à fer de l'Oural*, O. E., II. — *Paysans à l'Abrok du bassin de l'Oka*, O. E., II. — *Bordiers émancipés en communauté de Lipégui*, O. M., 2[e] série, I. — *Armurier de Toula*, O. M., 2[e] série, I. — Edmond Demolins, *Le type sud-slave et la domination turque*, *La Route*, II, liv. II, ch. IV. — *Forgeron bulgare des usines à fer de Samakova*, O. E., II. — G. d'Azambuja, *Le mouvement tchèque en Bohême* (*Sc. soc.*, XXV). — *Le compagnon menuisier de Vienne*, O. E., V. — *Mineurs des gîtes de mercure d'Idria* (Autriche), O. E., VI. — *Paysans à corvées des plaines de la Theiss* (Hongrie), O. E., II. — *Fondeurs de Schemnitz* (Hongrie), O. E., IV.

2. **Finlande.** — La grande plaine ponto-

Perdue dans le nord oriental de l'Europe, la Finlande en est encore à une culture semi-pastorale, par suite des faibles ressources de son sol et de la rigueur de son climat. Sous l'influence de cette vie à moitié pastorale, la communauté s'y est maintenue plus facilement, dans le travail, dans la propriété du sol et dans la famille. La population est restée très disséminée, comme dans la steppe et, à l'exemple des populations pastorales, les Finlandais n'ont pas réussi à constituer solidement des pouvoirs publics nationaux. J'ai consacré à ce type une étude sommaire.

La seconde région comprend la *Pologne* [1], qui appartient au type nord-slave. Elle a été décrite, dans la *Science sociale*, par M. Léon Poinsard.

boréale se divise en deux parties, la partie boréale et la partie pontique, qui exercent une influence différente au point de vue social; celle du nord a donné naissance aux Finnois; celle du sud, aux Slaves, XVI, 176 à 178. — Le type finnois est un type tronqué sans expansion au dehors, XVI, 178. — Le trait essentiel de la Finlande est la pauvreté et l'éparpillement des ressources naturelles, XVI, 181. — Les Lapons et les Finnois n'appartiennent pas au même type social : les Lapons sont des pasteurs de rennes; les Finnois sont des pasteurs amoindris et des cultivateurs, XVI, 179. — Les Finnois ont passé de la Prairie sur les sols boisés cultivables, XVI, 180. — La culture en Finlande se rapproche beaucoup de la simple récolte, XVI, 182; elle est accessoire et réduite à un petit nombre d'espèces, à cause de la rigueur du climat, XVI, 183. — Les facilités offertes par la culture en Finlande, y font persister la communauté du sol et la communauté de famille, XVI, 183 à 188. — La dispersion de la population et la difficulté des communications empêchent le développement de pouvoirs publics nationaux en Finlande, XVI, 188. — Les Finnois ne peuvent exercer d'action extérieure à cause de leur dispersion et de l'absence de pouvoirs publics nationaux, XVI, 189.

1. **Pologne.** — Le fond de la population est formé de familles qui furent contraintes, par la nécessité, de passer de l'art pastoral à la culture, VI, 300 à 303. — Cette transformation fut encore accélérée par le développement des transports dans ce pays, VI, 303 à 305. — Les Slaves, arrivés après les Celtes, exploitèrent le travail de ces derniers et purent ainsi rester nomades et guerriers, VI, 305 à 307. — Le mouvement commercial entre les Arabes et les Scandinaves eut une influence décisive sur l'organisation sociale de la Pologne, VI, 307 à 314. — Il aggrava les défauts précédemment développés par l'origine pastorale, VI, 311 à 316. — Les paysans purent garder la forme patriarcale qui s'adapte à la culture, VI, 459. — En s'emparant des terres des paysans, la noblesse soumit ces terres au régime de la famille instable, VI, 460. — La noblesse polonaise, absorbée par ces luttes de clans, négligea la culture et le patronage des classes rurales, qui furent réduites à la misère et séparèrent leur cause de la sienne, VII, 277 à 282. — L'aristocratie était une noblesse de sang et non une noblesse territoriale, VI, 451 à 452. — Le genre de vie de la noblesse l'amène à abandonner la famille patriarcale, VI, 457. — La transformation du commerce oblige la noblesse à demander au sol de nouveaux moyens d'existence, VI, 444 à 449. — Les nobles poursuivent l'asservissement des paysans pour arriver à une exploitation plus complète de cette classe, VI, 454 à 457. — Les nobles méprisent les travaux agricoles et font exploiter le sol par des intendants juifs ou allemands, VI, 449 à 454. — La noblesse était aussi incapable de se gouverner elle-même que de gouverner l'État, VI, 460 à 467. — La Pologne était vouée à l'anarchie, par son organisation sociale, VI, 462 à 467. — La domination russe, allemande, ou autrichienne n'a pas réussi à rendre la stabilité à la Pologne conquise, parce que ce pays est resté en proie à l'ébranlement de la famille, VII, 282 à 297.

La Pologne est plus engagée que la Finlande dans la voie de la culture, mais sous une forme qui a érigé l'instabilité en système, aggravé encore par le régime du clan. Des paysans à familles patriarcales y sont dominés par une noblesse à familles instables, peu solidement implantée dans le sol. Cette noblesse est aussi peu capable de se gouverner elle-même que de gouverner l'État. Avec des qualités très brillantes, elle n'a réussi qu'à conduire ce malheureux pays au démembrement et à la domination étrangère.

Aucun exemple ne montre mieux l'infériorité de la formation communautaire, lorsque le moule patriarcal est brisé avant que l'individu ait été rendu capable de s'appuyer fortement sur lui-même.

La Russie [1] nous offre un autre spécimen du type nord-slave.

1. **Russie.** — Les Russes sont d'anciens nomades, qui ont évolué lentement vers la vie sédentaire, en remplaçant la famille patriarcale par le *mir*, XXIII, 262. — On peut caractériser le type nord-slave, ou russe, par la formule suivante : Type communautaire soumis à des dominateurs étrangers appartenant à une formation sociale *supérieure*, XVI, 339. — Le Russe a projeté le Nord-Slave en avant, vers l'Occident, *ib.* — Les Nord-Slaves, impuissants à organiser des pouvoirs publics réguliers, par suite de leur formation communautaire, appelèrent à eux des étrangers, les Varègues, ou Russes, pour les gouverner, XVI, 340. — Les Slaves sont sortis de la Prairie par la grande plaine ponto-boréale; ils se formèrent à la culture dans la Petite-Russie, région comprise entre les Carpathes et le Dniéper, XV, 250. — Le Slave, parti de la région où il avait été acculé le long des Carpathes, a peu à peu occupé la plus grande partie de la plaine ponto-boréale, en refoulant progressivement devant lui le Finnois, XVI, 252. — Le type russe a deux faces, l'une tournée vers l'Orient, d'où il est sorti; l'autre, vers l'Occident; c'est essentiellement un type composite, XVI, 252. — L'influence orientale a donné à la Russie la formation communautaire, dans la famille, dans le travail, dans la propriété et dans la commune, XVI, 253 à 265. — La communauté, en Russie, comprime l'initiative individuelle et développe l'esprit de tradition, dans la famille, dans le travail, dans la propriété, dans la vie publique, XVI, 266 à 271. — Pour maintenir la communauté en Russie, on a recours à l'alliance de la fabrication domestique avec l'exploitation rurale et à l'émigration momentanée et périodique d'une partie des membres de la famille, XVI, 256. — Le Russe développe la culture parmi les Nord-Slaves suivant trois phases : 1° l'œuvre de Rurik ; 2° l'œuvre de Boris Godunoff; 3° l'émancipation des serfs, XVI, 344 à 350. — L'établissement des grands domaines en Russie produisit trois conséquences : 1° le cantonnement de la population ; 2° le développement de la culture ; 3° l'établissement de la propriété personnelle, XVI, 344. — L'émancipation des serfs en Russie s'est accomplie suivant deux modes : 1° l'émancipation par l'abrok ; 2° l'émancipation par l'ukase, XVI, 347. — Le développement de la culture en Russie a été factice, à cause de la résistance opposée par la formation communautaire des Slaves, XVI, 349. — Le Russe développa l'industrie parmi les Nord-Slaves, mais ce développement a été factice, XVI, 350 à 355. — L'abondance du sol disponible, en Russie, a facilité le maintien de la communauté, XVI, 261. — La communauté garantit la possession du sol aux incapables, II, 424. — La propriété, en se cantonnant et se fixant, se distribue par familles, II, 423. — Elle exige des aptitudes différentes suivant la nature des biens, II, 425, 431. — La propriété du sol n'est pas accessible à toutes les familles, II, 423. — La culture rend l'appropriation du sol de plus en plus permanente, II, 421 à 423. — Les forêts exigent une propriété éminente, II, 431. — Les corvées récréatives constituent un puissant auxiliaire pour les familles, II, 419. — Le paysan russe souffre de l'absence de patronage qui ne lui a pas permis de se transformer, X, 249 à 252. —

L'abondance des notes publiées ci-dessous donne une idée assez complète de ses caractères sociaux.

Ainsi que ces notes l'indiquent, les Russes ont évolué progressivement vers la vie sédentaire et la culture, en superpo-

La constitution d'une noblesse de fonctionnaires n'a été possible que par l'absence de noblesse *de terre*, V, 193. — Les cultures intellectuelles sont détachées de la famille par la culture, II, 427. — Beaucoup de révolutionnaires russes ont la conscience honnête et le jugement faussé par des idées de *sectaires*, X, 241 à 243. — Les universités russes ont été un foyer de nihilisme parce qu'elles offraient un phénomène général de déclassement, X, 243 à 245. — Les Russes des différentes classes cherchent dans des idées spéculatives le remède à leur malaise, X, 252 à 256. — Le culte religieux est détaché de la famille par la culture, II, 427. — Le clergé russe reçoit trop facilement des pourboires, XXIV, 329. — Le clergé russe est inapte à lutter contre l'alcoolisme, XXXVI, 449. — Impuissance des Slaves à organiser les pouvoirs publics, I, 130. — Les Varègues scandinaves seuls capables de les constituer, I, 131. — Les pouvoirs publics sont détachés de la famille par la culture, II, 427 à 430. — La commune russe, ou mir, n'est qu'une communauté de famille plus étendue; sa fonction ne se borne pas aux choses de la vie publique, elle s'étend également aux choses de la vie privée, aux intérêts particuliers, XVI, 263 à 265. — La constitution du *mir* a garanti les classes rurales de la désorganisation et de la révolution, III, 433 à 438. — Les conceptions révolutionnaires ont été engendrées par le spectacle du *mir*, III, 439. — Rôle du mir dans la répartition des terres. Les lots sont fixés par l'assemblée communale, XXXIV, 345. — La Russie développa les pouvoirs publics parmi les Nord-Slaves, mais ce développement a été factice, XVI, 355. — La Société russe souffre d'un surmenage social, XV, 358. — La noblesse russe est absorbée par les organismes de l'État, XXIII, 263, 268. — L'empereur de Russie a concentré en lui les caractères de l'ancien patriarche. Il est le chef de la communauté d'État la plus perfectionnée qu'on connaisse, XXIII, 264, 266. — Le gouvernement russe a poussé artificiellement au développement industriel, mais sans atteindre le résultat visé, XXIII, 271-276. — Pour faire de la Russie une société occidentale, les Tsars ont été obligés d'improviser une noblesse de créatures et une bureaucratie, III, 415 à 424. — La bureaucratie a envahi et désorganisé tout ce qui dépasse la commune rurale, III, 424 à 433. — L'État, en désorganisant les classes supérieures, a enfanté le nihilisme, III, 433. — L'énormité de la dette hypothécaire en Russie fait que l'État est, d'une façon latente, propriétaire d'une grande partie du sol, XXIII, 269. — Le développement du fonctionnarisme a jeté les classes supérieures de la Russie en dehors des voies fécondes du travail et a, par suite, préparé le malaise, X, 245 à 249. — Les réformateurs russes considèrent tous le Tsar comme une sorte de patriarche, chargé du bien-être général, X, 256. — Ils s'attardent à la solution communiste impossible à mettre en pratique dans les conditions du monde moderne, X, 258 à 260. — La doctrine anarchiste est un produit naturel du milieu social russe, XIII, 479. — La politique intérieure du gouvernement russe, tendant à réaliser le progrès par l'État, n'est pas faite pour relever la race, XXIII, 277. — Elle pourrait entraîner des invasions militaires qui feraient reculer l'humanité, XXIII, 278. — La protection systématique accordée à l'industrie indigène porte les industriels étrangers à venir s'installer en Russie, XXIII, 273. — Les pays dépourvus de l'aptitude industrielle, comme la Russie, qui recourent au système protecteur pour développer la grande industrie, ne réussissent guère qu'à y attirer des étrangers nombreux et entreprenants, XIII, 341 à 353. — L'émigration, en Russie, est essentiellement communautaire : 1° les émigrants partent en troupe; 2° les émigrants travaillent en communauté; 3° les émigrants reviennent périodiquement au foyer; 4° les émigrants rapportent à la communauté le montant de leurs bénéfices, XVI, 250 à 261. — L'expansion militaire russe n'est pas accompagnée suffisamment de l'expansion agricole et industrielle, XXVIII, 165. — La construction du chemin de fer transcaspien par les Russes n'est qu'un épisode de leur marche constante vers l'Orient, VII, 103 à 108. — Les Russes sont poussés en avant, dans leur invasion de l'Asie, par une nécessité impérieuse, et ne peuvent s'arrêter qu'en face d'une nation ayant des pouvoirs publics sérieusement organisés, VII, 108 à 113. — Le régime féodal s'y est établi à la suite d'une conquête, IV, 185. — Le régime féodal organisé par Boris-Godunoff a dressé les pasteurs nomades à l'art agricole, IV, 197. — Les chemins de fer sont sans action sur les races patriarcales, IV, 20. — La réforme consiste à conserver le *mir* et à reconstituer la classe supérieure, 440 à 442.

sant, à la famille patriarcale, le *mir*, qui est une communauté de village. Voilà essentiellement ce qu'ils doivent à l'Orient.

Mais ils doivent à l'Occident une classe de dominateurs, qui a constitué une noblesse artificielle, sans attaches avec le sol et purement administrative, le *tchin*.

Cette double influence explique les tendances contradictoires de la race. Elle nous étonne par son attachement à certaines institutions anciennes, autant que par la hardiesse de ses revendications. D'un côté, elle est en retard sur les sociétés de l'Occident; de l'autre, elle semble vouloir les devancer toutes dans la voie des transformations et des révolutions. On peut également la comparer à une eau tranquille et dormante, ou à un volcan en éruption. C'est le pays des contrastes. En réalité, c'est un pays déséquilibré.

La science sociale explique pourquoi il a perdu son équilibre et comment il pourrait le rétablir.

En tous cas, au point de vue d'une classification, la Russie doit être placée après la Pologne, parce qu'elle a reçu, plus que cette dernière, les influences de l'Occident, quoique ces influences se soient fait sentir sous une forme artificielle, ordinairement violente et, le plus souvent, inefficace.

On comprend, après cela, comment la Russie a été également paralysée dans son action extérieure. Son rôle en Sibérie en est un exemple[1]; il a été décrit par M. Paul de Rousiers.

1. **Sibérie.** — Les Russes ont refoulé la population tartare et ont conquis la Sibérie d'une manière définitive, parce qu'ils s'y sont établis en agriculteurs et en mineurs, V, 323 à 326. — La contrainte du cantonnement imposée aux pasteurs de rennes de la Sibérie septentrionale compromet leur existence, VI, 139 à 145. — Les familles de *raskolniks*, qui essaiment dans les parties les plus isolées et s'y fixent par la culture, font avancer beaucoup l'œuvre colonisatrice, V, 341 à 343. — La colonisation de la Sibérie orientale par l'exploitation des mines d'or amène, en ce qui concerne la classe supérieure, la plupart des effets de la colonisation commerciale, V, 547. — La colonisation agricole de la Sibérie orientale trouve des éléments chez beaucoup de déportés auxquels on laisse une grande liberté d'allures à cause des difficultés d'évasion, V, 555 à 558. — L'abondance du sol disponible facilite le travail agricole aux ouvriers des mines et des fonderies, V, 340. — Le régime de la communauté est approprié à la Sibérie du Nord parce qu'il est économique et convient ainsi aux pays offrant peu de ressources, VI, 147 à 150. — Les nomades kirghizes se transforment aisément en Cosaques au service de la Russie et deviennent les auxiliaires de la colonisation agricole en maintenant la contrainte du cantonnement, V, 331 et 332. — Les nomades sibériens, obligés de transformer leur genre de vie par l'effet du cantonnement, ne se mettent qu'en dernier lieu aux travaux de la culture, V, 331 à 334. — La permanence des engagements était assurée dans les mines et dans les usines de la Sibérie par le régime du servage et par l'isolement, V, 338 et 339. — L'exploitation des mines de cuivre et la transformation sur place des minerais ont fixé au sol

La contrée occupée par les Sud-Slaves[1], dont les Bulgares[2] sont le type le plus caractéristique, doit être classée après celle qui

une nombreuse population de colons européens et développé le travail agricole, V, 337 à 345. — L'élevage du bétail en vue de la vente est souvent le premier échelon de la transformation du Kirghize en agriculteur, V, 344 et 345. — Les travaux auxquels se livrent les Sibériens du Nord conservent la communauté, VI, 146 et 147. — Les conditions du travail dans les forêts habitées par les Ostiaks maintiennent la communauté, VI, 153 à 155. — L'exploitation des mines d'or donne naissance, dans la Sibérie orientale, à des fortunes rapidement acquises que leurs propriétaires dépensent avec extravagance, V, 542 et 543. — L'exploitation des mines fait négliger, dans la Sibérie orientale, les autres travaux, vraie source de richesse, et rend ainsi très rare la présence de l'or et de l'argent monnayé, V, 545. — Les pasteurs de la Sibérie orientale sont assez attachés à leur travail traditionnel pour résister à l'appât des mines d'or, V, 548. — L'exploitation des mines d'or, dans la Sibérie orientale, n'amène pas l'instabilité de la famille ouvrière, parce qu'elle a lieu administrativement sous l'influence de deux conditions, la rigueur du climat et l'isolement, V, 549 à 554. — Le voisinage des Kirghizes nomades resserrés sur leurs pâturages constituait un obstacle à la colonisation russe, V, 326 à 330. — Dans le bassin de l'Amour, les Russes se trouvent en concurrence avec les Chinois, et ceux-ci triompheront s'ils occupent le territoire par la colonisation agricole, grâce à la protection du Tsar. Les Russes ne conserveront la suprématie qu'en envoyant des patrons agricoles, non des fonctionnaires, V, 560 à 563. — Les mines d'or attirent à elles tous les capitaux dans la Sibérie orientale au détriment du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, V, 544. — L'exploitation exclusive des mines d'or, dans la Sibérie orientale, met obstacle à la constitution d'une classe de patrons, V, 546. — L'action du gouvernement russe sur les nomades qui l'avoisinent ne suffit pas à constituer parmi eux des patrons, V, 335 à 337.

1. **Sud-Slaves.** — Le Sud-Slave diffère du Nord-Slave en ce qu'il occupe la montagne au lieu de la plaine et en ce qu'il est dominé par des populations venues de l'Orient et non de l'Occident, XVIII, 24. — La région sud-slave a deux annexes : l'annexe transylvaine ou roumaine et l'annexe péninsulaire ou grecque, XVII, 25. — On peut caractériser le type sud-slave par la formule suivante : Type communautaire soumis à des dominateurs étrangers, appartenant à une formation sociale inférieure, XVI, 339. — Le Turc a rejeté le Sud-Slave vers l'Orient, XVI, 339. — Le Sud-Slave a été comprimé et retenu en arrière par la domination turque, XVII, 37 à 50. — Le Sud-Slave a été comprimé par le Turc dans la vie privée, par les obstacles mis à la culture et à l'appropriation du sol, XVII, 38. — Le Sud-Slave a été comprimé par le Turc dans la vie publique, par son incapacité administrative, XVII, 42 et suiv.

2. **Bulgarie.** — Le golfe Thermaïque, par où se fit jour l'invasion macédonienne, est encore aujourd'hui le point où la race bulgare s'avance le plus près de la mer, XXI, 415. — La réapparition de la nationalité bulgare est le signe des progrès matériels accomplis séparément par une foule de paysans bulgares, XVII, 308. — La faible fertilité du sol oblige le Sud-Slave à un travail plus pénible que le Nord-Slave, XVII, 27 à 30. — La contrainte et le refoulement dans les Balkans a transformé le Bulgare de pasteur guerrier en cultivateur, XVII, 306. — La Bulgarie présente les deux conditions nécessaires à la culture, sol irrigable et contrainte, III, 237 à 240. — La culture a été développée par l'absence de sécurité, III, 240 à 244. — La culture, en se développant, développe la propriété, qui devient perpétuelle et plus particulière et la hiérarchie, III, 244 à 248. — L'établissement définitif de la culture modifie profondément le régime patriarcal, III, 248 à 264. — Il diminue l'autorité du patriarche, III, 250 à 254. — Il amène la constitution d'un conseil de communauté, III, 251 à 254. — Il rend le patriarche électif, III, 254, et révocable, III, 255. — Il rend plus précaire la situation de la femme du patriarche, III, 256. — Il ne modifie pas sensiblement la situation des vieillards, III, 257. — Il augmente l'influence des célibataires, des jeunes gens et des femmes, III, 258, 259. — Il transforme l'émigration de collective en individuelle, et substitue le groupement factice au groupement familial, III, 259 à 264. — Il facilite la dissolution de la communauté, III, 264 à 266. — Le Bulgare émigre à contre-cœur, revient remplir les vides de la famille et ne quitte définitivement le foyer que lorsque celui-ci est trop plein, XVII, 308. — La communauté de famille, chez les Sud-Slaves, est ébranlée par l'existence d'un conseil de communauté, par l'élection du patriarche, par le droit de déposition, XVII, 30 à 55. — L'ébranlement des communautés sud-slaves aboutit souvent à la dissolution, XVII, 35. — Le Bulgare, par un lent progrès, devient propriétaire des anciennes terres des Turcs, XVII, 308, 314. — La communauté a été maintenue par la configuration du sol et le

est occupée par les Nord-Slaves, pour deux raisons : 1° l'évolution vers la culture y est plus avancée; 2° la communauté (la *zadruga*) s'y montre moins résistante que le mir russe.

La culture a été surtout développée chez les Sud-Slaves, et en particulier chez les Bulgares, par l'irrigation plus abondante à cause de la déclivité du sol et par une contrainte plus intense. En se développant, la culture a accentué la propriété individuelle, diminué l'autorité du patriarche au profit des membres plus jeunes et plus actifs de la communauté et, par là, provoqué la dissolution de beaucoup de communautés. C'est chez les Sud-Slaves qu'on peut le mieux observer aujourd'hui comment finissent les communautés de famille. J'ai essayé de décrire sur le vif ce drame poignant.

J'ai cru devoir classer la Turquie[1] à la suite de la région des

régime politique, III, 236. — Le maintien des communautés a été facilité par la faible influence d'un autre type social et l'insécurité politique, III, 266 à 268. — La zadruga est propriétaire sans qu'aucun de ses membres ait des droits individuels sur le patrimoine commun, XXXIV, 354. — La zadruga, famille communautaire à plusieurs ménages, est en voie de dissolution, XXXIV, 351. — Crise de la zadruga; des efforts sont faits pour conjurer et retarder la dissolution de la famille, XXXIV, 351. — Les idées de l'Occident provoquent la dissolution des communautés patriarcales en Serbie, I, 280 à 285. — L'influence autrichienne tend à détruire la communauté en Serbie, III, 268 à 270.

1. **Turquie.** — Les Turcs ont pu s'y établir parce qu'ils sont arrivés plus récemment et par l'Asie Mineure, I, 518. — La facilité des rapports avec l'étranger a encouragé la culture en Turquie, XVIII, 75. — Le milieu social en Turquie répugne à la formation de la grande industrie, XIII, 323 à 329. — La grande propriété turque différait radicalement de la propriété féodale et n'a pas produit les mêmes résultats sur les populations soumises, XVII, 310. — L'enfant turc, à l'école, retient facilement la poésie, les sentences, mais n'aime pas l'arithmétique, XVII, 432. — Le haut négoce échappe, tout comme la grande industrie, aux mains des Ottomans, XIII, 332. — Les productions naturelles l'emportent sur les produits de l'industrie et du commerce, XIII, 333 à 336. — La Turquie a besoin d'écouler au dehors l'excédent de sa production naturelle et d'appeler chez elle les produits ouvrés des pays industriels, XIII, 337. — La Turquie est, par nature, libre-échangiste, XIII, 336 à 341. — Des Grecs, depuis quelque temps, sont admis en Turquie aux conseils départementaux et provinciaux, XVIII, 70. — Les Turcs sont incapables d'organiser les pouvoirs publics, I, 129 et 519. — Les Osmanlis organisent le service militaire au moyen de fiefs concédés, I, 430. — La milice des Janissaires présentait le meilleur type d'une armée de métier, I, 477. — Son organisation, I, 477. — Causes de sa décadence, I, 478. — Les pouvoirs publics ne se soucient pas de rendre la justice. — Chacun relève de sa communauté, les étrangers de leurs consuls, I, 527. — La bureaucratie se restreint aux fonctions de la vie publique, à cause de l'organisation des familles patriarcales, II, 204. — Les Turcs ont dû emprunter au dehors l'organisme militaire de l'infanterie et l'organisme religieux, XVII, 44 à 50. — Le gouvernement turc, en temps ordinaire, fait très peu sentir son existence, XVIII, 65. — L'intervention du gouvernement turc, lorsqu'elle a lieu, opère généralement d'une façon maladroite, XVIII, 67. — L'État, en Turquie, est impropre à l'entretien et à la construction des routes et édifices publics, XVIII, 68. — Le militarisme turc est impropre à la répression constante du brigandage, XVIII, 69. — Le Turc joint à la morgue du vainqueur des qualités chevaleresques, dues à la formation militaire de la race, XVII, 311. — Le Turc, anciennement nomade et guerrier, redevient facilement nomade et guerrier, si l'occasion s'en présente, XVII, 310, 314. — Le progrès des armées occidentales, opposé à l'immobilité des armées turques, a fait décliner la race ottomane, XVII, 311. — Légendes sur l'origine

Sud-Slaves, mais il m'est difficile d'en donner une raison décisive. La seule que je puisse invoquer est une raison de clarté, ce qui est bien à considérer, lorsqu'il s'agit de classification.

D'abord il n'y a pas de doute que le Turc présente bien les caractères généraux de ce groupe de l'Europe orientale : l'origine pastorale, la communauté de famille, l'éloignement pour la culture intense, et, en général, pour le travail.

La raison qui pourrait le faire classer avant les Slaves, c'est qu'il est moins avancé dans la culture et même moins fixé au sol. Moralement, c'est presque un nomade; il est campé et toujours prêt à décamper, si les puissances européennes cessent de soutenir « l'homme malade ». En somme, il est encore très rapproché, par son état social, de la steppe d'où il est sorti le dernier. Ce sont là des raisons qui sont sérieuses et je les donne pour qu'on les pèse, car une classification doit être toujours revisée et perfectionnée.

Mais, d'autre part, le Turc, par suite de la route qu'il a suivie, s'est immédiatement installé en dominateur des races sud-slaves. Dès lors, son rôle s'explique mieux et se comprend mieux s'il est classé à la suite; de même, la situation sociale et politique des Sud-Slaves est éclairée, si on fait intervenir le Turc immédiatement après. Il y a avantage à ne pas les séparer, bien que les Sud-Slaves ne demandent pas autre chose. C'est une partie liée, quoique tristement.

Au contraire, je n'ai pas d'hésitation à classer en dernier lieu l'Autriche-Hongrie [1]. En effet, elle est plus dégagée de la communauté et plus avancée dans les voies de l'Occident que les divers peuples que je viens de signaler. D'abord la culture y est plus développée, du moins dans le sens de la grande culture. La grande culture y est même plus développée qu'en Russie, car elle n'est pas affaiblie et déformée par l'institution communautaire du *mir*.

des Turcs, XXIX, 275. — Chez les Turcs Khazars, le souverain indigène n'avait pas d'autorité, et le premier ministre était un Juif, XXIX, 276.

1. **Autriche-Hongrie.** — Le régime féodal s'y est établi à la suite d'une conquête, IV, 185. — L'émancipation en masse a arrêté les progrès de la culture et amené la dépossession des petits propriétaires, IV, 201. — Elle a été cause de la venue des Juifs et de l'agitation antisémitique, IV, 201. — La disparition du système féodal a amené l'accaparement des terres par les usuriers et les Juifs, I, 424. — L'industrie hongroise est insuffisamment développée pour occuper tous les bras, XXXIV, 451. — Le gouvernement hongrois s'efforce d'endiguer ou de canaliser l'émigration, XXXIV, 461. — Beaucoup de Hongrois émigrent aux États-Unis et s'y transforment en Russes, XXXIV, 452. — Les Hongrois revenus d'Amérique en Hongrie agissent sur leur entourage et déterminent d'autres émigrations, XXXIV, 460.

Bohême. — Les Tchèques représentent l'élément le plus civilisé de la race slave, XXV, 6, 18. — Aperçu de l'évolution du peuple tchèque, XXV, 9-16. — La configuration de la Bohême se prête à la permanence d'une race, XXV, 8; — au développement de l'industrie, 11. — Les Tchèques ont dû, dans leur pays forestier, se livrer au travail du défrichement, XXV, 12. — La race allemande a agi sur les Tchèques de Bohême par une infiltration sur le pourtour du pays, XXV, 13. — Les Allemands ont initié et initient encore les Tchèques à l'industrie, XXV, 14-18. — L'Allemand, en patronnant le Tchèque, n'a réussi ni à se l'assimiler, ni à s'en faire aimer, XXV, 15. — Les Allemands établis en Bohême ont agi sur les Tchèques par le voisinage, XXV, 16. — L'esprit communautaire et le groupement en masse compacte a aidé les Tchèques à ne pas se laisser assimiler par les Allemands, XXV, 18. — La noblesse allemande implantée en Bohême a une tendance à faire cause commune avec les Tchèques dont elle est environnée, XXV, 20. — Les progrès récents de la race tchèque se traduisent par des succès sur le terrain politique, XXV, 20. — Expansion récente de la race tchèque, XXV, 6.

C'est que l'Autriche-Hongrie a reçu de l'Occident le régime féodal, qui a substitué au lien de l'homme à l'homme, ce qui est la formule communautaire, le lien entre l'homme et le sol; au lien par la parenté, le lien par la possession de la terre.

C'est là une institution qui est sortie de la formation particulariste, ainsi que nous le verrons. Mais, en Autriche-Hongrie, elle n'a opéré que très superficiellement : assez pour décomposer la communauté, pas assez pour faire virer le type vers la formation particulariste.

III. — LE GROUPE DE L'EUROPE OCCIDENTALE CELTIQUE [1].

Le groupe de l'Europe occidentale celtique doit être classé après l'Europe orientale, dont il est en quelque sorte une projection à l'extrémité de l'Occident. En effet, les Celtes ont trouvé, sur la route qui les a amenés en Occident, des circonstances par-

1. **Monographies publiées.** — Henri de Tourville et Edmond Demolins. — *Les Celtes : leur installation* (*Sc. soc.*, XI); *La fondation du Clan*, XI; *L'autorité publique*, XII; et dans *la Route*, t. II, liv. IV. — Ch. de Calan, *Les Highlanders : la nature du pays et les méthodes de travail*, XIX; *Le régime de l'atelier des biens et de la famille*, XIX; *Le clan écossais*, XIX; *Les Lowlanders* et *l'Histoire d'Ecosse*, XX. — Id., *L'Irlande d'autrefois : le pays et les habitants*, XX; *L'état de guerre et ses conséquences*, XXI. — H. Saint-Romain, *La révolution agraire en Irlande*, VII. — Edmond Demolins, *Le type breton*, dans *les Français d'aujourd'hui*, liv. V. — Ch. de Calan, *Les notabilités bretonnes; Comment la nature des célébrités est en rapport avec la formation de la race*, XXXII. — J. Lemoine, *L'émigration bretonne à Paris et aux environs*, XIV; *La partie faible de l'émigration*, XIV; *Les éléments supérieurs de l'émigration*, XIV. — *Bordier, dit Pen-ty, de la basse Bretagne*, O. E., IV.

ticulières qui ont maintenu en eux les caractères essentiels de la formation patriarcale, sous la forme particulière d'une *communauté intense du clan*. C'est ce que j'ai essayé d'établir, avec mon ami Henri de Tourville, dans une série d'études [1].

Nous avons expliqué le curieux phénomène qui a projeté au fond de l'Occident ce type social, si rebelle aux transformations modernes et, en réalité, si oriental.

1. **Les origines celtiques.** — Les Celtes sont sortis de la race pastorale, indo-européenne ou japhétique, qui s'est étendue jusque sur les steppes de l'Europe orientale, XI, 220. — Les Celtes se distinguent nettement des « Hommes des Cavernes » qu'ils ont trouvés établis avant eux en Occident; la différence est qu'ils possèdent des animaux domestiques, XI, 226. — Les Celtes sont arrivés en Occident à l'état de pasteurs et à l'état patriarcal, XI, 226 à 230. — Les Celtes ont suivi, pour arriver en Occident, une route de steppes, celle du Danube, XI, 230 à 235, XXIII, 148. — La Bavière a été, pour les Celtes, un milieu favorable à la constitution d'un type social uniforme et au fractionnement de ce type en une foule de petits groupes, XI, 380 à 382. — C'est en Bavière que les Celtes durent renoncer en partie au grand art pastoral, pour s'adonner surtout à l'élevage du porc, XI, 382 à 384. — L'élevage du porc eut pour premier effet de contraindre les Celtes à la vie quasi sédentaire et à la culture, XI, 384. — Le premier résultat de l'installation sédentaire et agricole des Celtes fut de les contraindre à se fractionner encore davantage, XI, 286. — En se fixant au sol, les Celtes substituèrent le transport des produits au transport de la famille et le transport à petite distance au transport à grande distance, XI, 398. — Cette modification amena l'emploi du chariot et du magasin, *ibid.* — Les Celtes se sont fixés au sol par villages, XII, 388 à 391. — Les habitudes communautaires et le besoin de la défense empêchèrent les Celtes de s'établir isolément au milieu de leurs champs, XI, 387. — Les Celtes s'établirent à la lisière des bois, afin d'être à portée de leurs champs et des territoires de pâturage des porcs, XI, 391. — Les Celtes conservèrent la propriété commune pour les bois et n'approprièrent que les sols cultivés, XI, 394 à 398. — Le caractère militaire de la noblesse, explique le caractère guerrier du clan celtique, XI, 493 à 501. — Les bandes de Celtes arrivées plus récemment en Gaule, avaient une supériorité sur les précédentes, parce qu'elles trouvaient la voie frayée et parce qu'elles trouvaient le pays déjà cultivé, XI, 495 à 501. — Le clan celtique comprend cinq catégories de personnes : les gentiles, les devoti, les ambacti, les obœrati, les clientes, XI, 504 à 507. — Le clan repose essentiellement sur la force militaire, sur le crédit et le prestige personnels, sur la richesse en bétail, XI, 501 à 504. — Le clan est un groupement essentiellement dû à l'initiative particulière, et il demeure dépendant d'elle seule, XII, 299 à 303. — Le clan façonnait à son image toutes les institutions sociales, au-dessous et au-dessus de lui, XII, 318 à 320. — L'autorité des Druides remonte à l'état patriarcal antérieur, XII, 313. — Le passage de la vie nomade à la vie sédentaire fait prédominer, dans les armées des Celtes, l'infanterie sur la cavalerie, XI, 486. — La substitution de l'infanterie à la cavalerie amène une révolution dans le système des transports militaires, XI, 486. — Le premier effet de la substitution de l'infanterie à la cavalerie chez les premiers sédentaires est de restreindre de beaucoup l'étendue ordinaire des expéditions militaires, XI, 486. — Le second effet est de séparer l'armée en trois éléments d'une mobilité différente, XI, 487. — Le troisième est de faire de l'armée une organisation distincte de l'organisation sociale habituelle, XI, 488. — Le dualisme social créé par la substitution de l'infanterie à la cavalerie donne la prépondérance aux hommes les plus violents et les moins aptes à faire régner la paix sociale, XI, 489. — La domination des chefs militaires explique le caractère essentiellement belliqueux des Celtes, XI, 490. — Les pouvoirs politiques, chez les Gaulois, ne sont guère que de vaines formules et trompeuses apparences; le vrai gouvernement est celui des clans, XII, 303 à 315. — Les pouvoirs publics apparents, chez les Celtes, provenaient de leur état patriarcal primitif, XII, 312. — Les chefs de clans, qui exerçaient la réalité du pouvoir chez les Gaulois, n'en avaient pas changé les formes, à cause de leurs rivalités, XII, 315 à 318. — Les chefs de clans n'exerçaient le pouvoir politique que par la force de leur puissance privée et non de l'autorité publique, XII, 317. — Les récits de guerre peuvent fournir des indications sociales, XII, 417 à 420.

Il en est resté trois spécimens, trois tronçons, jusqu'ici irréductibles, et qui diffèrent d'une façon très nette des populations voisines.

Le premier de ces spécimens nous est fourni par les *Highlands, ou hautes terres d'Écosse* [1], qui ont été décrits par M. Ch. de Calan. L'analyse reproduite en note fait bien ressortir cette persistance singulière des caractères communautaires: la prédominance du pâturage et de la cueillette sur la culture, l'exploitation du sol en communauté, la subordination de la femme à laquelle sont imposés les travaux les plus pénibles, comme en

1. **Écosse.** — La nature montueuse du sol des Highlands et l'humidité de leur climat maritime y firent prédominer le pâturage sur la culture, comme moyen normal d'existence, XIX, 82. — La forêt, qui était la production la plus spontanée du milieu physique des Highlands, ayant été détruite, ou accaparée, par les grands propriétaires, la chasse ne fut plus un moyen d'existence, XIX, 97. — L'abondance du poisson dans les rivières des Highlands, et la faible distance à laquelle il se tient des rivages de la mer firent ressembler la pêche à un travail de cueillette, XIX, 100. — Dans les Highlands, le sol fut exploité par des communautés d'habitants appelés bailes, XIX, 357. — Dans ces communautés rurales, tous les travaux qui purent continuer à être exécutés en commun, pâturage d'hiver et d'été, récolte du varech et de la tourbe, etc., continuèrent à l'être, XIX, 358. — Dans les Highlands, l'existence d'un travail principal attrayant et d'un travail accessoire pénible fait que la femme, qui exerce le second, restait subordonnée au mari, qui exerce le premier, XIX, 368. — Les Lowlands sont pour la plus grande partie une région où le sol peu fertile et le climat humide font prédominer, comme moyen normal d'existence, le pâturage sur la culture, XX, 250. — Les travaux qui, pour être bien exécutés, demandent à l'être individuellement cessèrent d'être exécutés en commun, mais l'habitude s'introduisit de remanier périodiquement les parts du sol arable, ou les emplacements de pêche, afin de maintenir l'égalité entre les membres de la communauté, XIX, 362. — La permanence de l'état de guerre, qui résulte de l'étroitesse des pâturages et de l'impossibilité d'accroître les ressources alimentaires, aussi vite que la population s'accroît, a concentré la propriété mobilière, sous forme de butin, entre les mains du chef de guerre, XIX, 507. — Par suite de l'habitude des habitants de vivre en famille patriarcale, le chef de guerre a pris l'extérieur d'un chef de famille : cette famille factice, ce fut le clan, XIX, 507. — C'est le chef de guerre qui, par les mains de chefs subalternes, distribuait entre les communautés villageoises le sol du pays qu'elles occupent et qu'elles exploitent sous la direction d'un chef de famille, agent subalterne de ces petits chefs, XIX, 514. — L'exploitation du sol dans les Lowlands a été pendant longtemps organisée sous le régime du clan militaire, XX, 255. — La guerre développa chez les membres du clan le culte exagéré de la force et l'habitude de recourir en tout au chef, XIX, 519 et 528. — Comme toutes les races communautaires, le Highlander faisait des événements notables de son mode d'existence, naissances, mariages, décès, une occasion de réjouissances publiques, XIX, 370. — Le caractère communautaire du travail explique la nonchalance des habitants qui amenait après elle le dédain du bien-être et les apparences de la misère dans le vêtement, le logement, la nourriture, etc., XIX, 374. — La supériorité des Écossais dans les cultures intellectuelles leur a permis de jouer un grand rôle dans l'industrie et la colonisation, XIX, 139. — La disparition du clergé catholique vint détruire presque complètement le seul organisme qui tirait sa force du travail et de l'autorité morale, XIX, 524. — L'agglomération des habitations, quoique restreinte par la pauvreté du sol, était un indice des allures communautaires de la race, XIX, 369. — L'Écossais qui émigre cherche à retrouver un parent et craint, plus que l'Anglais, l'isolement complet, XIX, 149. — Des hommes chez lesquels l'initiative avait été aussi complètement étouffée n'ont pu donner naissance qu'à une émigration désorganisée, XIX, 532. — Toute l'histoire d'Écosse n'est que le récit des luttes des clans, d'abord d'une région à l'autre (c'est le clan géographique), puis au sein de l'État formé de la réunion de ces régions (c'est le clan politique), XX, 259.

Orient, la propriété collective du sol et les partages périodiques, la communauté du clan superposée à la communauté de famille et entretenant des guerres perpétuelles, enfin la domination du chef de clan, clef de voûte de tout ce système social.

Le second spécimen nous est fourni par l'*Irlande*, qui a également été décrite par M. Ch. de Calan[1].

1. **Irlande.** — L'Irlande se trouve partagée géographiquement en cinq ou six régions qui se suffisent à elles-mêmes, ce qui tendait à empêcher l'unité nationale, XXI, 354. — Le caractère rocheux du sol et l'humidité du climat rendent le pâturage plus facile que la culture et en font le travail principal de la race, XX, 420. — L'organisation communautaire du travail a développé chez les Celtes des habitudes de nonchalance et de routine qui ont pour conséquence l'absence de tout confortable dans le logement, le vêtement, etc., XX, 434. — La chasse était le grand divertissement des guerriers irlandais en temps de paix, XXI, 348. — Dans l'Irlande du XVIII^e siècle, il reste encore quelques vestiges d'une exploitation en commun du sol cultivé, XX, 430. — Le régime de la sous-location des terres rappelle l'ancien état, où, comme en Écosse, la répartition du sol était faite entre les exploitants par une série de chefs militaires superposés les uns aux autres, XX, 433. — Dans le clan irlandais, la propriété du sol était individuelle pour les unes et collective pour les autres, XXI, 342. — Différentes sortes de contrats de cheptel dans l'ancienne Irlande, XXI, 342-347. — Le journalier agricole et le gardeur de bétail n'étaient pas rémunérés en argent, mais par la concession d'une part de jouissance du sol, XX, 428. — La question irlandaise est surtout agraire. Elle peut se résumer dans ce fait, qu'actuellement il y a entre les landlords et les tenanciers un état de guerre absolument déclaré, VII, 197 à 201. — L'extrême division des exploitations entraîne la fréquence des famines, la misère endémique et l'émigration en masse, VII, 215 à 216. — La division poussée à l'extrême du *Tenant's right* vient de l'habitude préexistante de partager également les héritages, VII, 215. — La propriété des landlords est aujourd'hui sérieusement menacée et leur expropriation moyennant indemnité sera le résultat final de leurs pratiques vicieuses, VII, 220 et 221. — L'expropriation des *landlords* en faveur des tenanciers ne sera pas un remède efficace à la crise agraire, VII, 221 et 222. — La question agraire en Irlande ne peut être résolue que par une réforme sociale, I, 461 à 466. — Plusieurs hommes d'État anglais reconnaissent eux-mêmes que les maux de l'Irlande sont dus à l'absence de patronage, VII, 217. — L'origine des *landlords*, leur formation première et leurs habitudes d'absentéisme expliquent ce fait qu'ils n'ont pas exercé de patronage vis-à-vis de leurs tenanciers, VII, 209 à 212. — L'échec des Anglais dans leur établissement en Irlande s'explique uniquement par ce fait qu'ils n'ont pas exercé de patronage vis-à-vis des vaincus, VII, 201 et 204 et 206 à 209. — L'absentéisme est aujourd'hui un fait général de la part des landlords, VII, 212 à 214. — Les tenanciers irlandais se sont trouvés dépourvus de tout patronage, au moment même où la transformation du régime de la propriété l'aurait rendu particulièrement nécessaire, VII, 212. — La pratique du patronage de la part d'un propriétaire anglais suffit à conjurer sur un domaine irlandais les effets de la crise, malgré les différences d'origine et de religion, VII, 218 et 219. — Hiérarchie de l'ancien clan irlandais, XXI, 344. — Le clan irlandais comprenait trois sortes de membres : 1° ceux qui ont sur le sol des droits collectifs; 2° ceux qui ont des droits individuels; 3° ceux qui n'y ont pas de droits, XXI, 342. — Un des traits les plus énergiques du caractère irlandais est le dévouement au clan, IX, 29 à 31. — L'Irlande était un vaste camp de familles instables en état de guerre, IX, 32. — L'état social imprimait aux anciens Irlandais la passion des voyages, l'habitude des intrigues et des révolutions de clans, les aptitudes oratoires, IX, 32 à 40. — Le corps des Fenians, guerriers professionnels, avait, en Irlande, des privilèges spéciaux, XXI, 348. — La prédominance des guerriers, dans l'ancienne Irlande, enlevait tout prestige aux tribunaux, XXI, 352. — Les missionnaires irlandais ne constituèrent jamais une hiérarchie locale, IX, 27. — Ils mettaient au service de leur apostolat leur caractère et leurs procédés d'hommes de clan, IX, 40. — Les moines irlandais donnèrent aux moines anglo-saxons l'idéal apostolique, mais ils ne purent leur donner la méthode pratique de l'apostolat, IX, 351 à 382. — Les pouvoirs publics ne pouvaient pas s'organiser assez fortement pour résister à la puissante Angleterre, parce que le travail de la pêche, du pâturage et de la culture très rudimentaire ne créait pas de hiérarchies naturelles, VII, 204 à 206. — La guerre perpétuelle abaissait le niveau moral de la famille irlandaise, XXI, 349. — Quand l'influence de la guerre cesse, la moralité renaît, XXI, 350. — La guerre, dans l'ancienne Irlande, consistait surtout à razzier le bétail du voisin, XXI, 348. — Les habitations sont fortifiées en vue de la défense, XXI, 340. — L'émigration irlandaise, par suite de la guerre, était moins nombreuse autrefois qu'aujourd'hui, XXI, 355. — L'émigration irlandaise permet de limiter, à Belfast, le nombre des apprentis, XXI, 450. Elle ne donne qu'une émigration de famille instable, VI, 407. — L'état d'esprit de l'Irlande est tel qu'une administration anglaise ne peut lui faire que du mal, XVII, 392. — Pour que l'Angleterre parvînt à conjurer les maux de l'Irlande et à y faire régner la paix sociale, il faudrait que des colons anglais vinssent s'y établir comme ils vont en Australie, VII, 222 et 223.

Nous retrouvons ici la même série de phénomènes caractéristiques de la formation communautaire de clan, ainsi qu'on le constatera suffisamment par le résumé analytique que nous reproduisons.

Enfin, la *Bretagne* armoricaine représente le troisième spécimen. On sait à quel point cette province a conservé jusqu'à nos jours son caractère traditionnel, si différent de ce que l'on constate dans le reste de la France. Nous avons essayé, M. J. Lemoine et moi, de décrire ce caractère et d'en indiquer les causes[1].

1. **Bretagne.** — L'ancienne province de Bretagne forme une variété sociale d'un caractère bien accusé, XXIII, 346. — La Bretagne est essentiellement un pays de landes fournissant un maigre pâturage, XXIII, 346. — En Bretagne, la race a singulièrement accentué les effets du Lieu, XXIII, 347. — Les Celtes émigrés en Bretagne n'étaient pas des sédentaires cherchant un lieu d'établissement cultural et paisible; c'étaient des pasteurs nomades désorganisés remplaçant la communauté de famille par la communauté de clan, XXIII, 349. — Les influences du Lieu et de la Race se sont combinées en Bretagne pour maintenir jusqu'à nos jours l'art pastoral comme travail dominant, XXIII, 351. — A l'influence combinée de la Race et de l'Art pastoral est venu s'ajouter, en Bretagne, celle de la Pêche et des Transports par eau, dont l'action s'est exercée dans le même sens, XXIII, 351. — Les conditions physiques et les conditions sociales ont fait du littoral de Saint-Malo une pépinière de marins, X, 186 à 200. Les corsaires malouins ont été les préparateurs des marins actuels de cette partie du littoral, X, 197. — Le métier de pêcheur et de marin a eu pour effet de développer l'imprévoyance, XXIII, 354. — Il existe, en Bretagne, un concours de circonstances singulièrement concordant, qui tendent à déprimer chez l'homme l'aptitude au travail intense, au travail suivi, au travail qui exige les longues vues et la prévoyance, XXIII, 356. — La race bretonne apparaît comme essentiellement caractérisée par l'esprit de clan développé au plus haut degré pendant le séjour dans la Grande-Bretagne et par la prédominance des trois travaux de simple récolte : l'Art pastoral, la Pêche et la Piraterie, XXIII, 356. — Les éléments essentiels du type breton peuvent se formuler ainsi : Communauté de clan + Art pastoral pauvre + Pêche, + Piraterie et Service maritime combinés = type breton, XXIII, 357. — Le pêcheur breton est très différent du pêcheur norvégien : pour le Norvégien la pêche n'était qu'un travail accessoire de la culture, elle se pratiquait d'une façon intermittente et dans des postes complètement isolés les uns des autres, XXIII, 358. — Les rivages de la Bretagne présentent des facilités particulières à l'établissement de la culture par suite de la chaleur humide du climat, XXIII, 359. — Ils ont été occupés par la culture maraîchère dont la simplicité est bien adaptée au type breton, XXIII, 359. — La culture maraîchère, en Bretagne, est trop récente et trop limitée, pour avoir pu modifier les éléments constitutifs du vieux type breton, XXIII, 363. — Le type breton n'a pas, non plus, été modifié par la culture en grande propriété qui règne sur les plateaux de l'intérieur, parce qu'elle est restée extensive et pastorale, à cause du caractère de la race, XXIII, 364. — La fabrication est trop restreinte en Bretagne pour avoir pu influencer le type, XXIII, 364. — Les grands pro-

En somme, la race bretonne présente deux lacunes, qui, décidément, la rendent inférieure, à la fois aux sociétés purement patriarcales et aux sociétés particularistes :

priétaires bretons adoptèrent un mode d'exploitation du sol approprié à la nature celtique, le domaine congéable, XXIV, 27. — Le domaine congéable breton est un mode de tenure qui consiste à concéder la terre, à charge, pour le tenancier, d'édifier tous les bâtiments et de fournir les animaux, XXIV, 28. — La propriété en Bretagne s'est ressentie à la fois de la communauté de clan et des institutions gallo-romaines, XXVII, 171. — La famille bretonne se rattache au type de la famille instable issue du clan, XXIV, 31. — Les Bretons sont moins préoccupés que les patriarcaux purs de la transmission intégrale et de la stabilité du foyer, XXIV, 32. — En Bretagne, les mariages sont tardifs et les célibataires nombreux, XXIV, 34. — Le Breton a de nombreux enfants, XXIV, 36. — La famille ne s'est pas préoccupée de la bonne installation du foyer, XXIV, 33. — Chez les populations de marins du littoral de Saint-Malo, la situation de la femme est relevée ; elle prend la direction du ménage et l'autorité sur l'homme, X, 200 et suiv. — En Bretagne, les habitations sont généralement dispersées en petits hameaux, XXIV, 40. — Les gentilshommes bretons du XVIIe siècle, appauvris, cherchent à exploiter leurs tenanciers, XXVII, 170. — Le Breton a une tendance marquée vers les spéculations intellectuelles, XXIV, 43. — La Bretagne a produit peu d'artistes, beaucoup de savants, et des littérateurs à tournure d'esprit romantique, XXXII, 225. — L'esprit aventureux du Malouin se trouve également chez Chateaubriand, Maupertuis, Duguay-Trouin, XXV, 328. — Le Breton est vague, ou belliqueux, en littérature, XXVI, 35.

En Bretagne, il n'y a pas eu seulement superposition, il y a eu prédominance très nette du groupement du clan sur celui de la famille, XXIV, 23. — Les clans de Bretagne étaient d'autant plus fortement constitués qu'ils formaient, à l'origine, un cadre de marche, XXIV, 23. — En Bretagne, pendant une première période, les terres restent indivises entre tous les membres du clan ; les chefs en usent comme les simples membres pour y faire paître leurs troupeaux. C'est la période communautaire, XXIV, 26. — L'influence féodale, en Bretagne, amène une période d'expropriation subreptice de la communauté du sol par les chefs du clan, XXIV, 26. — Le Breton est une race communautaire, mais non patriarcale ; la communauté patriarcale a été dissoute de bonne heure et est venue se fondre dans la communauté plus vaste du clan et s'y subordonner, XXIV, 31. — En Bretagne, on se rattache au clan et non à la famille, XXIV, 31. — Le type breton ne repose ni sur la communauté de famille, comme le type patriarcal, ni sur l'aptitude individuelle, comme le type particulariste ; il repose sur le clan qui est un organisme artificiel et instable, XXIV, 31. — En Bretagne, le patronage est à la fois intense et inefficace, parce qu'il est surtout et avant tout intéressé, XXIV, 37. — En dépit de ce patronage inférieur, l'harmonie sociale est maintenue par la dépression imprimée par la simple récolte ; par la longue subordination du clan ; par la résidence traditionnelle des propriétaires ; par la vie simple et paysanne des propriétaires, XXIV, 39. — La race bretonne ne s'apppuie ni sur la famille forte, ni sur l'individu fort ; elle ne s'appuie que sur l'entourage vague et flottant du clan, XXIV, 47. — Les Bretons étaient fidèles au roi et toujours mécontents de lui, XXVII, 168. — Situation de la Bretagne à l'époque de l'affaire La Chalotais. Il eût mieux valu décentraliser la France que lui rattacher plus étroitement la Bretagne, XXXII, 215. — Notabilités de la Bretagne. Leur caractère spécial, XXXII, 214-239. — Les Bretons aiment l'opposition en politique, 231. — Influence de l'esprit de clan sur les discordes en Bretagne sous le duc d'Aiguillon, XXVI, 45. — Le clan l'emporte sur la famille, 46. — L'origine du Breton le porte aux extrêmes et à l'opposition politique, XXVI, 32. — Il aime les aventures et ne poursuit pas ses entreprises, 35. — Les États de Bretagne, grâce surtout à la noblesse de ce pays, avaient conservé une grande importance, XXVI, 37. — Les bourgeois des villes de Bretagne étaient généralement timorés, XXVI, 37. — Les gentilshommes bretons étaient royalistes et frondeurs et se montraient jaloux de leur autorité aux États de la province, XXXVI, 39. — La Chalotais, par son tempérament batailleur, est bien Breton, XXVI, 42.

La Péninsule armoricaine semble avoir fourni de tous temps à l'émigration, sous ses diverses formes, un important contingent, XIV, 40. — En l'habituant à compter sur la famille et sur la paroisse, en étouffant en lui l'esprit d'initiative, la formation communautaire a pour effet de rendre le Breton réfractaire à toute idée d'émigration, XIV, 44. — Malgré leur répugnance, les Bretons sont contraints d'émigrer par suite de la misère, XIV, 45. — L'émigration bretonne est considérable ; mais c'est une émigration pauvre et de pays pauvre, XXIV,

Elle ne s'appuie ni sur la famille forte, comme dans le premier type ; ni sur l'individu fort, comme dans le second.

Elle s'appuie surtout sur l'entourage vague et flottant du clan. C'est le clan, qui, pendant des siècles, l'a soutenue assez malheureusement. Aujourd'hui, le clan se meurt et le Breton est obligé de retomber sur lui-même. Mais comme il ne trouve pas en lui la force nécessaire pour surmonter les difficultés actuelles de la vie, son infériorité est devenue à la fois plus cruelle et plus manifeste.

IV. — LE GROUPE DE L'EUROPE MÉRIDIONALE [1].

L'Europe méridionale doit être classée après l'Europe orien-

44. — Elle a lieu par groupe et avec esprit de retour, ce qui est bien communautaire, XXIV, 46. — Les chemins de fer ont eu une influence décisive sur le développement de l'émigration bretonne, XIV, 51. — Le service militaire a eu une grande influence sur le développement de l'émigration bretonne, XIV. — L'émigration bretonne est une émigration pauvre, XIV. — Elle se fait par groupes, XIV, 51. Elle se fait presque toujours avec esprit de retour, XIV, 59. — En général, les émigrants bretons ne peuvent embrasser que des métiers n'exigeant pas de capital, XIV, 166. — Les émigrants bretons sont peu aptes à un travail intensif, à cause de leur formation communautaire, XIV, 166. — L'émigrant breton est attaché au mode de travail auquel il s'est d'abord consacré et est impuissant à progresser dans ce mode de travail, XIV, 168. — Les émigrants agricoles exercent les métiers d'ouvriers agricoles, d'ouvriers d'usines, d'ouvriers maraîchers, d'employés de chemins de fer, de domestiques, XIV, 168. — Le Breton, une fois séparé de son milieu primitif, a une tendance extraordinaire à se perdre dans le nouveau milieu où il se trouve transporté, XIV, 181. — L'émigrant breton est très apte à faire un employé de chemins de fer, XIV, 210. — Parmi les Bretons, ce sont surtout les femmes qui émigrent comme domestiques, XIV, 242. — C'est la formation communautaire qui pousse les femmes bretonnes à émigrer comme domestiques, XIV, 243. — La formation sociale du Breton le rend inférieur aux populations voisines parmi lesquelles il va s'établir, XIV, 44.

1. **Monographies publiées.** — Edmond Demolins, *les Types sociaux du bassin de la Méditerranée :* La région des vallées ; le type actuel et le type ancien (*Sc. soc.*, XVII, 487). — La région des ports maritimes ; le type actuel : le Grec moderne, XVIII, 123. — *Id.*, le type ancien : Phéniciens et Carthaginois, XVIII, 371. — La région des ports maritimes ; le type ancien : les Vénitiens, XIX, 244. La région des plateaux ; le type actuel : les Albanais, XX, 122. — Le Grec et le Romain, XXXI, 121 ; et dans *la Route*, t. I, liv. III, t. II, liv. III. — G. d'Azambuja, *Une famille grecque dans une petite ville de Turquie* (*Sc. soc.*, XVII, XVIII). — Id., *Aristophane. Une comédie réactionnaire en pleine démocratie*, XIII, 144. — Id., *Les ancêtres de Socrate.* — Détermination de la zone favorable, dans l'antiquité, au développement de la philosophie, XIX, 388. — L'éveil de la philosophie grecque en Ionie, XX, 36. — Le type pythagoricien, XX, 210. — Le type du sophiste, XX, 294. — Id., *Socrate et son groupe.* — Socrate et ses amis, XX, 398. — Socrate et ses ennemis, XX, 475. — Id., *La physionomie sociale de Platon*, XXI, 231. — Id., *Un philosophe venu au bon moment : Aristote*, XXI, 412. — Id., *Le Portique de Zénon et les jardins d'Epicure*, XXII, 162. — Id., *La question crétoise et l'Hellénisme*, XXIII, 189. — Id., *Une incursion des magiciens dans la philosophie ; L'Ecole alexandrine*, XXIII, 154. — Id., *La légende des Muses*, XXVII, 486. — Id., *Sport et poésie chez les Grecs ; Pindare et les pindariques*, XXVIII, 202. — Id., *Un intellectuel chez les militaires. Le type de Tyrtée*, XXVIII, 339. — Id., *Les poètes et la politique*, XXIX, 105. — Id., *Les « grandes attractions » à Athènes ; le spectacle tragique, ses patrons, sa*

tale et après l'Europe celtique, parce qu'elle marque une étape distincte, et bien caractérisée, de l'évolution sociale.

Dans l'Europe orientale c'est encore la communauté de famille qui domine plus ou moins; dans l'Europe celtique, c'est la communauté de clan.

physionomie sociale, XXIX, 313. — Id., *La Fatalité antique; le type d'Oreste chez les tragiques grecs*, XXX, 76. — Id., *La famille contre la cité dans la tragédie antique; les types d'Antigone et d'Iphigénie*, XXX, 165. — Id., *La poésie à épanchements personnels; les lyriques joueurs de lyre; le type de Lesbos*, XXXI, 333. — Id., *Les décadents d'autrefois; l'épuisement de la poésie grecque chez les « gens de lettres » d'Alexandrie*, XXXV, 292. — Ph. Champault, *Les héros d'Homère. Contribution à l'étude des origines grecques.* Nature de la société homérique, XII, 409; *id.*, 518; *id.*, le type achéen dérive du travail principal de la race : la piraterie, XIII, 354. — Origine des Hellènes: le rôle de la Montagne grecque dans les temps modernes, XIV, 278; *id.*, le rôle de la Montagne grecque dans l'Antiquité et à l'époque légendaire, XIV, 333. — Constitution de la société achéenne : le régime des biens et l'assiette de la richesse, XV, 341; *id.*, la famille, XVI, 60. — Le clan, XVI, 272. — Les pouvoirs publics, XVI, 373. — Id., *Les Phéaciens d'Homère à Ischia.* La terre des Phéaciens s'identifie avec Ischia par ses caractères généraux, XXXIV, 447. — La terre des Phéaciens s'identifie avec Ischia par ses détails topographiques, XXXIV, 536; *id.*, (*suite*), XXXV, 51. — Les Phéaciens sont des navigateurs commerçants, de nationalité phénicienne, XXXV, 146. — Les Phéniciens de Schérie font la traite en pays neufs à la recherche des mines, XXXV, 201. — Suppléante du père de famille et du chef absents, l'épouse phéacienne gouverne le foyer et administre la cité, XXXV, 320. — Les étrangers en contact avec le commerce phéacien : clients et concurrents, XXXV, 382. — Les Eubéens à Schérie et les origines du Nostos, XXXV, 515; *id.* (fin), XXXVI, 41. — H. de Tourville, *L'observation sociale appliquée à la mythologie grecque. Jupiter, Hercule et Hellen*, XXIII, 302. — A. de Préville, *Les Grecs en Égypte* (*Sc. soc.*, t. XII, p. 224 et suiv.). — E. Demolins, *A travers l'Italie méridionale. — L'Italie ancienne. — Les villes de commerce de la Grande-Grèce*, V, 265. — *Les origines de l'Italie moderne. La population indigène*, V, 350. — *Les conquérants étrangers*, V, 565. — Georges Lainé, *En Italie.* — De Gênes à Florence, XVI et XVII. — Léon Poinsard, *Choses d'Italie*, XIV, 186. — E. Demolins, *Le type vénitien*, dans la *Route*, t. I, liv. III, ch. III. — Giulio Fioretti, *La disette en Italie. L'influence de la formation communautaire*, XXV, 435. — Félix Klein, *Notes sur la Lombardie*, XXXV, 33. — *Paysan de la Capitanate*, O. M., 3e sér., t. III. — *Paysan agriculteur de Torremaggiore*, province de Foggia (Italie), O. M., 2e sér., t. III. — *Métayer de la banlieue de Florence*, O. M., 1re sér., t. I, et O. E. t. IV. — *Vigneron et métayer de Valmontone* (province de Rome), 2e sér., O. M., t. II. — *Mineur des soufrières de Lercara* (Sicile), 2e sér., O. M., t. II. — *Mineur de la Maremme de Toscane*, O. M., 1re sér., t. IV. — *Fondeur de plomb des Alpes apuanes*, Toscane, O. M., 1re sér., t. III. — *Tisseur de San Leucio* (Italie), O. M., 2e sér., t. IV. — G. d'Azambuja, *Comment les proconsuls ont changé la Constitution de Rome.* Origine du proconsul, XIV, 434. — Le proconsul dans sa province, XV, 83. — Le proconsul insurgé, XV, 257; *id.*, XV, 362. — Le proconsul empereur, XVI, 43; *id.*, XVI, 107. — Paul Bureau, *La propriété foncière à Rome*, XXXIV, 517; *id.* (suite), XXV, 126; XXXVI, 218. — A. de Préville, *les Romains en Égypte* (*Sc. soc.*, XIII, p. 57 et suiv.). — Léon Poinsard, *La Péninsule ibérique; Origine et formation sociale de la race*, XVIII, 210; *Influence gothique et arabe sur le type social*, XIX, 414; la « *Reconquista* »; *formation du type moderne*, XX, 335. — Id., *Le traité de commerce franco-espagnol*, XIV, 93. — E. Demolins, *Le mouvement autonomiste en Catalogne*, XXVIII, 411. — G. d'Azambuja, *Philologie et science sociale comparées, à propos d'un roman espagnol*, XVI, 191. — Id., *A propos du Don Juan de Mozart. Un coup d'œil sur le théâtre espagnol*, XXXIV, 149. — *Pêcheur côtier, maître de barques de Saint-Sébastien*, O. M., 1re sér., t. I. — *Pêcheur de St-Sébastien*, O. E., t. IV. — *Métayer de la Vieille-Castille*, O. E., t. IV. — *Mineur émigrant de la Galice, Deux Précis*, nº 41 et 41 *bis*, O. E., t. V. — G. d'Azambuja, *Le quatrième centenaire de Vasco de Gama. — Ce qui fit la grandeur du Portugal*, XXIV, 275, 423. — H. Saint-Romain, *Le conflit anglo-portugais*, IX, 103. — H. de Tourville, *Hist. de la Formation particulariste.* La découverte des Indes orientales et occidentales (*Soc. soc.*, XXXIV, 112). — Les grandes monarchies de l'âge moderne, l'Espagne, 210.

Dans l'Europe méridionale[1], nous voyons se superposer à ces formes antérieures une communauté plus compliquée, plus compréhensive, la *communauté de la Cité*.

C'est dans cette partie du monde que sont nés les types célèbres de la Cité pélasgique, de la cité phénicienne et vénitienne, de la cité grecque, enfin de la cité romaine, qui a jeté tant d'éclat sur ce type social et d'où sont sorties les fameuses cités italiennes du moyen âge. « *Civitas, Urbs,* » termes fameux, qui ont donné naissance aux expressions de « civilisation et d'urbanité », lesquels indiquent précisément l'état social qui se développe au sein des cités.

De plus, cette Europe méridionale forme une unité bien caractérisée, grâce à la Méditerranée qui relie toutes ces terres et qui les unit plus qu'elle ne les divise, grâce à la nature uniforme du sol, du climat et des productions naturelles.

La première région de ce groupe est la *Péninsule grecque*[2].

1. **Europe méridionale.** — La région méditerranéenne forme une unité déterminée par : 1º les relations établies par la mer; 2º la nature uniforme du sol; 3º la nature uniforme des productions naturelles, XVII, 489. — La région méditerranéenne comprend trois éléments distincts : la Vallée, les Ports maritimes, les Petits Plateaux, XVII, 491. — La région pontocaucasique présente actuellement un des types les plus purs de la vallée méditerranéenne, XVII, 492. — Les Ports de la Méditerranée occupent une situation caractéristique, XVIII, 128. — Dans la vallée méditerranéenne, les conditions naturelles et sociales développent la beauté et les proportions harmonieuses du type physique, XVII, 502. — Les sociétés du bassin de la Méditerranée appartiennent généralement à la communauté d'Etat, mais à une forme réduite, celle de la Cité, XVII, 488. — L'installation dans la vallée méditerranéenne a imprimé à la race son étroit caractère urbain, XVII, 497. — Le type méditerranéen est moins pur aujourd'hui qu'autrefois, XVIII, 490. — La région ponto-caucasique était un excellent lieu de refuge et un confin de steppe de petits plateaux, XVII, 492-493. — Les Pélasges apparaissent à l'origine de l'histoire du bassin de la Méditerranée, XVII, 505. — Les rivages de la Méditerranée ont été peuplés par la route de mer, XVII, 506. — Les Pélasges sont venus de la Colchide, par les rivages de l'Asie Mineure, XVII, 508. — Les Pélasges ont fait une étape importante dans la Mysie et la Lydie, XVIII, 511. — Les Phéniciens-Carthaginois et les Vénitiens offrent le type ancien le plus pur des Ports maritimes de la Méditerranée, XVIII, 372. — Le séjour dans la vallée méditerranéenne imprime à la race des aptitudes remarquables de constructeurs, XVII, 499. — Les Pélasges conservent dans leurs établissements les deux caractères essentiels de leur formation sociale : ils s'établissent par petits peuples distincts et ils conservent leurs caractères agricoles, XVII, 513. — La culture fut développée dans les vallées ponto-caucasiques sous deux influences : l'exploitation de l'or et la facilité de la culture, XVII, 494.

2. **Grèce.** — La Péninsule hellénique comprend trois régions : les Ports à l'Orient; les Vallées au Centre; les Montagnes ou Plateaux à l'Occident, XX, 123. — La montagne ne produit pas toujours une sélection supérieure du type de la vallée; cela tient à trois circonstances : 1º en général, elles ont reçu une émigration de demi-nomades, lâchant le sol de la plaine auquel ils s'étaient imparfaitement fixés; 2º elles ont été occupées le plus souvent par une émigration en masse arrivant avec ses cadres antérieurs; 3º les montagnards ont été souvent entourés par une ceinture de grands pays, XX, 127. — Le type méditerranéen de la montagne diffère du type de la vallée, en ce qu'il est une sélection d'indépendants, d'hommes à initiative, sortis du milieu de

Il convient de la placer en premier lieu, parce qu'elle représente une communauté de cité plus réduite que la cité romaine

la communauté, XX, 129. — **Type de Makri.** — Le Grec offre actuellement le spécimen le mieux caractérisé du type maritime propre au bassin de la Méditerranée, XVIII, 124. — La population grecque se répand de préférence le long des rivages, XVIII, 126. — Les Grecs de Makri pourraient, s'ils pratiquaient l'irrigation, tirer un bien plus grand revenu de leurs terres, XVII, 301. — Le Grec se livre volontiers à la pêche; le Turc préfère exclusivement la chasse, XVII, 303. — La culture des céréales, à Makri, est ridicule aux yeux des Grecs, XVII, 304. — A Makri, la culture est facile et les parties les plus difficiles de cette culture facile retombent sur le Bulgare, XVII, 305. — Le Grec moderne s'adonne de préférence au travail des transports et du commerce maritimes, XVIII, 129. — La forme particulière des transports maritimes, chez le Grec moderne, est le cabotage, XVIII, 129. Chez le Grec, sous l'influence du commerce, la propriété individuelle entre en lutte avec la propriété familiale, XVII, 299. — Le respect du bien d'autrui est peu développé dans les villages grecs, XVII, 300. — Le Grec de Makri paye ses journaliers en argent et ajoute des cadeaux en nature. Le Turc de Makri agit à l'inverse, XVII, 390. — Le Grec est porté à placer ses épargnes dans le commerce, XVII, 424. — Les mariages entre Grecs et Bulgares tendent à modifier, dans une certaine mesure, l'état social des premiers, XVII, 315. — Dans la famille grecque de Makri, la mère et les filles représentent surtout ce que la famille tient du sol et le père ce qu'elle tient du commerce, XVII, 317. — Le mari grec accepte de faire ménage avec la mère de sa femme; la femme ne veut pas vivre avec la mère de son mari, XVII, 428. — Le commerce, par suite des absences de son mari, tend à relever la femme grecque, XVII, 428. — Les petites filles de commerçants grecs ont conscience de l'importance qu'elles auront plus tard dans la maison, XVII, 429. — L'éducation reçue par le jeune Grec lui donne plus de souplesse que d'énergie, XVII, 437. — Le Grec, quoique mercantile, cherche à vivre de ses produits, à la différence de l'Américain, mercantile aussi, qui achète beaucoup pour sa consommation, XVII, 302. — La propriété rurale n'est bien souvent pour le Grec qu'un objet de spéculation, XVII, 309, 312. — Tous les Turcs de Makri sont débiteurs des Grecs, qui les exploitent par des procédés usuraires, XVII, 312. — Le jeune Grec fait preuve d'initiative dans les choses commerciales, XVII, 424, 429, 435. — Le Grec, sur le terrain commercial, résiste victorieusement au Juif, XVII, 434. — Le commerce séduit le Grec par son caractère facile et attrayant, XVII, 436. — La formation exclusivement commerciale du Grec de Makri le rend incapable d'organiser la culture, XVII, 437. — Le riche Grec n'aime pas à risquer ses capitaux dans l'organisation d'une grande industrie, XVII, 438. — Une formation trop exclusivement commerciale obscurcit souvent, chez le Grec, les notions d'honneur et de probité, XVII, 439. — Le commerce maritime contribue au maintien de la communauté chez les Grecs modernes, XVIII, 130. — Les riches commerçants grecs, après fortune faite, s'intéressent à la fondation et à l'entretien des écoles, XVII, 432. — Dans les vallées méditerranéennes, les conditions naturelles et sociales développent les aptitudes artistiques et musicales, XVII, 503. — Le commerce développa, chez les Grecs modernes, le goût des cultures intellectuelles et des écoles, XVIII, 134. — Dans l'Orient gréco-turc la race et la religion ne font qu'un, XVIII, 58. — A Makri, les haines religieuses subsistent entre enfants grecs et enfants turcs, XVIII, 58. — Le *pappa* grec vit de dons en nature et d'un léger casuel fournis par ses paroissiens, XVIII, 60. — L'influence du pappa grec sur ses ouailles, au point de vue moral, est à peu près nulle, XVIII, 61. — L'épitrope, ou fabricien grec, joue un rôle très important dans l'administration des intérêts de la paroisse, XVIII, 61. — L'assistance publique, à Makri, est à la charge du clergé, XVIII, 62. — Le clergé grec exerce une juridiction civile, surtout en matière de successions, XVIII, 62. — La hiérarchie ecclésiastique constitue, pour les Grecs, un corps dirigeant politique, XVIII, 63. — A Makri, les propriétaires voisins s'organisent entre eux pour faire garder leurs vignes et leurs oliviers, XVIII, 66. — Par crainte de la piraterie, beaucoup de villes grecques, quoique maritimes, se sont fondées à quelque distance de la mer, XVII, 298. — La communauté chez les Grecs modernes a un caractère essentiellement local, XVIII, 132. — Les mouktars grecs, à Makri, régentent la commune d'une manière à peu près indépendante, sous la présidence d'un mudir alternativement grec ou turc, XVIII, 65. — Une route importante, dans la région de Makri, se fait sur l'initiative des communes, et avec l'approbation du *moutessarif* (préfet), XVIII, 66. — Malgré l'importation d'un rouage monarchique, l'organisme essentiel de la vie publique est toujours la cité, XXIII, 204. — Le commerçant grec émigre avec succès dans les ports de mer des diverses nations méditerranéennes, XVII, 433. —

et ensuite parce qu'elle s'est développée la première. L'évolution sociale a eu lieu d'Orient en Occident et la Grèce a directement et profondément influencé l'Italie.

L'étude sur le Grec de Makri, par M. G. d'Azambuja, met très bien en relief les caractères essentiels de ce type, ainsi que l'indique l'analyse reproduite en note. C'est le type de la *Vallée* grecque.

L'Albanais[1], dont j'ai donné une description, nous fournit, par opposition, le type de la *Montagne* grecque. Et comme il est resté à l'abri des influences de la vie moderne, il nous offre un spécimen très bien conservé du montagnard grec de l'antiquité.

Enfin, pour connaître le type des *Ports maritimes* de la Méditerranée, qui est distinct des deux précédents, on peut lire l'étude sur les Phéniciens-Carthaginois[2] et l'étude sur Venise,

Les Grecs émigrés soutiennent volontiers leurs pays, au prix de grands sacrifices pécuniaires, XXIII, 201. — L'invasion turque, en Grèce, eut pour résultat d'accentuer l'émigration vers la montagne, XIV, 290 et suiv. — Le Grec, par ses rapports avec l'étranger, est toujours mieux informé de tout que ses voisins turcs ou bulgares, XVIII, 72. — Les transports, en Turquie, ont été renouvelés par l'étranger, et le Grec en profite plus que ses voisins d'autres races, XVIII, 73. — L'influence étrangère, par les banques agricoles, tend à rendre plus difficile l'usure du Grec, XVIII, 74. — Le contact de l'étranger développe, chez les Grecs, le commerce et les cultures intellectuelles, déjà en honneur, XVIII, 76, 78. — L'importance des fruits et les divertissements des vendanges sont un trait qui rattache le Grec d'aujourd'hui au Grec de l'antiquité, XVII, 305. — La colonisation des côtes de la Méditerranée par le Grec est un fait antique qui se renouvelle continuellement de nos jours, XVII, 433. — L'histoire d'Ulysse montre, chez le Grec ancien, la même propension à la fourberie que chez beaucoup de Grecs modernes, XVII, 441. — La faiblesse actuelle des Grecs vient de ce que la Méditerranée a été envahie par les marines des peuples du Nord, XXIII, 199. — La race grecque, par suite de l'influence étrangère, tend à s'élever modérément, XVIII, 79. — Les Grecs modernes ne peuvent retrouver la prééminence sociale et politique de leurs ancêtres, parce qu'ils sont primés par les grands peuples de l'Occident, XVIII, 135. — Les peuples d'Occident priment aujourd'hui les Grecs : 1° par leur nombreuse population agricole; 2° par l'action qu'a eue sur eux le particularisme; 3° par leur position maritime sur l'Atlantique, XXXI, 134.

1. **Albanie.** — L'Albanie présente le type actuel le plus pur des Plateaux méditerranéens, parce qu'elle n'a été peuplée que par la voie de la Méditerranée, XX, 124. — Le montagnard albanais a été formé par une sélection supérieure d'émigrants de la Vallée, XX, 126. — Le travail a institué, chez les Albanais, une communauté plutôt publique que familiale, XX, 129. — L'origine, l'insuffisance des ressources du sol, le clan guerrier et le voisinage des vallées riches ont développé chez les Albanais l'habitude du brigandage, XX, 140. — La communauté dominante chez les montagnards de la Méditerranée est celle du clan guerrier, XX, 135. — Les Albanais n'ont pu être modifiés par le commerce, ni exercer, par ce moyen, une action au dehors, XX, 142. — Les Albanais ne peuvent plus pratiquer au dehors le métier des armes qu'en se louant comme mercenaires, XX, 144. — La nature des lieux et le clan guerrier ont permis aux Albanais d'échapper à la conquête, XX, 138.

2. **Phéniciens-Carthaginois.** — Le lieu de formation du type phénicien-carthaginois est le rivage du pays de Chanaan, XVIII, 372. — L'évolution historique du type phénicien-carthaginois a parcouru trois phases : 1° le commerce entre les grands empires; 2° le commerce dans la Méditerranée orientale; 3° le commerce dans la Méditerranée occidentale, XVIII, 375. — Les Phéniciens faisaient le commerce de troc avec les barbares, XXXVI, 375. — Les Phéniciens étaient non seulement transporteurs de métaux, mais métallurgistes, XXXV, 211. — Le commerce

analysée plus loin et dont j'ai essayé de déterminer les caractères sociaux.

C'est à cette région qu'il faut rattacher et c'est par cette région que s'explique le type si célèbre du Grec ancien.

C'est ainsi que la *Société homérique* [1] a pu être reconstituée et

maritime a ébranlé la communauté familiale et développé l'instabilité chez les Phéniciens-Carthaginois, XVIII, 379. — Le commerce maritime a fait prédominer la communauté publique et lui a imprimé un caractère despotique, chez les Phéniciens-Carthaginois, XVIII, 383. — Le commerce absorbant et exclusif a empêché, dans la société phénicienne, l'essor de la philosophie, XIX, 399. — Les Phéniciens, en inventant l'alphabet, aident indirectement au développement de la philosophie, XIX, 401. — Le Phénicien, poussé par ses besoins commerciaux, invente l'alphabet, XXXVI, 375. — Les villes phéniciennes étaient gouvernées par des rois analogues aux émirs syriens du moyen âge, XXXVI, 376. — Les villes phéniciennes étaient groupées en une fédération assez lâche, XXXVI, 376. — Chez les Phéniciens-Carthaginois, les guerres sont menées comme une affaire : 1° l'argent nécessaire est aussitôt avancé ; 2° l'exécution est rapide ; 3° en cas d'insuccès, on arrête les frais au plus tôt, XVIII, 390. — Le mercenaire est l'élément nécessaire et exclusif des armées des républiques commerçantes, XVIII, 391. — Les Phéniciens étaient des commerçants par mer issus des caravanes des steppes pauvres, ce qui les prédisposait à installer à l'étranger des comptoirs d'exploitation et non des colonies de race, XII, 237 à 244. — Le type phénicien s'est répandu par des essaimages directs et par des essaimages au second degré, XXXV, 524. — Les migrations et établissements des Phéniciens dans la lointaine antiquité expliquent certaines particularités de l'état social décrit dans l'*Odyssée*, XXXV, 515-529. — Les Phéniciens-Carthaginois n'ont pu constituer qu'un empire colonial instable, XVIII, 385. — Les établissements des Phéniciens-Carthaginois sont instables pour trois causes : 1° les comptoirs sont répartis de loin en loin ; 2° ils ne sont que des entrepôts et des boutiques ; 3° ils ne servent pas le pays environnant, ils l'exploitent, XVIII, 386.

1. **La Société homérique.** — Les poèmes homériques présentent une réelle valeur sociale pour la connaissance des origines grecques, XII, 413 à 417. — Les héros d'Homère appartiennent presque exclusivement à la Grèce continentale, XII, 420. — Les héros d'Homère appartiennent à une même race, achéenne, XII, 421. — Le Klephte reproduit en grande partie l'Achéen de l'époque homérique, XVI, 275, 277. — L'*Iliade* et l'*Odyssée* peuvent être contemporaines, car les deux états qu'elles révèlent ont pu coexister, XVI, 389. — Les héros d'Homère possèdent la vaillance, le mépris du danger et l'amour de la gloire, XIII, 355. — Les exploits accomplis par les héros d'Homère exigent une vigueur physique à toute épreuve, XIII, 357. — Les héros d'Homère tiennent en grande estime les armes et le cheval, XIII, 360. — L'amour du butin a développé chez les héros d'Homère le besoin du lucre et une estime immodérée de la richesse, XIII, 362. — Les héros d'Homère ont la prudence cauteleuse et l'astuce, XIII, 368. — La période préhomérique est surtout caractérisée par un état violent, qui paraît indiquer une situation en dehors du droit des gens ; la période homérique représente au contraire un état social régulier, XIII, 379. — La période homérique est simplement une évolution et comme un endiguement et une régularisation de la période préhomérique, XIII, 380. — De tous temps, la montagne grecque a été partagée entre les pâturages et la forêt, XIV, 282. — Le travail d'exploitation de la montagne grecque présente deux types principaux : dans les chaînes élevées, l'art pastoral à grands troupeaux pratiquant la transhumance et engendrant la richesse ; dans les régions d'altitude moyenne, à côté des herbages d'hiver des grands troupeaux, c'est l'art pastoral restreint, compliqué de cueillette, de culture fragmentaire et parfois de chasse, XIV, 284. — Le travail accessoire du montagnard grec est le brigandage, ou la « Pallicaria », XIV, 284. — Dans Homère, il est fait allusion à la richesse mobilière bien plus souvent qu'à la culture, XV, 344. — A l'époque homérique, les biens les plus en honneur sont le troupeau et les objets de fabrication métallique, XV, 352. — Les exigences de la piraterie diminuent chez les Grecs l'importance du troupeau et augmentent celle des objets manufacturés, XV, 356. — La prédominance des biens mobiliers sur la propriété foncière porte le jeune Achéen à rechercher un établissement indépendant, XVI, 61. — L'Achéen, par crainte de l'isolement, associe ses fils à l'autorité paternelle et leur fait des concessions, XVI, 62. — Les jeunes Achéens

expliquée par M. Ph. Champault, grâce à la méthode de la science sociale. Il a d'ailleurs fait école et a eu, au dehors, un imitateur brillant.

M. Ph. Champault a également reconstitué le type des Phéaciens décrit dans l'*Odyssée* [1].

sortent parfois de leur famille pour se faire adopter dans une autre, XVI, 64. — L'Achéen dote sa fille, quand il s'agit pour lui de s'associer un gendre puissant, XVI, 66. — A Ithaque, dans l'aristocratie des grands pirates, les jeunes ménages, sitôt mariés, s'établissent à part, XVI, 68. — La femme du pirate achéen, en l'absence de son mari, gouverne la maison, et acquiert de l'influence, XVI, 69. — L'importance de la femme achéenne et les services qu'elle rend à son époux empêchent la polygamie, XVI, 74. — Dans la société achéenne, une fois le père mort, les frères se séparent toujours. L'aîné a une primauté d'honneur, XVI, 76. — Chez les Achéens, la parenté masculine est restreinte, la parenté par les femmes n'existe pas, XVI, 79. — L'Achéen est un guerrier utilitaire qui veut s'enrichir parce qu'il est montagnard, et qui sait s'enrichir parce qu'il est civilisé, XVI, 273. — Le basileus achéen est le chef d'un clan pillard descendu de la montagne dans la plaine, et faisant du pillage un art méthodique, XVI, 276. — La société homérique repose sur l'échange, la réciprocité des services personnels, XVI, 294. — Ithaque est un poste de pirates, et de nombreux *basileis* ne sont que des capitaines-flibustiers, XVI, 383. — Dans une société qui se transforme, la mythologie représente un stade antérieur de la formation sociale, XIII, 373. — Les dieux de l'Olympe présentent le type primitif et accusé des héros d'Homère, XIII, 374 et suiv. — Les traits communs à la période mythologique ou préhomérique et à la période homérique s'expliquent par la pratique du pillage, mais avec des conditions de milieu un peu différentes, XIII, 379. — Les héros d'Homère forment une aristocratie nombreuse et brillante, mais dont la hiérarchie se dessine mal, XII, 422 à 424. — Les relations de personnes à personnes ont une importance capitale dans la société homérique, XVI, 292. — Dans les clans achéens, les relations d'amitié et d'hospitalité se transmettent de père en fils, XVI, 292. — Les Amphictyonies, groupes de voisinage, ont pu être des institutions politiques et fédératives ; mais celles-ci n'ont survécu que sous la forme religieuse, XVI, 387. — Les héros d'Homère appartiennent à des groupes autonomes, XII, 422. — Des clans achéens se confédèrent sous le nom de *phulon*. Le *basileus* principal considère les autres comme ses *étairoi*, ou compagnons, XVI, 288. — Les hétairies, ou unions de clans achéens, expliquent la facilité avec laquelle un chef peut en entraîner d'autres, XVI, 272. — Le pouvoir suprême attribué à Agamemnon par Homère est peu agissant et apparaît surtout comme un honneur et une prérogative, XII, 424 à 429. — Les chefs achéens, dans Homère, n'ont qu'une autorité incertaine ; ils valent autant par la parole que par l'épée, XII, 429 à 435. — Les assemblées des chefs grecs, dans Homère, n'ont qu'une autorité très limitée, XII, 429 à 437. — L'armée achéenne, dans Homère, est peu disciplinée, XII, 436. — L'armée achéenne, dans Homère, est une juxtaposition de chefs volontairement rassemblés et restant unis sans contrainte extérieure appréciable, XII, 436 à 441. — Le pouvoir public chez les Grecs est détenu par les citoyens eux-mêmes, par suite des conditions créées par le commerce par mer, XII, 234 à 237. — Les expéditions de pillage, c'est-à-dire la piraterie organisée, constituent le travail de la race achéenne ; les Achéens sont des pirates, XII, 519 à 543.

1. **Le type des Phéaciens, dans l'« Odyssée ».** — Les Phéaciens étaient d'origine phénicienne, XXXV, 146-162. — La fabrication de la toile est le travail naturel de la Phéacienne, XXXV, 334. — Les Phéaciens étaient des navigateurs, XXXV, 148. — Description de la navigation à l'époque des Phéaciens : c'est une navigation côtière avec haltes fréquentes, 149-159. — Ces navigateurs n'étaient pas des pirates, mais des commerçants, XXXV, 159. — L'établissement grec d'Ischia paraît avoir été fondé par des colons eubéens apparentés aux Phéaciens, XXXVI, 50. — Les Phéniciens de Schérie faisaient la traite en pays neufs, à la recherche des mines, XXXV, 201-219. — Les Phéaciens étaient enrichis par le commerce, XXXV, 215. — Les navigations d'Ulysse dans la mer Tyrrhénienne indiquent les principales routes de commerce suivies par les Phéaciens d'Ischia, XXXVI, 505. — La Phéacie comprenait un groupe de factoreries, de comptoirs, de stations commerciales, XXXV, 215. — Une alliance, ou entente, paraît avoir existé entre Schérie et Chalcis, XXXV, 526 ; XXXVI, 48. — Le navigateur phéacien était contraint à des absences longues, irrégulières et périlleuses, XXXV, 320. — L'épouse phéacienne, sup-

Ces exemples montrent comment la science sociale, par la connaissance plus exacte du présent et par la détermination des lois sociales, peut arriver à expliquer les types disparus dont il ne nous reste que d'incomplètes descriptions. Elle opère comme Cuvier, qui reconstituait des espèces fossiles, grâce à la connaissance des espèces actuelles.

On ne s'étonnera donc pas que la science sociale ait pu refaire l'*histoire sociale de la Grèce*[1] sur des bases nouvelles et en expliquer l'enchaînement.

pléante du père de famille absent, gouverne la famille, XXXV, 322. — L'épouse phéacienne a une grande influence politique dans la cité, et en l'absence du chef, administre la cité, XXXV, 326. — Le chef phéacien gouverne la cité avec le conseil supérieur des grands marchands, dont il respecte la puissance, XXXV, 337. — Le luxe des Phéaciens se traduisait par de beaux ameublements et une profusion de métaux précieux, XXXV, 216. — Ils aimaient les belles étoffes et le beau linge, 217. — Les Phéaciens constituaient une élite commerçante, sélectionnée par la nature spéciale de leur travail, XXXV, 203. — L'état arriéré des peuples de la Méditerranée occidentale favorisait leur exploitation par les Phéaciens, XXXV, 203. — La supériorité des Phéaciens impressionnait vivement les autres peuples, XXXV, 385. — Les chefs phéaciens vivaient somptueusement et recherchaient les plaisirs, XXXV, 217. — Les Phéaciens entretenaient pacifiquement leur clientèle chez les autres peuples et leur apportaient le prestige de la civilisation, XXXV, 385. — Ils conservaient jalousement, vis-à-vis de leurs concurrents, le monopole de la navigation, 389-403. — La religion des Phéaciens indique leurs goûts commerciaux, XXXV, 161-219. — Les incidents religieux de l'épisode des Phéaciens permettent d'attribuer à l'auteur des attaches avec Chalcis, XXXVI, 42. — La supériorité des Phéaciens, aux yeux des peuples moins avancés, portaient ceux-ci à les diviniser, XXXV, 386. — Les étrangers étaient mal reçus à Schérie, à cause de la nécessité de protéger les secrets de la navigation phéacienne, XXXV, 395. — On les réduisait volontiers en esclavage, 401. — Le Nostos (*Odyssée*) est l'épithalame de deux races (Grecs et Phéaciens), la célébration allégorique d'une alliance de peuples, XXXVI, 54. — Les Phéaciens, en bons commerçants, gardaient le secret de leurs navigations, ce qui explique certains passages de l'*Odyssée* (Phéaciens d'Ischia), XXXXIV, 440.

1. **Histoire sociale de la Grèce.** — Les Pélasges et les Mèdes appartiennent aux sociétés issues des steppes riches, XII, 228. — Les premiers cultivateurs pélasges des vallées de l'Asie Mineure ne sortaient pas directement d'un milieu exclusivement pastoral, XII, 229. — La branche pélasgique peut se caractériser comme la plus montagnarde de toutes les branches de la race aryenne qui devaient émigrer vers l'Ouest, XII, 230. — La formation pélasgique donna aux Grecs les caractères d'agriculteurs et guerriers, de navigateurs et commerçants, XII, 233. — L'embouchure des vallées où s'établissaient les Pélasges était marécageuse et éloignait les habitants de la mer, XXXI, 122. — Le trait distinctif des Pélasges primitifs est la culture intense pratiquée au milieu de populations vivant de la pâture ou de la cueillette, XII, 229. — Les Pélasges primitifs furent amenés à pratiquer l'échange des produits divers, forme primitive du commerce, dont l'exercice amène à l'inégalité des conditions et développe l'esprit d'entreprise, XII, 231. — Les mythes d'Uranus et de Cybèle attestent le caractère agricole des Pélasges, XXXI, 123. — Les guerres intestines des cités pélasgiques produisirent le type du banni, qui gagnait la montagne, XXXI, 123. — Les bannis montagnards, devenus maîtres dans les cités grecques, procédaient à de grands travaux d'intérêt public, XXXI, 125. — La poésie d'Alcée reflète les luttes intérieures de la cité, XXXI, 331. — Les sols intransformables et montagneux couvrent, en Grèce, des espaces considérables, XIV, 280. — Le séjour dans la montagne grecque a pour effet le développement de la valeur individuelle et de l'esprit d'initiative dans une communauté peu nombreuse, libérale et égalitaire, XIV, 294. — Le rôle de la plaine grecque se borne à développer la richesse au bas de la montagne pour former le bandit et à faire pénétrer la civilisation sur la montagne pour former le bandit civilisé; en somme, elle met la civilisation à la portée de la mon-

Notre ami Henri de Tourville a eu une grande part dans cette série d'études dont nous donnons l'analyse en note.

tagne et la montagne se charge du reste, XIV, 295. — Au moyen âge, la montagne fournit à la Grèce des dominateurs guerriers, XIV, 334, 335. — Sparte doit à la montagne sa formation exclusivement militaire, XIV, 335. — L'Hercule argien est un héros sorti des milieux urbains portant la civilisation dans la montagne, disciplinant des bandes de montagnards et promenant à travers la Grèce de vastes expéditions de pillage, XIV, 340. — Les Hellènes sont dus à une évolution montagnarde de la civilisation indigène et non à un flot d'envahisseurs venus du dehors, XIV, 341. — Le lieu d'apparition des Hellènes est l'Hellade primitive, le massif de Pinde avec ses ramifications montagneuses de l'Ouest et du Sud-Ouest, XIV, 344. — La montagne explique les groupes fragmentés et le défaut de cohésion de l'armée achéenne, la vie de pillage et tous les traits caractéristiques du guerrier homérique, XIV, 345. — A l'âge héroïque, la montagne grecque n'est pas seulement un poste de refuge et de pillage, c'est encore le seul pays où l'on puisse s'enrichir, car le troupeau est alors la source unique de la richesse, XIV, 345 à 352. — La montagne grecque, en régénérant, par une vie de lutte et de dangers, une sélection de vaillants sortis des villes, a été le point de départ de l'indépendance, vis-à-vis des Turcs, XIV, 349. — Sortis des civilisations urbaines de l'antiquité, les montagnards grecs gardent des relations avec leurs villes d'origine, ou au moins avec la Grèce de la Plaine, comme les Pallikares modernes, XIV, 354. — Eux aussi restent des civilisés et d'un type supérieur, car, à la formation du brigand, ils joignent les qualités de l'éleveur, du commerçant, du spéculateur; ce sont de grands patrons du travail, XIV, 354. — Les montagnards donnent à la civilisation grecque une vigoureuse impulsion : ce sont à la fois d'ardents initiateurs et des patrons éminents; ils ferment la période pélasgique et ouvrent la période hellénique, XIV, 356. — Le triomphe de Jupiter sur les Titans représente le triomphe des montagnards sur les gens de la plaine, XXXI, 125. — Le type du bandit s'est perpétué de siècle en siècle en Grèce, XXXI, 126. — Les Doriens ont dû leurs caractères spéciaux à ce qu'ils étaient les plus montagnards des Hellènes, XXXI, 120. — Les Ioniens durent leurs caractères spéciaux à l'éloignement de l'influence de la montagne et à l'influence plus grande des ports, XXXI, 131. — L'empire d'Alexandre a été créé par des montagnards du type albanais, conduits par des chefs à formation hellénique, XXXI, 133. — Les nouveaux habitants de Lesbos étaient issus des montagnards éoliens, XXXI, 336. — La liberté des femmes à Lesbos paraît se rattacher à des traditions de la montagne éolienne, XXXI, 348. — Le premier mouvement montagnard dont la Grèce antique ait gardé le souvenir est celui qui lui a fourni ses premiers héros : Saturne, Titan, Jupiter, Hercule, XXIII, 302. — Après les héros du cycle de Jupiter, ce sont les héros du cycle des Argonautes et des vainqueurs de Troie ; puis ceux des Jeux olympiques, des Guerres médiques, de la rivalité d'Athènes et de Sparte jusqu'à Philopœmen, « le dernier des Grecs », XXIII, 305. — Les héros grecs modernes ont plus d'un trait de ressemblance avec ceux de l'antiquité, tant mythologique qu'homérique et historique, XXIII, 306. — C'est en employant et en stimulant les Pélasges asservis, que les meneurs montagnards procédaient à l'amélioration matérielle de la Grèce et à son organisation sociale nouvelle, XXIII, 308. — Les premiers montagnards grecs qui se superposèrent aux Pélasges furent les Grecs Héraclides, XXIII, 308. — Les seconds montagnards grecs qui se superposèrent aux Pélasges furent les Grecs Hellènes, XXIII, 308. — Le Grec Hellène est un montagnard de petite montagne superposé au Grec Héraclide, XXIII, 308. — Le Grec Hellène a deux avantages sur le Grec Héraclide : 1° il ne se superpose pas au type pélasge pur, mais au type pélasge déjà transformé par l'Héraclide; 2° il s'est formé lui-même sur une montagne moins isolée encore de la vallée et du port, que celle où s'était fait l'Héraclide, XXIII, 308. — Les Hellènes se sont partagés en quatre migrations ou formations sociales : 1° les uns ont occupé surtout les vallées cultivables : ce sont les Éoliens; 2° les autres ont occupé surtout les rivages : ce sont les Achéens; 3° les troisièmes ont occupé surtout le pays vraiment maritime : ce sont les Ioniens; 4° les quatrièmes sont restés dans les montagnes : ce sont les Doriens, XXIII, 310. — La supériorité du type hellène se manifeste par les expéditions héroïques, XXXI, 127. — Les Doriens de Sparte, plus cultivateurs à l'origine que les Achéens, sont forcés de se tourner entièrement vers la guerre, XV, 360. — Les *anactes* achéens, autour du basileus, se superposent aux *laoi*, ou menu peuple, demeuré en grande partie pélasgique, XVI, 280. — Le *basileus*, par suite de la rivalité des autres clans, a intérêt à ménager les *laoi* et à traiter ses clients avec douceur, XVI, 284. — La vendetta règne entre les clans achéens. Les maisons des chefs sont

Marchant dans la même voie, un autre de nos collaborateurs, M. G. d'Azambuja, a entrepris de renouveler, par la science sociale, les études sur *la littérature et la philosophie grecques*[1].

hautes et fortifiées, XVI, 283. — Le chef achéen tient volontiers table ouverte et traite fastueusement les chefs inférieurs, ses compagnons, XVI, 289. — Le chef de clan achéen se substitue assez facilement au chef de la cité pélasgique, dont l'autorité ressemble à la sienne, XVI, 374. — A l'époque homérique, le régime politique des Achéens est une oligarchie de *basileis*, se concertant dans la *boulè* et gouvernant par l'*agora* sous un *basileus* en chef qui dépend plus ou moins d'eux, XVI, 374. — Les chefs de clan de la cité achéenne ne consentent à se soumettre à l'un d'entre eux qu'en retenant une part effective d'autorité, XVI, 375. — L'agora achéenne est un instrument de publicité et d'enthousiasme, plutôt qu'une assemblée délibérante, XVI, 379. — Le gouvernement réel de la cité achéenne est entre les mains de la *boulè*, ou conseil des chefs principaux présidé par le *basileus*, XVI, 379. — Le pouvoir du *basileus* dans la cité achéenne est en raison de l'attachement de la population au sol, XVI, 381. — Ulysse n'est pas roi d'Ithaque, mais un chef de clan des plus illustres de cette île, XVI, 382. — Le personnel du pouvoir, dans le dême achéen, est naturellement instable, le pouvoir étant le résultat du prestige individuel, XVI, 385. — L'adoption était, dans la société spartiate, un moyen de maintenir l'équilibre nécessaire entre l'atelier de la guerre et celui de la culture, X, 149. — L'industrie domestique, en Grèce et à Rome, avait plus d'importance qu'aujourd'hui, mais n'excluait pas le métier extérieur à la famille, XXXIV, 102. — Il y avait des artisans libres en Grèce et à Rome, XXXIV, 304. — L'esclavage a eu autrefois pour cause l'impossibilité de payer ses dettes, la séduction, III, 194. — La montagne grecque prépare la femme achéenne à son rôle influent dans la société, XVI, 71. — L'origine des grands Jeux grecs se rattache à la légende des grands chefs montagnards, XXVIII, 213. — Les grands Jeux de la Grèce constituaient une fondation intermunicipale, XXVIII, 212. — Ces Jeux produisaient des trêves dans les guerres entre cités, 213. — Les Grecs anciens étaient aptes à gagner de l'argent par le commerce, et à le dépenser intelligemment, XXXI, 21. — Les Éoliens se sont moins signalés dans le commerce que les Ioniens, XXXI, 338. — Le retour des Ioniens en Ionie, lors de l'invasion dorienne, renforce la civilisation ionienne et favorise la culture intellectuelle, XIX, 407. — La prospérité intellectuelle de l'Ionie date du moment où le triomphe de l'Ionie sur la Phénicie amène la prospérité matérielle, XIX, 408-440. — La passion des Grecs pour l'instruction a les mêmes traits aujourd'hui que dans l'antiquité, XX, 46. — Caractère traditionnel et social de la religion, II, 449, 450. — La démocratie athénienne est une démocratie religieuse, XIII, 142. — La démocratie athénienne a en horreur la tyrannie, XIII, 145. — Les Grecs de l'époque classique sont dominés par les montagnards guerriers, XIV, 335 à 340. — Le type ionien était doué d'une grande aptitude à l'expansion par mer, XXXI, 131. — Les Phéniciens ont eu de l'influence sur la formation du type grec, XXXVI, 426. — Les Phrygiens et les Lydiens ont influé sur la formation sociale de la Grèce, XXXVI, 543. — L'essor d'Alexandrie résulte de la projection en Orient du type grec après Alexandre, XXXV, 294. — Les Grecs, après Alexandre, se sont installés dans l'Orient en citadins dispersés, XXXVI, 294. — Leurs villes n'étaient plus le centre de cités indépendantes, 295. — Les révolutions d'Athènes s'expliquent par le progrès des classes commerçantes, XXXVI, 545. — Sparte est une société aristocratique et militaire, organisée pour la défense d'une conquête, et, par suite, essentiellement conservatrice, XXXVI, 547. — La Crète, par sa configuration, favorise la formation d'un type montagnard, mais qui ne peut dominer qu'en l'absence d'une forte action extérieure, XXIII, 190. — Histoire de la race crétoise, XXIII, 192-198. — Les légendes relatives à Minos expliquent certaines particularités sociales de la Crète primitive, XXIII, 193. — Des guerriers sortis de la montagne grecque ont dû occuper la montagne crétoise, XXIII, 194. — L'évolution du type dorien s'est achevée en Crète plus tôt qu'à Sparte, XXIII, 196. — Le Crétois de jadis, comme l'Albanais d'aujourd'hui, émigrait volontiers comme guerrier mercenaire, XXIII, 196.

1. **Littérature et philosophie grecques.** — La vie rurale source d'inspiration littéraire chez les Grecs anciens, II, 449, 450. — La culture arborescente a une influence marquée sur la direction de la philosophie grecque, préoccupée des forces génératrices de la nature, XX, 41, 52. — L'Égypte et l'Assyrie, par les relations commerciales et les voyages, ont agi sur la philosophie grecque à ses débuts, XX, 48. — Les poèmes d'Homère et les tragédies d'Eschyle et de Sophocle dres-

Il a montré comment les œuvres de l'esprit humain sont, elles aussi, un produit du milieu social. Cette démonstration

saient les Grecs à la pratique de leurs devoirs patriotiques, IV, 30. — La comédie d'Aristophane est l'écho des plaintes de l'aristocratie contre la démocratie, de l'ancien régime contre le nouveau, XIII, 151. — La forme de la comédie d'Aristophane est caractérisée par la grossièreté et la hardiesse, XII, 165. — Presque toutes les doctrines philosophiques ont leur berceau en Grèce, XIX, 389. — Socrate est le point d'aboutissement et le point de départ d'une foule de doctrines philosophiques, XIX, 390. — La zone des patries de philosophes se confond avec la zone des rivages grecs et plus particulièrement avec la zone des rivages ioniens, XIX, 401, 406. — Les premiers philosophes grecs ont l'idée d'un arrangement artistique du monde, dû à la formation artistique de la race, XX, 55. — Les pythagoriciens et les sophistes représentent, après les philosophes amateurs, les philosophes de métier, XX, 211. — La sophistique est uniquement dirigée en vue de l'éducation politique, XX, 299. — La sophistique, par sa subordination à la politique, produit la création de la logique et l'obscurcissement de la morale, XX, 301. — Socrate était, au point de vue politique, un isolé, XX, 476. — Il apparaît comme le bouc émissaire de la sophistique, XX, 476. — L'hostilité contre lui a pour cause sa méthode et l'enthousiasme de ses disciples pour sa méthode ironique, XX, 484. — Les griefs allégués contre lui sont la corruption de la jeunesse, le mépris des magistrats et de la religion, XX, 483 et suiv. — La secte pythagoricienne est une association ayant pour but de mettre les cultures intellectuelles au service de l'aristocratie, XX, 212. — Le groupe des socratiques n'est pas une corporation, mais un cénacle fondé sur l'attrait mutuel, XX, 404. — Les cultures intellectuelles, comme on le voit par l'exemple des pythagoriciens, ne suppléent qu'imparfaitement le patronage, XX, 227. — Socrate est patronné par des jeunes gens aristocrates, qui le soutiennent tout en se laissant diriger par lui, XX, 405. — Selon Socrate, le grand patronat agricole prédispose heureusement à l'exercice des magistratures, XX, 415. — Le Pythagorisme, à la suggestion de l'aristocratie, érige en doctrine la sobriété naturelle des gens du Midi, XX, 224. — Socrate a surtout réussi par la gratuité de son enseignement, la familiarité de ses relations et sa campagne de restauration morale et politique, XX, 399-417. — La sobriété des populations méditerranéennes et l'amour des discussions en plein air expliquent le désintéressement de Socrate, XX, 401. — La philosophie n'est pas pour Socrate un moyen d'existence, mais un mode de l'existence, XX, 404. — Les cités ioniennes, vers l'époque de Thalès, présentent des conditions exceptionnelles de loisir et d'instruction, XX, 37-51. — Les cités grecques, éprises de cultures intellectuelles, demandent des lois aux philosophes, XX, 240. — Athènes, par sa richesse, exerce sur les cultures intellectuelles des autres cités le même genre d'attraction que Paris, XX, 294. — La constitution démocratique d'Athènes donne une importance particulière à l'art de la parole, XX, 298. — L'esprit communautaire de cité donne à la sophistique et à la philosophie des prétentions morales, XX, 309, 412. — La morale des sophistes, corruptrice en certains points, est, en certains autres, plus près de la loi naturelle que la morale officielle de la cité, XX, 314. — Socrate, quoique non aristocrate de naissance et de manières, est l'interprète d'une réaction aristocratique dans la cité, XX, 410. — L'esprit de cité conduit Socrate au fanatisme de la Loi, XX, 417. — L'importance des mathématiques, dans la doctrine phythagoricienne, vient d'un développement commercial particulier, XX, 217. — Le sophiste, imprégné de l'esprit commercial de son milieu, est proprement un marchand d'idées, XX, 296, 304. — L'agriculture est hautement prisée par Socrate, XX, 413. — La philosophie de Platon est l'expression de sa formation aristocratique, XXI, 237-249. — Le développement du stoïcisme a été favorisé par l'éducation militaire, XXII, 176. — Les idées de Platon sur la cité sont qu'elle doit être : 1° une famille ; 2° aristocratique ; 3° gouvernée par des philosophes, XXI, 242. — Platon, comme les législateurs de même race, transpose le concept de la famille dans celui de la cité, XI, 243. — La décadence de la cité grecque favorise l'introduction d'idées larges et humanitaires dans la philosophie, XXII, 167, 484. — Le magnifique développement des conversations oisives à Athènes a fourni à Platon la matière et la forme de ses dialogues, XXI, 234. — Le prestige d'une éducation athénienne permet à Aristote de devenir précepteur d'Alexandre, XXI, 416. — Le voisinage des montagnards macédoniens exerce une influence sur la direction des idées d'Aristote, XXI, 420. — Le stoïcisme et l'épicuréisme naissent de l'élargissement du public philosophique, XXII, 164. — Platon considère comme un fléau le politicien pauvre, et veut que les magistrats soient riches, pour n'être pas corrompus, XXI, 247. — La concentration du

aura pour résultat de renouveler l'enseignement de la littérature et l'idée que nous nous en faisons. Elle explique en

monde grec entre les mains d'Alexandre favorise matériellement le développement de l'érudition, XXI, 425. — L'influence orientale agit par trois voies sur Platon : par les Ioniens, par les Pythagoriciens, et par les voyages de l'auteur, XXI, 235. — Stagire, patrie d'Aristote, se trouvait à une extrémité du monde grec influencée par le voisinage des Macédoniens à demi barbares, XXI, 414. — Aristote, par sa modération, ses qualités d'observateur et d'encyclopédiste, avait ce qu'il fallait pour séduire les travailleurs du moyen âge, XXI, 428. — L'état social de la Grèce portait leurs philosophes sceptiques à développer surtout le doute gai, XXVII, 145, 152. — Le domicile montagneux des Muses prouve que les populations de la montagne grecque étaient avancées au point de vue intellectuel, XXVII, 490. — L'importance de la mémoire avant l'écriture a fait qualifier les Muses de « filles de Mémoire », XXVII, 495. — L'absence d'écriture nécessitait, chez les anciens Grecs, des organismes particuliers d'éducation, XXVII, 497. — La divinisation des Muses et d'Apollon est due à l'admiration des hauts talents intellectuels, XXVII, 486-507. — La légende d'Orphée et les légendes analogues montrent l'influence des poètes de la Grèce antique sur les populations, XXVII, 501. — L'amour du beau, chez les Grecs, était répandu dans toutes les classes de la société, XXVII, 504. — L'ode pindarique contient en général l'éloge de l'athlète, de sa famille, de sa cité et des dieux, XXVIII, 217. — Pindare, peu compréhensible aujourd'hui, était populaire de son temps, parce que sa poésie répondait à un besoin social, XXVIII, 208, 225. — Les Spartiates appréciaient la poésie, mais leur état social formait difficilement des poètes, XXVIII, 348. — Un Athénien comme Tyrtée, par sa supériorité intellectuelle, pouvait être utile aux Spartiates, même dans la guerre, XXVIII, 354. — La formation de Tyrtée lui permettait d'être à la fois poète, ingénieur et politicien, 356. — Des faits locaux servaient de point de départ, chez les Grecs, à des divinisations mythologiques, XXVII, 489. — La religion sanctifiait les Jeux, et imprégnait de son esprit la poésie pindarique, XXVIII, 211, 220. — Les relations de voisinage aidaient en Grèce au développement de la poésie, XXVII, 492. — Les grands chefs montagnards de la Grèce préhistorique ont favorisé le progrès des lettres, XXVII, 493. — Les mésaventures d'Apollon montrent que les intellectuels de la Grèce primitive avaient à subir des crises qui les condamnaient à changer de métier, XXVII, 500. — Les distractions de l'âge enfantin sont le point de départ des jeux devenus célèbres chez les Grecs, XXVIII, 204. — Les sports physiques étaient considérés en Grèce comme un élément essentiel de l'éducation, XXVIII, 206. — La force physique était plus nécessaire aux Grecs qu'à nous pour maintenir leur domination ou leur indépendance, XXVIII, 206. — Pour les cités grecques, le développement des sports avait un intérêt militaire, XXVIII, 240. — Les Spartiates, quoique bons soldats, ignoraient les raffinements de l'art militaire, XXVIII, 347. — La poésie servait, à Sparte, à former l'état d'esprit du soldat, XXVIII, 349. — Chez les Grecs anciens, il y avait plus de causeries en plein air que de visites, XXIX, 8. — Les réjouissances des vendanges poussaient à la création de la tragédie, XXIX, 314. — La fatalité se manifeste dans la tragédie grecque par les apparitions, les oracles, les présages et les songes, XXX, 85. — La tragédie grecque est née des vendanges, de la vie urbaine, du commerce, de la richesse, du patronage des particuliers éminents et des magistrats de la cité, XXIX, 313-333. — La pièce des *Suppliantes* montre que le tragédie grecque reflète la religion, la famille et la cité, XXIX, 327. — Eschyle, Sophocle et Euripide se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent, et leurs œuvres reflètent le même milieu social, XXX, 163, 184. — La cité, représentée par l'archonte éponyme, a aidé au développement du théâtre grec, XXIX, 325. — La légende d'Oreste reflète la lutte de la cité contre le clan des bandits et le triomphe définitif de la cité, XXX, 93. — Les malheurs d'Antigone et d'Iphigénie proviennent des prétentions injustes de la cité, XXX, 166. — La philosophie grecque fit revivre des idées favorables à la famille et contraires à la cité, XXX, 177. — Les dieux grecs, héros humains divinisés, redeviennent facilement hommes dans la poésie grecque, XXX, 85. — L'impiété d'Euripide est un retour à la loi naturelle, favorisé par la philosophie, XXX, 181. — Le théâtre doit son origine à un divertissement religieux, XXIX, 317. — Il n'est pourtant pas patronné par le clergé, 326. — Les chorèges ont patronné efficacement le théâtre grec, XXIX, 322. — L'archonte éponyme l'a patronné aussi, 325. — La légende d'Oreste a été façonnée par des Grecs qui ne concevaient plus l'état social de leurs ancêtres, XXX, 80. — L'intérêt qui s'attache à Iphigénie et à Antigone montre que la famille grecque était capable de résister à la cité, XXX, 173. — Le Grec ancien rebondit contre la

même temps pourquoi certaines époques et certains pays produisent tant de grands écrivains, tandis que d'autres sont complètement stériles. La littérature est un produit qui exige un certain milieu social, comme l'olivier ou le palmier exigent un certain climat.

Le *type italien*[1] ayant été directement influencé par le type

fatalité au lieu de se laisser écraser par elle, XXX, 90. — Les travaux faciles, comme la cueillette, favorisaient à Lesbos le développement de la musique, XXXI, 342. — L'île de Lesbos s'est distinguée en Grèce par le développement plus rapide et plus ingénieux de la musique, XXXI, 340. — L'originalité de la poésie lesbienne consiste dans la promotion à la dignité artistique de chants spontanés dont les analogues existaient ailleurs, XXXI, 343. — L'état social de Lesbos favorisait les chants bachiques, l'admiration de la nature, l'expression de l'amour, le lyrisme politique et religieux, XXXI, 344-354. — L'évolution de la littérature grecque primitive rappelle celle du moyen âge, XXXVI, 547. — L'art se développe en diverses localités selon le caractère de celles-ci, 547. — Le voisinage des grandes villes de commerce grecques favorisait, dans des cités moins absorbées par le commerce, l'éclosion de la poésie et des arts, XXXVI, 550.

1. **Italie.** — Le milieu physique et la formation communautaire expliquent l'Italie moderne, XVII, 72 à 91, 174 à 196, 259 à 276, 348 à 368. — La culture du riz pousse les paysans toscans à se mettre en communauté, I, 421. — Ce qui manque à l'agriculture et à l'industrie italiennes, c'est le patronage des gens riches, XIII, 103 à 105. — Les races de l'Italie ont brillé surtout par leur aptitude supérieure à vivre principalement de l'exploitation des autres peuples, XIV, 186. — L'Italie, grâce à ses montagnes et à sa position maritime et méridionale, réunit tous les climats et les productions les plus variées, XIV, 188. — Mais l'homme évite l'effort nécessaire pour mettre en œuvre d'une façon intense les forces naturelles, XIV, 191. — L'Italie possède certains éléments propres à faciliter le développement de l'industrie, mais elle est entravée par un personnel peu entreprenant, des capitaux faibles, de lourdes charges, une force motrice localisée et peu régulière, une formation technique insuffisante, XIV, 195. — La grande industrie a été créée artificiellement en Italie, soit par les pouvoirs publics, soit par des entrepreneurs étrangers, XIV, 195 à 202. — Les Italiens ont joué un rôle dans les origines de l'industrie à Lyon, XXXII, 58-62. — Dans les villes commerçantes de l'Italie et de la Hollande l'industrie n'a été engendrée que par le mouvement commercial, XV, 163. — En Italie, l'aspect et le groupement des maisons fait sentir la formation communautaire, XVI, 369. — L'Italien, vivant au dehors, ne veille guère à s'assurer le confortable dans sa maison, XVI, 369. — La prospérité commerciale des républiques italiennes du moyen âge tenait à une situation géographique privilégiée, combinée avec l'état social de l'Europe à cette époque, XIII, 106 et 107. — La richesse du sol est assez grande, malgré l'insuffisance de la race, pour fournir un excédent considérable de produits naturels, qu'on a intérêt à pouvoir placer au dehors, XIV, 193. — L'Italie commet une grande imprudence, en s'isolant économiquement et politiquement des pays les mieux placés pour trafiquer avec elle, XIV, 204. — Les Italiens comptent beaucoup sur l'intervention des puissances surnaturelles pour les aider à résoudre le problème de l'existence, XVIII, 81 à 90. — Les Génois aiment à enrichir les églises et à maintenir la pompe du culte, XVI, 368. — Les caisses d'épargne, en Italie, aident à la constitution des coopératives et des syndicats, XXVIII, 185. — La pratique de la vie urbaine est poussée à un degré d'intensité extraordinaire, XIV, 187. — En Italie, le mépris du citadin pour l'homme de la campagne est très fortement accentué, XVI, 371. — Énormité de la dette italienne vis-à-vis de l'étranger, XIII, 103. — La crise financière italienne n'est qu'une des manifestations de la crise générale que traverse ce pays, XIII, 101. — La crise financière de l'État italien a sa source dans l'inertie des forces productrices, XIII, 107. — Les hommes d'État italiens ont cru que l'unité italienne produirait la richesse par elle-même, tandis qu'elle était seulement une occasion favorable, XIII, 107 à 109. — La *Mégalomanie* des hommes d'État a produit une fièvre de spéculation insensée, XIII, 109 et 110. — Les finances italiennes et le socialisme d'État, XIII, 111 et 112. — L'abandon des entreprises industrielles faites par l'État et la décentralisation des services publics semblent les seuls remèdes possibles à la situation financière italienne, XIII, 113 à 116. — Comment le système fiscal italien a pour effet

grec, vient tout naturellement se placer à la suite. Il présente d'ailleurs les mêmes caractères communautaires, maintenus jusqu'à nos jours par le développement considérable de l'art pastoral, grâce aux Apennins et à la Maremme; par la cueillette, grâce au climat; enfin par le développement intense de la vie urbaine. Le paysan italien lui-même est, le plus souvent, un urbain.

La formation communautaire est particulièrement accusée dans l'Italie méridionale[1] par suite de l'influence encore plus grande et plus persistante de l'art pastoral, des productions arborescentes et de la vie urbaine. Aussi la culture du sol est-elle restée faible et l'appropriation flottante. L'Italien du

de renchérir le prix du pain et d'irriter les populations, XXV, 430. — Interventions militaires en Italie, pour mettre fin aux troubles causés par la famine, XXV, 444. — L'émigration italienne est essentiellement une émigration pauvre, XVI, 36. — La rivière de Gênes, resserrée entre l'Apennin et la mer, oblige les habitants à vivre surtout de celle-ci, XVI, 361. — Le régime démocratique de Gênes a été une des causes de la faiblesse artistique de son école de peinture, XVI, 367. — Les caractères du développement artistique en Italie, XVI, 448 à 466.

1. **Italie méridionale.** — Les conditions naturelles y ont développé l'art pastoral et la cueillette, V, 350 à 359. — Ces deux travaux repoussent la culture et la solide appropriation du sol, V, 359 à 364. — Dans ces conditions, le groupement social se constitue sur la communauté familiale, V, 364-365. — L'Italie méridionale est actuellement dans les conditions les plus contraires à l'ordre, parce que le travail rural, la propriété et la vie locale y sont mal constitués, V, 586 à 590. — Ce pays ne peut sortir de l'état d'anarchie endémique qu'en revenant à la vie rurale, V, 589. — GRANDE-GRÈCE : Les conditions du lieu amenèrent le développement des villes de commerce, V, 247 à 253. — Le commerce y a donné naissance à l'esclavage, V, 250; au développement de la culture, *ibid.* — Le commerce s'adapte mieux que la culture à la famille patriarcale, V, 254. — Le commerce et la famille patriarcale furent les deux éléments sociaux constitutifs de ce pays, V, 247 à 256. — L'union du commerce et de la famille patriarcale rendent le culte domestique et urbain, V, 256. — Elle développe le polythéisme, *ibid.*; les écoles philosophiques, V, 257 à 260; imprime un caractère personnel aux constitutions politiques des villes, V, 260 à 262. — L'organisation politique des villes de commerce ne put être créée que par les philosophes, V, 261 a 263. — Les constitutions urbaines sont démocratiques, ou aristocratiques, suivant que leurs auteurs ont subi davantage l'influence patriarcale ou l'influence commerciale, V, 263-264. — Ces constitutions sont essentiellement instables à cause de l'organisation familiale et commerciale, V, 264 à 266. — Les mêmes causes développent les exercices du corps, V, 266 à 269. — Le commerce a précipité la décadence, V, 269 à 274. — Les commerçants furent vaincus par des pasteurs et des agriculteurs, V, 273 à 275. — Les villes de commerce sont impuissantes à constituer des confédérations durables, V, 275. — Les cités de la Grande-Grèce établirent entre elles une coalition politique qui réunit d'un côté les démocraties, de l'autre les aristocraties, XX, 214. — Le régime féodal s'est établi, dans les Deux-Siciles; il est établi à la suite d'une conquête, IV, 485. — Les Normands y vinrent pour s'y créer des domaines ruraux, V, 567 à 576. — Les Normands y déployèrent leur esprit rusé, conséquence de leur organisation sociale, V, 573. — La supériorité des Normands se manifesta surtout dans leur aptitude à organiser l'ordre social, V, 576 à 584. — Cette aptitude tient à ce qu'ils s'implantent au sol et attachent à la culture la population vaincue, V, 579 à 584. — Ils constituent ainsi le régime féodal, *ibid.* — L'organisation sociale créée par les Normands a été détruite par l'abondance des productions spontanées qui les a éloignés des traditions de leur race, V, 584 à 586.

Sud compte bien plus sur l'appui des parents, des amis, du clan que sur son travail et sur son effort personnel.

Le développement urbain de l'Italie est dû en partie au commerce, qui a eu, surtout autrefois, une très grande importance. A ce point de vue, le *type vénitien*[1], dont j'ai donné une description, est tout à fait caractéristique. J'ai essayé de montrer comment et pourquoi la communauté de famille était dominée à Venise par une communauté d'État oligarchique, et d'expliquer le régime de terreur qui pesait sur cette grande cité. Et ce qui vérifie bien la rigueur des lois sociales, c'est que le régime politique et social de Venise reproduit exactement, à plusieurs siècles de distance, celui de Carthage. Les deux types sont en quelque sorte superposables parce qu'ils dérivent l'un et l'autre du commerce.

C'est le nord de l'Italie et surtout la Lombardie[1], qui

1. **Le type vénitien.** — Essor de Venise, XXXIV, 26. — Les Vénitiens constituent un type pur des ports maritimes de la Méditerranée, XIX, 246. — La position de Venise au fond de l'Adriatique la prédisposait à sa prospérité commerciale, XXXIV, 25. — Cette même position assurait sa primauté parmi les autres ports de commerce de l'Italie, 28. — Venise a pu se préserver et se développer pour les causes suivantes : 1° elle ne fut pas gênée par les grands peuples du Nord; 2° elle ne fut pas gênée par les Arabes; 3° elle ne fut pas gênée par les Byzantins; 4° elle ne fut pas gênée par les Slaves d'Illyrie, XIX, 248 à 251. — Le travail des Vénitiens les prédisposait aux triomphes de la navigation et du commerce, XXXIV, 30. — Essor commercial de Venise et de ses rivales, Amalfi, Pise et Gênes. Ces villes gagnent aux Croisades, XXXIV, 26. — Venise devait l'emporter sur ses rivales en raison d'une triple avance due au lieu, au temps et au métier, XXXIV, 28. — Venise se fait du monde germanique une clientèle, 118. — Les Vénitiens vivaient sous le régime de la communauté de famille, XIX, 251. — La communauté de famille était dominée, à Venise, par une communauté d'État oligarchique, XIX, 254. — Le clan des riches commerçants vénitiens qui détient le pouvoir n'a d'autre moyen de défense que l'excès des précautions; de là, les phases successives de l'histoire de Venise : 1° Les doges sont nommés à vie et exercent le pouvoir souverain; 2° le doge cesse d'être élu à vie et sa puissance est limitée par la nomination d'un grand Conseil et d'un Sénat; 3° on constitue une commission exécutive pour surveiller le doge, XIX, 254 à 260. — L'oligarchie des riches commerçants vénitiens attribue exclusivement à ses membres l'entrée au grand Conseil et au Sénat, XIX, 260. — La communauté d'État ne peut maintenir son autorité à Venise que par un gouvernement despotique, XIX, 261. — L'Aristocratie vénitienne tend à sortir du commerce pour s'adonner exclusivement aux affaires publiques, XIX, 264. — La grand faiblesse de Venise était l'impuissance à constituer un empire colonial stable, XIX, 270.

1. **Le type lombard.** — Description de la Lombardie : région des montagnes, XXXV, 36; région des collines et de la haute plaine, 39; la plaine basse, 43. — Travaux en Lombardie; dans la montagne, pâturages, cultures pauvres, cocons, vin; dans la colline et la haute plaine, cultures très variées et laborieuses, industrie de la soie; dans la plaine basse, culture à l'irrigation, prairies artificielles, industrie croissante, XXXV, 45. — L'industrie de la soie est favorisée dans l'Italie du Nord par la sobriété des ouvriers, les forces hydrauliques et l'appui des autorités, XXXIII, 232. — La propriété communale domine dans la montagne lombarde, XXXV, 36. — Les moyens propriétaires sont nombreux dans la région des collines et de la haute plaine; on pratique le métayage; on améliore les domaines, 41. — Dans la plaine basse, la grande propriété règne, en régie ou avec fermes; l'eau, précieuse, est un objet de propriété, 45. — Les salaires fournis par les travaux de luxe des bour-

se détache le plus de la formation communautaire. Cela est dû à la décroissance de l'art pastoral, au développement de la culture et surtout à l'établissement de populations venues du nord avec une autre formation sociale.

Comme pour la Grèce, de la connaissance méthodique de l'Italie actuelle, nous sommes remontés à l'explication de l'Italie ancienne, c'est-à-dire du *type romain*[1].

geois en villégiature aident le paysan lombard à subsister, XXXV, 42. — Les femmes qui travaillent le cocon sont peu payées, 42. — Les habitants de la Lombardie sont progressifs et ont contribué fortement à l'essor économique de l'Italie, XXXV, 50. — Les Lombards ont créé un type de monarchie fédéraliste, s'acheminant au morcellement féodal, XXIV, 272. — Résumé de l'histoire de la Lombardie, XXXV, 34. — La Lombardie s'est développée à travers les épreuves et les dominations étrangères, XXXV, 36. — L'histoire de la région de Cumes atteste la valeur commerciale de cet emplacement, XXXV, 208.

1. **Le type romain sous la République.** — Les Romains représentent, dans l'antiquité, le plus grand effort des communautaires pour sortir de la communauté, XXXI, 136. — Le peuple romain qui s'éleva au-dessus de tous ceux de l'antiquité, fut, en même temps, le moins communautaire, XIII, 24. — La situation géographique du Latium fournissait aux Pélasges les conditions de lieu qu'ils étaient habitués à rechercher, XIII, 64 et 65. — Le territoire de Rome constituait un excellent lieu de refuge pour les habitants des pays voisins, XXXI, 138. — L'exposition de Rome n'était pas favorable au commerce, 145. — Le Latium, par sa configuration, n'attirait pas les navigateurs, mais tentait les agriculteurs, XXXIV, 517. — En Italie comme en Grèce, les Pélasges nous apparaissent comme une race supérieure, entêtée à la culture et dédaignant les travaux de simple récolte, XIII, 62 à 68. — La culture en vue des échanges dans un sol varié produisit à Rome : 1° la constitution de capitaux ; 2° la vénalité de la terre ; 3° le prêt à usure, XIII, 68. — Les Romains étaient des ruraux renforcés pour trois causes : 1° ils étaient issus d'agriculteurs ; 2° ils cherchèrent refuge non dans la montagne, mais dans le marais ; 3° le commerce avait peu d'influence, XXXI, 142. — La puissance sociale des anciens Romains expliquée par Virgile, II, 452. — Les Romains gagnaient de l'argent par la culture et le dépensaient pour la culture, XXXI, 22. — Les lois agraires de Rome, lorsqu'elles rendirent des services, durent leur efficacité à des concours de circonstances, XXXV, 136. — Aperçu des lois agraires, 138. — Les Gracques, 141. — Les lois ayant pour but de reconstituer le petit domaine n'obtinrent pas de succès, 144. — Après les Gracques, le gouvernement intervient par ses libéralités pour nourrir le peuple, XXXVI, 218. — Lois édictées contre les municipes pour le recouvrement de l'impôt, 231. — Sous l'empire romain, l'impôt aboutit à l'épuisement de la matière imposable, XXXVI, 230. — L'État, dans la Rome ancienne, répartissait les propriétés, et prenait au besoin celles des patriciens pour les distribuer aux plébéiens, XXXIV, 531. — L'accession des plébéiens au partage de l'*ager publicus* et au droit de s'unir en mariage aux patriciens a contribué à la paix et à la prospérité, III, 214. — Les Romains cherchaient à entourer la propriété privée et personnelle de garanties absolues, XXXI, 148. — Le dieu Terme atteste le culte de la propriété chez les Romains, XXXI, 149. — Les Lares montrent la force qu'y avait le culte de la famille, 150. — L'organisation de la propriété romaine laissait les champs en commun et attribuait aux familles particulières les habitations et deux arpents, XXXIV, 521. — L'*heredium* appartenait, non à l'individu, mais à la famille ; il était inaliénable, 526. — Les biens mobiliers sont les premiers sur lesquels les Romains ont exercé le droit de propriété, XXXIV, 519. — Chez le Romain, l'individu prédominait sur la communauté, XXXI, 140. — Les Romains voulaient être maîtres de leurs enfants et gouverner librement leur famille, XXXI, 146. — Les Romains ne purent se détacher complètement de la forme patriarcale de la famille, XXXI, 155. — Le culte des ancêtres dérive de la famille patiarcale, I, 529, 532. — Les propriétaires romains, après les Gracques, substituaient des esclaves au travail libre, et l'élevage ou la cueillette à la culture des céréales, XXXVI, 223. — L'esclavage y a duré sans troubles aussi longtemps que les maîtres ont patronné les esclaves, III, 197, 199 à 200. — A Rome, les pâturages restaient domaine public ; les terres arables étaient

Cette explication est aussi neuve que solide. Elle donne la vraie raison de la supériorité du Romain dans l'antiquité, Le Romain représente, dans l'antiquité, le plus grand effort des communautaires pour sortir de la communauté. Et c'est précisément parce qu'il fut le moins communautaire qu'il fut le plus grand ; mais c'est parce que, malgré tout, il resta encore communautaire, dans une certaine mesure, qu'il retomba lourdement, avec l'Empire, sous le régime de la communauté apportée à Rome, de toutes parts, par les Barbares orientaux, par les proconsuls et les empereurs barbares.

aliénées aux particuliers qui en devenaient maîtres absolus ; les terres incultes étaient mises par l'État à la disposition des particuliers, à titre précaire, XXXV, 126. — La puissance des patriciens, la guerre et l'inégalité des aptitudes contribuèrent à créer la question agraire, XXXV, 130. — L'expansion de Rome tient moins à l'avidité conquérante qu'au besoin social des familles romaines de trouver pour leurs enfants un domaine indépendant, XXXV, 136. — La multiplicité des esclaves, en décourageant le petit cultivateur romain, poussa au développement des *latifundia*, XXXV, 139. — Les Romains de la classe inférieure, vers la fin de la République, étaient devenus inaptes à la possession d'un domaine, XXXV, 143. — La possession du sol, vers la fin de l'Empire, devient une servitude qui voue le propriétaire aux colères du peuple et aux poursuites de l'État, XXXVI, 232. — Après les Gracques, la propriété foncière rurale a échappé de plus en plus aux petits agriculteurs, XXXVI, 222. — La valeur de la terre diminue, 226. — La crise agricole se propage dans les provinces, 227. — La disette s'ensuit, 235. — Le lettré romain se ressent de son origine agricole, XXII, 470. — La philosophie est, pour le riche Romain, un luxe intellectuel. Le philosophe est, pour lui, un fournisseur d'idées, XXII, 471. — Les philosophes romains, à côté de la philosophie, ont toujours fait autre chose, XXII, 473. — La philosophie romaine est une philosophie écrite. Elle ne s'enseigne pas en plein air, comme chez les Grecs, XXII, 476. — Les consolations philosophiques sont à la mode chez les Romains malheureux. On mande le philosophe comme le médecin, XXII, 472. — Les riches Romains patronnent la philosophie avec plus d'ardeur que de vraie lumière, XXII, 470-477. — Les œuvres produites par la philosophie romaine sont un témoignage de l'énergie assimilatrice de la race, XXII, 486. — L'introduction de familles provinciales à Rome est un appui pour les moralistes, XXII, 480, 484. — Les anciens rois de Rome paraissent avoir été de gros capitalistes nécessaires aux premières entreprises de la ville, XIII, 69. — Le sénat romain paraît avoir été, à son début, une forte association de propriétaires terriens prêtant à usure, XIII, 69. — Le sénat romain, composé d'une aristocratie reposant sur la culture de l'épargne, est essentiellement stable, XIII, 69 et 70. — La puissance du sénat romain se perdit du jour où les familles patriciennes abandonnèrent leurs traditions d'épargne au contact de la Grèce, XIII, 73. — L'administration des empereurs romains fut beaucoup moins sage que celle du sénat, à cause de la nécessité où ils se trouvaient de flatter le peuple, XIII, 74 et 75. — La cité romaine n'était qu'un instrument pour sauvegarder les droits de l'individu, XXXI, 151. — Le groupement exclusivement urbain entrava l'essor du type romain, XXXI, 155. — Les Romains, malgré leurs conquêtes, sont restés à l'état de « bourgeoisie » et ont maintenu la prédominance de leur cité, XXXI, 246. — Échec des tentatives du fisc romain pour patronner la culture, XXXI, 322. — En passant de la République à l'Empire, le droit romain, tout en gardant son nom, s'est complètement transformé, sous l'influence des coutumes des peuples conquis, XVI, 117. — La république romaine, même après ses conquêtes, n'est qu'une cité, ayant pour propriétés communales des royaumes et d'autres cités, XV, 108. — Sous l'empire, l'inégalité de cités entre elles finit par disparaître complètement, XVI, 111. — L'organisation militaire des anciens Romains n'était qu'un instrument pour sauvegarder les droits de l'individu, XXXI, 153. — La centralisation des pouvoirs publics à Rome éloigna les Romains du type particulariste, XXXI, 150. — Le régime impérial fut une évolution vers le type barbare, 247.

L'*Empire*[1], en effet, fut essentiellement une reprise de la communauté sur la formation presque particulariste du vieux et

1. **Le type romain sous l'Empire.** — Les Romains ne pouvaient gouverner le monde avec le mécanisme gouvernemental de leur Cité : ils durent créer un magistrat spécial : le proconsul, XIV, 434 à 447. — Le proconsul, par la nature bourgeoise du gouvernement romain, sous la république, se trouve investi dans sa province d'un pouvoir sans contrôle, XV, 93, 98. — Un proconsul, dans sa province, était un Romain à la tête d'une « truste », XXXI, 247. — Le proconsul, pour obtenir son proconsulat, est obligé de se créer un *clan* par son influence personnelle, XV, 85. — Sous l'influence du proconsul, l'esprit de groupe ou de clan remplace à Rome l'esprit de caste, XV, 98. — Le proconsul, par sa triple qualité de patricien, de général et de magistrat, est éminemment apte à l'exercice d'un pouvoir quasi royal, XV, 105. — Sylla, premier proconsul insurgé contre Rome, est en réalité le premier destructeur de la république ou bourgeoisie romaine, XV, 258. — L'énorme puissance concentrée dans la cité romaine porte les proconsuls à s'emparer de Rome pour sauvegarder et augmenter leur pouvoir provincial, XV, 258, 362. — L'armée romaine, composée d'abord uniquement de bourgeois propriétaires, admet, sous Marius, les prolétaires et se remplit ensuite d'étrangers, XV, 261. — La hiérarchie de l'armée romaine, de républicaine, devient monarchique, XV, 266. — L'armée romaine, en cessant d'être une armée de propriétaires pour devenir une armée de métier, grève de plus en plus le budget de la guerre et nécessite des gratifications, XV, 274. — La classe sénatoriale, longtemps après l'abaissement du Sénat, conserve une très haute influence sociale, XV, 363. — Un proconsul ne peut mettre la main sur Rome qu'après s'être constitué un clan fort nombreux, en province et à Rome, XV, 379. — Les premiers empereurs romains ne sont officiellement que des hommes privés, puissants par leur clan privé, par leurs amis, XVI, 44. — Les fonctions publiques, sous l'Empire ne sont tout d'abord que des domesticités, XVI, 46. — L'institution des prétoriens ne fait que consacrer l'usage des gardes privées, entretenues par les citoyens puissants, XVI, 49. — Le peuple de Rome, favorisé par les empereurs, ne se révolte jamais contre eux, XVI, 51. — Le proconsul, devenu empereur, tend naturellement à diminuer le pouvoir proconsulaire, et à resserrer ainsi les liens de la centralisation, XVI, 52. — Le gouvernement impérial se soutient par deux ressorts : le régime des libéralités et le système fiscal. On donne par l'un ce qu'on reçoit par l'autre, XVI, 54. — L'empereur romain prend à sa charge les frais d'amusement du peuple de Rome, XVI, 57. — Les empereurs romains entreprennent de nourrir et d'assister tous les enfants pauvres, XVI, 58. — La perception des impôts, sous les empereurs romains, repose sur ce principe, que tout ce qui appartient aux citoyens appartient à l'État, XVI, 108. — Les empereurs romains, par des lois sur le mariage et sur les mœurs, s'efforcent en vain de restaurer la vie privée, XVI, 113. — Sous les empereurs, le pouvoir législatif échappe graduellement au Sénat. L'empereur finit par faire toutes les lois, en se servant d'un conseil de jurisconsultes, XVI, 116. — La providence impériale, au IIe siècle, donne à l'empire romain une courte période de prospérité, toute de luxe et de gloire, mais éphémère, XVI, 118. — La centralisation romaine n'est pas identique à la centralisation française, XVI, 122. — Les trois insurrections de Galba, de Vitellius et de Vespasien inondent Rome de provinciaux et altèrent considérablement le caractère romain, XV, 377. — Un proconsul ne peut s'emparer de Rome qu'en prenant un point d'appui sur la province, XV, 378. — Tout proconsul vainqueur travaille, en triomphant, à égaliser le provincial et le Romain, XV, 380. — Les empereurs romains restreignent le libre jeu de la province par le procurateur et le libre jeu des villes par le curateur, XVI, 52. — La société romaine, sous les empereurs, tend, sous l'influence des races conquises, à évoluer du type de la société communautaire de famille au type de la société communautaire d'État, XVI, 113. — Les Barbares entrent mécaniquement dans l'Empire romain pour remplacer la population qui s'épuise, XVI, 121. — Dans la conquête des peuples par Rome, on a toujours remarqué la romanisation des vaincus sans remarquer la barbarisation des vainqueurs, XVI, 124. — La conception romaine de l'État a survécu à la chute de l'empire, XVI, 126. — L'émigration romaine s'opéra par la voie de terre et par l'occupation militaire des territoires conquis. C'est pourquoi les colonies restaient dépendantes de la ville, XIII, 71 et 72. — Les établissements de colons romains après les conquêtes expliquent le développement de Rome, XXXV, 136. — L'horreur du travail empêcha les Barbares d'être assimilés par les Romains, XXIX, 268. — Exemples de protectorats anciens : Athènes, Sparte, Rome, etc., XXX, 401, 415. — Les Romains concluaient des alliances

rude paysan romain, de ce paysan qui ressemble par tant de traits au paysan saxon.

Si le lecteur veut bien lire très attentivement l'analyse que nous donnons ci-dessous, il aura une idée de la révolution sociale dont l'Empire ne fut pas la cause, mais la conséquence et la manifestation. Cette solide et intéressante étude est due à notre collaborateur, M. G. d'Azambuja.

Nous classons en dernier lieu, dans le groupe de l'Europe méridionale, les populations de la *Péninsule ibérique*, pour deux raisons : d'abord cette région est la plus éloignée du point de départ de la formation communautaire dans la Méditerranée ; elle en est même le point d'aboutissement. Ensuite, cette région va former la transition directe et nécessaire avec le groupe qui termine la série des Sociétés à formation communautaire.

Le *type espagnol*[1] est le plus important de cette région. Son

qui étaient des protectorats, XXX, 406. — Les Barbares ont facilement adopté les institutions des Romains, parce que les Romains avaient adopté, en fait, celles des Barbares, XXXI, 245. — L'omnipotence impériale conduit l'empire romain, dès la fin du onzième siècle, à une crise économique et sociale manifestée par la diminution de la population et de la richesse, XVI, 119. — Le municipe, lorsque l'empire aggrava les impôts, devint un instrument perfectionné d'oppression, XXXVI, 230. — Rome apporta en Gaule l'organisation administrative de l'Italie et notamment le municipe, XIX, 330.

1. **Espagne.** — L'Afrique ne s'arrête qu'aux Pyrénées, peut-être même à leur pied septentrional, XX, 355. — Par sa configuration physique, l'Espagne est bien disposée pour la défense, mais très mal pour les rapports avec l'extérieur, c'est-à-dire pour le commerce, XVIII, 211. — Les conditions physiques du territoire ibérique ne poussèrent pas les Celtes à modifier beaucoup leur manière de vivre, XVIII, 216. — Le sol de l'Espagne se prête à un faible degré à l'élevage des gros animaux, et à un haut degré à l'élevage du mouton, XV, 449. — La formation de la race espagnole l'a toujours empêchée de se mettre à la pratique générale et active des arts usuels, XIV, 93 à 99. — Le grand propriétaire vit à la ville, laissant la terre aux mains des paysans ; aussi, en dépit des avantages naturels, l'agriculture est-elle dans un état d'infériorité manifeste, XIV, 99 à 101. — Malgré l'abondance des matières minérales propres à alimenter la grande industrie, l'industrie est peu développée, à cause de l'évolution sociale de la race, XIV, 101 à 103. — En Espagne, comme dans les pays où la formation communautaire paralyse l'activité individuelle, les entrepreneurs étrangers viennent se substituer à la race indigène pour exploiter les richesses que celle-ci délaisse, XIV, 103 à 106. — Si l'esclavage a réapparu dans la Péninsule hispanique et, de là, dans les colonies espagnoles et portugaises, c'est par le fait d'un vice de la constitution sociale, XXI, 147. — Les causes qui ont incité les Hispaniques à introduire chez eux l'esclavage sont les suivantes : 1° les populations n'ont jamais été rompues sérieusement au travail ; 2° elles se sont trouvées, au XVe siècle, très favorisées par le commerce ; 3° ce commerce les a mises en rapport avec l'Afrique où règne l'esclavage ; 4° quand les Hispaniques ont eu besoin de travail, surtout aux colonies, ils ont adopté l'esclavage, XXI, 117. — Un peuple qui n'a pas une organisation de travail suffisante par ses nationaux, appelle à lui l'organisation du travail applicable qu'il trouve chez ses voisins, chez les peuples en relation avec lui, XXI, 117. — Quand on ne sait pas se plier au travail, on cherche sa vie dans les aventures, XXI, 118. — L'esclavage, introduit par un vice social de la race hispanique, a disparu par un avantage social de la race anglo-saxonne, XXI, 119. — Par suite de son incapacité industrielle,

caractère communautaire est assez accusé pour qu'il soit inutile d'y insister. Il se manifeste par la prédominance traditionnelle de l'élevage et l'éloignement pour la culture, l'attrait de la vie urbaine, la persistance de la communauté de famille, le faible développement de l'initiative individuelle, le développement

l'Espagne réduit son exportation aux produits du sol; elle importe au contraire des produits manufacturés, XIV, 406. — Si l'Espagne persiste à s'entourer d'une haute barrière de douanes, l'invasion des entrepreneurs étrangers s'accentuera, en même temps que l'activité de la contrebande, XIV, 407. — La grande époque littéraire de l'Espagne est inséparable de l'époque de sa grande extension militaire, XXIV, 50. — La littérature espagnole a dû aux conditions géographiques et sociales de l'Espagne d'échapper en partie à l'action de la Renaissance italienne, XXIV, 150. — Le théâtre espagnol reflète la condition de la femme dans la famille, XXIV, 157. — Le théâtre espagnol est plus moral que les autres théâtres, XXIV, 159. — Trois caractères du théâtre espagnol : exaltation de l'honneur chevaleresque, de la galanterie et du sentiment religieux, XXIV, 153. — Le théâtre espagnol est non seulement favorable à la religion, mais protégé par elle, XXIV, 159. — La peinture espagnole présente un phénomène analogue, XXIV, 163. — Les prêtres espagnols ont souvent quelque chose de militaire dans leurs œuvres et dans leur vie, XXIV, 155. — Les fonctionnaires espagnols en Louisiane administraient mal et ne se faisaient pas aimer, XXV, 212, 221. — L'échec de la colonisation aux Philippines est dû aux conditions défectueuses de l'état social de l'Espagne, XXII, 445. — Les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs introduisirent en Ibérie, par le commerce, une plus grande aisance, mais sans modifier le type social, XVIII, 218. — La conquête romaine introduisit en Espagne le fonctionnarisme et la centralisation, XVIII, 221. — Si la suprématie romaine a donné à la race ibérique les dehors d'une civilisation brillante, elle n'a pu lui imposer une évolution sociale profonde, XVIII, 224. — Les Wisigoths, en Espagne, se transformèrent en Romains du Bas-Empire, avec une nuance de barbarie qui leur donne une apparence d'originalité, XIX, 415. — La domination des Wisigoths en Espagne eut pour conséquence l'affaiblissement des coutumes nationales, remplacé par un droit bâtard et dissolvant et la prédominance de la vie urbaine et de l'esprit de clan, XIX, 416. — Les Arabes n'ont point opéré une transformation radicale de l'Espagne, XIX, 428. — Les Arabes d'Espagne ainsi que les Berbères qu'ils traînaient à leur suite, étaient restés des patriarcaux et des communautaires de tradition, XIX, 428. — L'Espagne a été peuplée surtout et à maintes reprises de Berbères africains, dont la condition sociale ne s'est jamais élevée très sensiblement au-dessus de celle des Maures et des Arabes, XX, 355. — Certains groupes de populations venus du Nord-Est, Suèves, Vandales, Wisigoths, ont traversé l'Espagne, mais ils étaient trop faibles, socialement parlant, pour exercer une action profonde et pour corriger ce que la formation des peuples issus d'Afrique avait de défectueux; au contraire, ils se sont modelés sur ces derniers qui devaient à la civilisation grecque carthaginoise et romaine une certaine supériorité, XX, 355. — La reconquête n'a pas donné pleine action, en Espagne et en Portugal, aux influences supérieures des peuples du Nord, c'est-à-dire aux races franque et saxonne, parce qu'elle n'a été conduite que par un petit nombre d'aventuriers, espagnols ou cosmopolites, appuyés sur des bandes issues des vallées pyrénéennes, ou des territoires repris aux Arabes, XX, 355. — Le fond de la population de l'Espagne est resté à l'abri des influences du dehors ; au point de vue historique et social, comme au point de vue géographique, la Péninsule n'est qu'un prolongement du continent africain, XX, 355. — La Péninsule hispanique a été de tout temps une porte ouverte sur l'Europe et, par cette issue, l'Afrique a exercé une action très marquée sur les idées de l'Occident, XX, 356. — Le désastre de la civilisation arabe en Espagne a été complet, ainsi que le prouve l'état plus brillant que solide de la Péninsule sous la domination africaine, XX, 356. — Trois obstacles s'opposaient au progrès de la race ibérique : 1° la tradition communautaire avec le mépris du travail manuel; 2° la répartition en petits groupes, sans grande influence propre; 3° l'état de trouble permanent, qui enlevait au travail toute sécurité, XVIII, 215. — La réunion des petits royaumes qui la composent au seizième siècle, en fait la première grande puissance nationale au temps moderne, V, 285 et 286. — Formation de la Castille et de l'Aragon, XXXIV, 213. — Histoire de la grande monarchie espagnole, 217. — Le type de la grande monarchie moderne a nui à l'Espagne, XXXIV, 213.

extraordinaire et précoce du type de la grande monarchie, sorte de Providence chargée de faire le bonheur, ou le malheur, de tous. C'est même de l'Espagne que ce type s'est malheureusement répandu dans une partie de l'Occident.

Le *type portugais*[1] n'est qu'une suite et une image réduite du type espagnol dont il a presque constamment suivi l'évolution. Presque tout ce que nous venons de dire de l'Espagne s'applique également au Portugal.

V. — LE GROUPE DE L'AMÉRIQUE DU SUD[2].

L'*Amérique du Sud* (y compris le Mexique et les Antilles) représente la projection de l'Espagne et du Portugal dans le Nouveau Monde. Ces deux pays y ont importé de toutes pièces leur état social; cette partie de l'Amérique ne peut donc en être

1. **Portugal.** — Ce pays, très fécond en denrées d'exportation, produit à peine le tiers des grains nécessaires à sa subsistance; il vit du commerce par mer, VIII, 527. — Le port de Lisbonne, et plusieurs autres, ont donné au Portugais une formation plus commerciale que celle de l'Espagnol, XXIV, 280. — Le commerce portugais déclina devant la concurrence hollandaise, XXIV, 430. — Des aventuriers français avaient créé de grands domaines en Portugal et perfectionné la culture, XXIV, 281. — Des princes éminents protégèrent avec intelligence et persévérance les découvertes maritimes des Portugais, XXIV, 283. — Les premiers souverains du Portugal patronnèrent énergiquement la culture, XXXIV, 123. — Le prince Henri de Portugal patronne intelligemment la navigation et pousse aux découvertes, 125. — Formation du Portugal, 121. — Les découvertes, 126. — Arrivée aux Indes, 130. — Décadence du Portugal, 210. — La situation géographique du Portugal lui permettait d'arriver le premier aux Indes, XXIV, 278. — Le Portugal était prédisposé, par sa situation à l'extrême sud-ouest de l'Europe, à la découverte de la route des Indes, XXXIV, 121. — La découverte de la route des Indes orientales et occidentales, XXXIV, 112-130. — L'expansion au seizième siècle a été amenée : 1° par des circonstances favorables; 2° par les dispositions naturelles de la race, XXIV, 276-291. — Le Portugal a soumis les Indes grâce à la valeur militaire de ses guerriers, poussée à son extrême limite, XXIV, 286. — Prospérité éphémère de Lisbonne et du Portugal au seizième siècle, XXIV, 290. — Le prince Henri de Portugal, en se vouant à la tâche d'encourager les navigateurs, s'inspira d'idées scientifiques, XXXIV, 126. — Rôle des motifs scientifiques dans les découvertes des Portugais, XXIV, 285. — Rôle des motifs religieux dans les découvertes des Portugais, XXIV, 289. — Les missions portugaises représentent au plus haut degré l'extension de la race, 290. — L'influence religieuse du Portugal déclina par suite des mauvaises conditions de leur état social, XXIV, 436. — La colonisation purement *commerciale* et *administrative* des Portugais livre à l'habileté des Anglais les territoires du Chiré, IX, 111, à 116. — L'organisation militaire du Portugal fut minée par quatre causes : la petitesse du pays, le voisinage de l'Espagne, le développement des carrières bureaucratiques, le luxe, XXIV, 432. — Le type de la grande monarchie moderne a nui au Portugal, XXXIV, 210.

2. **Monographies publiées.** — Noël Dasproni, *La République au Brésil* (*Sc. soc.*, IX, p. 237). — Paul de Rousiers, *Un Plateau forestier sous les tropiques* (*Sc. soc.*, I, p. 264). — Id., *La colonisation et les conditions de la prospérité coloniale* (*Sc. soc.*, II et III). — G. d'Azambuja, *Un type de famille nègre* (*Sc. soc.*, XVIII). — A. de Préville, *La colonie de Saint-Domingue : 1° Les boucaniers et les flibustiers; 2° Les Planteurs ou « habitants »; 3° L'indépendance des noirs* (*Sc. soc.*, II et III).

séparée dans une classification sociale[1]. D'autre part, l'influence de l'Espagne et du Portugal expliquent suffisamment l'infériorité si notoire de l'Amérique du Sud, par rapport à l'Amérique du Nord. Cette infériorité manifeste nettement la différence énorme

1. **Brésil.** — Ni la race dominante ni la race dominée n'occupent fortement le sol, IX, 240. — La grande majorité de la population brésilienne habite les villes et y est instable, IX, 243. — Les causes de la révolution brésilienne sont lointaines et non pas subites et cette révolution n'a changé que l'étiquette du gouvernement et non ses procédés, IX, 237 à 255. — En dépit de toutes les constitutions écrites, le pouvoir absolu a été la base du système politique du Brésil, IX, 244. — L'état social du Brésil y entretient l'esprit de coterie, et empêche toute organisation stable des pouvoirs publics, IX, 248 à 255.

Vénézuela. — Le Vénézuela, par ses productions, constitue un pays où des entreprises peuvent réussir, et attire ces entreprises, XXXV, 189. — Les étrangers, au Vénézuela, supplantent les Vénézueliens dans la création des entreprises importantes, XXXV, 190. — De là, le risque plus grand d'interventions étrangères, 191. — Le gouvernement du Vénézuela ne maintient pas la sécurité, ce qui paralyse les entreprises, XXXV, 191.

Mexique. — L'étagement des terres donne lieu à trois régions bien distinctes, I, 265. — Le plateau de l'Anahuac isolé du littoral par des pentes rapides, I, 266. — Est accessible par le nord aux invasions de chasseurs, I, 266. — Comprend, par suite des ondulations du sol, une série de pays différents, I, 267. — La difficulté de communication entre ce plateau riche et le littoral développe le brigandage, I, 266. — L'étagement diminue l'intensité des phénomènes météorologiques et favorise la variété des productions, I, 268. — L'étagement s'oppose à l'existence des steppes de hauts plateaux, I, 269. — Le nopal (*cactus Tuna*) dispense du travail pénible, I, 268, 269. — Transformation de l'agriculture par l'introduction du cheval et du bœuf, I, 277. — Les transports nécessités par le besoin des échanges entre pays voisins à productions différentes, I, 273. — Importance des transports par portefaix, résultant de l'absence de bêtes de somme, I, 270 et 271. — La construction des villes sur les lacs due au désir d'éviter les transports par portefaix, I, 272. — Les brigands recrutés à l'origine parmi les anciens soldats indigènes, I, 276. — La faiblesse de l'autorité paternelle dans les familles issues de chasseurs et agglomérées amène le despotisme politique, I, 275.

Antilles. — Les productions du sol ne suffisant pas aux besoins de la population, il faut qu'elle se procure par échange le riz, les vêtements, etc. Dans ces conditions, l'épargne exige une prévoyance plus étendue que lorsque la variété des produits du sol dispense de recourir au commerce, III, 148 à 150. — L'absentéisme des colons dans ces contrées est dû à la richesse qu'ils acquièrent promptement par la culture de produits rares et précieux, propres au commerce, III, 145, 146. — Les colons des Antilles, vivant loin de leur habitation, ne sont pas remplacés dans leur rôle d'éducateurs par les intendants qu'ils y laissent. Ceux-ci n'entendent que la direction matérielle du travail et du mode d'existence, III, 146 et 147. — L'absence de patronage maintenant les nègres dans un état d'infériorité complet, aucune union légitime ne s'établit entre blancs et noirs. Les mulâtres, nés hors mariage, constituent un grave élément de désordre, III, 151 à 153. — L'immigration libre et temporaire des engagés indiens rend l'exercice du patronage plus difficile encore que par le passé; l'intervention de l'État et la surveillance internationale ne remplacent pas efficacement ce patronage absent, III, 158 à 161. — Le patronage des colons anglais de la Jamaïque vis-à-vis de leurs ouvriers noirs rencontrait trois obstacles spéciaux : 1° dans la présence des nègres marrons dressés jadis à la guerre par leurs anciens patrons espagnols; 2° dans l'activité de la traite; 3° dans le protestantisme, III, 155. — L'abolition de l'esclavage dans les Antilles anglaises, en 1834, fut due aux révoltes, qui avaient elles-mêmes pour cause l'absence de patronage de la part des colons anglais, III, 155 à 157. — Le système des engagés indiens pratiqué aujourd'hui aux Antilles, au Brésil, etc., n'est qu'un esclavage déguisé et temporaire. Il est pire que l'esclavage en ce sens qu'il rend le patronage plus difficile, VI, 109 et 110. — Las Casas, en cherchant à acclimater les travailleurs espagnols en Amérique, a fait preuve d'une supériorité morale et sociale, XIX, 76. — L'impossibilité du travail européen sous les climats intertropicaux amène les colons à faire venir des nègres africains sur leurs terres, III, 139. — La famille instable a désorganisé les exploitations rurales de la Martinique, IX, 530 à 548. — L'échec de la colonisation à Cuba est dû aux conditions défectueuses de l'état social de l'Espagne, XXII, 446.

qui existe entre la formation communautaire et la formation particulariste, ce qui justifie encore une fois les deux grandes divisions de la classification.

Deux études plus développées sur le type social d'Haïti, ou Saint-Domingue[1], ont permis d'établir particulièrement les conditions d'évolution de la race nègre et l'influence exercée sur elle par sa rencontre avec la race blanche.

1. **Le type actuel; Haïti.** — Monographie d'une famille nègre, XVIII, 504 à 522. — Le nègre d'Haïti appartient au type de la famille instable, XVIII, 512 à 517. — Le mode d'existence du nègre haïtien est réduit au nécessaire, XVIII, 509. — Les Haïtiens auraient besoin d'hommes capables de les patronner sans les asservir, XVIII, 522. — L'émancipation des nègres a eu pour principale conséquence le dépérissement des plantations, XVIII, 511. — Le nègre est cultivateur, mais seulement dans la mesure où la nécessité l'y contraint, et sous une forme très rudimentaire, XVIII, 506. — Haïti ne produit ni ses ministres du culte, ni ses médecins, ni ses ingénieurs, elle les importe du dehors, XVIII, 516. — Le gouvernement haïtien est essentiellement arbitraire; il exploite une population incapable de se défendre, XVIII, 517.

Le type ancien; Saint-Domingue. — La situation géographique a favorisé l'organisation de la course, II, 249, 250. — La salubrité de la côte nord a facilité le peuplement, II, 322 à 323. — Les savanes favorisent la multiplication des porcs et des bœufs, II, 233 à 235. — Les premiers colons français se livrent au travail attrayant de la chasse dans un but commercial, II, 236. — Issus de familles souches, ils se montrèrent capables d'organiser avec une prévoyante direction la chasse des bœufs sauvages, II, 236 à 237. — Les Espagnols, en détruisant les troupeaux de bœufs sauvages, mettent les boucaniers dans la nécessité de se livrer à l'agriculture, II, 247 et 248. — Elle a lieu sous la forme de grande culture à cause de la complication du travail, II, 323 et 327. — Culture de la canne à sucre exigeant un personnel nombreux, l'expérience et l'outillage, II, 323 à 326. — Son élaboration demande une direction patronale, II, 328 et 329. — Cette culture entraîne des travaux de fabrication nombreux et variés, II, 325 à 329. — Faite en vue de l'exportation, elle développe les transports, II, 329 et 330. — Nécessité d'une *race subordonnée*, à cause du climat, II, 326. — Travail des noirs sur une *habitation*, II, 327 à 329. — Le travail du boucanage plus parfait chez les boucaniers issus de familles-souches que chez les sauvages, II, 238, 239. — Le boucanage rend forcément sédentaire, II, 240. — Il utilise l'expérience des vieillards, II, 240 et 241. — La culture du riz maintient la communauté villageoise, I, 420. — Alimentation très suffisante des Nègres sur une habitation, II, 333 et 334. — Situation et description d'une *habitation*, II, 323 à 331. — Influence du foyer-maître sur la prospérité, II, 340 à 342. — Transmission intégrale des biens, II, 341 et 342. — Les patrons à famille-souche exercent facilement le patronage, II, 332 à 339. — Il est compromis par l'absentéisme des colons riches, II, 344 et 345. — Les planteurs parvinrent, tant qu'ils remplirent leurs obligations patronales, à élever le niveau moral de la population nègre, III, 97. — L'esclavage a duré aussi longtemps que les colons ont patronné le personnel de leurs ateliers, III, 198, 200. — L'expulsion des habitants prive la race nègre de ses patrons : l'État devient forcément patron et ne peut pas empêcher la décadence de l'agriculture, III, 88. — Tableau de la décadence agricole depuis l'expulsion des colons. Incapacité du nègre pour la culture du sucre, du café, etc., en l'absence d'un patron, III, 92, 93. — Les produits du boucanage donnent lieu à un commerce important, II, 239. — L'organisation des flibustiers est semblable à celle de leurs ancêtres, les Normands, II, 251 à 255. — Le *matelotage*, sorte d'association ayant pour but de maintenir la stabilité du foyer et de l'atelier dans une société de célibataires, II, 241 à 243. — La vie publique née de la présence des autorités sociales jointe au respect de la religion, II, 243 et 244. — Les propriétaires résidents exercent des fonctions publiques, II, 341. — La suppression de la course ruine l'industrie des flibustiers, II, 255 et 256. — La race indigène, organisée en familles instables, disparaît devant l'invasion espagnole, II, 232 et 233. — La discipline des boucaniers, provenant de leur organisation sociale, leur permet de résister à ces derniers, II, 244 à 247. — Depuis l'indépendance, un despotisme semblable à celui du Dahomey règne à Haïti par suite de l'absence d'éléments supérieurs dans la vie privée, III, 96 à 108.

VI

SOCIÉTÉS A FORMATION PARTICULARISTE ÉBAUCHÉE

GROUPES	RÉGIONS
1° Fjords scandinaves.	1° RIVAGES INTÉRIEURS. 2° RIVAGES MARITIMES.
2° Plaine saxonne.	1° CONFINS MARITIMES. 2° PLAINE INTÉRIEURE.
3° Polders flamands.	1° HOLLANDE. 2° BELGIQUE FLAMANDE.

Je n'ai pas à redire ici comment la science sociale est arrivée à déterminer les origines et la nature de la Formation particulariste. Je rappelle seulement qu'il n'a pas fallu moins de trois quarts de siècle de travaux collectifs et ininterrompus pour nous permettre de nous rendre complètement compte de ce phénomène.

Le Play l'a aperçu le premier et en a donné une explication partielle et, sur certains points, inexacte. Pour compléter cette explication et la rectifier, nous avons dû faire entreprendre, non seulement en Norvège, mais jusqu'en Afrique et en Amérique, un certain nombre d'enquêtes et de monographies, en vue de fixer divers points essentiels de l'évolution familiale.

Si on veut ramener ce phénomène à son expression la plus simple, on peut le formuler ainsi : *Par suite d'un concours unique de circonstances géographiques et sociales, la persistance de*

la communauté (familiale ou autre) a été, à partir d'une époque déterminée, rendue complètement impossible en Norvège. Les familles ont été absolument obligées de se disséminer par ménages isolés les uns des autres, de telle sorte que chacun n'a plus pu compter que sur lui-même. Une des conséquences de cet isolement a été de réduire, dans les plus étroites limites, le développement des pouvoirs publics et, inversement, de développer largement l'initiative et les droits de l'individu, du simple *particulier*. De là, la dénomination de Formation particulariste.

I. — LE GROUPE DES FJORDS SCANDINAVES[1].

Cette évolution, si considérable par ses conséquences, a commencé à se manifester vers le commencement de l'ère chrétienne, par suite de certaines circonstances que la science sociale a enfin réussi à déterminer.

Mais, dans les sociétés particularistes du *genre ébauché*, cette évolution n'est pas complète ; ainsi que le nom l'indique, elle est seulement *ébauchée*.

C'est dans les *fjords scandinaves* de la Norvège[2] qu'a eu lieu la première ébauche de cette Formation sociale.

1. **Monographies publiées.** — Edmond Demolins, *Les Pêcheurs* (*Sc. soc.*, I, p. 110). — Id. *Le bordier norvégien* (*Sc. soc.*, III, p. 327). — Id. *La route, des fjords, la première étape des types franc et saxon*, dans *la Route*, II, liv. V, ch. I. — Ph. Champault, *Le personnage d'Odin et les caravaniers iraniens en Germanie* (*Sc. soc.*, XVII et XVIII). — H. de Tourville, *Hist. de la Formation particulariste; les origines germaniques et gothiques* (*Sc. soc.*, XXIII) ; *les origines odiniques* (*Sc. soc.*, XXIX) ; *le pêcheur côtier de Norwège* (*Sc. soc.*, XXX, p. 421 ; suite, XXX, p. 511). — Ch. de Calan, *Le pirate, dans la littérature scandinave; la noblesse militaire* (*Sc. soc.*, XXVI) ; *les effets de la guerre* (*Sc. soc.*, XXVI). — Edmond Demolins, *Les Sociétés européennes issues de pêcheurs* (*Sc. soc.*, II). — Ch. de Calan, *Les Germains orientaux et leurs invasions* (*Sc. soc.*, XXIX). — Ernest Babelon, *Le commerce des Arabes dans la Baltique* (*Sc. soc.*, X). — *Le Pêcheur côtier du Finmark*, O. M., 2e sér., III. — *Le Fondeur de Buskerud*, O. E., III.

2. **Scandinavie.** — Le lieu qui a opéré la transformation de la famille patriarcale en famille particulariste est la Scandinavie, XXIII, 117. — La Scandinavie occidentale, par sa configuration et sa situation, était un lieu unique au monde pour le développement de la formation particulariste, XXIX, 122. — Rôle du *Gulf-Stream*, 123. — Rôle du fjord escarpé, 129. — Particularités de la Norvège; terres cultivables étroites et disséminées; rivages à pic, favorables à l'approche du poisson ; eaux abritées, favorables à la barque, 133. — Rôle du saumon, 134. — Rivages exceptionnellement disposés pour la pêche, I, 115. — Mer du Nord ; est favorable à la pêche à cause de sa faible profondeur, I, 112. — Du Gulf-Stream, I, 112 à 114. — De l'abondance du poisson, I, 112, 114, 116 à 118. — Le saumon a aidé à la transformation du pasteur en pêcheur, I, 116. — L'influence du Gulf-

Elle a été déterminée par l'arrivée d'émigrants venant de la Scandinavie orientale, c'est-à-dire de la Suède actuelle, qui était alors occupée par des populations agricoles, appartenant au type des Goths. Ces populations étaient dominées par des guerriers odiniques, dont l'origine et l'action ont été déterminées par deux de nos collaborateurs, Henri de Tourville et M. Ph. Champault[1].

Stream, sur les côtes norvégiennes, amène un relèvement de la température qui détruit toutes les conditions d'intransformabilité propres à la région circumpolaire, VI, 226 et 227. — La pêche étant un travail attrayant, qui n'exige pas de prévoyance, est facilement exercée par des pasteurs, I, 118, 119. — La pêche a lieu surtout en hiver, au moment du frai, II, 308. — La pêche en petite barque a favorisé la transformation de la famille patriarcale en famille-souche, ou particulariste, I, 120. — Elle sépare la famille par ménages, I, 120. — Sans affaiblir l'autorité paternelle, I, 122. — Elle sépare les hommes des femmes, I, 122; — L'atelier du foyer, I, 124. — La proximité de la mer et la saison assez courte de la grande pêche favorisent l'alliance de la pêche et de la culture, II, 308, 309. — Cette alliance facilite la transformation du pêcheur en agriculteur, II, 308, 309. — Ce type de pêcheur se transforme en agriculteur plus naturellement que le pasteur, pour cinq causes : 1° L'irrigation est suffisamment prolongée; 2° les pêcheurs sont contraints de se livrer à la culture; 3° la pêche prédispose au rude travail de la culture; 4° l'abondance des productions spontanées facilite les établissements agricoles; 5° la division par ménage stimule l'ardeur au travail, III, 332 à 339. — Les conditions du milieu donnent naissance à la culture fragmentaire, III, 339 à 341. — La culture fragmentaire s'appuie surtout sur les productions spontanées, III, 341. — Les exploitations forestières et minières ont un caractère demi-rural, III, 348 à 353. — Les familles abandonnent l'industrie pour la culture et non la culture pour l'industrie, III, 352. — Avec la culture en famille-souche, la propriété se particularise et se perpétue, III, 354. — La culture fragmentaire développe faiblement les pouvoirs publics, III, 355. — Elle donne naissance à une aristocratie artificielle, à défaut d'aristocratie naturelle, III, 356 à 358. — Il n'y avait en Norvège qu'un moyen de transport : la barque, XXIX, 143. — Le Norvégien, quoique pêcheur, est demeuré paysan, XXIX, 149; XXX, 513. — La mer résiste à l'appropriation, I, 123. — Fournit des subventions indéfinies, I, 123. — La pêche rend la propriété du foyer *familiale*, I, 123. — Les domaines ruraux appartiennent à la petite propriété, II, 310. — Se transmettent intégralement, II, 311, 312. — L'habitation norvégienne se divise en petits chalets, XXIX, 148. — La propriété s'est fondée en Norvège sur le principe de l'indivisibilité du domaine, XXIX, 147, XXX, 514. — Des portions de mer sont appropriées, 150. — L'étroitesse du domaine, en Norvège, empêcha le père de retenir ses enfants et créa un type nouveau de famille, XXIX, 146; XXX, 512. — Les fils étaient portés à s'établir à part, *id.* — Les conditions du milieu, en Norvège, favorisent l'émancipation de la jeune fille et la liberté du mariage, XXIX, 147. — Le domaine rural présente deux caractères : l'habitation est isolée; le domaine est aggloméré, III, 343 à 348. — La famille-souche est constituée par la pêche, I, 120 à 129, 331. — Assure la stabilité de la famille, I, 127. — Restreint les attributions du père, sans amoindrir son autorité, I, 126. — Associe l'esprit de tradition à l'esprit de nouveauté, I, 128. — Le poisson exerce vis-à-vis des pêcheurs une sorte de patronage, I, 414. — Les poésies scandinaves sont faites pour un public exclusivement guerrier, XXVI, 208. — La Norvège ne s'est prêtée que lentement à l'éclosion d'un mouvement littéraire, XXVI, 366. — Les pêcheurs sont aptes à constituer les pouvoirs publics, II, 134 à 141. — L'État a toujours été faible en Norvège, XXX, 517. — Le Scandinave, aux États-Unis, dans sa manière de vivre, unit l'économie et le confort, XVIII, 201. — Le Scandinave, aux États-Unis, travaille à acquérir un domaine indépendant, XVIII, 201, 203. — Le défaut d'aristocratie dirigeante a empêché les pays scandinaves de se créer des colonies, XVIII, 192. — Les habitants de la région circumpolaire sont incapables de se maintenir sur le sol transformable de la Norvège septentrionale, VI, 226 à 227.

1. **Les origines de la Formation particulariste.** — Les anciennes steppes de la Basse-Allemagne, II, 116 à 121. — Elles ont conduit les pasteurs goths vers la mer du Nord, I, 110; II, 116 à 121. — Les Germains sont des pasteurs engagés à travers

Les résultats de cette première ébauche de la Formation particulariste ne se firent pas attendre, ils se manifestèrent, dès le quatrième siècle, par cette extraordinaire série *d'invasions, d'un type absolument nouveau,*[1], qui ont plongé l'Empire romain dans l'étonnement et dans l'effroi.

le sol boisé de l'Europe, par un chemin de steppes pauvres dont l'entrée est hérissée de divers obstacles, XXIII, 118. — La steppe germanique suit une direction oblique qui a acheminé, par degrés insensibles, les pasteurs du Sud au Nord, à l'abri des aventures des grands empires de la Méditerranée et à l'abri de l'influence stérilisante de la région glaciale, XXIII, 119. — La plaine germanique est un lieu où les nomades purent tour à tour courir et s'arrêter : c'est ce qui explique la perpétuelle alternative de cette Allemagne périodiquement envahie par les nomades et reconquise par les sédentaires, XXIII, 120. — La plaine germanique est bordée, au Sud et au Nord, par deux bandes de terre fertile, où les pasteurs pouvaient venir s'échouer et se fixer, XXIII, 120. — Cette constitution physique explique les divisions politiques et administratives de l'Allemage, *ibid.* — Les deux bandes fertiles de la plaine allemande sont reliées entre elles par des fleuves, et, vers l'Ouest, par toute une guipure de lacs et de voies d'eau, qui ont fait l'unité générale du pays allemand, malgré la pénétration profonde de la steppe et l'écartement des bandes fertiles, XXIII, 123. — La steppe germanique est terminée à l'Ouest par une triple impasse, qui a donné naissance à trois types sociaux distincts, XXIII, 124. — Les Goths, lorsqu'ils passèrent de la plaine germanique au versant oriental de la Scandinavie, étaient des pasteurs passés à la culture rudimentaire et se transportant en barque, XXIII, 125. — En Scandinavie, ils devinrent des cultivateurs intenses, XXIII, 125. — La civilisation fut importée chez les Goths par les Odiniques, XXIX, 28-53. — L'Iran a été l'origine du type des caravaniers odiniques, de la steppe européenne, XVII, 528. — Asgard, centre d'action d'Odin, devait être dans le voisinage du lieu où le Don inférieur se rapproche le plus du bas Volga, XXIX, 43. — Avantages de cette position, 46. — Odin était grand caravanier et grand commerçant, XXIX, 49. — Odin était un chef militaire, XXIX, 34, 48, 52. — Rôle intellectuel d'Odin, XXIX, 35. — La conception de la vie d'Odin se ressent de la vie du pirate, XXVI, 308. — Odin était un transporteur métallurge, XVII, 400 à 411. — Onze ou douze siècles avant l'ère chrétienne, des transporteurs métallurges originaires de l'Iran avaient des ateliers de fabrication au pays des Chalybes, et de grands postes de caravanes dans la steppe au Nord du Caucase : c'étaient les prédécesseurs d'Odin, XVII, 411 à 420. — Pour établir les longues voies de commerce à travers la steppe européenne, il fallut recourir à la confédération religieuse, XVII, 537. — Les documents de l'antiquité sur l'Europe barbare nous permettent de retrouver les traces historiques des caravaniers dominateurs de la Germanie, XVIII, 25 à 56. — Au moment de la décadence de leur grand commerce, les anciens caravaniers de la Germanie ont dû développer des trafics secondaires, puis exploiter leurs voisins par la traite et le pillage, enfin se jeter sur l'Empire romain, XVIII, 43 à 53. — Dans toutes les steppes, les grands transports ont créé des aristocraties puissantes de meneurs d'hommes et les ont projetées sur les pays riches avec des armées de nomades aguerris, relativement disciplinés et fortement encadrés, XVIII, 55. — Les Odiniques ont rendu les Goths plus capables et plus nombreux. Ils leur ont fourni des chefs, XXIX, 53. — Les Ases scandinaves paraissent pouvoir s'identifier avec les Asæi des auteurs classiques au point de vue du nom, du site géographique et du travail, XVII, 406. — Chez les pasteurs passés à la culture intense, le régime patriarcal s'affaiblit progressivement; la communauté est battue en brèche par les capables, encore plus que par les autres; au lieu de l'essaimage à longues échéances, il se fait constamment une émigration individuelle de capables, XXIII, 126. — Le versant oriental de la Scandinavie envoya au versant occidental des émigrants agricoles individuels, capables, XXIII, 126. — La barque a facilité l'émigration des Goths en Norvège, XXIX, 144. — Histoire des Finnois, des Goths et des Odiniques d'après une légende interprétée, XXIX, 38. — L'histoire raconte comment la culture, en Norvège, progressa peu à peu à côté de la pêche, XXIX, 144. — Renseignements historiques sur le développement du commerce du bois, de l'industrie des mines et des autres ressources, 144. — Ces notions permettent de se représenter la Norvège primitive, 143.

1. **Les invasions du Nord.** — Origines historiques des pirates scandinaves, II, 122 à 131. — La guerre est, pour le pirate scan-

L'étonnement des Romains fut si grand qu'ils donnèrent à la Scandinavie, par la bouche du Goth Jornandès, le nom de *Officina gentium, vagina gentium,* « fabrique de peuples, mère de peuples ».

Les historiens ont senti qu'il y avait là un problème, dont ils étaient impuissants à déterminer la cause : « Il y avait, dit Amédée Thierry, dans les brumes de la Scandinavie, *quelque chose de particulier que les anciens signalent sans tenter de l'expliquer:* de nombreux indices d'une *civilisation assez avancée, plus de richesse et d'arts, des gouvernements plus réguliers* et moins de sentiments d'indépendance farouche que dans le reste de la Teutonie. » Et Amédée Thierry ajoute que l'on ne peut faire que des hypothèses.

La science sociale, grâce à sa méthode rigoureuse et à ses minutieuses études, a enfin réussi à changer ces hypothèses en réalité.

Oui, il s'est passé, dans les brumes de la Scandinavie, une révolution sociale extraordinaire, une des plus grandes, sinon la plus grande des révolutions de l'humanité, celle qui mar-

dinave, une occasion de faire fortune et de se marier, XXVI, 301. — La convoitise de l'or et des objets métalliques est un des principaux mobiles du pirate scandinave, XXVI, 301. — Le pirate scandinave relève moins de la Scandinavie que du métier des armes qu'il a embrassé, XXVI, 295. — Les pêcheurs sont doués d'une très grande puissance d'expansion, I, 133 à 138. — Cette puissance développée par la barque, I, 135; et par la famille-souche, I, 135. — Les pêcheurs se sont répandus au loin, II, 122 à 141. — Leurs expéditions ont un caractère différent de celles des pasteurs, II, 125 à 129, 294 à 297. — Les historiens en témoignent, II, 122 à 124. — Ces expéditions avaient lieu au printemps parce que la pêche s'effectuait surtout en hiver, II, 309, 390. — Description des barques d'invasion, II, 124. — Elles sont plus grandes que celles de la pêche, II, 124. — Les anciens Scandinaves s'établissent sur les côtes et le long des fleuves, I, 133 à 135. — Les pêcheurs émigrent par jeunes gens seuls, I, 136 à 138. — Ils s'assimilent à la population vaincue, I, 137. — Leurs invasions ont un caractère différent suivant qu'elles s'effectuent par mer ou par terre, II, 131 à 141. — Les invasions par mer développent la hiérarchie sociale, II, 127 à 130. — Les invasions par terre développent un type de société moins accusé, II, 139 à 141. — Les Danois pirates étaient des Odiniques guerriers entraînant avec eux des aventuriers goths, mêlés de Saxons et de Norvégiens particularistes, XXXII. — Les Danois réguliers étaient des Goths conduits par des princes odiniques, 344. — Grandeur des barques des vikings, II, 294. — L'éducation guerrière dans la famille du pirate scandinave, XXVI, 300. — L'amour de la guerre, chez le pirate scandinave, n'implique pas l'amour de la patrie, XXVI, 303. — Cette guerre donne une large place à la ruse, 304. — La guerre, chez les pirates scandinaves, tourne facilement au duel, XXVI, 310. — Elle développe le type du guerrier professionnel, 311. — Ce guerrier trouve difficilement des auxiliaires ou des remplaçants, 313. — La classe des guerriers scandinaves est désorganisée par la guerre, dans la vie privée et dans la vie publique, XXVI, 463 à 482. — L'expansion de la race scandinave est un fait qui se reproduit à toutes les époques de l'histoire, XVIII, 189. — La péninsule danoise offrait aux émigrants de Norvège une route vers la Plaine saxonne, XXXI, 28.

1. *Hist. de la Gaule*, I, p. 102.

que la séparation entre les temps anciens et les temps modernes, entre l'Orient et l'Occident, entre la Formation communautaire et la Formation particulariste.

C'est dans les brumes de la Scandinavie que se sont formés obscurément, mais fortement, les hommes qui ont fait passer l'humanité de l'esclavage au servage et du servage à la liberté, qui ont substitué, à la dépendance de l'homme à l'homme, la dépendance de l'homme à la terre, avec la féodalité. Par là, ces hommes ont préparé les races qui sont aujourd'hui à la tête de la civilisation moderne, si supérieure à la civilisation antique.

Maintenant que ces choses sont expliquées par la science sociale, il n'est plus permis à personne de les ignorer, et le temps n'est pas éloigné où personne ne les ignorera.

II. — LE GROUPE DE LA PLAINE SAXONNE[1].

Avant de se répandre bruyamment au loin par leurs invasions, des émigrants de la Scandinavie se sont établis, isolément et obscurément, entre l'Elbe et le Rhin, dans la Plaine saxonne, c'est-à-dire dans la région qui forme le Lunebourg hanovrien actuel.

C'est là que notre particulariste a reçu une seconde ébauche : du type du pêcheur-agriculteur, il est passé au type de la petite culture exclusive. Dans ce milieu, il a acquis l'aptitude si profondément rurale, qu'il a ensuite transportée en Gaule avec les Francs et dans la Grande-Bretagne avec les Saxons. Cette formation rurale a donné naissance à la féodalité territoriale, qu'il ne faut pas confondre avec la féodalité militaire et chevaleresque, qui est précisément le contraire. Enfin, c'est cette formation rurale originaire qui a fait de l'Anglo-Saxon un pionnier et un colon incomparables.

1. **Monographies publiées.** — Edmond Demolins, *Le « Bauer » du Lunebourg* (*Sc. soc.*, III). — *La route de la Plaine saxonne, la seconde étape des types francs et saxons,* dans *la Route*, II, liv. V, ch. II. — H. de Tourville, *Histoire de la Formation particulariste; le Saxon* (*Sc. soc.*, XXXI).

Mais ce n'est pas en étudiant ainsi ses origines que la science sociale a découvert le type particulariste. C'est en procédant d'abord, suivant sa méthode, par l'observation des phénomènes actuels. Elle a débuté par l'observation des populations *actuelles* de la Norvège et des populations *actuelles* de la Plaine saxonne. Ce n'est qu'ensuite qu'elle est remontée de proche en proche jusqu'aux origines, pour trouver la cause des phénomènes dont elle constatait l'existence dans le présent.

En effet, on peut encore observer ce type, vivant et agissant, dans la Plaine saxonne actuelle. Il y a conservé jusqu'à nos jours ses caractères essentiels, ainsi que j'ai entrepris de le démontrer d'après une observation directe[1].

Le type de la Plaine saxonne une fois connu, dans le présent, par l'observation directe, la science sociale a essayé d'en découvrir l'histoire, afin de pouvoir expliquer l'origine de ses caractères si particuliers. Cette découverte, commencée par Le Play, a été précisée et rectifiée en grande partie par Henri de Tourville[2].

1. **La Plaine saxonne.** — Le Nord du Hanovre se prêtait à l'établissement de petits domaines, XXV, 251. — Le petit domaine hanovrien se suffit à lui seul et se transmet intégralement, XXV, 252. — Les conditions physiques du lieu développent la petite culture, III, 560 à 562, et le domaine plein, III, 562 à 568. — Le domaine plein attache les familles aux conditions du lieu ; empêche d'arriver à une situation plus élevée; assure l'indépendance, III, 568, 569. — Le domaine aggloméré avec habitation centrale a été importé avec la famille-souche, III, 570. — Il est impartageable, III, 572. — La famille-souche y a été importée par les Scandinaves, III, 558 à 560. — Elle est favorable à la bonne organisation de la culture, aux traditions religieuses et domestiques, à l'autorité paternelle, à la transmission de l'atelier, à la bonne situation des serviteurs et des célibataires, III, 574 à 575. — Elle est organisée pour l'établissement des enfants au dehors, III, 583 à 585. — Les grands-parents, au Hanovre, jouent un rôle important dans l'éducation des enfants, XXV, 252. — L'organisation du culte public est constituée par l'union spontanée de sept communes voisines, III, 588. — La constitution sociale est démocratique et libre, III, 591 à 593. — Il est pourvu aux services publics de la commune par des corporations libres créées spontanément, III, 586 à 591. — Les familles n'ayant que des intérêts généraux peu compliqués, les pouvoirs publics sont peu développés et réglementés, III, 585 à 591. — Une aristocratie de gros paysans, d'origine particulariste, relève le niveau social de la région des sables du Nord-Ouest, XXV, 259. — Le Hanovrien qui émigre en Amérique, devient vite un vrai Américain, XXV, 253. — L'émigration de l'Allemand chez le Slave, XXV, 269. — Aptitude du paysan saxon à l'émigration, XXV, 250, 334.

2. **Les origines du type saxon.** — La Plaine saxonne se prêtait à l'établissement des émigrants de Norvège, venant s'établir en *petits domaines*, XXXI, 30. — Elle complète le merveilleux appareil qui a engendré la famille particulariste, 42. — La Plaine saxonne a été, pour les particularistes, un point d'atterrissement, un terrain de groupement, *un centre de rayonnement*, XXXI, 45. — La configuration de la Germanie se prêtait à la transformation d'une race pastorale primitive, XXV, 246. — La plaine pauvre du Hanovre, XXV, 251. — Le Nord-

III. — LE GROUPE DES POLDERS FLAMANDS[1].

La *troisième ébauche* du type particulariste a eu lieu dans les *Polders flamands*.

J'ai été mis sur la voie de cette découverte, qui est toute récente, par les renseignements qu'ont bien voulu me communiquer deux de nos amis qui habitent l'un la Flandre française, l'autre la Flandre frisonne, c'est-à-dire aux deux extrémités du groupe flamand. J'espère pouvoir en donner prochainement un exposé détaillé.

Tandis que la Plaine saxonne a développé la formation particulariste dans le sens de la petite culture, le Polder flamand l'a développée dans une double direction : en Hollande, dans le sens de l'art pastoral uni au commerce; dans la Belgique flamande, dans le sens de la petite culture unie à l'industrie.

Mais, sous ces deux régimes, la Formation particulariste est encore restée à l'état d'ébauche; elle a bien certains caractères essentiels de cette formation, mais ils sont en quelque

Ouest de l'Allemagne : trois genres de sol : tourbières, sables, alluvions riches, 256. — Sol et climat du Nord et du Nord-Est de l'Allemagne, XXV, 333. — Les *Chauci* de Tacite correspondent aux Saxons et les *Chérusques* aux Germains communautaires, XXXI, 34. — Le type du Chauque diffère des autres types germains, 37. — La pratique antérieure du domaine facilitait à l'émigrant norvégien son installation dans la Plaine saxonne, XXXI, 38. — La famille saxonne aidait les enfants *à s'établir à part et les mettait en mesure de se passer d'elle*, XXXI, 169. — La subvention familiale venait en complément de la subvention du sol, 161. — Le petit domaine saxon ne s'élargissait pas, mais il engendrait d'autres domaines, XXXI, 160. — L'habitude de l'habitation séparée portait les Saxons à installer leurs esclaves dans des habitations à part, XXXI, 39. — *Cette installation est le point de départ du servage*, 40. — On voit poindre chez les Saxons la *division des pouvoirs et la souplesse des institutions publiques*, XXXI, 42. — Les Germains communautaires ont envahi l'Empire romain sans rien établir de durable. *Les Saxons ont organisé l'Europe*, XXXI, 44, 240. — La vie publique, chez les Saxons, ressemblait à un phénomène *d'association libre pour un but spécial*, XXXI, 41. — Les Saxons, *normalement, émigraient un à un*, XXXI, 162. — Les Odiniques jouèrent, pour les Saxons, le rôle de conducteurs militaires, organisateurs d'émigrations *lointaines*, XXX, 164. — Le chef odinique avait autour de lui une *truste* d'hommes dévoués, XXXI, 164, 253. — L'émigration saxonne, sur divers points de l'Allemagne, a affirmé la supériorité du Saxon, XXV, 260, 255; XXVI, 64. — Chez les nomades, la puissance nationale repose essentiellement sur le prestige personnel des chefs et va en déclinant; chez les sédentaires cultivateurs du type saxon, la puissance nationale repose sur l'*organisation progressive des terres et va en s'affermissant*, XVI, 343.

1. **Monographies publiées.** — *Pêcheur côtier maître de barque de Marken*, O. E., t. III et O. M., 1re sér., t. IV. — *Tisserand d'Hilversum*, O. M., 2e sér., t. III. — *Pêcheur côtier d'Hyst* (Flandre belge), O. M., 2e sér., t. II. — *Tisserand de Gand*, O. M., 2e sér., t. III.

sorte tronqués. Le milieu des Polders flamands ne présentait pas les conditions nécessaires pour permettre et pour provoquer un plus grand développement du type.

Grâce à ce commencement de formation particulariste, la Hollande a eu, dès le moyen âge, une période d'éclat, avec le commerce; la Belgique flamande, vers la même époque, avec l'industrie du tissage.

Mais cet éclat hâtif et prématuré n'a pu ni s'accroître, ni même se maintenir. La région flamande est retombée, depuis cette époque, dans une honnête et paisible quiétude, qui paraît devoir se prolonger, pour des causes que nous analyserons.

Il est même arrivé une bien cruelle aventure à la fraction du type flamand restée la plus pastorale. Elle a essaimé dans l'Afrique australe, au moment où, par suite du développement agricole, elle se trouva privée de ses pâturages. Or sa formation particulariste était encore si chancelante, si incomplètement ébauchée, qu'elle retomba lourdement dans la simple vie pastorale et, par là, dans la formation communautaire, dont elle n'était pas encore complètement dégagée. C'est l'histoire des Boers.

Aussi, le jour où ces Boers se trouvèrent enfin face à face avec des hommes à formation particulariste développée, ce fut la lutte du pot de terre communautaire contre le pot de fer particulariste. On connaît assez cette page de l'histoire contemporaine. Dès le commencement de la guerre, la science sociale en avait prédit le résultat à coup sûr [1].

1. Article de M. Edmond Demolins dans la *Science sociale*, « Boers et Anglais », t. XXXVIII, p. 319.

VII

SOCIÉTÉS A FORMATION PARTICULARISTE ÉBRANLÉE

GROUPES	RÉGIONS
1° Europe centrale.	1° SUISSE. 2° SUÈDE. 3° DANEMARK. 4° ALLEMAGNE.
2° Europe occidentale.	1° BELGIQUE WALLONNE. 2° FRANCE.

Le foyer où la Formation particulariste a été ébauchée une fois connu, il s'agit de suivre cette formation dans son expansion au dehors.

Cette expansion s'est manifestée dans deux cas nettement caractérisés :

1° Sur des sols précédemment *occupés* par des populations à formation communautaire;

2° Sur des sols *vacants*, ou rendus vacants.

Dans le premier cas, la Formation particulariste a été *ébranlée* par le contact et la combinaison avec des types sociaux différents.

Dans le second cas, elle s'est, au contraire, *développée*, grâce à l'isolement qui lui a permis d'échapper à toute influence extérieure et étrangère.

Cette différence, produite par le fait du *sol vacant*, ou du

sol occupé, est nettement établie par toutes les observations de la science sociale depuis Le Play[1].

Du moment que c'est le sol occupé, ou vacant, qui produit soit l'ébranlement, soit le développement, il est évident qu'après le genre *ébauché,* il ne peut en exister que deux autres : un sol peut être plus ou moins occupé, ou plus ou moins vacant; il n'y a pas d'autre cas possible.

Cette constatation est importante, en ce qu'elle établit immédiatement la fixité inébranlable des genres dans la Classification sociale, par conséquent la fixité de la base sur laquelle repose cette classification[2]. La Classification progressera, en même temps que la science sociale, mais il est peu probable que la division en deux formations sociales et en six genres puisse être modifiée.

Les Sociétés à Formation particulariste ébranlée se subdivisent en deux groupes : 1° le groupe de l'Europe centrale; 2° le groupe de l'Europe occidentale.

I. — LE GROUPE DE L'EUROPE CENTRALE[3].

L'Europe centrale fut d'abord *occupée* par des populations venues de l'Orient et à formation communautaire, Celtes,

1. Cependant je dois faire à ce sujet une remarque importante. La Formation particulariste ne se *développe*, en *sol vacant*, que pour les populations qui ont préalablement reçu la forte empreinte agricole de la Plaine saxonne. Sans cela, elles sont susceptibles de retourner à la formation communautaire, si elles se répandent, par exemple, sur des sols de steppes même vacants. C'est ce qui est arrivé aux Boers, qui appartenaient au type flamand, dont la partie frisonne paraît être passée directement des fjords scandinaves sur les Polders. Nous aurons à revenir sur ce cas particulier de l'évolution sociale, qui a besoin d'être observé de plus près.

2. On remarquera en effet que les genres de la formation communautaire présentent la même fixité : un sol peut être plus ou moins *primitif*, plus ou moins *transformé*, mais il n'y a pas d'autre cas possible.

3. **Monographies publiées.** — Robert Pinot, *Monographie du Jura Bernois; Le paysan jurassien* (*Sc. soc.*, III et IV); *L'Horloger de St-Imier* (*Sc. soc.*, VI, VII et VIII). — Louis Courthion, *Le Valaisan et son rôle social* (*Sc. soc.*, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII et XXXIV). — Edmond Demolins, *Les populations forestières, Les populations minières* (*Sc. soc.*, V et VI). — Robert Pinot, *Le Referendum et la démocratie en Suisse* (*Sc. soc.*, X). — Id. *Les mouvements révolutionnaires en Suisse* (*Sc. soc.*, XI). — *L'Horloger de Genève*, O. E., VI. — *Le Forgeron de Dannemora* (Suède), O. E., III. — Le Play, *La constitution sociale du Danemark*, O. E., III, p. 89. — Léon Poinsard, *L'Allemagne contemporaine* (*Sc. soc.*, XXVI). — H. de Tourville, *L'Empire allemand* (*Sc. soc.*, V). — P. Prieur, *Une province de l'Empire allemand; Le cercle de Souabe* (*Sc. soc.*, I). — Alf. Agache, *Travaux et fêtes des bords du Rhin*, XXXII. — Robert Pinot, *Une expérience agricole en Westphalie* (*Sc. soc.*, X). — Paul

Germains, Slaves. Elle fut ensuite influencée plus ou moins par l'infiltration, ou la domination, de populations à formation particulariste, Saxons et Francs, venues de la Plaine saxonne.

Les régions montagneuses (Suisse), ou écartées et plus peuplées au moment des invasions (Suède, Danemarck « vagina gentium »), ont été moins touchées par la formation particulariste. L'Allemagne, plus ouverte et moins occupée antérieurement, l'a été davantage et doit, dès lors, être classée après.

La Suisse[1] forme la première région de ce groupe, parce

de Rousiers, *Le paternalisme allemand; il empêche la constitution d'une élite ouvrière* (*Sc. soc.*, XXXI). — Id. *Hambourg et l'Allemagne contemporaine*, 1 vol. in-8. — Edmond Demolins, *Une solution impériale de la question scolaire* (*Sc. soc.*, XI). — J. Carcopino, *L'École allemande, par un professeur allemand* (*Sc. soc.*, XXVI). — G. d'Azambuja, *La Science sociale et l'érudition allemande* (*Sc. soc.*, XXXIV). — P. Prieur, *Le « Guillaume Tell » de Shiller* (*Sc. soc.*, IV). — H. St-Romain, *Les rescrits de Guillaume II* (*Sc. soc.*, IX). — Léon Poinsard, *Les Allemands hors de chez eux; les récentes tentatives de colonisation du gouvernement impérial* (*Sc. soc.*, IX). — H. de Tourville, *Hist. de la Formation particulariste; la Germanisation nouvelle de l'Europe centrale au moyen âge* (*Sc. soc.*, XXXIII); *le Commerce des villes libres au moyen âge* (*Sc. soc.*, XXXIV); *l'Empire allemand*, ibid. — P. Schwalm, *St Boniface et les missionnaires en Germanie* (*Sc. soc.*, IX à XIII. — *Vigneron de Ribeauvillé* (Alsace), O. M., 2e sér., III. — *Bûcheron usager de Dabo* (Lorraine allemande), O. M., 1re sér., V. — *Mineur du Hartz*, O. E., III. — *Mineur silésien du bassin houiller de la Ruhr*, O. M., 2e sér., II. — *Fondeur de Hundsrucke* (province rhénane), O. E., IV. — *Armurier de Solingen*, O. E., III. — *Tisserand de Godesberg*, O. E., III.

1. **Suisse.** — Ce pays est un champ d'observation sociale incomparable, III, 295. — Les reliefs de la Suisse l'ont maintenue dans l'isolement et l'ont ainsi protégé contre la corruption, IV, 261. — Ils ont favorisé le développement des caractères virils et propres à l'action, IV, 43. — Les reliefs des Alpes de Schwytz et d'Uri amènent l'agglomération des habitations au fond des vallées, IV, 39. — Les montagnes de Schwytz et d'Uri donnent naissance à l'art pastoral, IV, 39. — La partie basse du plateau d'Unterwalden donne naissance à la culture, IV, 36. — La saison d'hiver réunit tous les habitants des cantons montagneux dans les vallées, IV, 41. — Les facilités de communication entre les parties basses du plateau d'Unterwalden et la plaine du Rhin rendent l'esprit des habitants moins fidèle aux traditions, IV, 36. — Le lac de Lucerne, seul moyen de communication facile entre les trois cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden, fait leur unité physique et sociale, IV, 32 à 35. — La viabilité des lacs crée le type du batelier passeur, IV, 33. — Le relief du sol de la Suisse oppose un obstacle notable au développement des transports et du commerce, VIII, 112 et 113. — La pratique du pâturage a créé dans les cantons montagneux la petite propriété, IV, 47 à 50. — Le pâturage n'y développe pas la richesse, IV, 47. — L'uniformité invincible des travaux du pâturage rend les populations des cantons forestiers respectueuses des traditions, et le familles stables, IV, 43, 51. — Le régime féodal a été établi dans les cantons montagneux par les monastères, IV, 48. — La faible fertilité du sol engendre la petite propriété, I, 159. — Les salaires des tisseurs de soie, en Suisse, tendent à s'élever et à rejoindre les salaires de Lyon, XXXIII, 230. — Caractère de la famille suisse, IV, 51 à 54. — L'organisation de la famille assure la bonne éducation des enfants, IV, 52, 254 à 256. — L'éducation des filles des paysans les prépare au mieux à leur rôle d'épouse et de mère, IV, 52. — A mesure qu'elles évoluent de la fabrique rurale collective à l'usine, le mode d'existence des familles ouvrières se désorganise, VIII, 88 à 99. — Les habitations des vallées témoignent du bien-être et de l'esprit religieux des cantons forestiers, IV, 41. — Le chalet, habitation estivale, sépare la famille ouvrière en deux, IV, 39. — Le chalet suisse n'est qu'une habitation estivale, IV, 40. — Sa description, 40. — Le ranz des vaches est une des récréations des pâtres sur *l'Alpe*, IV, 40. — La noblesse, dans les cantons forestiers, vivait sur le pied de l'égalité avec les paysans, IV, 48. — Son influence et celle des paysans, IV, 501. — Le drame de « Guillaume Tell » est une monographie en action, IV,

que l'état social y a conservé un grand caractère de simplicité à cause de la prédominance de l'art pastoral.

La simplicité sociale s'y manifeste par les caractères suivants :

547; 585 et suiv. — La culture intellectuelle des montagnards vient des conditions d'existence et des vieillards, IV, 550. — Le sentiment religieux est développé chez les montagnards par les conditions d'existence, l'autorité paternelle et l'influence des Bénédictins, IV, 554 et suiv. — Néanmoins indépendance vis-à-vis du clergé, *ibid.* — Les sociétés de tempérance prennent de l'extension en Suisse, XXXVI, 456. — Associations communes à plusieurs communes du Jura bernois, VIII, 428. — La Suisse est plutôt une confédération de communes autonomes qu'une fédération de cantons, XI, 65. — De la constitution innée des communes rurales suisses dérivent tous les bienfaits de l'organisation urbaine du pays; c'est elle qui leur a donné l'aptitude à l'association, VIII, 427 à 464. — La commune fonctionne très bien, parce que les citoyens communaux sont maîtres chez eux, XI, 65. — La démocratie a remplacé l'ancienne aristocratie dans le gouvernement de la Suisse, XI, 189. — La vraie démocratie règne dans les communes suisses, VII, 464. — Tableau des institutions publiques d'une ville suisse, VIII, 427 à 464. — Les diverses parties des cantons administrent librement leurs affaires, XI, 65. — Les cantons suisses font des lois de plus en plus sévères sur les auberges et débits, XXXVI, 456. — Le gouvernement provincial peut être démocratique, IV, 269, 567 et suiv. — Les conditions du milieu se prêtent à l'institution d'une magistrature élective, V, 207 à 209. — Le gouvernement suisse lutte contre l'alcoolisme par le monopole, mais les résultats sont peu satisfaisants, XXXVI, 453. — La stabilité de la démocratie suisse s'explique par la pauvreté du pays, où ne naissent que des intérêts locaux et simples, VIII, 118 et 119. — Le canton et la Fédération fonctionnent très mal, XI, 65. — L'ancienne aristocratie suisse avait été formée par l'accaparement des fonctions publiques; elle vivait de leur exercice comme à Berne, Fribourg, etc., ou bien vivait au service de l'étranger, comme à Schwitz, dans le Valais, etc., XI, 65 à 79. — L'ancienne aristocratie suisse ne put résister au contrecoup de la Révolution, parce qu'elle ne sortait pas des entrailles du pays, qu'elle y était installée comme parasite, le dévorant plutôt qu'elle ne le servait, XI, 65 à 79. — Les organismes supérieurs de la vie publique fonctionnent mal, parce que la Suisse est un pays de petites gens, excellents pour le gouvernement de leurs communes, fort médiocres pour la gestion d'intérêts plus élevés et plus considérables, XI, 65 à 69. — Les diverses constitutions des cantons suisses peuvent se ramener à deux types bien différents : dans l'un, le pouvoir souverain est exercé par les citoyens des cantons réunis en assemblée générale; dans l'autre, le pouvoir législatif est exercé par un Grand Conseil, XI, 184 à 187. — La Suisse, ne produisant pas d'aristocratie naturelle, doit chercher ses représentants parmi les petites gens, XI, 189. — Les Suisses ont un mauvais système de pouvoirs publics, mais ils n'en souffrent pas, grâce à la pratique du Referendum, XI, 190 à 195. — La faible organisation de la souveraineté ne doit pas être considérée, en fait, comme une défectuosité sociale, XI, 195. — C'est la faible organisation des pouvoirs publics, qui a poussé les Suisses à se tirer d'affaire tout seuls et à organiser solidement leur vie privée et leurs communes, XI, 195. — La Suisse partage avec l'Angleterre le privilège d'abriter les proscrits politiques, VIII, 103 à 104. — Si la Suisse et l'Angleterre admettent chez elles les proscrits politiques, c'est évidemment parce que leur présence ne leur cause aucun dommage, les agitations locales n'ébranlant pas, dans ces pays-là, le pouvoir central, VIII, 104 à 110. — La Suisse doit la neutralité à ce fait qu'elle ne peut ni envahir ni être facilement envahie, VIII, 110. — La Suisse doit à sa pauvreté et à sa constitution démocratique l'impossibilité où elle se trouve d'envahir les grands États qui l'entourent, VIII, 111 à 115. — Incompétence de la démocratie dans la direction de l'État, malgré son rôle efficace dans l'administration intérieure des cantons, III, 372; IV, 568 et suiv. — C'est pour cela qu'elle s'est « recommandée » à l'Empire, *ibid.* — Le drame de Guillaume Tell retrace l'organisation des pouvoirs publics, *ibid.* — L'émigration est une conséquence de la forte organisation de la famille, IV, 261. — Double attachement des Suisses émigrants à leur patrie d'origine et à leur patrie d'adoption, IV, 264 et 265. — L'émigrant suisse revenant au pays n'y dérange pas la tradition, IV, 268. — La Suisse n'est pas facilement envahie, parce que la pauvreté empêche qu'on la convoite, qu'elle ne peut pas servir de champ de bataille à ses voisins à cause du relief de son sol, et qu'elle appartient géographiquement à quatre contrées différentes, VIII, 115 à 119. — Toutes les traditions locales font remonter l'origine du peuple suisse actuel à une invasion de Norvégiens, IV, 55.

petite culture et petite industrie, faible développement des transports et du commerce, petite propriété, faible développement de la classe patronale, gouvernement essentiellement démocratique par l'absence d'une démocratie naturelle, éloignement pour les nouveautés et les transformations par suite de l'étendue des parties montagneuses, qui sont, par nature, intransformables, etc.

La grande place que l'art pastoral occupe en Suisse, y a même maintenu un certain développement de la communauté du sol, particulièrement dans la région montagneuse et une tendance à s'appuyer sur la communauté dans un grand nombre de cas; telle est, par exemple, l'institution des « bourgeoisies » et des droits d'usage.

Les deux monographies de paysans et d'ouvriers jurassiens, faites par M. Robert Pinot[1], mettent bien en relief ce trait ca-

1. **Jura Bernois.** — LE PAYSAN. — Le Jura doit son unité sociale à son système orographique, III, 297 à 300. — Les conditions géologiques et atmosphériques sont défavorables à la culture et favorables à l'herbe, III, 303 à 307. — Le Jura est essentiellement un sol forestier, III, 306. — Les forêts ont été en partie remplacées par l'herbe, III, 307. — Le travail principal est l'exploitation de l'herbe et du bois, III, 384. — L'art pastoral y appartient à la variété des petits plateaux, et exige la vie sédentaire, le travail plus intense et le commerce, III, 385 à 391. — Le seul objet important de la culture est la culture du foin, III, 392. — Cette culture constitue une complication notable de l'art pastoral, III, 392 à 398. — En forçant l'homme à travailler, elle le force à être prévoyant, III, 395. — Elle développe ainsi l'inégalité, *ibid.* — La culture des céréales et des plantes potagères est peu développée, III, 398 à 400. — L'art des forêts constitue un des principaux moyens d'existence, III, 402 à 405. — La direction de ce travail, qui exige une grande prévoyance, appartient au canton, *ibid.* — Les produits de l'élevage, de la culture et de l'art des forêts donnent naissance à diverses industries accessoires, III, 405 à 409. — Les loisirs de la vie pastorale et la limitation des moyens d'existence poussent à entreprendre des industries accessoires, III, 407. — Les plus répandues sont la boissellerie et l'horlogerie, III, 407 à 409. — Le développement des industries accessoires augmente les ressources, mais expose aux crises industrielles, III, 409. — L'art pastoral maintient la stabilité, l'esprit de tradition, le respect de la vieillesse, la médiocrité de la vie, l'égalité et la démocratie, III, 411. — Les pâturages, n'exigeant aucun travail, appartiennent à la communauté des bourgeois, III, 480 à 503. — Les hommes n'avancent que contraints et forcés vers la propriété individuelle, III, 487. — Les membres de la Bourgeoisie ne sont pas des copropriétaires, mais des usagers, III, 488. — Ils ont des droits qui varient avec l'étendue de leurs biens fonciers, III, 490. — Le règlement de la Bourgeoisie favorise l'élévation des prévoyants et assure une ressource aux imprévoyants, III, 490. — La propriété privée est en partie subordonnée à la propriété collective, III, 490. — Les biens de la Bourgeoisie constituent une subvention importante, III, 404. — Ils appartiennent aux familles issues des premiers colons, III, 407. — Le principal effet des Bourgeoisies est de maintenir une étroite proportion entre la production herbagère et les droits de jouissance des usagers, III, 502. — Les Bourgeoisies sont propriétaires des forêts, mais sous la tutelle de l'État, III, 503 à 505. — Les non-bourgeois sont exclus de la jouissance des produits forestiers, III, 506. — Les forêts fournissent de nombreuses subventions aux familles, III, 506 à 509. — Le morcellement peut se produire, sans compromettre la bonne exploitation du sol, et sans rendre la race instable, III, 507 à 509. — La Bourgeoisie, en limitant le nombre des ayants droit aux produits forestiers, garantit à chaque foyer une subvention suffisante, III, 508 à 510. — La fortune mo-

ractéristique; elles montrent en même temps l'extrême simplicité de ce type social, ce qui justifie bien son classement en tête de ce groupe.

bilière des bourgeoisies provient principalement des coupes faites dans les forêts, III, 310. — La Bourgeoisie joue le rôle de banquier, III, 511. — Elle régularise le travail, en assurant aux paysans des ressources permanentes, III, 512. — Elle joue le rôle de patron, III, 513. — Elle facilite l'épargne et l'accès de la propriété, III, 514, 600. — La propriété collective convient particulièrement aux terres peu fertiles qui ne peuvent donner que des productions spontanées, III, 515. — La Bourgeoisie a organisé le régime de la propriété privée, III, 604. — L'habitation joue le rôle de la propriété de famille, III, 602 à 613. — Le régime successoral assure au cadet l'habitation paternelle et un domaine suffisant pour l'exploiter, III, 613. — Il existe une relation étroite entre les lois qui régissent les meubles et les immeubles, III, 605. — Le salaire fait son apparition avec les industries domestiques accessoires, III, 610. — Les biens communaux constituent une épargne naturelle et spontanée, III, 513. — La famille est nécessaire pour donner une préparation première aux recrues de l'atelier, IV, 373. — C'est la famille qui fait d'un enfant un paysan jurassien, IV, 374 à 379. — L'autorité paternelle est fortifiée par les influences morales et les conditions du milieu, IV, 379 à 382. — La tradition se perpétue par l'identité d'origine des époux, IV, 382 à 384. — Il se fait un partage d'attributions très net entre le mari et la femme, IV, 385. — L'organisation des moyens d'existence maintient les familles nombreuses, IV, 386. — La limitation des moyens d'existence développe l'émigration, IV, 387. — Le mode d'existence est étroitement lié aux moyens d'existence, IV, 469 à 474. — Les repas ont une grande influence sur la formation morale des enfants, IV, 475 à 477. — L'alcoolisme se développe sous l'influence du climat, IV, 478. — Le mode d'habitation et les vêtements sont imposés par les conditions du lieu, IV, 480 à 490. — Les familles sont capables de pourvoir elles-mêmes aux phases de l'existence, IV, 491 à 496. — Le travail n'a pas besoin d'être patronné à cause de sa simplicité, IV, 592 à 594. — Il n'y a pas de question agraire parce qu'il n'y a qu'une classe, celle des paysans maîtres du sol, IV, 595. — Les cultures intellectuelles se constituent en dehors de la famille, à cause du développement des travaux de fabrication, IV, 596 et suiv. — Mais elles sont limitées par les familles, à cause du faible développement de ces mêmes travaux de fabrication, IV, 600 et suiv. — L'école est administrée par les pères de famille, qui réduisent à rien l'intervention de l'État, IV, 601 et suiv. — Le culte se constitue en dehors de la famille, à cause de l'agglomération en village, IV, 608 et suiv. — Mais les familles en retiennent encore une grande partie, à cause de la simplicité du travail et de la stabilité des familles, IV, 610 et suiv. — L'agglomération et la vie sédentaire font naître la commune, IV, 619 et suiv. — Mais le peu de complication des intérêts communaux permet aux familles d'en conserver la gestion, IV, 619.

Jura Bernois. — L'OUVRIER HORLOGER. — Le développement industriel n'y est pas favorisé par la constitution géologique et la constitution orographique, VI, 163 à 167. — Les conditions du lieu y favorisent les fabriques rurales collectives, VI, 169 à 172; et particulièrement l'industrie horlogère, VI, 172 à 176. — L'art pastoral n'y produit spontanément que la fabrication ménagère, VI, 167 à 169. — L'industrie horlogère présente trois régimes d'ateliers : la fabrique rurale collective, la fabrique urbaine collective et le grand atelier, VI, 248 à 251. — Comment s'est accomplie l'évolution de la fabrique collective du type rural au type urbain, VI, 251, 252. — Dans l'horlogerie en fabrique collective la plupart des opérations se font à la main, VI, 253. — Ce type ne s'est répandu dans le Jura que parce qu'il se pratique à la main, VI, 254. — L'horlogerie en fabrique urbaine collective élève l'intelligence et le rang social de l'ouvrier et n'exige aucun capital d'établissement, mais elle rend le patronage plus difficile, VI, 255 à 259. — Le chef d'une fabrique collective est plus un commerçant qu'un patron d'atelier, VI, 257. — L'ouvrier horloger est un ouvrier d'élite parce qu'il travaille à la main, VI, 255 à 257. — Comment l'horlogerie a passé de la fabrique collective au grand atelier, VI, 260. — Le grand atelier a amené une révolution dans l'industrie horlogère, VI, 261. — Les machines empirent la condition sociale de l'ouvrier, VI, 261. — Elles lui ferment l'accès du patronat, VI, 262. — Elles en font un manœuvre; mais le grand atelier atténue les chômages, VI, 263. — L'atelier d'un ouvrier peut comprendre : l'objet fabriqué, les instruments de travail, l'atelier de la fabrication, VI, 526. — La fabrique collective, par la division du travail, enlève à l'ouvrier la propriété de l'objet fabriqué, VI, 527. — L'usine, par sa constitution même, enlève à l'ouvrier la propriété de l'objet fabriqué, VI, 527 à 259. — La fabri-

Une autre monographie, celle du Valais, nous a permis de faire la contre-épreuve et de vérifier la généralité des phénomènes que nous venons de signaler[1].

Malgré la persistance partielle de la communauté, grâce à l'étendue de la montagne et de l'exploitation pastorale, la Suisse échappe en partie aux conséquences de la formation communautaire. En effet, elle a été touchée par les migrations particularistes et influencée par elles. En outre, elle a subi la double influence de l'Allemagne et de la France, plus avancées dans la formation particulariste.

La Suède marque un degré de plus dans la voie du développement agricole. La population a brisé le moule communautaire. Elle est généralement disséminée dans des *habitations isolées*, au milieu des champs cultivés, sur la lisière des forêts et sur le bord des fleuves, des lacs et de la mer. Les jeunes ménages se détachent de la souche familiale et sont dressés à s'établir à part dans des conditions minutieusement décrites par Le Play[2].

que collective laisse à l'ouvrier la propriété de ses instruments de travail, car ces instruments sont simples et faciles à se procurer, VI, 529 à 531. — L'usine enlève à l'ouvrier la propriété de ses instruments de travail et le rend plus dépendant du patron, VI, 531 à 533. — La fabrique collective laisse à l'ouvrier la propriété de l'atelier et élève ainsi sa situation, VI, 531 à 535. — L'usine enlève à l'ouvrier la propriété de l'atelier et empire ainsi sa situation, VI, 535 à 538. — La transformation de la fabrique collective en usine fait passer la propriété industrielle de l'ouvrier au patron, VI, 541. — Le développement de l'épargne permet aux ouvriers de fabrique collective du Jura bernois une réelle fortune mobilière, VII, 15. — Les ouvriers de fabriques rurales collectives trouvent dans la terre un emploi naturel de l'épargne, qui développe chez eux les habitudes d'ordre et d'économie, VII, 372. — Les ouvriers des fabriques urbaines collectives sont poussés à l'épargne par la facilité d'acheter une maison et de s'établir petits fabricants, VII, 375. — L'autorité paternelle va en s'affaiblissant à mesure que l'on passe de l'art pastoral à l'industrie horlogère, VII, 81. — De même, les traditions de famille, VIII, 85. — L'industrie horlogère a contribué puissamment à émanciper les enfants de l'autorité paternelle, en leur assurant des moyens d'existence indépendants, VIII, 88. — Les ouvriers jurassiens de fabriques rurales collectives sont assez patronnés par leurs bourgeoisies pour n'avoir pas besoin des subventions du patronage, VII, 372. — A mesure que l'industrie horlogère évolue de la fabrique rurale collective vers l'usine, la classe ouvrière est peu à peu expropriée de la propriété des objets qu'elle fabrique, des instruments de travail, de l'atelier et du foyer, VII, 360. — L'heureuse situation matérielle de l'ouvrier suisse et ses excellents rapports avec le patron se maintiennent en dépit de l'absence de patronage, VIII, 279. — Cela tient à un système particulier d'association ouvrière, VIII, 277 à 288. — C'est grâce à l'entente traditionnelle et pratique des associations que les familles ouvrières jurassiennes ont su résoudre le problème de la vie à bon marché et reconstituer le patrimoine dont elles avaient été expropriées, VIII, 406.

1. Cette monographie a été publiée en volume (aux bureaux de la *Science sociale*.) Nous en donnerons une analyse, dans l'exposé des subdivisions de la Classification.

2. *Ouv. europ.*, t. III, p. 29-31.

Le fils héritier reste seul auprès des vieux parents, auxquels il doit succéder sur le domaine familial.

Nous connaissons aujourd'hui les causes historiques qui ont dégagé les populations suédoises de la communauté et qui ont développé en elles l'aptitude au travail et à l'initiative[1]. Bien que ces causes aient agi avec moins d'intensité qu'en Norvège et que dans la Plaine saxonne, elles ont été suffisantes pour faire passer ces populations de la formation communautaire à un certain degré de la formation particulariste.

Le Danemark présente des caractères sociaux analogues, mais avec un développement agricole encore plus accusé. L'initiative individuelle y est plus forte, à cause de la densité de la population qui, rapportée à l'unité de surface, est six fois plus grande qu'en Suède. Chaque famille trouve donc moins de ressources sur les friches et les forêts et doit compter davantage sur son travail personnel. On sait le développement extraordinaire qu'a pris le Danemark, au point de vue de la production des céréales, des viandes de bœuf, de porc et de mouton, du beurre, des chevaux, des graines oléagineuses. Grâce au travail et à l'initiative de ses habitants, grâce à l'intelligente organisation de ses laiteries, ce pays est devenu aujourd'hui le principal importateur de beurre en Angleterre.

Ici, comme en Suède, les jeunes ménages sont aptes à s'établir à part et à se créer par eux-mêmes des domaines indépendants[2].

L'Allemagne[3] est la dernière région du groupe de l'Europe

1. Voir plus haut les notes à ce sujet.

2. *Ouv. europ.*, t. III, p. 89.

3. **Allemagne.** — L'Allemagne du Sud est un lieu complexe. Trois sortes de régions : 1° montagnes, vallées hautes et petits plateaux; 2° plaines bavaroises; 3° vallées basses et tièdes, XXVI, 49, 52, 57, 65, 75. — L'Allemagne du Sud est une des régions les plus riches du monde en produits naturels, XXVI, 52. — Obstacles que le lieu opposait au commerce allemand, XXVI, 236. — Avantages que ce lieu offrait au même commerce, 231. — Le sol de l'Allemagne prédisposait ce pays aux grandes industries minières et métallurgiques, XXVI, 402. — La rareté de l'herbe en Germanie porta les pasteurs à la culture, XXV, 247. — Cultivateurs indigents des tourbières du Nord-Ouest, XXV, 257. — Le fermier allemand donne un travail intense, et l'instruction fait progresser la culture, XXV, 345. — Type d'ouvriers ruraux misérables, venus de l'Est par bandes, au moment des moissons XXV, 349. — Type d'ouvrier agricole allemand, lié au domaine par un contrat quasi féodal, XXV, 350. — Le sous-sol et la forêt, dans la haute Allemagne, ont favorisé la naissance d'industries minières et métallurgiques, XXVI, 58. — L'ouvrier mineur, ou métallurgiste, aime à cultiver un jardin, XXVI, 58. — Industries montagnardes, 61. — La petite culture est presque la seule pos-

centrale, parce qu'elle représente un plus haut degré de complication sociale. Il n'y a pas de contestation possible à ce sujet, ce qui me dispense d'insister.

sible dans les parties hautes de l'Allemagne du Sud, XXVI, 59. — Travail du montagnard allemand : culture pastorale jointe à la fabrication d'objets divers, XXVI, 63. — Les grands propriétaires de la plaine bavaroise tendent à se transformer en industriels, XXVI, 69. — La culture des basses vallées de l'Allemagne du Sud est encore productive, quoique en décadence, XXVI, 78. — Progrès de la sucrerie allemande, XXVI, 406. — Ces progrès ont pour cause, outre la guerre de 1870, le bas prix de la main-d'œuvre et la législation, la résidence fréquente du propriétaire sur son domaine, XXVI, 409-418. — La fabrication urbaine s'est développée lentement en Allemagne, XXVI, 233. — L'état social de l'ancienne Allemagne a favorisé le développement de la fabrique rurale collective et de l'exploitation en régie par l'État, XXVI, 387-398. — La tendance du paysan allemand à tout fabriquer sur place entravait l'industrie avant la facilité des communications, et la fit progresser subitement, une fois les débouchés créés, en favorisant le recrutement du personnel ouvrier, XXVI, 389. — Des travaux accessoires de fabrication assurent à beaucoup de paysans allemands un supplément de ressources, XXVI, 391. — La crise agricole a contribué, en Allemagne, à pousser vers la grande industrie, XXVI, 402. — Les progrès de l'industrie ont posé en Allemagne la question ouvrière, XXVI, 406. — Les forêts de l'Europe se divisent en deux grands massifs, celui du Nord et celui du Sud, V, 306. — Le massif du Nord comprend quatre zones forestières; leur description, V, 308 à 320. — L'Allemagne peut fournir le type de l'exploitation des forêts par la Province, VI, 21. — L'exploitation des forêts par la Province est favorable à la bonne administration de la forêt et au patronage des populations, VI, 22 à 25. — Mais ce type entraîne des complications sociales plus grandes que l'exploitation par la famille, parce que le patron est une collectivité, VI, 25. — Pays de Dabo : Les populations n'ont pas d'autre ressource que la forêt, V, 505 à 508. — En Allemagne, les mines ont passé directement de l'exploitation par la famille à l'exploitation par la province, VII, 137 à 140. — Les mines du Hartz appartiennent au type de l'exploitation par des capitalistes sous le régime de la province, VII, 140. — Dans les mines du Hartz, il a fallu suppléer à l'absence des ressources agricoles, par un mécanisme artificiel, comprenant un système d'institutions de prévoyance, VII, 142. — Les inconvénients des institutions de prévoyance sont atténués, au Hartz, par le caractère provincial de l'exploitation minière, VII, 144. — Les mines du Hartz présentent deux infériorités manifestes : au point de vue de la direction et au point de vue de l'exploitation, VII, 145. — La prospérité sociale se maintient au Hartz, parce que les trois conditions de l'exploitation minière y sont remplies à la rigueur, VII, 147. — Les mines exploitées sous le régime provincial se maintiennent par des moyens artificiels, et par conséquent plus fragiles que les mines exploitées sous le régime de la famille, VII, 148. — Grâce aux faibles salaires des ouvriers et au peu d'exigence d'une clientèle modeste, l'industrie allemande a été nécessairement et de tous temps confinée dans la fabrication des articles communs et d'un prix peu élevé, XXIII, 402. — L'industrie et le commerce allemands l'emportent actuellement surtout par le bon marché de l'article commun, XXIII, 405. — L'élevage en Allemagne facilite la formation de grandes propriétés par l'accaparement des terres vendues, XXV, 263. — La grande propriété, legs de la féodalité militaire, domine dans l'Allemagne du Nord-Est, XXV, 340. — Système de la location perpétuelle des terres dans le Nord-Est de l'Allemagne, XXV, 347. — Crise agraire en Allemagne aiguë surtout dans le Nord-Est, et endettement des propriétaires, XXV, 354. — La grande propriété, dans les parties hautes de l'Allemagne du Sud, a reculé devant la petite, XXVI, 59. — Trois types de propriétés dans les parties hautes de l'Allemagne du Sud : 1° grande propriété pastorale ou forestière, souvent communale; 2° lopins d'ouvriers; 3° petite propriété paysanne, XXVI, 60. — Subventions de la forêt au montagnard allemand, XXVI, 62. — Chez les montagnards allemands, on pratique tantôt la transmission intégrale, tantôt le partage égal. La première coutume est celle des familles les plus prospères, XXVI, 63, 71. — La plaine bavaroise se prête à toutes les dimensions de propriétés, XXVI, 60. — Les vallées basses de l'Allemagne du Sud se prêtent au morcellement, XXVI, 76. — Ce morcellement est poussé à l'extrême, 77. — La tardive occupation du sol a retardé le développement industriel et commercial de l'Allemagne, XXVI, 231. — L'exemple de la Westphalie montre que le remembrement des parcelles est très compliqué en pratique, X, 417 à 427. — Partage égal chez les paysans des sables du Nord-Ouest, et remembrements périodiques, XXV, 259. —

On trouvera dans les notes ci-dessous les causes, les manifestations et les conséquences de cette complication ainsi que les caractéristiques de cet état social.

En fournissant aux paysans-ouvriers allemands des outils plus parfaits, le chef de fabrique collective allemande obtenait un rendement meilleur, XXVI, 390. — Le petit propriétaire hanovrien aime à payer ses auxiliaires en nature, ou par l'octroi d'un champ, XXV, 253. — L'industrie, en fournissant du travail, fait monter, dans l'Allemagne du Sud, le salaire des ouvriers agricoles, XXVI, 69, 79. — Les salaires agricoles, en Allemagne, sont peu élevés, XXVI, 409. — Le salaire en argent du mineur du Harz était complété par des subventions en nature, XXVI, 396. — Le petit propriétaire allemand du Nord-Est, en raison de la concurrence commerciale, pratique une stricte économie, XXV, 344. — La famille allemande (plateau bavarois) épargne pour conserver le domaine intact en payant des soultes aux enfants qui n'héritent pas, XXVI, 68. — Caisse d'épargne annexée à l'usine Brandts, XXXI, 397, 398, 406. — La femme joue un rôle important dans la famille montagnarde de l'Allemagne du Sud, XXVI, 61. — Les grands-parents, au Hanovre, jouent un rôle important dans l'éducation des enfants, XXV, 252. — Le socialisme allemand s'appuie sur des éléments communautaires. Il est combattu ou déformé par les éléments particularistes, XXVI, 440. — Une éducation spéciale prépare au commerce les jeunes Hambourgeois, XXVI, 421. — La vie simple et rude du montagnard allemand garantit sa moralité, XXVI, 64. — Vie rurale et simplicité. Logements d'ouvriers allemands à Gladbach, XXX, 401, 406. — Vie d'une famille ouvrière à Gladbach, XXXI, 403. — La vigne, aux bords du Rhin, fait naitre l'esprit de critique et les grasses plaisanteries, XXXII, 460. — Le dimanche, le vigneron rhénan s'amuse ferme, 462. — Les féodaux allemands, en se superposant aux Slaves vaincus, demeuraient à l'état d'aristocratie militaire, XXV, 335. — La noblesse allemande estime la propriété terrienne, s'attache à transmettre intégralement les domaines, mais fournit peu de bons patrons agricoles, XXV, 340. — Le propriétaire allemand du Nord-Est s'entend difficilement avec ses domestiques, XXV, 350. — Patronage gouvernemental de l'ouvrier mineur du Harz, XXVI, 395. — Ce patronage était bienveillant, mais ne développait pas l'initiative, 396. — Le paternalisme s'accentue vers l'Est de l'Allemagne, où se trouvent des populations slaves, XXXI, 391. — Les capitalistes, en créant des canaux dans les tourbières, développent la culture, XXV, 257. — Les rescrits de Guillaume II partent de cette idée que la question des rapports entre patrons et ouvriers est une question de gouvernement, IX, 194. — Ils reproduisent une vieille théorie socialiste usée et particulièrement incompatible avec les conditions de l'industrie moderne, IX, 201 à 205. — Les institutions de l'usine Brandts laissent percer le paternalisme, XXXI, 396. — Les ouvriers patronnés par M. Brandts sont heureux de leur condition, mais peu armés pour la vie, XXXI, 408. — Le paternalisme allemand empêche la constitution d'une élite ouvrière, 389-409. — La concurrence commerciale a nui à l'agriculture allemande XXV, 343. — Évolution du commerce allemand au moyen âge, XXVI, 234. — Les progrès des Turcs et les découvertes maritimes, en changeant l'orientation du commerce, affaiblissent la Hanse, XXVI, 248. — Le Zollverein et le développement du commerce en Allemagne poussèrent en avant la grande industrie, XXVI, 398. — Le commerce a encore profité de cet essor industriel, 416. — Le commerce allemand actuel repose en grande partie sur la production locale, XXVI, 418. — L'expansion commerciale actuelle de la race germanique est le produit de la vieille Allemagne et non de l'Allemagne nouvelle, XXIII, 407. — L'École a échoué, au point de vue technique, au point de vue pratique et au point de vue politique, XI, 7 à 14. — Les réformes scolaires proposées par l'Empereur sont inspirées uniquement par l'intérêt politique, mais par un intérêt mal entendu, XI, 15 à 24. — L'école allemande n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle, XXVI, 437. — Le chauffage intellectuel en Allemagne fait de mauvais soldats, XXVI, 443. — Le socialisme est essentiellement un produit d'origine et de fabrication allemande, XIII, 6. — C'est de l'Allemagne et par les Allemands que le socialisme se propage dans le reste du monde, XIII, 15. — Dusseldorf est le centre d'associations scientifiques et littéraires, le siège de jeux floraux, de fêtes théâtrales et musicales, XXXIV, 357. — La Réforme servit de prétexte à l'éviction des propriétaires ecclésiastiques allemands dont les propriétaires laïques convoitaient les biens, XXV, 267. — Les insurrections hussites et protestantes sont des formes que revêtit la résistance des Tchèques aux Allemands, XXV, 16. — Les Ordres de chevalerie ne pouvaient fournir aux populations les cadres d'une organisation naturelle, XXV, 337. — Le crédit rural allemand n'a pas enrayé la crise agraire, XXV, 353. — L'habitant de la haute

Il y a deux Allemagnes. Celle du Midi et du Nord-Est est restée plus attardée dans la formation communautaire, parce

Allemagne, content de sa famille, n'aime pas à s'embrigader dans des associations, XXVI, 73. — L'insuffisance de la famille, dans les vallées basses de l'Allemagne du Sud, a favorisé le développement d'associations, surtout de crédit, XXVI, 79. — Les ouvriers du port de Hambourg forment une corporation relativement solide et sérieuse, XXVI, 413. — Des associations libres font progresser le commerce allemand, XXVI, 419. — Le cartell allemand est une entente libre entre producteurs de la même denrée, XXIX, 296. — Il est temporaire, défensif, 297. — Le comité d'ouvriers de l'usine Brandts, XXXI, 393. — Les syndicats à Gladbach, 395. — Les syndicats allemands prennent volontiers un caractère confessionnel, XXXI, 408. — Les syndicats de vente allemands sont animés d'un esprit corporatif et enchaînent la liberté des entreprises qui en font partie, XXXII, 399. — Type des sables du Nord-Ouest : paysans agglomérés en villages, XXV, 259. — Les hautes prairies naturelles de l'Allemagne du Sud sont devenues biens communaux, XXVI, 60. — La commune, chez les montagnards allemands, est jalouse de ses droits; XXVI, 62. — Le développement des villes allemandes a favorisé l'élevage dans les campagnes, XXV, 343. — La ville libre doit sa naissance aux Saxons qui ne pouvaient plus émigrer dans la culture, XXVI, 235. — La grande ville allemande nuit aux étudiants au point de vue physique, intellectuel et moral, XXVI, 440. — Le paysan-ouvrier allemand s'est laissé attirer vers la ville, où il gagnait plus, en perdant la sécurité de sa vie, XXVI, 393. — Le socialisme allemand doit sa naissance à la grande industrie urbaine, XXVI, 410. — Prospérité actuelle de Hambourg, XXVI, 419. — L'organisation municipale de Berlin concilie l'action gouvernementale et l'action municipale, X, 97. — La ville de Dusseldorf a pris récemment son essor, grâce à l'industrie, XXXIV, 355. — Essor de Lubeck, Hambourg et Brême, XXXIV, 335. — Malgré les légistes, le particularisme a maintenu en Allemagne des éléments du droit coutumier, XXV, 269. — La grandeur de certains domaines allemands a donné naissance au type du petit prince, qui fut combattu par les légistes, XXV, 265. — Les princes et États allemands ont senti la nécessité de conserver les forêts, XXVI, 394. — Ils fondaient des industries minières et métallurgiques, XXVI, 394. — Progrès et empiétements successifs de l'autorité impériale en Allemagne, XXV, 267. — L'action de l'État allemand, dans le Nord-Est, a pris la double forme de la colonisation et de la protection, XXV, 338, 348, 353. — Les socialistes profitent en Allemagne de l'insuffisance des patrons agricoles et de celle de l'État, XXV, 354. — Le montagnard allemand attend peu de l'État, XXVI, 74. — L'Allemand des vallées basses compte beaucoup sur l'État, 80. — L'état allemand agit sur l'industrie comme patron et comme législateur, XXVI, 407. — Le système des assurances ouvrières par l'État allemand n'a fait que renforcer le mouvement socialiste, XXVI, 407. — L'État allemand a aidé modérément au développement du commerce, XXVI, 419. — Causes qui amenèrent la Prusse à substituer le système de la nation armée à celui de l'armée de métier, II, 75. — Organisation militaire calquée sur l'organisation territoriale, II, 76. — Le même district est affecté indéfiniment au recrutement du même régiment, II, 77. — La vie provinciale assure le meilleur fonctionnement du recrutement régional, II, 90. — Avantages sociaux du recrutement régional, II, 89 à 91. — Il fait de chaque régiment une masse homogène et lui assure le meilleur commandement, II, 78. — Les écoles régionales d'officiers et le système d'avancement assurent à chaque régiment ses chefs naturels, II, 78, 82. — L'armée est intimement unie à la nation parce que chacun conserve le rang qu'il a dans la nation, II, 78. — L'extension de l'action de l'État en Allemagne y a développé le socialisme, XIII, 13. — Le maintien des institutions fédératives assure la solidité de la Constitution, V, 278 et 288. — Raisons qui ont retardé, puis fondé l'unité allemande, V, 286 et 287. — La Constitution de l'Empire ne connait pas d'autre fonctionnaire responsable que le premier ministre, V, 6 et 7. — Le paternalisme d'État en Allemagne, XXXI, 389, 405. — Les Allemands sont impuissants à fonder spontanément au loin de grands établissements autonomes, IX, 430. — L'émigration allemande affecte surtout un caractère urbain, IX, 434. — Les émigrants allemands étant pauvres et sans chefs sont obligés de s'établir dans les pays où ils trouvent des patrons pour les employer, IX, 440. — La pauvreté des émigrants allemands les oblige à se fondre dans le milieu ambiant, IX, 440. — En exagérant la militarisation et la centralisation, M. de Bismarck a paralysé l'expansion de la race allemande, IX, 447. — Il lui manque, pour avoir des colonies personnelles, une classe riche, fortement indépendante, V, 294. — Les deux grands États de Prusse et d'Autriche ont été formés sur des terres qui avaient cessé d'être germaniques, et les Allemands vainqueurs durent s'y comporter comme des étrangers, XXXIII, 504. — Les Finnois et les

qu'elle a été plus influencée par les populations patriarcales d'origine celtique, ou slave. Celle du Nord-Ouest, au contraire, a évolué de bonne heure vers la formation particulariste, par suite de l'influence de l'élément saxon, ainsi que je l'indique plus haut.

C'est ce mélange d'influences sociales divergentes, qui nous oblige à classer l'Allemagne dans le genre des sociétés à formation particulariste ébranlée. Actuellement, il est difficile de dire quelle est celle de ces deux influences qui l'emportera. Nous renvoyons à ce sujet à deux études remarquables de notre ami, Henri de Tourville [1].

La constitution récente de l'Empire allemand, en accentuant le type du grand état militarisé à la façon prussienne, tendrait à faire prédominer la formation communautaire sur la formation particulariste.

Le code prussien est, en effet, « un instrument parfait de

Slaves se germanisèrent partiellement, 505. — Causes actuelles qui peuvent précipiter la décadence, V, 289 et suiv. et 295. — Le respect des institutions fédératives est un gage de durée et de prospérité pour l'Empire, V, 290. — Malgré son essor actuel, le type allemand demeure inférieur au type anglo-saxon, XXVI, 424.

SOUABE. — La propriété du foyer donne la stabilité à la race, I, 74 à 77. — La propriété du foyer et de l'atelier rural favorise au plus haut point l'indépendance politique, I, 74,78. — Le domaine aggloméré est le fondement de la constitution sociale, I, 77. — Il prépare une génération puissante et morale, I, 82. — Différences matérielles et sociales entre le domaine plein décrit par Le Play et le domaine du paysan artisan observé en Souabe, I, 79, 80. — Le domaine du paysan artisan est la maîtresse pièce de la constitution sociale, I, 82. — Le domaine du paysan artisan offre plus de résistance que celui du paysan pasteur, ou agriculteur seulement, I, 78 à 81. — Le domaine du paysan artisan favorise le développement de la race, I, 80. — La liberté testamentaire assure le développement de la petite propriété, I, 72. — Le partage égal, destructeur des traditions familiales, considéré par les Bavarois comme une injustice, I, 72. — Caractère de la famille souabe, I, 75, 76. — La manie de la nouveauté et du changement ne fondent pas un peuple stable, II, 444, 445. — L'entretien du foyer et de l'atelier appartiennent à la femme, la direction supérieure au mari, I, 83 à 85. — Situation faite à l'instituteur bavarois, I, 70 et 71. — L'indépendance de la vie privée développe l'indépendance de la vie publique, I, 86 à 88. — Ce que l'on appelle un rural, I, 82 et 83. — La brasserie de village est le premier théâtre de la vie publique en Souabe, I, 86 et 87.

LE TYPE RHÉNAN. — Les bords du Rhin sont très favorables aux vignobles et aux fruits, XXXII, 453. — Le climat rend pourtant la récolte aléatoire, 456. — Aux bords du Rhin, la culture de la vigne réclame un travail assidu, XXXII, 455. — Culture des arbres fruitiers, culture maraîchère, culture accessoire des céréales, 457. — La vigne engendre, aux bords du Rhin, la culture parcellaire, et le morcellement de la propriété, XXXII, 459. — La vigne, aux bords du Rhin, développe la famille instable, XXXII, 459. — Le vigneron des bords du Rhin emploie ses gains à « construire » de nouvelles vignes ou à affermer des terres nouvelles, XXXII, 457. — Le vigneron rhénan est sentimental, a du goût pour la poésie et la musique et montre du goût dans la disposition de son intérieur, XXXII, 463. — Dans les mines du Pays Rhénan, l'intervention des pouvoirs publics est encore plus accentuée qu'en Suède : à Hundsrueke, la fonderie même est domaniale, VII, 137. — Les circonstances historiques ont fait du type de la vallée du Rhin un des plus faibles de l'Allemagne, XXVI, 76.

1. *Science sociale*, t. V et t. XXXIV.

gouvernement autocratique. L'État est considéré comme étant la société, et le roi est l'expression de l'État; il s'ensuit que le roi est l'agent social universel. Ainsi tout consiste à confondre la société avec l'État, et l'État avec qui met la main dessus ».

Voici d'ailleurs un extrait de cette œuvre législative qui établit bien la confusion : « *Le chef de l'État,* à qui est donné le devoir de produire le bien général, qui est *le seul but* de la société, *est autorisé à diriger et à régler tous les actes des individus vers ce but... C'est à l'État* qu'il incombe de veiller à la nourriture, à l'emploi et au salaire de tous ceux qui ne peuvent (?) s'entretenir eux-mêmes et qui n'ont droit ni aux secours du seigneur, ni aux secours de la commune : *on doit assurer à ceux-là du travail conformément à leur force et à leur capacité.* » Après cela, on ne doit pas s'étonner si l'Allemagne est actuellement le principal foyer du socialisme, lequel n'est, en somme, que la théorie modernisée de la vieille Formation communautaire [1].

Diverses études sur l'Histoire de l'Allemagne [2] ont permis à

1. Voir le chapitre sur le Socialisme, dans *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons.*

2. **Histoire de l'Allemagne.** — Le régime du double atelier a grandi, chez certains Germains, le rôle de la femme, XXIX, 274. — Migrations des Germains orientaux, XXIX, 266-276. — Les moines anglo-saxons unissaient l'idéal apostolique à l'art de la colonisation, X, 511 à 520. — La formation anglo-saxonne a fait de saint Boniface un homme d'organisation et de vie locale, X, 511. — L'apostolat de saint Boniface a été préparé par la crainte du Christ et l'amour des entreprises à l'étranger, X, 511 à 520. — Saint Boniface utilisait les aptitudes de sa race pour la conversion des Germains, XI, 418 à 424. — En homme de tradition progressive, il s'approprie d'abord l'expérience de ses devanciers, XI, 421. — Sa prédication s'inspire des aptitudes sociales de sa race, XI, 418 à 452. — Il utilisait les aptitudes de sa race dans l'éducation chrétienne de la Thuringe, XII, 263 à 283. — Exercé à compter premièrement sur soi-même, il juge équitablement la nature humaine, XII, 265. — Habitué au bon ordre d'un milieu stable, il prêche à ses néophytes la fidélité au devoir d'état, XII, 270. — Habitué à se décider en tout par soi-même, il habitue ses chrétiens à gouverner leur vie par eux-mêmes, XII, 274. — Rencontrant en Thuringe une société stable, où lui-même s'établit, il ne forme pas seulement des Thuringiens, mais une Thuringe chrétienne, XII, 276. — Il trouve dans la société thuringienne une initiative individuelle suffisante pour appliquer avec profit sa méthode de direction, XII, 281. — Saint Boniface établit la base de son apostolat en Thuringe, point de jonction des deux grandes races envahissantes, X, 533 à 539. — Saint Boniface a une grande influence dans le développement de la science spéculative et de la conscience populaire chez les barbares, XIII, 174 à 196. — Le pouvoir religieux des évêchés était plus propre que des pouvoirs laïques à encadrer les Saxons, XXXI, 509. — Les évêques avaient plus d'action que les comtes sur les Saxons. XXXIII, 495. — L'évolution antérieure des types allemands joue un grand rôle dans leur constitution actuelle, XXV, 245. Conquête du Nord-Est de l'Allemagne sur les Slaves par les Allemands. Quatre coopérateurs : 1° émigrants individuels ; 2° conquérants féodaux ; 3° ordres de chevalerie ; 4° État moderne, XXV, 334. — La

la science sociale de reconstituer les origines et l'évolution de la double formation sociale qui explique l'état social de ce pays. On voudra bien s'y reporter.

II. — LE GROUPE DE L'EUROPE OCCIDENTALE[1].

Le groupe de l'*Europe occidentale*, qui comprend la Belgique wallonne et la France, doit être classé après celui de l'Europe centrale, parce qu'il a été plus profondément influencé

haute Allemagne fut d'abord habitée par des chasseurs, puis par des pasteurs de porcs, XXVI, 53. — Puis vinrent des Romains et des barbares communautaires, portés à la vie urbaine, 54. — Les Francs et les missionnaires poussèrent en avant la culture, 56. — Puis vinrent des Saxons, 56. — Origines de Lubeck, Hambourg et Brême, XXVI, 239. — Phases économiques de l'Allemagne : 1° tassement primitif; 2° époque hanséatique; 3° fabrication rurale ; 4° essor de la grande industrie, XXVI, 422. — Charlemagne, en Allemagne, met un comte dans chaque *pagus*, système qui avait été autrefois celui des Mérovingiens en France, XXXIII, 495. — Chez les Saxons, Charlemagne organise des comtés ecclésiastiques, 495. — Les propriétaires francs ont fait progresser la culture allemande, XXV, 264. — Ils sont devenus souverains politiques, 265. — Le retard de l'Europe centrale sur la France, des invasions à Charlemagne, a influé puissamment sur les différences de leur histoire, XXXIII, 494. — Expansion des Allemands dans la Plaine Baltique et dans le bassin du Danube, XXXIII, 503. — Cette expansion est commerciale, urbaine et militaire, 505. — En Allemagne, la féodalité venait d'en haut, à partir des fonctionnaires royaux (et non d'en bas, comme en France), XXXIII, 497. — La royauté en Allemagne aux temps féodaux. — Retard sur la France, XXXIII, 497. La germanisation de l'Europe centrale au moyen âge, XXXIII, 489-507. — Divers peuples allemands et leur situation, 489. — Le rôle de Charlemagne en Allemagne, 494. — Empereurs saxons et franconiens, 498. — La maison de Souabe joue en Allemagne le rôle des Capétiens, 502. — Les Habsbourgs, l'expansion chez les Slaves et l'ascension de l'Autriche, 503. — Histoire des agrandissements de la Prusse, dernière grande monarchie européenne, XXXIV, 505. — Le commerce des mers septentrionales existait avant les Saxons, mais il passait par l'Est, où se trouvaient de grands obstacles au transport, XXXIV, 33. — Les Saxons, en s'adonnant au commerce, s'y montrèrent supérieurs, 33. — Histoire de la Ligue hanséatique, XXXIV, 32. — Le lieu où la Ligue hanséatique s'est développée est la position maritime de la mer du Nord la plus avancée vers les mers du Midi, XXXIV, 32. — La Ligue hanséatique assurait la prospérité du commerce dans les mers du Nord, XXXIV, 35. — Cette Ligue atteste l'initiative particulariste, 36. — Les villes de la Ligue gardaient leur autonomie, 36. — La Ligue réussit : 1° à se défendre contre Suédois et Danois; 2° à se réserver de grands marchés : Londres, Bruges, Bergen et Novgorod, 37. — Ses villes libres, une fois dominées par le type saxon, eurent des organismes politiques mis au service des intérêts commerciaux, XXVI, 241. — Affranchissement de ces villes, 242. — Les intérêts communs des villes libres firent naître la Ligue hanséatique, XXVI, 243. — Caractères de la Hanse : protection du commerce, autonomie de chaque cité, faculté de contracter des unions restreintes, diète périodique triennale, XXVI, 244. — Prospérité de la Ligue hanséatique, XXVI, 245. — Prospérité moindre des ligues rhénane et souabe, où l'élément saxon était moins fort, 247. — Les commerçants de la Hanse ne pouvaient réussir à fonder des colonies définitives, IX, 428.

1. **Monographies publiées.** — V. Muller, *Le Plateau de l'Ardenne* (*Sc. soc.*, XXXV et XXXVI). — Id., *La Réforme scolaire en Belgique* (*Sc. soc.*, XXIII). — Id., *Le Vooruit* (*Sc. soc.*, XXV et XXVI). — Ch. Van Haeken, *Le suffrage universel au Parlement belge* (*Sc. soc.*, XXXIII). — *Compositeur typographe de Bruxelles*, O. M., V. et O. M., 1re série, II. — *Conducteur typographe de l'agglomération bruxelloise*, O. M., 2e série, III. — *Tourneur-mécanicien de Seraing*, O. M., 2e série, II. — *Coutelier de Gembloux*, O. M., 2e série, III. — Henri de Tourville, *Histoire de la Formation particulariste : Le Franc.* (*Sc. soc.*, t. XXXI, 158; suite, 239; suite, 315; suite, 430). — *Le féodal, Charlemagne*, 494. — *Le féodal, la décadence carolingienne*, XXXII, 20. — *Le féodal, l'apogée de la féodalité*, 102. — *Le mouvement communal*, XXXIII, 121; suite, 211. — *La chevalerie et le militarisme féodal*, 305. — *La Renaissance de la royauté*, 402. — *Les grandes monarchies européennes de l'âge moderne*, XXXIV, 210; suite, 312, 398. — H. de Tourville et E. Demolins, *Les modifications du transport et la formation politique de l'Europe* (*Sc. soc.*, XI, 217). — Ch. de Calan, *L'intérêt des noms de lieux pour l'histoire sociale; détermination de la zone d'influence des Francs* (*Sc. soc.*, XVII, 443). — Edmond Demolins, *Les Corporations ouvrières; Réglementation ou liberté du travail* (*Sc. soc.*, 2e pér., 4e fasc.). (*La Bibliographie relative à la France sera publiée dans un fascicule spécial.*)

par la formation particulariste. Cette influence provient de l'établissement des Francs qui étaient issus de la Plaine saxonne. C'est dans la Plaine saxonne que les Francs avaient acquis une *seconde ébauche* de la formation particulariste, ce qui les distingue si profondément de la masse des Barbares.

Leur formation particulariste se manifeste par les caractères suivants[1] :

1. **Les origines de la Formation particulariste en France.** — Histoire de l'établissement des Francs en Gaule, XXXI, 158, 239, 315. — Le type saxon se développa plus vite en France où il fut surmené, qu'en Angleterre, où il évolua normalement, XXXII, 532. — L'étude des noms de lieux permet de déterminer la zone d'influence des Francs, XVII, 442 à 458. — Chaque bande émigrante de Francs constituait une « nation franque », XXXI, 166. — Le guerrier, chef de bande franque, se substituait, après la conquête, au représentant de l'empereur romain, XXXI, 168. — Le Franc, en s'installant en Gaule, transformait le domaine et le rendait particulariste, XXXI, 169. — Il y eut lutte entre les chefs odiniques, héritiers du concept impérial romain, et les propriétaires francs, jaloux de leur indépendance, XXXI, 171. — Le propriétaire franc tendait à devenir un petit souverain sur sa propriété, XXXI, 173. — Le Franc installé en pays conquis tend à abandonner le chef odinique, XXXI, 242. — Dans chaque « pagus » gaulois, le mérovingien plaçait un comte, ou « compagnon » de sa truste, XXXI, 249. — Le chef de truste mérovingien entrait facilement dans le régime proconsulaire romain, XXXI, 249. — Pour commander à une région, le mérovingien, à l'imitation des empereurs, envoyait un fidèle appelé dux, ou « duc », XXXI, 249. — Le comte avait autour de lui une « truste » comtale, 252. — L'Austrasie fut le lieu où fleurit par excellence l'action de l'émigrant franc, XXXI, 316. — C'est parce que la Neustrie était le siège du pouvoir et la région où il s'exerçait le mieux qu'elle a retenu le nom de France, XXXI, 317. — Le régime de la truste servait d'échelle à l'émigrant franc pour arriver à un domaine, XXXI, 318. — L'indépendance du Franc sur son domaine se traduisait par sa résistance à l'impôt royal et à la juridiction royale, XXXI, 320. — Le Franc prend une partie de son domaine pour servir l'autre; il établit un fonds servant et un fonds servi, XXXI, 324. — Grâce aux procédés d'installation du propriétaire franc, l'esclavage fait place au servage, XXXI, 326. — La culture du domaine maître est le prix principal du fermage, 328. — Le personnel du domaine franc est puissamment attaché au domaine et au maître, XXXI, 329. — Le Franc assure l'indépendance de son domaine : 1° en concédant sa terre à un héritier, avec charge de maintenir les choses en l'état; 2° en transformant les colons en serfs pour les exempter du service militaire, XXXI, 330. — L'avènement des Carlovingiens représente plus qu'un changement de dynastie. C'est l'avènement de la souveraineté fondée sur le domaine, XXXI, 394. — La coalition des propriétaires francs contre la truste s'est faite au moyen des droits sur la terre, XXXI, 432. — En passant du petit domaine au grand, le propriétaire franc acquiert des aptitudes patronales, XXXI, 433. — Rapports avec les « hôtes » ou vassaux, 434. — Les « hôtes » du propriétaire franc se trouvent affranchis grâce à lui du service militaire et de la justice du comte, XXXI, 439. — Le Mérovingien se dépouille de sa juridiction en faveur des propriétaires, XXXI, 439. — Les petits propriétaires francs se recommandaient aux grands, XXXI, 440. — Les domaines ecclésiastiques francs offraient des garanties spéciales aux vassaux : censures protectrices, immunités, précautions canoniques pour le choix des titulaires, XXXI, 442. — Bénéfices et alleux. Puissance crois-

Le Franc est essentiellement un rural. — Il entend devenir un petit souverain sur sa propriété. — Cette souveraineté du

sante des bénéficiers, XXXI, 443. — Le domaine triomphe du gouvernement central, 445. — L'organisation des communes fut un phénomène salutaire, mais gâté par l'exclusivisme des communes, XXXI, 450. — L'esprit provincial, au XIX^e siècle, empêchait encore le développement du patriotisme unitaire, XXXI, 451. — Le type de Charlemagne s'explique par sa qualité de grand propriétaire, XXXI, 495. — Amour de Charlemagne pour ses domaines, XXXI, 499. — Charlemagne avait toutes les allures d'un simple particulier, XXXI, 496, 501. — Charlemagne gouvernait surtout par la persuasion, grâce au mécanisme des *missi* et des *pairs*, XXXI, 502. — Beaucoup de capitulaires sont des résolutions prises à l'amiable, 503. — Le prince n'est que le premier entre ses pairs, 504. — Charlemagne entraînait des armées de volontaires par son prestige personnel, XXXI, 506. — Sous Charlemagne, triple expansion du type franc : 1° chez les Vieux-Germains (Goths, Lombards, etc.); 2° chez les non-Germains (Slaves, Italiens); 3° chez les Saxons, XXXI, 507. — Ses décisions étaient soumises au Champ-de-Mai, 507. — La dignité impériale de Charlemagne n'eut pas d'effet sur la constitution sociale des Francs, XXXI, 509. — Charlemagne disparu, on vit clairement que les propriétaires seigneurs étaient *souverains* sur leurs domaines XXXII, 20. — Progrès de la féodalité après Charlemagne. Les grands propriétaires s'émancipent de plus en plus de la royauté, XXXII, 20-34. — On retrouve, sur le grand domaine féodal, l'organisation du petit domaine saxon, XXXII, 22. — Organisation du service militaire sous Charlemagne, XXXII, 103. — Les deux causes principales de la ruine de l'empire de Charlemagne furent : 1° l'absence d'une vitale organisation du gouvernement local; 2° le partage périodique du pouvoir central, V, 281 à 284. — Sous les Carlovingiens, le titre purement honorifique d'empereur ne peut rien pour la stabilité du pouvoir central contre l'indépendance réelle des copartageants, V, 284. — A l'assemblée de Quiersy-sur-Oise, les administrateurs des provinces de l'empire de Charles le Chauve fondent leurs familles, en rendant héréditaires leurs charges et leurs domaines, V, 146. — Le féodal, après Charlemagne, se dérobe le plus possible au service militaire du suzerain, XXXII, 103. — Les armées féodales sont des escouades et les guerres des coups de main, 106. — L'extrême réduction des armées féodales donne une importance personnelle énorme au chevalier, XXXII, 108. — Elle explique l'armure et le château fort, 108. — Impuissance de la monarchie aux X^e et XI^e siècles, XXXII, 26. — Aucun des devoirs féodaux n'était sérieusement rempli par les grands feudataires, 27. — Le commerce et les transports étaient peu nécessaires à l'époque féodale, XXXII, 30. — Apogée de la féodalité, 102-119. — Sous la féodalité, les vassaux sont plus nombreux à la défense du domaine qu'aux guerres de l'extérieur, XXXII, 110. — Les villés, à l'époque féodale, comptaient pour peu et gravitaient autour du fief rural, XXXII, 32. — L'excès des produits donna partout naissance aux foires, 33. — Le type du tenancier roturier provenait de l'émancipation graduelle des serfs, XXXII, 110. — Le grand domaine exerçait sur les serfs une influence émancipatrice, XXXII, 112. — La paix et la trêve de Dieu attestent le besoin fortement senti de défendre le domaine, XXXII, 113. — Rôle du clergé dans l'organisation de la Paix et de la Trêve de Dieu, XXXII, 114. — Cette influence de l'Église est un symptôme du bon état social qui règne dans les domaines, 116. — Le bon état social dû à l'organisation féodale se manifeste par la puissante expansion qui se produit à l'issue du XI^e siècle, XXXII, 117. — La puissance de production agricole de la France, au temps de saint Louis, due au régime féodal, III, 122. — Au moyen âge, la monarchie était limitée par les pouvoirs locaux, IV, 115 à 118. — Le régime féodal s'y est établi à la suite d'une conquête, IV, 181, 183. — L'accession graduelle des serfs féodaux à la propriété et leur entrée dans la classe des patrons par le mariage a contribué à la paix et à la prospérité, IV, 200. — A l'établissement du régime féodal correspondent les commencements de l'organisation sociale et politique de la France, IV, 202, 203. — Causes de la prospérité de la France sous saint Louis, V, 139 à 141. — La féodalité s'est organisée, au point de vue du droit public, sous la forme des cours de justice : la cour féodale était le centre de l'autorité du baron, XIX, 338. — Les baillis, ou sénéchaux, nommés en grand Conseil, furent les agents directs de la royauté naissante, XIX, 339. — On distingue trois étapes dans la marche ascendante de la monarchie vers la centralisation administrative : 1° un *juge*, le bailli, est en même temps comptable et administrateur; 2° un *financier*, le trésorier général, qui est juge et administrateur; 3° enfin, un *administrateur*, l'intendant, qui est encore juge et qui préside aux opérations financières, XIX, 341. — La législation révolutionnaire introduisit, avec le système

domaine se traduit par la résistance à l'impôt, au service militaire et à la juridiction royale. — La classe supérieure et le

de l'élection, les règles du parlementarisme, et amena la centralisation administrative avec l'annulation de l'autorité judiciaire, XIX, 348. — Le mouvement communal en France, XXXIII, 121-134. — Les villes gallo-romaines de la décadence, 123. — Les villes gallo-romaines étaient des lieux d'agglomération de propriétaires ruraux, XXXIII, 124. — Les villes gallo-romaines pendant l'invasion, 125. — Rôle de l'évêque comme défenseur de la Cité, 126. — La ville mérovingienne est taxée par le comte au profit du mérovingien, 126. — Les villes mérovingiennes, 126. — Les villes carlovingiennes, 127. — Sous les Carlovingiens, les villes se vident. On émigre à la campagne, XXXIII, 128. — Pour fuir l'arbitraire du comte, les citadins fuyaient la ville et se réfugiaient dans le système du fief, XXXIII, 128. — Sous la féodalité, les villes et les fonctions urbaines entrent dans la forme du fief, XXXIII, 130. — Certains seigneurs attiraient par des faveurs les gens sur leurs terres et créaient des « villes neuves », XXXIII, 130. — Les villes féodales, 129; renaissance des villes grâce à la prospérité des campagnes, 131. — Les serfs s'émancipaient à mesure que leur tenure, grâce à leur travail, produisait davantage. Le domaine favorisait l'ascension de la famille, XXXIII, 131. — Les serfs, avec leurs économies, purent se racheter des corvées et les gens des villes en faire autant pour leurs propres charges, XXXIII, 131. — Les bourgeois des villes, une fois devenus bourgeois, ne montaient plus, 132. — Les seigneurs s'étaient emparés du droit de péage, plus nuisible aux citadins qu'aux paysans, XXXIII, 133. — Lors du mouvement communal, la ghilde fut limitée aux gens de la localité, 213. — Prospérité agricole aux XI^e et XII^e siècles, 214. — L'émancipation des villes, 214. — Le mouvement communal avait pour but de soustraire la population industrielle des villes féodales à l'arbitraire seigneurial, qui renfermait trop d'imprévu pour des gens adonnés à un métier, XXXIII, 214. — Ce mouvement ne pouvait se faire que par l'association des intéressés, 215. — Le Midi a précédé le Nord dans le mouvement communal : 1° parce que le contact de l'Orient hâtait l'essor du commerce; 2° parce qu'il était moins influencé par le régime féodal, XXXIII, 216. — Les villes du Midi d'abord organisent la vie municipale, 216; les villes du Nord et la ghilde, 217. — L'association urbaine préexistait, dans le Midi, au mouvement d'émancipation, 217. — Le mouvement communal, dans le Nord, tuilisa la ghilde, forme d'association provenant des Vieux-Germains et reposant sur des liens de personne à personne. XXXIII, 217. — Conjurations contre les seigneurs, 221. — Les phases de la lutte, 222. — L'organisation des villes affranchies, 224. — Les communes du moyen âge sont des associations fondamentales, perpétuelles, faites pour s'étendre à tous les besoins. XXXIII, 224. — Elles ont agi à l'intérieur par voie de contrainte et d'étroite réglementation, 225. — L'institution des communes tendait à faire disparaître l'initiative personnelle et privée, XXXIII, 225. — Les grands propriétaires ruraux du moyen âge se sont enrichis en défrichant, et ont su, par leurs dépenses, encourager les artisans, XXXI, 22. — La chevalerie ou le militarisme féodal, XXXIII, 305-318. — Déconcentration féodale, 306. — Au IX^e siècle, les domaines, pour mieux résister aux fonctionnaires royaux, se groupent sous une trentaine de suzerainetés, XXXIII, 306. — Après la période d'organisation contre le pouvoir royal, le lien féodal se relâche, et chaque seigneurie tend à se soustraire à son suzerain, XXXIII, 306. — Le seigneur est poussé vers la vie militaire, 308. — Les seigneurs étaient faibles pour résister au mouvement communal, et avaient souvent intérêt à le favoriser, XXXIII, 309. — L'affranchissement des serfs avait pour effet de transformer en rente fixe la propriété des seigneurs, XXXIII, 308. — Les fonctions seigneuriales deviennent des fiefs, 310. — Le seigneur, au XI^e siècle, diminué dans ses droits de propriétaire, mais gardant personnellement des habitudes guerrières, est porté au rôle de chevalier errant, XXXIII, 312. — Les mœurs de la chevalerie impliquent la désoccupation, la facilité de l'absentéisme, le goût du déplacement, la curiosité des choses lointaines, 313. — Ce qui explique les grandes expéditions chevaleresques, 313; résultats instables de ces expéditions, 315. — L'évolution militaire de la féodalité explique le succès des chansons de geste et des romans de chevalerie, XXXIII, 316. — Décadence de la chevalerie, 317. — La vie militaire du féodal nouvelle manière engendre les tournois. Pour beaucoup, la chevalerie n'est qu'un sport, XXXIII, 317. — Les conquêtes de la chevalerie pure n'étaient pas stables parce que les conquérants étaient tous des guerriers professionnels, non accompagnés d'émigrants agricoles, XXXIII, 315. — La renaissance de la royauté en France, XXXIII, 402-417. — La royauté remonte quand la féodalité décline, 402. — La royauté n'a pas abattu la féodalité. Elle est remontée quand la féodalité

pouvoir passent de la ville à la campagne. — L'esclave est transformé en serf et le serf en tenancier libre. — L'avènement

s'est dissoute, XXXIII, 402. — Faiblesse de la royauté sous les premiers Capétiens, XXXIII, 403-409. — L'éclipse royale sous les premiers Capétiens, 404. — La vie privée de Robert le Pieux montre la prépondérance de la vie domestique chez les seigneurs d'alors, XXXIII, 407. — La royauté a recueilli la direction de ce qui échappait à la féodalité, 409. — Le mouvement communal, tout d'abord, n'a guère été aidé par les rois et ne les a guère aidés, XXXIII. 411. — Institution des soldats et des fonctionnaires, 414. — Le commerce des villes libres au moyen âge. — La royauté a tiré des villes les deux instruments effectifs de son pouvoir : les soldats et les fonctionnaires, XXXIII, 414. — Elle a réagi contre l'autonomie des communes, 414. — Le roi imposait sa volonté aux seigneurs en s'appuyant sur certains d'entre eux pour faire de la pression sur les autres, XXXIII, 415. — Efforts continus pour substituer, dans les provinces, les fonctionnaires aux seigneurs, 416. — Avant l'essor de la fabrication urbaine, le commerce, dans les pays féodaux, s'opérait sous forme de foires, XXXIV, 19. — Les foires, 19; la batellerie, 21. — Le commerce des villes au moyen âge eut recours à trois ressources : se faire protéger par les milices urbaines, affermer les péages des seigneurs, développer les transports par eau (les hanses), XXXIV, 21. — La chevalerie fraye des voies au commerce, 23. — Le commerce, en France, fut de bonne heure réglementé et protégé par les rois, XXXIV, 24. — Le commerce de l'Orient, accaparé d'abord par les Arabes, retombe en partie aux mains des Occidentaux, grâce à la protection instable de la chevalerie, XXXIV, 117. — La décadence de la chevalerie entraîne celle du commerce, 119. — En prévalant sur la culture, la chevalerie tourna le commerce vers les produits des Tropiques, XXXVI, 125. — Le type de la grande monarchie moderne a nui à la France, XXXIV, 218. — Histoire de la grande monarchie française, XXXIV, 218. — Les États généraux, 219. — Les impôts, 220. — Les villes avaient intérêt à combattre le gaspillage gouvernemental, XXXIV, 221. — Les gens des villes, conseillers de la royauté, considéraient la France comme une grande commune, XXXIV, 223. — Sur certains points l'émancipation des communes fut favorisée par les seigneurs, XXXIV, 224. — L'échec des réformes, 224. — Étienne Marcel, 224. — Développement des cités et de la bourgeoisie vers le XIV[e] siècle, XXXI, 449. — Les bourgeois tendaient à prendre dans l'État une place importante, 454. — Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris. — Son rôle, XXXI, 455. — Un essai de révolution bourgeoise au XIV[e] siècle. Étienne Marcel, XXXI, 447-459. — La bourgeoisie actuelle est trop absorbée par le fonctionnarisme et les luttes politiques pour prendre efficacement l'initiative du relèvement social, XXXI, 459. — Mais les villes ne purent empêcher l'augmentation des impôts, 225. — Progrès et ravage de l'administration royale, 227. — Les propriétaires particularistes avaient donné autour d'eux le branle au progrès, ce qui facilitait l'émancipation des communes, XXXIV, 307. — La croissance du pouvoir royal constituait un retour en arrière, vers l'organisation communautaire des gouvernements anciens, XXXIV, 313. — La décadence sociale coïncide avec le développement du pouvoir central, 313. — Le patronage exercé par les rois sur la culture, l'industrie et le commerce fut inefficace, XXXIV, 317-334. — Le développement de l'industrie se produisit dans les villes sur lesquelles le pouvoir royal ne s'était pas étendu, XXXIV, 320. — Sully et Colbert, 326. — Les insuccès coloniaux, 330. — Le commerce français n'a trouvé qu'un appui instable dans des encouragements de l'État, XXXIV, 332. — La Révolution, dans ses procédés de gouvernement, a continué l'Ancien Régine, XXXIV, 398. — Le lien de l'Ancien Régime et de la Révolution, 398-416. — Richelieu, 409. — Les intendants, 411. — La Révolution résulte des privilèges et de l'inégalité dans l'impôt, 412. — La Révolution continue l'Ancien Régime, 414. — On s'est enfoncé de plus en plus dans la théorie de l'État absolu, et dans le système de la nation considérée comme une communauté générale, 414. — A l'évolution qui a développé le pouvoir royal, la France a perdu la supériorité qu'elle avait au moyen âge, XXXIV, 314. — L'exemple d'Olivier de Serres montre comment la direction du travail agricole crée ou fortifie la situation sociale du grand propriétaire, III, 273 à 275. — Olivier de Serres conserve une haute direction sur la culture de ses terres arrentées, III, 276 et 277. — L'agriculture française citée comme modèle au seizième siècle, à une époque où la noblesse résidait; tombée en décadence notoire au dix-huitième, par l'absentéisme des grands propriétaires, III, 278. — Les relations héréditaires entre le patron rural et ses tenanciers résultent, au temps d'Olivier de Serres, de la double stabilité des familles patronales et des familles ouvrières, III, 285. — Cette stabilité se maintient dans la classe patronale par la transmission intégrale, dans la classe ouvrière par la com-

des Carolingiens marque le triomphe de la souveraineté fondée sur le domaine. — Le règne de Charlemagne est essentiellement le règne du grand propriétaire du type particulariste. — Charlemagne dirige lui-même l'exploitation de ses domaines et a toutes les allures d'un simple particulier. — Il n'a pas de budget public et n'a d'autres ressources que celle de ses domaines. — Il n'a que des armées de volontaires. — L'organisation du grand domaine féodal reproduit l'organisation du petit domaine saxon, ou franc, etc., etc.

En somme, ce type social est précisément le contre-pied du type communautaire : il relève le particulier et abaisse la communauté publique, il la réduit à rien. Il fait prédominer la vie privée sur la vie publique.

Ce qui commence alors est bien différent de tout ce que le monde avait connu jusque-là.

Mais cette évolution sociale n'eut pas la même fortune en France que dans la Grande-Bretagne. Elle fut arrêtée par les progrès de la monarchie absolue, qui fit retourner notre pays, au moins partiellement, à la formation communautaire antérieure.

munauté, III, 286 à 290. — Particularités sociales, au dix-septième siècle, de la ville d'Angers : facilité de vie et urbanité, XXVIII, 261 ; — de Tours : atonie et industrie déclinante, 271 ; — de Clermont et de Riom : nombreuses familles de robe, 280 ; — de Toulouse : inaction économique et activité littéraire, 282; — de Montpellier : importation développée et présence d'Anglais, 285, etc. — C'est l'initiative privée et non l'État qui, du huitième siècle au dix-huitième, a fait durer les familles, les traditions, les établissements de bien public, les situations professionnelles, V, 13. — La société française au dix-septième siècle abandonne les traditions, II, 434. — La grande propriété a été affranchie de ses charges naturelles par Louis XIV et la Révolution, I, 462; — l'influence de Louis XIV abolit les traditions de famille dans les classes dirigeantes du pays, II, 435 à 439. — L'indépendance politique est ruinée en France par le pouvoir absolu de Louis XIV, II, 440 à 444. — La Cour, au dix-septième siècle, a une origine provinciale et résulte d'un drainage des provinciaux les plus distingués, XVIII, 140. — Le *lieu* où se fixe la cour est choisi en province, et ce choix est déterminé par la chasse, occupation favorite des seigneurs provinciaux. XVIII, 142. — Le mépris de la province, par la Cour, par la ville, par la Province elle-même, est un des traits généraux de la littérature du dix-septième siècle, XVIII. 144. — L'influence sociale est refusée à la noblesse oisive parce qu'elle ne dirige aucun travail et par conséquent n'exerce aucun patronage efficace, V, 181 à 183. — L'histoire de France prouve que l'influence de la noblesse a toujours été en raison directe du patronage qu'elle exerçait, V, 183 à 185. — Le développement de Paris, au dix-septième siècle, crée une « société » rivale et jalouse de la cour, XVIII, 153. — Paris, au dix-septième siècle, attire les gens des petites villes comme la cour attire les gentilshommes de la province, XVIII, 153, 157. — Les grands centres, sous la Révolution, ont été hostiles au jacobinisme. C'est le contraire aujourd'hui, XVIII, 158. — La désertion de la Province par les provinciaux d'élite est une des causes de la Révolution française, XVIII, 159. — Le second Empire a attiré aux fonctions administratives et au séjour des grandes villes, III, 427. — Le second Empire, multipliant les moyens de transport, a donné de gros bénéfices à la culture, III, 127.

C'est pour cela que la France doit être classée parmi les Sociétés à formation particulariste *ébranlée*.

La France est la région où se manifeste le plus nettement la combinaison des deux formations sociales. Et c'est là ce qui explique les différences si caractéristiques entre la France du Midi et la France du Nord : la première plus influencée par la formation communautaire, parce qu'elle est plus rapprochée des traditions de l'empire romain ; la seconde plus influencée par la formation particulariste, parce qu'elle est plus rapprochée des traditions franques.

Cette rencontre des deux grandes tendances qui divisent l'humanité ne s'est produite nulle part aussi complètement qu'en France. C'est précisément à cause de cela que la France a exercé dans le monde une action sociale si universelle. Par ce qu'il y a en elle de la formation communautaire, elle peut comprendre les peuples de cette formation et en être comprise ; parce qu'il y a en elle de la formation particulariste, elle peut comprendre les autres et en être comprise. Elle est le lieu de rencontre des institutions sociales et des idées du monde entier et elle peut les propager et les vulgariser dans les deux grandes directions suivies par l'humanité. Ce fut là sa grandeur et l'explication de son rôle depuis Charlemagne jusqu'au siècle dernier.

Mais il n'en est plus de même aujourd'hui, parce que l'équilibre qui existait dans le monde entre les deux grandes formations sociales est maintenant rompu au profit de la formation particulariste. Cette dernière formation a pris, depuis un siècle, une avance formidable et définitive avec l'élément anglo-saxon. Dès lors, la combinaison sociale qui faisait notre force, fait maintenant notre faiblesse. Nous ne sommes plus le lieu de rencontre de l'humanité entière ; surtout nous ne sommes plus le lieu de rencontre de l'humanité la plus énergique, la plus progressive, en un mot la plus particulariste. La direction de cette fraction de l'humanité a passé à l'élément anglo-saxon.

Et voilà quelle est, exprimée en langage scientifique, la cause fondamentale du mal dont nous souffrons. Ce n'est pas le

socialisme qui nous tirera de là ; il pourrait, au contraire, nous faire reculer un peu plus vers la formation communautaire propre aux peuples de l'Orient et qui les paralyse.

Les études publiées dans la *Science sociale* sur la France, sur ses diverses contrées et ses divers pays sont trop nombreuses, pour que je puisse même les analyser en note, ou simplement les énumérer.

Nous consacrerons à la France un fascicule spécial.

Il m'a suffi aujourd'hui d'indiquer la place que notre pays occupe dans une classification générale des sociétés humaines.

VIII

SOCIÉTÉS A FORMATION PARTICULARISTE DÉVELOPPÉE

GROUPES	RÉGIONS
1° Europe septentrionale (anglo-saxonne).	1° BASSE ÉCOSSE. 2° ANGLETERRE.
2° Australasie et Afrique anglaise.	1° NOUVELLE-ZÉLANDE. 2° AUSTRALIE (et colonies similaires). 3° AFRIQUE ANGLAISE.
3° Amérique du Nord.	1° CANADA. 2° ÉTATS-UNIS.

Ce dernier genre caractérise, ainsi que nous l'avons dit, les populations à formation particulariste qui, au lieu de se répandre sur des sols occupés, se sont répandues sur des *sols vacants*, ou rendus vacants.

Elles ont donc pu se développer à l'aise, suivant leur formule sociale initiale, sans être déformées par aucune influence étrangère, contrairement à ce qui est arrivé dans le genre précédent.

En Grande-Bretagne (Europe septentrionale anglo-saxonne), les Saxons ont refoulé facilement les Bretons peu fixés au sol et divisés par les luttes de clan; ils ont ainsi rendu le sol vacant.

Le sol était encore plus complètement vacant dans l'Australasie, dans l'Afrique méridionale et dans l'Amérique du Nord, car les colons anglo-saxons ne rencontraient devant eux qu'une

population de chasseurs plus ou moins sauvages et qui ont fui presque sans résistance.

Sur ces énormes territoires vides et neufs, le type social originaire a donc pu non seulement se développer dans le sens de ses caractères antérieurement acquis, mais encore accentuer au plus haut degré les caractères essentiels de la formation particulariste, c'est-à-dire l'initiative personnelle et la vie intense.

I. — LE GROUPE DE L'EUROPE SEPTENTRIONALE [1].

Le premier groupe de ce genre est l'Europe septentrionale anglo-saxonne.

1. **Monographies publiées.** — Edmond Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, 1 vol. in-12. — Id., *Les trois éléments de la société anglaise* (Sc. soc., XXIV). — Henri de Tourville, *La question sociale en Angleterre* (Sc. soc., XIX). — Paul de Rousiers, *Lettre d'Angleterre* (Sc. soc., XVI). — Edmond Demolins, *La grande culture en famille souche; le grand propriétaire anglais* (Sc. soc., IV). — Paul de Rousiers, *La grande industrie en Angleterre* (Sc. soc., XIX). — Id., *Le mouvement ouvrier aux États-Unis et en Angleterre* (Sc. soc., XXVII). — J. P., *Le fort et le faible de l'ouvrier anglais.* — Paul de Rousiers, *Une série de monographies d'ouvriers anglais* (Sc. soc., XXIII). — Id., *La question ouvrière en Angleterre*, 1 vol. in-12. —, Léon Poinsard, *Les évolutions de la grande et de la petite propriété en Angleterre* (Sc. soc., XI). — Paul Bureau, *Mon séjour dans une petite ville d'Angleterre* (Sc. soc., IX, X). — Alf. Agache, *La « housing question » à Londres* (Sc. soc., XXXIII, XXXV, XXXVI). — Edmond Demolins, *L'Éducation nouvelle*, 1 vol., in-12. — Paul de Rousiers, *L'Éducation anglaise* (Sc. soc., XVIII). — Mme Hugh Bell, *Un réformateur de l'École en Angleterre, Thomas Arnold* (Sc. soc., XXVIII). — Id., *Eton et le type des public schools* (Sc. soc., XXVII). — Léon Poinsard, *Les collèges de jeunes filles à Cambridge*, (Sc. soc., XXI). — A. Pernotte, *L'enseignement populaire en Angleterre* (Sc. soc., XXVII). — G. d'Azambuja, *Robinson Crusoé devant la science sociale* (Sc. soc., XVI). — Id., *L'éveil artistique chez les Anglo-Saxons* (Sc. soc., XXIV). — X***, *L'Église et les races particularistes* (Sc. soc., XXXI). — M., *Les protestants anglo-saxons et l'Église catholique* (Sc. soc., XXII). — Albert Vernier, *Quelques manifestations de l'état religieux en Angleterre* (Sc. soc., XXXIII). — Paul de Rousiers, *Une théorie anglaise sur la nationalisation de la terre* (Sc. soc., XVI). — Id., *Enquête sur le trade-unionisme* (Sc. soc., XXI). — Id., *Trade-unionisme en Angleterre*, 1 vol. in-12. — Id., *La grève des mineurs en Angleterre* (Sc. soc., XVI). — J. Bailhache, *La grève des mineurs d'Écosse* (Sc. soc., XVIII). — Paul de Rousiers, *Le congrès des Trade-Unions à Belfast* (Sc. soc., XVI). — P. Bureau, Id., *à Edimbourg* (Sc. soc., XXII). — J. Baillache, Id., *à Cardiff* (Sc. soc., XX). — Id., *Congrès socialiste international de Londres* (Sc. soc., XXII). — Paul de Rousiers, *Les syndicats du bâtiment en Angleterre* (Sc. soc., XXI). — Id., *La législation ouvrière en Angleterre* (Sc. soc., XXII). — Id., *Les professions et la Société en Angleterre* (Sc. soc., XX). — Id., *La réforme du gouvernement local* (Sc. soc., VI). — J. Moustier, *La question de la monarchie en Angleterre* (Sc. soc., IV). — P. de Rousiers, *La vieille Angleterre et l'Angleterre moderne* (Sc. soc., XVII). — Id., *Gladstone* (Sc. soc., XIV, XXV). — E. Lefébure, *L'Avenir de l'Empire britannique et l'impérialisme* (Sc. soc., XXXIV). — H. de Tourville, *Histoire de la Formation particulariste : L'introduction des Saxons dans la Grande-Bretagne* (Sc. soc., XXXII); *Prédominance des Saxons sur les Celtes et sur les Jutes*, p. 295; *sur les Angles*, p. 423; *sur les Danois*, p. 531; *sur la féodalité normande*, XXXIII, 24; *les grands peuples par-*

La Grande-Bretagne est en effet le premier terrain de développement exclusif de la formation particulariste. C'est là qu'elle s'est d'abord répandue à sa sortie de la Plaine saxonne [1].

ticularistes actuels, XXXIV; *le peuple anglais*, XXXV. — J. Villaret, *Saint Columba et les destinées de l'Angleterre* (*Sc. soc.*, IV). — P. de Rousiers, *La prépondérance de la vie privée dans le mouvement historique et politique de l'Angleterre* (*Sc. soc.*, XIX). — *Manœuvre agriculteur du comté de Nottingham*, O. M., 1re sér., I. — *Nourrisseur de vaches de la banlieue de Londres*, O. M., 1re sér., I. — *Fondeur du Derbyshire*, O. M., III. — *Tanneur de Nottingham*, O. M., 2e sér., III. — *Menuisier de Sheffield*, O. E., III. — *Coutelier de Sheffield*, O. E., III; *Coutelier de Londres*, O. E., III.

1. **Angleterre.** — L'élimination de la culture petite et fragmentaire a causé de vives souffrances, IV, 247 à 251. — La grande culture est due aux conditions du lieu et aux circonstances historiques, IV, 132 à 137. — La grande culture en famille-souche est favorable au progrès des méthodes de travail, IV, 143 à 149. — Ces progrès consistent surtout en création de races perfectionnées, perfectionnement de l'assolement et des engrais, drainage, instruments agricoles perfectionnés, IV, 149 à 154. — La grande culture nécessite le patronage, IV, 229. — La grande culture en famille-souche développe et affermit le pouvoir du grand propriétaire dans la commune, la province et l'État, IV, 240 à 243. — L'exploitation de ses réserves par le propriétaire lui-même assure la bonne culture des fermes qui rayonnent autour, III, 114. — Les mines métallifères exploitées par les familles s'observent surtout en Angleterre, VI, 499 à 503. — Les grands propriétaires ruraux sont particulièrement en état d'exploiter les mines métallifères, parce qu'ils peuvent se contenter de produits faibles et irréguliers, VI, 496 à 498. — Les mines métallifères exploitées par les familles se subdivisent en deux variétés, suivant qu'elles sont exploitées par une famille unique, ou bien des familles associées, VI, 499. — Les mines métallifères exploitées par une famille unique sont exploitées en régie, où concédées à de riches fermiers, 499 à 501. — Les mines métallifères exploitées par des familles élèvent le niveau intellectuel du pays et créent un personnel éminent pour l'exercice du pouvoir local, VI, 501 à 503. — Les mines métallifères exploitées par des familles associées présentent les mêmes caractères que celles qui sont exploitées par une famille unique, VI, 503 à 505. — Le développement des grandes usines supprime, en quelques années, la Fabrication ménagère et agglomère des millions d'individus, XI, 168. — Le développement du grand atelier industriel empira la situation des ouvriers, XI, 168 à 171. — Les Anglais se portent généralement vers les métiers lucratifs; les carrières libérales elles-mêmes ont un caractère pratique, IX, 71 à 80. — L'Angleterre est le pays où fonctionne avec le plus d'intensité le grand atelier à la houille, X, 396. — Le grand atelier anglais présente deux éléments de stabilité : les patrons et la clientèle sont stables, X, 400. — L'Angleterre est à la fois le pays le plus apte au commerce et à l'agriculture, ce qui lui donne une grande stabilité, X, 397. — Les métiers du bâtiment, en Angleterre, se distinguent par le maintien de l'apprentissage, la simplicité de l'outillage et le nombre des petits entrepreneurs, XXI, 438. — Les accidents de l'industrie en Angleterre, XXII, 128. — La richesse engendre la grande propriété, I, 159; la grande propriété doit remplir des charges et des services, I, 163. — L'absorption exclusive du sol par la grande propriété crée un état d'antagonisme et de lutte avec la classe la plus riche des négociants et des industriels, XI, 165, 166. — La disparition des petits propriétaires supprime dans les campagnes la classe intermédiaire entre les grands propriétaires et les simples ouvriers, XI, 166. — La concentration de la propriété rurale entre les mains des grands propriétaires produit la lutte entre la grande propriété foncière et la grande propriété mobilière, et, de plus, l'écrasement de l'ouvrier rural, XI, 165 à 168. — Le développement exagéré de la grande propriété a provoqué une réaction qui tend à faire renaître la petite propriété, XI, 176 à 181. — En Angleterre, par suite de la prédominance de la grande propriété, on n'a aucune idée du crédit agricole, XV, 70. — La nationalisation du sol aggraverait en Angleterre le prolétariat rural, XVI, 17. — En Écosse et en Irlande, la grande propriété dominante fait naître un prolétariat rural, parfois réduit à la misère, XVI, 19. — La constitution des petits domaines en Angleterre rencontre pour obstacles le goût des gens riches pour la terre et les substitutions perpétuelles, XVI, 20. — Les théories socialistes, en passant en Angleterre, perdent leurs caractères les plus frappants, XVI, 6, 81. — Le socialisme des Trade-Unions se borne à des revendications exclusivement pratiques, XVI, 246. — L'Anglais n'attend pas, pour créer une industrie, de s'être assuré

Dans son *Histoire de la Formation particulariste*, H. de Tour-

le capital suffisant. Il l'escompte d'avance, XV, 227. — Pour les ouvriers anglais du bâtiment, les salaires, vu la localisation du marché, varient suivant les villes, XXI, 445. — Les gains élevés des ouvrières de Galashiels, augmentant leur indépendance, retardent leur mariage et les rendent plus sérieuses sur le choix d'un mari, XIX, 148. — L'aptitude des ouvriers à s'établir ailleurs au besoin tend à maintenir à Galashiels de hauts salaires, XIX, 152. — L'éducation anglaise a surtout pour but d'inculquer l'initiative, l'énergie personnelle et la vigueur physique, IX, 55. — Elle prépare bien les jeunes gens au genre de vie qu'ils doivent embrasser, IX, 70 à 80. — En Angleterre, les méthodes d'éducation et d'enseignement sont exactement adaptées au but final que l'on poursuit, IX, 80. — L'éducation anglaise explique pourquoi les familles anglaises sont si nombreuses, IX, 80. — Elle explique la cause de la prospérité commerciale, industrielle et agricole de l'Angleterre, IX, 81. — Les conditions de la vie anglaise portent les jeunes filles à chercher des situations hors de leur famille, IX, 269. — L'Angleterre est le pays où la femme se rapproche le plus de l'homme, parce qu'il faut que l'homme trouve en elle une associée véritablement virile, IX, 275. — Les conditions de la vie anglaise portent les jeunes filles à se marier elles-mêmes, IX, 177. — Elles rendent moins dangereux le « flirtage » entre jeunes gens et jeunes filles, IX, 278. — Les conditions de la vie anglaise développent le respect de la femme, I, 280 à 288. — La vie de famille a pris un développement intense en Angleterre, X, 68 à 92. — L'intensité de la vie de famille en Angleterre éclate dans l'habitation, dans l'autorité paternelle, dans le vêtement et dans la nourriture, X, 69 à 82. — Les Anglaises ne font pas mystère des ouvrages auxquels elles s'adonnent alors qu'ils ont un caractère purement manuel, IX, 264. — Les Anglaises donnent beaucoup de soins au confortable et à l'agrément de leur habitation, IX, 266. — L'éducation anglaise explique les caractères particuliers du vêtement et de la nourriture, X, 78. — La famille-souche imprime aux récréations un caractère familial, X, 82 à 92. — Les Anglais voient dans les exercices physiques un élément essentiel de l'éducation, IX, 61 à 70. — Les conditions de la vie anglaise poussent les jeunes filles à pratiquer les exercices du corps, IX, 267. — L'usage habituel de l'habit noir a été développé en Angleterre par la pratique de la vie rurale, X, 500. — L'ouvrier anglo-saxon, à la différence de l'ouvrier celte, cherche à se procurer une maison assez grande et confortable, qu'il occupe seul, XIX, 39, 158. — La situation matérielle de l'ouvrier anglais s'est améliorée depuis un demi-siècle, XIX, 43, 67. — L'ouvrier irlandais de Bradfort est mal logé et cherche faiblement à s'élever malgré les moyens qui lui sont offerts, XIX, 161. — A Manchester, beaucoup de traits de la vie anglaise sont poussés à l'extrême et rappellent les États-Unis, XIX, 236. — Le Métropolitan Board a collaboré avec le gouvernement anglais pour résoudre le problème des logements ouvriers, XXXVI, 238. — L'exploitation de logements ouvriers par la municipalité de Londres a suscité trois reproches : 1° le prix de revient est trop élevé; 2° les loyers sont trop chers pour les ouvriers modestes; 3° l'entreprise municipale décourage l'initiative privée, XXXVI, 254. — Description d'intérieurs dans les logements ouvriers anglais aménagés par les institutions philanthropiques, XXXV, 224. — Descriptions de logements ouvriers construits par la municipalité de Londres, XXXVI, 247. — Le gouvernement anglais a tenté de résoudre la question des logements ouvriers par des lois, XXXVI, 237. — L'ouvrier pauvre de Londres, par suite de sa pauvreté, ne profite pas de ce que font les pouvoirs publics en matière de logements ouvriers, XXXVI, 256. — Le régime de la propriété du sol à Londres, avec bail emphytéotique, rend plus difficilement soluble la question des logements ouvriers, XXXIII, 364. — Quatre espèces de pauvres à Londres, XXXIII, 360. — Détresse causée par la cherté des logements, 365. — Tâche qui s'impose à ce point de vue à la philanthropie, 367. — L'absence de logement confortable pousse l'ouvrier de Londres besogneux à l'alcoolisme, XXXIII, 365. — Description de maisons ouvrières à Londres, XXXIII, 530-542. — La fonction du père consiste à assurer l'avenir de ses enfants, non à leur donner une fraction déterminée de son avoir, I, 383, 384. — La force d'expansion d'une société se mesure à l'organisation de la famille, I, 385. — La confiance en soi-même, fruit de l'éducation anglo-saxonne, diffère de la suffisance et de la présomption, XVII, 372. — La race anglo-saxonne devait devancer les autres dans le mouvement féministe, XXV, 444. — La femme anglaise doit son énergie dans les œuvres utiles à la solide constitution de la famille, XXXVI, 353. — La qualité d'actionnaire d'une entreprise industrielle instruit et élève l'ouvrier anglo-saxon, XIX, 41. — Les jeunes gens de bonne volonté ont à leur disposition, en Angleterre plus qu'en France, des moyens élévatoires, XIX, 127. — Avec

ville a reconstitué cette extraordinaire épopée, unique dans

l'éducation anglaise, l'idéal du bonheur n'est plus dans la domination, mais dans l'indépendance, XXX, 148. — A partir de vingt-deux ans, un Anglais ne doit pas être à la charge de son père, IX, 76. — L'Anglais est toujours prêt à abandonner une situation pour une autre plus lucrative, IX, 77. — La société française est plus aimable, mais la société anglaise est plus forte, parce qu'elle apprend à l'homme à ne compter que sur lui-même, IX, 185. — Les Anglais élèvent leurs filles, comme leurs fils, dans la pensée de les mettre en état de pourvoir par elles-mêmes à leur établissement, IX, 257. — La plus grande partie de l'éducation et de l'instruction d'une jeune fille anglaise se fait dans la famille, IX, 259. — L'instruction des jeunes Anglaises n'est pas très développée, mais elles reçoivent dans la famille une formation plus sérieuse et plus pratique que celle qu'aurait pu leur donner l'école, IX, 262. — Le patronage du grand propriétaire développe la richesse générale, les cultures intellectuelles, donne la direction morale, pourvoit aux œuvres d'utilité publique, IV, 229 à 240. — Les armateurs anglais aident volontiers les ouvriers qui veulent devenir constructeurs, ou réparateurs de navires, XIX, 59. — Des patrons anglais invitent leurs ouvriers à faire connaître les perfectionnements qu'on pourrait apporter à leur industrie, XXXVI, 69. — La richesse du sol anglais fit que certains propriétaires s'élevèrent et devinrent des hommes supérieurement doués pour s'occuper des intérêts publics, XXXII, 307. — Des institutions philanthropiques aident l'ouvrier de Londres à résoudre le problème du logement, XXXV, 220-231. — Beaucoup de patrons imprimeurs exploitent de jeunes ouvriers au lieu de former des apprentis, XXXVI, 7. — Des apprentis découragent les patrons consciencieux en les quittant aussitôt formés, 8. — L'attitude des patrons anglais à l'égard de leurs ouvriers a contribué à la restriction de la productivité et a entravé l'introduction des machines outils, XXXVI, 64. — Les ouvriers y ont contribué pour leur part, 65. — Fonctionnement du « Saint-Bride foundation Institute » pour la formation d'imprimeurs modèles, XXXVI, 11-20. — Patronage de l'ouvrier pauvre, au point de vue du logement, par la municipalité de Londres, XXXVI, 247. — Le développement industriel dans ce siècle a fait de ce pays le plus grand pays exportateur du monde et le plus libre-échangiste, XIII, 232 à 250. — Jusqu'au commencement du XIXe siècle, l'Angleterre a été protectionniste à cause de la situation de son industrie et de son agriculture, XIII, 229 à 232. — Le libre-échange a eu pour résultat de fournir un large débouché à la Fabrication et de la surexciter; enfin, d'augmenter la puissance commerciale de l'Angleterre qui est devenue l'entrepôt du monde, XIII, 250. — Les Anglais sont partisans du libre-échange, parce qu'ils sont outillés pour le pratiquer, XIII, 250. — La réaction protectionniste, qui se produit dans différents pays, menace de fermer les principaux débouchés du commerce anglais, XIII, 250 à 256. — Le culte du libre-échange, chez les négociants de Manchester, est intimement lié à leur amour du *self-help*, XIX, 237. — L'introduction du libre-échange en Angleterre a été une suite naturelle des progrès de l'industrie, XVII, 379. — Le bon recrutement et la capacité des petits commerçants anglais leur permet de lutter contre les grands magasins, IX, 316. — Le commerce anglais se fait avec de grandes colonies agricoles nationales, X, 398. — Le commerce anglais se fait avec des colonies commerciales durables, X, 399. — Le commerce anglais trouve une concurrence sérieuse chez les Allemands, les Belges et les Suisses, XXXVI, 71. — L'examen des journaux anglais indique qu'ils servent surtout d'intermédiaire entre les différentes parties du public, IV, 214 et 215. — Le journal anglais contient une grande quantité de renseignements parce que ses lecteurs y cherchent des faits plus que des opinions, IV, 214 à 218. — Le journaliste anglais n'est pas tenu de s'inféoder à un parti parce qu'on lui demande rarement son avis personnel; par suite, il a plus de dignité, IV, 220 à 222. — Le journalisme ne conduit pas en Angleterre aux grandes situations politiques occupées par des capacités réelles, IV, 223. — Le roman anglais peut être à la fois honnête, intéressant et vrai, parce que la vie réelle offre en Angleterre de continuels sujets de romans, beaucoup de gens s'y créant une situation par leur énergie personnelle et s'y mariant par amour, IV, 459 à 465. — Les exercices physiques ne se développent dans les écoles anglaises que parce qu'ils sont utiles aux jeunes gens pour résoudre la question du pain quotidien, VI, 482. — Les collèges ont surtout pour but de développer l'initiative, la volonté et les muscles, II, 300 à 302, 304. — On retrouve jusque dans l'école la pratique des groupements spontanés, si chère à la race anglo-saxonne, IX, 57. — Les Anglais ne demandent à l'école que les connaissances essentielles, IX, 58. — Les heures de travail d'un écolier sont très réduites et le travail est peu intense, 59. — L'école n'est qu'une image agrandie de la famille, IX, 61. — L'éducation a pour principal objectif de former des hommes pratiques,

l'histoire, dont la dernière partie de la longue note ci-dessous (p. 140-142) donne une rapide et insuffisante analyse. Nous

capables de triompher dans la lutte pour la vie, XI, 24 à 32. — L'application exclusive des lois économiques amena un état de guerre entre patrons et ouvriers, XI, 172 à 175. — Des dames anglaises, sans le secours de l'État, organisent des cours d'adultes pour ouvriers, XVI, 83. — L'ouvrier anglais sent l'utilité de l'instruction et s'applique à l'acquérir, XVI, 84. — Les écoles professionnelles sont plus pratiques en Angleterre qu'en France, XVI, 85. — En Angleterre, on laisse les capables se révéler par eux-mêmes, au lieu de les proclamer tels par des diplômes, XVI, 87. — L'instruction primaire obligatoire, en Angleterre, a un but purement utilitaire, XVI, 91. — L'histoire de Robinson Crusoé montre le germe minuscule de tous les phénomènes sociaux et le point de vue général auquel ils sont envisagés par un esprit anglo-saxon. Analyse de cette œuvre, XVI, 412 à 433. — Ce qui plait dans *Robinson Crusoé*, c'est l'effort continu et sans aide, XVI, 433. — Les mots qui nous viennent de l'anglais sont des termes de transport, d'industrie, d'affaires, d'exercices corporels, de vie politique, XVI, 497. — Les différents systèmes d'éducation anglaise révèlent la persistance d'un double courant, saxon et normand, XVIII, 404. — Les *public schools* d'Angleterre sont des conservatoires d'esprit normand, XVIII, 407. — Les jeunes aristocrates anglais de l'école d'Eton tiennent par tradition à l'emploi du fouet comme châtiment, XVIII, 108. — Les *public schools* donnent une certaine aptitude au commandement et à la direction des hommes, XVIII, 111. — L'excès des richesses accumulées a fait dégénérer, en Angleterre, les *public schools*, XVIII, 112. — Les *public schools* préparent plutôt aux professions libérales et aux fonctions publiques qu'aux carrières usuelles, XVIII, 113. — La formation saxonne porte à rechercher l'instruction dans la mesure où elle est pratiquement utile pour la vie, XVIII, 114, 118. — Les écoles de Birmingham offrent un type parfait d'instruction conforme à l'esprit saxon, XVIII, 118. — Oxford et Cambridge offrent un heureux mélange d'esprit normand et d'esprit saxon, XVIII, 121. — Organisation et fonctionnement de deux écoles anglaises, qui accentuent l'éducation dans le sens de l'aptitude à se tirer d'affaire soi-même dans la vie, XVIII, 273 à 300. — L'esprit saxon grandissant en Angleterre cherche, depuis un siècle, la formule d'enseignement qui répondra pleinement à ses besoins et à sa formation sociale, c'est-à-dire faire des jeunes gens aptes à se tirer d'affaire eux-mêmes, XVIII, 275. — L'école anglaise a un caractère pratique et religieux qui manque à l'école française, XX, 106. — L'ingénieur anglais a une formation plus technique que théorique, XX, 111. — Les professions libérales en Angleterre se recrutent souvent par voie d'apprentissage, XX, 114-121. — La plupart des médecins anglais sont peu savants, mais leur niveau intellectuel suffit aux besoins de leur clientèle, XX, 115. — L'avocat anglais est intellectuellement supérieur au médecin, parce que sa clientèle ne comprend guère qu'une élite, XX, 116. — L'ensemble des ouvriers anglais est hostile au socialisme théorique et mitige les idées socialistes par une conception pratique des faits, XX, 357-373. — Les collèges de jeunes filles à Cambridge, XXI, 357 à 380. — Ruskin, en réagissant au nom du beau contre l'esprit pratique des Anglais, réagit encore à l'anglaise, XXIV, 167, 178. — L'Anglo-Saxon s'élève à l'art peu à peu, à mesure qu'il s'enrichit et à force de volonté, en étudiant avec une attention intense les œuvres des races mieux douées, XXIV, 170-178. — Le peintre anglais recherche l'intensité de l'expression, voit les détails plutôt que l'ensemble et choisit des scènes intéressantes par elles-mêmes, XXIV, 174. — L'étude du latin, chez le jeune Anglais, est considérée comme un luxe, XXVI, 128. — Tableau de la vie scolaire en Angleterre, XXVI, 332 à 359. — Thomas Arnold enseignait à ses élèves les devoirs envers les classes ouvrières, XXVIII, 245. — Des bienfaiteurs généreux enrichissent la bibliothèque de Ruskin Hall, XXVII, 413. — Des patrons favorisent l'œuvre, 418. — Le système d'éducation des *public schools* a pour base la confiance, la loyauté, la liberté, XXVII, 271. — Organisation de l'enseignement et vie de l'écolier à Eton, 272-293. — L'école anglaise, habituant l'enfant à la liberté, prévient les révoltes de la jeunesse et fait prendre au sérieux la vie, XXVII, 274. — Par l'institution des « captains », l'école anglaise utilise les enfants plus capables pour l'éducation des moins capables, XXVII, 282. — L'enseignement populaire progresse rapidement en Angleterre, XXVII, 395. — Organisation du collège d'enseignement populaire de Ruskin-Hall, XXVII, 402. — Réformes accomplies dans l'enseignement par Thomas Arnold, directeur de Rugby, XXVII, 239-259. — Thomas Arnold agissait sur les élèves plus jeunes par l'intermédiaire de la première classe, qu'il dirigeait avec un soin particulier, XXVIII, 249. — L'influence de Thomas Arnold comme éducateur venait de ce qu'il faisait comprendre aux enfants le sé-

engageons le lecteur à se reporter au texte lui-même, car une œuvre de cette importance doit être lue et étudiée avec la plus grande attention.

rieux de la vie, XXVIII, 241. — L'élève devait se former des opinions, 253. — Exemple d'influence de l'école anglaise, qui apprend à se surpasser soi-même et non à surpasaer les autres, XXX, 147. — L'école anglaise contribue à la lutte contre l'alcoolisme, XXXVI, 354. — Quelques manifestations de l'état religieux en Angleterre : cérémonies, prédications en plein vent, conversations religieuses, etc., XXXIII, 508-533. — On peut ramener à trois les objections des protestants anglo-saxons contre le catholicisme : 1° le dogme de la suprématie papale ; 2° la crainte d'un empiétement sur les fonctions des évêques ; 3° la préoccupation de conduire les fidèles plutôt que de les élever, XXII, 373 à 376. — Le succès des *Trade-Unions* est dû à l'esprit pratique des Anglais, II, 387. — Les règlements réclamés par les Trade-Unions rappellent ceux de nos anciennes corporations françaises, XVI, 245. — Causes, moyens et résultats de la grève des mineurs, XVI, 397. — L'intensité relative du mouvement socialiste en Angleterre tient à l'intensité de la vie industrielle dans ce pays, XVII, 20. — Causes et conséquences de la grève dans les bassins houillers de l'Écosse, XVIII, 445 à 481. — Filatures ouvrières, fausses coopératives, montées par actions, à Oldham, XIX, 40. — L'irrégularité d'emploi des ouvriers suscite en Angleterre des associations ouvrières pour la défense de la main-d'œuvre, XIX, 55. — Les ouvriers irlandais de Glasgow se prêtent mal au régime de Trade-Unions, XIX, 135. — Les associations ouvrières anglaises ont pris rang comme organismes constitutifs de l'industrie textile, XIX, 238-242. — Les mineurs anglais font preuve, dans les congrès internationaux de mineurs, d'un esprit pratique remarquable, XX, 5-35. — Les unions de mineurs anglais l'emportent sur celles de tous les autres peuples d'Europe, XX, 10. — Les Trade-Unions ont, en général, la confiance de l'ouvrier, celle du patron et celle du public, XXI, 183-187. — Les Trade-Unions ont réussi à faire augmenter les salaires et diminué la journée de travail, XXI, 185. — Trois catégories d'ouvriers demeurent en dehors des Trade-Unions : 1° les artisans en petit atelier ; 2° les indifférents ; 3° ceux qui ne peuvent payer la cotisation, XXI, 191. — Les Trade-Unions ont dû leur succès à leur bon sens pratique, à leur haut niveau moral et à leur esprit éclairé, XVI, 193. — Les syndicats du bâtiment en Angleterre constituent un type de transition entre l'ancienne corporation et le syndicat moderne XXI, 431. — Les syndicats anglais du bâtiment ont obtenu en beaucoup d'endroits de véritables chartes de métier, XXI, 445. — La répugnance à l'épargne, empêchant de payer des cotisations, prive une catégorie d'ouvriers anglais des bienfaits des syndicats, XXI, 192. — Des membres de la haute société anglaise ont favorisé volontiers le développement des Trade-Unions, XXI, 200. — Certains règlements des syndicats anglais témoignent d'un souci particulier de la dignité morale et contribuent à relever l'ouvrier, XXI, 457. — Les syndicats du bâtiment en Angleterre procurent ingénieusement à leurs membres des secours de chômage, XXI, 441. — Le syndicat des charpentiers et menuisiers anglais secourt ses membres en cas de perte d'outils, de chômage, de maladie, d'accident, de vieillesse, de mort, XXI, 454. — Une association de dames pourvoit à l'enseignement populaire à Ruskin-Hall, XXVII, 414. — Les Trade-Unions demeurent autonomes et se concertent sans l'intervention d'organismes supérieurs, XXVII, 324. — Les unions ouvrières anglaises et américaines, par des procédés différents, arrivent aux mêmes buts, XXVII, 322-332. — C'est en s'occupant surtout du relèvement des salaires que les syndicats anglais ont réussi, XXIX, 182. — La multiplication des Unions ouvrières, en Angleterre, n'a pas pour effet de multiplier les grèves, XXX, 117. — Types de grève bien organisée, les mécaniciens anglais (1897), XXXI, 297-301. — Le « socialisme municipal » anglais n'est que la mise en régie de services publics confiés jadis à des compagnies, XXXII, 97. — Des listes de prix, établies à l'amiable, fixent le taux des salaires dans le Lancashire, XXXIII, 12. — Les syndicats des filatures de coton, dans le Lancashire, contribuent au maintien de l'entente entre patrons et ouvriers, XXXIII, 9. — Une solution partielle de la question des logements ouvriers à Londres est apportée par des entreprises purement financières, XXXIII, 530. — Types d'associations pour la construction de maisons ouvrières à Londres, XXXIII, 531. — Ces associations basent leurs opérations, strictement commerciales, sur des considérations morales, économiques et sociales, 542. — Des associations philanthropiques s'efforcent de procurer à Londres des logements confortables aux ouvriers, XXXV, 228. — La Marylebone Association achète les maisons délabrées, et les rend habitables, 228-231. — Cette association, due à l'initia-

Par les seules forces de la vie privée, bien plus que par l'action politique, — suivant la formule particulariste, — les

tive privée, s'attache à exciter chez les ouvriers l'esprit d'initiative, 231. — Dans le comité de direction du « Saint Bride foundation Institute » figurent des représentants de la fabrique, de l'Église et du collège de Sion, XXXVI, 11. — Les Trade-Unions favorisent et surveillent cette fondation, 17. — La *National free labour Association* fait campagne contre les *Trade-Unions* qu'elle accuse de tyranniser les ouvriers, XXXVI, 65. — Statistique et progrès des *Trade-Unions*, XXXVI, 67. — Les associations de tempérance ont fait beaucoup, en Angleterre, contre l'alcoolisme, XXXVI, 352. — L'opinion, en Angleterre, est une force contre les mauvaises mœurs, XXIII, 341. — Les Anglo-Saxons et les continentaux ont une conception différente du point d'honneur, XXIV, 77 à 89. — L'Occidental pratique le duel parce qu'il est plus féodal, plus gentilhomme et plus mondain ; l'Anglo-Saxon le repousse parce qu'il est plus particulariste, plus rural et plus religieux, XXIV, 92. — Dans la vie publique, le patronage du grand propriétaire se manifeste dans le gouvernement local et dans le gouvernement général, IV, 240. — Ce qui caractérise le *gentleman*, c'est le dévouement désintéressé au bien public, IV, 237. — La plupart des fonctions publiques exercées gratuitement par le *gentleman*, II, 196 à 198. — Ce qui empêche le développement de la bureaucratie malgré la densité de sa population, II, 195 et 196. — Le gouvernement local dans les campagnes est tout entier entre les mains des grands propriétaires, IV, 240. — Ils cumulent les fonctions administratives et judiciaires, IV, 241 à 243. — Ils exercent le pouvoir local avec compétence et économie, IV, 241. — Ces circonscriptions sont administrées gratuitement par les *magistrates*, ce qui garantit la compétence, l'économie, l'indépendance, IV, 240. — L'administration des comtés anglais par les *magistrates* est devenue insuffisante à cause des complications résultant de la richesse, VI, 376 à 384. — L'aptitude des intérêts privés anglais à s'assurer une représentation efficace conjure le danger des élections pour le *county-council*, VII, 385 et 386. — L'Angleterre sera soutenue dans la transformation du gouvernement des comtés par deux causes principales : 1° par l'absence de la bureaucratie ; 2° par la présence d'une classe de patrons aptes à conduire les intérêts publics, VI, 386 à 393. — Les conseils de comté ont été obligés d'exproprier les immeubles malsains, et autorisés à exploiter en régie directe des maisons destinées aux classes populaires, XXXVI, 243. — L'industrialisme de ces conseils n'est pas à proprement parler du socialisme, 243. — L'organisation municipale de Londres assure tous les avantages du *Self-government* sans danger pour l'État, X, 401 à 406. — L'instabilité actuelle des ouvriers anglais a pour cause profonde la concentration urbaine, X, 401. — Les « unions de paroisses » décident librement les questions d'établissement de routes, VI, 378. — La multitude des intérêts anglais rend plus nécessaire la décentralisation de toutes les possessions britanniques et l'autonomie de l'Irlande en particulier, XVII, 393. — La distribution des partis dans le Parlement anglais indique que le pays est mûr pour une fédération, XVII, 397. — La vraie cause de la liberté politique anglaise gît dans l'autonomie des pouvoirs, autonomie qui se retrouve dans la société simple des pêcheurs côtiers, IV, 356 à 361 ; et non dans l'organisation savante du pouvoir central, IV, 353 à 365. — La seule *séparation des pouvoirs* qui produise la liberté politique est la séparation des pouvoirs *d'après leur objet*, parce qu'elle suppose l'autonomie et la responsabilité, IV, 362 à 364. — Le petit nombre des partis politiques en Angleterre tient à ce que les compétitions sont peu fréquentes à cause du peu de places accordées par le gouvernement, IV, 218 à 220. — La monarchie est limitée par les pouvoirs locaux, IV, 114. — Les grands propriétaires exercent une action importante dans le gouvernement général, IV, 243. — Ils représentent à la fois les intérêts de stabilité et de progrès, *ibid.* — Tandis que les « grandes nations » annulent les petits pays qu'elles englobent, l'Angleterre crée de petits pays qui se développent par leur énergie intime, V, 293. — Elle n'est, à vrai dire, ni un royaume ni un empire : c'est une petite province à la tête d'une race, V, 292 et 293. — Le Parlement anglais a fait preuve de sens en réorganisant la vie provinciale qui se développait, et en négligeant de modifier l'administration paroissiale de moins en moins compliquée, VI, 381 et 382. — Les *magistrates*, nommés par le souverain, sont complètement indépendants du pouvoir, par leur situation territoriale qui leur enlève tout désir d'avancement, V, 219 à 222. — Les juges des cours et de Westminster, nommés par le souverain, sont indépendants du pouvoir par leur profession même, qui est le couronnement de leur carrière privée, et par la haute situation sociale et pécuniaire qu'elle leur assure, V, 222, 223. — La constitution d'un parti ouvrier crée de grandes difficultés au ministère Gladstone. — Le ministère

Saxons, établis en Grande-Bretagne, triomphent successivement des Bretons, des Angles, des Danois et des Normands[1]. Ils éta-

Gladstone rencontre en face de lui une foule de problèmes difficiles, XIV, 405 à 414. — L'autonomie irlandaise est rendue très difficile par suite de l'absence d'une classe de gouvernement en dehors des avocats et des journalistes, XIV, 395 à 405. — Les Anglais se sont mis dans des conditions impossibles pour gouverner l'Irlande, XIV, 395 à 405. — Les progrès de l'industrie en Angleterre, en élevant les ouvriers, poussent à l'introduction d'une certaine dose de démocratie dans le gouvernement, XVII, 382. — L'Anglo-Saxon n'est pas chauvin et capitule volontiers quand il aperçoit un autre moyen de triompher, XIX, 488. — La vie privée a rendu le travailleur anglais de plus en plus apte à gérer les intérêts publics; XIX, 503. — Les fonctionnaires anglais sont moins complètement instruits de leur métier que les nôtres, et s'y débrouillent généralement mieux, XX, 118. — Les fonctionnaires anglais sont choisis et avancent, non en raison de l'âge, mais en raison de la valeur personnelle, XX, 120. — L'œuvre législative en Angleterre est l'aboutissement et la consécration des efforts privés, XXII, 122. — Les progrès de la réglementation législative en Angleterre n'impliquent pas une évolution vers le socialisme, mais une meilleure compréhension d'intérêts nouveaux, XXII, 131. — Gladstone prévoyait les transformations à opérer, et, quand il les jugeait socialement indispensables, il tâchait de les rendre politiquement aisées, XXV, 431. — La politique extérieure de Gladstone a été en avance sur son siècle, XXV, 433. — Dans les pays où la monarchie est le plus solide, les pouvoirs publics sont constitués par une série de groupes spontanés et autonomes, IV, 112; et le chef de l'État n'a d'autres fonctions que celles qui n'ont pu être remplies par ces groupes, IV, 114 à 121. — Ce type s'observe surtout dans le nord de l'Europe. — Le haut domaine de l'Angleterre sur ses colonies est une sorte de protectorat, XXX, 402, 440. — L'Impérialisme anglais a pour but de protéger l'expansion anglo-saxonne contre des obstacles nouveaux, XXXIV, 384-397. — Les diverses parties de l'Empire britannique sentent le besoin de s'unir pour constituer une grande force. De là l'impérialisme, XXXIV, 5-18. — Tout semble annoncer la formation prochaine d'un Empire fédératif anglo-saxon, 18. — L'État anglais pousse les colonies à demeurer unies à la métropole, pour permettre à la race saxonne de se répandre librement, XXXIV, 394. — L'humeur voyageuse des Anglais vient de l'organisation de la famille, II, 298. — La famille-souche produit le meilleur type de colonisation, I, 380. — L'excédent de la population est la première condition de la colonisation, I, 378. — Les jeunes colons ont besoin d'un patronage, I, 381. — L'émigration anglo-saxonne favorisée au dix-septième siècle par une crise agricole, II, 154 et 155 et par les persécutions religieuses, II, 155 et 156. — Pour les Anglais, la plus brillante carrière nationale est l'émigration aux colonies, V, 294. — Les Anglais sont plus terribles et plus envahissants par le nombre et la ténacité de leurs colons que par la force de leurs armes, IX, 482. — Le colon anglais veut être indépendant, et avoir des voisins qui comprennent comme lui l'indépendance, XXV, 219. — L'émigration des capables est une des causes du prolétariat anglais, XVI, 22. — Comment les colons anglais s'implantaient peu à peu en Louisiane, XXV, 212, 117. — Influence de l'Italie sur l'Angleterre au point de vue artistique, XXIV, 172, 176. — L'Angleterre, par ses conquêtes, relève le Sud de l'Afrique, XXIX, 211.

1. **Angleterre. Son histoire.** — Les Romains ont laissé peu de trace en Grande-Bretagne, XXXII, 201. — Les Odiniques chefs des Saxons n'y trouvaient pas une organisation romaine et une population romanisée, 204. — Divers types de Bretons qui occupaient la Grande-Bretagne avant les Saxons, XXXII, 204. — Expédition des Jutes en Grande-Bretagne sous Hengist et Horsa, XXXII, 207. — L'installation des Saxons dans le Sussex ressemble, dans ses traits fondamentaux, à l'installation des colons anglais en Amérique, XXXII, 298. — Conquêtes des Angles en Grande-Bretagne. Elles sont vastes, et manquent de stabilité, comme celles des Français en Amérique, XXXII, 423-440. — Conquête éphémère des Danois, XXXII, 537-547. — Description de la Grande-Bretagne occupée par les Saxons. Ce sol était riche et les Saxons l'ont rendu vacant, XXXII, 200. — La région entre la Tamise et la Manche se prêtait à la colonisation agricole des Saxons, XXXII, 296. — La race anglo-saxonne, organisée en familles-souches, a triomphé de la race celtique en familles instables, IV, 98 à 108. — Les bardes ont été impuissants à patronner les populations celtiques, IV, 101 à 104. — La famille instable a été cause de la décadence et de la disparition des Celtes, IV, 97. — La famille-souche a été importée du dehors, IV, 131. — Elle résulte non de la loi, mais de la volonté des pères de famille, IV, 138. — Elle développe le domaine aggloméré, la résidence rurale, les familles nombreuses, IV, 139 à 143. — La constitution anglaise repose essentiellement sur la famille-souche, IV,

blissent le Parlementarisme et le *Self-government*, c'est-à-dire la *prédominance du Particulier sur l'État*. Et c'est bien là le

247. — La famille-souche est la cause de la stabilité et de la prospérité, IV, 96. — L'Anglo-Saxon a triomphé successivement des Celtes, des Angles, des Danois, des Normands, par la seule supériorité de la vie privée, XXIV, 441. — Physionomie commerciale des Jutes, XXXII, 214. — Migration de quelques Saxons en Grande-Bretagne avec les Jutes, XXXII, 200-213; d'autres Saxons, 295-308. — L'émigration des Angles en Grande-Bretagne est la mise en marche de tout un peuple, XXXII, 424. — Les Angles envahissent hâtivement des espaces démesurées, 427. — Les Saxons se créent en Angleterre des domaines indépendants, XXXII, 303. — Les Angles accaparaient la terre comme une provision de biens à distribuer, et non comme une force productive à mettre en œuvre, XXXII, 430. — La prédominance du petit domaine chez les Saxons engendrait un régime de transports à pied, XXXII, 533. — Peu de Saxons se rendaient aux assemblées politiques, XXXII, 305. — La masse s'en remettait spontanément aux plus entendus, 305. — Le rôle de chef odinique, chez les Saxons établis en Grande-Bretagne, fut précaire et restreint, XXXII, 303. — Prédominance des Saxons sur les Bretons. Inutilité des attaques de ceux-ci, XXXII, 299-303. — Supériorité des Angles sur les Bretons, XXXII, 424, et des Saxons sur les Angles, 435. — Les Saxons ont prédominé sur les Angles en colonisant mieux, en pratiquant le gouvernement libre et égal, en se conservant et se développant de manière à mieux soutenir une lutte, en rencontrant des sympathies chez les populations adverses, en leur laissant la liberté de se gouverner et en s'étendant chez elles, XXXII, 436. — Prédominance des Saxons sur les Danois, XXXII, 531-547. — La lutte des Saxons contre les Danois a été dirigée par le peuple plus que par les chefs, XXXIII, 24. — Chez les Angles régnait, autour du chef, le système de la truste, XXXII, 430. — Il y avait chez les Angles des nobles et des paysans, XXXII, 429. — Triomphe des Saxons sur la féodalité normande en Grande-Bretagne, XXXIII, 24-38. — Ce qu'étaient les Normands, 25. — Type du chef guerrier normand, pur odinique, 29. — Entrée des Normands dans le système féodal, 30. — L'Odinique chef de Normands a une aptitude spéciale à établir, par son arbitraire, l'ordre dans tout ce qu'il réussit à dominer, XXXIII, 30. — Le régime féodal lui convient par les facilités qu'il offre à l'organisation militaire, 31. — Les Normands colons, de type particulariste, font la Normandie stable, 32. — Les Normands odiniques étaient aptes à une expansion militaire brillante, mais passagère, XXXIII, 32. — La Normandie stable provient des éléments particularistes englobés dans l'immigration normande, XXXIII, 33. — Guillaume le Conquérant n'amenait pas en Angleterre une colonie agricole, mais une bande militaire, ce qui dicta le mode d'occupation, XXXIII, 35. — Les Saxons conquis résistent socialement à leurs vainqueurs, 35. — Les Saxons gagnent la noblesse normande et triomphent finalement, 36. — Les Saxons, vaincus par les Normands sur les champs de bataille, ont fini par triompher sur le terrain social, XIX, 487-504. — Les seigneurs normands étaient isolés dans leurs seigneuries, sans organisation qui les reliât les uns aux autres, XXXIV, 510. — La fonction de shérif, dans les comtés, perdit peu à peu son importance, XXXIV, 515. — Les fonctionnaires durent se faire assister par les gens du pays, 515. — La noblesse normande se laissa gagner par la manière de vivre des Saxons, XXXIV, 512. — Lutte séculaire du petit paysan saxon contre les obstacles qui l'empêchent de se développer, XXXIV, 384. — L'Angleterre, après la conquête normande, évolue vers le type du self-government, XXXIV, 516. — En Angleterre, ce qui vient de l'esprit normand est plus brillant; ce qui vient de l'esprit saxon est plus solide, XVIII, 106. — Les missionnaires anglo-saxons s'installaient principalement au milieu des domaines ruraux qu'exploitent les familles-souches de l'Allemagne du Nord, IX, 28. — Le clergé anglo-saxon ne devait pas ses habitudes d'organisation à son éducation toute romaine, XI, 47. — Les moines anglo-saxons répugnaient à la vie ecclésiastique irlandaise, IX, 360. — Les moines anglo-saxons organisèrent leurs monastères selon les exigences de leur caractère national, IX, 367. — La religion, pour les moines anglo-saxons, était avant tout une affaire d'établissement éternel, IX, 369. — L'apostolat anglo-saxon avait un caractère nettement local et définitif, IX, 372. — Les missionnaires anglo-saxons se sont inspirés des traditions sociales de leur race, du sens pratique développé en eux par l'éducation, IX, 450. — Les moines anglo-saxons évangélisaient sans réclamer la protection des pouvoirs publics, IX, 467. — L'apostolat anglo-saxon était social aussi bien que religieux, IX, 474. — Le régime des biens ecclésiastiques, chez les Angles, donnait lieu à des abus et à des intrusions laïques, XXXII, 431. — La féodalité n'avait pas besoin de se créer chez les Saxons d'Angleterre. Tous les propriétaires étaient égaux, XXXII, 306. — La *gentry* a renou-

trait caractéristique et alors nouveau dans le monde de la Formation particulariste.

velé la noblesse anglaise, XXXV, 25. — La nouvelle noblesse n'eut plus les tendances militaires de l'ancienne, 26. — Sous les Tudors, la race, malgré ses progrès, n'a pas de chefs dignes d'elle, 31. — Après 1648, la *gentry* recrute les lords, 109. — La révolution anglaise de 1648 fut la rencontre de l'élite de la *gentry* avec des chefs précédents devenus insuffisants, XXXV, 107. — Les sommités de la *gentry*, arrivées au pouvoir, voulurent se servir du Parlement pour opprimer les colonies naissantes, XXXV, 112. — Chez les anciens Anglo-Saxons, le bon ordre de la vie publique résultait de la bonne organisation de la vie privée, IX, 41. — L'ancienne société anglo-saxonne était une hiérarchie de domaines et de familles, IX, 43. — Faiblesse de la monarchie anglaise en présence des résistances saxonnes et des défections de la noblesse, XXXIV, 512. — Les Tudors, profitant de ce que les progrès de la gentry étaient imparfaits, ont pu être despotes, XXXV, 31. — Les Stuarts entrèrent dans le système des Tudors, 107. — Les Anglais ont usé de moyens ingénieux pour que la terre fût toujours répartie chez eux de manière à favoriser l'initiative, XXXV, 20. — L'ascension des non-propriétaires à la possession du sol était facile, 21. — Par suite, la race est restée longtemps rurale, 22. — Plus tard, la gentry, une fois élevée, achète les biens des petits propriétaires, 29. — La noblesse anglaise a représenté dans l'histoire et représente encore à un certain degré l'esprit normand, XVIII, 104. — Le particularisme saxon fait sentir son influence aux diverses époques de l'histoire d'Angleterre, XVIII, 104. — La monarchie et l'aristocratie anglaises, issues des Normands, n'ont subsisté que vivifiées et soutenues par l'esprit saxon, XVIII, 121. — Le système du Home Rule est un retour aux traditions saxonnes effacées par les tendances normandes, XVII, 394. — La littérature anglaise du quatorzième siècle se ressent de la fusion des races qui s'opère en ce moment en Angleterre, XIX, 490-495. — L'histoire politique de l'Angleterre montre que l'Anglo-Saxon a surtout demandé à ses différents gouvernements de le laisser en paix, XIX, 496. — Du quatorzième au dix-septième et au dix-huitième siècle, les diverses classes rurales, en Angleterre, formaient une masse intimement liée dans toutes ses parties, XI, 157 à 159. — Du quatorzième au dix-huitième siècle, en Angleterre, les campagnes l'emportent sur les villes par la population, par la richesse, par l'influence acquise, l'agriculture l'emporte également sur le commerce et l'industrie, par le nombre, la fortune et le pouvoir, XI, 159 à 161. — Au dix-huitième siècle s'achève une évolution profonde, par l'intrusion dans la vie rurale d'urbains enrichis par l'industrie ou le commerce, XI, 161. — Ces nouveaux propriétaires visent avant tout l'exploitation fructueuse de leurs domaines sans se préoccuper des effets sociaux de leurs procédés, XI, 162. — L'un de ces effets fut l'éviction du petit propriétaire par les gros capitalistes, XI, 164. — Les guerres de l'Angleterre au moyen âge ont favorisé l'expansion de la race anglo-saxonne, XXXV, 29. — Les querelles de partis, en Angleterre, favorisèrent l'émigration en Amérique, XXXV, 110. — Chaque groupe s'installe à part, selon l'ancienne méthode saxonne, 111. — Comment la formation particulariste s'est dégagée en Angleterre de la formation communautaire, XXVI, 512 à 521. — Dans les temps modernes, les sociétés les plus communautaires sont les plus arriérées, les moins riches, les moins puissantes, XIII, 24. — Les deux sociétés qui ont dominé toutes les autres, l'une dans l'antiquité, la société romaine, l'autre dans les temps modernes, la société anglo-saxonne, ont été les plus éloignées de la formation communautaire, XIII, 25. — Les conditions actuelles s'opposent au développement du communisme, XIII, 26. — La formation particulariste produit le régime social le plus favorable à la solution de la question ouvrière, XIII, 30. — Constatation par un Russe de la supériorité des Anglo-Saxons sur ses compatriotes, XXVIII, 164-171.

Rôle de l'Angleterre dans le monde, IV, 96. — Le Play s'est mépris sur les causes de la force de la société anglo-saxonne, XVII, 170. — Le secret de la supériorité de l'Angleterre est dans l'éducation de l'homme conçue comme élément de toute prospérité, XIX, 305. — L'Anglo-Saxon représente aujourd'hui le type le plus apte à gagner de l'argent et à le dépenser, XXXI, 23. — Quand l'Anglo-Saxon vole ou fait le mal, il organise son entreprise supérieurement, et la rend plus dangereuse, XXXI, 25. — Les Saxons ont fourni à l'Europe une organisation sociale supérieure à celle des Romains, XXXI, 45.

Hong-Kong. — Situation géographique éminemment favorable au commerce, II, 66. — Colonie purement commerciale, à cause de sa situation géographique, II, 64 et 65. — Mélange des nationalités sans fusion par suite du court séjour des commerçants, I, 66 et 67. — Dépendante de la métropole par suite de son caractère commercial, II, 68. — La législation douanière des Chinois cause éphémère de prospérité commerciale, II, 66. — Instabilité des familles qui y font le commerce, II, 66 et 67. — Influence délétère du commerce de l'opium, II, 68.

Aussi nous voyons l'évolution anglaise aboutir à la Grande Charte, tandis que l'évolution française aboutit à Louis XIV, à la Convention et à Napoléon, tandis que l'évolution allemande aboutit à l'absolutisme impérial.

Ainsi s'explique le caractère unique de la race anglo-saxonne au milieu de tous les autres peuples. Ce caractère, ce « superbe isolement » n'est pas l'œuvre du hasard (le hasard, c'est l'ignorance); il est l'œuvre d'une multitude de causes concordantes, lentement accumulées et continuellement accrues, que la science sociale est enfin arrivée à expliquer et dont la note ci-dessus donne une analyse très incomplète et très insuffisante, malgré son étendue.

Dans ce groupe, nous distinguons deux régions, la Basse-Écosse et l'Angleterre. Cette distinction est justifiée par ce fait que la Basse-Écosse, où domine actuellement la formation particulariste, a été cependant influencée par la formation communautaire, qui est traditionnelle dans la Haute-Écosse.

II. — LE GROUPE DE L'AUSTRALASIE ET DE L'AFRIQUE ANGLAISE[1].

Ce groupe comprend la plus grande partie des colonies anglaises, où les colons anglo-saxons ont apporté leur formation sociale. L'Angleterre, en effet, exerce sur l'État social de ses colonies une influence beaucoup plus grande que celle que nous exerçons sur les nôtres. Cela tient à ce que l'émigration anglaise est surtout composée de colons, d'industriels et de commerçants, tandis que la nôtre est surtout composée de soldats et de fonctionnaires. Ceux-ci ne s'implantent pas solidement dans le sol, ils séjournent peu de temps et ne transforment le pays que faiblement, ou, tout au moins, très lentement.

Cette différence dans les procédés d'expansion et de colonisation est encore une manifestation de la différence des formations

1. **Monographies publiées.** — Paul de Rousiers, *La Nouvelle-Zélande* (*Sc. soc.*, II, 52 et suiv.). — Edmond Demolins, *Boërs et Anglais* (*Sc. soc.*, XXVIII et XXIX).

sociales de la France et de l'Angleterre; elle justifie la classification par une nouvelle série de caractères que tout le monde peut constater facilement.

Les principales régions de ce groupe sont la Nouvelle-Zélande[1], l'Australie, l'Afrique anglaise, si profondément et si rapidement transformées. Nous n'y comprenons pas l'Inde, du moins quant à présent, parce que ce pays, à cause du climat et de la densité de la population indigène, n'est pas peuplé par la race anglaise; il est seulement administré par elle. Le pays n'ayant pas été rendu vacant, la formation sociale indigène a persisté et n'a pu être, jusqu'à ce jour, que très superficiellement influencée par celle des dominateurs.

III. — LE GROUPE DE L'AMÉRIQUE DU NORD[2].

Le groupe de l'Amérique du Nord se classe en dernier lieu parce qu'il représente la Formation particulariste arrivée à son

1. **Nouvelle-Zélande.** — Sa situation insulaire et sa forme allongée assurent à toutes les parties une humidité favorable à la culture, II, 56. — La douceur du climat et sa salubrité permettent aux Européens le travail agricole, II, 54. — Type accusé de colonisation agricole, II, 53. — La colonisation agricole fixe les émigrants au sol, II, 57 et 58. — Développe l'autonomie du gouvernement, II, 63 et 64. — La découverte des mines d'or a amené une immigration subite et désorganisée, II, 56. — La vie publique se constitue à mesure que des besoins nouveaux se manifestent, II, 59 à 62. — Stérilité de la partie centrale de l'Australie par suite de l'absence d'humidité, II, 55. — Le convict australien, sachant qu'il peut compter sur son travail personnel pour améliorer son sort, se relève effectivement, XIX, 190, 197.

2. **Monographies publiées.** — Léon Gérin, *Trois types de l'Habitant canadien-français* (*Sc. soc.*, XXVIII). — Id. *Le Huron de Lorette* (*Sc. soc.*, XXXII). — Id. *La loi naturelle du développement de l'instruction populaire au Canada* (*Sc. soc.*, XXV). — Id. *Monographie du Canada ; l'Histoire de la colonisation* (*Sc. soc.*, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII). — Paul de Rousiers, *Histoire d'un colon canadien* (*Sc. soc.*, X). — *Paysan de Saint-Irénée* (Bas-Canada), O. M., 1re sér., V. — Paul de Rousiers, *La Vie américaine*, en volume. — Id. *Outre-Mer* (*Sc. soc.*, XX). — Id. *Comment se fait l'unité du type yankee* (*Sc. soc.*, IX). — Id. *En voyage* (*Sc. soc.*, XII). — Id. *Les industries monopolisées* (trusts) *aux États-Unis*, un vol. — Id. *L'ouvrier américain et l'évolution industrielle* (*Sc. soc.*, XXV). — *Une sucrerie sur un ranch du Far-West* (*Sc. soc.*, XXX). — Paul Bureau, *Le Homestead*, (*Sc. soc.*, XVIII et en vol.). — Paul de Rousiers, *Les bills Mac-Kinley* (*Sc. soc.*, X). — Id. *Jonathan et John Bull* (*Sc. soc.*, XIII). — *Le clergé catholique et la formation intellectuelle en Amérique* (*Sc. soc.*, XXXII). — P. de Rousiers, *La grève des charbonnages américains* (*Sc. soc.*, XXXIV). — Id. *Les troubles de Homestead* (*Sc. soc.*, XIV). — Id. *Henry Georges est-il socialiste?* (*Sc. soc.*, X). — Id. *Les élections de New-York* (*Sc. soc.*, XXIV). — Id. *La politique et l'état social aux États-Unis* (*Sc. soc.*, XV). — Id. *Les Scandinaves aux États-Unis* (*Sc. soc.*, XVIII). — Paul Chélard, *Comment les Hongrois deviennent russes en Amérique* (*Sc. soc.*, XXXIV). — P. de Rousiers, *Pourquoi la prépondérance appartient, en Amérique, aux émigrants du nord de l'Europe* (*Sc. soc.*, IX). — Id. *Le différend italo-américain* (*Sc. soc.*, XI). — Id. *Le conflit actuel entre Yankees et Peaux-Rouges* (*Sc. soc.*, XI). — H. de Tourville, *Hist. de la Formation particulariste. La Fondation des États-Unis* (*Sc. soc.*, XXXV). — *Métayer de l'Ouest du Texas*, O. M., 2e sér., IV. — *Mineur des placers du comté de Mariposa* (Californie), O. M., 1re sér., II.

plus haut degré de développement. Cela tient aux conditions nouvelles dans lesquelles les émigrants anglo-saxons se sont trouvés en Amérique. Ils étaient eux-mêmes le produit d'une sélection, car l'émigrant anglais, contrairement à ce qui se passe en France, se recrute dans la partie de la population la plus travailleuse, la plus énergique, la plus entreprenante. Tandis que la Formation communautaire donne une sélection d'émigrants par en bas, la Formation particulariste donne une sélection par en haut; cela est bien caractéristique et suffirait à expliquer la supériorité et l'avenir de l'expansion anglo-saxonne.

La valeur de ces émigrants supérieurs fut encore accrue par la lutte qu'ils durent entreprendre pour se rendre maîtres de ces vastes territoires et pour les coloniser. Ces pionniers et ces colons devinrent les hommes admirables qui ont créé les États-Unis, qui les ont finalement placés à l'avant-garde de l'humanité, qui se sont faits les champions incontestés du progrès social.

J'ai dû classer en premier lieu le Canada, parce qu'il est moins avancé dans la formation particulariste à cause de la forte proportion d'éléments français qu'il renferme. Le Canadien est à l'état de *combinaison* entre l'élément français précédemment établi et l'élément anglais.

La prépondérance actuelle de l'élément anglais s'explique trop bien par l'histoire de la colonisation française au Canada[1],

1. **Canada. — Histoire et organisation sociale.** — Le roi de France échoue dans ses tentatives de colonies au Canada, par suite de l'instabilité de l'État, et de la mauvaise organisation de ses finances, XI, 320 à 331. — Les gentilshommes échouent par suite de leur caractère guerrier et bureaucratique qui les rend inaptes à créer des colonisations agricoles, XI, 331 à 344. — A l'époque de la découverte et du premier peuplement de l'Amérique, la classe supérieure en France se trouve incapable de coloniser sans le secours de l'État, XII, 526. — A l'époque de la découverte de l'Amérique, l'État en France est incapable de coloniser, soit par des subsides, soit par l'octroi de privilèges permanents, XI, 526. — L'exploitation du Canada par les compagnies marchandes eut pour résultat de livrer le pays à l'étranger, XI, 527 à 550. — Les premiers seigneurs du royaume, loin de soutenir les colonisateurs canadiens, s'établissent sur eux en parasites et cherchent à en vivre, XI, 526 à 533. — L'exploitation exercée par les compagnies marchandes laissait en souffrance tous les intérêts stables de la colonie, XI, 533 à 544. — Les compagnies marchandes se bornèrent à l'exploitation du pays pour les fourrures; elles n'établirent pas de colons et livrèrent le pays à l'ennemi, XI, 527 à 550. — Par suite de la décadence de la vie

10

dont M. Léon Gerin nous a retracé les diverses phases. Il suffit de lire l'analyse que nous en donnons en note

locale, en France, et par suite de l'insuffisance des pouvoirs publics, la colonisation au Canada se borna à quelques efforts spasmodiques et incomplets, XII, 162. — Les premiers efforts de la colonisation échouèrent par suite de l'absence de l'élément agricole, XII, 162. — Les premiers seigneurs canadiens comptaient sur les emplois publics pour vivre et mettaient toute leur ardeur à s'en emparer, XII, 161 à 192. — Les gentilshommes français émigrés au Canada, étant de purs fonctionnaires, ne firent rien ou presque rien pour la colonisation, XII, 161, 546. — Le mécanisme de colonisation construit par Richelieu reposait sur une tenure seigneuriale des terres; mais comme celle-ci avait pour base le monopole de la traite qui était faible et vacillant, tout l'édifice menaçait ruine, XII, 161 à 192. — L'Église de France ne pouvait compter ni sur les gentilshommes, ni sur l'État, pour faciliter l'installation et la diffusion de ses missions, XII, 546. — Mais elle pouvait s'assurer le concours de personnes riches, parmi les hauts fonctionnaires et les grands seigneurs de la cour, XII, 547 à 548. — C'est surtout par l'entremise des Jésuites que le concours des grands seigneurs fut assuré aux Missions du Canada, XII, 549. — Les fondations pieuses créées autrefois au Canada étaient en même temps des entreprises de colonisation, XII, 551. — Les fondateurs d'entreprises pieuses, en France, sont exposés, à cause de leur conception abstraite de la vie, à perdre, en tout ou en partie, l'effet utile de leur action, XII, 552 à 562. — Les fondations pieuses françaises sont atteintes d'une vice profond : l'instabilité, XII, 562. — Les fondateurs essaient d'y remédier au Canada, par la conquête du pouvoir, XII, 562 à 565. — Les fondations pieuses, soutenues par une classe dirigeante instable, en arrivent, tôt ou tard, à réclamer la protection de l'État, XII, 565. — La protection de l'État ne fit que ravir l'indépendance, sans donner la stabilité et la sécurité aux fondations pieuses du Canada, XII, 565. — Louis XIV fut impuissant à suppléer à l'initiative privée dans la colonisation du Canada, XIII, 519 à 546. — La Compagnie des Indes occidentales a négligé les intérêts du Canada, XIII, 524; elle a échoué dans son commerce, XIII, 525. — Les seigneurs furent impuissants à coloniser le Canada, soit par eux-mêmes, soit avec l'assistance de l'État, XIII, 530. — L'intervention de l'État, qui des gentilshommes n'avait pu faire des agriculteurs au Canada, leur permit de s'emparer du commerce des fourrures et de le constituer sur une large base, XIII, 535. — La première conséquence du développement de la traite au Canada fut l'expansion subite de la colonie, XIII, 539. — Le commerce des fourrures fit du seigneur canadien un aventurier, ou un fonctionnaire, XIII, 546. — Au Canada, depuis la conquête, l'élément nobiliaire et fonctionnariste a disparu; l'élément paysan est resté et s'est développé, XV, 427. — Le domaine plein est la caractéristique et le point culminant de la culture bas-canadienne. Ce domaine tend à se proportionner aux besoins d'une famille en simple ménage, XV, 430. — Les Percherons, au seizième siècle, s'établissaient au Canada par leur propre initiative, à leurs risques et périls, XV, 435. — La chasse aux fourrures, au Canada, tendait à faire évoluer ceux qui s'y livraient longuement vers l'oisiveté et la vie sauvage, XV, 440. — Dans le Bas-Canada, les familles tâchaient de donner à leurs domaines la forme d'un rectangle long et étroit, pour être à même de se défendre promptement les uns les autres, XV, 445. — Le propriétaire canadien a un éloignement prononcé pour la main-d'œuvre étrangère salariée, XVI, 301. — Le paysan canadien fabrique chez lui tout ce qu'il peut et n'achète que le strict nécessaire, XVI, 305. — Sur le bas Saint-Laurent, la pêche, la chasse et la cueillette fournissent aux cultivateurs des subventions importantes, XVI, 302. — Le propriétaire canadien laisse à un de ses héritiers la partie essentielle de son domaine, et divise le reste entre les autres, en parts souvent inégales, XVI, 309. — Au Canada, la famille comprend souvent deux ménages au même foyer. Elle recueille des collatéraux et compte de nombreux enfants, XVI, 311. — L'autorité paternelle, dans la famille canadienne, est beaucoup moins forte que l'autorité patriarcale proprement dite, XVI, 312. — La femme canadienne a une situation supérieure dans la famille, et y représente l'élément lettré, XVI, 312. — Le propriétaire canadien, vers la soixantaine, s'associe un de ses fils, et l'avantage, XVI, 314. — Au Canada, les avantages faits à l'héritier associé emportent des charges familiales, XVI, 315. — Au Canada, les enfants qui doivent s'établir au dehors quittent le foyer avec regret, et le plus tard possible, XVI, 316. — Le propriétaire canadien ne donne à ses filles qu'une dot mobilière modeste, mais pourvoit généreusement les garçons qui émigrent, XVI, 316. — Chaque enfant canadien, dans les donations ou le testament de ses parents, reçoit généralement en raison des services qu'il rend à la communauté, XVI, 317. — L'enfant canadien émigré conserve des rapports

pour comprendre pourquoi la race française a reculé devant la race anglo-saxonne. Elle a reculé précisément pour les causes que la classification met en relief.

Il faut lire également la description de trois types d'habitants canadiens[1] donnée par M. Léon Gérin et sa monographie

très étroits avec la famille. Il la soutient, ou est soutenu par elle, XVI, 317. — Dans les familles canadiennes, les garçons s'établissent à leur compte, et font preuve d'une remarquable initiative, XVI, 319. — Au Canada, le nombre des enfants et leur esprit d'initiative produit un fort courant d'émigration, XVI, 319. — Le succès des Canadiens émigrés est très inégal. — La famille canadienne présente trois caractères : 1° un ensemble de pratiques communautaires; 2° une manifestation claire de particularisme; 3° mais un particularisme limité dans son action, XVII, 318. — Les phénomènes de communauté se traduisent, dans la paroisse canadienne, par l'assistance mutuelle et par la disposition des habitations en « rang », XVII, 320 à 329. — Les phénomènes de particularisme se traduisent, dans la paroisse canadienne, par la tendance de chaque famille à se suffire, la suppression du pâturage communal, et du groupement en village, la constitution de domaines distincts et bien clos, XVII, 329. — Chez l'habitant canadien, les intérêts, tout en étant distincts, séparés, particularisés dans une grande mesure, restent peu importants; ils ne s'élèvent pas au-dessus de la petite culture, ce qui empêche la constitution d'organismes publics spontanés; ils sont importés du dehors : c'est l'Église qui constitue les cadres administratifs, sous la forme de la paroisse, XVII, 331. — La paroisse canadienne enserre l'habitant à la manière des organismes patriarcaux, dont elle a l'autocratie bienveillante, paternelle, envahissante; elle n'en diffère que sur un point : le travail et la propriété lui échappent, XVII, 331. — Le gouvernement paroissial canadien est personnel et autocratique, bienveillant et paternel dans la personne du curé, XVII, 333. — Un autre caractère du gouvernement paroissial canadien, c'est l'universalité de son objet : il est à la fois religieux, familial et public, XVII, 334. — Enfin, il est à peu près dépourvu de toute contrainte matérielle directe, XVII, 335. — Le gouvernement paroissial canadien a pour effet de développer fortement l'esprit religieux, les institutions religieuses et l'intensité de la vie locale, XVII, 336. — Au Canada, le pouvoir central, pas plus que le pouvoir paroissial, n'émane de l'habitant, XVII, 339. — L'habitant canadien se distingue du particulariste; mais il présente, dans la classe des quasi-communautaires, une variété bien marquée et nettement influencée par le particularisme, XVII, 345. — La formation canadienne développe la souplesse du type et sa stabilité, XVII, 346. — Le domaine plein a limité le développement de la race canadienne, XVIII, 417 à 444. — Le colon anglo-saxon a créé, au Canada, un ordre social nouveau et compliqué; il a poussé en avant la culture et l'industrie, XVIII, 418. — Par la croissance limitée de la masse et par l'absence d'individualités supérieures, de patrons agricoles, la population rurale canadienne-française s'est trouvée empêchée de faire grand, XVIII, 424. — En l'absence de classe supérieure agricole au Canada, les curés remplissent le rôle de patrons, mais leur patronage est insuffisant, XVIII, 424. — La concurrence anglo-saxonne a eu des effets à la foi favorables et défavorables sur la campagne canadienne, XVIII, 426. — A la ville comme à la campagne, les Franco-Canadiens se montrent inaptes à s'élever dans les arts usuels, XVIII, 430. — Chez les Franco-Canadiens des villes, la classe dirigeante est le clergé fortifié par l'appoint des professions libérales, XVIII, 432. — Les points faibles de la race franco-canadienne sont l'inaptitude de la classe ouvrière à s'élever; l'inaptitude de la classe dirigeante à patronner, XVIII, 434. — L'infériorité de la vie privée des Franco-Canadiens produit l'avortement de la vie publique locale, la mauvaise administration des affaires urbaines et provinciales, et l'échec dans l'arène fédérale, XVIII, 435. — La municipalité de Comté, comme celle de paroisse, n'a pas été instituée par l'« habitant », elle est d'origine anglaise, XVIII, 435. — L'infériorité des Franco-Canadiens vient de la famille et de l'éducation des enfants, XVIII, 442. — L'organisation sociale des Franco-Canadiens retarde et limite leur développement matériel, intellectuel et moral; elle ne les arme pas suffisamment pour tenir tête à leurs concurrents anglais, XVIII, 442. — Si la race franco-canadienne n'évolue pas vers la formation particulariste, elle s'effacera devant l'élément anglo-saxon, XVIII, 443.

1. **Canada.** — *Trois types d'habitants.* — Trois natures de sol à Saint-Justin; bord du Saint-Laurent, terrasse et montagne, XXVIII,

du *Huron de Lorette*[1]. M. Léon Gérin a encore mis en évidence l'infériorité de la formation du Franco-Canadien, en

98. — Trois productions correspondantes : foin, grains, bois, 99. — Les habitants de Saint-Justin ont entre eux des ressemblances fondamentales, à cause de leur origine française, XXVIII, 101. — La famille C. de Saint-Justin, par une culture mixte et des fabrications domestiques, pourvoit à presque tous ses besoins, XXVIII, 102. — Travail à Saint-Didace (montagne), culture insuffisante, abatage et transport du bois, XXVIII, 104. — A Maskinongé (bord du Saint-Laurent), l'habitant produit du foin en quantité, et l'exporte, XXVIII, 105. — A Saint-Justin, beaucoup de familles nombreuses, du genre quasi patriarcal, XXVIII, 106. — A Maskinongé, l'habitant, quoique plus favorisé par le lieu, est exposé à plus de crises, XXVIII, 107. — La préoccupation de la famille, à Saint-Justin, est d'assurer la transmission intégrale du domaine paternel, XXVIII, 107. — Le luxe règne à Maskinongé, la médiocrité à Saint-Justin, la pauvreté à Saint-Didace, XXVIII, 108. — L'instruction est plus répandue au bord de Saint-Laurent (Maskinongé) que dans le haut pays (Saint-Didace), XXVIII, 109. — A Saint-Justin, le voisinage est cordial. On s'entend pour secourir les pauvres. A Saint-Didace, on est moins bienveillant, XXVIII, 110. — A Maskinongé le culte a plus d'éclat qu'à Saint-Justin et à Saint-Didace, mais la foi décline, XXVIII, 110. — La paroisse est prospère à Saint-Justin, 111. — Les Canadiens français ne comprennent la culture qu'en *domaine plein*, telle que la pratiquent les *habitants*. La grande culture n'est pratiquée au Canada que par les Anglais, X, 214 et 215. — La constitution d'un domaine-maître au Canada exige, en plus de la connaissance technique de l'Agriculture, une mise de fonds assez forte, X, 216 à 219.

1. **Canada.** — *Le Huron de Lorette.* — Dispersion des Hurons après leur défaite par les Iroquois, XXXII, 334. — Situation du village de Lorette, sur une terrasse entre la montagne forestière et la vallée du Saint-Laurent, XXXII, 336. — Famille huronne de Thomas Tsioui, XXXII, 341. — Les Hurons de Lorette délaissent la culture, XXXII, 340, ou pratiquent une culture rudimentaire, 343. — Les Hurons de Lorette ont peu d'animaux, des fusils de chasse et un grand nombre de pièges, XXXII, 343-347. — Le contact avec les blancs les rejette vers la chasse ou la simple récolte, 344. — Le Huron de Lorette s'adonne à la chasse, mais se plaint de la diminution du gibier et de la restriction du droit de chasse, 345. — On chasse surtout pour la fourrure, 347. — Le délaissement de la culture et la diminution des produits de simple récolte ont développé chez le Huron de Lorette des fabrications d'objets en bois ou en peau, 348. — La préparation des peaux, 349. — Les femmes huronnes employées à la fabrication des mocassins gagnent de 30 à 50 sous par jour et davantage, XXXII, 351. — Des femmes huronnes, pour gagner davantage, achètent des machines à coudre, XXXII, 351. — L'histoire des Hurons explique le développement ultérieur de la fabrication, XXXII, 353. — Les progrès du commerce ont encouragé la fabrication des raquettes et des mocassins chez les Hurons, XXXII, 354. — La commune de Lorette est propriété collective des Hurons avec répartition en lots de jouissance, XXXII, 357. — Le Huron de Lorette, malgré son contact avec les blancs et ses travaux modernes, est resté sauvage à plusieurs égards, XXXII, 357. — A Lorette, la propriété individuelle du sol n'existe pas, sauf exception, XXXII, 358. — Les biens meubles, à Lorette, sont propriété individuelle ou familiale, 358. — Le Huron de Lorette a conservé des traits du sauvage : amour de la chasse et de la simple récolte, inaptitude à l'effort cultural et à la propriété du sol, XXXIII, 319, 341. — Migration des Hurons vers Québec, après leur défaite par les Iroquois, XXXIII, 324. — L'ancienne institution du clan féminin a disparu dans la famille du Huron de Lorette, XXXIII, 320. — Depuis peu, des Hurons de Lorette ont épousé des Canadiennes Françaises, sans se les assimiler, XXXIII, 525. — Les familles se sont réduites, 326. — Si l'on est aisé, le foyer abrite plus de parents, 326. — L'autorité des parents est faible et les enfants font ce qu'ils veulent, 328. — Les naissances illégitimes sont rares, 329. — La religion, en chassant les superstitions relatives au clan, a contribué à faire disparaître le clan féminin chez le Huron de Lorette, XXXIII, 323, 325. — L'influence du prêtre a amélioré les mœurs, 328. — Le catholicisme a promptement extirpé les croyances anciennes, 330. — Le voisinage des Canadiens Français a influé sur les mœurs du Huron de Lorette, XXXIII, 319, 328. — Ce voisinage a implanté chez les Hurons la langue française, 331. — Les Hurons de Lorette ne parlent plus que français, XXXIII, 331. — Ils vivent à peu près comme les Canadiens français, 332. — Les maisons sont petites et propres, le costume traditionnel est abandonné. Les Hurons aiment la musique; ils ont oublié leurs jeux nationaux, 333-335. — Les enfants hurons ont peu de goût pour l'étude. Les institutrices sont canadiennes françaises, XXXIII, 336. — Les affaires locales de Lorette sont gérées par un conseil de chefs

étudiant les conditions du développement de l'instruction, par comparaison avec ce qu'on observe chez l'Anglo-Canadien[1].

Avec les États-Unis[2], nous abordons le milieu où la formation

chargé de veiller à la police du village, au maintien de l'ordre et à l'administration des biens communaux, XXXIII, 336. — Les « chefs » sont peu nombreux et leur prestige est diminué. La commune est sous la tutelle du gouvernement canadien, 337. — L'État canadien contrôle étroitement les conseils de chefs hurons, par le « département des Affaires indiennes », siégeant à Ottawa, XXXIII, 338. — Le patronage de l'État canadien sur les Hurons donne de faibles résultats, XXXIII, 339.

1. Canada. — *Les deux régimes scolaires.* — Il y a une loi naturelle du développement de l'instruction. XXIII, 441 et suiv. — Deux grandes influences développent, au Canada, le degré d'instruction : le régime actuel du travail, les traditions familiales, XXIII, 445. — Au Canada, ce sont les comtés de pêche maritime qui comptent le plus d'illettrés, XXIII, 446. — Au Canada, dans les comtés où la pêche maritime constitue le principal moyen d'existence, les illettrés sont nombreux, tandis que les comtés où la pêche s'allie fortement à la culture et surtout au commerce atteignent parfois un degré élevé d'instruction, XXIII, 451. — Au Canada, les comtés où le travail, soit des scieries, soit des chantiers, est plus ou moins dominant, tendent à demeurer à un niveau inférieur d'instruction, XXIII, 455. — Au Canada, les degrés d'instruction varient suivant les origines, XXIV, 357. — Au Canada, les aborigènes et les nègres restent à un degré très inférieur d'instruction, XXIV, 357. — Au Canada, les Celtes français ont plus d'illettrés que les Celtes anglophones, XXIV, 361. — Au Canada, les Celtes anglophones ont plus d'illettrés que les Saxons, XXIV, 362. — La formation particulariste porte les Anglo-Canadiens à compter sur eux-mêmes et à s'élever dans les arts usuels, XXIV, 365. — La formation communautaire limite, chez les Franco-Canadiens, l'aptitude à s'élever et les relie aux degrés inférieurs des arts usuels, XXIV, 378. — Les Canadiens anglais savent mieux user de l'association que les Canadiens français, XXV, 489. — L'importance de leurs entreprises particulières rend les Canadiens anglais aptes à l'association, XXV, 490. — Le Canadien français, lorsqu'il est patronné, ne l'est guère que par le clergé et les membres des professions libérales, XXV, 493. — Timidité et manque d'initiative des Canadiens français dans la défense d'intérêts municipaux, XXV, 491, 495. — Ils font preuve d'une parcimonie mal entendue, 496. — Le mouvement scolaire au Canada est de date récente, et se rattache à l'influence anglo-saxonne, XXV, 494. — Des pères canadiens-français mettent leurs enfants dans les écoles anglaises, 507. — Les Canadiens français qui s'élèvent au-dessus de la condition d'*habitant* s'adonnent aux carrières dites libérales, X, 213. — La formation du clergé canadien est trop spéciale pour qu'il exerce seul avec fruit la direction de l'enseignement, XXV, 498. — Le clergé canadien a été le promoteur du mouvement scolaire, XXV, 499, 506. — Le prêtre, au Canada et aux États-Unis, s'intéresse activement aux intérêts, même matériels, de ses paroissiens, XV, 37, 39. — Les paysans canadiens ont résisté au mouvement scolaire, XXV, 495. — Les instituteurs canadiens français sont mal payés, XXV, 497. — Les écoles canadiennes visent surtout à l'enseignement supérieur et classique. Elles visent plus à former des religieux que des laïques. Elles versent dans le sens compressif et traditionnel, XXV, 502. — Les caractères de l'enseignement canadien français dérivent de l'origine de la colonie, XXV, 507. — Les politiciens canadiens français sont incapables à eux seuls de réformer l'éducation, XXV, 508. — Les journaux canadiens français s'occupent plus de politique que les journaux canadiens anglais, XXV, 509. — Les réformes scolaires prônées par les politiciens canadiens français entraînent des luttes de partis, ouvrent la porte à la centralisation et à l'absolutisme, et provoquent le déclassement, XXV, 511. — Moyens à recommander aux Canadiens français en vue de la réforme scolaire : 1° retranchement des subventions aux collèges classiques; 2° simplification du rouage central; 3° adaptation des moyens d'action aux milieux; 4° fusion des arrondissements scolaires, XXV, 518. — Plan d'une « école d'initiative » pour les Canadiens français, XXV, 520. — La formation d'une classe supérieure dans les arts usuels est la condition de la réforme scolaire chez les Canadiens français, XXV, 315.

2. **États-Unis.** — Les vastes plaines du midi développent la grande culture; les territoires plus accidentés du nord, la petite, II, 457 et 458. — Les grands « ranches » d'engraissement permettent de voir à l'œuvre le type éminent du colon américain, XII, 322 à 334. — Les « ranches »

particulariste s'est développée avec la plus grande intensité. La puissance de ce milieu est telle, qu'il assimile, absorbe, ou éli-

d'élevage montrent la première utilisation du sol par les pionniers les plus aventureux, XII, 334 à 349. — Les petits « ranches » font entrevoir la constitution d'une classe moyenne de propriétaires, XII, 334 à 349. — Les cultures de la canne à sucre, du café, du tabac et du coton exigeant une main-d'œuvre considérable, il faut un grand nombre de nègres pour exploiter la plantation dirigée par un seul colon, III, 140 à 143. — L'esclavage s'y est établi par le transport et la vente des noirs traqués et pris en Afrique, III, 495. — La spécialisation agricole fait la prospérité des États-Unis, XXXII, 54. — Transformation d'un ranche d'élevage en sucrerie, XXX, 493-510. — A l'origine, le développement exclusivement rural des États-Unis prévient le paupérisme et la corruption, II, 462. — La création de l'industrie manufacturière, nécessitée par la guerre de 1812 à 1813, amène une immigration par grande masse, II, 466 et 467. — Le travail des femmes dans les manufactures, pratiqué par des ouvrières étrangères à l'ancien esprit américain, II, 471. — Le travail du dimanche est importé d'Europe, II, 472. — L'interdiction de l'industrie manufacturière empêche l'immigration par grandes masses, II, 459. — L'exploitation des mines d'or en « cohue » est arrêtée par l'appauvrissement des placers et par l'exploitation des mines profondes, VI, 399. — L'exploitation agricole sort de l'exploitation des placers, VI, 400 à 403. — Elle crée la prospérité, VI, 403 à 405. — La Californie est un excellent terrain pour observer les mines d'or exploitées en « cohue », VI, 201 à 204. — L'exploitation des mines d'or affleurantes se fait au moyen d'opérations extrêmement faciles, VI, 204 à 207. — Deux conditions constituent ces sociétés minières : la valeur du produit et la facilité de l'exploitation, VI, 207. — Ces deux conditions empêchent la constitution stable du travail, de la propriété et de la famille, VI, 208 à 212. — Elles entravent également la constitution du patronage et des institutions auxiliaires du patronage, VI, 213 à 216. — Enfin, elles empêchent la constitution stable du voisinage et des pouvoirs publics, 216 à 220. — Les chemins de fer ont contribué à organiser la vie privée et la vie publique, IV, 19 à 24. — L'ouvrier américain est encore plus despécialisé que l'ouvrier anglais, XXXVI, 61. — La leçon donnée aux Anglais par l'indépendance américaine favorisa l'essor industriel, XXXV, 122. — Cet essor industriel a, par réaction, perfectionné la culture, 123. — Ces progrès ont poussé en avant la navigation, 123. — La société américaine est un merveilleux champ de démonstration pour montrer la souveraine efficacité de l'initiative privée, XIV, 6 à 12. — Lien de fait qui unit les ouvriers d'Homestead à la Cie Carnegie, XIV, 250 et 251. — Sagesse des revendications ouvrières aux États-Unis, XIV, 263 à 265. — Les États-Unis possèdent en abondance les matières premières nécessaires pour assurer le développement normal de la grande industrie, XIII, 40 et suiv. — La population des États-Unis étant supérieurement organisée pour la lutte économique, la grande industrie ne pouvait manquer d'y naître, XIII, 414 à 420. — La protection douanière était nécessaire pour assurer la naissance et le développement de l'industrie aux États-Unis, à cause de l'avance prise par l'industrie européenne, XIII, 420 à 425. — La première cause du soulèvement des Indiens vient de ce qu'ils ont perdu leurs moyens d'existence par suite de l'occupation de leur territoire de chasse, XI, 110 à 120. — La formation sociale des Indiens rend très difficile leur évolution de la simple Récolte à la Culture, XI, 126. — La seule solution du problème indien, c'est la disparition de la race, parce que le Peau-Rouge n'est pas dressé aux travaux pénibles qui s'imposent aujourd'hui à lui, XI, 129. — Le nègre résiste mieux que le Peau-Rouge au contact des blancs, parce que, étant dressé à la dépendance, il accepte de servir ces blancs, XI, 129. — L'existence de terres vacantes influe sur le caractère américain et lui donne un cachet à part, XX, 139. — L'abondance du sol disponible permet l'activité toute rurale des États-Unis originaires, II, 461 ; favorise l'établissement rural des jeunes ménages, II, 460 et 461. — La loi *ab intestat* du partage égal, obstacle à l'exercice du patronage et à la fusion des races, II, 465 et 466. — Le désir de se créer des domaines indépendants donna aux colons anglais d'Amérique la force de résister à l'oppression, XXXV, 114. — Le grand domaine fournit des chefs à l'insurrection américaine, XXXV, 115. — Le type de Washington, 121. — Les Américains occupent les terres vacantes sous la forme du domaine moyen, caractéristique de la race, XXXV, 125. — Après la guerre de l'Indépendance, la fièvre de colonisation amena, aux États-Unis, l'abus des banques et de la spéculation, qui provoqua la crise commerciale de 1839, XVIII, 317 à 332. — Ce fut pour conjurer les effets de ces crises que furent promulguées les premières lois de Homestead, XVIII, 323 à 332. — La législation américaine du Homestead a une origine, un caractère et des résultats bien

mine les éléments si nombreux et si divers qui viennent continuellement du vieux monde. C'est le pays de la vie intense, de

différents de ceux que lui attribuent les partisans de l'établissement de cette institution en Europe, XVIII, 316 à 356. — Les lois de Homestead aux États-Unis n'ont pas pour but d'empêcher les débiteurs de payer leurs dettes, mais de les payer dans les moments de crise ; elles entendent seulement assurer le travail manuel du défrichement contre les crises périodiques qui ruinent les véritables artisans de la prospérité de l'État, XVIII, 343. — Pour qu'un immeuble puisse être considéré comme Homestead, aux États-Unis, il faut : 1° avoir un droit sur l'immeuble ; 2° être la tête d'une famille ; 3° que l'immeuble soit occupé par la famille ; 4° enfin une publicité spéciale, XVIII, 347. — Les partisans du Homestead ne doivent pas s'appuyer sur l'exemple des États-Unis où cette institution a un objet bien différent de celui que l'on veut atteindre en France, XVIII, 396 à 416. — L'exemple des États-Unis, au lieu d'être invoqué en faveur du Homestead, doit nous porter à rejeter cette institution, XVIII, 408. — Toute institution qui, à l'instar du Homestead, tend à préserver l'homme des suites de son inertie, doit être rejetée comme inutile et dangereuse ; elle est en contradiction avec les exigences du présent et de l'avenir, XVIII, 416. — La cherté de la main-d'œuvre, aux États-Unis, pousse aux inventions mécaniques, XV, 301. — La forme de famille dans laquelle se classe le type américain est celle de la famille-souche, mais c'est une famille-souche impressionnée par l'*abondance du sol disponible*, IX, 506 à 510. — Discipline rigoureuse des premières familles de colons, cause de leur puissance, II, 457 et 458. — L'installation des familles dans les *Boarding-houses*, signe de désorganisation, II, 472. — Exemple d'un millionnaire américain élevant son fils à la dure, XXXI, 15. — A l'origine, la pépinière des grands patrons se trouvait au sud des États-Unis, XII, 445. — A côté des anciennes familles du sud aujourd'hui déchues, il se forme un peu partout, aux États-Unis, une classe de grands patrons que leur amour du bien public et leur action effective sur la société désignent comme les membres d'une aristocratie nouvelle, XII, 451 à 468. — Non seulement l'ancienne aristocratie terrienne du sud des États-Unis a été remplacée par une nouvelle aristocratie du travail, mais elle ne se relève pas de son abaissement, XII, 448. — Le patronage agricole est nécessaire pour la fusion des races, II, 475 et 477 ; il est difficile vis-à-vis d'ouvriers tous étrangers, II, 474 et 475. — Les planteurs du Sud, aux États-Unis, ont méconnu les devoirs du patronage vis-à-vis de leurs esclaves, XV, 289. — Depuis l'abolition de l'esclavage, le manque de contrainte au travail porte les nègres à l'indolence, XX, 205. — Le patronage des nègres demeure la grande question des États-Unis du Sud et retarde leur mise en valeur, XX, 209. — Les États-Unis ont une histoire économique opposée à celle de l'Angleterre : libre-échangistes d'abord, ils sont devenus protectionnistes à outrance, XIII, 401. — L'énorme production industrielle des États-Unis a réduit les importations et développé les exportations, XIII, 430. — Si le régime prohibitif est exposé à disparaître, du moins les États-Unis paraissent avoir encore à gagner à une protection accentuée, XIII, 431 à 436. — Aux États-Unis, vers 1860, la division des États du Nord et du Sud reposait surtout sur des divergences d'intérêts économiques, XV, 288. — La limitation de la frappe de l'argent, aux États-Unis, augmente le taux de l'intérêt, et favorise ainsi l'Est qui prête à l'Ouest, XV, 295. — Le protectionisme, aux États-Unis, entrave la colonisation de l'Ouest par une hausse factice de salaires dans l'Est, XV, 303. — Les pays agricoles des États-Unis sont aussi libre-échangistes que les pays manufacturiers sont protectionnistes, X, 378 à 380. — Les Bills Mac-Kinley sont impopulaires dans l'Ouest, dans le Sud et chez les Ouvriers de l'Est, X, 380 à 382. — Les Bills Mac-Kinley ont eu pour origine la pléthore des caisses publiques, X, 376 et 377. — L'esprit public s'allie fort bien en Amérique à l'habitude de l'initiative privée, XIV, 8 à 10. — Les tarifs douaniers deviennent aux États-Unis une occasion d'antagonisme et de grève, XIV, 255 à 258. — Le remède aux troubles amenés par la question ouvrière est demandé généralement par les Américains à un usage plus complet de la liberté de chacun, XIV, 260 à 263. — Comment le régime des Bills Mac-Kinley ouvre la porte au socialisme d'État, XIV, 265. — L'enseignement, chez les particularistes, vise à faire des hommes pratiques, XXV, 372. — Phases de l'enseignement supérieur aux États-Unis. Influences : 1° anglo-normande, 2° française, 3° allemande, XXV, 373-394. — L'enseignement supérieur aux États-Unis est en voie de développement, XXV, 393. — Cet enseignement forme aux professions usuelles et en rehausse le niveau, 394. — L'Université d'Harvard, par une série de transformations, s'est graduellement émancipée de la tutelle de l'État, XXVI, 250-256. — Le haut enseignement aux États-Unis a subi autrefois l'influence française, XXV,

l'énergie individuelle et de l'aptitude au progrès portés à leur maximum. C'est là que l'on peut le mieux observer aujourd'hui ce que seront les *sociétés de l'avenir.*

376. — L'influence allemande, 384. — Les Américains achètent des tableaux en France comme, au XVI^e siècle, les Français en achetaient en Italie, XXXIII, 393. — Le clergé américain introduit des tendances nouvelles dans l'Église catholique : il tend à la réconcilier avec le « siècle », XVII, 120 à 146. — L'esprit d'association s'allie fort bien, aux États-Unis, à l'habitude de l'initiative privée, XIV, 11 et 12. — La concentration industrielle s'affirme aux États-Unis avec une intensité particulière, XXV, 274. — Le chômage aux États-Unis a deux causes : les progrès du machinisme et l'arrivée incessante d'ouvriers étrangers, XXV, 280. — La combinaison Carnegie-Rockefeller est un phénomène de concentration industrielle intense, mais non de monopolisation, XXVI, 25. — Le trust est un monopole de fait, constitué sans l'intervention de l'État, XIX, 295. — Il suppose l'absorption forcée de plusieurs entreprises par une entreprise plus forte. — Il est permanent, offensif, 297. — Les *pools*, ou accaparements momentanés, ont profité aux États-Unis du tarif douanier pour exploiter les consommateurs, XXVI, 7. — Les unions professionnelles américaines sont subordonnées à l'*American Federation of Labor*, XXVII, 324. — Les organes de concentration ouvrière aux États-Unis poursuivent deux buts : organisation des métiers non organisés, organisation de la clientèle sympathique au mouvement ouvrier, XXVII, 326. — L'usage du *boycotting* témoigne d'un antagonisme organisé et réfléchi, II, 468 à 470. — Les mineurs de Pensylvanie sont mal organisés entre eux et mal représentés auprès de leurs compagnies, XXXIV, 497. — Les compagnies refusent de reconnaître les syndicats, XXXIX, 498. — De laborieux efforts ont été faits pour constituer aux États-Unis un trust de l'anthracite, XXXIV, 489. — La dernière grève a surexcité l'opinion contre tous les trusts, 502. — Aux États-Unis, le péril socialiste est une illusion, XV, 314. — Le système d'Henry Georges est fondé à la fois sur une idée américaine et sur une idée socialiste; il va à l'encontre du résultat qu'il suppose, et aboutit à l'écrasement des incapables, X, 457 à 473. — Les États-Unis actuels ont une *gentry* rurale qui garantit la stabilité de la race, XXXV, 425. — Les États-Unis, quoique sans titre officiel, protègent de plus en plus, en vertu de leur supériorité, les états de l'Amérique du Sud, XXXV, 493. — Les administrations communales sont désorganisées par la répulsion des bons citoyens pour les affaires publiques, I, 563. — La négligence des municipalités américaines a donné naissance à des monopoles qui oppriment les habitants des villes, XXXIX, 341. — L'administration municipale de New-York, XXIV, 391. — Le gouvernement des États-Unis n'est pas organisé pour intervenir souvent dans les affaires des particuliers. Il intervient durement pour pouvoir intervenir rarement, X, 371 et 372. — Le gouvernement facilité à l'origine par le caractère exclusivement rural, II, 462 et 463. — Les politiciens cosmopolites dominent les Américains dans la vie publique, II, 472. — Erreur de Tocqueville qui attribue à un système politique récent la prospérité due à l'ancienne organisation sociale, II, 468. — La ville de Washington n'est pas une *capitale* au même titre que nos capitales d'Europe, X, 59 et 60. — Le parti dit *républicain*, aux États-Unis, a été principalement engendré par les intérêts industriels des États du Nord, XV, 287. — Le triomphe du Sud, dans la guerre de Sécession, aurait nui aux États-Unis par la constitution de deux peuples rivaux et le développement obligé du militarisme, XV, 291. — L'abolition brusque et violente de l'esclavage dans les États du Sud des États-Unis a bouleversé la vie publique de ces États, XVI, 293. — La guerre de Sécession a eu pour résultat l'augmentation de l'autorité fédérale, XV, 293. — Les tentatives centralisatrices du parti républicain aux États-Unis, depuis 1865, ont été arrêtées par la résistance de l'opinion, XV, 295. — Le parti républicain a trouvé sa force dans l'abolition de l'esclavage et sa faiblesse dans la politique des tarifs, XV, 298. — Aux États-Unis, les politiciens républicains se sont longtemps maintenus par le système des pensions, XV, 297. — Le parti démocrate est fort en ce qu'il représente l'intérêt agricole, et faible en ce qu'il ne renferme pas, au même degré que le parti républicain, l'élément dirigeant du pays, XV, 299, 306. — Les politiciens, aux États-Unis, sont plus corrompus qu'ailleurs, XV, 312. — La portion saine de la population, aux États-Unis, reste indifférente à la politique, et n'intervient que dans les grandes occasions, mais avec vigueur, XV, 313. — L'Américain ne demande pas à son gouvernement de le protéger, mais de le laisser tranquille, et il y parvient, XV, 314. — Les États-Unis exercent sur l'Amérique latine un protectorat déguisé, XXX, 403, 412. — Ce protectorat défend l'Amérique latine des agres-

En comparant l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord, on peut juger, dans leurs *points extrêmes d'aboutissement*, la for-

sions de l'Europe, 415. — Les lois contre les trusts sont inapplicables, XXIX, 311. — La législation américaine favorise les trusts : 1° par l'abandon de droits d'État aux chemins de fer ; 2° par le protectionnisme à outrance ; 3° par les brevets d'invention, XXIX, 305-309. — L'ingérence abusive de l'État dans les intérêts privés favorise les trusts, XXIX, 300, 305. — Faiblesse de la police, XIV, 259 et 260. — Lois contre l'alcoolisme aux États-Unis, XXXVI, 350. — Malgré la diversité de ses origines, la population des États-Unis présente un type bien défini; IX, 416 à 420. — L'unité du type yankee provient de ce que l'Américain est le résultat d'une sélection; seuls les individus qui considèrent la vie *comme une lutte* peuvent devenir de vrais Américains, IX, 420 à 424. — L'Amérique du Nord exerce sur ses habitants une constante sélection. Ceux qui veulent *jouir* de la vie, au lieu de *travailler*, viennent en Europe et cessent d'être Américains, IX, 424. — La double sélection qui produit la race américaine est plus intense et plus facile à observer à l'Ouest qu'à l'Est des États-Unis, IX, 424 et 425. — Les colons qui deviennent définitivement américains sont ceux qui acceptent sans arrière-pensée la vie *isolée* de leur ferme, IX, 502 et 503. — L'habitude de l'isolement permet aux Scandinaves et aux Allemands du Nord de peupler les solitudes de l'Ouest que fuient les Irlandais, IX, 504 et 505. — C'est dans l'Ouest que se trouvent actuellement les vrais Américains, IX, 505. — Les Anglais et les Américains de l'Est fournissent généralement aux États de l'Ouest leurs éléments supérieurs de population; ces éléments dominent et finissent par absorber tous les autres, IX, 511. — Les hauts salaires, aux États-Unis, attirent les émigrants, poussent les industriels à perfectionner les machines et développent ainsi le chômage, XXV, 282. — L'abondance des terres libres, aux États-Unis, a élevé par contre-coup le taux des salaires, XXV, 287. — Une femme habituée à la vie en simple ménage, sur un domaine rural isolé, s'accoutume facilement à la vie des colons de l'Ouest, IX, 503 et 504. — Un ralentissement de l'émigration serait profitable aux États-Unis, XXV, 288. — Avec le développement de la culture, les émigrants des pays à familles désorganisées sont évincés par les émigrants des pays à familles-souches, VI, 405 à 408. — Le caractère de l'émigration anglaise y développe la nationalité anglaise, VI, 407. — Un colon ne peut se tirer d'affaire sûrement s'il n'a pas à sa disposition un métier lucratif, X, 220 à 226. — L'ouvrier français qui émigre et qui gagne de l'argent aux États-Unis applique rarement les bénéfices de son métier à la constitution d'un domaine agricole, X, 224 à 227. — L'instabilité matérielle, dans la société américaine, est la marque d'une société qui se forme, et non d'une société qui décline, XVII, 171. — Les Scandinaves, aux États-Unis, montrent une énergie qui les fait généralement réussir, XVIII, 498. — Les Scandinaves, aux États-Unis, jouent un rôle actif et important dans les législatures locales, XVIII, 209. — La facilité de s'établir aux États-Unis en terre vacante a attiré individuellement une foule de Scandinaves, XVIII, 188, 195, 196, 204. — Le Scandinave, grâce à sa formation particulariste, devient facilement américain, XVIII, 206. — L'étranger à initiative hardie, aux États-Unis, devient naturellement américain, XVIII, 206. — L'ensemble des émigrants italiens recrute les métiers inférieurs et dépendants, XI, 262. — L'émigrant italien se mêle peu au reste de la population et tend à revenir dans son pays, XI, 363. — Les émigrants italiens se forment facilement en sociétés secrètes, suivant les traditions de leur race, XI, 366. — L'influence russe, par le moyen de la propagande panslaviste, agit sur les Hongrois émigrés aux États-Unis, XXXIV, 454. — L'Europe ne peut rien attendre de bon d'une guerre de tarifs avec l'Amérique; il lui faut, pour assurer sa prospérité, envoyer des émigrants riches et organisés au Nouveau Monde, X, 383 à 385. — Les premières colonies américaines, fruit de l'initiative privée, bon type de colonisation libre, II, 150 à 152. — Les émigrants anglo-saxons issus de familles-souches sont bien préparés à la colonisation libre, I, 152 et 153. — Les colons du dix-septième siècle viennent par une émigration organisée, II, 156, 455 à 457; ils tirent parti des éléments inférieurs fournis par l'émigration au moyen du patronage, II, 167 et 128. — La colonisation libre donne naissance à l'autonomie communale ou provinciale, II, 158 à 163. — Les sociétés de colons fortement organisées s'assimilent les étrangers qui y pénètrent, II, 459. — Le dégoût des Américains pour les travaux manuels rend nécessaire une immigration considérable, II, 474 ; elle crée un danger politique, II, 473. — Concert entre les colonies anglaises au moment de l'insurrection, XXXV, 415. — La seconde cause du soulèvement des Indiens aux États-Unis vient des exactions auxquelles les soumet l'administration, XI, 120. — La formation particulariste des Anglo-Saxons les porte, aux États-Unis, à se faire justice eux-mêmes, lorsque les pouvoirs

mation communautaire et la formation particulariste et l'écrasante supériorité de cette dernière. Cette comparaison pourrait suffire, à elle seule, pour justifier, auprès de tout esprit réfléchi, les deux divisions fondamentales de cette classification des sociétés humaines.

Je ne puis terminer cette vue d'ensemble des grandes divisions de la Classification sans dire au moins un mot d'une question que l'exposé des subdivisions doit résoudre.

En classant les divers territoires d'après leurs types dominants, j'ai paru négliger les autres types, qui sont englobés dans ces mêmes territoires à l'état de combinaison.

Prenons comme exemple les États-Unis.

Cette région est classée d'après le type dominant, — le Yankee anglo-saxon, — parce que c'est lui qui donne l'orientation générale.

Mais les États-Unis comprennent cependant une foule d'autres types, l'Indien Peau-Rouge, le Nègre, le Chinois et toute la série des émigrants venus des diverses parties de l'Europe.

Bien que secondaires par leur influence, ces types appartiennent encore au milieu social des États-Unis. En effet, ils sont plus ou moins modifiés par le milieu yankee, qui agit énergiquement sur eux. Ils seraient même inexplicables, si on ne tenait pas compte de l'action du milieu yankee. Cette influence du milieu est si profonde que quelques-uns en meurent, comme l'Indien Peau-Rouge, qui aura bientôt disparu. Comment expli-

publics sont insuffisants; c'est la loi de Lynch, XI, 367 à 372. — Ce fut dans les rangs de l'aristocratie virginienne que les États-Unis trouvèrent leurs premiers hommes d'État, XII, 445.

Louisiane. — Parallèle entre les Français, les Anglais et les Espagnols de la Louisiane à la fin du dernier siècle, XXV, 210, 228. — Les colons français de la Louisiane étaient des patrons bienveillants et sympathiques, mais peu progressifs, XXV, 211, 215.

quer les phases de la décadence de l'Indien et sa disparition, si la Classification le sépare de ce milieu qui le tue?

D'autres types, au contraire, et c'est le cas le plus général, s'assimilent à ce milieu, sont transformés par lui et s'élèvent. Ceux-là non plus ne peuvent être expliqués que par ce milieu, puisqu'ils évoluent sous son influence.

Et cependant, il est nécessaire que la Classification, tout en les englobant dans ce milieu, les en distingue, leur restitue leur personnalité et mette en évidence leurs caractères propres, ceux qu'ils tiennent de leur formation sociale originaire.

La Classification doit donc donner deux classements :

1° *Un classement général des territoires*, d'après les caractères dominants et l'orientation principale ;

2° *Un classement particulier de chacun des types* observés dans ces territoires, d'après leurs caractères propres et distinctifs.

Le second classement apparaîtra, lorsque nous exposerons les subdivisions de la Classification, qui sont indiquées dans le tableau inséré à la page 17.

Nous aurons alors à déterminer et à caractériser les diverses *variétés* qui ont pu être observées dans chaque *contrée*, ou dans chaque *pays*. Ces variétés devront en outre être disposées dans l'ordre même de la Classification, c'est-à-dire en commençant par les plus communautaires pour aboutir aux plus particularistes. Elles seront nettement distinguées et finalement classées.

Ainsi la Classification permet de disposer, dans un ordre méthodique, non seulement les divers territoires, qui forment comme des corps composés, mais les familles elles-mêmes, qui constituent en quelque sorte des corps simples.

Et ces deux classifications sont faites dans le même ordre, suivant les mêmes lois et sans jamais séparer un phénomène du milieu auquel il appartient.

Cette dernière condition est fondamentale, car un phénomène social est absolument inexplicable, s'il est isolé de son milieu.

Toute la science sociale repose sur cette loi.

IX

COMMENT LA CLASSIFICATION SE VÉRIFIE PAR LA SOLUTION QU'ELLE APPORTE AUX GRANDS PROBLÈMES SOCIAUX.

Si la Classification, dont nous venons d'indiquer les grandes divisions, est exacte, si elle répond à la réalité des choses, elle doit donner la solution des divers problèmes historiques et sociaux, qui se posent comme des questions et, parfois, comme des énigmes.

C'est par là qu'elle peut, à première vue, se vérifier et se justifier.

Une pareille démonstration exigerait plusieurs volumes, car elle devrait embrasser l'immense ensemble de la science sociale. Je dois donc me borner à énumérer simplement, à titre d'exemple pour préciser les idées, quelques-uns des problèmes que la Classification aide à résoudre.

D'abord, les *deux grandes formations sociales* correspondent aux deux divisions géographiques et sociales de l'humanité, que le langage courant traduit par ces mots : l'*Orient* et l'*Occident*.

La formation communautaire correspond à l'Orient et explique son infériorité.

La formation particulariste correspond à l'Occident et explique sa supériorité.

Jusqu'ici ces deux termes étaient vagues ; ils sont maintenant précisés scientifiquement.

En même temps, la supériorité bien établie de la formation particulariste sur la formation communautaire explique pourquoi la civilisation s'est propagée d'Orient en Occident et pourquoi il ne peut en être autrement.

Les solutions se précisent, si on passe en revue les six genres établis par la Classification :

1er GENRE : *Sociétés à formation communautaire stable.*

Ce genre explique :

La persistance de la vie pastorale et l'immobilité sociale chez les populations des steppes et des déserts;

Le caractère extraordinaire de simplicité de ces sociétés;

Les causes qui créent le matriarcat et la polyandrie;

La constitution et la persistance de la religion domestique dans les steppes;

L'impuissance des pasteurs de steppes à constituer des pouvoirs publics réguliers;

Le développement de la vie publique, sous la forme exclusivement religieuse, dans les déserts de l'Arabie et du Sahara;

Pourquoi la civilisation s'est d'abord développée dans la Chaldée et dans l'Égypte;

Le caractère si particulier, à la fois brillant et éphémère, de la civilisation arabe;

Etc., etc., etc.

2me GENRE : *Sociétés à formation communautaire instable.*

Ce genre explique :

L'infériorité si manifeste et la disparition graduelle des populations de chasseurs, ou sauvages;

Il établit, par là, la grande loi sociale de la sélection des espèces et de la survivance des plus aptes, ce qui affirme le caractère nécessairement progressif de l'humanité;

Etc., etc., etc.

3me GENRE : *Sociétés à formation communautaire ébranlée.*

Ce genre explique :

Le caractère traditionnel de la civilisation de l'Inde et le régime des castes;

La nature et le développement du Bouddhisme et du Lamaïsme;

La persistance du culte des ancêtres en Chine;

L'immobilité de la Chine et les transformations récentes et hâtives du Japon;

Les différences si caractéristiques entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale;

Les deux tendances contradictoires qui se manifestent en Russie, représentées en bas par le « *mir* »; en haut, par le « *tchin* »;

L'opposition entre l'autocratie et le nihilisme russes;

La prédominance des Bulgares sur les autres Sud-Slaves;

L'impuissance du Turc à administrer;

La nécessité où a été le Turc d'emprunter aux Arabes l'organisme religieux;

Le retard de l'Autriche-Hongrie sur le reste de l'Allemagne;

L'immobilité des Celtes et leur régime de clan;

Leur résistance à la civilisation anglo-saxonne; leur opposition politique traditionnelle et leur éviction;

Le retard actuel de la Grèce et de l'Italie;

La brillante et extraordinaire civilisation de la Grèce dans l'antiquité;

La mythologie grecque et le véritable rôle des Dieux et des Héros;

Comment la Grèce ancienne fut constamment influencée et orientée par les descentes successives de montagnards;

Pourquoi la civilisation romaine fut si solide sous la République et pourquoi elle évolua en sens inverse sous l'Empire;

Pourquoi l'Espagne et le Portugal ont eu une civilisation prématurée; pourquoi elle fut si brillante et si courte; pourquoi ils ne peuvent se relever;

Pourquoi l'Amérique du Sud est si inférieure à l'Amérique du Nord;

Etc., etc., etc.

4^{me} GENRE : *Sociétés à formation particulariste ébauchée.*

Ce genre explique :

Pourquoi les invasions venues du Nord de l'Europe sont si différentes de celles qui sont venues de l'Orient, et pourquoi les premières ont apporté une civilisation supérieure, celle du moyen âge.

Comment le Nord de l'Europe a été le foyer d'une forme de l'humanité absolument différente de tout ce qui avait existé dans l'antiquité et de tout ce qui est venu de l'Orient;

Comment se concilie la « nuit du moyen âge » avec le défrichement général de l'Occident, avec le prodigieux développement artistique, avec la création des sociétés modernes, si supérieures à celles de l'antiquité;

Comment s'est opérée exactement l'évolution de l'esclavage au servage et du servage à la liberté;

Etc., etc., etc.

5^{me} GENRE : *Sociétés à formation particulariste ébranlée.*

Ce genre explique :

Pourquoi le rôle si important de la Féodalité territoriale, fondée sur l'indépendance du domaine, a été incompris jusqu'ici;

Comment la Féodalité territoriale est le contraire de la Féodalité militaire;

Comment la première sort de la Formation particulariste et la seconde de la Formation communautaire;

Pourquoi l'Allemagne et la France sont partagées en deux tendances sociales contraires;

Pourquoi l'Allemagne a évolué vers l'autoritarisme militaire et pourquoi cette évolution a été tardive;

Pourquoi les théories socialistes ont surtout été formulées en Allemagne et comment elles sont la manifestation modernisée et impuissante de la Formation communautaire;

Pourquoi la France a évolué d'abord vers la décentralisation et la prédominance du domaine, ensuite vers la centralisation et la prédominance de la monarchie absolue;

Pourquoi la France est actuellement livrée aux fonctionnaires et aux politiciens; pourquoi elle est en proie aux luttes intestines, aux luttes de classes et à la politique alimentaire;

Pourquoi elle ne peut maintenir, en face de la concurrence étrangère, sa situation agricole, industrielle et commerciale;

Etc., etc., etc.

6^{me} GENRE : *Sociétés à formation particulariste développée.*

Ce genre explique :

Comment et pourquoi le petit paysan saxon a triomphé successivement, dans la Grande-Bretagne, des Celtes, des Angles, des Danois et des Normands, par la seule supériorité de la vie privée;

Pourquoi il a, le premier et lui seul, constitué réellement et solidement le « *self-government* », c'est-à-dire la prédominance du particulier sur l'État;

Comment c'est cette prédominance du particulier, qui caractérise fondamentalement la supériorité des sociétés modernes sur les sociétés anciennes, des sociétés de l'Occident sur les sociétés de l'Orient, des sociétés à formation particulariste sur les sociétés à formation communautaire;

Pourquoi, aux États-Unis, c'est l'élément anglo-saxon qui s'assimile et absorbe tous les autres, au lieu d'être assimilé et absorbé par eux;

Pourquoi les États-Unis représentent aujourd'hui la forme la plus progressive de l'humanité, celle qui tendra, de plus en plus, à prédominer;

Etc., etc., etc.

Avant la constitution de la science sociale, la plupart de ces problèmes, et une foule d'autres, étaient inexplicables; aucun d'eux n'était explicable complètement, scientifiquement.

Edmond DEMOLINS.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

EDMOND DEMOLINS

L'ÉTAT ACTUEL DE LA SCIENCE SOCIALE

I. Les origines de la Science sociale : L'ébauche de la méthode. — II. Le perfectionnement de la méthode : La Nomenclature sociale. — III. L'application de la méthode : Comment on détermine les répercussions sociales. — IV. Les résultats de la méthode : Description des types sociaux. — V. Comment se révèlent les lois sociales. — VI. La classification sociale. — VII. Les conséquences de la Science sociale.

« Les idées qui apparaissent dans les sciences présentent deux aspects opposés dans leur développement : *Les idées vraies, partant le plus souvent d'un très petit nombre de faits simples, bien observés, grandissent à mesure que les connaissances augmentent et s'étendent de plus en plus;* les idées erronées, embrassant ordinairement dès l'abord un grand nombre de faits obscurs et mal vus, s'amoindrissent au contraire, et disparaissent en raison directe des progrès de la science. » CLAUDE BERNARD. *Rapport à l'Académie des Sciences sur le prix attribué à Pasteur*, 1862.

Franco : l'exempl. 20 c.; dix exempl. 1 fr. 25.; vingt exempl. 2 fr.

PARIS
BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE
56, RUE JACOB, 56

RÉSUMÉ DE LA NOMENCLATURE SOCIALE

A. — LIEU

I Sol et eaux.
II Sous-sol.
III Air.
IV Productions végétales.
V Productions animales.

B. — TRAVAIL

I Simple récolte.
II Extraction.
III Fabrication.
IV Transports.

C. — PROPRIÉTÉ

Pr. Sol disponible.
I Communauté.
II Propriété familiale.
III Propriété patronale.

D. — BIENS MOBILIERS

I Animaux domestiques.
II Instruments de travail.
III Mobilier meublant.
IV Mobilier personnel.

E. — SALAIRE

I Entente sur le salaire.
II Objet du salaire.
III Mesure du salaire.

F. — ÉPARGNE

I Objet de l'épargne.
II Aides de l'épargne.
III Emploi de l'épargne.

G. — FAMILLE

I Patriarcale.
II Quasi Patriarcale.
III Particulariste.
IV Instable.

1 Père.
2 Mère.
3 Enfants.
4 *a* Enfants mariés au foyer.
b Le choix de l'héritier associé.
5 Émigrants.
6 Célibataires.
7 Domestiques.
8 Vieillards.
9 Infirmes.

H. — MODE D'EXISTENCE

I Nourriture.
II Habitation.
III Vêtements.
IV Hygiène.
V Récréations.

I. — PHASES DE L'EXISTENCE

I Origines.
II Survenances notables.
III Perturbations.

J. — PATRONAGE

I 1 Patriarche.
2 Conseil de communauté.
II Ouvrier chef de métier.
III 1 Petit patron.
2 Patron de fabrique collective.
3 Grand patron.
IV Société d'actionnaires.

K. — COMMERCE

I Chef de métier commerçant.
II 1 Petit commerçant.
2 Grand commerçant.
3 Société commerciale.
III Commis.
IV Banque.

L. — CULTURES INTELLECTUELLES

I Culture intellectuelle résultant des conditions de vie.
II Arts libéraux.
III Corporations d'arts libéraux.

M. — RELIGION

I Culte privé.
II Culte public.
III Corporations religieuses.
IV Relations des dissidents.

N. — VOISINAGE

I Proximité des foyers.
II Extension du voisinage.
III 1 Diversité et rapports du voisinage.
2 Autorités sociales.
3 Gentleman.

O. — CORPORATIONS

I Corporations d'intérêts communs.
II Corporations de bienfaisance.
III Corporations mixtes.

P. — COMMUNE

I La circonscription et ses divisions.
II Biens et intérêts communaux.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Démocratie.
2 Intervention supérieure.

Q. — UNIONS DE COMMUNES

(A peu près les mêmes subdivisions, de la Commune à l'État).

R. — CITÉ

S. — PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE

T. — PROVINCE

U. — ÉTAT

V. — EXPANSION DE LA RACE

I 1 Essaimage.
2 Émigration organisée.
3 Émigration désorganisée.
II 1 Invasion nomade.
2 Colonisation agricole.
3 Colonisation commerciale.
III 1 Établissement en territoire vacant.
2 Établissement en territoire peuplé.

X. — ÉTRANGER

I 1 Nationaux de passage à l' tranger.
2 Étranger de passage.
II 1 Introduction d'essaims étrangers.
2 Immigration organisée.
3 Immigration désorganisée.
III Voisinage des races étrangères.
IV Concurrence des races étrangères.
V Annexions.

Y. — HISTOIRE DE LA RACE

I Origine historique des faits sociaux actuels.
II Résultats des mêmes faits aux diverses époques.
III Variations historiques de la race.
IV Comparaison avec les races locales antérieures.

Z. — RANG DE LA RACE

I Rôle actuel de la race dans le monde.
II Rapprochement avec les faits similaires.
III Réformes.
IV Avenir de la race.

L'ÉTAT ACTUEL

DE

LA SCIENCE SOCIALE

I. — Les Origines de la Science sociale et l'ébauche de la méthode.

C'est en 1829, à sa sortie de l'*École des mines*, que F. Le Play entreprit son premier voyage d'observations sociales. Dès cette époque, il avait la conviction que la connaissance des phénomènes sociaux, cherchée jusqu'alors dans les théories et les systèmes, ne pouvait être acquise, comme dans les sciences naturelles, que par l'observation méthodique. Pendant plus de vingt années, il parcourut l'Europe et les confins de l'Asie, pour réunir des observations sociales. Il les consigna dans son ouvrage fondamental, *Les Ouvriers européens*, dont la première édition parut en 1855 et la seconde, plus développée, en 1879. Cet ouvrage, comme les *Ouvriers des Deux-Mondes*, publiés plus tard sur le même plan, est un recueil de Monographies de familles établies d'après un cadre uniforme.

De 1864 à sa mort, en 1882, Le Play se consacra entièrement à la rédaction d'une série d'ouvrages de conclusions et de vulgarisation. Mais, par suite des progrès réalisés depuis lors par la Science sociale, ces derniers ouvrages n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt en quelque sorte historique; ils sont, pour nous, comme les ouvrages de Lavoisier pour les chimistes.

Il n'y a pas de science sans une méthode et toute science ne vaut que ce que vaut la méthode. Celle des Monographies des *Ouvriers européens* avait été établie avant la constitution de la science, puisqu'elle avait précisément pour but de la créer. Elle était donc nécessairement prématurée et incomplète. Le Play n'avait pu l'établir que par une série de retouches successives, qui accusent bien les premières hésitations et les tâtonnements d'une science qui cherche sa voie.

Le cadre monographique créé par Le Play n'enregistrait d'abord que les phénomènes qui pouvaient se traduire par des chiffres et entrer dans le budget d'une famille. Il reconnut bientôt que ces renseignements étaient incomplets, et qu'il est impossible de tout ramener à des chiffres. Le Play inséra alors, avant le budget, des « observations préliminaires définissant la condition des divers membres de la famille observée ». Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que d'autres phénomènes plus généraux lui échappaient encore, parce qu'ils sont en dehors et au-dessus de la famille. Il prit alors le parti d'ajouter, à la suite du budget, une série de « Notes », sur les « faits importants d'organisation sociale, les particularités remarquables, les appréciations et les conclusions ».

Ce cadre, fait de parties ajoutées successivement et mal liées entre elles, témoigne bien des incertitudes qui présidèrent à cette première ébauche de la méthode d'observation.

Je me borne à ces courtes indications et je renvoie le lecteur, pour plus de détails sur ce sujet, à une étude publiée par M. Paul de Rousiers, sous ce titre : « *L'Ecole de la Science sociale et sa méthode* » (*Science soc.*, 2me pér., 1er fasc.).

Une autre étude de M. Robert Pinot,

publiée dans le même fascicule, explique comment cette méthode incomplète d'analyse amena Le Play à une *classification inexacte des espèces de la famille*. Cette erreur initiale était grave, car elle se répercuta sur toute la série des phénomènes sociaux, puisque ceux-ci sont toujours fortement influencés par le type de la famille.

Toute l'œuvre de Le Play, toutes ses conclusions portent donc la trace de l'insuffisance d'une méthode qui n'était encore qu'ébauchée.

II. — Le perfectionnement de la Méthode : la Nomenclature sociale.

C'est à notre ami, Henri de Tourville, que revient l'honneur d'avoir donné à la méthode sociale l'unité et la précision qui lui manquaient, par l'établissement de la *Nomenclature sociale*, en 1886[1].

Le grand progrès réalisé par la Nomenclature est d'avoir décomposé en tous leurs éléments les divers groupements qui constituent une société et d'avoir ensuite disposé ces groupements dans l'ordre de leur enchaînement le plus ordinaire. Dès lors, la Science sociale a eu à sa disposition un instrument d'analyse d'une précision remarquable qui permet de ramener à l'état simple les phénomènes les plus complexes, de les étudier isolément et de les comparer entre eux.

La Nomenclature sociale comprend 25 grandes classes de faits qui se subdivisent à leur tour en 326 éléments. Le tableau reproduit en tête de cette notice ne comprend que les subdivisions principales.

On peut comparer cette Nomenclature à un crible qui permet de ventiler une société, ou à un alambic qui permet de la distiller en quelque sorte goutte à goutte, ou à une loupe qui permet d'en apercevoir exactement les parties les plus petites et de les observer séparément dans leur structure intime. Depuis vingt ans, la Nomenclature a fait faire à la Science sociale des progrès comparables à ceux que la nomenclature chimique a fait faire à la chimie.

Je ne puis présenter ici une étude détaillée de la Nomenclature. Je dois me borner à signaler les 25 grandes classes de faits qui composent tout l'ordre d'une société et à en indiquer brièvement l'enchaînement, en résumant les explications données par Henri de Tourville.

La *première classe* de faits comprend tout ce qui compose le *Lieu* physique où vit une société : sol, sous-sol, air, productions végétales et productions animales; c'est le théâtre de l'action dressé par la nature; ce sont les conditions matérielles premières, posées à l'installation de toute société et à son existence même. C'est comme le moule d'argile dont elle doit subir d'abord la forme. Il est donc naturel et nécessaire de commencer par le Lieu la Nomenclature des faits sociaux.

La *seconde classe* de faits comprend ce qui regarde le *Travail* de l'homme, le travail matériel, manuel. Les ressources offertes par la nature ne sont rien, si l'homme ne se met en devoir d'en tirer parti, de les appliquer, de les tourner à son service. De là, une série de faits qui se lie étroitement à la question du Lieu. Le Travail est l'opération de l'homme pour tirer du Lieu ce dont il a besoin. C'est pour l'homme comme le complément du Lieu; c'est l'action par laquelle il se met en rapport avec lui. Cette classe de faits est ainsi intimement liée à la précédente.

La *troisième classe* de faits concerne la *Propriété*; c'est le phénomène social qu'amène immédiatement et inévitablement le Travail : toute la visée de l'homme dans le Travail est d'appliquer à ses besoins un produit naturel quelconque. L'homme ne travaille pas pour que le résultat de ses efforts lui échappe. De là la nécessité pour lui d'être assuré de la possession du sol qu'il travaille en vue de la production. Il y a un tel lien entre le travail et la propriété que, partout, la propriété se constitue d'après les besoins du travail.

La Propriété par excellence, celle qui est le plus caractéristique de tout état social, c'est la Propriété foncière. Viennent ensuite, dans la Nomenclature, les *Biens mobiliers*, le *Salaire* et l'*Épargne*, qui forment la *quatrième*, la *cinquième* et la *sixième classes* de faits, car ils constituent une Propriété, ou inférieure, ou plus précaire, ou additionnelle.

Le Lieu, le Travail et la Propriété forment un ensemble qui peut être réuni sous le nom commun de « Moyens d'existence ». Ce sont eux en effet qui fournissent les moyens de vivre, et qui imposent aux familles leurs organisations diverses.

Il est impossible d'étudier les Moyens d'existence sans voir qu'ils imposent non seulement la coopération (c'est-à-dire des opérations divisées, mais concordantes) entre gens appartenant à la même génération, mais encore la continuité entre les générations successives. Or, c'est par la Famille que se résout *le problème de la continuité dans le genre humain*. De plus, la Famille est le *groupement* fait pour pratiquer le *Mode d'existence*, le mode d'emploi des ressources, contre-partie des *Moyens d'existence*.

C'est ce qui amène à étudier ici le cadre de la famille, les rapports hiérarchiques de ses membres : la *Famille* forme donc la *septième classe* de faits. En effet, quand on a sondé à fond les phénomènes du Travail et de la Propriété, on voit qu'ils ne tiennent pas debout, s'il ne se rencontre pas, dans la race humaine, quelque chose de très particulier, qui est la formation des enfants à certaines règles d'action, au moyen d'une autorité qui les saisit dès le berceau et les domine étroitement chaque jour et dans tout le détail de leur vie. Cette opération, par laquelle il faut que passe la race pour se trouver capable d'établir et de maintenir ses moyens d'existence, cette opération, dis-je, s'exécute par le jeu d'un mécanisme constant, dont les pièces principales sont indiquées dans les subdivisions. C'est ici que se saisit mieux qu'ailleurs l'étroit accouplement des faits moraux et des faits matériels pour produire indivisiblement la société humaine.

Après la Famille, vient, je l'ai dit, son *Mode d'existence*, c'est-à-dire la nourriture, le vêtement, le logement, etc., qui forme la *huitième classe* de faits. Elle est la contre-partie des Moyens d'existence. Le Mode d'existence est aux Moyens d'existence ce que la dépense est aux recettes, ce que la consommation est à la production; c'est la conséquence et le but final du Travail et de la Propriété.

La *neuvième classe* de faits est formée par les *Phases de l'existence*, qui comprennent tout ce qui vient bouleverser, tantôt pour un bien, tantôt pour un mal, les conditions ordinaires du Mode d'existence; c'est à ce titre qu'elles viennent immédiatement après celui-ci; je citerai comme exemples : les naissances d'enfants, leur établissement, les déplacements, les accidents et maladies, les retraites d'infirmes ou de vieillards, les décès, les sinistres, les chômages, les dettes, etc.

En étudiant les différentes classes de faits que nous venons d'énumérer, l'observateur a été amené à constater que la plupart des familles sont obligées, dans un grand nombre de cas, de recourir à des gens ayant des ressources ou des aptitudes supérieures, qui interviennent, soit pour la direction du Travail, soit pour la fécondation de la Propriété, soit pour suppléer à l'insuffisance des ressources.

De là, une *dixième classe* de faits, sous le nom de *Patronage*, dans laquelle on étudie tout le mécanisme des familles patronales, pour voir en quoi elles viennent en aide à la famille ouvrière.

Mais elles n'interviennent pas toutes seules, il leur faut recourir à trois groupes de spécialistes, de gens à aptitudes particulières et rares, qui sont en quelque sorte les auxiliaires du Patronage.

Ces auxiliaires, qui constituent ainsi la *onzième*, la *douzième* et la *treizième* classe de faits, sont le *Commerce*, les *Cultures intellectuelles* et la *Religion*. Il ne s'agit ici que de la religion considérée en elle-même, dans son organisation fondamentale, dans la constitution intime de son clergé, de son enseignement, du culte public, etc.; car les faits religieux, à vrai dire, apparaissent partout à travers toute la série des faits sociaux; l'observation les enregistre partout où ils se manifestent.

Arrivé à ce point, l'observateur rencon-

(1) Sur Henri de Tourville, on peut lire une notice dans la *Science sociale*, 2me pér., 1er fasc. Sur la Nomenclature, voir le même fascicule, qui est tout entier consacré à la *Méthode sociale* et qui donne le tableau complet de la Nomenclature.

tre des groupements plus étendus et plus compliqués, qui viennent se superposer aux précédents, qui en subissent l'influence et qui vont nous conduire aux diverses manifestations de la vie publique.

Je me borne à les énumérer, parce qu'il est facile de comprendre leur signification et la place qu'ils occupent dans la Classification sociale. Ce sont : le *Voisinage*, c'est-à-dire le groupement des gens mis en relations plus ou moins fréquentes, surtout par la proximité des foyers dans une même région; les *Corporations* d'intérêts communs ou de bien public, qui sont comme un voisinage étroitement lié et fondé sur des engagements définis, positifs et formels. Viennent ensuite les divers groupements encore plus stricts, parce qu'ils ne sont pas laissés à l'initiative privée : ils sont forcés; ils constituent à proprement parler la vie publique; ce sont : la *Commune*, les *Unions communales*, la *Cité*, les *Pays-membres de la Province*, la *Province*, l'*État*. Ce dernier forme la vingt et unième classe de faits sociaux.

Nous sommes ainsi arrivés du Lieu à l'État, du phénomène le plus primordial et le plus simple au phénomène le plus subordonné à tous les autres et le plus compliqué; nous avons bien suivi une gradation ascendante et de proche en proche.

Arrivé à ce point, on connaît une société de bas en haut; il ne reste plus qu'à constater son action extérieure et historique, qu'on va pouvoir s'expliquer grâce à la connaissance acquise de sa structure intime. Tel est l'objet des quatre dernières classes de faits : l'*Expansion de la race*, c'est-à-dire les phénomènes d'émigration et de colonisation; l'*Étranger*, c'est-à-dire les rapports de la race avec les autres races; l'*Histoire* qui est singulièrement éclairée par l'étude méthodique des faits actuels et qui, d'autre part, permet de déterminer certaines causes dont les effets agissent encore; enfin, le *Rang de la race*, où l'observateur, parvenu au terme de son analyse, détermine le rôle qu'exerce dans le monde le type étudié, indique en connaissance de cause les réformes nécessaires et, fort de la connaissance du présent et du passé, pronostique quel sera l'avenir de la société qu'il vient de soumettre à une opération de dissection.

Le premier résultat de la Nomenclature a été de nous permettre de constater que Le Play avait confondu dans le même groupe des types sociaux absolument différents, parce qu'une analyse trop sommaire ne lui avait pas permis de saisir ces différences.

Nous-mêmes, après Le Play, nous avons persisté dans cette erreur pendant plusieurs années. Nous éprouvions bien le sentiment vague que les faits nouvellement observés avaient peine à entrer dans les groupements établis; mais nous étions retenus, d'une part, par notre respect pour l'œuvre du Maître, ensuite, par l'espoir que ces difficultés seraient peut-être levées par des observations ultérieures mieux conduites et par des analyses plus minutieuses. On sait que, dans les sciences, il faut procéder avec beaucoup de prudence et avec une grande défiance de soi-même.

C'est seulement il y a douze ans que nous avons réussi à déterminer exactement l'erreur fondamentale commise par Le Play; nous avons pu ainsi rectifier son œuvre, qui se trouve aujourd'hui non seulement singulièrement développée, mais complètement renouvelée.

Ces résultats, qui ont été pour la science sociale le point de départ d'une véritable rénovation, ont pu être obtenus à la suite de voyages comparatifs entrepris par les collaborateurs de la *Science sociale* et par nos élèves, en Norvège, en Allemagne, en Suisse, dans le Sud algérien et le Sahara, dans les Pyrénées, en Angleterre, aux États-Unis, etc. Ces résultats ont été contrôlés, vérifiés et développés par toute une série d'études, poursuivies sans interruption par les collaborateurs de la *Science sociale*, études qui portent sur les sociétés les plus différentes du présent et du passé.

III. — L'application de la méthode : Comment on se sert de la Nomenclature.

Dans les monographies des *Ouvriers européens* et des *Ouvriers des deux mondes*, on se bornait à enregistrer des faits. On n'avait pas le moyen de saisir leurs rapports, parce que, d'une part, l'analyse était incomplète et que, d'autre part, le cadre de la monographie ne donnait pas le moyen d'établir des comparaisons méthodiques entre les divers éléments analysés.

Aussi ces monographies n'ont-elles formé aucun observateur; elles sont restées à l'état de matériaux, de pierres d'attente, en vue de la construction d'un édifice futur et toujours problématique. Le Play lui-même n'a essayé de dégager des conclusions et des lois qu'après coup et par un travail purement personnel, en quelque sorte divinatoire, dont il n'est pas resté de traces. Il y avait divorce entre l'analyse et la synthèse. C'est ainsi que Le Play, qui était cependant un homme de science, a pu être considéré par la plus grande partie du public comme un théoricien, comme l'auteur d'un système, plus ou moins imaginaire, de réforme sociale.

Le grand résultat de la Nomenclature a été non seulement de perfectionner l'analyse, mais en outre de permettre de comparer entre eux les divers phénomènes et *de déterminer les réactions, ou les répercussions, qu'ils exercent les uns sur les autres*. Or c'est là essentiellement le but final de l'observation; c'est en cela que consiste fondamentalement la science.

La Nomenclature permet de faire cette opération d'une façon rigoureuse et, en quelque sorte, mécanique. C'est véritablement un instrument de précision. Je vais en donner quelques exemples.

Voici un premier cas peu compliqué et tout à fait classique en Science sociale : Je prends, comme spécimen du Lieu, *la région des steppes du Plateau central asiatique*.

En soumettant ce Lieu aux différentes divisions de la Nomenclature, je constate les principales répercussions suivantes :

1° *Sur le Travail :* l'art pastoral nomade, parce que, à cause de l'altitude et des longues périodes de sécheresse, ces steppes sont impropres à la culture; puis les fabrications domestiques exclusives, par suite de l'isolement des familles obligées de produire elles-mêmes tout ce dont elles ont besoin;

2° *Sur la Propriété :* la propriété collective du sol, parce que le libre parcours de la steppe est plus nécessaire à des nomades que l'appropriation exclusive d'une portion limitée de territoire;

3° *Sur la Famille :* la forme patriarcale, parce que la vaste étendue d'herbe, l'abondance du sol disponible, la facilité de dresser de nouvelles tentes à côté des anciennes, rendent aisée et nécessaire la réunion d'un grand nombre de ménages de la même famille, etc.;

4° *Sur la Vie publique :* l'absence de pouvoirs publics, par suite de la mobilité de ses familles, qui empêche tous rapports fixes entre elles et tous moyens d'entente pour régler ensemble les intérêts communs. Le patriarche cumule, dès lors, les fonctions du père, de l'instituteur, du pontife, du magistrat et du souverain;

5° *Sur l'Expansion de la race :* une grande facilité d'expansion, par suite de la vie nomade et de l'usage habituel du cheval; de là, les invasions célèbres dans l'histoire, par familles entières, car l'organisation patriarcale porte les individus à s'attacher étroitement au groupement familial, etc., etc. — Il y a une foule d'autres répercussions que je néglige[1].

Enfin, comme conséquences générales : 1° Prédominance exclusive de la communauté; 2° Inaptitude à l'effort et à l'initiative individuelle, qui sont constamment comprimés par la communauté; 3° Dès lors, infériorité manifeste des populations de l'Orient, où prédomine ce régime de communauté. Or toutes ces conséquences sont les répercussions engendrées nécessairement par ce simple fait initial : *un Lieu de steppe produisant exclusivement de l'herbe.*

Mais, en général, les phénomènes sociaux ne s'enchaînent pas avec ce caractère extraordinaire de simplicité. Presque toujours, ils sont le résultat de causes mul-

1. Voir cette démonstration complète dans mon ouvrage *Comment la route crée le type social*, t. I, liv. I, ch. I et II.

tiples et ils ricochent les uns sur les autres par des combinaisons imprévues et par des répercussions compliquées.

J'ai dit que Le Play n'avait aucun moyen de démêler scientifiquement cet imbroglio et de contrôler ses conclusions. Aujourd'hui, nous possédons enfin l'instrument qui opère ce triage en quelque sorte automatiquement.

Pour cela, il faut d'abord isoler avec soin les divers phénomènes, en les distribuant suivant les classes de la Nomenclature. Ensuite on présente successivement *chacun* de ces phénomènes *à toutes ces classes* en recherchant chaque fois :

1° Si ce phénomène exerce une répercussion sur cette classe et comment;

2° Si cette classe exerce une répercussion sur ce phénomène et comment.

En d'autres termes, il s'agit de rechercher toutes les actions et toutes les réactions que chaque fait peut exercer sur un quelconque des autres faits distribués dans les diverses classes, depuis la première jusqu'à la dernière.

Voici, à titre d'exemple, quelques répercussions qui résultent du Lieu et du Travail et dont la démonstration a été faite dans la *Science sociale :*

1° Répercussions du Lieu. — *Sur le Travail :* La fertilité des terres jaunes, en Chine, a facilité aux pasteurs le passage toujours difficile de l'art pastoral à la culture. — Au Mexique, le nopal (*cactus luna*) dispense du travail pénible. — Le chameau, seul, rend possible l'art pastoral dans les déserts et, dès lors, toutes ses conséquences. — Le phoque contribue à maintenir le travail en communauté chez les Esquimaux. — Les animaux vivant en troupe, comme le bison, ont maintenu le groupement en tribu chez les chasseurs Peaux-Rouges. — Les animaux vivant isolés, comme ceux des forêts de l'Amazone, dispersent la communauté chez les chasseurs. — La mouche tsé-tsé a fermé une partie de l'Afrique centrale à l'art pastoral et a maintenu ces populations à l'état de chasseurs.

Sur la Propriété : Les conditions du sol, dans le nord du Hanovre, favorisaient l'établissement de petits domaines. — Les hautes prairies naturelles de l'Allemagne du Sud ont développé les biens communaux.

Sur la Famille : Les petites parcelles de terre cultivable disséminées le long des fjords de la Norvège ont brisé la communauté et obligé les familles à se séparer par simples ménages (c'est l'origine de la formation particulariste).

Sur les Phases de l'existence : Dans le Jura, le climat développe l'alcoolisme.

Sur le Voisinage : Les montagnes de l'Afghanistan ont produit la constitution en clans pillards. — Les conditions physiques de la Norvège créent l'habitation isolée et le domaine aggloméré. — Le relief des Alpes, en Suisse, amène l'agglomération des habitations au fond des vallées.

Sur la Vie publique : La montagne a créé, en Grèce, le type séculaire du dominateur guerrier, qui explique la civilisation de ce pays. — La montagne a donné à Sparte sa formation exclusivement militaire. — Le caractère montagneux de la Suisse l'empêche d'avoir une aristocratie naturelle et l'oblige à chercher ses représentants parmi les petites gens.

Sur l'Expansion : La pauvreté des émigrants allemands des régions montagneuses les oblige à se fondre dans le milieu ambiant.

Sur l'Étranger : Le sous-sol aurifère provoque un afflux de population et, par là, précipite la colonisation.

2° Répercussions du travail. — *Sur le Travail :* Les communautés pastorales n'ont aucun intérêt à accumuler et à perfectionner les produits de leur fabrication. — Les loisirs de la vie pastorale et la limitation des moyens d'existence, dans le Jura, poussent à entreprendre des industries accessoires. — L'élevage du porc a eu pour premier effet de contraindre les Celtes à la vie quasi sédentaire et à la culture. — La culture du manioc, en Afrique, favorise la transformation du chasseur en cultivateur. — La culture de la canne à sucre développe les transports. — Le développement des transports tend à substituer la culture spécialisée à la culture intégrale. — La canne à sucre exige la grande culture à cause de la complication du travail. — En Suisse, les pâturages, n'exigeant aucun travail, appartiennent à la communauté des bourgeois.

Sur la Propriété : La culture du riz pousse les paysans toscans au régime de la communauté. — La vigne engendre, dans la vallée du Rhin, le morcellement de la propriété.

Sur la Famille : La situation de la femme s'élève dans la mesure où elle dirige un atelier de travail distinct de celui du mari. — Le régime du double atelier a grandi, chez certains Germains, le rôle de la femme. — Le métier de pêcheur et de marin, sur le littoral breton, en éloignant le mari, relève la situation de la femme; elle prend la direction du ménage et l'autorité sur l'homme. — Suivant l'importance comparée de la culture, ou de la chasse, on voyait prédominer, chez les Algonquins et les Hurons-Iroquois, la polygamie, la polyandrie, ou la monogamie. — Les cultures du riz, du théier et du mûrier contribuent au maintien de la communauté familiale en Chine. — Dans les familles patriarcales de la Bulgarie,

le développement de la culture fait superposer au patriarche un conseil de communauté. — Dans le Jura Bernois, l'autorité paternelle va en s'affaiblissant à mesure que l'on passe de l'art pastoral à l'industrie.

Sur les Cultures intellectuelles : La chasse au bison a donné au Peau-Rouge une perfection de sens et une sagacité remarquables.

Sur la Religion : Par suite de leur origine pastorale, les Turcs n'avaient que le culte domestique et ils ont dû emprunter aux Arabes l'organisme religieux. — Le caractère agricole des Pélasges a été la cause déterminante des mythes d'Uranus et de Cybèle. — Dans la société védique, la richesse était basée, non sur la possession du bétail, mais sur la production des grains, ce qui a créé la forme particulière du sacrifice par le feu. — Dans les sociétés simples, les rites sacrificatoires sont modifiés suivant le travail.

Sur les Corporations : La nécessité des irrigations a maintenu, dans l'Inde, le type originaire des associations villageoises de culture et, par suite, tout le système des corps fermés héréditaires, c'est-à-dire des castes.

Sur le Voisinage : La culture de l'éleusine, en Afrique, amène l'éparpillement des habitations au milieu des champs cultivés. — La culture du manioc fait disparaître le cannibalisme en Afrique. — La culture du riz maintient la communauté à St-Domingue.

Sur l'Expansion : Les pasteurs nomades, étant dépourvus des organismes de la vie publique, sont impuissants à administrer les peuples conquis. — Les peuples chasseurs, décimés par les guerres des tribus et par le cannibalisme, sont incapables de se répandre au dehors. — La pauvreté du sol et le peu d'aptitude à développer les ressources naturelles poussent le Breton à émigrer, malgré sa répugnance à s'éloigner de son pays, de son groupe et à faire œuvre d'initiative.

Nous devons nous borner à ces exemples; mais, dès maintenant, la Science sociale a réussi à déterminer plusieurs milliers de répercussions d'un phénomène sur un autre.

Deux conclusions s'imposent donc désormais à tout esprit scientifique :

1° *Puisque les phénomènes sociaux réagissent, ou se répercutent, les uns sur les autres, indépendamment de la volonté humaine et par le fait de la nature des choses, ces phénomènes sont matière à science.*

2° *Puisqu'on possède une méthode rigoureuse, qui permet d'analyser, de classer et d'expliquer ces répercussions, la Science sociale existe, elle est réellement constituée, au même titre et pour les mêmes causes que n'importe quelle autre science.*

Mais il restait encore deux progrès à faire, pour donner à la méthode toute sa rigueur et je puis maintenant annoncer que ces deux progrès sont réalisés.

Il nous fallait d'abord un moyen d'enregistrer méthodiquement toutes les répercussions actuellement connues, afin d'être tenu constamment au courant de l'état actuel de la science.

Jusqu'ici, elles étaient éparses, presque introuvables et, en quelque sorte, enfouies dans les six volumes des *Ouvriers européens*, dans les neuf volumes des *Ouvriers des deux Mondes* et dans les quarante volumes de la *Science sociale.*

Il nous fallait ensuite un instrument de précision permettant de constater et de corriger les erreurs d'observation.

Ces deux résultats vont être obtenus par la publication prochaine d'un *Répertoire méthodique des répercussions sociales.* J'ai déjà fait la moitié de ce travail considérable et je vais pouvoir le terminer plus rapidement, grâce au concours que veut bien me promettre M. Paul Descamps.

Ce *Répertoire* comprendra : 1° L'énoncé de chaque répercussion; 2° Les causes qui les expliquent; 3° Le renvoi aux textes qui les constatent et les justifient.

Le classement sera fait suivant les divisions de la Nomenclature et chaque répercussion figurera deux fois : à la division qui produit la répercussion et à la division où la répercussion vient aboutir. Il sera ainsi très facile de la retrouver.

Par le simple fait de ce classement, les répercussions similaires vont se trouver rassemblées dans les mêmes divisions. On aura ainsi par conséquent un moyen de contrôle en quelque sorte mécanique et rigoureusement scientifique :

Si les mêmes répercussions se répètent, elles se confirment mutuellement.

Si elles se contredisent, on doit faire deux hypothèses : ou bien on se trouve en présence d'observations erronées et on en est immédiatement averti; ou bien une circonstance nouvelle s'est interposée et est venue modifier la répercussion dans un sens différent. Il s'agit dès lors de déterminer cette circonstance et d'arriver par là à la découverte d'une nouvelle

répercussion jusqu'alors inconnue. C'est ainsi que, dans toutes les sciences, le progrès se fait par la détermination de réactions nouvelles.

Les causes d'erreurs sont d'ailleurs atténuées par deux circonstances :

1° *La réduction de chaque phénomène à son état le plus simple,* puisqu'il a été précédemment soumis à l'analyse de la Nomenclature. On a ainsi moins de chance d'erreurs que si on opérait sur des phénomènes complexes, produisant ou recevant des influences multiples.

2° *La variété des observateurs,* dont les tempéraments, les tendances et les points de vue différents s'atténuent réciproquement et dont les observations se contrôlent nécessairement les unes par les autres.

IV. — Les résultats de la méthode : Description des types sociaux.

Quand on a analysé un type social, il reste à le décrire.

Grâce au *Répertoire des répercussions,* cette opérations sera rendue plus facile et plus méthodique.

Voici, à ce sujet, quelques indications élémentaires :

1° *L'observateur doit enregistrer brièvement les répercussions connues et seulement à titre de confirmation.*

Lorsque les résultats acquis à la science étaient disséminés et perdus dans près de soixante volumes, on n'avait pas le moyen d'établir une distinction exacte entre les phénomènes déjà constatés et ceux qui ne l'étaient pas encore. Dans le doute, on était porté à les enregistrer tous au même titre et on arrivait ainsi à des répétitions et à un encombrement de faits qui nuisait à la clarté et à l'intérêt.

Il ne saurait plus en être de même à l'avenir, puisque nous avons maintenant un moyen certain et facile de distinguer ce qui est connu de ce qui ne l'est pas.

2° *L'observateur doit exposer surtout les répercussions nouvelles qui, seules, font progresser la science.*

Celles-là, on doit les décrire tout au long, avec toutes leurs circonstances et en déterminant aussi exactement et aussi complètement que possible leurs causes et leurs conséquences. Ainsi l'auteur et les lecteurs verront clair et on cessera de répéter et d'entendre constamment les mêmes affirmations.

3° *L'observateur doit choisir les familles à observer, d'après une hypothèse préalable.*

L'hypothèse est un procédé essentiellement scientifique; il n'y a pas de science sans hypothèse. Pour trouver quelque chose, le meilleur moyen qu'on ait encore inventé est de chercher quelque chose. Il est rare que les conclusions vous sautent au bout du nez sans qu'on y pense. L'hypothèse seule éclaire l'observation; si elle est fausse, l'observation la rectifie et on fait une autre hypothèse.

Au début d'une science, il est plus difficile de faire des hypothèses, parce qu'on ne peut pas s'appuyer suffisamment sur les précédents et sur les analogies. Mais, au point où en est maintenant la Science sociale, avec la masse énorme de faits qu'elle a derrière elle et qui va être répertoriée, cela est devenu non seulement possible, mais facile et nécessaire.

Au lieu de choisir le type à observer plus ou moins au hasard, on le choisira, par hypothèse, parmi ceux qui représentent le mieux les caractères dominants du pays.

On devra en outre, toujours par hypothèse, prévoir les principales répercussions à vérifier, et surtout à découvrir, suivant ces caractères dominants et grâce à la connaissance préalable des répercussions analogues précédemment dégagées.

Sur la manière de faire une hypothèse, on peut consulter : *L'application d'une hypothèse à l'étude d'une région,* dans la *Science sociale*, 2e pér., 1er fasc., p. 77.

4° *Les types doivent être décrits par différence, à partir du type le plus caractéristique de chaque série.*

Je suppose que l'on veuille décrire diverses familles d'un « Pays », ou divers « Pays » d'une Province, il faut éviter les répétitions inutiles, qui allongent l'exposé sans éclairer le sujet. On déterminera d'abord la famille, ou le « Pays », qui présente au plus haut degré le caractère dominant soit du « Pays », soit de la Province. On décrira ce type en premier lieu et avec les plus grands détails. On décrira les autres, dans l'ordre où ils s'éloignent de plus en plus du premier et *en mettant surtout en évidence les différences* qu'ils présentent les uns par rapport aux autres. Les points communs, une fois connus, ne sont plus intéresants et ne font plus avancer la science; les différences seules sont importantes, parce qu'elles caractérisent chaque variété et permettent de la distinguer de toutes les autres. La science ne progresse que par la détermination de variétés nouvelles.

J'ai donné un exemple de cette manière de procéder dans la notice sur l'*Enquête sociale*, 21e fasc., p. 11 à 15.

5° *La monographie de famille n'est qu'un point de départ pour arriver, de proche en proche, à la connaissance des groupements sociaux plus complexes.*

Pourquoi la science sociale prend-elle pour point de départ l'observation des familles? — Parce que la famille est le groupement social élémentaire et qu'il faut analyser d'abord des cas très simples, afin d'obtenir des répercussions plus faciles à déterminer. C'est là d'ailleurs le procédé nécessaire de toute analyse.

Mais, d'autre part, il ne faut pas oublier que l'étude de la famille est seulement un *point de départ* pour arriver progressivement à la connaissance d'un Pays, puis d'une Contrée, puis d'une Région, c'est-à-dire pour s'élever à la connaissance de groupements de plus en plus complexes. On ne doit ni se passer de l'étude de la famille, ni s'en tenir à cette étude. On ne doit pas en faire le but exclusif de l'observation, comme cela avait lieu trop souvent dans l'ancienne monographie.

V. — Comment se révèlent les lois sociales.

L'analyse sociale a pour but d'amener à la connaissance des lois sociales. D'après ce que nous venons de dire, nous pouvons maintenant arriver à cette connaissance par un procédé rigoureux et, en quelque sorte, automatique.

Les lois se révèlent d'elles-mêmes.

En effet, *la loi résulte de la concordance des répercussions constatées et classées dans le « Répertoire ».*

J'ai dit que toutes les répercussions similaires viennent se grouper dans le *Répertoire* à la suite les unes des autres. Si elles concordent, on est manifestement en face d'une loi.

Prenons, comme exemple, cinq lois résultant des concordances constatées dans la classe des *Cultures intellectuelles.*

1re Loi : *L'art pastoral incline l'esprit vers la réflexion, la méditation, l'abstraction.*

Dans les divers pays de steppes observés jusqu'ici, dans l'Asie centrale, l'Arabie, le Sahara, l'Orient pastoral de l'Europe, on constate, invariablement, que le *travail facile* et les *longs loisirs dans l'isolement* développent l'aptitude à la *rêverie*, à la *réflexion*, à l'*abstraction* et, par voie de conséquence, aux *spéculations religieuses.*

On est donc autorisé à considérer comme une loi que l'art pastoral produit nécessairement cette forme particulière d'aptitudes intellectuelles. Cette loi explique le développement extraordinaire des religions, et ensuite des philosophies, dans tout l'Orient, chez les issus de pasteurs.

2me Loi : *La Cueillette incline l'esprit vers l'improvisation hâtive, facile et légère et développe l'habitude de la parole.*

Les diverses populations des îles de la Polynésie qui vivent principalement de la cueillette des fruits (bananier, cocotier, arbre à pain, etc.) jouissent également de longs loisirs, *mais sans l'isolement de la steppe*, par suite du groupement en villages. Aussi ces loisirs sont-ils consacrés à d'interminables *palabres* et *assemblées*, qui développent la *vivacité* de l'esprit et une aptitude extraordinaire à l'*improvisation*, avec un art remarquable de la propriété des termes.

Les Corses, qui vivent aussi en grande partie de la cueillette, *improvisent* également, dans les assemblées, enterrements, etc. (les *voceri*, similaires de la palabre). De même, les populations du midi de la France, où dominent l'olivier

et toute la série des arbres à fruits, sont des parleurs et des improvisateurs remarquables; ils dominent assez dans nos assemblées politiques.

Ainsi un simple changement dans la nature du travail, la substitution de la cueillette à l'art pastoral, suffit à modifier les aptitudes intellectuelles.

3me Loi : *Si, à l'art pastoral et à la cueillette, s'ajoute une classe supérieure riche et urbaine, le mouvement littéraire se développe à un plus haut degré et dans des genres divers.*

Dans la Grèce ancienne, où se combinaient à la fois l'art pastoral, dans les montagnes, et la cueillette, dans les petites vallées voisines, juxtaposées et bien abritées, on rencontrait également, mais *combinées* cette fois, l'aptitude à l'abstraction (célèbres et nombreuses écoles de philosophie) et l'aptitude à l'improvisation dans les assemblées (Enseignement de l'Académie, des péripatéticiens, du Portique, méthode socratique. Dialogues de Platon, orateurs célèbres).

Mais nous trouvons ici, *en plus*, une classe supérieure, formée, à l'origine, des *dominateurs guerriers* descendus de la montagne (toute la série des Dieux, demi-Dieux, Héros). Ceux-ci, par leurs exploits, fournissent la *matière épique* (*Iliade*, *Odyssée*, etc.).

Ensuite, nous voyons s'établir la domination des *riches commerçants* (développement de la vie urbaine et de la richesse). Ceux-ci fournissent les Mécènes, ce qui vient développer encore plus, et à un degré unique dans l'histoire, les rares et multiples aptitudes intellectuelles créées par cette combinaison de circonstances.

Mais cette loi est encore, confirmée par une contre-épreuve : deux de ces éléments, les dominateurs guerriers et le grand commerce, ont disparu de la Grèce moderne. En même temps, on constate que le développement intellectuel et littéraire a subi une éclipse exactement proportionnelle et correspondante.

4me Loi : *Le développement exclusif de la culture détourne l'esprit des aptitudes littéraires.*

Lorsque la culture devient le travail dominant, l'essor littéraire, les manifestations intellectuelles sont comprimés dans une proportion correspondante. Ainsi, à Rome, sous la République, avec les vieux Romains, qui sont essentiellement et même uniquement des paysans (le vieux Caton est le type du genre); ainsi en Gaule, après l'établissement des propriétaires francs sur leurs domaines ruraux (Féodalité territoriale, « nuit » du moyen âge); ainsi en Grande-Bretagne, après l'installation du petit paysan saxon (aucune manifestation littéraire en langue anglaise jusqu'à Chaucer au XIVe siècle, et encore il est d'origine normande!)

Cette influence défavorable de la culture est d'ailleurs confirmée par une autre série de constatations concordantes : c'est que ces peuples agricoles n'ont acquis les aptitudes littéraires que tardivement et précisément sous l'influence de peuples issus originairement de l'art pastoral, ou de la cueillette. Ainsi, les vieux Romains ont dû les acquérir des Grecs (affluence des Grecs à Rome comme grammairiens et pédagogues, mais méprisés); ainsi les Francs ont dû les acquérir des Celtes, issus de pasteurs (rêverie bretonne, bardes, Romans de la Table Ronde, Saint-Graal, Merlin, Cycle breton ; littérature celtique empreinte de rêverie sentimentale et poétique et de préoccupations religieuses : Chateaubriand, Lamennais, Brizeux, Renan, Jules Simon, etc.), et des Méridionaux influencés également par l'art pastoral et surtout par la cueillette (poésie romane, troubadours, la chanson, le sirvente, les cours d'amours); ainsi les Saxons ont dû les acquérir des Celtes et des Français, lorsque ceux-ci ont été latinisés de nouveau sous l'influence méridionale. D'ailleurs la littérature saxonne n'a grandi que très lentement et a toujours conservé l'empreinte de son origine paysanne : moins de goût, de mesure de régularité, mais plus d'originalité et de force; peu d'aptitude à l'abstraction et aux idées générales; la philosophie elle-même est surtout pratique.

5me Loi : *La supériorité intellectuelle et littéraire n'est pas une manifestation de la supériorité sociale.*

Cette conclusion résulte manifestement des trois lois précédentes. En effet, les populations placées dans des conditions naturelles favorables au développement intellectuel ont été *toutes* évincées, dominées, au point de vue social, par des populations placées dans des conditions moins favorables. Les populations issues de l'art pastoral constituent l'élément fondamental des peuples arriérés de l'Orient. Les populations vivant de la cueillette pure sont éliminées et disparaissent. Les Grecs, si intellectuels et si lettrés, ont été dominés par le lourd paysan romain. En Angleterre, le Normand a été évincé par le petit paysan saxon. En France, bien que le Français du Midi ait l'esprit plus vif, c'est le Français du Nord qui constitue l'élément social le plus sérieux et le plus solide.

Cette loi s'explique par ce fait que la supériorité intellectuelle est surtout développée par les longs loisirs, tandis que la supériorité sociale est développée par l'aptitude à l'effort personnel et au travail intense.

VI. — La Classification sociale.

L'observation, en s'élevant de proche en proche, jusqu'aux groupements les plus complexes et jusqu'aux lois, amène de l'Analyse à la Classification.

L'Analyse décompose les phénomènes en leurs éléments les plus simples.

La Classification, au contraire, les rapproche et les groupe suivant leurs affinités naturelles révélées par l'Analyse.

Tandis que l'Analyse va des groupements les plus simples aux groupements les plus généraux, la Classification va des groupements les plus généraux aux plus simples.

C'est ainsi que la Classification ramène toutes les Sociétés qui existent à la surface du globe à *deux grandes divisions* :

1o *La Formation communautaire*, dans laquelle on est préparé à résoudre le problème social, en s'appuyant sur la communauté plus que sur soi-même ;

2o *La Formation particulariste*, dans laquelle on est préparé à résoudre le problème social en s'appuyant sur soi-même plus que sur la communauté

La première de ces deux formations domine dans l'Orient et explique son immobilité ; la seconde domine dans l'Occident et explique son mouvement progressif.

Chaque Formation sociale se divise en trois genres : *stable*, *instable*, *ébranlé*, pour la Formation communautaire; *ébauché*, *ébranlé*, *développé*, pour la Formation particulariste.

Les genres se subdivisent en groupements de plus en plus petits : *Groupes*, *Régions*, *Contrées*, *Pays*, *Variétés*.

La Classification permet de dégager les lois de l'*évolution sociale*, qui sont aussi rigoureusement démontrées que les lois de l'évolution des espèces végétales ou animales.

Il est impossible, dans cette courte notice, d'exposer et d'expliquer le vaste ensemble de la Classification sociale. Le lecteur doit se reporter aux fascicules 10 et 11 de la *Science sociale*, 2me pér., intitulés : *Classification sociale résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale* [1]. J'y expose non seulement la Classification, mais les nombreuses observations sur lesquelles elle repose. Ces observations constituent un résumé méthodique de la *Science sociale* depuis F. Le Play.

Je reproduis à la page suivante les principales divisions de la Classification sociale, avec de brèves explications.

VII. — Les conséquences de la Science sociale.

En nous livrant l'explication plus méthodique et plus rigoureuse du milieu social, la Science sociale modifie le point de vue de la plupart de nos connaissances. Elle nous démontre comment et pourquoi ces connaissances sont profondément influencées et déterminées par le milieu social, ou influencent ce milieu.

Les sciences naturelles (géographie, géologie, météorologie, botanique, zoologie),

1. Chaque fascicule de la *Science sociale* est consacré à un seul sujet et forme ainsi un ensemble. Prix du fascicule : 2 fr. *franco*.

I. — SOCIÉTÉS A FORMATION COMMUNAUTAIRE

GENRES	GROUPES	RÉGIONS
1° STABLE *Foyer* de la formation communautaire. — Sociétés rendues *stables* par la prédominance de *l'art pastoral* sur un *sol intransformable*. Aussi sans variations connues. Et sociétés *simples* parce que tous les organismes sociaux sont réduits à la communauté de famille, ou de tribu. Aussi pas de pouvoirs publics réguliers.	**1° Steppes asiatiques.** Herbe généralement plus abondante ; art pastoral suffisant aux besoins. Simples communautés pastorales et patriarcales.	1° Mongolie [illegible]. Pâturages riches. 2° Mandchourie. Pâturages moyens. 3° Thibet. Pâturages pauvres et élevés. 4° Confins [illegible]. Pâturages et culture associés.
	2° Déserts et Oasis. Herbe moins abondante, art pastoral insuffisant. Nécessité d'y adjoindre, comme travail accessoire, les transports par caravanes et le commerce. Superposition de la communauté de tribu. Apparition des organismes rudimentaires de la vie publique.	1° Sahara. 2° Arabie. 3° Assyrie et Chaldée. 4° Syrie. 5° Égypte.
2° INSTABLE Expansion sur sols *primitifs*. — Sociétés rendues *instables*, par la prédominance de la *chasse*, de la *pêche fluviale* et de la *cueillette*; d'où, ressources plus *aléatoires* et qui donnent *l'autorité aux jeunes gens*, sans les rendre capables de l'exercer. Les vieillards ayant perdu toute autorité, la *communauté familiale se trouve désorganisée*. Ces populations sont graduellement *éliminées* par la concurrence des sociétés mieux organisées.	**1° Toundras.** Populations vivant misérablement de l'art pastoral du *renne*, d'une pêche et d'une chasse *réduites et aléatoires*.	1° Laponie. — 2° Russie septentrionale. 3° Sibérie septentrionale. — 4° Amérique septentr.
	2° Savanes de l'Amérique du Nord (avant la colonisation). Chasse d'animaux *en troupe*, les *bisons*; mais *aléatoire* par suite des migrations périodiques du gibier.	1° Prairie. Chasse. 2° Montagnes Rocheuses. Chasse et productions variées. 3° Lacs. Chasse et culture en deux ateliers séparés.
	3° Forêts et sols divers de l'Amérique du Sud (avant la colonisation). Chasse d'animaux *isolés*, plus rares et d'une conservation difficile à cause de la chaleur.	1° Bassin de l'Amazone. 2° Pampas (et annexes).
	4° Forêts et sols divers de l'Afrique (avant la colonisation). Sols surtout forestiers, ou arides. Populations incapables d'échapper à la domination sanguinaire de *pasteurs guerriers*, formés dans les régions montagneuses, principalement de l'Est.	1° Montagnes de l'Est. 2° Déserts du Sud. 3° Centre équatorial. 4° Région du [illegible] et du Nil Blanc.
	5° Océanie (avant la colonisation). Prédominance de la *cueillette*, qui éloigne absolument l'homme du travail et de l'effort.	1° Rivages d'[illegible]. 2° Îles éparses.
3° ÉBRANLÉE Expansion sur sols *transformés*. — Sociétés ébranlées par les exigences de la *culture* qui rend plus difficile le maintien de la communauté familiale. L'homme se trouve ainsi privé du soutien de la communauté, sans avoir été rendu capable de s'en passer et de s'appuyer sur lui-même. Ce sont ici les groupes de population de *l'Orient et du Midi*, si différents de ceux de l'Occident et qui s'effacent de plus en plus devant eux. Avant la science sociale, ce phénomène, si considérable et si manifeste, était inexplicable.	**1° Asie méridionale et orientale.** Populations passées à la *culture*, mais longtemps séparées du reste du monde par les énormes espaces de steppes de l'Asie centrale; d'où *dominées par des pasteurs*; d'où *immobiles* jusqu'à notre époque.	1° Perse (et annexes). 2° Inde. 3° Chine (et annexes). 4° Indo-Chine. 5° Japon. Évolution plus rapide, parce que moindre influence des pasteurs et de la vie pastorale.
	2° Europe orientale. Populations également originaires des *steppes asiatiques* et constamment *influencées par elles*, ce qui les a maintenues dans la *tradition*, la *routine* et le *régime communautaire*. Elles sont poussées par la culture hors de la communauté patriarcale, et elles sont cependant *incapables de se dégager* de la communauté pour marcher dans la voie du progrès individuel.	1° Finlande. 2° Pologne (Nord-Slaves). 3° Russie (Nord-Slaves). 4° Sud-Slaves. 5° Turquie. 6° Autriche-Hongrie.
	3° Europe occidentale celtique. Ce groupe constitue un curieux phénomène d'*immobilité sociale* et de communauté de *clan* par suite de la route suivie et du cantonnement subi.	1° Highlands d'Écosse. 2° Irlande. 3° Bretagne armoricaine. } **Avant la domination étrangère.**
	4° Europe méridionale. Elle est une projection de l'Orient dans le midi de l'Europe, par suite des *deux routes* qui y ont amené les populations de l'antiquité : la route du *Sahara* et celle de la *Méditerranée*.	1° Péninsule grecque. 2° Péninsule italienne. 3° Péninsule ibérique. } **C'est ici que l'*Histoire ancienne* est expliquée par la Science sociale.**
	5° Amérique du Sud (y compris le Mexique et les Antilles). C'est le *dernier point d'aboutissement* de la formation communautaire, par suite de la colonisation portugaise et espagnole. Cela explique son *infériorité* par rapport à l'Amérique du Nord.	(*A déterminer.*)

II. — SOCIÉTÉS A FORMATION PARTICULARISTE

GENRES	GROUPES	RÉGIONS
1° ÉBAUCHÉE *Foyer* de la formation particulariste, par suite de circonstances très caractérisées qui ont rendu la *communauté familiale impossible* et qui ont dressé l'homme à ne compter que sur son *initiative personnelle*. C'est ici le point de départ de la supériorité incontestée de l'Occident sur l'Orient.	**1° Fjords scandinaves.** *Première ébauche* de la formation particulariste. Cela explique les invasions du Nord si différentes de celles de l'Orient.	1° Rivages intérieurs. *Pêcheurs-cultivateurs*; influence du *saumon*. 2° Rivages maritimes. Avec la *grande pêche*, en plus.
	2° Plaine saxonne. *Seconde ébauche*, dans le sens de la petite *culture exclusive* et de l'*association limitée et transitoire*.	1° Confins maritimes. Terrain de transition. 2° Plaine intérieure. Constitution du *domaine plein*.
	3° Polders flamands. *Troisième ébauche*, dans le sens du développement du commerce et de la petite industrie.	1° Hollande. *Art pastoral* et *Commerce*. 2° Belgique flamande. *Petite culture* et *Industrie*.
2° ÉBRANLÉE Expansion sur sols *occupés*. Ici la formation particulariste entre en *contact* avec la formation communautaire précédemment établie. Cela lui imprime une *atténuation* et une *déviation*, par conséquent un *ébranlement*. C'est ce qui explique le caractère *flottant* et *indécis* de tout ce genre. Il tient des *deux formations*, de l'Orient et de l'Occident. Il a incliné davantage vers la formation particulariste avec la *Féodalité territoriale*; vers la formation communautaire, avec l'établissement de la *grande monarchie* : Louis XIV, Napoléon, la Convention, empereurs d'Allemagne.	**1° Europe centrale.** D'abord occupée par des populations venues de l'Orient et à formation communautaire, Celtes, Germains Slaves ; elle fut ensuite influencée plus ou moins par l'infiltration, ou la domination, de population à formation particulariste, Saxons et Francs. Mais les régions montagneuses (Suisse), ou écartées et plus peuplées au moment des invasions (Suède, Danemark « Vagina gentium »), ont été moins touchées par la formation particulariste. L'Allemagne, plus ouverte et moins occupée antérieurement, l'a été davantage, et doit, dès lors, être classée après.	1° Suisse. Hautes montagnes, vallées et plaines contiguës donnent *toute la gamme des productions, mais en petit* (art pastoral, petite culture, petite industrie). 2° Suède. 3° Danemark. 4° Allemagne. La nécessité de contenir les Slaves demi-nomades a développé, en Allemagne, le régime de la « marche » ou frontière, avec villes fortifiées. Il en est résulté le développement de la vie urbaine et de l'autorité militaire, qui ont favorisé l'établissement de la grande communauté d'État. C'est ainsi que la formation particulariste est restée surtout cantonnée dans les provinces du Nord-Ouest plus influencées par les Saxons.
	2° Europe occidentale. *Bien plus touchée* par la formation particulariste que l'Europe centrale, à cause de l'*établissement des Francs*, issus de la Plaine saxonne. Ils établissent d'abord la *prédominance du domaine, c'est-à-dire du particulier*, sur la communauté publique (1^re^, 2^e^ et début de la 3^e^ race). Mais à partir de Philippe le Bel, reprise progressive de la formation communautaire, par le droit césarien, les légistes et la Royauté.	1° Belgique wallonne. 2° France. Pays où la *combinaison des deux formations sociales* se manifeste le plus complètement : la France du Midi plus touchée par la formation communautaire; celle du Nord, par la formation particulariste. Mais c'est actuellement le Midi qui domine et entraîne.
3° DÉVELOPPÉE Expansion sur sols *vacants*. Dès lors, la formation particulariste a pu se développer à l'aise et sans subir aucune influence étrangère, comme dans le genre précédent. En Grande-Bretagne, les Saxons ont refoulé facilement les Bretons peu fixés au sol et divisés par les luttes de clans; de même, en Australasie et en Amérique. Sur ces territoires vides et neufs, le type social a donc pu, non seulement se développer suivant sa formule, mais acquérir une initiative personnelle encore plus grande.	**1° Europe septentrionale** (anglo-saxonne). C'est ici le premier terrain de développement de la formation particulariste ; par les seules forces de la vie privée, elle prédomine sur les Angles, les Danois, les Normands ; elle établit le Parlementarisme et le Self-government, c'est-à-dire la prédominance du particulier sur l'État. L'Angleterre aboutit à la grande Charte, alors que la France aboutit à Louis XIV, à la Convention et à Napoléon.	1° Basse Écosse. La distinguer avec soin des Highlands à formation communautaire. 2° Angleterre. L'évolution de l'Angleterre, depuis les origines jusqu'à nos jours, montre comment la formation particulariste triomphe par les seules forces de la vie privée, contrairement au moyen de prédominance de la formation communautaire.
	2° Australasie et Afrique anglaise. La supériorité de la formation particulariste éclate ici par la comparaison avec les colonies océaniennes des autres peuples européens.	1° Nouvelle-Zélande. Type intéressant de reconstitution du petit domaine particulariste en vase clos. 2° Australie (et colonies similaires). 3° Afrique anglaise.
	3° Amérique du Nord. Le milieu par excellence du développement de la formation particulariste. Sa puissance est telle qu'il *assimile*, absorbe ou élimine les éléments si nombreux et si divers qui viennent du Vieux Monde. C'est le pays de la vie intense, de l'énergie individuelle et de l'aptitude au progrès portées à leur maximum. C'est là que l'on peut le mieux observer aujourd'hui ce que seront les *Sociétés de l'avenir*.	1° Canada. *En combinaison* avec le type français précédemment établi dans le pays. 2° États-Unis. En comparant l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord, on peut juger, dans leurs *points extrêmes d'aboutissement*, la formation communautaire et la formation particulariste et la *supériorité de cette dernière, dans le présent et dans l'avenir*.

qui constituent les éléments du Lieu, sont, ainsi qu'on l'a vu, les facteurs élémentaires de l'état social et ne peuvent plus être étudiées indépendamment de leurs répercussions sur l'homme et sur la Société.

La pédagogie devient une science positive, dont les formes variables ne résultent plus du caprice de l'homme, mais sont strictement déterminées par les conditions du milieu social.

Les sciences physiques et chimiques ne se développent pas au hasard de l'intelligence humaine, mais suivant les influences intellectuelles, les méthodes, les besoins et les conditions créées par le milieu social.

L'Art est également en fonction directe de ce milieu. C'est pour cela qu'il ne se manifeste pas de la même manière en Assyrie ou en Égypte, en Grèce ou à Rome, au Japon ou en France. Le milieu influence plus les artistes que les artistes n'influencent le milieu.

La littérature est dans le même cas, ainsi que nous l'avons brièvement indiqué par les cinq lois énoncées plus haut.

La philosophie, qui paraît être une émanation si directe et si exclusive de la pensée et de la méditation personnelles, varie, dans ses méthodes et dans ses systèmes si contradictoires, suivant les manières de penser et de juger déterminées par le milieu social. La pensée grecque, ou allemande, ou française, ou anglo-saxonne revêt des formes différentes qui ne s'expliquent également que par le milieu social.

Les formes politiques ne sont pas la cause, mais la conséquence du milieu social; il ne suffit pas, pour les établir, surtout pour les faire vivre, du caprice ou de la volonté du législateur. Ainsi le régime parlementaire, qui est un produit naturel du milieu social anglais, ne fonctionne pas chez nous dans les mêmes conditions. Il aurait fallu d'abord modifier notre milieu. Les hommes politiques ont un grand besoin d'étudier sérieusement la Science sociale.

L'Histoire emprunte à la connaissance plus précise des milieux actuels de nouveaux éléments d'information pour expliquer les milieux anciens. Comme l'a fait Cuvier pour les espèces fossiles, la Science sociale éclaire le passé par le présent et permet ainsi de combler les lacunes des documents historiques.

Outre cet intérêt scientifique, la Classification présente un intérêt pratique : elle permet d'apprécier nettement les causes qui conduisent les Sociétés humaines à la prospérité, ou à la décadence, et qui leur donnent la supériorité, ou l'infériorité.

Elle permet ainsi de s'acheminer, en connaissance de cause et de science certaine, vers la *Réforme sociale*.

J'ai bien le droit de dire « de science certaine », car les fondements de cette science sont aujourd'hui assez solides pour défier toute contradiction. La Science sociale parle actuellement au nom de soixante-quinze années de travaux collectifs poursuivis sans interruption par deux générations de travailleurs.

GOA UNIVERSITY LIBRARY
TALEIGAO GOA
Donation ACC No. 030
Name of Donour L. B.
Afonso

Pour avoir la démonstration des conclusions résumées dans cette Notice, il faut se reporter aux ouvrages de la *Bibliothèque de la Science sociale.*

Pour en connaître le développement et les progrès, il faut suivre les études de la Revue : *La Science sociale.* (Revue mensuelle : 20 fr. ; étranger, 25 fr. — Demander les conditions pour abonnements d'essai à prix réduits.)